This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

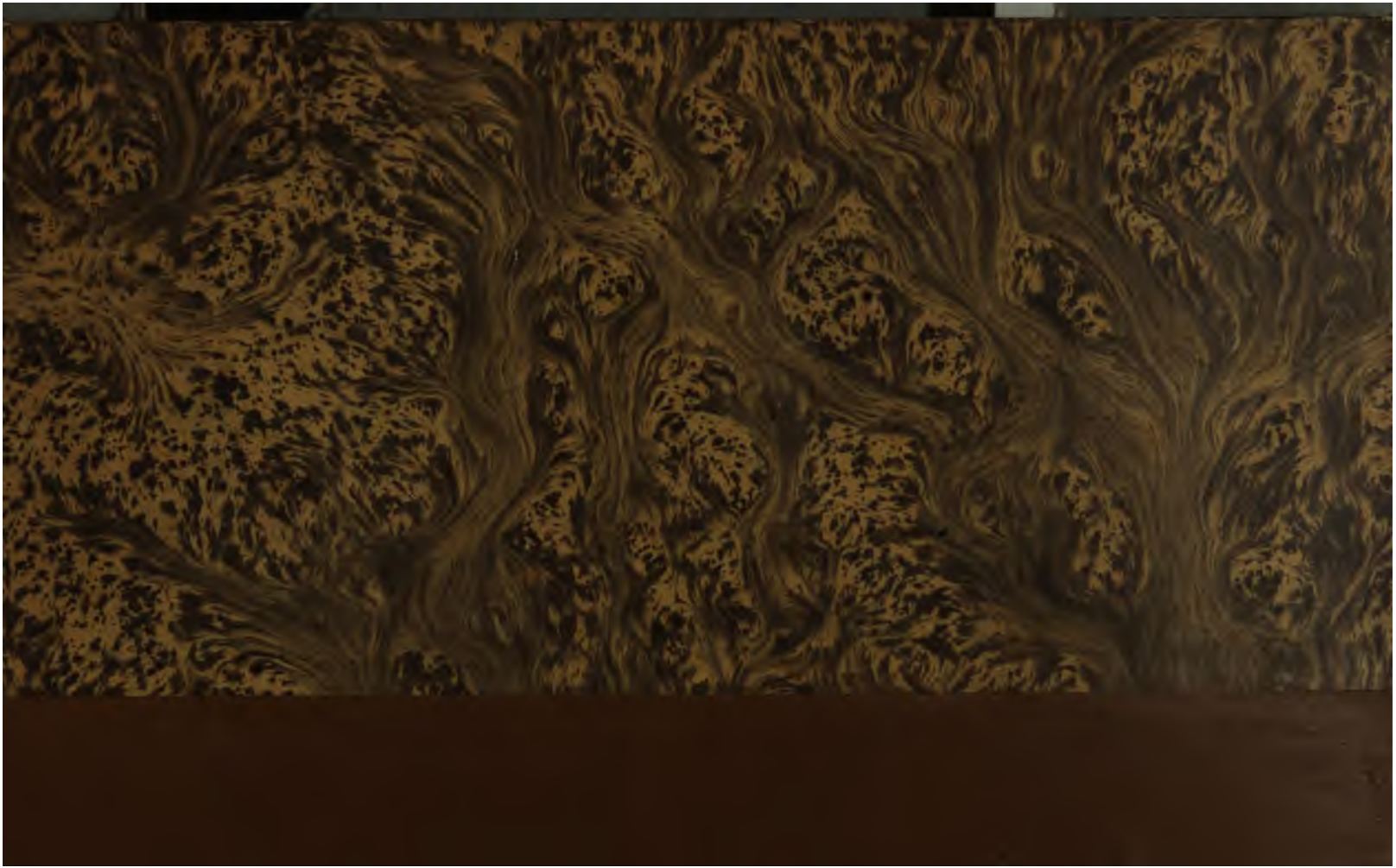

Per. 23721 e. 21

ANNUAIRE

STATISTIQUE

DU DEPARTEMENT DU NORD

ANNUAIRE

STATISTIQUE

DU DÉPARTEMENT DU NORD

RÉDIGÉ

Par

M. H. LECOCQ,

CHEF DE DIVISION A LA PRÉFECTURE DU NORD.

A LILLE,

CHEZ L. QUARRÉ, LIBRAIRE, Grand'Place. | CHEZ L. DANEL, IMPRIMEUR, rue Nationale.

56e ANNÉE. — 1884.

BODLEIAN
17 DEC 1970
P
LIBRARY

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Présidence de la République.

M. JULES GRÉVY. G. ✲, Président de la République

MM. F. PITTIÉ, (C. ✲), général de brigade, *Chef de la Maison militaire, Secrétaire général ;* FOURNERET ✲, *Secrétaire particulier.*

MAISON MILITAIRE.

MM. BRUYÈRE (O. ✲), *Colonel d'artillerie ;* LICHTENSTEIN (O ✲), *Lieutenant-colonel de cavalerie ;* DESSIRIER, ✲, *Chef de bataillon d'infanterie ;* FAYET (O ✲), *Chef d'escadron d'artillerie ;* CANCE (O. ✲), *Chef d'escadron de gendarmerie, Commandant militaire du palais de l'Elysée*

MINISTRES SECRÉTAIRES D'ETAT.

M. Jules FERRY, député, *Ministre des Affaires étrangères,* Président du Conseil.

M. Martin FEUILLÉE, député, *Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et des Cultes*

M. WALDECK-ROUSSEAU, député, *Ministre de l'Intérieur.*

M. TIRARD, député, *Ministre des Finances.*

M. le général de division CAMPENON (G. O. ✲), *Ministre de la Guerre.*

M. le vice-amiral PEYRON (G. O ✲), (O A.), *Ministre de la Marine et des Colonies.*

M. FALLIÈRES, député, *Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.*

M. RAYNAL, député, *Ministre des Travaux publics.*

M. CH. HÉRISSON, député, *Ministre du Commerce.*

M. MÉLINE, député, *Ministre de l'Agriculture.*

M. COCHERY, député, *Ministre des Postes et des Télégraphes.*

Sénat.

Le Sénat se compose de 300 membres, dont 75 élus par l'Assemblée nationale et 225 élus par les départements et les colonies.

Les membres du Sénat élus par l'Assemblée nationale sont inamovibles. En cas de vacance par décès, démission ou autre cause, il est pourvu au remplacement des membres sortants par le Sénat lui-même.

Bureau du Sénat.

Président : M. Le Royer.

Vice-Présidents : MM. Peyrat ; Humbert ; Calmon ; Teisserenc de Bort.

Questeurs . MM. Rampont ; le général Pélissier ; Eugène Pelletan.

Secrétaires : MM. de Rémusat, Roger, Marvaise, Honoré, Millaud (Edouard), Guyot (Emile), Clément (Léon).

Liste alphabétique des Sénateurs élus par l'Assemblée nationale.

MM. le duc d'Audiffret-Pasquier, *Orne* ; Barthélemy St-Hilaire, *Oise :* Bérenger, *Drôme :* général Billot, *Corrèze ;* Calmon, *Seine-et-Oise ;* Carnot père, *Seine-et-Oise ;* Cazot, *Gard ;* général de Chabron, *Haute-Loire ;* colonel de Chadois, *Dordogne ;* Corbon, *Seine ;* Cordier, *Seine-Inférieure ;* Corne, *Nord ;* comte de Cornulier-Lucinière, *Loire-Inférieure ;* Denormandie, *Seine* ; comte de Douhet, *Puy-de-Dôme* ; Duclerc, *Basses-Pyrénées* ; Dumon, *Gers* ; amiral Faurichon, *Dordogne* ; Foubert, *Manche* ; général Frébault, *Seine* ; Gauthier de Rumilly, *Mayenne* ; Gouin, *Indre-et-Loire* ; Hervé de Saisy, *Côtes-du-Nord* ; Humbert, *Haute-Garonne* ; amiral Jaurès, *Tarn* ; Kolb-Bernard, *Nord* ; Krantz, *Seine ;* Laurent-Pichat, *Seine* ; Le Royer, *Rhône* ; vicomte de Lorgeril, *Côtes-du-Nord* ; Luro, *Gers* ; Magnin, *Côtes-du-Nord* ; marquis de Maleville, *Dordogne* ; Martel, *Pas-de-Calais* ; amiral de

Montaignac, *Allier*; Pajot, *Nord*; Rampont, *Yonne*; Scherer, *Seine-et-Oise*; Scheurer-Kestner, *Seine*, Schœlcher, *Martinique*; J. Simon, *Marne*; Testelin, *Nord*; Théry, *Nord*; comte de Tréville, *Aude*; Tribert, *Deux Sèvres*; Wallon, *Nord*.

Sénateurs élus par le Sénat.

MM. Allou; Baragnon; Bardoux; Berthelot; Lucien Brun; Buffet; Général Campenon; de Carayon Latour; Général de Chabaud-Latour; Cheneslong; Clamageran; Deschanel; Didier; Dietz-Monnin; Dupuy de Lôme; général Farre; Grandperret; général Gresley; Albert Grévy; d'Haussonville; John Lemoinne; Lalanne; Jean Macé; de Pressensé; Tirard; de Vallée; de Voisins-Lavernière; Wurtz.

Liste alphabétique des Sénateurs élus par les départements.

MM. Adam, *Seine-et-Marne*; Ancel, *Seine-Inférieure*; général Marquis d'Andigné, *Maine-et-Loire*; général comte d'Andlau, *Oise*; Emmanuel Arago, *Pyrénées-Orientales*; Arbel, *Loire*; général Arnaudeau, *Vienne*; Audren de Kerdrel, *Morbihan*.

Barbey, *Tarn*; Barne, *Bouches-du-Rhône*; Barthe, *Basses-Pyrénées*; Bathie, *Gers*; Bazille, *Hérault*; Béral *Lot*; Béraldi, *Aude*; Berlet, *Meurthe-et-Moselle*; X. Blanc, *Hautes-Alpes*; Bocher, *Calvados*; Boffinton, *Charente-Inférieure*; Boisse, *Aveyron*; comte de Bondy, *Indre*; Bonnet, *Ain*; de Bosredon, *Dordogne*; Boucher-Cadard, *Pas-de-Calais*; Bozérian, *Loir-et-Cher*; général marquis de Bremond d'Ars, *Charente*; duc de Broglie, *Eure*; Brugerolle, *Cantal*; Ch. Brun, *Var*; Brunet, *Corrèze*.

Callen, *Gironde*; Camparan, *Haute-Garonne*; Canrobert, *Charente*; de Carné, *Côtes-du-Nord*; Carquet, *Savoie*; Chalamet, *Ardèche*; Challemel-Lacour, *Bouches-du-Rhône*; H. de Champagny, *Cotes-du-Nord*; de Chantemerle, *Allier*; Chardon, *Haute-Savoie*; Charton, *Yonne*; Chaumontel, *Haute-Savoie*; Chavassieu, *Loire*; Cherpin, *Loire*; Chiris, *Alpes-Maritimes*; Claude, *Vosges*; Clément, *Indre*; Combescure, *Hérault*; Cordelet, *Sarthe*; comte de Cornulier, *Vendée*; Cuvinot, *Oise*.

Dauphin, *Somme*; Dauphinot, *Marne*; général Deffis, *Hautes-Pyrénées*; Delacroix, *Eure-et-Loir*; Delbreil, *Tarn-et-Garonne*; Delsol, *Aveyron*; Demiautte, *Pas-de-Calais*; Demôle, *Saône-et-Loire*; Denis, *Mayenne*; Devaux, *Pas-de-Calais*; Dieudé-Defly, *Alpes-Maritimes*; Donnot, *Haute-Marne*; de Dompierre-d'Hornoy, *Somme*; général Duboys-Fresney, *Mayenne*; comte de

Chaffaut, *Basse-Alpes ;* Dufay, *Loire-et-Cher ;* Dufresne, *Manche ;* Dumesnil, *Loiret ;* Dupouy, *Gironde* ; Dupré, *Hautes-Pyrénées.*

Escarguel, *Pyrén.-Orientales*; général Espivent de la Villesboisnet, *Loire-Infér^re*; Eymard-Duvernay, *Isère.*

Faidherbe, *Nord ;* Faye, *Lot-et-Garonne*; Fayolle, *Creuse* ; Feray, *Seine-et-Oise ;* comte Ferrouillat, *Var;* Forcioli, *Constantine*; Foucher de Careil, *Seine-et-Marne* ; Fournier, *Cher* ; Casimir Fournier, *Nord ;* Fournier, *Indre-et-Loire* ; de Fourtou, *Dordogne ;* Frézoul, *Ariège* ; Fresneau, *Morbihan* ; de Freycinet, *Seine.*

Gailly, *Ardennes* ; Galloni d'Istria, *Corse ;* Garrisson, *Tarn-et-Garonne* ; Gaudineau, *Vendée*; de Gavardie, *Landes ;* Gayot, *Aube ;* Gazagne, *Gard* ; Gent, *Vaucluse* ; George, *Vosges ;* Gilbert-Boucher, *Seine-et-Oise ;* Goguet, *Deux-Sèvres* ; Goutay, *Puy-de-Dôme ;* général Grévy, *Jura* ; Griffe, *Hérault* ; Guiffrey, *Hautes-Alpes* ; général Guillemaut, *Saône-et-Loire* ; Guinot, *Indre-et-Loire* ; Guyot, *Rhône* ; Guyot-Lavaline, *Puy-de-Dôme.*

Halna du Fretay, *Finistère ;* Hébrard, *Haute-Garonne ;* Hébrard, *Inde-Française ;* Honnoré, *Meuse ;* Victor Hugo, *Seine ;* Huguet, *Pas-de-Calais.*

Issartier, *Gironde.*

Jacques, *Oran*; Jobart, *Haute-Saône ;* Jouin, *Ille-et-Vilaine.*

Kiéner, *Vosges.*

Labiche, *Manche*, Labiche, *Eure-et-Loir ;* Labitte, *Somme ;* Labordère, *Seine ;* Lacave-Laplagne, *Gers ;* La Caze, *Basses-Pyrénées ;* Lacomme, *Côte-d'Or ;* général de Ladmirault, *Vienne ;* de La Fayette, *Haute-Loire ;* Lafond de Saint-Mur, *Corrèze ;* Lagache, *Oise ;* général comte de la Jaille, *Guadeloupe ;* Lambert de Sainte-Croix, *Aude ;* Lamorte, *Drôme ;* baron de Lareinty, *Loire-Inférieure ;* de Lasicotière, *Orne*; de Lavrignais, *Loire-Inférieure ;* Le Bastard, *Ille-et-Vilaine ;* Leblond, *Marne*: G^al Lecointe, *Eure ;* B^on Le Guay, *Maine-et-Loire ;* Le Guen, *Finistère* ; Lelièvre, *Alger ;* Le Monnier, *Sarthe* ; Lenoël, *Manche* ; Lizot, *Seine-Inférieure* ; de Lur Saluces, *Gironde.*

Magniez, *Somme* ; Malens, *Drôme* ; Marquis, *Meurthe-et-Moselle* ; Martenot, *Allier* ; Martin, *Aisne* ; Massé, *Nièvre* ; Massiet-du-Biest, *Nord ;* Masson de Morfontaine, *Aube* ; Mathey, *Saône-et-Loire ;* Mayran, *Aveyron* ; Mazeau, *Côte-d'Or ;* colonel Meinadier, *Gard ;* Merlin, *Nord ;* de Mérode *Doubs* ; Michal Ladichère, *Isère*; Michaux, *Martinique ;* Michel, *Basses-Alpes* ; Milhet-Fontarabie, *la Réunion*; Millaud, *Rhône* ; comte de la Monneraye, *Morbihan* ; Munier, *Rhône.*

Naquet, *Vaucluse* ; Ninard, *Haute-Vienne ;* Noblot, *Haute-Saône.*

Oudet, *Doubs.*

Palotte, *Creuse* ; Parent, *Savoie* ; de Parieu, *Cantal ;* Paulmier, *Calvados* ; gén. Pélissier, *Haute-Marne* ; E. Pelletan, *Bouches-du-Rhône* ; Péronne, *Ardennes ;*

Peyrat, *Seine*; Piétri, *Corse*; Pons, *Lot-et-Garonne*; Poriquet, *Orne*; Pouyer-Quertier, *Seine-Inférieure*.

De Raismes. *Finistère*; Bon de Ravignan, *Landes*; Reignié, *Deux-Sèvres*; P. de Rémusat, *Haute-Garonne*; Renaud, *Basses-Pyrénées*; Ribière, *Yonne*; Rigal, *Tarn*; duc de Rivière, *Cher*; Robert de Massy, *Loiret*; général Robert, *Seine-Infér.*; Robin, *Ain*; Roger Marvaise, *Ille-et-Vilaine*; Ronjat, *Isère*; Roussel, *Lozère*; Roy de Loulay, *Charente-Inférieure*; de Rozière, *Lozère*; Rubillard, *Sarthe*.

Vicomte de Saint-Pierre, *Calvados*; comte de Saint-Vallier, *Aisne*; Salneuve, *Puy-de-Dôme*; Léon Say, *Seine-et-Oise*; Soubigou, *Finistère*.

Tailhand, *Ardèche*; Teisserenc de Bort, *Hte-Vienne*; Tenaille-Saligny, *Nièvre*; Thurel, *Jura*; Tolain, *Seine*; comte de Tréveneuc, *Côtes-du-Nord*.

Baron Vast-Vimeux, *Charente-Inférieure*; baron de Veauce, *Allier*; de Verninac, *Lot*; Viellard-Migeon, *Belfort*; Vigarosy, *Ariège*; Vissaguet, *Hte-Loire*; Vivenot, *Meuse*.

Waddington, *Aisne*.

Nous croyons devoir indiquer, en outre, par département, les noms de MM. les Sénateurs élus par les collèges départementaux :

Ain. MM. Bonnet, Robin.

Aisne. H. Martin, Waddington, comte de Saint-Vallier.

Allier. De Chantemerle, baron de Veauce, Martenot.

Alpes (*Basses*). Michel, comte du Chaffaut.

Alpes (*Hautes*). Guiffrey ; Xavier Blanc.

Alpes-Maritimes. Dieudé-Defly ; Chéris.

Ardèche. Chalainet, Tailhand.

Ardennes. Gailly, Péronne.

Ariège. Vigarosy, Frézoul.

Aube. Masson de Morfontaine, E. Gayot.

Aude. Beraldi, Lambert de Sainte-Croix.

Aveyron. Boisse, Delsol, Mayran.

Bouches-du-Rhône. Barne, Challemel-Lacour, Pelletan.

Calvados. Bocher, Paulmier, vicomte de Saint-Pierre.

Cantal. De Parieu, B. ugerolle.

Charente. Général Brémont d'Ars, Canrobert (maréchal).

Charente-Inférieure. Boffinton, Roy de Loulay, Baron Vast-Vimeux.

Cher. H. Fournier, duc de Rivière.

Corrèze. Brunet, Baron Lafond de St-Mur.

Corse. Galloni d'Istria, Piétri.

Côte-d'Or. Lacomme, Mazeau.,

Côtes du Nord. Vicomte de Champagny, comte de Treveneuc, de Carné, N...

Creuse. Fayolle, Palotte.

Dordogne. de Fourtou, de Bosredon, N.....

Doubs. de Mérode, Oudet.

Drôme. Lamorte, Malens.

Eure. duc de Broglie, général Lecointe.

Eure-et-Loir. Delacroix, Labiche.

Finistère. De Raismes, Soubigou, Halna du Fretay. Le Guen

Gard. Gazagne, colonel Meinadier. N.....

Garonne (Haute). Camparan, Hébrard, Paul de Rémusat.

Gers. Batbie, Lacave-Laplagne.

Gironde. Callen, Dupouy, de Lur-Saluces, Issartier.

Hérault. G. Bazile, Dr Combescure, Griffe.

Ille-et-Vilaine. Le Bastard, Jouin, Roger-Marvaise.

Indre. comte de Bondy, Clément.

Indre-et-Loire. Fournier, Guinot.

Isère. Michal-Ladichère, Eymard-Duvernay, Ronjat.

Jura. Général Grévy, Thurel.

Landes. Baron de Ravignan, de Gavardie.

Loir-et-Cher. Bozérian, Dufay.

Loire, Arbel, Chavassieu, Cherpin.

Loire (Haute). E. de Lafayette, Vissaguet.

Loire-Inférieure. Baron de Larcinty, général Espivent de la Ville-Boisnet, de Lavrignais.

Loiret Dumesnil, Robert de Massy.

Lot, Béral, de Verninac.

Lot-et-Garonne. L. Faye, Pons

Lozère. T. Roussel, de Rozière.

Maine-et-Loire. Général d'Andigné, baron Le Guay, N.....

Manche. Dufresne, Labiche, Lenoël.

Marne. Dauphinot, Leblond.

Marne (Haute) Général Pélissier, Donnot.

Mayenne. Général Duboys-Fresney, G. Denis.

Meurthe-et-Moselle. Berlet, Marquis.

Meuse. Honnoré, Vivenot.

Morbihan. Audren de Kerdrel, comte de la Monneraye, Fresneau.

Nièvre. Massé, Tenaille-Saligny.

Nord[1]. général Faidherbe, C. Fournier, Massiet du Biest, Merlin. N.....

Oise. Colonel comte d'Andlau, Cuvinot, Célestin Lagache.

Orne. Poriquet, de la Sicotière. N.....

Pas-de-Calais. Huguet, Boucher-Cadart, Demiautte, Devaux

Puy-de-Dôme. Guyot-Lavaline, Salneuve, Goutay.

Pyrénées (Basses). Barthe, La Caze, Renaud.

Pyrénées (Hautes). Gal Deffis, Dupré.

Pyrénées-Orientales. Em. Arago, Escarguel.

Rhin (Haut). Belfort, Viellard-Migeon.

---

(1) Adresses des sénateurs du Nord, à Paris, page 7.

Rhône. Millaud, Guyot, Munier, N.....

Saône (Haute). Jobard, Noblot.

Saône-et-Loire. Général Guillemaut, Demole, Mathey.

Sarthe. Rubillard, Le Monnier, Cordelet.

Savoie. Parent, Carquet.

Savoie (Haute). Chardon, Chaumontel.

Seine. De Freycinet, V Hugo, Peyrat, Tolain, Labordère.

Seine - Inférieure. Ancel, Pouyer-Quertier, général Robert, Lizot.

Seine-et-Marne. Adam, Fouché de Careil.

Seine-et-Oise. Léon Say, Feray, Gilbert-Boucher.

Sèvres (Deux). de Reigné, Goguet.

Somme. Dauphin, Magniez, Labitte.

Tarn. Rigal, Barbey.

Tarn-et-Garonne. Delbreil, Garrisson.

Var. Ch. Brun, Ferrouillat.

Vaucluse. Gent, Naquet.

Vendée. Gaudineau, comte de Cornulier, N.....

Vienne, général Arnaudeau, général de Ladmirault.

Vienne (Haute). Teisserenc de Bort, Ninard.

Vosges. Claude, George, Kiener.

Yonne. Charton, Ribière.

ALGÉRIE. *Alger*, Leliévre; *Constantine*, Forcioli; *Oran*, Jacques

MARTINIQUE. Michaux.

GUADELOUPE. Général vicomte de la Jaille.

RÉUNION. Milhet-Fontarabie.

INDE FRANÇAISE. Hébrard.

SECRÉTARIAT-GÉNÉRAL DE LA PRÉSIDENCE DU SÉNAT.

MM. Sorel (Albert), ✲, *secrétaire-général;* Didier, *sous-chef.*

CABINET DU PRÉSIDENT : M. Lebon, ✲, *chef du cabinet*; M. Leleux, *chef-adjoint.*

DOMICILES DES SÉNATEURS DU NORD, A PARIS.

Sénateurs inamovibles.

M. CORNE, rue d'Assas, 76.
M. KOLB-BERNARD, rue de Tournon, 14.
M. PAJOT, rue de Rennes, 93
M. TESTELIN, rue d'Amsterdam, 36.
M. THÉRY, rue de Rennes, 93.
M. WALLON, Quai Conti, 25.

Sénateurs élus par le Département.

M. le général FAIDHERBE, au Palais de la Légion d'Honneur.
M. C. FOURNIER, rue de l'Odéon, 20.
M. MASSIET DU BIEST, rue du Four-St-Germain, 53.
M. MERLIN, rue d'Assas, 15.
M. N....

Chambre des Députés.

La Chambre des députés se compose de 633 membres élus conformément à la loi du 30 novembre 1875, par le suffrage universel.

BUREAU DE LA CHAMBRE.

Président : M. H. Brisson.

Vice-Présidents : MM. Philippoteaux, Lepère, Carnot, Spuller.

Questeurs : MM. Madier de Montjau, Margaine, Nadaud.

Secrétaires : MM. Armez, Adrien Bastid, Bizarelli, Charmes (Francis), Jullien, Riotteau, De La Billiais, Bénazet.

Liste alphabétique de Messieurs les Députés.

Achard, *Gironde* ; d'Aillières, *Sarthe ;* Alicot, *Hautes-Pyrén.* ; Allain-Targé, *Seine* ; Amagat, *Cantal* ; Ancel, *Mayenne* ; Andrieux, *Rhône* ; Ansart, *Pas-de-Calais*, Arène, *Corse* ; Armez, *Côtes-du-Nord ;* Arnoult, *Finistère ;* Audiffred, *Loire.*

Bacquias, *Aube ;* Baïhaut, *Haute-Saône ;* Ballue, *Rhône* ; Baltet, *Aube* ; Bansard des Bois, *Orne ;* Barbedette, *Charente-Inférieure ;* Barodet, *Seine* ; Bastid, *Cantal* ; Baudry-d'Asson, (de) *Vendée ;* Bavoux, *Jura* ; Beauquier, *Doubs* ; Bel, *Savoie ;* Bélizal (Vte de) *Côtes-du-Nord* ; Belle, *Indre-et-Loire* ; Bellot, *Cher* ; Bélon, *Lozère* ; Bénazet, *Indre* ; Benoist, *Maine-et-Loire ;* Bergerot, *Nord ;* Bernard, *Doubs ;* Bernard, *Nord ;* Bernier, *Loiret ;* Bernot, *Somme ;* P. Bert, *Yonne ;* Bertholon, *Loire ;* Bienvenu, *Vendée* ; Billiais (de la), *Loire-Inférieure* ; Bischoffsheim, *Alpes-Maritimes* ; Bisseuil, *Charente-Inférieure* ; Bizarelli, *Drôme* ; Bizot de Fonteny, *Haute-Marne ;* Blanc Pierre *Savoie* ; Blancsubé, *Cochinchine* ; Blandin, *Marne ;* Blin de Bourdon (vte), *Somme* ; Boissy d'Anglas (bon), *Ardèche ;* Bontoux, *Basses-Alpes* ; Borriglione, *Alpes-Maritimes* ; Boucau, *Landes ;* Bouchet, *Bouches-du-Rhône ;* Boudeville, *Oise ;* Bougues, *Haute-Garonne* ; Boulliez-Bridou, *Pas-de-Calais ;* Boulard, *Cher ;* Bourgeois, *Vendée* ; Bourneville, *Seine ;* Bourrillon, *Lozère* ; Bousquet, *Gard*, Bouteille, *Basses-Alpes*, Bouthier de Rochefort, *Saône-et-Loire*, Bovier-Lapierre, *Isère* ; Boyer, *Gard* ; Boysset, *Saône-et-Loire* ; Brame, *Nord* ; Brelay, *Seine* ; Bresson, *Vosges* ; Brialou, *Rhône* ; Briens, *Manche* ; Brice, *Ille-et-Vilaine* ; Brierre, *Loiret* ; Brisson, *Seine* ; Brossard, *Loire* ; Brousse, *Pyrénées-Orientales* ; Brugère, *Dordogne* ; Brugnot, *Vosges* ; Bru-

neau, *Mayenne*; Bully, *Eure*; Bury, *Maine-et-Loire*; Buvignier, *Meuse*; Buyat, *Isère*.

Cadet, *Seine*; Caduc, *Gironde*; Calla, *Seine*; Camescasse, *Finistère*; Cantagrel, *Seine*; Carette, *Somme*; Carnot (Sadi), *Côtes-d'Or*; Carret, *Savoie*; Casimir-Perrier, *Aube*; Casimir-Perrier (Paul), *Seine-Inférieure*; Casse, *Seine*; Cassou, *Basses-Pyrénées*; Caurant, *Finistère*; Cavaignac, *Sarthe*; Cavalié, *Tarn*; Cayrade, *Aveyron*; Cazauvieilh, *Gironde*; Caze, *Haute-Garonne*; Cazeaux, *Hautes-Pyrénées*; Chabrié, *Tarn-et-Garonne*; Chaix, *Hautes-Alpes*; Chantemille, *Allier*; Charmes, *Cantal*; Chauveau, *Oise*; Chavanne (Marius), *Loire*; Chavanne, *Rhône*; Chavoix, *Dordogne*; Chenau, *Cher*; Chevandier, *Drôme*; Chevreau (Léon) *Oise*; Choiseul (Horace de), *Seine-et-Marne*; Christophle, *Orne*; Cibiel, *Aveyron*; Cirier, *Nord*; Clémenceau, *Seine*; Cochery, *Loiret*; Codet, *Haute-Vienne*; Colbert-Laplace (c^te^ Jean de), *Calvados*; Compayré, *Tarn*; Constans, *Haute-Garonne*; Corentin Guyho, *Finistère*; Corneau, *Ardennes* Cornudet, *Creuse*; Costes, *Puy-de-Dôme*; Courmeaux, *Marne*; Couturier, *Isère*.

Danelle-Bernardin, *Haute-Marne*, Datas, *Allier*; Daumas, *Var*; Dautresme, *Seine-Inférieure*; David Jean, *Gers*; David, *Indre*; Daynaud, *Gers*; Debuchy, *Nord*; Delafosse, *Calvados*; Delattre, *Seine*; Deluns-Montaud, *Lot et-Garonne*; Demarcay (baron), *Vienne*; Deniau, *Loir-et-Cher*; Deproge, *Martinique*; Deroyer, *Côtes-du-Nord*; Descamps, *Gers*; Desmons, *Gard*; Desmoutiers, *Nord*; Desprez, *Pas-de-Calais*; Dessoliers, *Oran*; Desson de Saint-Aignan, (vic^te^), *Seine-Inférieure*; Dethomas, *Seine-et-Marne*; Dethou, *Yonne*; Devade, *Loiret*; Develle, *Eure*; Develle, *Meuse*; Devès, *Hautes-Pyrénées* Devic, *Aveyron*; Dieu, *Somme*; Donnet, *Haute-Vienne*, Douville-Maillefeu (C^te^ de) *Somme*; Dréolle, *Gironde*; Dreux, *Eure-et-Loir*; Dreyfus, *Seine-et-Oise*; Drumel, *Ardennes*; Du Bodan, *Morbihan*; Dubois, *Côte-d'Or*; Dubost, *Isère*; Duchasseint, *Puy-de-Dôme*; Duchesné-Fournet, *Calvados*; Duclaud, *Charente*; Ducroz, *H^te^-Savoie*; Dufour (baron), *Lot*; Duportal, *Haute-Garonne*; Durand, *Ille-et-Vilaine*; Dureau de Vaulcomte, *la Réunion*; Durfort de Civrac (comte de), *Maine-et-Loire*; Durieu, *Cantal*; Dusolier, *Dordogne*; Dutailly, *Haute-Marne*; Duval, *Haute-Savoie*; Duvaux, *Meurthe-et-Moselle*; Duvivier, *Seine-Inférieure*.

Escande, *Dordogne*; Escanyé, *Pyrénées-Orientales*; Eschasseriaux, (baron,) *Charente-Inférieure*; Esnault, *Calvados*; Espeuilles, (comte d') *Nièvre*; Etienne, *Oran*; Even, (de Lannion) *Côtes-du-Nord*.

Fabre, *Aveyron*; Fallières, *Lot-et-Garonne*; Fanien, *Pas-de-Calais*; Farcy, *Seine*; Faure Hippolyte, *Marne*; Faure Félix, *Seine-Inférieure*; Fauré, *Gers*; Féau, *Seine-et-Oise*; Feltre (Duc

de), *Côtes-du-Nord*; Ferrary, *Hautes-Alpes*; Ferry Albert, *Vosges*; Ferry Charles, *Vosges*; Ferry Jules, *Vosges*; Fleury, *Orne*; Floquet, *Pyrénées-Orientales*; Florent-Lefebvre; *Pas-de-Calais*; Folliet, *Haute-Savoie*; Forest, *Seine*; Forné, *Pyrénées-Orientales*; Fougeirol, *Ardèche*; Fouquet, *Aisne*; Fourcand, *Gironde*; Fousset, *Loiret*; Franconie, *Guyane française*; Frébault, *Seine*; Freppel, *Finistère*; Fréry, *Belfort*;

Gagneur, *Jura*; Gaillard, *Puy-de-Dôme*; Gaillard, *Vaucluse*; Galpin, *Sarthe*; Galtier, *Hérault*, Gambon, *Nièvre*; Ganault, *Aisne*; Ganne, *Deux-Sèvres*; Garet, *Basses-Pyrénées*; Garrigat, *Dordogne*; Gasconi, *Sénégal*; Gassier, *Basses-Alpes*; Gatineau, *Eure-et-Loir*; Gaudin, *Loire-Inf.*; Gaudy, *Doubs*; Gautier. *Charente*; Gavini, *Corse*; Gérard (baron), *Calvados*; Germain, Henri, *Ain*; Germain, *Haute-Garonne*; Gerville-Réache. *la Guadeloupe*; Gevelot, *Orne*; Giard, *Nord*; Giguet, *Ain*; Gilliot, *Saône-et-Loire*; Ginoux de Fermon (comte), *Loire-Inférieure*; Girard, *Nord*; Giraud, *Deux-Sèvres*; Girault, *Cher*; Girodet, *Loire*; Girot-Pouzol, *Puy-de Dôme*; Giroud, *Nord*; Goblet, *Somme*; Gomot, *Puy-de-Dome*; Gonidec de Traissan (comte Le), *Ille-et-Vilaine*; Granet, *Bouches-du-Rhône*; Granier de Casagnac (P.), *Gers*; Graux, *Pas-de-Calais*; Graziani, *Corse*; Greppo, *Seine*; Grollier, *Orne*; Gueguen; *Finistère*; Guichard, *Yonne*; Guillemin, *Nord*; Guillot, *Isère*; Guilloutet (de), *Landes*; Guyot (Paul), *Marne*;

Haëntjens, *Sarthe*; Hamille, *Pas-de-Calais*; Hémon, *Finistère*; Henry, *Calvados*; Herault, *Vienne*; Hérédia, (de) *Seine*; Hérisson, *Nièvre*; Hérisson, *Seine*; Horteur, *Savoie*; Hovius, *Ille-et-Vilaine*; Hugot, *Côte-d'Or*; Hugues, *Bouches-du-Rhône*; Hurard, *la Martinique*.

Jametel, *Somme*; Janvier de la Motte, *Eure*; Janzé (le baron) *Côtes-du-Nord*; Joigneaux, *Côte-d'Or*; Jolibois, *Charente-Inférieure*; Joubert, *Indre-et-Loire*; Journault, *Seine-et-Oise*, Jouve, *Haute-Loire*; Juigné (Comte de), *Loire-Inférieure*; Jullien, *Loir-et-Cher*.

Kergorlay (comte de) *Haute-Loire*: Kermenguy (vicomte de), *Finistère*;

La Bassetière (de) *Vendée*; Labat, *Basses-Pyrénées*; Labussière, *Allier*; Labuze, *Haute-Vienne*; Lacôte *Creuse*; Lacretelle (de), *Saône-et-Loire*; Lacroix, *Seine*; Ladoucette (Etienne de), *Ardennes*; Laffitte Lajoannenque (de), *Lot-et-Garonne*; Lafont, *Seine*; La Forge (Anatole de) *Seine*; Lagrange, *Rhône*; Laguerre, *Vaucluse*; Laisant, *Loire-Inférieure*; Lalande, *Gironde*; Lalanne, *Gironde*; Lannessan (de) *Seine*; Langlois, *Seine-et-Oise*; Lanjuinais, (comte de) *Morbihan*; Laporte, *Nièvre*; Laporte (de) *Deux-Sèvres*; Largentaye (de) *Côtes-du-Nord*; Lariboissière (Cte), *Ille-et Vilaine*; La Rochefoucault duc de Bisaccia, *Sarthe*;

La Rochejaquelein (marquis de) *Deux-Sèvres* ; Laroche-Joubert, *Charente* ; La Rochette , (Ernest de), *Loire-Inférieure*; Laroze *Gironde* ; Lesbaysses, *Ariège* ; Lasserre, *Tarn-et-Garonne* ; Latour, *Haute-Garonne ;* Latrade, *Corrèze* ; Laurençon , *Hautes-Alpes* ; Lavergne , *Tarn* ; La vieille, *Manche* ; Laville, *Puy de-Dôme* ; Lebaudy, *Seine - et - Oise* ; Le Cherbonnier, *Corrèze* ; Lechevallier, *Seine Inférieure* : Le Comte, *Mayenne* ; Leconte , *Indre* ; Lefebvre , *Seine - et - Marne* ; Lefebvre-du Prey, *Pas-de-Calais* ; Lefevre, *Seine :* Leglise, *Landes* ; Legrand (Arthur), *Manche* ; Legrand (Pierre), *Nord* ; Lelièvre, *Jura* ; Lenient, *S.-et-Marne* ; Léon (Prince de), *Morbihan* ; Lepère, *Yonne* ; Leporché , *Sarthe* ; Le Provost de Launay, *Côtes-du-Nord* ; Leroux *Vendée* ; Leroy , *Côte - d'Or* ; Lesguillier, *Aisne* ; Letellier, *Alger* ; Levavasseur, *Oise* ; Lévêque, *Côte-d'Or* ; Levert, *Pas-de-Calais* ; Levet, *Loire* ; Leydet, *Bouches-du-Rhône* ; Liouville , *Meuse* : Lockroy, *Seine* ; Logerotte, *Saône-et-Loire* ; Lombard, *Jura* ; Loranchet, *Saône-et-Loire* ; Lorois , *Morbihan* ; Loubet , *Drôme* ; Loustalot, *Landes* ;

Mackau (Baron de), *Orne* ; Madier de Montjau , *Drôme* ; Mahy (de), *La Réunion* ; Maigne , *Haute-Loire* ; Maillé (d'Angers), *Maine-et-Loire* ; Comte de Maillié, *Maine-et-Loire* ; Malartre, *Haute-Loire* ; Malézieux, *Aisne* ; Mallevialle, *Aveyron*, Mangon (Hervé), *Manche* ; Marcère (de), *Nord* ; Marcou, *Aude* ; Maret, *Seine* ; Margaine , *Marne* ; Margue, *Saône-et-Loire* ; Marion , *Isère* ; Marquiset , *Haute-Saône* ; Marrot, *Charente* ; Martin (d'Auray) , *Morbihan* ; Martin-Feuillée , *Ille-et-Vilaine* ; Mas, *Aveyron* ; Massip, *Ariège* ; Masure, *Nord* ; Mathé , *Yonne* ; Mathieu , *Morbihan ;* Mauger , *Calvados* ; Mauguin, *Alger* ; Maunoury , *Eure-et-Loir* ; Maurel , *Var* ; Mayet , *Savoie* ; Maynard de la Claye , *Vendée* ; Maze , *Seine-et-Oise* ; Mazéron, *Creuse* ; Méline, *Vosges* ; Ménard-Dorian, *Hérault* ; Mercier, *Ain* ; Mestreau, *Charente-Inférieure* ; Mézières , *Meurthe-et-Moselle* ; Michou , *Aube* ; Million, *Rhône* ; Mingasson, *Cher* ; Mir , *Aude* ; Montané, *Haute-Garonne* ; Monteilhet , *Rhône* ; Morel , *Manche* ; Mun , (comte Albert de) *Morbihan*, Murat (Comte Joachim), *Lot.*

Nadaud , (Martin), *Creuse* ; Neveux , *Ardennes* ; Noblot , *Meurthe-et-Moselle* ; Noël Parfait , *Eure-et-Loire ;* Noirot , *Haute-Saône.*

Ollivier , *Côtes- du - Nord* ; Ordinaire, *Doubs* ; Ornano (Cunéo d'), *Charente* ; Osmoy , (comte d') *Eure* ; Outters, *Nord* ;

Pagés, *Tarn - et - Garonne* ; Pain, *Vienne* , Papinaud, *Aude* ; Papon , *Eure ;* Parry , *Creuse :* Passy (Frédéric) , *Seine* ; Passy (Louis) *Eure :* Pelisse , *Lozère* ; Pellet, *Gard* ; Pelletan, *Bouches-du-Rhône ;* Pénicaud , *Haute - Vienne ;* Pénières , *Corrèze* ; Péraldi, *Corse* ; Périgois, *Indre* ; Périn , *Haute-Vienne ;* Perras , *Rhône ;* Petitbien , *Meurthe-et-Moselle* ; Peulevey, *Seine-Inférieure* ; Peytral , *Bouches-du-Rhône ;* Philippe (Jules) *Haute-Savoie ;* Philippoteaux, *Ardennes ;*

Picard, (Arthur) ; *Basses-Alpes*; Pierre , Alype, *Inde-française* ; Pieyre, *Gard* ; Pinault, *Ille-et-Vilaine;* Plantié, *Basses-Pyrénés*: Plessier , *Seine-et-Marne ;* Plichon, *Nord ;* Pochon, *Ain*; Ponlevoy (Frogier de) *Vosges ;* Poujade, *Vaucluse*; Poulet, *Var*; Pradal *Ardèche* ; Pradal, *Ardèche* ; Pradet-Balade. *Basses-Pyrénées*; Pradon. *Ain* ; Prax-Paris, *Tarn-et-Garonne ;* Préverand, *Allier*; Antonin Proust, *Deux-Sèvres.*

Rameau, *Seine-et-Oise ;* Ranc, *Seine ;* Raspail, *Seine ;* Rathier, *Yonne ;* Rauline , *Manche ;* Raynal , *Gironde*; Récipon, *Alpes-Maritimes* ; Regnault, *Manche* ; Reille, (baron) *Tarn ;* Remoiville, *Seine et-Oise*; Renault, *Alpes-Maritimes* ; Renault - Morlière , *Mayenne* ; Révillon, (Tony) , *Seine* ; Rey , *Basse - Pyrénées* ; Reymond , *Loire* ; Reyneau , *Saône-et-Loire ;* Ribot , *Pas-de-Calais*; Richard , *Drôme*; Ringuier, *Aisne*; Riotteau, *Manche ;* Rivet, *Isère* ; Rivière , *Indre-et-Loire* ; Robert, *Oise* ; Roche , *Charente - Inférieure* ; Roche , *Var* ; Rodat , *Aveyron* ; Roger , *Dordogne ;* Roque (de Fillol) , *Seine*; Roquet, *Allier* ; Rotours (des) *Nord* ; Roudier, *Gironde* ; Rougé, *Aude*; Rousseau , *Finistère*; Rouvier. *Bouches-du-Rhône;* Roy de Loulay , *Charente-Inférieure ;* Royer , *Meuse* ; Roys (marquis de), *Aube;* Rozières, *Lot*; Saint - Martin (de) *Indre ;* Saint-Martin, *Vaucluse*; Saint-Prix, *Ardèche*; Saint - Romme, *Isère ;* Salis , *Hérault* ; Saudrique, *Aisne* ; Salomon , *Vienne ;* Sarlat , *La Guadeloupe* ; Sarrette, *Lot-et-Garonne ;* Sarrien, *Saône-et-Loire ;* Scrépel, *Nord ;* Sentenac, *Ariège*; Serph, *Vienne;* Silhol, *Gard*; Simon, *Loire-Inférieure;* Simonnet, *Allier;* Soland (de) *Maine-et-Loire;* Sonnier (de), *Loir-et-Cher* ; Soubeyran (baron de), *Vienne ;* Souchu-Servinière , *Mayenne ;* Sourigues ; *Landes* ; Soustre, *Basses-Alpes* ; Spuller, *Seine ;* Steeg, *Gironde*;

Talandier , *Seine* ; Tallon (Alfred), *Puy- de Dôme* ; Tarbouriech, *Hérault*; Tassin, *Loir-et-Cher ;* Ténot, *Hautes-Pyrénées*; Terves (de) *Maine-et-Loire*; Tézenas, *Aube ;* Theulier , *Dordogne*; Thiessé, *Seine-Inférieure;* Thirion-Montauban, *Dordogne ;* Thoinet de la Turmelière, *Loire-Inférieure* ; Thomas , *Marne ;* Thomas (Frédéric) , *Tarn* ; Thompson, *Constantine*; Tondu, *Ain*; Toulet , *Somme*; Treille , *Constantine* ; Trouard - Riolle , *Seine-Inférieure*; Truelle, *Eure-et-Loir*; Trystram, *Nord*; Turigny, *Nièvre*; Turquet, *Aisne.*

Vachal, *Corrèze* ; Vacher, *Corrèze*; Valon (de) *Lot*; Vaschalde, *Ardèche*, Vermond, *Seine-et-Oise;* Vernhes , *Hérault* ; Vernière , *Hérault*; Versigny, *Haute-Saône*; Vielfaure, *Ardèche*; Viette, *Doubs*; Vignancour , *Basses-Pyrénées* , Villain, *Aisne*; Villeneuve. *Seine*; Villiers, *Finistère*; Viox, *Meurthe-et-Moselle*;

Waddington, *Seine-Inférieure*; Waldeck-Rousseau, *Ille - et - Vilaine* ; Wilson, *Indre-et-Loir*

Nous donnons ci-après les noms de MM. les membres de la Chambre des députés par département.

Ain. MM. Tondu, Pradon, Mercier, Germain, Pochon, Giguet.

Aisne Ganault, Fouquet, Lesguiller, Villain, Malézieux, Ringuier, Turquet, Sandrique.

Allier. Datas, Labussière, Chantemille, Simonnet, Roquet, Préveraud.

Alpes (Basses). Soustre, Gassier, Arthur Picard, Bouteille, Bontoux.

Alpes (Hautes). Chaix, Laurençon, Ferrary,

Alpes-Maritimes. Borriglione, Bischoffsheim, Rénault, Recipon.

Ardèche. Pradal, Vieilfaure, Vaschalde, Saint-Prix, baron Boissy-d'Anglas, Feugeirol.

Ardennes. Corneau, Drumel, Neveux, Philippoteaux, baron de Ladoucette.

Ariège. Massip, Lasbaysses, Sentenac.

Aube. Bacquias, Baltet, Tézenas, comte de Roys, Michou, Casimir Périer.

Aude. Marcou, Mir, Rougé, Papinaud.

Aveyron. Fabre, Rodat, Devic, Mas, Mallevialle, Cibiel, Cayrade.

Bouches-du-Rhône. Peytral, Hugues, Rouvier, Bouchet, Pelletan, Granet, Leydet.

Calvados. Henry, Mauger, baron Gérard, Esnault, comte de Colbert, Laplace (Jean), Duchesne, Delafosse.

Cantal. Bastid, Durieu, Charmes, Amagat.

Charente. Laroche-Joubert, Marrot, Ornano (Cunéo d') Duclaud. Gantier, N....

Charente-Inférieure. Barbedette, baron Eschassériaux, Mestreau, Bisseuil, Jolibois, Roy de Loulay fils, Roche.

Cher. Chéneau, Boulard, Girault, Bellot, Mingasson.

Corrèze. Vachal, Vacher, Le Cherbonnier, Latrade, Pénières.

Corse. Péraldi, Gavini, Graziani, Bartoli, Arène.

Côte-d'Or. Dubois, Lévêque, Joigneaux, Sadi-Carnot, Leroy, Hugot.

Côtes-du-Nord. Armez, vicomte de Bélizal, de Largentaye, Ollivier, duc de Feltre, Le Provost de Launay, Even (de Lannion), b^on^ de Janzé, Déroyer.

Creuse. Lacôte, Nadaud, Parry, Mazeron, Cornudet.

Dordogne. Theulier, Chavoix, Garrigat, Thirion-Montauban, Dusolier, Brugère, Roger, Escande.

Doubs. Beauquier, Gaudy, Bernard, Victte, Ordinaire.

Drôme. Madier de Montjau, Bizarelli, Chevandier, Loubet, Richard.

Eure. Bully, Papon, Passy, Janvier de la Motte, Develle, comte d'Osmoy.

Eure-et-Loir. Noël Parfait, Maunoury, Dreux, Gatineau, Truelle.

Finistère. Hémon, Arnoult, Camescasse, Villiers, Freppel, Caurant, Gueguen, Rousseau, vicomte de Kermenguy, Corentin-Guyho.

Gard. Boyer, Bousquet, Desmons, Silhol, Pellet, Pieyre.

Garonne (Haute). Constans, Duportal, Montané, Germain, Bougues, Latour, Caze.

Gers. David, Daynaud, Descamps, Fauré, Granier de Cassagnac (Paul).

Gironde. Achard, Fourcand, Steeg, Raynal, Cazauvieilh, Laroze, Dréolle, Caduc, Lalande, Roudier, Lalanne,

Hérault. Ménard - Dorian, Salis, Vernhes, Tarbouriech, Vernière, Galtier.

Ille-et-Vilaine. Waldeck - Rousseau, Martin - Feuillée, comte de Lariboisière, Pinault, Brice, Hovius, Durand, le comte de Gonidec de Traissan.

Indre. Périgois, David, Benazet, Leconte, De Saint-Martin.

Indre-et-Loire. Belle, Rivière, Joubert, Wilson.

Isère. Bovier-Lapierre, Guillot, Dubost, Marion, Saint-Romme, Buyat, Couturier, Rivet.

Jura. Lelièvre, Lombard, Gagneur, Bavoux.

Landes. De Guilloutet, Boucau, Loustalot, Léglise, Sourigues.

Loir et Cher. Deniau, Tassin, Julien, De Sonnier.

Loire. Bertholon, Girodet, Chavanne, Levet, Reymond, Audiffred, Brossard.

Loire (Haute), Jouve, comte de Kergorlay, Maigne, Malartre.

Loire - Inférieure. Laisant, Gaudin, Biliais (De La) Thoinnet de la Turmelière, Ginoux de Fermon (comte), Juigné (Comte de), Simon, De La Rochette.

Loiret. Fousset, Bernier, Devade, Cochery, Brierre.

Lot. Murat (comte de), De Valon, Rozières, Dufour (baron)

Lot et Garonne. De Laffite De La Joannenque, Deluns - Montaud, Fallières, Sarrette.

Lozère. Bourrillon, Belon, Pelisse.

Maine-et-Loire. De Soland, Maillé, Benoist, comte de Maillé, comte de Durfort de Civrac, Bury, de Terves.

Manche. Rauline, Morel, Riotteau, La Vieille, Regnault, Legrand, Mangon (Hervé), Briens.

Marne. Faure, Blandin, Courmeaux, Thomas, Margaine, P. Guyot.

Marne (Haute) Dutailly, Bizot de Fonteny, Danelle-Bernardin.

Mayenne. Souchu - Servinière, Lecomte, Ancel, Renault-Morlière, Bruneau.

Meurthe-et-Moselle. Duvaux, Mézières, Viox, Petitbien, Noblot.

Meuse Develle, Liouville, Royer, Buvignier.

Morbihan. Du Bodan, Lorois, Mathieu, Martin (d'Auray), Cte de Lanjuinais, comte de Mun, Prince de Léon.

Nièvre. Laporte, Turigny, comte d'Espeuilles, Hérisson, Gambon.

Nord [1]. P. Legrand, Masure, Scrépel, Des Rotours, Brame, Debuchy, Guillemin, de Marcère, Bernard, Cirier, Giroud, Desmoutiers, Trystram, Bergerot Outters, Plichon, Girard, Giard.

Oise. Boudeville, Chevreau, Le Vavasseur, Robert, Chauveau (Franck).

Orne. Grollier, baron de Mackau, Christophle, Gévelot, Bansard des Bois, Fleury.

Pas-de-Calais. — Bouilliez-Bridou, Florent-Lefebvre, Fa-

(1) Adresses des députés du Nord, à Paris, page 16

nien, Desprez, Ansart, Ribot, Hamille, Lefebvre du Prey, Levert, Graux.

Puy-de-Dôme. Tallon, Costes, Girot-Pouzol, Gomot, Laville, Duchasseint, Gaillard.

Pyrénées (*Basses*), Garet, Cassou, Plantié, Labat, Pradet-Balade, Rey, Vignancour.

Pyrénées (*Hautes*). Cazeaux, Tenot, Alicot, Devès.

Pyrénées-Orientales. Brousse, Forné, Escanyé, Floquet.

Rhin (*Haut*) Fréry.

Rhône. Ballue, Chavanne, Andrieux, Perras, Lagrange, Million, Bralou, Monteilhet.

Saône (*Haute*). Noirot, Versigny, Baïhaut, Marquiset.

Saône-et-Loire. Margue, de Lacretelle, Gilliot, Reyneau, Boysset, Bouthier de Rochefort, Sarrien, Loranchet, Logerotte.

Sarthe Leporché, Haëntjens, Galpin, de la Rochefoucauld duc de Bisaccia, d'Aillières, Cavaignac

Savoie. Bel, Blanc, Mayet, Horteur, Carrey.

Savoie (*Haute*). Philippe, Ducroz, Folliet, Duval.

Seine. Tirard, Brelay, Spuller, Barodet, Bourneville, de Lanessan, Hérisson, Frébault, Passy, De La Forge, Ranc, Lefebvre, Brisson, Cadet, Lockroy, Greppo, Cantagrel, Casse, Farcy, Calla, de Heredia, Maret, Allain-Targé, Lacroix, Révillon Tony, Delattre, Villeneuve, Roque (de Fillot), Raspail, Talandier, Lafont, Clémenceau.

Seine-Inférieure. Duvivier, Dautresme, Waddington, Trouard-Riolle, Peulevey, Casimir Périer, Faure, Thiesse, Lechevalier, Desson de Saint-Aignan (Vte) N....

Seine-et-Marne. De Choiseul Plessier, Lefebvre, Dethomas, Lenient.

Seine-et-Oise. Journault, Maze, Rameau, Remoiville, Féau. Lebaudy, Vermond, Langlois, Dreyfus.

Sèvres (*Deux-*). Proust, de La Porte, Marquis de la Rochejaquelin, Giraud, Ganne.

Somme. Goblet, Dieu, Carette, comte de Douville-Maillefeu, vicomte Blin de Bourdon, Jametel, Bernot, Toulet.

Tarn. Cavalié Thomas, Baron Reille, Lavergne, Compayré.

Tarn-et-Garonne. Prax-Paris, Pagès, Lasserre, Chabrié.

Var. Roche, Daumas, Maurel, Marius Poulet.

Vaucluse. Saint-Martin, Poujade, Gaillard, Laguerre.

Vendée. Maynard de la Claye, Bourgeois, Bienvenu, Le Roux (Paul), de la Bassetière, Baudry-d'Asson (de).

Vienne. Salomon, Pain, Hérault, Serph (Gusman), baron de Soubeyran, baron Demarçay.

Vienne (*Haute*). G. Périn, Pénicaud, Labuze, Donnet, Codet.

Vosges. Brugnot, Ferry (Ch.), Bresson, Ponlevoy (Frogier de), Méline, Ferry (Jules), Ferry (A.)

Yonne. Lepère, Bert (Paul), Germain Mathé, Dethou, Guichard, Rathier.

Algérie. Letellier, Mauguin, Thomson, Etienne, Dessoliers, Treille.

Colonie. Gerville-Réache, Sarlat, Pierre Alype, Dureau de Vaulcomte, De Mahy, Franconie, Hurard, Deproge, Gasconi, Blancsubé.

SECRÉTARIAT-GÉNÉRAL DE LA PRÉSIDENCE DE LA CHAMBRE.

MM. Poudra, O. ✲, *Secrétaire-Général*; — Garreaud, ✲, *Sous-Chef*; — Pierre, *Secrétaire-Rédacteur*; — Lefebvre, *Commis principal.*

DOMICILES DES DÉPUTÉS DU NORD, A PARIS.

AVESNES. — 1re circonscription. — *Cantons d'Avesnes Sud et Nord, Landrecies, Solre-le-Château, Trélon*: M. Guillemin, rue de l'Estrapade, 15. — 2e circonscription. — *Cantons de Bavai, Berlaimont, Maubeuge, Le Quesnoy Est et Ouest*: M. de Marcère, rue Montaigne, 23.

CAMBRAI. — 1re circonscription — *Cantons de Cambrai Est et Ouest, Carnières, Marcoing*: M. Bernard, Boulevard St-Germain, 215 bis. — 2e circonscription. — *Cantons du Câteau, Clary, Solesmes*: M. Cirier, rue de l'Université, 35.

DOUAI. — 1re circonscription. — *Cantons de Douai Nord, Ouest et Sud*: M. Giroud, rue Servandoni, 23. — 2e circonscription. — *Cantons d'Arleux, Marchiennes, Orchies*: M. Desmoutiers, rue Jacob, 29.

DUNKERQUE. — 1re circonscription. — *Cantons de Dunkerque Est et Ouest, Gravelines*: M. Trystram, rue de Rennes, 95. — 2e circonscription. — *Cantons de Bergues, Bourbourg, Hondschoote, Wormhoudt*: M. Bergerot, rue de Ponthieu, 8.

HAZEBROUCK. — *Cantons de Cassel, Hazebrouck Nord et Sud, Steenvoorde*: M. Outters, rue de la Perle, 5. — 2e circonscription. — *Cantons de Bailleul-Nord-Est et Sud-Ouest, Merville*: M. Plichon, rue de Lisbonne, 2.

LILLE. — 1re circonscription. — *Cantons de Lille Nord-Est et Ouest*: M. Pierre Legrand, rue Tronchet, 13. — 2e circonscription. — *Cantons de Lille Sud-Est et Sud-Ouest*: M. Masure, rue Godot-de-Mauroi, 35. — 3e circonscription. — *Cantons de Roubaix-Est et Ouest*: M. Scrépel, rue Montmartre, 132. — 4e circonscription. — *Cantons d'Armentières, La Bassée, Haubourdin, Quesnoy-sur-Deûle*: M. Des Rotours, rue de l'Université, 29. — 5e circonscription. — *Cantons de Gysoing, Lannoy, Pont-à-Marcq, Seclin*: M. G. Brame, rue Tronchet, 25. — 6e circonscription. — *Cantons de Tourcoing-Nord et Sud*: M. Debuchy, rue du Départ, 1.

VALENCIENNES. — 1re circonscription. — *Cantons de Valenciennes-Nord, Est et Sud*: M. Giard, boulevard Saint-Germain, 181. — 2e circonscription. — *Cantons de Bouchain, Condé, Saint-Amand* (rive droite et rive gauche): M. A. Girard, rue de Rome, 68.

Conseil d'Etat.

Constitué par la loi du 13 juillet 1879.

Conformément à l'article 4, paragraphe 4, de la loi précitée, un décret en date du 2 août 1879 a déterminé l'ordre intérieur des travaux du Conseil, la répartition des affaires entre les sections, la nature des affaires qui devront être portées à l'Assemblée générale, le mode de roulement des membres entre les sections et les mesures d'exécution non prévues par la loi.

Composition des sections du Conseil d'État.

Section de législation, de la justice et des affaires étrangères. — M. Charles Ballot, *Président.* — *Conseillers d'Etat en service ordinaire*: MM. Courcelle, Seneuil, Victor Chauffour, Paul Dupré, Colonna Ceccaldi, Camille Sée. — *Conseillers d'Etat en service extraordinaire*: MM. Jacquin, Billot.— *Maîtres des requêtes* : MM. Paul Boiteau, Léon Béquet, Brossard-Marsillac. — *Auditeurs de 1re classe*: MM. Bize, Gueret Desnoyers. — *Auditeurs de 2e classe* : MM. Wolski, Morlot. — *Secrétaire* : M. Salin.

Section du contentieux. — M Laferrière, *Président. Conseillers d'Etat*: MM. Lamé-Fleury, Bertout, Braun, Tétreau, Georges Coulon, Chabrol. — *Conseillers d'Etat désignés pour faire partie de l'Assemblée publique du Conseil d'Etat statuant au Contentieux.* — *Président de section*, M. Collet. — *Conseillers d'Etat* : MM. Du Mesnil, Chauchat, colonel Mojon, Colonna-Ceccaldi, Camille Sée, Paul Dislère, Alfred Picard. — *Maîtres des requêtes* : MM. Mayniel, Mathéus, Gervais de Rouville, Gauwain, Georges Bousquet, Abel Flourens, Dédebat, Jagerschmidt. — *Commissaires du gouvernement* : MM. Gomel, Le Vavasseur de Précourt, Marguerie, Chante-Grellet. — *Auditeurs de 1re classe* : MM. Baudenet, Vandal, Saint-Paul, de Mouy. — *Auditeurs de 2e classe* : MM. Villetard de Prunières, Labiche, Bénac, Quennec, Guillemin, Romieu, Menant, Simon, Tardit. — *Secrétaire* : M. Caille.

Section de l'intérieur, des cultes, de l'instruction publique et des beaux arts. — M. Collet, *président* — *Conseillers d'Etat en service ordinaire*: MM. Castagnary, du Mesnil, Hippolyte Duboy, Flourens, Roussel. *Conseillers d'Etat en service extraordinaire* : MM. Gilbert Le Guay, Dumont, Zévort.— *Maîtres des requêtes* : MM. Vacherot, de Salverte, Francisque Bonthoux, Hébrard de Villeneuve, Valabrègne. — *Auditeurs de 1re classe* : MM. Sevène, Mourier. — *Auditeurs de 2me classe* : MM. Blondot, Cottu, Dubief, Carré. — *Secrétaire* : M. De Gislain.

Section des finances, des postes et télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies. — M. le contrôleur général de l'Administralion de l'armée Blondeau, *président*. — *Conseillers d'Etat en service ordinaire* : MM. le vice-amiral Bourgeois,

Gougeard, Hély d'Oissel, Albert Delmas, le colonel Mojon, Paul Dislère. — *Conseillers d'Etat en service extraordinaire* : MM. Dufrayer, Lecler, Ambaud, général Ferron, Fournier, Pallain, Gay, de Panafieu. — *Maîtres des requêtes* : MM. de Richemont, Marques di Braga Vergé, Camille Lyon, Léon Grévy. — *Auditeurs de 1re classe* : MM. Marcel, Ducos. — *Auditeurs de 2me classe* : MM. Turrel, Grenier, Duclos. — *Secrétaire* : M. Jamet.

Section des travaux publics, de l'agriculture et du commerce. — M. Berger, *président*. — *Conseillers d'État en service ordinaire* : MM. Dunoyer, Chauchat, Alfred Picard, capitaine de vaisseau, Gougeard. — *Conseillers d'Etat en service extraordinaire* : MM. Tisserand, Girard, Cendre, Bellot. — *Maîtres des requêtes* : MM. Fabas, Cotelle, Camille Krantz, Bérard-Varagnac, Bailly. — *Auditeurs de 1re classe* : MM. Auburtin, Colson. — *Auditeurs de 2me classe* : MM. de Loménie, Manégat. — *secrétaire* : M. Delabarre.

BUREAU DE L'ASSISTANCE JUDICIAIRE PRÈS LE CONSEIL D'ÉTAT.

MM. Rigaud, ✲, *président*; Bidoire, Collin, ✲, administrateurs de l'enregistrement et des domaines; Geraud, ✲, directeur de l'enregistrement et du timbre; Griolet, ✲; Housset, ✲. Lesur; Caillé, ✲, secrétaire du contentieux, *secrétaire-délégué*.

Tout pourvoi au Conseil doit être formé dans les trois mois de la notification de la décision ou de l'arrêté attaqué. Il ne peut être introduit que par le ministère d'un avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, conformément au décret du 22 juillet 1806.

Il n'y a d'exception que pour :

1° Les recours pour incompétence ou excès de pouvoirs formés en en vertu des lois des 7-14 octobre 1790 et 24 mai 1872 (art. 9).

2° Les recours en matière de pension.

Dans les deux cas ci-dessus, les recours peuvent être adressés directement au Conseil d'Etat : ils doivent être transcrits sur papier timbré, soumis au préalable à la formalité d'enregistrement (droit de 46 fr. 88 c. décimes compris) et accompagnés d'une copie authentique de la décision attaquée. (Décret du 2 novembre 1864). La décision qui intervient est passible d'un droit d'enregistrement semblable, dont le paiement est réclamé par l'Administration de l'Enregistrement quand cette décision est rendue.

3° Les pourvois en matière d'élections, qui peuvent être adressés directement au Conseil, en y joignant une copie authentique de l'arrêté attaqué. (*Lois des 5 mai 1855, art. 45 et 31 juillet 1875, art. 16*).

4° Les pourvois en matière de contributions directes ou de taxes assimilées aux contributions directes, qui doivent être transmis par l'intermédiaire du Préfet, transcrits sur papier timbré quand la réclamation porte sur une côte de 30 francs et au-dessus, et accompagnés d'une copie authentique de l'arrêt attaqué ou de la lettre de notification dudit arrêté (*Loi du* 21 *avril* 1832, *art.* 28 *et* 30).

Une circulaire du Ministre des Finances, en date du 23 *février* 1854, *charge le Préfet de faire l'instruction sur le pourvoi et de le transmettre ensuite au Conseil d'Etat*

5° Les recours contre les arrêtés des Conseils de préfecture relatifs aux contraventions dont la répression leur est confiée par la loi, qui peuvent avoir lieu par simple mémoire déposé au secrétariat de la Préfecture ou à la Sous-Préfecture (*Loi du* 21 *juin* 1865, *art.* 12).

6° Les recours relatifs à la police de roulage sont soumis aux mêmes règles que ceux désignés au paragraphe 5°.

7° Les recours pour excès de pouvoirs contre les décisions des commissions départementales, quand elles statuent sur les matières énumérées aux articles 86 et 87 de la loi du 10 août 1871, qui doivent avoir lieu dans le délai de deux mois et peuvent être formés sans frais.

Dans tous les cas, les pourvois peuvent être introduits par un avocat au Conseil d'Etat.

Tribunal des Conflits.

Le tribunal des conflits rétabli par la loi du 24 mai 1872 sur le Conseil d'État qui a remis en vigueur la loi du 4 février 1850, et le règlement du 26 octobre 1849, est chargé de régler les conflits d'attribution qui s'élèvent entre l'autorité administrative et l'autorité judiciaire.

Membres du Tribunal.

MM. le garde des sceaux, ministre de la justice, *président*; Collet, O ✲, présid. de section au Conseil d'État, *vice-président*; Braun, O ✲, Chauffour, conseillers d'État; Merville, O ✲, Demangeat, O ✲, Sallantin, O ✲, conseillers à la Cour de cassation, Berger, O ✲, président de section au Conseil d'État, Accarias, ✲, inspecteur général des facultés de droit; — *Membres suppléants* : MM. Hallays-Dabot, ancien avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, et Veillé, professeur à la faculté de droit.

Commissaires du Gouvernement.

M. Gomel, maître des requêtes au Conseil d'État.
M. Ronjat, ✲, avocat général à la Cour de cassation.

Suppléants.

M. Chante-Grellet, maître des requêtes au Conseil d'État.
M. Roussellier ✲, avocat-général à la Cour de cassation.
Secrétaire : M. Malère, docteur en droit.

MINISTERES.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

M. Jules Ferry, député, *Ministre des Affaires Etrangères, Président du Conseil.*

CABINET DU MINISTRE ET SECRÉTARIAT. — M. Marcel, ✲, *chef*; M. Hanotaux, ✲, *sous-chef.*

SERVICE DU PROTOCOLE. — M. Mollard, O ✲, *ministre plénipotentiaire, faisant fonctions de directeur*;

DIRECTION DES AFFAIRES POLITIQUES ET DU CONTENTIEUX. — M. Bilot, O ✲, *Ministre plénipotentiaire de 1re classe, directeur*; M Nisard, O ✲, *sous-directeur du Nord*; M. Cogordan, ✲, *sous-directeur du Midi et de l'Orient*; M. Millet, ✲, *sous-directeur de l'Amérique*; M. Boutin, ✲, *sous-directeur du contentieux.*

DIRECTION DES AFFAIRES COMMERCIALES ET CONSULAIRES. — M. Clavery, O ✲, *ministre plénipotentiaire, directeur*; M. Blanchart, ✲, *sous-directeur, chef du service du personnel consulaire*; M. Louis, ✲, *sous-directeur des affaires commerciales*; M. Chevrey-Rameau O ✲, *sous-directeur des affaires consulaires*; M. Belliard ✲, *sousdirecteur des affaires de chancellerie.*

DIVISION DES ARCHIVES. — M. Girard de Rialle, ✲, *chef de division.*

DIVISION DES FONDS ET DE LA COMPTABILITÉ. — M. Roger (Henri) ✲, *chef de division.*

MINISTÈRE DE LA JUSTICE ET DES CULTES.

M. Martin Feuillée, député, *Garde des Sceaux, Ministre.*

M. Noiret, député, *Sous-Secrétaire d'Etat.*

CABINET DU MINISTRE. M. Blondot, ✲ *chef.* — M. Manégat, *sous-chef.* — M. Martin-Feuillée, fils, *secrétaire particulier.* — M. Mola, ✲, *chef de bureau.*

DIRECTION DU PERSONNEL. — M. Jacquin, O. ✲, *directeur.* — M. A. Durand, *chef du 1er bureau, Personnel des Cours, Tribunaux, etc.* — M. A. Chéveau, *chef de bureau de l'Algérie.*

DIVISION DE LA COMPTABILITÉ ET DES PENSIONS. — M. Durier, ✲, chef de division.

DIRECTION DES FFAIRES CIVILES ET DU SCEAU. — M. Gonse, ✲, *directeur.*

BUREAU DU SCEAU. — M. Fabrègue, *chef de bureau.*

DIRECTION DES AFFAIRES CRIMINELLES ET DES GRACES. — M. Poux-Franklin, *directeur.*

DIRECTION GÉNÉRALE DES CULTES.

M. Flourens, O ✲, *directeur général.* — 1er bureau: *cabinet du directeur général, affaires réservées et contentieuses.* — 2e bureau: *personnel du clergé, organisation et régime administratif des chapitres, séminaires, cures et succursales.* — 3e bureau: *biens des fabriques, cures et succursales, congrégations, dons et legs, contrôle administratif.* — 4e bureau: *administration temporelle des établissements diocésains, circonscriptions ecclésiastiques, travaux, subventions.* — 5e bureau *édifices diocésains.*

CULTES NON CATHOLIQUES. — M. Eugène Hepp, ✲, *sous-directeur.*

COMPTABILITÉ, BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES. — M. A. de Taillandier, ✲, *chef du service.* — 1er bureau: *opérations centrales, liquidation, ordonnancement.* — 2e bureau: *écritures centrales, tenue des livres, pensions, service du matériel des bureaux.*

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

M. Waldeck-Rousseau, député, *Ministre.*

M. Margue, député, *sous-secrétaire d'Etat.*

CABINET DU MINISTRE. — M. Camille Lyon, *Directeur.*

SECRÉTARIAT PARTICULIER DU MINISTRE. — M. Alfred Foubert, ✲, *chef*; M. Noël, *secrétaire particulier.*

CABINET DU SOUS-SECRÉTAIRE D'ÉTAT. — M. Brunot, *chef du cabinet.*

SERVICES PLACÉS SOUS LES ORDRES IMMÉDIATS DU MINISTRE. — Bureau de la correspondance générale : M. Fleury, O. ✲, *chef.* — Bureau du personnel : M. Doyer, ✲, *chef.* — Bureau des secours généraux : M. Gallo, ✲, *chef.* — Service de la presse : M. Carles, O. ✲, *sous-directeur*, chef du service.

DIRECTION DU SECRÉTARIAT ET DE LA COMPTABILITÉ. — M. Rousseau, O ✲, *directeur.*

SECRÉTARIAT. — 1er Bureau: *Secrétariat.* — 2e bureau: *personnel de l'administration centrale et de l'inspection générale.* — 3e bureau: *Sociétés de secours mutuels.* — 4e bureau: *Etablissements généraux de bienfaisance.*

COMPTABILITÉ. — 1er bureau : M. Corpel, ✲, *chef*, *Opérations et écritures centrales*. — 2e bureau : M. Phellipon, *chef*, *Ordonnancement*. — 3e bureau : M. Tardieu, *chef*, *Comptabilité départementale*. — *Caisse centrale du ministère* : M. Badin, ✲, *caissier*.

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION DÉPARTEMENTALE ET COMMUNALE. — M. Gilbert-Le Guay, C. ✲, *directeur*, *Conseiller d'Etat en service extraordinaire*.

DIVISION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET DÉPARTEMENTALE. — 1er bureau : M. Morgand, ✲, *chef*, *Administration générale*, *élections*, *pensions*. — 2e bureau : M. Lucas, ✲, *chef*, *Administration départementale*. — 3e bureau : M. Payelle, ✲, *chef*, *Aliénés*, *enfants assistés*, *mendicité*.

DIVISION DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE ET HOSPITALIÈRE. — 1er bureau : M. de Roulhac du Maupas, ✲, *chef*, *Administration financière des communes*. — 2e bureau : M. Vauchelet, *chef*, *Contentieux des communes*. — 3e bureau : M. Guillaume, ✲, *chef*, *Voirie urbaine et vicinale*. — 4e bureau : M. Delarge, ✲, *chef*. *Construction et comptabilité des chemins vicinaux*. — 5e bureau : M. de Valbreuze, *chef*, *Hospices communaux*, *bureaux de bienfaisance*, *monts-de-piété*.

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE. — M. Herbette, ✲, *directeur*. — 1er bureau : *Contrôle des dépenses et de la comptabilité* ; *affaires diverses*. — 2e bureau : *Prisons départementales* — 3e bureau : *Maisons centrales de force et de correction et pénitentiers agricoles*. — 4e bureau : *Jeunes détenus*, *patronage de libérés*, *personnel*. — 5e bureau : *Transférements*.

DIRECTION DE LA SURETÉ GÉNÉRALE. — M. Schnerb, ✲. *directeur*. — 1er bureau : *Correspondance politique*. — 2e bureau : *Correspondance personnelle*. — 3e bureau : *Police administrative*. — 4e bureau : *Police spéciale*. — 5e bureau : *Correspondance*, *imprimerie et librairie*.

SERVICE DE L'ALGÉRIE. — M. Delabarre ✲, *chef du service*.

MINISTÈRE DES FINANCES.

M. Tirard, député, *Ministre des finances*.

M. Labuze, député, ✲, *sous-secrétaire d'Etat*.

DIRECTION DU CABINET, DU PERSONNEL ET DU MATÉRIEL. — M. Lanjalley, ✲, *chef du cabinet*.

SOUS-DIRECTION DU PERSONNEL. — M. Alem, *sous-directeur* ; MM. Lemoine, ✲, et Ulry, *chefs des bureaux du personnel*.

SOUS-DIRECTION DES AFFAIRES LÉGISLATIVES, DU MATÉRIEL, DES ARCHIVES ET DU CONTRE-SEING. — M. Lamblin, O. ✲, ✪ A, *sous-directeur*; M. Garnier, ✲, *chef du bureau du matériel, des impressions et des services annexes.*

CABINET DU SOUS-SECRÉTAIRE D'ÉTAT. — M. Déchérac, *chef du cabinet.* — M. Rischmann, O. ✲, *sous-directeur du contrôle du personnel des administrations financières.* — M. Tiphaine, O ✲, *sous-directeur des administrations financières et contre-seing.*

DIRECTION DU CONTENTIEUX, DE L'INSPECTION GÉNÉRALE, DE LA STATISTIQUE ET DE L'ORDONNANCEMENT. — M. Pallain, ✲, *directeur, agent judiciaire du Trésor.*

SERVICE DE L'INSPECTION GÉNÉRALE DES FINANCES. — M. Machart, ✲, *inspecteur des finances, chargé du bureau de l'inspection générale.*

INSPECTEURS GÉNÉRAUX DES FINANCES. — MM. Harmand, O ✲, Tronson du Coudray, O ✲, de Colmont, O ✲, Cavailhon, O ✲, marquis de Marguerite, O ✲, Druilhet, O ✲, Rouget, O ✲, Duparge, O ✲, Jacquême, O ✲, Le Blant, ✲, Brodin, ✲, Bellaigue de Bughas, ✲, Hamot, ✲.

DIRECTION DU MOUVEMENT GÉNÉRAL DES FONDS. — M. Gay, O ✲, *directeur.* — M. Prevost, ✲, *sous-directeur.*

DIRECTION DE LA DETTE INSCRITE. — M. Grimprel, O ✲, *directeur*, M. Gorges, O ✲, *sous-directeur.*

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE. — M. Couder, O ✲, *directeur*; M. A. Lanjalley, *sous-directeur.*

CAISSE CENTRALE DU TRÉSOR PUBLIC. — MM. Chazal, O ✲, *caissier-payeur-central.*

SERVICE DU PAYEUR-CENTRAL DE LA DETTE PUBLIQUE. — M. de Marcillac, O ✲, *payeur-central.*

DIVISION DU CONTRÔLE CENTRAL. — M. de Boisdeffre, O ✲, *contrôleur central du Trésor, chef de division.*

MINISTÈRE DE LA GUERRE.

M. le général de division Campenon, G. O. ✲, *Ministre de la guerre*; M. Casimir Perrier, député, *sous-secrétaire d'Etat.*

CABINET DU MINISTRE. — M. Mourlan, O ✲, *Lieutenant-colonel, chef du cabinet.* — 1er bureau : M. Ray, O ✲, *chef.* — 2e bureau : M. Jeanson, O ✲, *chef.*

CABINET DU SOUS-SECRÉTAIRE D'ÉTAT. — Romanet, ✲, *contrôleur de 1re classe, chef du cabinet.* — Bureau des pensions et secours : M. Béjot, ✲, *chef.*

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL. — MM. Vuillemot, G O ✲, *général de division, chef d'état-major général*; Ferron, O. ✲, *général de brigade, conseiller d'Etat*, et Boudet, C. ✲, *général de brigade, sous-chefs d'état-major général.*

SOUS-DIRECTION DU SERVICE GÉOGRAPHIQUE (Dépôt de la guerre). — M. Perrier, O. ✲, *colonel d'infanterie, membre de l'institut, sous-directeur.*

DIRECTION DU CONTRÔLE. — M. Villaume, O, ✲, *contrôleur général de 2e classe, directeur* — Bureau du contrôle: M. Wideman, ✲, *chef.*

DIRECTION DE LA COMPTABILITÉ ET DU CONTENTIEUX. — M. de Panafieu, O, ✲, *conseiller d'Etat, directeur.* — 1re SOUS-DIRECTION: M. Fieffé de Liévreville ✲, *sous-directeur.* — 2e SOUS-DIRECTION: M. de Beaucourt, O. ✲, *sous-directeur.*

1re DIRECTION, (Infanterie). — M. Boulanger, C ✲, *général de brigade, directeur*; M. Tramond, O. ✲, *colonel, sous-directeur.*

2e DIRECTION, (Cavalerie). — M. Augey-Dufresse, O, ✲, *général de brigade, directeur.* — 1re SOUS-DIRECTION: M. Robert, ✲, *lieutenant-colonel, sous-directeur.* — 2e SOUS-DIRECTION: M. d'Estouvilles, O ✲, *sous-directeur.*

3e DIRECTION, (Artillerie et équipages militaires), M. Ladvocat, O ✲, *général de brigade, directeur.*

4e DIRECTION, (Génie). — M. Gallimard, C. ✲, *général de brigade, directeur.* — 1er bureau: *personnel du génie.* — 2e bureau: *matériel du génie.*

5e DIRECTION, (Services administratifs). — M. Gaffiot, C. ✲, *intendant général, directeur.* — 1re SOUS-DIRECTION: M. Macquin, ✲, *sous-intendant militaire de 1re classe, sous-directeur.* — 2e SOUS-DIRECTION: M. François, ✲, *sous-intendant militaire de 1re classe, sous-directeur.*

6e DIRECTION, (Poudres et Salpêtres). — M. Maurouard O ✲. *inspecteur général, directeur.* — *Bureau des poudres et salpêtres*: M. Bonnard, ✲, *chef.*

7e DIRECTION, (Service de santé). — M. Didot, C ✲, *médecin-inspecteur, directeur.* M. Dehau, O ✲, *sous-directeur.* — *Bureau des hôpitaux*: M. Flandin, ✲, *chef.*

MINISTÈRE DE LA MARINE ET DES COLONIES.

M. le vice-amiral Peyron, G. O. ✲; A. ❍, *Ministre de la marine et des colonies.*

ÉTAT-MAJOR DU MINISTRE. — MM. Marcq de Blond de Saint-Hilaire, C. ✲, capitaine de vaisseau, *chef d'état-major et chef du cabinet*. — Régnault de Prémesnil, O. ✲, capitaine de vaisseau, *sous-chef d'état-major*. — Dupont, O. ✲, capitaine de frégate, *aide de camp*. — Richard, ✲, ❍, capitaine de frégate, *aide de camp*. — *Officiers d'ordonnance*, MM. Jauréguiberry, ✲, lieutenant de vaisseau. — Buyard, ✲, idem, *détaché à l'état-major général du Ministre de la Guerre*. — Hubert, ✲, lieutenant de vaisseau. — Rouvier, ✲, idem. — Gadaud, ✲, idem. — Rodier, capitaine d'artillerie de la marine. — Boninais, ✲, capitaine d'infanterie de marine. — Josse, capitaine d'artillerie de l'armée de terre. — Binos de Pombarat, ✲, commissaire adjoint de la marine, *secrétaire particulier du Ministre*. — Billet, O. ✲, capitaine de frégate, *archiviste de l'état-major général*.

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL ET DU CABINET. — MM. Marcq de Blond de Saint-Hilaire, C. ✲, capitaine de vaisseau, *chef d'état-major et chef du cabinet*. — *Cabinet*, M. Morel, ✲, *chef*.

1re DIRECTION. — PERSONNEL. — M. Vignes, C. ✲, A. ❍, contre-amiral, *directeur*.

2e DIRECTION. — MATÉRIEL. — M. Peschard d'Ambly, O. ✲, *directeur des constructions navales*. — *Directeur*.

SURVEILLANCE DES TRAVAUX CONFIÉS A L'INDUSTRIE, RECETTES EN USINE ET SERVICE FORESTIER. — MM. Lisbonne, O. ✲, *directeur des constructions navales* — Fliche, O. ✲, *ingénieur de 1re classe*

INSPECTION DES CHARBONNAGES. — M. Laugier, O. ✲, méd. mre, *mécanicien en chef*, magasin central (4, rue Jean-Nicot). MM. Nègre, ✲, *commissaire-adjoint de la marine*. — Giraud, *agent-comptable, garde magasin*.

3e DIRECTION. — SERVICES ADMINISTRATIFS. — M. Giraud, O. ✲ A. ❍, *commissaire général, directeur*.

4e DIRECTION. — COMPTABILITÉ GÉNÉRALE. — M. Fournier, O. ✲, A. ❍, *commissaire général, directeur*.

COLONIES.

M. Félix Faure, *sous-secrétaire d'Etat au Ministère de la Marine et des colonies*.

EXPOSITION PERMANENTE DES COLONIES. — M. de Nozeille. ✲, ❍ A *pharmacien principal de la Marine, conservateur*.

ETABLISSEMENT DES INVALIDES DE LA MARINE. — — M. Roubaud, O. ✲, *commissaire de la marine, directeur*.

TRÉSORERIE GÉNÉRALE DE L'ÉTABLISSEMENT DES INVALIDES DE LA MARINE. — M. Delaubre, C. ✲, *conseiller d'Etat honoraire*, rue Cambon, n° 5.

CONTRÔLE CENTRAL. — MM. Bouchet, O. ✲, *Inspecteur en chef*, Gestin. ✲. — Bideau, ✲. — Gobry, ✲ — Richaud, ✲, *Inspecteurs.*

DIRECTION GÉNÉRALE DU DÉPÔT DES CARTES ET PLANS. — M. le vice-amiral de Jonquières, G. O. ✲, A. ⚓, *directeur général.*

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS.

M. Fallières, député, *Ministre.*

M. Durand, député, *sous-secrétaire d'Etat.*

CABINET DU MINISTRE. — M. Morel, ✲, *chef*; M. Roujon, *chef de bureau.*

SECRÉTARIAT PARTICULIER DU MINISTRE. — M. Lanes, *secrétaire particulier, affaires personnelles.*

CABINET DU SOUS-SECRÉTAIRE D'ÉTAT. — M. Lemaire, *chef du cabinet*; M. Passeleu, *secrétaire particulier.*

SERVICE INTÉRIEUR DU MINISTÈRE. — M. Debras, *chef du service.*

DIRECTION DU SECRÉTARIAT. — M. Charmes, *directeur.*

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR. — M. Dumont, O ✲, *directeur.*

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE. — M. Zévort, G O ✲, *directeur.*

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE. — M. Buisson, O ✲, *directeur.*

DIRECTION DE LA COMPTABILITÉ. — M. Langlois de Neuville, O ✲, *directeur.*

DIRECTION GÉNÉRALE DES BEAUX-ARTS.

M. Paul Mantz, O ✲, *directeur général honoraire.* — M. Kaempfer, *délégué dans les fonctions de directeur.*

SECRÉTARIAT DE LA DIRECTION. — N....., *secrétaire.*

DIRECTION DES BATIMENTS CIVILS ET DES PALAIS NATIONAUX. — M. Poulin, ✲, *directeur.*

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.

M. Raynal, député, *Ministre des travaux publics.*

M. Baïhaut, député, *sous-secrétaire d'Etat.*

CABINET DU MINISTRE. — M. Bénac, ✲, *chef.* — *Demandes d'audience.* — *Réceptions.* — *Rapports personnels avec les Chambres.* — *Communications avec la Presse.* — *Affaires réservées.*

CABINET DU SOUS-SECRÉTAIRE D'ETAT. — M. Ménard, *chef.*

Direction du personnel et du secrétariat : M. Gouzay, ✲, *directeur.*

1re DIVISION. — M. Nobécourt, *chef de division.*

2e DIVISION. — M. Bizé, ✲, *chef de division.*

Direction de la comptabilité : M. Boyer, ✲, *directeur.*

1re DIVISION. — M. Bouteiller, ✲, *chef de division.*

2e DIVISION. — M. Génué, ✲, *chef de division.*

Direction des cartes, plans et archives et de la statistique graphique : M. Cheysson, ✲ *ingénieur en chef directeur.*

DIVISION DES CARTES, PLANS ET ARCHIVES ET DE LA STATISTIQUE GRAPHIQUE. — M. Charle, ✲ *chef de division :*

Direction des routes et de la navigation. — M. E. Bellot, ✲, *conseiller d'état, directeur.*

DIVISION DES ROUTES ET DE LA NAVIGATION. — M. Rouget, ✲, *chef de division.*

DIVISION DE LA NAVIGATION. — M. Caulet de Longchamp, O. ✲, *chef de division.*

DIVISION DES MINES ET USINES. — M. Dequet, ✲, *chef de division.*

Direction de la construction des chemins de fer : M. Cendre, O ✲, *conseiller d'Etat, directeur.*

1re Division.— *Etudes et travaux des chemins de fer non concédés :* M. Schelle, ✲, *chef de division.*

2e Division. — *Etudes et travaux des chemins de fer concédés :* M. de Muizon, ✲, *chef de division.*

DIRECTION DE L'EXPLOITATION DES CHEMINS DE FER.— M. Rougeot de Briel, ✲, *directeur.*

MINISTÈRE DU COMMERCE.

M. Ch. Hérisson, député, *Ministre.*

CABINET DU MINISTRE. — M. Henri Ducos, auditeur de 1re classe au Conseil d'État, *chef du cabinet.* — Bureau du cabinet, M. C.

Delavaud, ✪ A, *chef.* — M. Laget, *secrétaire particulier.*

Service de l'enseignement. — M. Jacquemart, ✲, *Inspecteur général des écoles d'arts et métiers et de l'enseignement technique, délégué dans les fonctions de chef du service.* — *Bureau des renseignements commerciaux.* — M. Renard, ✲, *chef.*

Direction du secrétariat et de la comptabilité.— MM. Grison, ✲, *directeur.*

Direction du commerce intérieur. — MM. Girard, O. ✲, Conseiller d'État, *directeur*; Nicolas, ✲, et Vannacque, *chefs de division.*

Direction du commerce extérieur.— MM. Marie, C. ✲, *directeur*; Fréauff-Ozenne, ✲, *sous-directeur.*

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE.

M. Méline, député, *ministre.*

Cabinet du ministre.— M. Labarthe, *chef*; M. Bouvier, *sous-chef*; M. Soubies, *chef de bureau.*

Division du secrétariat et de la comptabilité et des services intérieurs. — M. N....., *chef de division.*

Direction de l'agriculture. — M. Tisserand (C ✲), *directeur.*— 1re division : M. Leblond, *chef de division.*

2e Division : M. Challot, ✲, *chef de division.*

Direction des fôrets. — M. Laurens, ✲, ✪ A, *directeur.* — 1er service : *personnel et contrôle*; MM. Loyer, *inspecteur, chargé de la section du personnel*; Gallot, *inspecteur, chargé de la section du contrôle.*— 2e service : *aménagement et exploitation*; M. Lecomte, conservateur, *chef de service.*— 3e service : *reboisement et travaux*; M. Ethis, conservateur, *chef de service.* — 4e service, *contentieux et comptabilité*; M. N....., conservateur, *chef de service.*

Direction de l'hydraulique agricole.— M. Philippe, O. ✲, ingénieur en chef, *directeur*; M. Chenou, ✲, *chef de division.*

Direction des haras. — M. de Cormette (O. ✲), inspecteur général, *directeur.*

MINISTÈRE DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES.

M A. Cochery, député, *Ministre.*

DIRECTION DU CABINET ET DU SERVICE CENTRAL. — M. G. Cochery, ✲, *directeur.* — *Cabinet, contentieux, service intérieur, service central.*

DIRECTION DU PERSONNEL. — M. Fribourg, O. ✲, *sous-directeur.*

DIRECTION DU MATÉRIEL ET DE LA CONSTRUCTION. — M. Bergon, C. ✲, *directeur.*

DIRECTION DES SERVICES SÉDENTAIRES — M. Baron O. ✲, *directeur.*

DIRECTION DES CORRESPONDANCES POSTALES. — M. Besnier. C ✲, *directeur.*

DIRECTION DE LA COMPTABILITÉ. — M. Chassinat, O, ✲, *directeur.*

DIRECTION DE LA CAISSE NATIONALE D'ÉPARGNE. — M. de Laboulaye, ✲, *administrateur délégué à la direction.*

INSPECTION GÉNÉRALE DU CONTRÔLE. — M. Boussac, O ✲, *inspecteur général.*

CONSEIL SUPÉRIEUR DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.

Le Membre de ce Conseil, qui habitent le département du Nord, sont : MM. Trystram, député de Dunkerque; Alfred Girard, député de Valenciennes; Vuillemin, directeurs de la Compagnie des usines d'Aniche, Emile Delesalle, président de la Chambre de commerce de Lille; A. Delfosse, président de la Chambre de commerce de Roubaix; Julien Le Blanc, industriel à Lille.

TABLEAU DES PRÉFECTURES ET ÉVÊCHÉS DE FRANCE.

DÉPARTEMENTS	CHEFS-LIEUX.	PRÉFETS.	ARCHEVÊQUES et ÉVÊQUES.	DIOCÈSES.
		MM.	NN. SS.	
Ain	Bourg	Stéhélin, ✲	Soubirane	Belley.
Aisne	Laon	Sebline, O ✲,	Thibaudier, ✲	Soissons.
Allier	Moulins	Genouille, ✲	De Dreux-Brézé	Moulins.
Alpes (B.)	Digne	Louis	Vigne	Digne.
Alpes (H.)	Gap	Joucla-Pelous	Gouzot	Gap.
Alpes-Marit.	Nice	Lagrange de Langre, O ✲	Balaïn, ✲	Nice.
Ardèche	Privas	Fauré	Bonnet	Viviers.
Ardennes	Mézières	Blondin, ✲	Langénieux	Reims (Marne)
Ariége	Foix	Paul, ✪ A	Rougerie	Pamiers.
Aube	Troyes	Rondineau, ✲	Cortet, ✲	Troyes.
Aude	Carcassonne	Paysan	Billard	Carcassonne.
Aveyron	Rhodez	Bardou ✲	Bourret	Rodez.
Bouches-du-Rhône	Marseille	Cazelle O ✲	FORCADE, O ✲ Robert	AIX, Arles Embrun. Marseille.
Calvados	Caen	Monod, ✲	Hugonin, ✲	Bayeux.
Cantal	Aurillac	Deron, ✲,	Baduel	Saint-Flour.
Charente	Angoulême	Rivaud, ✲	Sebaux	Angoulême.
Charente-Inf.	La Rochelle	Ribert, ✲	Thomas, ✲	La Rochelle.
Cher	Bourges	Berniquet	Marchal	BOURGES.
Corrèze	Tulle	Frémont	Dénechaux	Tulle.
Corse	Ajaccio	A. de Trémontels, ✲, ✪ A.	De la Foata	Ajaccio.
Côte-d'Or	Dijon	Duval, O ✲	Rivet, O ✲	Dijon.
Côtes-du-Nord	Saint-Brieuc	Cleiftie, ✪ A	Bouché	Saint-Brieuc.
Creuse	Guéret	Dumonteil	Blanger	Limoges (Haut Vienne).
Dordogne	Périgueux	Bargeton, ✲	Dabert, ✲	Périgueux.
Doubs	Besançon	Levaillant, ✲, ✪ A	Foulon, ✲	BESANÇON e Haute-Saôn
Drôme	Valence	Najean, ✲	Cotton	Valence.
Eure	Évreux	Barrême, ✲	Grolleau	Évreux.
Eure-et-Loir	Chartres	Floret ✲	Regnault ✲	Chartres.
Finistère	Quimper	Reboul, ✲, ✪ A	Nouvel	Quimper.
Gard	Nîmes	de Girardin, ✲	Besson	Nîmes.
Garonne (H.)	Toulouse	Baile, ✲	DESPREZ, O ✲	TOULOUSE e Narbonne.
Gers	Auch	Delatte	GÉRAULT DE LANGALERIE, ✲	AUCH.

DÉPARTEMENTS	CHEFS-LIEUX.	PRÉFETS.	ARCHEVÊQUES et ÉVÊQUES.	DIOCÈSE
		MM.	NN. SS.	
Gironde.....	Bordeaux ...	Saisset-Schneider, O ✲....	Guilbert, ✲.....	BORDEAU
Hérault	Montpellier..	Galtié, ✲	De Cabrières.....	Montpellie
Ille-et-Vilaine	Rennes.....	Le Comte de Brançion, C ✲.	Place	RENNES.
Indre.	Châteauroux	Paindecerf.....	Marchal	BOURGES
Indre-et-Loire	Tours.....	Daunassans, O ✲, ❍ A...	N.....	TOURS.
Isère	Grenoble....	Pointu, ✲, ❍ A.....	Fava	Grenoble.
Jura.....	Lons-le-Sauln	Ligier, ✲, ❍ A.....	Marpot	Saint-Clau
Landes.....	Mont-de-Mars	Maxime Cave-Escaris, ❍ A.	Delannoy, ✲.....	Aire.
Loir-et-Cher.	Blois	André.....	Laborde.....	Blois.
Loire	St-Étienne...	Glaize, O ✲, ❍ A	Caverot.....	Lyon (Rhô
Loire (Haute)	Le Puy.....	Reibeil, ✲.....	Lebreton, O ✲.....	Le Puy.
Loire-Infér ..	Nantes.....	Catusse, ✲, ❍ A.....	Le Coq.....	Nantes.
Loiret	Orléans.	Henry, O. ✲	Coullié	Orléans.
Lot.....	Cahors.....	G. Graux.....	Grimardias, ✲	Cahors.
Lot-et-Garon.	Agen.....	Chapron, ✲.....	Fonteneau, ✲.....	Agen.
Lozère.....	Mende	Mordon	Costes.....	Mende.
Maine-et-Loir	Angers.....	Jabouille, ✲, ❍ I.....	Freppel, ✲.....	Angers.
Manche	St-Lô	Filippini, O ✲, ❍ A	Germain.....	Coutances.
Marne	Châlons.	Delasalle, O ✲.....	LANGENIEUX, ✲...	REIMS (A Reims et
			Sourrieu	Châlons.
Marne (H) ...	Chaumont...	Favalelli.	Bouange.....	Langres.
Mayenne	Laval.....	Baudran.....	Le Hardy du Marais	Laval.
Meurthe et Moselle	Nancy.....	Bihourd	Turinaz.....	Nancy.
Meuse.....	Bar-le-Duc ..	Proudhon.	Hacquart, O ✲	Verdun.
Morbihan ...	Vannes.....	Courtois, ✲.....	Bécel, ✲.....	Vannes.
Nièvre.....	Nevers.....	Nelson-Chiorico.....	Lelong.....	Nevers.
Nord.....	Lille.....	Jules Cambon, O ✲, ❍ I.	DUQUESNAY, ✲	CAMBRAI.
			Monnier, évêque *in partibus* de Lydda.	
Oise.....	Beauvais....	De Selves, ✲.....	Dennel.....	Beauvais.
Orne	Alençon.....	Doucin.....	Trégaro, O ✲.....	Séez.
Pas-de-Calais.	Arras.....	Vel-Durand	Meignan, ✲.....	Arras.
Puy-de-Dôme	Clermont-F..	Le Mallier.....	Boyer.....	Clermont
Pyrénées (B).	Pau	Robert de Massy, ✲.....	Ducellier.....	Bayonne

DÉPARTEMENTS	CHEFS-LIEUX.	PRÉFETS.	ARCHEVÊQUES et ÉVÊQUES.	DIOCÈSES
		MM.	NN. SS.	
Pyrénées (H).	Tarbes.....	Dufresne, ✲.....	Billère.....	Tarbes.
Pyrénées-Or.	Perpignan...	Deffès.....	Caraguel.....	Perpignan.
Rhin (Haut)..	Belfort.....	Duflos.....	Turinaz.....	Nancy.
Rhône	Lyon.....	Massicault, O ✲, ❍ I	CAVEROT, O ✲. ...	LYON et Vienn
Saône (H)....	Vesoul.....	Michel, ✲, ❍ A.....	Foulon	Besançon (Doul
Saône-et-Loire	Mâcon	Laffon.....	Perraud, ✲.....	Autun.
Sarthe.....	Le Mans.....	Allain-Targé ✲.....	D'Outremont.....	Le Mans.
Savoie	Chambéry...	Du Grosriez, ✲.....	LEUILLIEUX.....	CHAMBÉRY.
			Rosset.....	St-Jean de Maurie
			Pagis.....	Tarentaise.
Savoie (H.) ..	Annecy	Grimanelli, ✲.....	Isoard.....	Annecy.
Seine.....	PARIS	Poubelle ✲, M ❍ I.....	S. E. le Cardinal GUIBERT, O ✲...	PARIS.
			Richard, év. *coadjut.*	
Seine-Infér...	Rouen.....	Hendlé, O ✲, ❍ A	Thomas.....	ROUEN.
Seine-et-Marn	Meaux	Lagarde.....	Allou, O ✲.....	Meaux.
			de Briey, *coadjr*....	
Seine-et-Oise	Versailles ...	Bon Cottu, O ✲, ❍ I	Goux.....	Versailles.
Sèvres (Deux)	Niort.....	De Malherbe.....	Bellot des Minières..	Poitiers (Vienn et Deux-Sèv
Somme	Amiens.....	Cohn, ✲, ❍ I.....	Jacquenet	Amiens.
Tarn	Alby.....	Sénécal.....	RAMADIÉ, ✲	ALBY.
Tarn-et-Gar..	Montauban ..	Bossu.....	Fard, ✲.....	Montauban.
Var.....	Draguignan..	Laugier-Mathien.....	Terris.	Fréjus et Toulo
Vaucluse....	Avignon.....	Assiot, O ✲, ❍ I.....r....	Hasley.....	AVIGNON.
Vendée.....	La Roche-s.-Yon.	Calvet	Cateau.....	Luçon.
Vienne.....	Poitiers	Obissier-St-Martin, ✲.....	Bellot des Minières .	Poitiers (Vienn et Deux-Sèv
Vienne (H.)..	Limoges	Lebœuf	Blanger	Limoges.
Vosges.....	Épinal	Bœgner, ✲, ❍ A	De Briey	Saint-Dié.
Yonne.....	Auxerre.....	Faure. ✲.....	BERNADOU, O ✲...	SENS et Auxerr

Administration départementale de l'Algérie.

Département d'Alger, M. Firbach, O ✲, préfet ; — Département d'Oran, M. Dumaigre, préfet
Département de Constantine, M. Du Chaylard, préfet

Evêchés des Colonies, suffragants de l'archevêché de Bordeaux

Saint-Denis (Ile de la Réunion, Afrique)..... Mgr. Goldefy
Basse-Terre (Guadeloupe, Antilles)..... Blanger.
St-Pierre et Port-de-France (Martinique, Antilles)..... Carméné.
Sénégal..... Dubois.

Evêchés d'Algérie, suffragants de l'archevêché d'Alger.

Archevêque d'Alger, Mgr. Allemand Lavigerie, O ✲ ; Duserre, *coadjuteur*
Evêque d'Oran, Mgr. Ardin. — Evêque de Constantine, Mgr. Combes

ORGANISATION ADMINISTRATIVE.

DÉPARTEMENT DU NORD.

Le département du Nord, dont le chef-lieu est Lille, est divisé en sept arrondissements de sous-préfectures ayant pour chefs-lieux Dunkerque, Hazebrouck, Lille, Cambrai, Avesnes, Douai et Valenciennes.

ANCIENS PRÉFETS.

Le département a eu successivement pour Préfets :

M. Joubert, ex-constituant, nommé à la création, puis, commissaire général des relations commerciales en Hollande.

M. Dieudonné, officier de la Légion d'Honneur, membre du tribunal, nommé le 3 pluviôse an IX, décédé à Saint-Saulve, le 27 vendémiaire an XIV.

M. de Pommereul, général de division, baron de l'Empire, membre de la Légion d'Honneur, auparavant préfet d'Indre-et-Loire, nommé le 16 frimaire an XIV, puis, Conseiller d'État, directeur-général de l'imprimerie et de la librairie.

M. Duplantier, baron de l'Empire, officier de la Légion d'Honneur, auparavant préfet des Landes, nommé le 30 novembre 1805, décédé à Paris, le 6 février 1814.

M. le comte Beugnot a administré le département pendant le premier trimestre de 1814, comme conseiller d'État en mission.

M. le baron Siméon, grand officier de la Légion d'Honneur, chevalier de l'ordre royal de Saint-Hubert de Bavière, nommé le 2 mai 1814, puis, pair de France et ministre d'État.

M. Dupont-Delporte, maître des requêtes au Conseil d'État, nommé le 22 mars 1815.

M. Dupleix de Mézy, commandeur de la Légion d'Honneur, nommé le 12 juillet 1815, puis, conseiller d'État, directeur-général des postes.

M. le comte de Rémusat, grand'croix de l'ordre de Saint-Hubert de Bavière, chevalier de la Légion d'Honneur, auparavant préfet de la Haute-Garonne, nommé le 5 février 1817.

M. le comte H. de Murat, conseiller d'État, commandeur de la Légion d'Honneur, nommé le 3 janvier 1822, puis pair de France.

M. le vicomte Alban de Villeneuve-Bargemont, conseiller d'État, officier de la Légion d'Honneur et chevalier de l'ordre de Saint-

Jean de Jérusalem, auparavant préfet de la Loire-Inférieure, nommé le 3 mars 1828, puis député du Nord.

M. le vicomte de Villers du Terrage, ancien préfet, officier de la Légion-d'Honneur, nommé le 19 août 1830, puis pair de France.

M. le baron Méchin, conseiller d'État, membre de la Chambre des députés, ancien préfet, grand officier de la Légion d'Honneur, officier de l'ordre de Léopold, nommé le 17 novembre 1830.

M. le vicomte de Saint-Aignan, conseiller d'État, officier de la Légion d'Honneur et de l'ordre de Léopold, nommé le 30 janvier 1839, puis, conseiller d'État en service ordinaire et député du Nord.

M. le baron Maurice Duval, pair de France, conseiller d'État, grand officier de la Légion d'Honneur, chevalier de l'ordre de la Couronne de Fer, nommé le 15 mai 1845.

M. Ém. Desmousseaux de Givré, officier de la Légion-d'Honneur et de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, auparavant préfet des départements de l'Aisne et du Pas-de-Calais, nommé le 4 janvier 1847.

M. Anthony-Thouret, commissaire du Gouvernement, préfet provisoire, arrivé à Lille le 26 février 1848.

MM. Ch. Delescluse et D. Pillette ont administré le département, le premier comme commissaire-général de la République, le second comme commissaire-adjoint, depuis le 10 mars 1848, jusqu'au 18 mai suivant.

M. Durand-St-Amand, auparavant maire du 7e arrondissement de Paris, nommé le 29 mai 1848, ensuite préfet de la Creuse, de l'Hérault et de Vaucluse, décédé en 1864.

M. David, ancien sous-préfet de Douai, nommé le 24 janvier 1849.

M. Vaïsse, commandeur de la Légion d'Honneur, auparavant préfet du Doubs, nommé le 20 novembre 1849; ensuite ministre de l'Intérieur, conseiller d'État et sénateur, décédé en 1864.

M. Besson, grand officier des ordres de la Légion d'Honneur et de Léopold de Belgique, commandeur de l'ordre de Charles III d'Espagne, nommé le 17 mars 1851, auparavant préfet des départements du Jura, de Maine-et-Loire, et de la Haute-Garonne, puis préfet des Bouches-du-Rhône et conseiller d'État.

M. Collet-Meygret, commandeur des ordres de la Légion d'Honneur et de Léopold de Belgique, grand'croix de l'ordre d'Isabelle-la-Catholique, nommé le 30 juin 1857; auparavant préfet et directeur-général de la sûreté publique.

M Vallon (Paul-Louis-Marie-Athanase-Léonard), grand officier de la Légion d'Honneur, commandeur de l'ordre de Léopold de

Belgique, officier de l'Instruction publique ; auparavant préfet de Maine-et-Loire, nommé le 20 octobre 1857 ; décédé en fonctions le 5 novembre 1865.

M. Piétri, commandeur de la Légion d'Honneur, nommé le 12 novembre 1865 ; auparavant préfet de l'Hérault, puis, préfet de police.

M. L. Sencier, grand officier de la Légion d'Honneur, nommé le 19 février 1866 ; auparavant préfet de la Loire, puis conseiller d'État, directeur-général du personnel et du cabinet au Ministère de l'Intérieur, puis, conseiller d'État chargé de l'Administration du département du Rhône.

M. de Saint-Paul, grand officier de la Légion d'Honneur, officier de l'Instruction publique, grand'croix de divers ordres, etc, nommé le 23 décembre 1868, sénateur, chargé de l'Administration du département du Nord, auparavant directeur-général du personnel et du cabinet au Ministère de l'Intérieur.

M. Léon Masson, chevalier de la Légion d'Honneur, nommé le 30 janvier 1870.

M. A. Testelin, membre du Conseil général, nommé le 6 septembre 1870 ; puis, Commissaire de la Défense des départements de l'Aisne, du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme, depuis sénateur.

M. Pierre Legrand, avocat, nommé le 16 septembre 1870, depuis député et ministre du commerce.

M. Paul Bert, nommé le 22 janvier 1871, depuis député et ministre de l'instruction publique.

M. Ernest Hendlé, nommé le 7 février 1871, depuis préfet de la Creuse, de Loir-et-Cher, de Saône-et-Loire et de Seine-Inférieure.

M. Baron, avocat, *Préfet par intérim*, nommé le 7 février 1871.

M. Cleenewerck de Crayencour, vice-président du Conseil de Préfecture, nommé par décret du 6 mars 1871, *Préfet par intérim*.

M. Baron, réintégré dans les fonctions de *Préfet par intérim*, par décision ministérielle du 6 mars 1871.

M. le baron Séguier, officier de la Légion d'Honneur, nommé le 20 mars 1871.

M. Limbourg, nommé le 19 décembre 1873. N'a pas été installé.

M. le baron Le Guay, (O ✲), conseiller d'État, nommé le 21 décembre 1873 ; depuis sénateur.

M. Lizot (O ✲), nommé le 21 mars 1876, puis Préfet de la Seine-Inférieure et sénateur.

M. Welche (C ✲), conseiller d'État, nommé le 19 mai 1877, puis ministre de l'Intérieur.

M. Paul Cambon, O. ✲ (I. ☾, G. O. ✠), nommé le 18 décembre 1877, auparavant Préfet de l'Aube et du Doubs, depuis ministre plénipotentiaire.

ADMINISTRATION DÉPARTEMENTALE.

PRÉFECTURE.

Le Préfet est le seul représentant légal de l'État et du Département ; il est le chef supérieur de tous les services publics généraux et départementaux.

Il fait exécuter les lois et actes du Gouvernement et, en vertu de ses pouvoirs de haute police, assure l'ordre et la liberté publics ; il administre le département ; enfin, il exerce un pouvoir de tutelle sur les communes et établissements publics du Département.

Préfet : M. Jules Cambon O. ✻, I. ✠, G. O. ✠.

CABINET DU PRÉFET. — Affaires politiques. — Mesures d'ordre public. — Ouverture et classement de la correspondance. — Audience du Préfet. — Personnel administratif, personnel des commissaires de police. — Légion d'Honneur. — Distinctions honorifiques et Ordres étrangers. — Belles actions. — Secours individuels. — Bureaux de tabac.

MM. Raguet, *chef du cabinet*, Rével, *employé de* 1re *classe* et Brunin, *attaché*

SECRÉTARIAT-GÉNÉRAL.

Le secrétaire-général signe les expéditions des actes de l'autorité publique et garde les papiers et archives. Il est le chef supérieur des bureaux de la Préfecture et le suppléant ordinaire du Préfet : Il est, à titre permanent, chargé d'une partie de l'administration départementale, par délégation et sous la direction du Préfet. — Il est commissaire du Gouvernement près le Conseil de préfecture.

Secrétaire-général : M. Gabriel Bouffet, C. ✠, A. ✠.

CONSEIL DE PRÉFECTURE.

Le Conseil de préfecture prononce sur les demandes à fin de décharge et réduction de contributions directes et taxes assimilées; sur les difficultés entre les entrepreneurs de travaux publics et l'administration concernant le sens et l'exécution des clauses de leurs marchés ; sur les demandes d'indemnités pour dommages causés par l'exécution de travaux publics à raison d'extraction de matériaux dans les propriétés privées pour lesdits travaux ; sur les difficultés en matière de grande voirie ; sur les réclamations contre les élections de maires, conseillers municipaux,

conseillers d'arrondissement, prudhommes délégués sénatoriaux ; sur les réclamations contre les décisions des municipalités, en matière de logements insalubres ; sur la comptabilité des communes et établissements de bienfaisance dont le revenu ordinaire est inférieur à 30,000 francs ; sur les procès-verbaux pour contravention de grande voirie ; sur les demandes d'autorisation de plaider des communes et établissements de bienfaisance, etc. — Le Conseil de préfecture n'est pas *juge ordinaire* du contentieux administratif et un texte formel de loi est nécessaire pour lui attribuer compétence : Ses arrêtés peuvent toujours être attaqués suivant les cas, devant le Conseil d'Etat ou la cour des comptes.

Toutes les requêtes et mémoires, soit en demandant, soit en défendant, sauf en matière électorale et en matière de contributions quand il s'agit de cotes inférieures à 30 francs, doivent être rédigés sur papier timbré et adressés ou déposés au greffe du Conseil.

Les audiences du Conseil de préfecture, statuant en matières contentieuses, sont publiques, mais les parties ne sont prévenues du jour où les affaires sont appelées que si elles en ont exprimé préalablement le désir. — Après le rapport fait sur chaque affaire par un des conseillers, les parties peuvent présenter des observations orales, soit en personne, soit par mandataire, après quoi le commissaire du Gouvernement donne ses conclusions. — Les comptes des communes et établissements de bienfaisance ne sont pas jugés en séance publique, mais le président et le conseiller rapporteur peuvent ouïr en son cabinet les observations orales des intéressés. (Loi du 21 juin 1865 et décret du 12 juillet suivant).

La présence de trois conseillers est nécessaire à la validité des délibérations. Lorsque le Préfet assiste à la séance du Conseil, il le préside ; il a voix prépondérante en cas de partage.

Le Conseil de préfecture tient ses séances les lundi, mercredi et vendredi, à une heure : séances publiques ordinaires les mercredi, séances publiques extraordinaires suivant les besoins du service.

COMPOSITION DU CONSEIL.

MM. le Préfet, *président* ; Arnauld de Praneuf, C ✠, I. ✠, *vice-président* ; Delaporte, O ✠, A ✠, Poirson, O ✠, et Facon, *conseillers*.

En cas d'empêchement, les membres du Conseil de préfecture sont suppléés par des membres du Conseil général.

Commissaire du Gouvernement, M. le secrétaire-général e, à son défaut, un des conseillers.

SECRÉTARIAT-GREFFE. — MM. Bury, *chef de bureau, secrétaire greffier*, Flament, 1er *commis-greffier* ; Puvrez, 2e *commis-greffier* ; Colas, *employé*.

CONSEIL GÉNÉRAL DU DÉPARTEMENT (1).

Le *Conseil général* a, chaque année, deux sessions ordinaires qui s'ouvrent, l'une le premier lundi qui suit le 15 août, l'autre le second lundi qui suit le jour de Pâques. La première ne peut durer plus d'un mois; la seconde plus de quinze jours.

Le Conseil général nomme, parmi ses membres, le président, les vice-présidents et les secrétaires.

Il exerce les attributions qui lui sont déférées par la loi du 10 août 1871.

Le nombre des membres du Conseil général est de 61, un par canton, et répartis comme suit entre les sept arrondissements, savoir: Dunkerque, 7; Hazebrouck, 7; Lille, 17; Cambrai, 7; Avesnes, 10; Douai, 6; Valenciennes, 7.

Le Conseil général est composé comme suit :

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL GÉNÉRAL.

Arrondissement d'Avesnes.

Avesnes-Nord,	Ernest Legrand, avocat à Avesnes.
Avesnes-Sud,	Jules Hiroux, industriel, à Sains.
Bavai,	Darche Levent à Bavai.
Berlaimont,	Evrad Eliez, notaire et maire, à Berlaimont.
Landrecies,	Marie-Soufflet, A. ✪, propriétaire à Landrecies.
Le Quesnoy-Est,	Boulangé, A. ✪, agriculteur, maire de Salesches.
Le Quesnoy-O.,	Baron de l'Epine, propr. à Wargnies-le-Petit.
Maubeuge.	Sculfort, industriel à Maubeuge.
Solre-le-Château,	De Robaulx de Beaurieux, maire de Beaurieux.
Trélon,	Boussus, ✲, filateur à Wignehies.

Arrondissement de Cambrai.

Cambrai-Est,	Cirier, député, avocat à Cambrai.
Cambrai-Ouest,	Bernard, député, fab. de sucre à Aubencheul-au-Bac
Carnières,	Bisiaux, notaire à Avesnes-lez-Aubert.
Clary,	Dutemple, ancien notaire à Walincourt.
Le Cateau,	Ch. Seydoux, O. ✲, I. ✪, ✠, manuf. au Cateau.
Marcoing,	Crépin, ✲, propriétaire, agriculteur et maire à Noyelles-sur-l'Escaut.
Solesmes,	Macarez, ✲, industriel à Saint-Python.

(1) Voir à la 3e partie de l'Annuaire le tableau des présidents, vice-présidents et secrétaires depuis l'an VIII.

Arrondissement de Douai.

Arleux,	Ch. Mention, propriétaire, à Douai.
Douai-Nord,	Alain-Chartier, ✲, A ❶, industriel à Douai.
Douai-Ouest,	Bernard, ✲, agriculteur, maire de Roost-Warendin.
Douai-Sud,	Ed. Fiévet, fabric. de sucre, maire de Masny.
Marchiennes.	Baron de Bouteville, propriétaire à Hornaing.
Orchies.	Des Rotours, député, maire d'Avelin.

Arrondissement de Dunkerque.

Bergues,	Claeys, maire de Bergues.
Bourbourg,	Edmond Duriez, fabricant de sucre, maire à Bourbourg-Campagne.
Dunkerque-Est,	Gustave Lemaire, avocat, à Dunkerque.
Dunkerque-O.,	Trystram, député, négociant et président de la Chambre de Commerce, à Dunkerque.
Gravelines,	Demarle-Fetel, armateur, maire de Gravelines.
Hondschoote,	Boudewel, notaire, à Hondschoote.
Wormhoudt,	Bergerot, député, maire d'Esquelbecq.

Arrondissement d'Hazebrouck.

Bailleul-N.-E.,	Biesval, propriétaire à Bailleul.
Bailleul-S.-O.,	Plichon, O. ✲ C ✠, député, à Bailleul.
Cassel,	Desmyttère, ✲, propriétaire et maire de Cassel.
Hazebrouck-N.,	Degroote, avocat, à Hazebrouck.
Hazebrouck-S.,	Massiet du Biest, sénateur, prop. à Hazebrouck
Merville,	Duquenne, négociant à La Gorgue.
Steenvoorde,	Outters, député, ancien notaire à Steenvoorde.

Arrondissement de Lille.

Armentières.	Aug. Mahieu, ✲, manufacturier, à Armentières.
Cysoing,	Bourgeois, banquier, propriétaire, à Sainghin-en-Mélantois.
Haubourdin,	Auguste Potié, agriculteur à Haubourdin.
La Bassée,	Édouard Chombart, maire d'Herlies.
Lannoy,	Bouchery, maire de Sailly.
Lille-Centre,	P. Legrand, député, avocat à Lille.
Lille-Nord-Est,	Géry Legrand, maire de Lille.

Lille-Ouest. Albert Legrand, industriel, maire de St-André.
Lille-Sud-Est, Mariage, négociant à Lille.
Lille-Sud-Ouest, Testelin, sénateur, docteur en médecine à Lille
Pont-à-Marcq, Desmoutiers, ✲, agric. et propr. à Mons-en-Pévèle
Quesnoy-sur-D., Meurillon, notaire à Comines.
Roubaix-Est, Pierre Catteau, ✲, manufacturier à Roubaix.
Roubaix-Ouest, Emile Moreau, ingénieur à Roubaix.
Seclin, Desmazières, industriel, maire de Seclin.
Tourcoing-Nord, Ch. Jonglez, Président de la chambre de commerce de Tourcoing.
Tourcoing-Sud, Lehoucq, propriétaire à Tourcoing.

Arrondissement de Valenciennes.

Bouchain, Delcambre, maire de Denain.
Condé, Dervaux, ✲, industriel à Condé.
St-Amand, r. d., Sirot, maître de forges à St-Amand.
St-Amand, r. g., L. Legrand (de Locelles), avocat à Douai.
Valenciennes-E., Dassonville, à Valenciennes.
Valenciennes-N, De Carpentier, banquier, à Valenciennes.
Valenciennes-S., Louis Legrand (de Valenciennes), ministre plénipotentaire à la Haye.

COMMISSION DÉPARTEMENTALE

Instituée par la loi du 10 *août* 1871.

La Commission départementale exerce les pouvoirs qui lui sont attribués par le titre VI de la loi du 10 août 1871. Les membres qui la composent, élus dans le sein du Conseil, sont au nombre de sept, savoir :

MM. Delcambre, *président*; Macarez, *secrétaire*; Hiroux, Potié, Claeys, Mariage et Mention.

RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL GÉNÉRAL.

Aux termes de l'article 21 de la loi du 10 août 1871, les Conseils généraux doivent être renouvelés par moitié tous les trois ans.

Par délibération du 6 novembre 1871, le Conseil général a divisé les cantons du département représentés par ses membres, en deux séries, ainsi composées :

1re Série. 30 cantons. — Avesnes-Sud, Berlaimont, Maubeuge, Le Quesnoy-Ouest, Trélon, Cambrai-Ouest, Clary, Marcoing, Douai-Nord, Marchiennes, Orchies, Bourbourg, Dunkerque-Ouest, Hondschoote, Bailleul-Sud-Ouest, Hazebrouck-Sud, Merville, Steenwoorde, La Bassée, Haubourdin, Lille-Centre, Lille-Ouest, Lille-Sud-Ouest, Quesnoy-sur-Deûle, Roubaix-Ouest, Tourcoing-Nord, Saint-Amand (rive gauche), Condé, Valenciennes-Nord, Valenciennes-Sud.

2e Série. 31 cantons. — Avesnes-Nord, Bavai, Landrecies, Le Quesnoy-Est, Solre-le-Château, Cambrai-Est, Carnières, Le Cateau, Solesmes, Arleux, Douai-Ouest, Douai-Sud, Bergues, Dunkerque-Est, Gravelines, Wormhoudt, Bailleul-Nord-Est, Cassel, Hazebrouck-Nord, Armentières, Cysoing, Lannoy, Lille-Nord-Est, Lille-Sud-Est, Pont-à-Marcq, Roubaix-Est, Seclin, Tourcoing-Sud, Saint-Amand (rive droite), Bouchain, Valenciennes-Est.

Par suite d'un tirage au sort auquel il a été procédé dans la même séance du 6 novembre 1871, la 1re série a été désignée pour être renouvelée la première. — Cette opération a eu lieu le 8 novembre 1874 pour la 1re série et le 4 novembre 1877 pour la seconde

Les pouvoirs des membres du Conseil appartenant aux cantons de la 2e série, ont été renouvelés le 1er août 1883. Les pouvoirs des membres du Conseil appartenant aux cantons de la 1re série expireront en 1886.

BUREAUX DE LA PRÉFECTURE.

Les bureaux de la Préfecture sont ouverts au public tous les jours, de neuf heures à onze heures et demie du matin, et de une heure à cinq heures de l'après-midi.

Toutes les lettres ou pièces doivent être déposées sous bande ou sous enveloppe chez les concierges de l'hôtel ou des bureaux de la Préfecture. Sont exceptés de cette mesure les récépissés, visas, légalisations ou demandes de passe-ports qui peuvent être remis aux garçons de bureaux pour être portés aux bureaux respectifs.

Organisation des bureaux,

Chefs de division honoraires : MM. A. Druez, ✻, Ch. Vincent, ✻, A. ✪, Baillœuil.

Première division. — M. Charrier, O ✠, *chef de division.*

1er Bureau. — Secrétariat-général. — MM. Breton, père, *chef de bureau;* Plouvier, *sous-chef*; Delesalle fils, Caillïau, employés *de 3e classe.*

Attributions. — Administrations municipales, maires, adjoints. conseils municipaux. — Agriculture, Affaires générales. — Chambres consultatives.—Associations agricoles.—Concours.—Fermes-écoles.—Pesée des grains.—Statistique des récoltes.—Archives départementales, communales et hospitalières.—Art de guérir; médecins, officiers de santé, sages-femmes, pharmaciens, inspection des pharmacies, drogueries et épiceries, remèdes secrets. —Beaux-arts : élèves artistes, musées, théâtres, monuments historiques, bibliothèques publiques, bibliothèques administratives. — Boulangerie, boucherie.—Brevets d'invention.--Bureaux de placements Bureaux de conditionnement publics. —Chancellerie : consulats et vice-consulats. — Colportage. — Commerce et industrie : Tribunaux et chambres de commerce, chambres consultatives des arts et manufactures, bourses de commerce, budgets des chambres et bourses de commerce, agents de change, courtiers, courtiers-interprètes et conducteurs de navires, Statistique industrielle, Affaires diverses. — Commission météorologique. —Commissions cantonales de statistique. — Conseils d'hygiène et de salubrité.— Commissions cantonales d'hygiène. — Conseil général et conseils d'arrondissement. — Conseil d'État, concours pour la nomination d'auditeurs. — Conseils de prud'hommes. — Douanes. — Ecoles supérieure du commerce, d'arts et métiers, centrale des arts et manufactures, d'agriculture, des ouvriers mineurs de Douai, de St-Etienne et d'Alais, nationale des mines, forestières, d'horlogerie, des haras, vétérinaires. — Elections : Sénat et chambre des députés. — Conseil général et conseils d'arrondissement. — Enseignement professionnel. — Epidémies. — Epizooties : Ouverture des bureaux de douane à l'importation des bestiaux, inspection sanitaire. — Etablissement thermal de St-Amand : Admission des indigents. — Etrangers : admissions à domicile, naturalisations. — Faculté de médecine et de pharmacie de Lille. — Grèves. — Hospice des quinze-vingts. — Imprimeries et librairies. — Institut industriel, agronomique et commercial du Nord de la France, à Lille. — Légalisations. — Listes électorales. — Listes du jury criminel, convocation des jurés. — Logements insalubres. — Médecine vétérinaire. — Marchés aux bestiaux, grains, légumes, etc.—Préfecture, personnel des bureaux. — Population, mouvement et dénombrement. — Postes et télégraphes. — Ports maritimes, pêche à la morue, allo-

cation de primes.—Presse, journaux et écrits périodiques.—Presses de petites dimensions. — Prix de vertu. — Publications officielles. Race chevaline : concours, courses de chevaux. — Réunions publiques. — Sapeurs-pompiers. — Sociétés de tir ; munitions. — Sociétés particulières. — Sociétés savantes. — Sociétés industrielles. — Sociétés d'agriculture. — Sociétés de secours mutuels. — Sociétés de charité maternelle ; crèches. — Sociétés subventionnées. — Sourds-muets et jeunes aveugles ; commission de surveillance, bourses. — Subsistances : mercuriales de quinzaine. — Tabac. — Travail des enfants dans les manufactures. — Travail des adultes. — Vaccine ; envoi de vaccin, statistique des vaccinations, récompenses.

Affaires militaires. — MM. Plumecocq, *chef de bureau adjoint*; Lesaffre, *sous-chef*; Duhin, *employé de 3e classe*.

Attributions. — Recrutement de l'armée. — Réserve de l'armée active. — Armée territoriale. — Contrôle des non disponibles. — Mariage des militaires. — Mouvements de troupes. — Casernement, logement. — Gîtes d'étapes. — Subsistances militaires. — Prytanée militaire. — Ecole spéciale militaire. — Ecole polytechnique. — Ecole navale. — Ecole de cavalerie de Saumur. — Recensement des chevaux et mulets et des voitures attelées. — Réquisitions militaires. — Etrangers : questions d'extranéité. — Secours aux anciens militaires. — Invalides de la marine : pensions. — Demandes d'admission à l'hôtel des Invalides. — Canonniers sédentaires de Lille et de Valenciennes.

2e Bureau. — police. MM. Breton fils, *chef de bureau*; Torck, *sous-chef;* Lefebvre, *employé de 1re classe* ; Demade *employé de 2e classe* et Telliez, *employé de 3e classe*.

Attributions. — Algérie. — Colonisation. — Asiles d'aliénés, personnel, admissions et sorties. — Armes et poudres, transport. — Chasse. — Colonies agricoles et pénitentiaires. — Condamnés libérés soumis à la surveillance. — Crimes. — Délits. — Evènements. — Incendies. — Débits de boissons. — Dépôt de mendicité de Montreuil-sous-Laon. — Echenillage. — Etat-civil. — Transmission des actes. — Expulsions. — Extraditions.— Gardes-champêtres, gardes messiers, gardes particuliers.— Gendarmerie. création de brigades. — Inhumations, transport de corps. — Loteries. — Louveterie — Maisons centrales de force et de correction. — Maisons de justice, d'arrêt, de correction et chambres de sûreté. — Maison de refuge du Bon-Pasteur. — Passeports à

l'étranger. — Passeports gratuits, passeports avec secours de route et moyens de transport. — Police générale, municipale et rurale. — Recherches dans l'intérêt des familles. — Réfugiés. — Réhabilitations. — Secours de toute nature pour évènements malheureux. — Service sanitaire des ports de Gravelines et de Dunkerque. — Statistique des incendies, grêles, inondations, etc. — Voitures publiques.

Deuxième division.—M. H. Lecocq, O ✠, *chef de division*.

1er Bureau.— MM. Barbotin, *chef de bureau*; Guinois, *sous-chef*; Bourelle et Coquelle, *employés de 2e classe*; Chuffart, *employé de 3e classe*.

Attributions. — Chemins de fer. — Ports maritimes. — Navigation intérieure. — Routes nationales et départementales. — Chemins de grande communication. — Police de la grande voirie. — Service hydraulique : syndicats et travaux de desséchement. — Moulins à eau, usines, police des cours d'eau non navigables ni flottables. — Industrie minérale : concessions de mines de houille, redevances fixes et proportionnelles, statistique, police et surveillance des exploitations, accidents. — Personnel des ingénieurs : pensions, secours, indemnités. — Liste annuelle du jury d'expropriation. — Etablissements insalubres, dangereux et incommodes. — Appareils à vapeur. — Carrières. — Travaux militaires : servitudes imposées à la propriété pour la défense des places de guerre. Limites de la frontière. — Construction et entretien des édifices départementaux. — Casernes de gendarmerie en location.

2e Bureau. — MM. Petit, *chef de bureau*; Colpaert et Bouchez, *employés de 3e classe*.

Attributions. — Travaux communaux. — Examen des projets de travaux des communes et des établissements hospitaliers; surveillance, règlement et contentieux de ces travaux. — Architectes autorisés à présenter des projets pour le compte des communes et des établissements publics. Voirie urbaine. — Chemins d'intérêt commun et ordinaires. — Personnel des agents-voyers. — Police de la petite voirie. — Forêts domaniales. — Bois des communes et des établissements publics soumis au régime forestier. — Construction à distance prohibée — Bois particuliers. — Défrichements. — Commission départementale des bâtiments civils.

Troisième division. — M. Féver, O ✠, *chef de division.*

1er Bureau. — Administration communale et hospitalière. — MM. Vincent, *chef de bureau*; Crépin, *sous-chef*; Decourcelles, Lefebvre, Delesalle et Martin, *employés de 3e classe.*

Attributions. — Communes : comptabilité et contentieux. — Examen et règlement des budgets communaux. — Emprunts. — Impositions extraordinaires. — Octrois. — Gestion des receveurs municipaux. — Hospices et bureaux de bienfaisance. — Monts-de-piété. — Asiles d'aliénés : administration et comptabilité. — Taxe des chiens. — Cotisations municipales. — Registres de l'état-civil. — Marais communaux : Portions ménagères. — Secours aux établissements de bienfaisance. — Statistique annuelle des hospices, bureaux de bienfaisance, octrois et monts-de-piété. — Etats annuels de situation financière des communes et établissements de bienfaisance. — Relevés annuels des emprunts et dettes communales. — Relevé des impositions communales, non comprises dans les rôles de contributions directes. — Situation financière quinquennale des communes. — Contentieux des communes : acquisition, aliénation et échanges. — Baux de biens. — Règlement des tarifs pour la location des places dans les abattoirs, halles, foires et marchés. — Cimetières. — Cultes. — Administration des fabriques.

2e Bureau. Finances de l'Etat. — Comptabilité départementale et vicinale. — Service des enfants assistés et du 1er age. — MM. Coupey, *chef de bureau*; Ducro, *sous-chef*; Broutin, *employé de 1re classe*; Jules Delcambre, *employé de 2e classe*; Quenet, Brisy et Charles Delcambre, *employés de 3e classe.*

Attributions. — Finances de l'Etat. — Contributions directes : réclamations, contentieux.— Comptes des contumax.— Contributions indirectes.— Service des aliénés, recouvrement des dépenses. — Poids et mesures.— Amendes de police.— Ordonnancement des sommes revenant aux communes, aux hospices, aux particuliers et au département. Comptes des dépenses de la maison centrale, de la colonie et des prisons.— Pécule des condamnés.— Caisse départementale des retraites. Visa et enregistrement des récépissés de versement au Trésor, des titres de rentes, des livrets de caisse d'épargne et de la vieillesse.— Caisse d'assurance en cas de décès. — Livre des visas et situations mensuelles — Rentes et valeurs mobilières consignées — Magasins généraux. — Comptabilité départementale : compte annuel des recettes et dépenses départementales. — Etablissement du budget de chaque exercice. — Livre de comptabilité

et comptes ouverts des dépenses ordonnancées et recouvrement effectués par ligne vicinale. — Création et recouvrement des produits éventuels vicinaux. — Ordonnancement et liquidation des dépenses. — Comptes annuels des ressources et dépenses à chaque exercice. —Produits éventuels du département.— Emprunt départemental de 15 millions : Tirages. — Service des enfants assistés. — Enfants du 1er âge. — Exécution de la loi sur les enfants du 1er âge. — Service des caisses d'épargne. — Statistique.

Direction de l'enseignement primaire du département du Nord.

Directeur départemental : M. Brunel, ✲, I. ✪, inspecteur d'académie ; M. Poulain, A. ✪, *chef de division*, *inspecteur primaire délégué*, *secrétaire*.

1er Bureau. — Administration et personnel. — M. Rogeaux, *chef de bureau*, Badard, Morelle, *employés*.

Attributions.— Instruction secondaire.—Etablissements publics et libres d'instruction secondaire de la ville de Lille : correspondance avec le recteur. — Instruction primaire : écoles normales, administration et personnel. — Instituteurs, institutrices et directrices de salles d'asile. — Nominations, promotions, congés, récompenses, peines disciplinaires. — Inscription des candidats aux écoles normales, au brevet de capacité, au certificat de grammaire, aux bourses dans les lycées, collèges à l'école de Cluny. —Expédition des diplômes.—Enquête sur les demandes debourses dans les lycées et collèges.—Attribution des bourses départementales.—Propositions pour décorations et dictinctions honorifiques. — Délégations cantonales. — Comités de patronage des salles d'asile publiques. — Bibliothèques pédagogiques. — Bibliothèques scolaires.—Conférences.—Cours d'adultes : ouverture —Ecoles et salles d'asile libres. — Pensionnats primaires. — Déclaration d'ouverture. — Statistiques diverses.— Etats de situation. — Certificats d'études. — Préparation des projets de règlements, programmes, etc. — Service militaire : engagement décennal. — Société de secours mutuels des instituteurs et institutrices du Nord.— Bulletin de l'enseignement primaire.

2e Bureau. — Comptabilité et matériel. — MM. Bouchez, *chef de bureau* ; Ménétereau, Berthelon, Leleux, Duponchel, *employés*.

Attributions.— Conseil départemental de l'instruction publique.

— Comptabilité des écoles normales. — Budget départementa l ed l'instruction publique. — Budget des écoles communales. — Subventions aux commnnes. — Traitementsdu personnel de l'enseignement primaire. — Pensions de retraitedu personnel scolaire. — Secours aux anciens instituteurs et institutrices, aux veuves des instituteurs, etc. — Création d'écoles et de postes d'instituteurs-adjoints et d'institutrices-adjointes. — Examen des projets et des demandes de secours pour construction ou appropriation des écoles et des salles d'asile, pour fourniture de mobiliers scolaires, de mobiliers personnels des instituteurs, institutrices et directrices de salles d'asile. — Cartes et globes. — propositions de concessions sur les fonds de l'Etat. — Répartition des fonds votés par le Conseil général pour encouragements aux instituteurs et institutrices, pour achat de livres destinés aux bibliothèques scolaires et aux élèves indigents, etc. — Dons et legs en faveur d'établissements d'instruction. — Caisse des écoles : approbation des statuts.

ARCHIVES DU DÉPARTEMENT.

MM. l'abbé Dehaisnes, I. ✪, *archiviste honoraire*; M. Finot, *archiviste;* Forret, *chef de bureau*; Declene, Vermaere, *employés*; M. Fournet, *dessinateur*.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

Par arrêté de M. le Préfet du Nord, en date du 22 janvier 1849, la commission chargée de la régularisation et de la bonne tenue des archives des communes et des établissements de bienfaisance du département du Nord a été réorganisée.

Elle est composée ainsi qu'il suit :

MM. le secrétaire-général, *président*; Van Hende, propriétaire à Lille; Pressecq, directeur d'enregistrement, à Lille; l'abbe Dehaisnes, I ✪; Finot, archiviste, *secrétaire*.

Imprimeur de la Préfecture, M. L. Danel, ✻, à Lille, rue Nationale.

Conservateur-régisseur, M. Plumecocq.

Huissier du cabinet du préfet, Delesalle. — *Huissier du cabinet du secrétaire-général*, Quille. — *Huissier du Conseil de Préfecture*,

Delannoy. — *Concierge de l'hôtel*, place de la République, Godard. — *Concierge des bureaux*, rue Jacqmars-Giélée, Delesalle. — *Concierge du Secrétaire-Général*, Garin.

Garçons de bureau, Delannoy, *brigadier* ; Delattre, George, Garin, Benazet.

SOUS-PRÉFECTURES ET CONSEILS D'ARRONDISSEMENT.

Les Conseils d'arrondissement s'assemblent deux fois par an aux époques fixées par le Gouvernement. Ils nomment chaque année leurs présidents et secrétaires ; ces Conseils délibèrent sur les réclamations auxquelles donne lieu la fixation du contingent de l'arrondissement dans les contributions directes, sur les demandes en réduction formées par les communes. Ils répartissent entre elles les contributions et donnent leur avis sur les divers objets d'intérêt local.

Les Conseils d'arrondissement ont été renouvelés par moitié le 1er août 1883. Des élections auront lieu en 1886.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

Sous-préfet, M. René Pichon.

Secrétaire, M. Deckmyn.

Conseil d'arrondissement.

Bergues,	MM.	de Meesemaecker, à Bergues.
Bourbourg,		Vercoustre, président des Waeteringues, à Bourbourg.
Dunkerque-Est,		Duriau, docteur en médecine, à Dunkerque.
—		Derode, propriétaire à Rosendael.
Dunkerque-O.,		Vézien, docteur en médecine, à Dunkerque.
—		Vancauwemberghe, industriel, maire de Saint-Pol.
Gravelines,		Torris, négociant à Gravelines.
Hondschoote,		Outters, propriétaire, à Hondschoote.
Wormhoudt,		Lernout, docteur en médecine à Wormhoudt.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK

Sous-préfet, M. Léon Capelet.

Secrétaire, M. Quilliet

Conseil d'arrondissement.

Bailleul-N.-E.,	MM.	Ignace de Coussemacker, à Bailleul.
—		Plouvier, notaire à Steenwerck.
Bailleul-Sud-O.,		Pierre Béhaghel, propriétaire à Bailleul.
Cassel,		Bosquillon de Jenlis, propriétaire à Cassel.
Hazebrouck-N.,		Dausse, négociant à Hazebrouck.
Hazebrouck-S.,		Deram, notaire, maire à Steenbecque.
Merville,		Hennion, notaire à Estaires.
—		Bouilliez, ✻, à Merville.
Steenvoorde,		Verrièle, maire de Winnezeele.

ARRONDISSEMENT DE LILLE.

Conseil d'arrondissement.

Armentières,	MM.	Lescornez, Achille, Armentières.
Cysoing,		Dubreucq, Victor, Templeuve.
Haubourdin,		Billon, ✻, docteur en médecine à Loos.
La Bassée,		Leroy-Dubois, cultivateur et maire d'Illies
Lannoy,		Le Hardy du Marais, propriétaire à Chéreng.
Lille-Centre,		Jules Leduc, rue St-Sébastien, à Lille.
Lille-Nord-Est,		Tribourdeaux, rue de la Chaude-Rivière, à Lille.
Lille-Ouest,		Barbe, avocat à Lille.
Lille-Sud-Est,		G. Wattrelot, à Lille
Lille-Sud-O.,		Paulin-Parent, à Lille.
Pont-à-Marcq,		Et. Vallois, maire de Wahagnies.
Quesnoy-sur-D.,		Bodé, Charles, à Quesnoy-sur-Deûle.
Roubaix-Est,		Lacquement, à Roubaix.
Roubaix-Ouest,		Faidherbe, rue de Soubise, 23, à Roubaix.
Seclin,		Achille Leleu, à Annœullin.
Tourcoing-N.,		Dhalluin, notaire et maire de Linselles.
Tourcoing-S.,		Léon Ducrocq, rue de la Gare, 16, à Lille.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

Sous-préfet, M. Desprez.

Secrétaire, M. J. Sainsaux.

Conseil d'arrondissement.

Cambrai-Est,	MM.	Fiévet, brasseur, à Iwuy.
Cambrai-Ouest,		Liefquint, Jean-Baptiste, cultivateur à Haynecourt.
Carnières,		Le Mahieu, négociant à Carnières.
Clary,		Fontaine-Herbet, propriétaire, maire de Bertry.
—		Leduc-Delaporte, brasseur, maire de Ligny.
Le Cateau,		Hallette, Jules, ✻, fabricant de sucre, Cateau.
—		Constant Lozé, propriétaire, maire du Cateau
Marcoing,		Millet-Bricout, fabricant de sucre et maire de Bantouzelle.
Solesmes,		Vallez, fabricant de sucre et maire de Briastre.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

Sous-préfet, M. G. Pasques.
Secrétaire, M. Gravet, Albert.

Conseil d'arrondissement.

Avesnes-N,,	MM.	Herbecq, père, à Avesnes.
Avesnes-Sud,		Hannoye, Léon, à Avesnelles
Bavai,		Gravis, Amand, à Louvignies-Bavay
Berlaimont.		Eliez, ancien notaire à Berlaimont.
Landrecies,		Demoulin, à Landrecies.
Maubeuge,		Herbecq, à Maubeuge.
Le Quesnoy-Est,		Lenglez Nestor, à Englefontaine
Le Quesnoy-O.,		Carlier, Achille, au Quesnoy.
Solre-le-Château,		George, à Solre-le-Château.
Trélon,		Boulet, à Anor.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

Sous-Préfet, M. Edouard Vatin.
Secrétaire, M. P. Collier, licencié en droit

Conseil d'arrondissement.

Arleux,	MM.	Trannin, industriel, maire de Lambres.
Douai-Nord.		Renard, agricult[r] et maire de Sin-le-Noble
—		N.....

Douai-Ouest,	de Boisset, ✲, ancien directeur des mines de l'Escarpelle.
—	Gust. Nutly, propriétaire, adjoint au maire de Flers.
Douai-Sud,	Ducret, Charles, maire d'Aniches.
Marchiennes,	Helbecque, banquier à Somain.
—	Willox, ancien contrôleur des contributions indirectes, à Marchiennes.
Orchies,	Josson, avocat à Lille.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

Sous-Préfet, M. Chademer.
Secrétaire, M. Ségard.

Conseil d'arrondissement,

Bouchain,	MM. Laderrière, brasseur à Escaudain.
—	N.....
Condé,	Wagret, maître de verreries à Escaupont.
Saint-Amand, r. d.	Le docteur Isnard.
— r. g.	Georges Legrand, avocat à Douai.
Valenciennes-E.,	Dècle Julien, banquier à Valenciennes.
Valenciennes-N.,	Patoir, négociant, à Wallers.
—	Debaralle, Paul, adjoint au maire de Valenciennes.
Valenciennes-S.,	César Sirot, maître de forges, à Trith

SERVICES PUBLICS ET DÉPARTEMENTAUX.

CORPS DES PONTS ET CHAUSSÉES.

Personnel.

Le service des Ponts et Chaussées est divisé en 17 arrondissements d'inspection.

Le 3e arrondissement comprend le service ordinaire des départements du Nord, du Pas-de-Calais et de l'Aisne, et les services spéciaux de la navigation de la Belgique sur Paris, des voies navigables dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais,

des ports de Dunkerque, de Gravelines, de Calais et de Boulogne, et du contrôle (études et travaux) des chemins de fer de la région du Nord.

Inspecteur général du 3e arrondissement, M. Grégoire, ✻, boulevard Saint-Germain, 211, à Paris.

SERVICE ORDINAIRE, HYDRAULIQUE, DES CHEMINS VICINAUX DE GRANDE COMMUNICATION DU DÉPARTEMENT ET SERVICE HYDROMÉTRIQUE.

Routes nationales et départementales, irrigations, desséchements, usines et curages sur les cours d'eau non navigables ni flottables, chemins vicinaux de grande communication et service hydrométrique pour l'annonce des crues.

M. Doniol, ✻, O. ✠, A. ✠, *Ingénieur en chef du département*, rue Nationale, n° 91, Lille.

Ingénieurs ordinaires. — MM. Étienne, rue de Bruxelles, n° 2, à Lille; Cosserat, à Dunkerque; Devos, à Cambrai; Barbet, à Douai; Berthet, ✠, à Valenciennes; Bonneau, condr Pal ff. d'ingr à Avesnes

Conducteurs principaux. — M. Legendre, J., à Lille.

Conducteurs de 1re classe. — MM. Petit, à Bourbourg; Passage, à Avesnes; Heughebart, à Lille; Caroulle, à Dunkerque; Drouets, à Avesnes; Weber, à Lille; Macaigne, à Cambrai; Heunet, à Douai; Gronier, à Cassel.

Conducteurs de 2e classe. — MM. Godin, Vanriscotte, à Lille; Vallez, à Douai; Roussel, à Valenciennes; Tortrad, à Avesnes; Annibert, à Dunkerque; Mallet, J.-B., à Cambrai; Robin, à Lille; Dagalier, Belin, Dargent, à Valenciennes; Thiéry, à Douai; Baelen, à Bailleul.

Conducteurs de 3e classe. — MM. Delsaux, à Cambrai; Lecat, Léon, à Lille; Dayez, à Valenciennes; Magné, à Dunkerque; Thoury, à Lille; Muylaert, à Douai.

Conducteurs de 4e classe. — MM. Caullery, à Avesnes; Desmasures, à Avesnes; Legendre, R., à Hazebrouck; Lecat (Louis), à Douai; Sipra, à Dunkerque, Latreille, à Valenciennes; Troncq ée, à Dunkerque.

Chef de section. — M. Loir (Erasme), *chef de section de 2e classe*, à Cambrai.

Employés secondaires; 1re classe.— MM. V. Ingelrans, Pigache, Godefrind, Billiau, Degouge, Piat, Legroux, à Lille; Désicy, à Cambrai; Denis, Berthelot, à Valenciennes; Martinès, à Avesnes;

Canonne, à Cambrai ; Coquel, à Valenciennes ; Wiart, à Douai ; Hahault, à Avesnes.

Employés secondaires : 2e *classe.* — MM. Couvez, Legendre, G, Tembremande, Lefèbre, Devos, Risbourg, Gombert, à Lille ; Wattremez, à Valenciennes ; Gendrop, à Douai ; Ravaux, Damman, à Dunkerque ; Delavalle, Desaint, à Cambrai ; Delvaux, à Avesnes. — *Agents temporaires* : A. Malaquin, à Valenciennes, Denimal, à Avesnes, Cailleret, à Dunkerque.

SERVICE DES PORTS MARITIMES DE COMMERCE.

M. Eyriaud des Vergnes, ✲, *ingénieur en chef,* à Dunkerque

Ingénieurs ordinaires : MM. Crépin, Ribière et Dardenne, à Dunkerque.

Conducteurs de 1re *classe :* MM. J. Haeuw, Gauthier, et Em. Debacker, à Dunkerque.

Conducteurs de 2e *classe :* MM. Ed. Debacker, Dieuset, E. Haeuw, Vitrant et Verlinde, à Dunkerque.

Conducteurs de 3e *classe :* MM. Heraud, Delbouve, Breynaert, A. Balsen, Cleenewerck, Jh Mesnage et Denquin, à Dunkerque.

Conducteur de 4e *classe :* M. Vangraefschepe, G. Balsen, Sipra et Pellé, à Dunkerque ; Laverge et Bourdon, à Gravelines.

Sous-chef de section de 2e *classe du cadre auxiliaire :* M. Lafra, à Dunkerque.

Employé secondaire de 1re *classe* : M. Butez, à Dunkerque.

Employés secondaires de 2e *classe :* MM. Delahaye, Lubin, Nortier, Declercq, Jannin, Bocquet, Landay, A. Mesnage, Vanloo, Magniez, Wadoux, Decleer, Loonis, G. Lecomte, J. Lecomte et Dewismes, à Dunkerque ; Dutoit, à Gravelines.

Officiers de port : MM. Devriés, *capitaine de port de* 2e *classe, chef de service ;* Hamelin, Damman (Pre) et Sion, *lieutenants de* 2e *classe* ; Couvreur, *maître de* 1re *classe* ; Damman (Jh) Claeyssen et Lathouwer, *maîtres de* 2e *classe* ; Merlen, Brossier, Messen, Bommelaer, Robyn, et Claeyssen, *maîtres de* 3e *classe,* à Dunkerque ; Lavallée, *maître de* 3e *classe,* à Gravelines.

Officiers et équipages des feux flottants de la rade de Dunkerque : MM. Morice, *capitaine d'armements* ; Léglise, Guillermou, Trouchaud et Lion, *capitaines en premier* ; Michelot, Dhondt et Cousin, *capitaines en second* ; Dumont, Darnet, Vanwaelfelghem et Boëchie, *maîtres d'équipage* ; plus 34 hommes d'équipage, dont un mécanicien et un chauffeur, 13 matelots de 1re classe et 19 de 2e classe.

NAVIGATION A VAPEUR.

La commission de surveillance des bateaux à vapeur qui naviguent sur mer, établie à Dunkerque, conformément à l'ordonnance royale du 17 janvier 1846, est composée comme suit :

MM. Eyriaud des Vergnes, ✲, *ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, président*; Crepin, *ingénieur des Ponts et Chaussées, secrétaire*; Berteloot, ✲, *lieutenant de vaisseau, directeur du mouvement du port*; Dardenne, *ingénieur des Ponts et Chaussées*; Devries, *capitaine de port*; Cosserat, *ingénieur des Ponts et Chaussées*; Houillé, *chef à terre des pilotes*; Terquem, ✲, *professeur d'hydrographie en retraite*; Ribière, *ingénieur des Ponts et Chaussées*; Fénard, *commissaire de l'inscription maritime.*

Les commissions de surveillance des bateaux à vapeur qui naviguent sur les fleuves, rivières et canaux, établies à Dunkerque et à Douai, en exécution du décret du 9 avril 1883, sont composées comme il suit :

Commission de Dunkerque : MM. Eyriaud des Vergnes, ✲ *ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, président*; Crépin et Cosserat, *ingénieurs des Ponts et Chaussées*, Devries, *capitaine de port* et Terquem, ✲ *professeur d'hydrographie en retraite.*

Commission de Douai. — MM. Peslin, ✲ *ingénieur en chef des mines*, à Douai, *président*; Gruson, ✲ ❍ A, *ingénieur en chef*, à Douai; Barbet, *ingénieur des Ponts et Chaussées*, à Douai; Marck, *ingénieur de la Société des anciens établissements Cail* et Gosselin, *ingénieur civil.*

SERVICE SPÉCIAL DES VOIES NAVIGABLES DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS.

M. Gruson, ✲ ❍ A, *ingénieur en chef de 2e classe*, à Douai.

Ingénieur ordinaire de 1re classe : M. Cosserat, à Dunkerque.

Ingénieurs ordinaires de 2e classe : MM. Barbet, à Douai; Stoclet, rue Nationale, 296, à Lille.

Conducteurs principaux : MM. Cuvelier, à Dunkerque; Pons, à Douai.

Conducteurs de 1re classe: MM. Diruit, à Roubaix; Coyaux et Mallet, à Lille.

Conducteurs de 2e classe : MM. Haeuw, à Douai : Dereuder, à Dunkerque; Wackernie, à Merville.

Conducteur de 3e classe : M. Renault, à Douai.

Conducteurs de 4e classe : MM Durier, Quarré et May, à Dunkerque ; Le Noan, à Lille ; Bouchar, Canal et Leroy P., à Douai.

Chef de section des travaux de l'Etat : M. Devrez, 2e classe, à Douai.

Sous-chef de section des travaux de l'État : MM. Roussel, 1re *classe*, à Douai ; Savagner, 1re *classe*, Dunkerque ; Pezard, 1re *classe*, Lille.

Employés secondaires de 1re classe : MM. Briffaut, Leferre et Gheers, à Lille ; Lejonne, à Douai.

Employés secondaires de 2e classe : MM. Pesin, Leroy M. et Houcke, à Dunkerque ; Héquet, Pons, Caby, Gailliard, Savary et Vallez, à Douai.

SERVICE SPÉCIAL DE LA NAVIGATION ENTRE LA BELGIQUE ET PARIS.

Direction du service. — M. Derôme, ✻, *ingénieur en chef*, à Compiègne ; *conducteurs* : MM. Girardin, *principal* ; Doldé, 2e *classe* ; Chevrier, 3e *classe*.

Employés secondaires : MM. Pecqueux et Ruin, 1re *classe* ; Réné et Keiffer, 2e *classe*.

Canal de Mons à Condé et Escaut de Neuville à la frontière belge : M. Berthet ✠, *ingénieur ordinaire*, à Valenciennes.

Escaut en amont de Neuville et canal de Saint-Quentin, de Cambrai à l'écluse de Lesdins : M. Devos, *ingénieur ordinaire*, à Cambrai.

Contrôle du canal de jonction de la Sambre à l'Oise : M. Dubreuque, *ingénienr ordinaire*, à Saint-Quentin.

Contrôle de la Sambre française canalisée : M. Bonneau, *conducteur faisant fonctions d'ingénieur ordinaire*, à Avesnes.

Conducteurs : MM. Huriez, *principal*, à Valenciennes ; Cavel, 1re *classe*, à Condé ; Drouets, 1re *classe*, à Avesnes ; Brassart, 2e *classe*, à Riqueval ; Rose, 2e *classe*, à Cambrai ; Carlier, 4e *classe*, à Cambrai ; Lerebours, idem, à Valenciennes ; Cantelon, 4e *classe*, à Saint-Quentin.

Chef de section des travaux de l'État : M. Joseph, 2e *classe*, à Cambrai.

Employés secondaires de 1re classe : MM. Goursault, à Avesnes ; Carion, à Valenciennes ; Paul, Bruniaux, Raux, à Cambrai ; Cuisset, à Valenciennes.

Employés secondaires de 2e classe : MM. Corneille, à Cambrai ; Mercier, à Condé ; Carrez, à Riqueval ; Latreille, à Valenciennes.

NAVIGATION INTÉRIEURE.

SYNDICAT DE LA MARINE DU NORD A CONDÉ, autorisé par arrêté de M. le Préfet du Nord, du 20 septembre 1861. Il a pour objet de défendre et de soutenir l'industrie des transports par eau dans le nord de la France et en Belgique. — Aux termes des statuts de l'association, peuvent faire partie du syndicat les gérants ou délégués des sociétés d'assurances contre les risques de la navigation, les constructeurs de bateaux, les entrepreneurs de transports par eau et de traction de bateaux, les compagnies houillères et les principaux industriels intéressés à la prospérité de la navigation intérieure dans le nord de la France et en Belgique.

BUREAU : MM. Alfred Girard, député, *président d'honneur*; Raverdy, *président*; N...., *secrétaire-trésorier*.

Chemins de Fer.

SERVICE DE CONTRÔLE DE L'EXPLOITATION DES CHEMINS DE FER DU NORD.

M. Luuyt, O. ✲, inspecteur général des mines, *chef du service*, à Paris, 2, rue de la Chaussée-d'Antin.

Le service du contrôle des chemins de fer du Nord est divisé en deux sections d'Ingénieur en chef. La presque totalité des lignes situées dans le département du Nord est comprise dans la 2e section : les lignes de Busigny à Erquelinnes, d'Hautmont à Quévy et d'Aulnoye à Anor, appartiennent seules à la 1re section.

Ingénieur en chef de la 1re *section* : M. Daniel, ✲, à Paris, rue de Navarin, 3.

Ingénieur en chef de la 2e *section* : M. Duporcq, ✲, à Arras.

Ingénieurs ordinaires des ponts et chaussées : M. Damery, à Laon : lignes d'Aulnoye à Hirson et d'Anor à Momignies. — M. Dubreuque, à Saint-Quentin : lignes de Busigny à Erquelinnes et d'Hautmont à Quévy.

M. Stoclet, rue Nationale, 296, à Lille : lignes de Lille à Calais et Dunkerque, de Lille à la frontière par Tourcoing et par Baisieux ; de Lille à Douai ; de Douai à Valenciennes ; de Lille à Béthune ; de Dunkerque à Furnes ; d'Hazebrouck à Poperinghe et d'Armentières à Comines.

MM. Debray et Mallet, conducteurs à Lille.

M. Berthet, à Valenciennes ; lignes de Somain à Busigny ; de

Cambrai au Quesnoy; de Somain à Valenciennes : de Valenciennes à Quiévrain ; de Valenciennes à Aulnoye ; de Cambrai à Dour ; de Cambrai à Douai.

Ingénieurs des mines : MM. Poincaré, à Paris ; Olry, ✲, à Lille ; Chesneau, à Valenciennes.

MM. Lefevre, Devaux, Potaux, gardes-mines, à Lille; Vaillant, à Valenciennes et Poteau, à Douai.

Ligne d'Anzin à Somain et d'Anzin à Péruwelz.—MM. Peslin, ✲, ingénieur en chef des mines, à Douai; Chesneau, ingénieur des mines, à Valenciennes; Berthet, ✠, ingénieur ordinaire des ponts-et-chaussées, idem ; Lafont, garde-mines, idem.

Inspecteurs de l'exploitation commerciale : MM. Duplan, inspecteur principal, à Paris; Thévenin, inspecteur particulier, à Lille.

SURVEILLANCE ADMINISTRATIVE.

Commissaires de surveillance administrative près les chemins de fer dans la traversée du département du Nord.

CHEMINS DE FER DU NORD.— MM. Duméril, commissaire à Lille; Utéza, idem, à Lille; Samuel, ✲, idem, à Valenciennes; Blondiaux, idem, à Douai; Boissière, ✲, idem, à Dunkerque; N...., idem à Maubeuge; N... idem, à Hazebrouck ; Prêcheur, ✲, idem, à Cambrai.

CHEMIN DE FER D'ANZIN A SOMAIN. — M. Marula, commissaire de 2e classe, à Anzin.

CHEMINS DE FER D'INTÉRÊT LOCAL DE CAMBRAI A ÉPÉHY, DE MARCOING A MASNIÈRES ET DE MARCOING A HAVRINCOURT. — M. Ducamin, commissaire de surveillance administrative, à Roye (Somme).

CHEMIN DE FER D'INTÉRÊT LOCAL DE VALENCIENNES A DOUZIES-MAUBEUGE.— M. Gagnebin, commissaire de surveillance administrative, à Valenciennes.

CHEMIN DE FER D'INTÉRÊT LOCAL DE DON A HÉNIN-LIÉTARD. — M. Duméril, commissaire de surveillance administrative, à Lille.

SERVICE DU CONTRÔLE DES TRAVAUX DES CHEMINS DE FER DU NORD, DES LIGNES DE LA COMPAGNIE DU NORD-EST, DE LA COMPAGNIE DE PICARDIE ET FLANDRES ET DES EMBRANCHEMENTS DIVERS.

M. Cirodde (Ernest), ✲, ingénieur en chef à Paris, rue Vineuse, 10.

Lignes de Lille à Valenciennes. — MM. Berthet, ✠, ingénieur ordinaire à Valenciennes ; Roussel, conducteur, idem.

Ligne de Maubeuge à Fourmies. — MM. Bonneau, conducteur principal faisant fonctions d'ingénieur ordinaire à Avesnes ; Passage, Desmazures, conducteurs à Avesnes.

Ligne de Calais à Dunkerque. — MM. Cosserat, ingénieur ordinaire à Dunkerque ; Cuvelier, conducteur, principal, à Dunkerque.

Lignes de Lille à Valenciennes, de Douai à Orchies et d'Orchies à la frontière. — MM. Barbet, ingénieur ordinaire à Douai ; Haeuw, conducteur à Douai.

Lignes d'Aubigny-au-bac à Somain. — MM. Barbet, ingénieur ordinaire à Douai ; Haeuw, conducteur, à Douai.

Lignes de Saint-Omer à Berguette et embranchements houillers de Lens. — MM. Dubosque, conducteur, faisant fonctions d'ingénieur ordinaire à Béthune ; Dussossoy, conducteur, à Béthune.

SERVICE DU CONTRÔLE DES CHEMINS DE FER D'INTÉRÊT LOCAL.

M. Doniol, ✲ O. ✠, ❍ A, ingénieur en chef du service ordinaire du département à Lille. — MM. Devos, ingénieur à Cambrai. — Barbet, idem, à Douai. — Berthet, ✠, idem, à Valenciennes. — M. Olry, ✲, ingénieur des mines, à Lille. (matériel et exploitation technique et commerciale.)

SERVICE DU CONTRÔLE DES RÉSEAUX DE TRAMWAYS DU DÉPARTEMENT.

MM. Doniol, ✲, O. ✠, ❍ A. ingénieur en chef du service ordinaire du département, à Lille. — Etienne, ingénieur, à Lille. — Cosserat, idem, à Dunkerque. — Berthet, ✠, idem, à Valenciennes. — Devos, idem à Cambrai ; Barbet, idem, à Douai ; Bonneau, conducteur principal faisant fonctions d'ingénieur, à Avesnes ; Olry, ✲, ingénieur des mines, à Lille.

ÉTUDES ET TRAVAUX DES CHEMINS DE FER D'INTÉRÊT GÉNÉRAL EXÉCUTÉS PAR L'ÉTAT.

Service de M. Doniol, ✲, O. ✠ ❍ A. ingénieur en chef à Lille rue Nationale, 91

Bureaux du service général : rue Nationale, 91, à Lille ; *conducteur principal, chef de la comptabilité* : M. Legrand ; *chef de section de 1re classe, chef de bureau* : M. Sannier ; *sous-chef de section de 1re classe* : M. Blancard ; *agent temporaire* : M. Tramblay ; *Expéditionnaire* : M. Leuridan.

1er ARRONDISSEMENT. — *Lignes de Lens à Armentières, de Valenciennes au Cateau, de Thiant à Lourches, d'Armentières à Tourcoing*

et Roubaix, de Don à Templeuve, de Denain à St-Amand, de Roubaix à la frontière belge vers Audenarde et de Lille à Lannoy. — *Ingénieur ordinaire*; M. Etienne, rue de Bruxelles, 2, à Lille, *conducteurs de 2e classe*: MM. Géneau, à Solesmes, Barré, à Valenciennes et Bouchez, à Lille. — *Conducteur de 4e classe*: M. Chesnoy, à Lens. — *Chefs de section de 2e classe*: MM. Martin, à Armentières et Bara, à Denain. — *Sous-chef de section de 1re classe*: M. Chamillard à Thiant. — *Sous-chef de section de 2e classe*: MM. Schwartz et Derez, à Solesmes. — *Employés secondaires de 1re classe:* MM. Choquart, à Valenciennes et Danthoine, à Lens. — *Agents temporaires*: MM. Douchet, *garde-magasin* à Lens; Lamour, *garde magasin*, à Solesmes; Lacroix, Ducornez et Amant, à Lille.

2e ARRONDISSEMENT. — *Ligne d'Avesnes à Solre-le-Château.* — *Ingénieur ordinaire*: M. Bonneau, conducteur principal faisant fonctions d'ingénieur, à Avesnes.

Service de M. Gérard, ✲, Ingénieur en chef à Laon.

Lignes de Busigny à Hirson et du Cateau à Laon. Direction du service, (Bureaux: rue des Casernes, 23, à Laon). — MM. Gérard, ✲, *ingénieur en chef*, à Laon; Jongleux, *conducteur principal*, *chef du bureau*; Havart, *conducteur de 2e classe*; Callier, *conducteur de 4e classe*; Sénéchal, *employé secondaire*; Lelrançois, *employé temporaire.*

SECTIONS. — 2e Arrondissement: *Ligne de Busigny à Hirson.* — MM. Vergnol, *ingénieur auxiliaire*, à la Cappelle; Michaud, *chef de section principal* à La Capelle; Pagnier, *chef de section de 1re classe*, au Nouvion; Franckhauser, *chef de section de 2e classe*, à Quiquengrogne; De Salma, *chef de section de 2e classe*, à La Capelle; Lecœur, *sous-chef de section de 1re classe*, à La Capelle; Michel, *sous-chef de section de 1re classe*, à Vaux-Audigny; Fraënkel, *sous-chef de section de 1re classe*, à Ohis; Bergounhoux, *sous-chef de section de 2e classe*, à La Capelle; Schulerud, *idem*, à Etreux; Cabasse, *idem*, à La Capelle; Splingart, *employé secondaire*; Briche, Leroy, Barthe, Dareste de la Chavanne, Lermigeaux, Prévot, Famelart, Tourneux, et Guinguerlot, *employés temporaires.*

4e Arrondissement: *Ligne du Cateau à Laon.* — MM. Bourbier, *conducteur, faisant fonctions d'ingénieur*, à Laon; Leprest, *conducteur de 2e classe*, à Guise; Petit, *sous-chef de section de 2e classe*, à Crécy-sur-Serre; Villé, *employé secondaire*; Anciaux, *employé temporaire.*

SERVICES SPÉCIAUX D'ÉTUDES DES CANAUX DE NAVIGATION PROJETÉS DANS LE DÉPARTEMENT.

Canal du Nord sur Paris. — MM. Flamant, ✲, ingénieur en chef, à Amiens (provis^re^) — Cadart, ingénieur ordinaire, à Arras. — Debauve, ✲, ingénieur ordinaire, à Clermont. — Luneau, ingénieur ordinaire, à Paris. — Lecourt, ingénieur ordin^re^, à Beauvais.

Canal de la Meuse à l'Escaut. — MM. Peslin, ✲, ingénieur en chef, à Valenciennes. — Bourquelot, ingénieur ordinaire, à Valenciennes.

SERVICE SPÉCIAL D'OBSERVATIONS HYDROMÉTRIQUES ET D'ANNONCES DES CRUES DANS LES BASSINS DE LA SAMBRE, DE L'ESCAUT ET DE L'YSER.

M. Doniol, ✲, O, ✠, A. ❖, ingénieur en chef, à Lille.

1^er^ arrondissement — *Bassin de la Sambre et ses affluents.* — M. Bonneau, conducteur principal, ff^ons^ d'ingénieur, à Avesnes.

2^e^ arrondissement. — *Bassin de l'Escaut et ses affluents, à l'exception de la Scarpe et de la Lys.* — M Berthet, ✠, ingénieur ordinaire à Valenciennes.

3^e^ arrondissement. — *Bassin de la Scarpe.* — M. Barbet, ingénieur ordinaire à Douai.

4^e^ arrondissement. — *Bassin de la Lys.* — M. Stoclet, ingénieur ordinaire, à Lille.

5^e^ arrondissement. — *Bassin de l'Yser.* — M. Cosserat, ingénieur ordinaire, à Dunkerque.

MINES.

Inspecteur général des mines chargé de la division minéralogique du Nord-Ouest, M. de Chancourtois, O ✲.

Ingénieur en chef chargé du service des mines dans les départements du Nord et de l'Aisne, M. Peslin, ✲, ingénieur en chef à Douai. — *Ingénieurs ordinaires des mines*, MM. Olry, ✲, à Lille; Chesneau, à Valenciennes. — *Gardes-mines*, MM. Lafont, Vaillant, à Valenciennes; Lefèvre, Devaux et Potaux, à Lille; Poteau, à Douai.

ÉCOLE DES MAITRES-MINEURS DE DOUAI.

L'École des maîtres-mineurs de Douai, dont la création était réclamée depuis longtemps, a été instituée par décret du 27 mars

1878, et établie dans les bâtiments de l'ancienne école normale, au moyen des subventions fournies par le département du Nord, par celui du Pas-de-Calais, par la ville de Douai et par les sociétés houillères.

Les élèves, tous ouvriers mineurs, sont reçus à la suite d'un examen. Ils sont internes et paient une pension annuelle de 500 fr. prélevée en partie sur les fonds départementaux.

L'instruction qui leur est donnée et qui a pour but d'en faire des maîtres-mineurs éclairés, comprend l'arithmétique, la géométrie, la trigonométrie, le lever des plans, l'exploitation des mines, des notions de physique et de chimie, le dessin de plans d'exploitations souterraines et de modèles de machines.

PERSONNEL.

Directeur, M. Peslin, ✲, Ingénieur en chef des Mines. — *Professeurs*, MM. Maris et Cambessédès, gardes-mines. — *Maître-surveillant*, M. Dorsinfang, ✲. — *Économe :* M. Poteau, garde-mines.

SERVICE DES POUDRES ET SALPÊTRES.

Le service des Poudres et Salpêtres est rattaché par la loi du 13 mars 1875 au Ministère de la guerre, où il forme la 6e Direction. Conformément à l'article 11 de cette loi, la direction de la fabrication des poudres et autres matières explosibles monopolisées par la loi du 13 fructidor an V, est confiée à un corps spécial d'Ingénieurs se recrutant directement de l'École Polytechnique sous le nom d'Ingénieurs des Poudres et Salpêtres.

Le service des Poudres et Salpêtres compte actuellement dix poudreries, une fabrique de dynamite, et une fabrique de Coton-poudre, trois Raffineries de Salpêtre et une Soufrerie.

Directeur du service, M. Maurouard, O. ✲, inspecteur général de 1re classe, rue d'Argenton, n° 1, Paris.

Directeur-Adjoint : M. Faucher (Léon), ✲, ℄ A., *ingénieur en chef de 1re classe*, 13, boulevard du Palais, Paris.

Inspecteur-Général : M. Arnould, O. ✲, *inspecteur-général de 2e classe*, rue Denfert-Rochereau, 22, Paris.

RAFFINERIE NATIONALE DE SALPÊTRE DE LILLE.

Directeur : M. Billardon (Auguste), ✲, ingénieur en chef, directeur des Poudres et Salpêtres, à Esquerdes, par Wizernes (Pas-de-Calais).

Ingénieur : M. Lecourt (Armand), sous-ingénieur des Poudres et Salpêtres, 5, cour des Bourloires, Lille.

Caissier-comptable : M. Baratte, commis principal de 2e classe ;

Chefs ouvriers : MM. Camelin, chef raffineur ; Chevrette, chef emballeur ; Bouchard, adjoint au chef raffineur.

SERVICE VICINAL. — AGENTS-VOYERS.

Chargés des chemins d'intérêt commun et vicinaux ordinaires.

M. Doniol, ✻, O ✠, A ✪, *agent-voyer en chef*, à Lille, rue Nationale, N° 91.

M. Ternant, *sous-agent-voyer en chef*, à Lille, passage de la Fontaine, N° 7.

MM. Dubois, Romain, ✻, et Leroy, *agents-voyers en chef honoraires.*

AGENTS-VOYERS D'ARRONDISSEMENT

MM. Carbonel, (Alexandre), agent-voyer principal de 1re classe, à Cambrai ; Fourquez, idem, de 1re classe, à Valenciennes ; Vandevelde, idem, de 2e classe, à Lille ; Jeanjean, idem, de 2e classe, à Hazebrouck ; Rolez, idem, de 3me classe, à Douai ; Degravier (Edouard), idem, de 3e classe, à Dunkerque ; Bodvin, idem, de 3e classe, à Avesnes.

AGENTS-VOYERS ET EMPLOYÉS ATTACHÉS AUX DIVERS BUREAUX.

Bureaux de l'agent-voyer en chef, à Lille.

MM. Dubois, agent-voyer principal de 3e classe, *chef de bureau* ; Quilliet, agent-voyer cantonal de 4e classe, *chargé de la comptabilité* ; Mestagh, agent-voyer cantonal de 5e classe ; Thomas, id., de 5e classe ; Leroy (Charles), commis de 1re classe ; Doulier, idem, de 1re classe ; Montaigne, id., de 2e classe.

Bureaux des agents-voyers d'arrondissement.

MM. Petit, agent-voyer cantonal de 2e classe, à Lille ; Pruvot, agent-voyer cantonal de 4e classe à Avesnes ; Riddez, idem, de 5e classe à Hazebrouck ; Derieux, idem, de 5e classe à Cambrai ; Houcke, idem, de 5e classe, à Dunkerque ; Parent, commis de 1re classe, à Valenciennes ; Laude, commis de 1re classe, à Avesnes ; Catoire, idem, de 2e classe, à Avesnes ; Roch, idem, de 2e classe à Cambrai ; Debadts, commis de 2e classe, à Lille ;

Basiez, idem de 3e classe à Hazebrouck ; Carbonel (Alphonse), idem de 3e classe à Cambrai ; Douchez, idem, de 3e classe à Douai ; Desmons, idem, de 3e classe à Valenciennes ; Tilloy, idem, de 3e classe à Douai ; Chartier, idem, de 3e classe à Lille ; Lahannier, idem, de 3e classe à Dunkerque.

SERVICE DES CIRCONCRIPTIONS.

Arrondissement de Lille. — MM. Collart, agent-voyer cantonal, de 1re classe, à Tourcoing ; Garbe, idem, de 1re classe, à Lille ; Deschodt, idem, de 2e classe, à Haubourdin ; Saguez, idem, de 3e classe, à Lannoy ; Maranjon, idem, de 3e classe, à Pont-à-Marcq ; Cloëz, idem, de 3e classe, à Cysoing ; Codvelle, idem, de 3e classe à Armentières ; Nory, idem, de 4e classe, à Seclin.

Arrondissement d'Avesnes. — MM. Delasalle, (Jean-Baptiste), agent-voyer cantonal, de 1re classe, au Quesnoy ; Siron, idem, de 1re classe, à Trélon ; Ansieaux, idem de 2e classe, à Maubeuge ; Langelé, idem, de 2e classe, à Solre-le-Château ; Sénéchal, id., de 2e classe, à Avesnes ; Devred, idem, de 3e classe, à Bavai ; Delille, idem, de 3e classe, à Berlaimont ; Bruyère, idem, de 4 classe, à Landrecies.

Arrondissement de Cambrai. — MM. Delhaye, agent-voyer cantonal de 1re classe, au Cateau ; Bouvier, idem, de 1re classe, à Cambrai ; Vasseur, idem, de 2e classe, à Solesmes ; Gillot, idem, de 2e classe, à Marcoing ; Renaux, idem, de 3e classe, à Clary ; Lecoutre, idem, de 3e classe, à Carnières ; Quarré, idem, de 3e classe, à Cambrai.

Arrondissement de Douai. — MM. Pilate, agent-voyer cantonal de 2e classe, à Douai ; Guilbert, idem, de 2e classe, à Marchiennes ; Coplo, idem, de 3e classe, à Douai ; Fiévet, idem, de 4e classe, à Douai.

Arrondissement de Dunkerque. — MM. Neckebaert, agent-voyer cantonal, de 1re classe, à Dunkerque ; Lemort, idem, de 2e classe, à Bergues ; Wantiez, idem, de 3e classe, à Bourbourg ; Willaeys, idem, de 3e classe, à Wormhoudt ; Falempin, idem, de 4e classe, à Hondschoote.

Arrondissement d'Hazebrouck — MM. Meurant, agent-voyer cantonal de 1re classe, à Bailleul ; Décoopman, idem, de 1e classe, à Hazebrouck ; Clément, idem, de 4e classe, à Merville ; Lotthé, idem, de 4e classe, à Steenvoorde ; Nissen, idem, de 4e classe, à Cassel.

Arrondissement de Valenciennes. — MM. Guilmain, agent-voyer cantonal de 2e classe, à Bouchain ; Leroy (Jules), idem, de 3e classe, à Denain ; Guillaume, idem, de 3e classe, à Valenciennes ; Delerue, idem, de 4e classe, à Saint-Amand ; Dhenin, idem, de 5e classe, à Condé.

DIRECTION DES TRAVAUX MUNICIPAUX DE LILLE.

M. Mongy, A. ✪, conducteur des ponts et chaussées, *Directeur.*

M. Midard, conducteur des ponts et chaussées, *inspecteur principal, chef du service de la* 1re *circonscription.*

M. Parsy, Achille, conducteur des ponts et chaussées, *inspecteur principal, chef du service de la* 2me *circonscription.*

COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER.

CHEMIN DE FER DU NORD.

Fonctionnaires et Agents de la Compagnie.

COMITÉ DE DIRECTION.— MM. le baron Alph. de Rothschild, C. ✲, *président* ; le baron de St-Didier, O. ✲, *vice-président* ; Léon Say ; Griolet, ✲ ; de Waru, ✲ ; Vallon, ✲, Hottingues.

ADMINISTRATION CENTRALE. — MM. Castel, ✲, *secrétaire de la Compagnie*, de Ronseray, ✲, *chef du contentieux et du domaine* ; Graffin, *chef de la Comptabilité générale* ; Binay, *caissier central* : Gateau, *chef du bureau des titres.*

EXPLOITATION.— MM. Félix Mathias, O. ✲, *Ingénieur chef de l'exploitation* ; Sartiaux, Albert, ✲, *Ingénieur des ponts et chaussées, sous-chef de l'exploitation* ; Muel, ✲, *Inspecteur principal*, à Lille ; Lechelle, *Inspecteur*, à Lille.

MATÉRIEL. — Delebecque, ✲, *Ingénieur chef du matériel et de la Traction* ; Mathias, Ferdinand, ✲, *Ingénieur principal de la Traction*, à Paris ; Sauvage, *Ingénieur des ateliers* ; Dubousquet, *Ingénieur de la Traction*, à Lille.

TRAVAUX ET SURVEILLANCE. — MM. Boucher, O ✲, Ingénieur en chef des ponts et chaussées, *chargé du service des travaux et de la surveillance* ; Vainet, ✲, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, *ingénieur en chef des travaux d'entretien*, à Paris ; Morice, ✲, *ingénieur de la voie*, à Hazebrouck ; Piéron, ✲, idem, à Lille ; Dablincourt, *inspecteur de la voie*, à Lille ; Hardelin, *inzpecteur de la voie* à Hazebrouck.

TRAVAUX NEUFS. — MM. Boucher, O. ✲, Ingénieur en chef; Salle, ✲, idem; de la Frémoire, ✲, idem.

CHEMINS DE FER DU NORD-EST.

Siège de la Compagnie, à Paris, 7, rue Blanche.

MM. le comte Anatole de Melun, ✲, ancien député, *président*; Wallerand, ✲, président de la Chambre de commerce, de Cambrai, *vice-président*; Cucheval-Clarigny, O. ✲, propriétaire à Paris; le comte de Villermont, propriétaire à Paris; J. Brabant, ✲, ancien député, ancien maire de Cambrai, à Cambrai; E. Brabant, industriel, à Paris; A. Delaherche, président de la Chambre consultative des arts et manufactures, à Beauvais; Gontran Gonnet, O. ✲, ancien notaire, à Péronne; le comte de Fontaine de Resbecq, ✲, propriétaire à Paris, *administrateurs*.

Ingénieur en chef. — M. E. Cambier, O. ✲, à Paris.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE LILLE A VALENCIENNES ET SES EXTENSIONS.

Syndic définitif de la faillite : M. Sauvalle, 23, rue Richer, Paris.

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DU CAMBRÉSIS.

Siège social, 21, rue Porte-Robert, à Cambrai.

Conseil d'administration : MM. Georges, *président*; Nicolas, *vice-président*; le comte de Saint-Foix, Rey et Lambert.

Administrateur délégué de la Compagnie : M. Lambert.

Tramways de Dunkerque.

M. Spilliaert, banquier à Anvers, *rétrocessionnaire*.
M. Lessent, *sous-directeur*, à Dunkerque.

Tramways de la ville de Lille.

Administrateur délégué : M. le comte Delamarre, à Paris. — *Ingénieur-directeur de la construction* : M. Marsillon, ingénieur, 2, rue Vauban, à Lille. — *Directeur de l'exploitation* : M. Muller, rue Vauban, 2, à Lille. — *Ingénieur-Conseil* : M. Léon Francq, à Paris.

Tramways de Roubaix-Tourcoing.

La compagnie rétrocessionnaire est en faillite et les villes sont actuellement en instance pour obtenir sa déchéance. — *Syndic de la faillite* : M. Ruffelet, à Roubaix.

Tramways de Valenciennes à Anzin et extensions.

Président du Conseil d'administration : M. Terlinden, à Bruxelles. — *Administrateur délégué* : M. Empain, banquier, à Bruxelles. — *Directeur* : M. V. Mestreit, rue de la Cave, 56, à Anzin. — *Ingénieur* : M. Ferret, 3, rue du Quesnoy, à Valenciennes.

Entreprise : Société anonyme d'entreprises générales, 16, place Vendôme, à Paris; *Administrateur délégué* : M. T. Fresson. — *Administrateurs-Ingénieur* : M. Tournier, 6, rue des Anges, à Valenciennes. — *Ingénieur* : M. R. Masset, 57, rue du Quesnoy, à Valenciennes.

APPAREILS A VAPEUR.

Une association de propriétaires d'appareils à vapeur du Nord de la France a été reconnue d'utilité publique, par décret du 11 décembre 1879. — M. Cornut, ✲, ✠, *ingénieur en chef de l'association*. — Bureaux : rue de la Gare, 16, à Lille.

ARCHITECTES DÉPARTEMENTAUX D'ARRONDISSEMENT.

Arrondissement de Lille, M. Marteau ✲ ; — *de Dunkerque*, M. Van Moé ; — *d'Hazebrouck*, E. Vandenbulcke ; — *de Cambrai*, M. Lallemand (intérimaire) ; — *d'Avesnes*, M. Fiévet ; — *de Douai*, M. Neveux ; — *de Valenciennes*, M. Bernard.

Commission départementale des bâtiments civils.

Par arrêté du 6 janvier 1853, M. le Préfet a organisé la Commission départementale des bâtiments civils. Cette commission est chargée de l'examen des projets de travaux présentés dans l'intérêt du département, des communes ou des établissements publics, ainsi que des plans dressés pour l'alignement des rues des villes. Elle donne son avis sur la convenance des travaux au point de vue de la destination des édifices à construire ou à approprier, sur la composition des projets sous le double rapport de l'art et du goût et en ce qui concerne la solidité des constructions, le choix des matériaux, la bonne et exacte rédaction des devis et détails. Elle donne également son avis sur les plans d'alignement renvoyés à son examen.

Membres de la Commission. — MM. le Préfet, *président*, Marteau, ✻, architecte du département, *vice-président*; Mourcou, ahcitecte à Lille, *secrétaire*; A. de Praneuf, C. ✠, I. ✠, Vice-président du Conseil de préfecture; Brunel, inspecteur d'Académie, à Lille; Vandenberg, architecte, à Lille; Druez, ✻, chef de division honoraire de la Préfecture; Contamine père, architecte, à Lille; Sauvage, idem; Leblanc, architecte, à Tourcoing; Sproit, architecte, à Lille; Etienne et Stoclet, ingénieurs des ponts et Chaussées, à Lille; H. Lecocq, chef de la division des travaux publics à la Préfecture, et Albert Contamine, architecte à Lille.

ARCHITECTES ADMIS, PAR ARRÊTÉS PRÉFECTORAUX, A PRÉSENTER DES PROJETS ET A RÉDIGER DES TRAVAUX POUR LES COMMUNES, HOSPICES ET AUTRES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DU DÉPARTEMENT DU NORD.

Argelliès, Alfred, *Roubaix*, 16 mars 1868; Argelliès, Gustave, *Roubaix*, 16 mars 1868; Barbier, *Hazebrouck*, 22 mai 1860; Barbotin, *Roubaix*, 31 mai 1859; Barbotin, *Lille*, 28 mars 1870; Barbotin, Louis, *Roubaix*, 21 décembre 1880; Battsur, *Lille*, 1er février 1872; Bernard, Jules, *Valenciennes*, 31 décembre 1872; Boivin, *Lille*, 4 juin 1869; Boudin, *Lambersart*, 17 mai 1878; Bruyerre, *Paris*, 10 décembre 1858; Cannissié, *Lille*, 5 octobre 1875; Canonne, *Le Cateau*, 19 novembre 1866; Canu, *Valenciennes*, 19 septembre 1854; Cokempot, *Lille*, 12 juin 1688; Contamine, *Lille*, 23 janvier 1849; Contamine, Albert, *Lille*, 23 mars 1880; Cordonnier, J.-Bte, *Haubourdin*, 17 août 1847; Cordonnier, Louis, *Lille*, 7 juin 1882; Croin Louis, *Tourcoing*, 21 mai 1869; Dautel, *Valenciennes*, 11 novembre 1869; Debayser, *Lille*, 4 décembre 1832; Decroos, *Lille*, 8 mai 1861; Defretin, Gustave, *Haubourdin*, 19 juillet 1883; Dehaene, Désiré-Joseph, *Tourcoing*, 20 juillet 1883; Delannoye, Edouard-Jean-Désiré; *Dunkerque*, 16 janvier 1883; Delery Edmond, *Lille*, 18 août 1882; Dellemmes, *Lille*, 17 août 1846, Delvigne, *Cambrai*, 30 avril 1879; Deperne, Charles, *Lille*, 16 mars 1868; Deperne, Jules *Lille*, 14 novembre 1870; Derégnaucourt, *Roubaix*, 21 mars 1856; Destombes, Paul, *Roubaix*, 5 avril 1879; Dubrulle, *Douai*, 11 avril 1849; Dubuisson, *Lille*, 19 avril 1865; Dupire, *Lille*, 15 juin 1870; Dussart, *Valenciennes*, 22 novembre 1851; Duthilleul, *Lille*, 5 avril 1862; Dutouquet, *Hasnon*, 4 août 1847; Duvivier, *Cambrai*, 24 janvier 1862; Faucon, Arthur, *Hondschoote*, 1er oct. 1869; Fiévet, Oscar, *Avesnes*, 10 décembre 1868; Flament, *Fourmies*, 24 avril 1846; Gilquin, *Lille*, 8 octobre 1856; Godey, *Roubaix*, 12 novembre 1863; Foucart, Jean-Georges-Victor, *Paris*, 18 août 1882; Goris, Gustave,

Haubourdin, 14 juin 1877 ; Gourmez, *Hazebrouck*' 10 juillet 1874 ; Gruloy, *Lille*, 15 mars 1849 ; Guillemin, *Maubeuge*, 6 avril 1859 ; Guillot, *Lille*, 6 février 1868 ; Hannotin, *Lille*, 23 novembre 1875 ; Lafitte, Jean, *Fourmies*, 6 mars 1882 ; Lajoie, *Anzin*, 29 mai 1869; Lallemand, *Le Câteau*, 3 octobre 1868 ; Leblan, Louis, *Tourcoing*, 23 février 1876 ; Lecocq, *Hazebrouck*, juillet 1872 ; Leroux, *Tourcoing*, 2 mars 1880; Lestienne, *Lille*, 6 juillet 1868 ; Liagre, Achille, *Lille*, 7 juin 1882 ; Mabille, Octave, *Tourcoing*, 13 mars 1883 ; Mahieu, Adolphe, *Lille*, 1er août 1866 ; Marteau, *Lille*, 12 juin 1839 ; Meurant, *Maubeuge*, 27 mars 1844 ; Meurillon, *Lille*, 9 décembre 1861 ; Meurillon, Louis, *Lille*, 7 août 1883 ; Mourcou, *Lille*, 11 mai 1852 ; Mouton, *Lille*, 12 juin 1868 ; Neveux, Louis, *Douai*, 2 décembre 1879 ; Neuilliès, fils, *Maubeuge*, 1er septembre 1869 ; Newnham, *Lille*, 28 mai 1862 ; Nicole, Désiré, *Haubourdin*, 6 août 1872 ; Nieuviarts, Félix-Paul Joseph, *Haubourdin*, 14 décembre 1882 ; Normand, *Lille*, 31 mars 1854 ; Outters, *Bergues*, 13 septembre 1848 ; Pavot, Henri, *Bergues*, 22 juillet 1874 ; Pennel, *Lille*, 22 mai 1860 ; Peckre, *Lille*, 30 mars 1875 ; Pennequin, *Lille*, 6 juillet 1868 ; Pèpe, *Douai*, 24 novembre 1859 ; Pilette, Emile *Armentières*, 17 novembre 1880; Richez, *Valenciennes*, 8 août 1871 ; Roussel, *Lille*, août 1873 ; Salomé, Henri - Joseph - Edouard, *Lille*, 18 août 1882 ; Sauvage, *Lille*, 26 juin 1851 ; Seiter, Emile, *Lille*, 27 juillet 1858 ; Sproit, Eugène, *Lille*, 16 décembre 1879 ; Tenière, *Cambrai*, 4 septembre 1867 ; Thibeau, Ernest, *Roubaix*, 1er mai 1879 ; Vandenberghe, Emile, *Lille*, 20 janvier 1854 ; Vandenbulcke, *Hazebrouck* ; Van Moë, *Dunkerque*, 27 septembre 1871 ; Vennin, *Cambrai*, 22 mars 1867 ; Vitrant, *Valenciennes*, 7 mars 1841 ; Wissocq, *Bourbourg*, 9 juillet 1859.

ARCHITECTES QUI DEMANDENT A ÊTRE ADMIS AU NOMBRE DES ARCHITECTES DES COMMUNES ET DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS. — EXAMENS A SUBIR.

Programme adopté par la Commission des bâtiments civils dans sa séance du 21 avril 1873.

Le postulant doit : 1° Produire des certificats des différents professeurs ou chefs d'écoles qui ont dirigé les études du candidat ;— 2° Présenter tous les dessins qu'il possède et qu'il a exécutés, soit pour ses études, soit pour diriger des travaux ;— 3° Subir des examens sur les mathématiques, extraction des racines, proportions, progressions, emploi des tables de logarithmes, mesures de toutes les surfaces et volumes ; géométrie descriptive complète et ses applications en ce qui touche aux bâtiments et notamment la coupe des

pierres ; statique, *(stabilité)*, etc., éléments de perspective.... Puis faire ses preuves sur la connaissance des matériaux et leur emploi et y ajouter les formules de résistance desdits matériaux ; — 4° subir un examen sur les lois des bâtiments, mitoyenneté, vues, surcharges, responsabilité de l'architecte, etc. ; — 5° Rédiger un devis avec cahier des charges, règlement de compte et y joindre des éléments de sous-détails de prix ; — 6° Rédiger un mémoire ou rapport sur un sujet donné ; — 7° Démontrer qu'il connaît les éléments de chauffage, de ventilation et d'hygiène ; — 8° Composer un projet sur esquisse, d'après un programme donné par la Commission des bâtiments civils. (Cette esquisse sera faite en un jour dans une des salles de la Préfecture et le candidat pendant qu'il se livrera à cette étude n'aura de communication avec personne) ; — 9° Faire preuve de connaissances pratiques, savoir : 1° nivellement, arpentage, lever des plans, etc. ; 2° fondations sur des sols de différentes résistances, sables mouvants, tourbe, etc., assemblage de charpente en bois et fer, etc., etc. ; — 10° La question d'art sera jugée d'après les études et l'esquisse faite à la Préfecture. On pourra en outre demander l'éxécution d'un dessin de détail à une grande échelle.

DESSÈCHEMENTS. — ASSOCIATIONS SYNDICALES.

LES MOERES. — Ces terres ont été concédées par lettres-patentes du 4 octobre 1779. Elles sont administrées conformément à un réglement approuvé par arrêté préfectoral du 9 mars 1822. La commission administrative est renouvelée par cinquième chaque année.

Commission administrative. — MM. Bosquillon de Jenlis, à Cassel, *président* ; Hovelt Em., Collette, Louis ; Christiaens, Louis ; Feron, Gustave. — *Conducteur*, M. Fornet, à Warhem ; *percepteur*, M. Mahieu, à Dunkerque.

WAETERINGUES. Les terres dites waeteringues sont divisées en quatre sections dont chacune est administrée par une commission particulière conformément au décret organique du 29 janvier 1852. Les membres des commissions restent en fonctions pendant 5 ans ; ils sont renouvelés par cinquième chaque année.

Première section. — Elle comprend toutes les terres bornées par les dunes, de Dunkerque à Gravelines, par la rivière de l'Aa et le canal de Bourbourg. Sa superficie est de 9,729 hectares.

1re *section.* — *Commission administrative.* — MM. Vandenbavière, *président* ; Louf, *vice-président* ; Cocquillier, Hamend,

Geerssen. — *Conducteur-secrétaire* : M. Degravier ; *percepteur* : M. Barbier.

2e *Section.* — Elle comprend toutes les terres situées entre le canal de Bourbourg, au Nord ; le canal de la Haute-Colme, au Sud ; — de Bergues, à l'Est ; la rivière d'Aa à l'Ouest. Sa superficie est de 10,135 hectares

Commission administrative. — MM. Vercoustre, *président* ; Meezemacker, Alexandre à Looberghe, *vice-président* ; Meezemacker, Isaïe à Bierne, Ghys, Charles ; Demerseman. — *Conducteur :* M. Petit ; *Secrétaire :* M. Petit. — *Receveur :* M. Flajollet.

Troisième section. — Elle comprend toutes les terres basses situées sur la rive droite du canal de la Colme entre Watten et Bergues. Sa superficie est de 8,468 hectares.

3e *section.* — *Commission administrative.* — MM. Outters, *président* ; Carlier Lucien, *vice-président* ; Daniel Dantu ; Bellanger ; Vanhove Edouard ; Decroocq, *receveur ;* Hagron, *conducteur et secrétaire-archiviste.*

Quatrième section. — Cette section est bornée au nord par les dunes de Dunkerque à la Belgique, au sud par les hauteurs qui s'étendent de Bergues à Hondschoote, à l'est par la frontière, à l'ouest par le canal de Bergues ; elle ne comprend pas le bassin des Moëres, situé à l'est de son territoire, et qui a son administration particulière. Son étendue, est de 10,953 hectares.

4e *section.* — *Commission administrative.* — MM. Delelis, Jules, *président* ; Demeezemaker, Stanislas, *vice-président* ; Grysez, Jules ; Lebecque, Auguste ; Boudeweel, Auguste ; *Conducteur*, M. A. Smagghe, à Dunkerque ; *percepteur*, M. L. de Baecque, à Bergues ; *secrétaire*, M. Mine, à Dunkerque.

ANCIENNE RIVIÈRE D'AA ET SES AFFLUENTS SUR LE TERRITOIRE DE GRAVELINES. — Un syndicat pour le curage de l'ancienne rivière d'Aa et de ses affluents sur le territoire de Gravelines a été autorisé par arrêté préfectoral du 28 juillet 1882.

MM. Auguste Anquez, *directeur* ; Fernand Wintrebert, *sous-directeur* ; Demarle Fétel ; Pierre Anquez et Edouard Locquet, *syndics.*

MARAIS DE LA HAUTE-DEULE. — L'agence administrative des concessionnaires du desséchement des marais de la Haute-Deûle, est dissoute de fait, par suite de l'impossibilité de remplacer les membres décédés ou démissionnaires. Dans cette situation, plusieurs sociétaires sont en instance pour faire prononcer la dissolution de l'association syndicale, faire nommer un liquidateur et arriver à la liquidation de l'opération.

Syndicat d'entretien institué par décret du 17 février 1866. — MM. Ed. d'Hespel, *directeur*; E. Schotsmans, *directeur-adjoint*; Ducourouble, propriétaire à Lille; Coget, propriétaire à Marquillies et Parsy, propriétaire à Annœullin, *syndics titulaires*; MM. les maires d'Emmerin et Wavrin, *syndics suppléants*.

Percepteur, M. Deman, à Haubourdin; *secrétaire*, M. Godin, conducteur des ponts et chaussées à Lille.

Les taxes d'entretien du desséchement sont assimilées aux contributions directes. La confection des rôles et le recouvrement des taxes ont été organisés par arrêté préfectoral du 24 août 1875.

PRÈS DUHEM. — *Syndicat d'entretien.* — Autorisé par décret du 9 avril 1856, constitué par arrêté préfectoral du 28 septembre 1880. — MM. Debondues, *directeur*; Ramery, Alexandre, *directeur-adjoint*; Delattre-Desplanque, Desplanques-Lemesre, Deleplanque, Charles, *syndics*.

RIVIÈRE DES LAIES ET COURANT DES BREUX. — Syndicat mixte institué par décret du 12 juillet 1865 pour l'entretien et l'amélioration de la rivière des Laies mitoyenne entre les départements du Nord et du Pas-de Calais, et du courant des Breux, son affluent. Les syndics sont nommés pour 3 ans, sauf le président nommé pour 6 ans.

Syndics nommés par le département du Nord. — MM. Messéan, maire de Bois-Grenier; Lemaire, propriétaire à Fromelles; Capelle, cultivateur à Radinghem; Vigneron, maire de La Chapelle d'Armentières.

Syndics nommés dans le Pas-de-Calais. — MM. Pollet, maire de Fleurbaix; Bavière, maire de Laventie; Lebleu, maire de Sailly; Legillon, avocat à Béthune.

Suppléant du Nord. — M. Wattel, cultivateur à Bois-Grenier.

Suppléant du Pas-de-Calais. — M. Cuvelier, maire de Lorgies.

Bureau du syndicat. — MM. Pollet, maire de Fleurbaix, *président*; Messéan, maire de Bois-Grenier, *secrétaire*.

RUISSEAUX DE L'ESPIERRE, DU TRICHON ET DU RIEZ SAINT-JOSEPH. — Un syndicat a été organisé pour le curage et l'entretien de ces ruisseaux, situés sur le territoire des villes de Roubaix et de Tourcoing et Wattrelos.

Les membres de ce syndicat sont : MM. Albert Legrand, conseiller général, *président*; Morel, Auguste, *vice-président*; les maires de Roubaix, Tourcoing, Mouveaux, Wattrelos (à défaut les adjoints ff^ons de maires), et Jules Leblanc, manufacturier, à Tourcoing, *secrétaire*; M. Wéber, conducteur des ponts et chaussées à Lille, *régisseur comptable*.

VALLÉE DE LA SAMBRE. — Un syndicat a été établi à Landrecies par arrêté préfectoral du 15 juillet 1882 pour le dessèchement des prairies situées sur la rive droite et sur la rive gauche du canal de jonction de la Sambre à l'Oise, sur le territoire de Landrecies.

La commission a été élue le 22 juin 1883 pour cinq années. Ses pouvoirs expirent le 22 juin 1888.

Commission administrative. — MM. Manesse, Emile, *directeur*; Gille, Antoine; Juglard, Ildephonse; Remy, Victorien; Doutrelaine Arsène, *syndics*.

VALLÉE DE LA HAUTE-SAMBRE. — Deux syndicats sont établis, l'un pour les territoires situés sur la rive droite de la Sambre, l'autre pour les terrains situés sur la rive gauche. Ils sont administrés chacun par une commission composée de sept membres élus par l'assemblée des propriétaires du syndicat. La commission du syndicat de la rive droite a été élue pour cinq ans le 27 juin 1880. Ses pouvoirs expirent le 27 juin 1885. Celle du syndicat de la rive gauche a été élue le 9 août 1882. Ses pouvoirs expirent le 9 août 1887.

Commission administrative du syndicat de la rive droite. — MM. Briatte, *directeur*; Mary, Alfred, *directeur-adjoint*; le baron Ferdinand de l'Epine, Cauderlier, Lamelin, Poulet, Paul Evrard, *syndics titulaires*; Evrard Achille, Balligand-Waignier, *syndics-adjoints*. — *Conducteur*, M. Drouets.

Commission administrative du syndicat de la rive gauche. — MM. Pierart, Sury, Macq, Becquet, Douillet, *membres*. — *Conducteur*, M. Drouets.

VALLÉE DE LA BASSE-SAMBRE. — Deux syndicats sont établis, l'un siégeant à Berlaimont, pour les terrains situés jusqu'à l'aval de l'écluse d'Hautmont, dans les communes de Sassegnies, Laval, Berlaimont, Aulnoye, Aymeries, Pont-sur-Sambre, Bachant, Boussières, Saint-Rémy-Mal-Bâti et Hautmont; l'autre, dont le siége est à Maubeuge, pour les terrains existants dans l'aval de l'écluse d'Hautmont jusqu'à la frontière, dans les communes de Louvroil, Neuf-Mesnil, Maubeuge, Rousies, Assevent, Boussois, Rocq, Marpent et Jeumont. Ces syndicats sont administrés chacun par une Commission composée de cinq membres et de trois suppléants élus par les propriétaires. La commission du syndicat de Berlaimont a été élue pour cinq ans le 3 août 1879; les pouvoirs des syndics expirent le 3 août 1884. La commission du syndicat de Maubeuge a été élue le 30 janvier 1880 pour cinq ans. Les pouvoirs des syndics expirent le 30 janvier 1885.

Syndicat de Berlaimont. — MM. Mary, Adrien, maire d'Aymeries, *directeur*; Baudez, Adolphe, propriétaire à Sassegnies, *directeur-adjoint*; Applincourt, Ulysse, propriétaire à Berlaimont; Wittrant, Jules, propriétaire à Aulnoye; Wuiot, Célestin, propriétaire à Pont-sur-Sambre, *syndics*; Demade, Pierre, propriétaire à Pont-sur-Sambre; Bayard, Eléonore, propriétaire à Bachant; Dequesne, Léon, propriétaire à Leval, *syndics-suppléants*. — M. Drouets, *conducteur*,

Syndicat de Maubeuge — MM. Deharveng-Colson, propriétaire à Maubeuge, *directeur*; Meurisse, propriétaire à Recquignies, *directeur-adjoint*; Duchateau, fermier, à Assevent; Bultiaux, Constant, propriétaire à Rousies; Neuillies, Jules, propriétaire à Assevent. — *Syndics-suppléants :* MM. Wilmant, nég. à Maubeuge; Henri, Charles, propriétaire à Jeumont; Fissiau, propriétaire, à Assevent.

Rivière de l'Helpe mineure. — Par arrêté du 29 novembre, 1881, une association syndicale a été autorisée pour les travaux du curage de l'Helpe mineure dans les communes de Fourmies et Wignehies.

Les membres de cette association nommés par arrêté du 9 décembre 1882 sont : MM. les maires de Wignehies et de Fourmies, pour représenter les intérêts de ces deux communes; MM. Staincq Alphonse, Berteaux, Bélisaire, filateurs à Fourmies; MM. Gouttière Omer, filateur, et Rousseaux Emile, propriétaire à Wignehies, *syndics*. — MM. Legrand Auguste, filateur à Fourmies, et Michies Auguste, propriétaire à Wignehies, *syndics suppléants*. — M. Hettler, *receveur*.

Solre et canal de Bourgogne. — Par arrêté du 19 février 1855, un syndicat a été organisé pour l'entretien et le curage de ces cours d'eau. Sont membres du syndicat :

MM. Lamelin, *directeur* ; George Jules, Michaux Pierre-Joseph, Legrand Célestin, Sohier Suger, Preux André, *membres*; Beyer Ignace, *membre suppléant*.

Prairies de Landrecies. — Par arrêté préfectoral du 18 décembre 1882, une association syndicale a été autorisée pour le dessèchement des prairies situées sur la rive droite et sur la rive gauche du canal de jonction de la Sambre à l'Oise, sur le territoire de Landrecies. Les membres de cette association sont : MM. Gille Antoine, Juglard Ildephonse, Remy Victorien, Manesse Emile et Doutrelaine Arsène.

Vallée de la Scarpe. — Cette association régie par l'ordonnance du 16 novembre 1834, est administrée par une commission syndicale unique, composée de 7 membres et nommée par une

assemblée composée des soixante propriétaires les plus imposés au rôle de desséchement. Les membres sont élus pour deux ans. Les élections doivent avoir lieu chaque année, le 15 octobre — *Commission administrative* (1). MM. le baron de Bouteville, *président-directeur*; Lenclud, à Hasnon; Sion, à Pecquencourt; Barbieux, ancien notaire à St-Amand; André, à Nivelle; Denisse, à Raches; Morel, à Lallaing. — *Taxes et rôles.* Les mutations et la rédaction des rôles sont faites par la direction des contributions directes. — *Percepteurs.* Le service est confié à MM. les percepteurs des contributions directes des communes de la vallée; *receveur-payeur,* M. Rennuit, percepteur à Somain. *Conducteurs,* M. M. Lefèvre, à Douai, Guilbert, à Marchiennes.—*Piqueur,* M. Baudry, ✻, à Hasnon. — *Garde auxiliaire,* Lesoin, à Marchiennes.

VALLÉE DE LA HAYNE ET DE L'ESCAUT. — Ce syndicat a été organisé par les ordonnances du 23 thermidor an VII et du 2 octobre 1837.

Les syndics actuels sont : MM. Tassin, maire de Crépin, *président-directeur*; Raverdy, propriétaire à Condé, *vice-président, directeur-adjoint*; Mercier, receveur des Vaucelles; Cousin, vétérinaire à Condé; Dupriez-Cyriaque, propriétaire à Hergnies. — *Conducteur,* M. Brunelat; *secrétaire-percepteur,* M. Mayeur; Constantin; *garde des canaux,* M. Wuillaume.

MARAIS DE L'ÉPAIX ET DE BRUAY. — Ce syndicat a été organisé en vertu d'une ordonnance du 14 octobre 1846. — *Commission administrative* — MM. Miroux, Arthur, *président*; Hautcœur, Emile, *vice-président*; Dubois, Ernest; Lamotte Isidore; Dorchies, Gustave, *membres*; M. Hette, Théodore, *conducteur-percepteur.*

PRAIRIES DE CHATEAU-L'ABBAYE ET DE MORTAGNE. — Syndicat autorisé par ordonnance du 28 octobre 1838. — La Société est administrée par une commission composée de cinq membres élus par les trente plus forts propriétaires de l'association. — *Commission administrative.* — MM. Joseph de Bretagne, *président*; Robart-Canipel, Pringal François, Dépret J.-B., Venthière, L. — *Percepteur-receveur,* M. Béhague, à St-Amand.

PRAIRIES DE FLINES-LEZ-MORTAGNE. — Syndicat autorisé par arrêté préfectoral du 14 mai 1851. — Le syndicat est composé de MM. Defernez, Amédée; Dufresnoy, Théophile; Devaux, J.-B.; Laramez-Dufour; Fouret, Désiré, *syndics*; MM. Cateau-Baligand, Tilleul, Léon; Dewez-Baligand, *suppléants.*

---

(1) Parmi les syndics, les uns le sont en qualité de propriétaires, les autres, en qualité de maires, les communes, en ce cas, étant propriétaires.

VALLÉE DE LA NAVILLE. — Un décret du 6 mai 1854 a concédé à une réunion de propriétaires le desséchement des terres marécageuses situées dans la vallée de Naville, entre Denain et Bouchain.

L'association est régie par un syndicat d'entretien institué par décret du 16 août 1850 et composée comme suit :

MM. Coquelle, Clément, *directeur* ; Gidoin, ex-secrétaire-général de la Cie d'Anzin, *directeur-adjoint* ; Dombré, directeur des mines de Douchy ; Pailly, directeur des verreries de Lourches; Delcambre-Bridoux, brasseur à Denain ; *syndics* ; le baron de Maingoval, à Douchy ; Diverchy, négociant à Rœulx, *syndics-suppléants*. — *Receveur*, M. Ringot, instituteur à Mastaing.

VALLÉE DE LA VERGNE. — L'association syndicale du dessèchement de cette vallée a été autorisée par décret du 7 juillet 1856, réorganisée pour l'entretien par décret du 4 janvier 1876.

Syndics titulaires. — MM. Lemer-Dupriez, Pierre-Joseph ; Blacquy-Hocq ; Capillon, Arnould ; Dupriez-Foucart ; Dupont, Julien ; *Syndics suppléants*. — MM. Dupriez, Adelson ; Berlutiau, Pierre-Joseph.

MARAIS DE BOURLAIN ET DE TRITH-SAINT-LÉGER. — Ce desséchement a été institué par arrêté de M. le Préfet du 3 février 1864.

Syndics-titulaires.—MM. Sirot, César, maire de Trith, industriel, *directeur-président* ; Nauts, consul de Belgique, à Valenciennes, *directeur-adjoint* ; le maire de la commune de la Sentinelle ou son adjoint ; Maurice, fabricant de sucre, à Aubry ; Leduc-Delinsel, propriétaire à Wavrechain-sous Denain, Monfort, propriétaire à Valenciennes ; Babonaux, J.-B., industriel à Valenciennes;

Syndics-suppléants.— MM. Alard-Girard, propriétaire à Douai ; Delgrange, J.-B., cultivateur au faubourg de Cambrai ; Deligne, Camille, cultivateur au Vert-Gazon, à Valenciennes.

Rivière de l'Hogneau.— Par arrêté préfectoral du 28 avril 1883, une association syndicale a été autorisée pour exécuter les travaux nécessaires en vue d'assurer le bon entretien du lit et des digues de la rivière de l'Hogneau, sur la partie comprise entre le moulin de Crespin et le confluent de la Hayne et de l'Hogneau. Les membres de cette association sont : MM. Tassin, maire de Crépin, *directeur* ; Plaquet Zéphirin, maire de Thivencelles, *directeur-adjoint* ; le conseiller général ou à défaut le conseiller d'arrondissement du canton de Condé ; le maire de St-Aybert ; Estorel, Jules-Aybert, de Crespin ; Réghem, Pont, de Crespin ; Hecq, Célestin, de Thivencelles ; Saladin, J.-B., de Saint-Aybert, *syndics titulaires*. — MM. Crépin-Plaquet, de Crespin ; Mayeur, Constantin, de Crespin ; Plaquet, Germain, de Thivencelles ; Lefebvre-Merlin, Emile, de Thivencelles, *syndics suppléants*.

SERVICES DE SANTÉ.

Epidémies.

Les médecins nommés en cas de maladies épidémiques, sont :

MM. Lemaire, à Dunkerque ; Decool, à Hazebrouck ; Pilat, ✲, à Lille ; A. Delbarre, à Cambrai ; Contesse, à Etrœungt ; Bagneris fils, à Douai ; Manouvriez, fils, à Valenciennes.

Conseils d'hygiène publique et de salubrité.

Les conseils d'hygiène du département ont été organisés par un arrêté du Préfet du 13 juin 1849, conformément aux dispositions de l'arrêté du Président du Conseil des ministres, chargé du pouvoir exécutif, en date du 18 décembre1848. Ces comités remplacent les conseils de salubrité précédemment établis.

CONSEIL CENTRAL D'HYGIÈNE PUBLIQUE ET DE SALUBRITÉ DU DÉPARTEMENT.

MM. le Préfet, *président* ; Meurein, ✲ ✠, pharmacien, *vice-président* ; Arnoud, ✲, docteur en médecine, *secrétaire-général* ; Garreau, ✲, professeur à la Faculté de médecine; Charles, médecin-vétérinaire; Joire, docteur en médecine; Viollette, ✲, doyen de la Faculté des Sciences; Delezenne, pharmacien; Pilat, ✲ docteur en médecine; Pollet, médecin-vétérinaire; Hallez, docteur en médecine; Wannebroucq, ✲, doyen de la Faculté de médecine; Thibaut, d[r] en méd., pharmacien, chef des travaux chimiques de la Faculté; Marteau, ✲, architecte du département; Crépelle-Fontaine, industriel, à la Madeleine; Doniol, ✲, O. ✠, A. ✪, ingénieur en chef du département.

CONSEIL D'HYGIÈNE DE DUNKERQUE.

MM. le Sous-Préfet, *président* ; Reumeaux, médecin des épidémies, à Dunkerque : Vermullen, docteur en médecine, à Bergues; Duriau, docteur en médecine, à Dunkerque; Dieu, docteur en médecine, à Dunkerque; Deswarte, docteur en médecine, à Dunkerque ; Vaneste, pharmacien, à Dunkerque ; Goube-d'Anzin, pharmacien, à Rosendaël ; Monnot, chimiste en chef des douanes; à Dunkerque ; Coolen, vétérinaire, à Dunkerque ; Cosserat, ingénieur d'arrondissement, à Dunkerque ; Van Moé, architecte départemental, à Dunkerque.

CONSEIL D'HYGIÈNE D'HAZEBROUCK.

MM. le sous-préfet, *président*; Decool, docteur en médecine, *secrétaire*; Fiévé, pharmacien, à Merville; Snyders, pharmacien, à Hazebrouck; Lesage, pharmacien à Bailleul; Vandenbulcke, architecte départemental; de Baccker, pharmacien, à Hazebrouck; Sénellart, médecin-vétérinaire, à Hazebrouck; de Capol, industriel, Hazebrouck; Pascalin, docteur en médecine, à Estaires; Decouvelaere, docteur en médecine, à Hazebrouck; Tersin Gustave, industriel à Hazebrouck; Delerue, Charles, corroyeur, à Hazebrouck.

CONSEIL D'HYGIÈNE DE CAMBRAI.

MM. le sous-préfet, *président*; A. Boileux, pharmacien, à Cambrai, *vice-président*; Genet, pharmacien, à Cambrai, *secrétaire*; Delbarre fils, docteur en médecine à Cambrai; Timal, idem; Ronnelle, architecte, à Cambrai; Alfred Bertrand, ingénieur civil à Cambrai; Bernard (Auguste), député, à Aubencheul-au-Bac; Boucly, docteur en médecine, à Cambrai; Robert, docteur en médecine à Ligny, Depoutre, pharmacien à Cambrai; Lallemand, architecte à Cambrai; et Ronnaux, docteur en médecine, à Cambrai.

CONSEIL D'HYGIÈNE D'AVESNES.

MM. le sous-préfet, *président*; Mouronval, doct[r] en médecine, à Avesnes; Herbecq, officier de santé, à Avesnes; Demazure, docteur, à Dourlers; Flament, filateur, à Avesnelles; Lemoine, pharmacien, à Avesnes; Mariscal, pharmacien, à Dourlers; Camille Raux, pharmacien, à Avesnes; Despagne, vétérinaire, à Avesnes; Lamelin, pharmacien, à Solre-le-Château; Pierre Lemaire, agriculteur à Gognies-Chaussée; Marquis, docteur en médecine, à Avesnes; Malard, docteur en médecine, à Bavai.

CONSEIL D'HYGIÈNE DE DOUAI.

MM. le Sous-Préfet, *président*; Léonardi, docteur en médecine, *vice-président*; Vasse aîné, ✲, ancien professeur de sciences au lycée, *secrétaire*; Delplanque, vétérinaire; Frey, pharmacien; Paix, chimiste; Trannin, agronome, fabric. de sucre, maire de Lambres; Sockeel, docteur en médecine; Watelle, fils, idem; Laigniez, idem; Pollet, idem; Barbet, ingénieur ordinaire des Ponts et Chaussées; Raison, directeur des fours à coke de Dorignies.

CONSEIL D'HYGIÈNE DE VALENCIENNES.

MM. le sous-préfet, *président*; Pesier, ✲, chimiste, *vice-président*; Dutemple, ancien fabricant de sucre ; Lecerf et Devémy, docteurs en médecine; Honnis, ex-pharmacien ; Canu, architecte ; Huart, vétérinaire ; Bara, docteur en médecine ; Manouvriez, Anatole, docteur en médecine ; Tauchon, docteur en médecine ; Abadie, pharmacien; Weil, industriel, maire de Marly. — *Secrétaire* : M. Devemy.

Commissions cantonales d'hygiène publique.

Un arrêté de M. le Préfet, du 15 novembre 1850, porte que les comités cantonaux de salubrité, institués par l'arrêté préfectoral du 23 décembre 1848, formeront à l'avenir les commissions cantonales d'hygiène publique.

Inspection de la salubrité.

Par arrêté du 6 juin 1859, M. le Préfet a établi un service spécial d'inspection de la salubrité publique dans le département. Ce service, créé comme moyen de conseil, de surveillance et de contrôle, a pour principal but d'assurer l'exécution des conditions imposées aux propriétaires des établissements industriels classés comme dangereux, incommodes ou insalubres, et soumis à l'autorisation de l'administration; de veiller au maintien des dispositions prises pour l'accomplissement de ces conditions et surtout d'éclairer les industriels sur la marche qu'ils ont à suivre pour l'exécution des mesures qui leur sont prescrites.

Inspecteur de la salubrité : M. Meurein, ✲ ✠ A. ✪, chimiste, rue de Gand, 30, à Lille ; *Inspecteur adjoint* : M. le docteur Thibaut, pharmacien, rue des Augustins, 4, à Lille.

Commission d'assainissement des logements insalubres de la ville de Lille.

MM. le maire de Lille, *Président* ; le comte de Melun ✠, *Vice-Président honoraire.*

1re *Section* : MM. V. Meurein ✲ ✠ A ✪, inspecteur de la salubrité, *Président* ; J. Dutilleul, architecte ; Paul Thellier, avocat ; Deleplanque, propriétaire: Manoury, docteur en médecine. — *Secrétaire*, M. Lestienne, architecte.

2e *Section* : MM. D. Sauvage, architecte, *Président*; Bécourt, docteur en médecine; Deperne-Meurisse, ancien entrepreneur ; Ozenfant-Scrive ; Charles, vétérinaire ; Noé, ancien entrepreneur. — *Secrétaire,* M. Bouchée, conseiller municipal.

3e *Section* : MM. Mourcou, architecte, *Président* ; Patoir, docteur en médecine ; Alhant, conseiller municipal ; Langangne, conducteur des ponts et chaussées en retraite ; Bazin, administrateur des hospices ; Carlier, propriétaire, ancien entrepreneur; Caron, docteur en médecine.

Service : M. J. Colin, inspecteur-secrétaire ; MM. Sauvage et Teffry, employés.

Police de la pharmacie.

Un décret du 23 mars 1859 a réglé le mode à suivre à l'avenir pour l'inspection des officines des pharmaciens et des magasins des droguistes et épiciers, en exécution de la loi du 21 germinal an XI.

Les membres ci-après désignés des conseils d'hygiène et de salubrité, sont chargés de ce service.

Arrondissement de Lille. MM. Joire, docteur en médecine, professeur à la Faculté ; Garreau ✲, docteur en médecine, professeur de pharmacie et de toxicologie à la Faculté ; Meurein, ✲ ✠ A. ❍, pharmacien, à Lille.

Arrondissement de Dunkerque. MM. Duriau, docteur en médecine, à Dunkerque ; Vaneste, pharmacien, idem ; Goube d'Anzin, pharmacien à Rosendael.

Arrondissement d'Hazebrouck. MM. Decool, docteur en médecine, à Hazebrouck ; Pascalin, docteur en médecine à Estaires ; Debacker, Gaston, pharmacien à Hazebrouck.

Arrondissement de Cambrai. MM. Timal, docteur en médecine, à Cambrai ; Boileux et Genet pharmaciens à Cambrai.

Arrondissement d'Avesnes. MM. Marquis, docteur en médecine à Avesnes ; Lemoyne, pharmacien, à Avesnes ; Lamelin, pharmacien à Solre-le-Château.

Arrondissement de Douai. MM. Vasse, ✲, chimiste à Douai ; Frey, pharmacien à Douai ; Pollet, docteur en médecine, à Douai.

Arrondissement de Valenciennes. MM. Honnis, pharmacien à Valenciennes ; Devemy et Bara, docteurs en médecine à Valenciennes.

Police sanitaire des ports.

Une décision ministérielle du 5 août 1872 a réglé sur de nouvelles bases les dispositions relatives à la police sanitaire des ports.

COMMISSION SANITAIRE DE DUNKERQUE.

MM. le sous-préfet, *président*; le maire de Dunkerque, le directeur de la santé, le commandant d'armes, le commissaire chef du service de la marine, l'ingénieur en chef du service maritime, le directeur des douanes. Coquelle-Gourdin, conseiller municipal; Bossaert, Alfred, idem; Petyt, Alfred, membre de la Chambre de commerce; Vancauwemberghe-Lemaire, idem; Duriau, docteur en médecine, membre du Conseil d'hygiène; Deswarte, idem; Féron, délégué du corps consulaire.

Agents sanitaires institués en vertu de la décision ministérielle du 5 *août* 1872 : MM. Sauvage, capitaine des douanes, à Dunkerque; Lenoir, Bulteel, Fichaux, lieutenants de douanes à Dunkerque; Couture, idem, à Gravelines.

Agents sanitaires nommés par arrêté préfectoral du 22 *février* 1879 *approuvé par décision ministérielle*: MM. les officiers du port, les pilotes et les gardes maritimes.

Vaccine.

COMITÉ CENTRAL DU DÉPARTEMENT.

MM. le Préfet, *président*; N....., *vice-président*; le maire de Lille, les vice-présidents des commissions administratives des hospices et du bureau de bienfaisance de Lille; le curé-doyen de Saint-Michel; Ollier, pasteur protestant; Pilat, ✲, docteur en médecine; Wannebrouck, ✲, docteur en médecine; Hallez, docteur en médecine; Olivier, idem; Rey, idem, *secrétaire et conservateur du dépôt de vaccin.*

COMITÉ D'ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

MM. le sous-préfet, *président*; le maire de Dunkerque; le vice-président du bureau de bienfaisance de Dunkerque; Derode, conseiller d'arrondissement; Vitse, doyen-curé de la paroisse St-Eloi, à Dunkerque; Breynaert, docteur en médecine; Duriau, idem; Reumeaux, médecin des épidémies, *secrétaire.*

COMITÉ D'ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

MM. le sous-préfet, *président*; le maire d'Hazebrouck; Salomé, doyen-curé d'Hazebrouck; Decouvelaere, docteur en médecine, à Hazebrouck; Thellier, médecin, à Nieppe; Decool, docteur en médecine, à Hazebrouck, *secrétaire du Comité.*

COMITÉ D'ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

MM. le sous-préfet, *président*; le maire de Cambrai; le plus ancien curé; le vice-président du bureau de bienfaisance de Cambrai; Bernard, Auguste, à Aubencheul-au-Bac; Hannois, docteur en médecine; Delbarre, médecin des épidémies; Timal, docteur en médecine, *secrétaire du Comité.*

COMITÉ D'ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

MM. le sous-préfet, *président*; le maire d'Avesnes; Hannoye, doyen-curé à Avesnes; Marquis, docteur en médecine, *secrétaire du Comité*, à Avesnes.

COMITÉ D'ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

MM. le sous-préfet, *président*; le maire de Douai; le vice-président du bureau de bienfaisance de Douai; Faucheux, père; docteur en médecine; l'abbé Dayez, doyen de Saint-Pierre; Wattelle fils, docteur en médecine; Frotin, docteur en médecine; Léonardi, médecin des épidémies, *secrétaire du Comité.*

COMITÉ D'ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

MM. le sous-préfet, *président*; le maire de Valenciennes; le plus ancien curé; le vice-président du bureau de bienfaisance; Debaralle, conseiller d'arrondissement; Tauchon, docteur en médecine; Depoorter, docteur en médecine; Manouvriez, Anatole, médecin des épidémies, *secrétaire du Comité.*

Eaux et Boues de Saint-Amand.

L'établissement des eaux et boues thermo-sulfureures de Saint-Amand est situé à l'extrémité du hameau de la Croisette et à environ 3 kilomètres à l'est de la ville dont il porte le nom, 10 de Valenciennes et 16 de Tournai.

Cet établissement possède une rotonde des boues contenant 68 cases et susceptible d'agrandissement, et cinq sources sulfureuses: La Fontaine-Bouillon, la Petite-Fontaine, le Pavillon-Ruiné, la Fontaine de l'Évêque d'Arras et une cinquième, découverte récemment, non encore dénommée, et d'un débit énorme pouvant alimenter d'une manière continue une très grande piscine.

La température des eaux et des boues est de 24 degrés, celle des boues peut être élevée artificiellemeut selon les besoins de la médication.

Les thermes de Saint-Amand sont concédés à M. Grégoire, jusqu'au 31 décembre 1906 en vertu d'un acte passé 23 juin 1882 et ont reçu des améliorations notables, tant au point de vue matériel que sous le rapport de l'application des moyens de traitement.

Inspecteur de l'établissement, M. Isnard, ✲, docteur en médecine à Saint-Amand.

Service médical. — M. le docteur Isnard, ✲, à Saint-Amand.

PRISONS.

Les prisons civiles existant dans le département du Nord sont au nombre de neuf, savoir : une maison d'arrêt de justice et de correction à Douai, près la Cour d'Assises ; six maisons d'arrêt et de correction : à Dunkerque, Hazebrouck, Lille, Cambrai, Avesnes et Valenciennes, près les tribunaux de police correctionnelle, une maison centrale de correction à Loos (voyez ci-après) pour les individus condamnés à plus d'un an d'emprisonnement, et une maison correctionnelle départementale, aussi à Loos.

Prisons départementales.

Directeur, M. Gérard ✲, directeur de la maison centrale de Loos et des prisons du Nord ; *gardiens-chefs*, MM. Pouzet, à Lille ; Champaya, à Douai ; Delvallée, à Avesnes ; Costa, à Cambrai ; Cliquot, à Dunkerque ; Quéniart, à Hazebrouck ; Montacq, à Valenciennes.

Commission de Surveillance des Prisons.

(MEMBRES DE DROIT.)

Aux termes de l'ordonnance du 9 avril 1816, le premier président et le procureur-général dans les villes où siège une Cour d'appel, et, dans les autres villes, le président du tribunal, le procureur de la République et le Maire sont de droit membres des commissions des prisons.

Nous donnons ci-après les noms des membres nommés de ces commissions.

DUNKERQUE. MM. le Sous-Préfet, *président* ; Dessurne, *vice-président* ; Lucas, ancien juge ; Reumeaux, docteur en médecine ; Terquem, adjoint au maire de Dunkerque ; Decoster Gustave, négociant ; Lefebvre, avocat, *secrétaire*.

HAZEBROUCK. MM. le Sous-Préfet, *président*; Massiet du Biest, sénateur; Salomé, doyen-curé; Dufresne, juge; Delalé, juge de paix; Taverne, ex-avoué; Deschodt, Louis.

LILLE. MM. le Préfet, *président*; Scrive, *vice-président*; Albert Legrand; Werquin; Bommart; L. Rouzé, licencié en droit; Coquelin, juge au Tribunal civil; Richard.

CAMBRAI. MM. le Sous-Préfet, *président*; de Liénard, *vice-président*; Wallerand, ✲, manufacturier; Tamboise, juge de paix.

AVESNES. MM. le Sous-Préfet, *président*; Caplain, notaire; Guillemin, député; Pasqual, avocat; Legrand, avocat; Manesse, avocat; Pillion.

DOUAI. MM. le Sous-Préfet, *président*; Hanotte, ✲, adjoint au maire, *vice-président*; Waternau, *vice-président honoraire*; Desmarets, propriétaire, *trésorier*; Espinas, conseiller à la Cour, *secrétaire*; Legentil, propriétaire; Hattu, avocat; Emile Dubois, ancien notaire, à Douai; Wattelle, père, docteur en médecine.

VALENCIENNES. MM. le Sous-Préfet, *président*; Bultot, juge, *vice-président*; Courtin, juge suppléant; Guillemart, juge d'instruction; Sabès, juge de paix; Lecerf, docteur en médecine; Lemaître, conseiller municipal.

Médecins des prisons.

Douai (maison de justice). MM. Maugin et Watelle; Dunkerque, M. Vezien; Hazebrouck, M. le dr Decool; Lille (maison d'arrêt et de correction), M. Folet; Cambrai, M. Dazin et M. Ronnaux (*adjoint*); Avesnes, M. Herbecq; Valenciennes, M. Manouvriez, fils.

Aumôniers des prisons.

Douai, M. Delegorge; Dunkerque, M Jourdin; Hazebrouck, M. Tollens; Lille, M. Sterskeman; Cambrai, M. Marle; Avesnes, M. Moine; Valenciennes, M. Dupuis.

Maison centrale de détention de Loos.

COMMISSION DE SURVEILLANCE DE LA MAISON CENTRALE.

Conformément aux dispositions d'une ordonnance en date du 5 novembre 1847, une commission de surveillance est établie près

de la maison centrale. Elle est composée du Préfet, président, du premier président de la cour d'Appel, du procureur-général, du président du Tribunal civil de Lille, du procureur de la République, de deux membres du Conseil général, de deux membres du Conseil d'arrondissement et du maire de Loos.

Cette commission, qui s'assemble au moins une fois par mois, donne son avis sur l'instruction morale, religieuse et élémentaire des détenus, au nombre de 1,300; sur l'état sanitaire de la maison; sur l'exercice de la justice disciplinaire; sur les clauses des cahiers des charges des entreprises en cas de renouvellement; sur les tarifs de la main-d'œuvre; enfin, sur les améliorations dont le régime et la police de la maison paraissent susceptibles.

Les membres amovibles de la commission nommée par M. le Ministre de l'Intérieur, sont :

M. Billon, ✲, maire de Loos.

Administration. — MM. Girard, *directeur;* Froideval, *inspecteur*; Renard, *greffier-comptable*; Billon, ✲, docteur en médecine; Dewailly, *pharmacien*; Deman, *aumonier*; Lebrat, *Pasteur protestant*; Martin, *instituteur*; M Marteau, *architecte*; Brandstetter, Dor, Herménégilde, *commis aux écritures*; Rousel, *gardien-chef*; cinq premiers gardiens et quarante-cinq gardiens.

Colonie agricole de Saint-Bernard, à Loos.

Cet établissement reçoit pour leur donner une éducation morale, primaire et professionnelle les jeunes détenus envoyés en correction. Il reçoit en outre tous les jeunes mineurs acquittés en vertu de l'art. 66 du code pénal, appartenant au culte israélite. Sa population moyenne est de 400.

Administration. MM. Bondy, *directeur*; Grosset, *économe*, Courmontagne, *greffier-comptable*; Deman, *aumonier*; Lipman, *rabbin;* Vigier, *teneur de livres*; Guilloux, *instituteur*; Toulze, *gardien-chef*; 2 premiers gardiens, un gardien commis-greffier, 10 gardiens contre-maîtres et 17 gardiens ordinaires.

Commission de surveillance. MM. A. de Praneuf C. ✠, ✲ A, vice-président du Conseil de préfecture, *vice-président*; Albert Legrand, conseiller général; Chombart, idem; Duriez, curé de la paroisse de Sainte-Catherine, à Lille.

Monastère du Bon-Pasteur.

Établissement d'éducation correctionnelle pour les filles.

Cette œuvre, a pour but l'amélioration morale et religieuse des

femmes et des filles qui veulent quitter le désordre et passer avec avantage les années de surveillance qu'elles ont à subir.

Le nombre des détenues est d'environ 200 par an.

Société de patronage des jeunes libérés.

Comité central de Lille. Monseigneur l'Archevêque de Cambrai, *président-d'honneur*; Aug. Scrive, *président*; général du Guiny, *vice-président*; M. N....., *secrétaire*; le premier président de la Cour d'appel de Douai, le Préfet du département, le Procureur général, le Président du Tribunal civil de Lille, le Procureur de la République, le maire de Lille, le président du Comité agricole; chanoine Lasne, curé-doyen de Saint-Maurice; Arnault de Praneuf C. ✠, A. ✠, vice président du Conseil de Préfecture; l'abbé Duriez, archiprêtre de Sainte-Catherine, à Lille; Chombart, conseiller général; Albert Legrand, conseiller général; Renard, ancien directeur des contributions directes; Potié, conseiller général; Bondy, directeur de la colonie agricole de St-Bernard; Charrier, chef de division à la préfecture.

ORGANISATION MUNICIPALE.

Aux termes de l'article 6 de la loi du 5 mai 1855, le nombre des membres du Conseil municipal est déterminé par l'importance de la population. Il est de :

10	membres dans les communes de:	500 habitants,
12	—	501 à 1,500,
16	—	1,501 à 2,500,
21	—	2,501 à 3,500,
23	—	3,501 à 10,000,
27	—	10,001 à 30,000,
30	—	30,001 à 40,000,
32	—	40,001 à 50,000,
34	—	50,001 à 60,000,
36	—	60,001 et au-dessus.

Les Conseils municipaux se réunissent quatre fois par an au commencement des mois de février, mai, août et novembre. Chaque session peut durer 10 jours. Le Maire préside le Conseil municipal; en cas d'absence ou d'empêchement, l'adjoint le remplace.

Un Conseil municipal ne peut valablement délibérer, s'il n'y a au moins la moitié des membres présents.

Aux termes de la loi du 28 mars 1882, les maires et adjoints sont nommés par le Conseil municipal.

Les maires et adjoints doivent être âgés de 25 ans accomplis. - membres du Conseil municipal ou électeurs dans la commune.

Ci-après la composition des Conseils municipaux des principales villes du département.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

DUNKERQUE. — *Maire,* M. E. Lebleu, O. ✻, ✪ I.

Adjoints, MM. Terquem, ✻, ✪ A., Fichaux et Duriau.

Conseillers municipaux, MM. Woutermaertens, Vézien, Sergent, Montenuis, Charpentier, Ricquer-Debadts, Daigrement, E. Marchand, Grysez, Montigny, Coquelle-Gourdin, Crujeot, Deloince, Belle, Vancauwemberghe-Lemaire, Dutoit, d'Ortigue, Bossaert-Tresca, Coolen, Dubuisson, Demey, Verleye, Dusommerard, Herfort. — *Secrétaire en chef de la mairie*, M. Chambelant ✻; *receveur municipal*, M. Gardet.

BERGUES. — *Maire,* M. Léon Claeys.

Adjoints, MM. A. Carpentier, Vermullen.

Conseil municipal, MM. Claeys Léon, Carpentier, de Meczemaker, Goetgheluck, Vermullen, Dekyndt, Margory, Dupuy, Vanderhaeghe, Caroulle, Charlemaigne, Fasseur, Beyaert Louis, Bekelynck, Bérenger, Beck, Lips, Marcant, J. Swynghedauw. — *Secrétaire de la mairie,* M. Braets. — *Receveur municipal,* M. Deconinck.

GRAVELINES. — *Maire,* M. Demarle-Fétel.

Adjoints, MM. Voiturriez et Leurette.

Conseil municipal, MM. Demarle, Leurette, Voituriez, Trollé-Levert, Salomé, Buttez-Laudes, Gellé-Dezeustre, Declercq-Buttez, Torris, Hannequin-Darnet, Anquez, Daullé-Martel, Merlen, Demarthes, Legoulon, J. Lavallée, Carney Merlen, L. Corne, Gombert Lavalée, J. Merlen, E. Bonne, Jannin Codron, C. Dumont.— *Secrétaire de la mairie,* M. Bellon. — *Receveur municipal,* M. Lecointe.

HONDSCHOOTE. — *Maire*, M. Charles Vanderheyde.

Adjoints, MM. Eugène De Bil et Alfred Outters.

Conseil municipal, MM. Vanderheyde, De Bil, Outters, Coornaert, Deturck, Andries, Sapelier, Bollengier, Debril, Vansteenberghe, Delaroière, Hennegrave, Depoorter, Pickaert, Beyaert, Billiaert, Massélis, Boudeweel, Boulogne, Plécy, Verhulst. — *Secrétaire de la mairie*, M. A. Cornette. — *Receveur municipal:* M. Joathon.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK

HAZEBROUCK. — *Maire*, N...

Adjoints, MM. Carlier et N...

Conseil municipal, MM. Massiet du Biest, sénateur, Carlier, de Capol, Cailliau, Deschodt, Delbecq, Goidin, Laporte, Leleu, Huyghe, Bourel, Vandamme Victor, Debruyne, Deregnaucourt, Verlynde, Demey, A. Villette, G., Tersen, Vandamme Alfred, Dausse, Marrie. — *Secrétaire de la mairie*, M. Corsin. — *Receveur municipal*, M. Andries.

BAILLEUL. —*Maire*, M. Emile Hié.

Adjoints, MM. Ig. de Coussemaker, H. Flahault.

Conseil municipal, MM. Hié; H. Flahault, J. de Coussemaker, Delalleau, M. de Coussemaker, Devos, Vanuxem, P. Liefooghe, Lesage, Leroy, Bieswal, Th. Liefooghe, Lebleu, Vandewalle, Hopsomer, Herry, V. Flahaut, Venière, Becuwe, V. Behaghel, H. de Coussemaker, Dumez, Perrier, Pruvost, Gourmez, Dufour, P. Behaghel.
— *Secrétaire de la mairie*, M. D. Declercq. — *Receveur municipal*, M. Hopsomer.

CASSEL. — *Maire*, M. Desmyttère, ✲.

Adjoints, MM. Dehandschœwercker et Vantroyen.

Conseil municipal, MM. Desmyttère, ✲, Vantroyen, Windrif, Dehandschœwercker, Vanbever, Becuwe, Bosquillon de Jenlis, Marant, Smagghe, Grondel, Delabaere, Chevalier, Dequidt, Crinquette, Laporte, Balcop, Vernimmen, Deprieck, Ryckewaert, Clyté. — *Secrétaire de la mairie*, M. Pastoors.
— *Receveur municipal*, M. Decousser.

ESTAIRES. — *Maire*, M. N.....

Adjoints, MM. Fénard, Salomé, et Singer.

Conseil municipal, MM. Deroullers, Dupont, Pascalin, Delbecq,

Hernu, Blanquart, Dethoor, Duprez, Durez, Gruson, Hennion, Degruson, Watine, Duchateau, Hameau, Patinier, Logez, Rohart, Taffin. — *Secrétaire de la mairie*, M. Streck — *Receveur municipal*, M. Bertein.

Merville. — *Maire*, M. Duhamel, Charles.

Adjoint : M. Bouilliez, Emile, ✲, et Traisnel, Henri.

Conseil municipal, MM. Duhamel Charles, Deroo, Roussel, Lefebvre, Bourel, Potié, Crinquette, Dambrine, Ducatez, Bouilliez, Degruson, Duhamel Léon, Traisnel, Cappon, Desnoulez, Loridan, Verhaeghe, Halonchery, Senellart, Delcambre, Hennion, Legrand, Arnould. — *Secrétaire de la mairie*, M. Leroy. — *Receveur municipal*, M. Bacrot.

Steenvoorde. — *Maire*, M. Dufour.

Adjoints, MM. Outters et Verbèke

Conseil municipal, MM. Lardeur, Samsoen, Mortier, Meaux Serlooten, Dufour, Vasseur, Dejonghe, Outters, Verbèke, Snyders, Vanheegher, Bariseel, Becquaert, Dewitte, Fossaert, Gilloots Louis, Gilloots Alfred, Vanhove, Maerten, Goetgheluck. — *Secrétaire de la mairie*, M. Dejonghe. — *Receveur municipal*, M. Buns.

ARRONDISSEMENT DE LILLE.

Lille. — *Maire*, M. Géry Legrand.

Adjoints, MM. Rigaut ✲ ✪ A, Mercier, Meurein ✲, ✠ A ✪, Violette ✲, Werquin.

Conseil municipal, MM. Alhant, Baggio, Basquin, Bonduel, Bouchée, Bucquet, Cannissié, Carron, Carton, Charles, Crépy, Dalbertanson, Debièvre, Ed. Desbonnets, J.-B. Desbonnet, Dodanthun, Faucher ✲, Gavelle, Giard, Grandel, Géry Legrand, Manoury, Marsillon, Martin, Mercier ✪ A, Meurein, ✲, ✠ A ✪, Pamelard, Peert, Rigaut ✲, Rochart, Roussel, Viollette, ✲, Werquin. — *Secrétaire général de la mairie*, M. Toffart, I. ✪. — *Secrétaire-Adjoint*, M. Maurice Contamine. — *Receveur municipal*, M. F. Leclercq.

Armentières. — *Maire*, M. N.....

Adjoints, MM. Decherf, Lebleu, Lacherez-Dewilde.

Conseil municipal, MM. Villard, Tahon-Fauvel, Decherf, Miellez,

Becquart Lacherez-Dewilde, Lebleu, Chas, Wanin, Rogeau, Hacot, Potel, Fremaux, Duriez, Dubar, Prevost, Turpin, Hoet, Dautricourt, Briquet, Dumoulin, Sénéchal, Dulac, Olivier. — *Secrétaire de la mairie,* M. C. Fremaux. — *Receveur municipal,* M. J. Cerf.

COMINES. — *Maire,* M. Lauwick Van Elslande.

Adjoints, MM. Meurillon et Hassebroucq.

Conseil municipal, MM. Lauwick-Van Elslande, Meurillon Augustin, Hassebroucq Liévin, Bourlet Charles, Capelle Louis, Carissimo Henri, Desprez Clément, Desprez Louis, Flayelle Léonce, Goeman Louis, Gondrexon Louis, Grimonpont Désiré, Hassebroucq César, fils; Lambin Jules, Lecomte Charles, Lesaffre Florent, Montaigne Désiré, Pollet Augustin, Pollet Noël, Salembié Jean-Baptiste, de Wulf Eugène. — *Secrétaire de la mairie,* M. Paul Desprez. — *Receveur municipal,* M. Delobel.

ROUBAIX. — *Maire,* M. Léon Allart, ✠.

Adjoints, MM. P. Flipo, Roussel, Ryo, Lacquement, Willem.

Conseil municipal, MM. Renaux, Bourgois, Legrand, Briet, Dhalluin, Moreau, Vienne, Dr Godefroy, Destombes, Lepercq, Caudrelier, Spel, Bonne, Debuisne, Vaissier, Deletoile, Carette, Degremont, Trannoy, J.-B. Pennel, Saen, Béghin-Bonave, Reboux, Dr Largillière, Degand, Delebois, Demarquette, Cordonnier. — *Secrétaire en chef de la mairie,* M. Gung'l. ✪ A. — *Chef du bureau du secrétariat,* M. E. Devernay. — *Receveur municipal,* M. Salembier. — *Service des travaux municipaux,* M. A. Richez, architecte, chef du service des bâtiments; M. A. Varlet, chef du service de la voirie.

TOURCOING. — *Maire,* M. V. Hassebroucq, ✲.

Adjoints, MM. L. Leloir, Fidèle-Lehoucq, Edouard Sasselange, ✲.

Conseil municipal, MM. Vandebeulque, Honoré-Dumortier, Lehoucq, Leloir, Pollet-Hassebroucq, Fourlignie, Sasselange, ✲, Leroy-Meurice, Rasson, Glorieux, Didry-Bodin, Lefrançois, Dervaux, Doublemart, Hassebroucq, ✲, Dupont-Chopart, Dupont-Jevenois, Jubaru, Fournier, Vienne, Dupire, Darras, Apprédéris, Dehaene, Faveur, Duvillier-Labbe, Lefebvre-Poissonnier; N. N N. N. N. — *Secrétaire général de la mairie,* M. O. Devaux. — *Receveur municipal,* M. Bulté.

SECLIN. – *Maire,* M. L. Desmazières.

Adjoints, MM. Pinte, Desurmont Edouard.

Conseil municipal, MM. Houzé, Dujardin Hippolyte, Chevalier, Lepoivre, Desmons, Duriez, Guillemaud, Vasseur, Demeestère, Collette, Gruson, Duvivier, Delaune, Dujardin-Bernard, Thuet, Roger-Caucheteux, Liénart, Delahaye, Delhaye.—*Secrétaire de la mairie,* M. Hue-Delacourt.— *Receveur municipal,* M. de Beauvais.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

CAMBRAI. — *Maire,* N.....

Adjoints, MM. Galland-Ruskoné.

Conseil municipal, MM. Dutemple, J. Danquigny, Cirier, Lancelle, Danquigny-Mallet, Ronnelle, Lallement, Bertrand, Maroniez, Doyen, Lantoine, Soland, Cornaille, Galland, Timal, Brunelle-Pierson, Ramette, Bilbaut, Lallemant A., Boucly, Delalande, Bocquet et Simon. — *Secrétaire en chef de la mairie,* M. Dhaussy. — *Receveur municipal,* M. Delattre.

CATEAU. — *Maire,* M. Lozé.

Adjoints, MM. Basquin et Ponsin.

Conseil municipal, MM. Basquin, Blangille, Fiévet, Hallette, Seydoux, O. ✻, I. ✠, ✠. Lozé, Collery-Colmant, Ponsin, Déjardin-Denise, Cottiau-Fiévet, Bauduin, Bracq-Blondeau, Robert-Ledieu, Garin, Regnaudin-Cousin, Lefebvre-Delvallée, Soufflet-Leblond, Picard, Lacourte-Dumont, Sartiaux, Jacqz-Cousin, Mouton. — *Secrétaire de la Mairie,* M. Dubois. — *Receveur municipal,* M. France.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

AVESNES. — *Maire,* M. Herbecq.

Adjoints, MM. Manesse, Aubry.

Conseil municipal, MM. Liézard, Clavon, Manesse, Marquis, Guillemin, Lecohier, Herbecq Casimir, Herbecq Isidore, Goursault, Pillion, Lemoine Ad., Baudoux, Lequime, Legrand, Dubois Ed., Druart, Cromback, Neuillies, Stou, Caffiéri, Ducarne. — *Secrétaire de la mairie,* M. Bisiaux. — *Receveur municipal,* M. Ringuet.

FOURMIES. — *Maire*, M. Louis Legrand.

Adjoints, MM. Bernier aîné, Sizaire.

Conseil municipal, MM. Legrand, Bouret, Sizaire, Bernier, Hardy, Lefebvre, Belin, Hancart, Driguet, Mulat, Gobinet, Delval, Buissart, François, Jacquot, Staincq, Flament, Ravaux, Défontaine, Marchand, Goury, Legrand Baligant, Delsaux, Desbons, Levasseur, Bricout. — *Secrétaire de la mairie*, M. Sizaire J. — *Receveur municipal*, M. Hettler.

MAUBEUGE. — *Maire*, M. Berteaux.

Adjoints, MM. Pechmarty, Neuillès.

Conseil municipal, MM. Walrand, Dubois, Berteau, Laurent, Verdavaine, Monier, Delgorge, Givet, Dufranne, Warnotte, Evrard, Duvivier, Arnould, Neuilliès, Laloux, Autier, Colart, Deharveng, Pesant, Manfroy, Brasseur, Michaux, Herbecq, Pechemarty, Riquaire, Julien. — *Secrétaire de la mairie*, M. Cobert. — *Receveur municipal*, M. Voeltzel.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

DOUAI. — *Maire*, M. Merlin, A. ✪, sénateur.

Adjoints, MM. Hanotte, ✲ et Maugin, A. ✪.

Conseil municipal, MM. Courtecuisse, Pochez, Hanotte, ✲, Clavon, François-Bertelle, Haycz, Farez ✪, Watelle, Picot, Evrard, Maugin ✪, Giroud ✲, Courdaveaux ✲, Merlin A. ✪, Demont, Fabre A. ✪, Raison, Dubois-Estabel, Treuffet, Leconte, Corne, Cavroy, Messien et Ch. de Bailliencourt. — *Secrétaire général de la mairie*, M. Fonrobert. — *Receveur municipal*, M. Parsy.

MARCHIENNES-VILLE. — *Maire*, M. Maton.

Adjoints, MM. Hubert et Rocquet.

Conseil municipal, MM. Maton, Groulez, Laden, Lepeuple, Hubert, Finez, Rocquet, Théry, Descamps, Lesur, Poitau, Hennequaux, Carbonné, Cardon, Legros, Fromont, Meunier, Rombaut, Haze, Tilmant et Henri Dubois. — *Secrétaire de la mairie*, M. Foulon. — *Receveur municipal*, M. Havez.

ORCHIES. — *Maire,* M. Sturne.

Adjoints, MM. Dufossé et Herbo.

Conseil municipal, MM. Henno, Sturne, Herbo, Naveau, Delemer, Désespringalle, Couplet, Deletombe, Dhainaut, Chantraine ✲, Rémy, Broutin, Coëz, Tréhout, Legris, Dufossé, Descarpentries, Carlier, Butez, Duraud, Broutin, Desmarescaux et Delbecq. — *Secrétaire de la mairie*, M. Hugot.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

VALENCIENNES. — *Maire,* M. Bultot ✲.

Adjoints, MM. Debaralle et P. Sautteau.

Conseil municipal, MM. Doutriaux Auguste ; Leduc Hyacinthe ; Lestoille Edmond ; Cheval Charles ; Boucher Charles ; Debrabant Henri ; Décle Julien ; Damien François-Côme ; Mineur Léon ; Lecerf Iréné ; Renotte Adolphe ; Lemaître Louis ; Vincent Edmond ; Desorbaix Victor ; Canu Alexandre ; Beauvois Louis ; Trinquet Alfred ; Robert Charles ; Debièvre Anatole ; Mariage Edouard ; N..... ; N.... — *Secrétaire de la mairie,* M. Victor Patou. — *Receveur municipal*, M. Caffiaux.

CONDÉ. — *Maire,* M. Castiau ; *adjoints* : MM. Lefèvre et Abrassart.

Conseil municipal : MM. Gostiaux, Martel, Fougnies, Pureur, Colbert, Mention, Amand, Deblaton, Cousin, Fally, Housez, Raverdy, Sirez, Miroir, Dubruille, Beaumont, Fauveau, Cavel, Jossé, Dubreucq. — *Secrétaire de la mairie,* M. Caille — *Receveur municipal,* M. Nector Gonthier

SAINT-AMAND. — *Maire,* M. Bruneau-Flour.

Adjoints, MM. Davaine et Biller.

Conseil municipal : MM. Bouillaux, Sirot, Deneux, Masingue, Copin, Davaine, Raviart, Spelle, Remy, Baudet, Doutriaux, Debrabant, Basiez, Beauboutique, Coquériaux, Duflot, Herbert, Davaine, André, Coquériaux et Caroul. *Secrétaire de la mairie*, M. Flament. — *Receveur municipal*, Broutin.

Les noms des maires et adjoints de toutes les communes du département sont inscrits dans le tableau ci-après :

TABLEAU ALPHABÉTIQUE DES COMMUNES (1).

NOMS des COMMUNES.	de l'arrondi.	NOMS du CANTON.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES MAIRES.	NOMS DES ADJOINTS.	NOMS DES MINISTRE du culte.
Abancourt...	C	Cambrai-O ..	Cambrai	Lesne, V	Lesne, F..	Bourdon.
Abscon.....	V	Bouchain....	Lourches. ...	Scribe	Boulanger, Fiévet	Gobert
Aibes.....	A	Solre-le-Chât	Cousolre	Petit, D.	Hersoy	N.....
Aix.....	D	Orchies.....	Orchies	Masquelier ..	N.....	Mucherie.
Allennes-lez-Mar.	L	Seclin	Annœullin...	Marchand....	Lhomme	Dechy.
Alnes.....	D	Marchiennes .	Marchiennes..	Monier.	Tison	Leroy.
Amfroipret ..	A	Bavai	Bavai	Carlier A....	Carlier Xavier..	Cailliez.
Anhiers.....	D	Douai-Nord ..	Raches.....	Caby.....	Coulmont	*V. Raches*
Aniche.....	D	Douai-Sud...	Bureau	N.....	Dubrulle, Bastin.	Lecocq.
Annappes....	L	Lannoy	Ascq.....	De Montalambert	Picavet.....	Delcroix.
Anneux	C	Marcoing....	Cambrai.....	Panien.	Crépin.....	Parent
Annœulin...	L	Seclin	Bureau.....	Parsy.....	Wattrelot, Leleu.	Allard, Ride
Anor.....	A	Trélon	Id.....	Legrand C..	Boulet, Hansénius...	Crouzet.
Anstaing.....	L	Lannoy	Ascq.....	Delaoutre ...	Dufay.....	Delassus.
Anzin.....	V	Valenciennes.	Bureau	Jénart	Villain, Senault.	Dubus.
Arleux	D	Arleux	Id	Drocourt....	Herbo	Vandepitt
Armbouts-Cappel.	Dk	Bergues.....	Bergues.....	Dewaele	Dupond	Pillyser.
Armentières..	L	Armentières..	Bureau	N.....	Decherf, Lebleu, Lacherez.....	Berteloot, Hu
Arnèke.....	H	Cassel	Id.....	Becquaert...	N	Beck.
Artres.....	V	Valenciennes	Id	D'Haussy....	Deswatenne	Douce.
Ascq.....	L	Lannoy	Id.....	Lamblin.....	Delerue.....	Dillies.
Assevent	A	Maubeuge....	Maubeuge....	Fissiau	Mousain.....	V. *Bousso*
Attiches.....	L	Pont-à-Marcq.	Pont-à-Marcq.	Deneulin	Lecomte.....	Desmarescau
Aubencheul-au-B.	C	Cambrai-O ..	Aubigny	Fontaine	Dhénin.....	*V Aubigny-au*
Auberchicourt....	D	Douai-Sud ..	Aniche	Buisson.....	Buisset.....	Samain.
Aubers	L	La Bassée ..	Bureau.....	Waymel, Ed.	Debaussart.....	Caullier.
Aubigny-au-Bac .	D	Arleux	Bureau.....	Hannois.....	Dumont.....	Dumont.
Aubry.....	V	Valenciennes.	Anzin.....	Maubré.....	Lebrun.....	Collet.
Auby	D	Douai-O.....	Flers	Courtecuisse.	Facomprez.....	Legrand.
Auchy	D	Orchies	Orchies	Simon	Dupire.....	Melot.
Audencourt..	C	Clary.....	Caudry	Nicolas, C...	Marlin.....	*V. Inchy.*
Audignies ...	A	Bavai	Bavai	Hennet d'Audignies.....	Jonart	*V. Bavai.*
Aulnoy.....	V	Valenciennes.	Valenciennes.	Thiétart.....	Caiez.	Dervaux.
Aulnoye.....	A	Berlaimont ..	Berlaimont ..	Carpentier...	Colmant,.....	N.....
Avelin	L	Pont-à-Marcq.	Pont-à-Marcq	Des Rotours .	Lecouffe.. ...	Barbieux.
Avesnelles ..	A	Avesnes-S....	Avesnes.....	Pecquériaux .	Hannoye	Deloffre.
Avesnes.....	A	Avesnes.....	Bureau	Herbecq.....	Manesse.....	Hannoye.
Avesnes-le-Sec ..	V	Bouchain....	Bouchain....	Bricout.....	Lanthiez.	Linglin.
Avesnes-lez-Aub.	C	Carnières....	Bureau	N.....	Wallez, Couvez..	Daubresse.
Awoingt.....	C	Cambrai-Est.	Cambrai	Lesage.....	Tellier	Pinet.
Aymeries .. .	A	Berlaimont ..	Berlaimont ..	Mary.....	Bertrand.	Hurlau.
Bachant.....	A	id.	Pont s/Sambre...	Demade.....	Bayard.....	Bo ilogne.
Bachy	L	Cysoing.....	Cysoing	Quique.....	Devienne.....	Wastiu.
Bailleul	H	Bailleul	Bureau	Hié-Delemer .	de Coussemaker, Flahaut.....	Hamez, Coubro Dannoot, Re

(1) Ce tableau, dressé par ordre alphabétique des communes, peut servir de table pour les rech ches dan e tableau statistique par cantons, inséré ci-après, dans la seconde partie de l'Annu

NOMS des COMMUNES.	de l'arrondt.	du CANTON.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du Culte.
Baisieux.....	L	Lannoy.....	Bureau.....	Carrez.....	Dubar.....	Bombart.
Baives.....	A	Trélon.....	Trélon.....	Pécheux.....	Bernard.....	Imbert.
Bambecque..	Dk	Hondschoote.	Wormhoudt.	van Bockstael..	Verschave.....	Debeer.
Banteux.....	C	Marcoing....	Masnières....	Crépin.....	Trocmet.....	Mascaux.
Bantigny....	C	Cambrai-O ..	Cambrai	Foveau	Focquet.....	Ployart.
Bantouzelle..	C	Marcoing....	Masnières....	Millet-Bricout	Sombrin.....	Callens.
Bas-Lieu	A	Avesnes-N...	Avesnes.....	N.....	N.....	*V. Avesnes.*
Baudegnies..	A	Le Quesnoy-E	Le Quesnoy..	Caffiau	Frémaut.....	Trannois.
Bauvin.....	L	Seclin	Bureau.....	Delecourt....	Lefort.....	Decottignies.
Bavai.....	A	Bavai.....	Id.....	Hennet de Courtefoy.....	Moutier B.....	Libert.
Bavinckhove.	H	Cassel	Cassel	Piérens	Maes.....	Vandromme
Basuel.....	C	Le Cateau ...	Le Cateau ...	Besse.....	Lemaire.....	Midavaine.
Beaucamps..	L	Haubourdin..	Fournes.....	Prémecque..	Caignet.....	Mortreux.
Beaufort.....	A	Maubeuge...	Hautmont....	Courtin.....	Duveau	Marchand.
Beaumont...	C	Le Cateau ...	Inchy.....	Dejardin.....	Priot.....	*V. Inchy.*
Beaurain....	C	Solesmes....	Solesmes...	Drecq.....	Pruvot	Noisette.
Beaurepaire..	A	Avesnes-S...	Landrecies...	Melot.....	Duchesne	Leblanc.
Beaurieux...	A	Solre-le-Chât.	Solre-le-Chât.	De Robeaux.	Arnould.....	Dauchy
Beauvois....	C	Carnières ...	Bureau.....	Wattremez..	Bastien.....	Remy.
Bellaing.....	V	Valencien.-N.	Valenciennes	Joly	Dupont.....	Delannoy.
Bellignies...	A	Bavai.....	Bavai..	Cordier, E...	Lemaire.....	Jourdain
Berelles.....	A	Solre-le-Chât.	Solre-le-Chât	Hanze.....	Nazard.....	Talbroux.
Bergues,....	Dk	Bergues.....	Bureau.....	Claeys	Carpentier, Vermullen	Staelen.
Berlaimont..	A	Berlaimont..	Id.....	Eliez Evrard.	Bailly	Sinsoilliez.
Bermerain...	C	Solesmes....	Solesmes....	Crépin	Lefebvre.....	Delrue.
Bermeries...	A	Bavai.....	Bavai.....	N.....	Richard.....	*V Amfroipret*
Bersée.....	L	Pont-à-Marcq	Bureau.....	Hovine.....	Dubus.....	Turpin.
Bersillies....	A	Maubeuge...	Maubeuge....	Moreau.....	Molle	*V Villers-sire-N.*
Berthen.....	H	Bailleul-S-O .	Bailleul	Vandewalle..	Chirouter	Thibaut.
Bertry.....	C	Clary.....	Bureau	Fontaine Herbet..	Poulain, Delhaye	Druenne.
Béthencourt..	C	Carnières ...	Caudry	Dubois.....	Bracq.....	Pollet.
Bettignies....	A	Maubeuge...	Maubeuge ...	Moreau.....	Croy.....	*V. Mairieux.*
Bettrechies..	A	Bavai.....	Bavai.....	Fiévet, A....	Jupin	Facon.
Beugnies....	A	Avesnes-N...	Sars-Poterie .	Dubois.....	Jounieaux.....	Brassart.
Beuvrages...	V	Valencien.-N.	Anzin.....	Cromback...	Zabiaux.....	Ghyselinck.
Beuvry	D	Orchies.....	Orchies.....	Dupont	Duprel.....	Wallez.
Bevillers....	C	Carnières ...	Carnières....	Prevôt.....	Pertriaux.....	Hébert.
Bierne.....	Dk	Bergues.....	Bergues.....	Bastaert.....	Meesemaecker ..	Vanrechem.
Bissezeele....	Dk	Id	Id.....	Vanhoucke..	Vanhaecke	Devos.
Blaringhem..	H	Hazebrouck-N	Renescure...	Dacquin.....	Dezoomer	Declerck.
Blécourt.....	C	Cambrai-O ..	Cambrai	Norman.....	Richard.....	Cardon.
Boeschèpe...	H	Steenvoote ..	Godewaersvelde.	Ryckewaert..	Houvenaghel ...	Caulier.
Boeseghem..	H	Hazebrouck-S	Hazebrouck..	Foine.....	Cattoir.....	Reuben.
Bois-Grenier.	L	Armentières.	Armentières.	Messéan.....	Bouchery.....	Mouque.
Bollezeele...	Dk	Wormhoudt..	Bureau	Bellynck	Isaert.....	Leturgie.
Bondues.....	L	Tourcoing-S..	Bureau.....	Dhespel.....	Pollet, Desbonnets....	Lecœuvre.

TABLEAU ALPHABÉTIQUE DES COMMUNES.

NOMS des COMMUNES.	de l'arrondt.	du CANTON.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTR du Cult
Borre.....	H	Hazebr-Sud.	Hazebrouck..	Soots.....	Staes.....	Cappelae
Bouchain....	V	Bouchain....	Bureau.....	Valéry-Tétar.	Fontaine.....	Bourgois
Boulogne....	A	Avesnes-Sud.	Avesnes.....	Lemoine....	Savareux.....	Momal.
Bourbourg-Camp.	Dk	Bourbourg..	Bourbourg...	Duriez.....	N.....	*V. Bourbou*
Bourbourg-Ville.	Dk	Id.....	Bureau.....	Vandenbroucque	Cronier.....	Dominicu
Bourghelles.	L	Cysoing.....	Cysoing.....	Foutry.....	Lemaire.....	Lotthé.
Boursiès.....	C	Marcoing....	Hermies(P-d-C)	Baclet.....	Hombert.....	Roget.
Bousbecques.	L	Tourcoing-N.	Bureau.....	Dalle.....	Delannoy.....	Duez.
Bousies.....	A	Landrecies..	Bureau.....	Collet, S....	Lemaire C., Leblond.	Lubrez.
Bousignies...	A	Solre-le-Chât.	Cousolre....	Pouillard....	Souris.....	Lerche.
Bousignies...	V	St-Amand (r. g.)	Hasnon.....	Hennocq....	Lecœuvre.....	*V. Brillo*
Boussières..	A	Berlaimont..	Hautmont....	Forest.....	Fauveau.....	Ducatteai
Boussières..	C	Carnières...	Carnières...	Senez.....	Ledieu.....	Léveillé.
Boussois.....	A	Maubeuge...	Jeumont....	Moulin.....	Badard.....	Fiévet.
Bouvignies...	D	Marchiennes.	Marchiennes.	Fontenier....	Cathelain.....	Leconte.
Bouvines....	L	Cysoing.....	Cysoing.....	Dehau.....	Deffontaine.....	Desbarbi
Bray-Dunes..	Dk	Hondschoote.	Dunkerque..	Decock.....	Coolen.....	Gaymay.
Briastre.....	C	Solesmes....	Viesly.....	Vallez.....	Laforge.....	Boutrouil
Brillon.....	V	St-Amand (r. g.).	Hasnon.....	Remy.....	Martin.....	Dumon
Brouckerque.	Dk	Bourbourg..	Bourbourg...	Debavelaere.	Devey.....	Léturgie.
Broxeele....	Dk	Wormhoudt.	Bollezeele...	Dehaene.....	Permandt.....	Snyders.
Bruay.....	V	Valencien-N	Anzin.....	Deltombe....	Chevalier, Dassonville	Dauchy.
Bruille-lez-March.	D	Marchiennes.	Somain.....	Brabant.....	Dulieux.....	Dorchies
Bruille-St-Amand.	V	St-Amand (r. d.).	St-Amand...	Lemer.....	Evrard.....	Valet
Brunémont..	D	Arleux.....	Arleux.....	N.....	Duhen C.....	Basiez.
Bry.....	A	Le Quesnoy-O	Jenlain.....	François J...	Moreaux.....	Liénard.
Bugnicourt..	D	Arleux.....	Arleux.....	Mailliet....	Dénizart.....	Viseur.
Busigny.....	C	Clary.....	Bureau.....	Lépousez....	Vilette, Debail..	De Lécu.
Buysscheure.	H	Cassel.....	Cassel.....	Drieux.....	Devynck.....	Christiae
Caestre.....	H	Hazebr.-N...	Hazebrouck..	Degrootte....	Vanneufville....	Bailleul.
Cagnoncles..	C	Cambrai-Est.	Cambrai....	Lefebvre....	Lemaire.....	Dassonvi
Cambrai....	C	Cambrai....	Bureau.....	N.....	Galland-Ruskoné.....	Bouchart, L Demaret.
Camphin-en-Car.	L	Seclin.....	Carvin.....	Hennart.....	Collette.....	Lobet
Camphin-en-Pév.	L	Cysoing.....	Baisieux....	Cte de Brigode	Crétin.....	Lecuppre
Cantaing....	C	Marcoing....	Cambrai....	Raux.....	Billoir.....	Delnatte.
Cantin.....	D	Arleux.....	Bureau....	Coquelet....	Bauvois.....	Cattelain
Capelle.....	C	Solesmes....	Solesmes....	Macarez.....	Mériau.....	*V. Escar*
Capinghem..	L	Armentières.	Lomme.....	Delepierre...	Lhermitte.....	*V. Lomm*
Cappelle....	Dk	Dunkerque-O	Bergues.....	DeMersseman	Leconte.....	*V Armbo*
Cappelle....	L	Cysoing....	Templeuve..	Poutrain....	Ballet.....	Feuchero
Cappellebrouck..	Dk	Bourbourg..	Bourbourg..	Vaesken....	Delepouve.....	Vanneuf
Carnières....	C	Carnières...	Bureau.....	Léjardin....	Denizart.....	Brunet.
Carnin.....	L	Seclin.....	Carvin.....	Ledoux.....	Berte.....	Cauliez.
Cartignies...	A	Avesnes-Sud.	Bureau.....	Huet.....	Vittrant.....	Pransart
Cassel.....	H	Cassel.....	Id.....	Desmytière *	Dehandschœwercker, Vantroyen.	Loviny.

NOMS des COMMUNES.	de l'arrondt.	du CANTON.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du Culte
Catillon.....	C	Le Cateau...	Bureau	Lombois	Clément, Cordier	Lesnes.
Cattenières..	C	Carnières....	Carnières....	Leduc.....	Lefebvre.....	Delassus.
Caudry.....	C	Clary.....	Bureau	Fontaine	Deball, Lemaire	Vandenbroucque,
Caullery	C	Id.....	Ligny. ...	N	Vitou.....	Passeur.
Cauroir	C	Cambrai-Est.	Carnières....	Bricout, P...	Bricout, H.....	Delannoy.
Cerfontaine..	A	Maubeuge...	Ferrière-la Gd	Mabille.....	Maricaux.....	*V. Rousies.*
Chapelle-d'Arm	L	Armentières.	Armentières.	Vigneron....	Béhagle, Coustenoble,	Serleys.
Château-l'Abbaye	V	St-Amand (r. d.)	St-Amand. ..	Camberlin ..	Jouveneaux.....	Fourdin.
Chemy.....	L	Seclin	Phalempin...	Cordonnier ..	Winglet	Becuwe.
Chéreng	L	Lannoy	Baisieux.....	Duquennoy ..	Castel.....	Leroy.
Choisies.....	A	Solre-le-Chât.	Solre-le-Chât.	Suin.....	Huvenoit.....	*V. Obrechies.*
Clary.....	C	Clary.....	Bureau	Sauvez	Fontaine, Millot.	Senneville.
Clerfayts....	A	Solre-le-Chât.	Solre-le-Chât.	Leroy.....	Payen.....	Pruvost.
Cobrieux....	L	Cysoing.....	Cysoing.	Grulois	Wartel.....	Regrigny.
Colleret.....	A	Maubeuge...	Cousolre	Bugnin.....	N.....	Lécuyer.
Comines	L	Quesnoy-s-D.	Bureau	Lauwick-Van Elslande	Meurillon, Hassebroucq	Duburcq.
Condé	V	Condé	Id.....	Castiau	Lefèvre, Abrassart.	Béréaud, Deregnaucourt.
Coudekerque	Dk	Dunkerque-E.	Bergues.....	Janssen.....	Vanhove	Quétu.
Coudekerque-Br.	Dk	Id.....	Dunkerque ..	N.....	Mabe.....	*V. Dunkerque*
Courchelettes	D	Douai-O.....	Douai.....	Jacquart	Bayart.....	*V. Lambres.*
Cousolre	A	Solre-le-Chât.	Bureau	Wallerand ..	Lecat et Wastiaux	Genain.
Coutiches ...	D	Orchies.	Orchies.	Deregnaucourt	Drumez...	de Calmayrac
Craywick....	D	Gravelines ..	Gravelines ..	Duriez	Desmidt..	Lagache.
Crespin	V	Condé	Bureau	Tassin	Laurent.....	Margerin.
Crèvecœur ..	C	Marcoing....	Bureau.....	Leroy-Dolez..	Dhouailly.. ''..	Cailliez, Fiévez.
Crochte.....	Dk	Bergues.....	Bergues.....	Cockenpot ..	Thibouw.... .	Leenhouder.
Croix.	A	Landrecies ..	Bousies	Lacomblez...	Dehen	Bottiaux.
Croix.	L	Roubaix	Bureau.....	Pluquet	Selosse, Ségard..	Deram
Cuincy.....	D	Douai-O.....	Douai.....	M^is d'Aoust ✲.	Lemaire	Lamorisse.
Curgies	V	Valenciennes-E.	Bureau	Rigaut.....	Hermain	Esquive.
Cuvillers....	C	Cambrai-O ..	Cambrai	Germe.....	Théry	*V. Bantigny.*
Cysoing.....	L	Cysoing.....	Bureau	Parent-Delinselle	Nouque, Ballenghien.	Herrengt.
Damousies ..	A	Maubeuge...	Ferrière-la-Gde..	Moustier	Daniel	Dupire.
Dechy	D	Douai-S.....	Douai.....	Ducatillon ...	Lalot	Debuchy.
Dehéries	C	Clary.....	Walincourt..	Taisne.....	Leveau.....	*V. Malincourt*
Denain.....	V	Bouchain....	Bureau	Delcambre...	Dienne, Crepin .	Vaast.
Deulémont ..	L	Quesnoy-s-D.	Quesnoy-s-D	Philippo.....	Chuffart	Lavechin
Dimechaux ..	A	Solre-le-Chât.	Solre-le-Châ.	Bultieaux....	Dubray	*V. Dimont.*
Dimont	A	Id.....	Sars-Poteries	N.....	Dequesnes.....	Vaille.
Doignies	C	Marcoing....	Hermies (P-d-C)	N.....	Caudrillez. . ..	Duvillier.
Dompierre...	A	Avesnes-N...	Bureau.....	Harramant...	Pecqueur	Bertrand.
Douai.....	D	Douai.....	Bureau	Merlin	Hanotte, Maugin.	Voir au chapitre des Cultes.
Douchy	V	Bouchain....	Bouchain....	Soriaux	Dutemple.....	Toupet
Dourlers	A	Avesnes-N...	Bureau	Desmazures..	Desquennes.....	Denis.
Drincham ..	Dk	Bourbourg ..	Bourbourg ..	Declercq	Bertram.....	Impe.

TABLEAU ALPHABÉTIQUE DES COMMUNES.

NOMS			BUREAU	NOMS DES		
des COMMUNES.	de l'arrondt.	du CANTON.	DE POSTE duquel chaque commune dépend.	MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTE du Cult
Dunkerque ..	Dk	Dunkerque ..	Bureau	Lebleu.....	Terquem,Fichaux Duriau.....	Vitse, Looy et Scalbe
Ebblinghem..	H	Hazebrouck-N. .	Hazebrouck..	Dumont.....	Dassonneville...	Gantois.
Ecaillon.....	D	Douai-Sud...	Montigny....	Lecouffe....	Proust.....	Hébert.
Eccles.....	A	Soire-le-Chât.	Soire-le-Chât.	Gobled.....	Desort.....	*V. Solri*
Eclaibes.....	A	Maubeuge...	Hautmont ...	Cuisset.....	François.....	Louys...
Ecuelin	A	Berlaimont. .	Berlaimont ..	Fiévet	Masure.....	*V. St-Re*
Eecke.....	H	Steenvoorde .	Steenvoorde .	Desmarescaux ..	Houvenaghel ...	Gryson.
Elincourt....	C	Clary.....	Walincourt..	Delhay.....	Décaudin.....	Delassus
Elesmes.....	A	Maubeuge...	Maubeuge...	Bayart.....	Gillot J.....	Delcamb
Emerchicourt	V	Bouchain....	Aniche.....	Rémy, Ph. ..	Loquet.....	*V. Anich*
Emmerin....	L	Haubourdin .	Haubourdin .	Castel.....	Delepierre.....	Oblin.
Englefontaine	A	Le Quesnoy-E	Bureau	Lenglet.....	Moreaux.....	Pollet.
Englos.....	L	Haubourdin .	Haubourdin .	Bajeux.....	Lesieu.....	Budin.
Ennetières-en-W.	L	Id.....	Id.....	Lefebvre	Descamps.....	Roch.
Ennevelin ...	L	Pont-à-Marcq	Pont-à-Marcq	Favier.....	Mouveaux.....	Phalemp
Eppe Sauvage	A	Trélon.....	Trélon.....	Culhiat-Du Fresne	Wattiez.....	Berteaux
Erchin.....	D	Arleux.....	Cantin.....	Verrier.....	Locquet.....	Castier.
Eringhem ...	Dk	Bergues.....	Esquelbecq ..	Meneboo.....	N.....	Haeyaert
Erquinghem-le-S	L	Haubourdin..	Haubourdin..	Six.....	Caignet.....	*V. Halle*
Erquinghem-Lys	L	Armentières.	Armentières.	Decherf.....	Gruson.....	Bèle.
Erre.....	D	Marchiennes.	Somain	Lotte.....	Delcambre.....	Locquet.
Escarmain ..	C	Solesmes....	Solesmes....	Macarez.	Henry.....	Caudron
Escaudain...	V	Bouchain....	Bureau.....	Cartigny	Copin, Jonas....	Poupart.
Escaudœuvres ..	C	Cambrai-Est.	Cambrai	Chowin.....	Brabant	Fauvet.
Escaupont. ..	V	Condé	Fresnes	Wagret	Alglave.....	Cerf.
Escobecques .	L	Haubourdin..	Haubourdin..	Delefortrie...	Fortrie.....	*V. Radin*
Esnes.....	C	Clary.....	Walincourt..	Laslins, Jules	Laslins, H.....	Fournet.
Esquelbecq ..	Dk	Wormhoudt .	Bureau	Bergerot	Champeaux.....	Paëille.
Esquerchin ..	D	Douai-Ouest..	Flers	Tarlier.....	Lubrez.....	Wicart.
Estaires.....	H	Merville.....	Bureau	N.....	Singer, Fenard Salomé.....	Boedt. Carpen
Estourmel...	C	Carnières....	Carnières....	Leduc.....	Roland.....	Poulet.
Estrées	D	Arleux.....	Arleux.....	Lefranc.....	Jacquart.....	Montaig
Eth.....	A	Le Quesnoy-O	Sebourg.....	Gravelle.....	Guilbert.....	Dhainau
Etrœungt ...	A	Avesnes-S. ..	Bureau	Obled.....	Cuisset, Godbille	Laurent.
Etrœux.....	V	Valenciennes-E.	Saultain.....	Hunet.....	Becquériaux	Joly.
Estrun.....	C	Cambrai-E..	Iwuy	Slévenard ✲	Boulet.....	Gralle.
Eswars	C	Id.....	Cambrai	Salez	Lelong.....	Dupas.
Faches.....	L	Lille-Sud-Est.	Lille.....	Delesalle....	Duhainault, Grattepanche.....	Lecomte,
Famars.....	V	Valenciennes-S .	Valenciennes	Douay Ph....	Lottiaux.....	Dekerch
Faumont	D	Orchies.....	Raches.....	Desmoutiers .	Hornez.....	Dal.
Favril	A	Landrecies ..	Landrecies...	Manesse	Dupont.....	Leclercq
Féchain	D	Arleux.....	Aubigny	N.....	Delille.....	Boudaill
Feignies.....	A	Bavai.....	Bureau.....	Derkenne ...	Meurant, Dursent....	Delanno
Felleries.....	A	Avesnes-N...	Bureau.....	Crucis.....	Wallerand.....	Dupain.
Fenain.....	D	Marchiennes.	Somain.....	Boulangé....	Bourlet.....	Gomber

NOMS des COMMUNES.	de l'arrondt.	du CANTON.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du Culte.
Férin	D	Douai-Sud. ..	Cantin	Couppé.....	Watel	Ritaine.
Féron.....	A	Trélon	Wignehies...	Lion	Bosquet.....	Denis.
Ferrière-la-Gr..	A	Maubeuge. ..	Bureau	Willame ...	Herbecq, Lemaire	Lenglein.
Ferrière-la-Petite	A	Id.....	Ferrière-la-Gr. ..	Huftier A....	Huftier Camille .	Cattelin
Flaumont et Waud	A	Avesnes-N...	Avesnes.....	Carnoye, M..	Renoirt..	Dubray.
Flers	L	Lannoy	Croix	Masquelier...	Wattel, Leclercq.	Lefebvre.
Flers	D	Douai.....	Bureau	Carlier.....	Nully-Desmoutier	Cailliez.
Flesquières ..	C	Marcoing....	Cambrai	N	Coupez	Dervaux.
Flêtre.....	H	Bailleul-S-O .	Bailleul.....	Ricour	Huyghe	Vancostenoble.
Flines-l-Mortagne	V	St-Amand (r. d.)	Mortagne ...	Colin..... ...	Barbieux.....	Plet.
Flines-l-Raches.	D	Douai-N	Bureau	Lespagnol...	Godin, Deregnaucourt	Rouez.
Floursies	A	Avesnes-N...	Dourlers	Stordreau...	Thiroux.....	*V. Semousies.*
Floyon	A	Avesnes-S...	Etrœungt....	Hédon.....	Dussart	Fosset.
Fontaine-au-Bois	A	Landrecies...	Landrecies...	Gille	Leblond	Mouton.
Fontaine-au-Pire	C	Carnières ...	Beauvois ..	Demaël.....	Lenotte	Laisney.
Fontaine-N -D..	C	Cambrai-O ..	Cambrai ...	Lavalard, Jh.	Bocquet.....	Claisse.
Forenville. ..	C	Cambrai-E ..	Id.....	Banse, L.....	Banse, Dominique	*V Seranvillers*
Forest	L	Lannoy	Ascq.....	Prouvost	Castel.....	Vandebeuque
Forest	A	Landrecies...	Bousies	Payen.....	Druesne.....	Cattelin.
Fort-Mardyck	Dk	Dunkerque-O	St-Pol.....	A. Benard. ..	Turbot.....	Lemière.
Fourmies....	A	Trélon	Bureau	Louis Legrand	Bernier, Sizaine.	Soufflet, Basquin.
Fournes.....	L	La Bassée....	Id.	Béhague ..	Selosse.....	Dufour.
Frasnoy.....	A	Le Quesnoy-O	Le Quesnoy..	De l'Epine...	Duquesnoy	Ployart.
Frelinghien..	L	Armentières.	Houplines ...	Destombes...	Delannoy.....	Cochet.
Fresnes	V	Condé	Bureau	Renard, L. ✲	Guiot, Ville.....	Decalonne.
Fressies.....	C	Cambrai-O...	Cambrai.....	N.....	Haine.....	Dernoncourt.
Fressain.....	D	Arleux.....	Monchecourt.	Lanvin.....	Pollart.....	Martinache.
Fretin	L	Pont-à-Marcq	Pont-à-Marcq	Wastelier du Parc, ✲...	Chuffart... ...	Goëman.
Fromelles....	L	La Bassée ...	Aubers.....	Descamps ...	Gruson	Catteau.
Genech.....	L	Cysoing.....	Templeuve ..	Delezenne ...	Mortreux.....	Rigaux.
Ghissignies ..	A	Le Quesnoy-E	Le Quesnoy..	Douay.....	Deparis.....	Dufour.
Ghyvelde ...	Dk	Hondschoote.	Dunkerque ..	Mormentyn ..	Deswarte.....	Deram.
Glageon.....	A	Trélon	Bureau.....	Rousseaux ..	Walbert	Lacombiez.
Godewaersvelde.	H	Steenvoorde.	Bureau.....	Staes	Vermersch	Legrain.
Gœulzin	D	Arleux.....	Cantin	D'Heursel....	Branque..	Laurette.
Gognies-Chaussée	A	Maubeuge....	Maubeuge. ..	Lemaire.....	Flamand.....	Baert.
Gommegnies.	A	Le Quesnoy-O	Bureau.....	Lanselle.....	Basilaire, Payen.	Proye, Samain.
Gondecourt..	L	Seclin	Id.....	Duprez.....	Grard	Helle
Gonnelieu...	C	Marcoing....	Gouzeaucourt	Delabre	Dubois.....	Seulin.
Gouzeaucourt	C	Id.....	Bureau	Tordeux.....	Desjardin	Selosse.
Grande-Synthe..	Dk	Dunkerque-O	St-Pol.....	Maegherman.	Lefebvre.....	Deduytsche.
Grand-Fayt..	A	Avesnes-S....	Cartignies...	Denis, E.....	Héry, B.....	Bertrand.
Gr.-Fort-Philippe	Dk	Gravelines...	Gravelines...	N.....	N.....	Harreau.
Gravelines...	Dk	Gravelines...	Bureau	Demarle-Fétel	Voituriez, Leurette	Brousse, Harrau
Gruson	L	Lannoy	Cysoing.....	Libert, A....	Decalonne.....	Honorez.

NOMS des COMMUNES.	de l'arrondt.	du CANTON.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend	NOMS DES MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTR du Culte
Guesnain....	D	Douai-Sud...	Douai.....	Leleu	Poulet	Reytier.
Gussignies...	A	Bavai.....	Bavai.....	Colot..	Godry.....	Defroyenn
Hallennes-l-Haub	L	Haubourdin .	Haubourdin..	Platel.....	Choquet.....	Pennequir
Halluin.....	L	Tourcoing-N .	Bureau	Lemaitre....	Lemaire, Phalempin.	Deyne.
Hamel	D	Arleux.....	Arleux.....	Vallez	Varlet	Rigaut.
Hantay.....	L	La Bassée ...	La Bassée ...	Parent.....	Pollet.....	Bauduin.
Hardifort....	H	Cassel	Cassel.....	Debuyser ...	Campel.....	Savage.
Hargnies	A	Berlaimont ..	Pont-sur-Sambre	Haplencour..	Cailliau.,.....	Pouille.
Hasnon.....	V	St-Amand (r. d)	Bureau	N.....	Cochin, Monier..	Duquesne.
Haspres.	V	Bouchain....	Bouchain....	Caullet	Cossiaux,Mercier	Deswel.
Haubourdin..	L	Haubourdin..	Bureau	Cte d'Hespel..	Rose et Potié....	Cateau.
Haucourt....	C	Clary.....	Ligny.....	Happe, D....	Happe, A.....	Corneil.
Haulchain...	V	Valenciennes-S.	Thiant	Macarez.....	Lefebvre.	Bécar.
Haussy.....	C	Solesmes....	Solesmes.	Bera.....	Merchant et Sorriau..	Fatrez
Haut-Lieu...	A	Avesnes-Sud.	Avesnes.....	Fostier.....	Evrard	*V. Avesne*
Hautmont ...	A	Maubeuge...	Bureau	Collet.....	Gillet L^{s}, Lejuste.	Clarisse
Haveluy.....	V	Bouchain....	Denain.....	Sorreau.....	Oliviez	Pierchon.
Haverskerque	H	Merville.....	Hazebrouck..	Delassus.....	Colson	Verbecque
Haynecourt..	C	Cambrai-O ..	Cambrai	Herbet.....	Herrin	Devred.
Hazebrouck..	H	Hazebrouck..	Bureau	N.....	Carlier.....	Salomé.
Hecq	A	Le Quesnoy-E	Englefontaine	Carlier.....	Lauda	Cordonnie
Hélesmes....	V	Bouchain....	Denain.....	Brassart	Boisseau.....	Lemay.
Hellemmes...	L	Lille-N. E ...	Lille.....	Castel.....	Decalonne,Raquet	Vanacker.
Hem.	L	Lannoy	Lannoy	Leuridan....	Franchomme, Braquaval....	Deltour.
Hem-Lenglet.	C	Cambrai-O ..	Cambrai	Tribon.....	Berlant.....	Tartulier.
Hergnies	V	Condé.....	Vieux-Condé.	Dupas	France, Dubruille	Demars.
Herlies.....	L	La Bassée....	Fournes.....	Chombart ...	De Beaulincourt.	Canyn.
Hérin.	V	Valenciennn.-S	Valenciennes	Sauvage.....	Breucq.....	Briffaut.
Herrin	L	Seclin	Gondecourt..	Queva	Durot.....	Dubois.
Herzeele.....	Dk	Wormhoudt..	Wormhoudt..	Outters-Hilst	Declunder.....	Hemelsdae
Hestrud. . ..	A	Solre-le-Chât.	Solre-le-Chât.	Binot	Boisart.....	Harlez
Holque.....	Dk	Bourbourg...	Watten.....	Ghys	Lardeur.....	Deruywe.
Bondeghem..	H	Hazebrouck N	Hazebrouck..	Declerck	Plancke.....	Blaevoet
Hondschoote.	Dk	Hondschoote.	Bureau	Vanderheyde	Debil, Outters ..	Wyckaert.
Hon-Hergies .	A	Bavai.....	Bavai.....	Boez I.....	Joli.....	Danel.
Honnechy....	C	Le Câteau...	Bureau	Levêque C...	Lévêque L.....	Jaclin
Honnecourt..	C	Marcoing....	Gouzeaucourt	Templin.....	Francomme.. ..	Manet, Bla
Hordain.	V	Bouchain....	Bouchain....	Olivier.....	François	Delebecqu
Hornaing....	D	Marchiennes.	Somain	Brassart.....	Bridoux.....	Dessauvag
Houdain.....	A	Bavai.....	Bavai.....	Bourlart.....	Carlot.....	Dolez..
Houplin.....	L	Seclin.....	Seclin.....	Durot.....	Marchand	Pélabon.
Houplines ...	L	Armentières.	Bureau.....	Lutun.....	Sion, Mouret...	Houcke.
Houtkerque..	H	Steenvoorde .	Steenvoorde.	Castelyn	Vanlichtervelde .	Depecker.
Hoymille	Dk	Bergues.....	Bergues.....	Vernaelde...	Beyaert,.....	*V. Bergues*

NOMS des COMMUNES.	de l'arrondt.	du CANTON.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du Culte.
Illies	L	La Bassée ...	La Bassée....	Leroy.....	Rigaut.....	Testelin.
Inchy.....	C	Le Câteau...	Bureau.....	Gabet	Delwarde.....	Mériaux.
Iwuy.....	C	Cambrai-E...	Bureau	N.....	Fiévet, Derieux..	Dehaisnes.
Jenlain	A	Le Quesnoy-O	Bureau.....	Bassez	Couvreur.....	Dupont.
Jeumont	A	Maubeuge...	Bureau.....	Hannequart..	Ronflette.....	Montay.
Jolimetz.....	A	Le Quesnoy-E	Le Quesnoy..	Poirette.....	Rousseau.....	Lancelle.
Killem	D	Hondschoote.	Hondschoote.	Debreeuw ..	Cornette.....	Martin.
La Bassée....	L	La Bassée ...	Bureau.....	Cousin	Cordier, Leroy ..	Leblon.
La Flamengrie..	A	Bavai.....	Bavai.....	Philippe	Duhot..... ...	N....
La Gorgue...	H	Merville.....	Bureau....	Cattoir.....	Ridez	Ruyssen.
La Groise....	C	Le Câteau...	Catillon.	Denise.....	Béthune.....	Menet.
Lallaing.....	D	Douai-N.	Raches.....	Morel.....	Caron	Flesch.
La Longueville..	A	Bavai.....	Bavai.....	Prévot	Jean Victor	Delvallée.
Lambersart..	L	Lille-O.....	Lille.....	Bailly	Wambre.....	Casier, Capelle.
La Madeleine.	L	Lille-C.....	Bureau.....	Crépelle	Ricouart, Galley.	Blanquart,
Lambres	D	Douai-O.....	Douai.....	Trannin.....	Mazet.....	Démaret.
Landas.....	D	Orchies.....	Orchies.....	Dupire.....	Duhem.....	Batteur.
Landrecies...	A	Landrecies...	Bureau.....	N.....	Vandois, Poursiez	Blondel.
La Neuville..	L	Pont-à-Marcq.	Thumeries ..	Bernard.....	Denneulin.....	Dardenne.
Lannoy	L	Lannoy.....	Bureau.....	Mulliez de Wailly	Bétremieux.....	Destombes.
La Rouillies..	A	Avesnes-S. ..	Etrœungt....	Contesse	Courbet.....	Schmitz.
La Sentinelle	V	Valencienn.-S	Trith-St-Léger .	Laurette	Dumont, Martin .	Heirfelinck.
Lauwin-Planque.	D	Douai-O.....	Flers.....	Cauchy	Cresson	Réquillart.
Le Câteau ...	C	Le Câteau...	Bureau.....	Lozé.....	Ponsin, Basquin.	Decorne.
Lecelles.....	V	St-Amand (r. g.)	St Amand ...	Bouchart. ...	Legrand	Cérisier.
Lécluse	D	Arleux.....	Bureau.....	N.....	Dubois.....	Richez.
Lederzeele ..	Dk	Wormhoudt..	Watten.....	Debroucker..	Devynck	Lagatie.
Ledringhem..	Dk	Id.....	Esquelbecq ..	Cailliau	Castier	Corion.
Leers.....	L	Lannoy.....	Lannoy	Salembier. ..	Ducatillon, Hespel..	Bordoduc.
Leffrinckhoucke..	Dk	Dunkerque-E	Dunkerque ..	Baeckeroot ..	Lenoir	Monsterlet.
Le Maisnil...	L	Haubourdin..	Fournes.....	Carlier	Lutun.....	Cornille.
Le Quesnoy..	A	Le Quesnoy..	Bureau.....	N	Carlier, Avis....	Lotte.
Lesdain	C	Marcoing....	Crévecœur...	N.....	Dorchin.....	Gonthier.
Les Moëres...	Dk	Hondschoote.	Hondschoote.	Mallengier...	Regodt.....	Decherf.
Lesquin	L	Seclin	Lille.	Descat.....	Marchand.....	Crépin.
Leval.....	A	Berlaimont .	Berlaimont ..	Bois.....	Druet.....	Vandeville.
Lewarde	D	Douai-S.	Douai.....	N.....	Simon.....	Mascret.
Lezennes....	L	Lille-S.-E....	Lille.....	Lainé	Deflandre.....	Dupondt.
Lez Fontaines	A	Solre-le-Châ.	Solre-le-Châ.	Biérent.....	Virgo.....	Lamour.
Liessies	A	Id.....	Id.....	Lhomme, Ch.	Larzillière.....	Vallez.
Lieu-St-Amand .	V	Bouchain....	Bouchain....	Margerin....	Gossez.....	Coez.
Ligny.....	C	Clary.....	Bureau.....	Leduc.	Maubec.....	Claise.
Ligny.....	L	Haubourdin..	Fournes . ..	De Garsignies	Foucart.....	*V. Beaucamps*

BIBLIOTHECA·BONONIENSIS

TABLEAU ALPHABÉTIQUE DES COMMUNES.

NOMS des COMMUNES.	de l'arrondt.	du CANTON.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTR du Culte
Lille.....	L	Lille.....	Bureau.....	Géry Legrand	Rigaut, Mercier, Meurein, Violette, Werquin.	Voir au cha des Culte
Limont-Fontaine.	A	Maubeuge...	Hautmont...	Vandermarcq	François	Dehon.
Linselles	L	Tourcoing-N.	Bureau.....	Dhalluin	Ducatteau, Demarcq	Leroux.
Locquignol ..	A	Le Quesnoy-E	Le Quesnoy..	Renard.....	Douyet.....	Wallez.
Loffre.....	D	Douai-Sud...	Montigny.....	Blanchart ...	Debève.....	*V. Monti*
Lomme.....	L	Haubourdin..	Bureau.....	Becquart	DeflandreBecquet	Loquet.
Lompret.....	L	Quesnoy-s.-D	Pérenchies ...	Destombes...	Lesage.....	Meurillo
Looberghe...	Dk	Bourbourg...	Bourbourg...	Hocquette ...	N.....	Maes.
Loon.....	Dk	Gravelines...	Bureau.....	Fetel.....	Matrenghem....	Leynaert
Loos	L	Haubourdin..	Id.....	Billon, ✲....	DeleplanqueDenoyelle	Bodin.
Lourches....	V	Bouchain....	Id.....	Dertelle.....	Brugneau, Lesne.	Wallard.
Louvignies-Bavai	A	Bavai.....	Bavai.....	Mary.....	Lobry.....	*V. Bavai*
Louvignies-Quesn	A	Le Quesnoy-E	Le Quesnoy..	Bruneau.....	Wattremez	Dewez.
Louvil.....	L	Cysoing.....	Cysoing.....	Damide.....	Dehau.....	Ducarin.
Louvroil.....	A	Maubeuge...	Bureau	Flamet.....	Frémy et Lecomte	Lenain.
Lynde	H	Hazebrouck-N	Hazebrouck..	Wambergue.	Baey	Vangrevelli
Lys-lez-Lannoy.	L	Lannoy.....	Lannoy.....	Boutemy.....	Hespel, Constant.	Lécuyer.
Maing	V	Valencienn.-S	Bureau.....	Plichon fils.	Dupont.....	Butin.
Mairieux	A	Maubeuge...	Maubeuge...	Blavier.....	Veillez.....	Manouvri
Malincourt ..	C	Clary	Walincourt..	Lecarnelle...	Laude.....	Caude.
Marbaix.....	A	Avesnes-S...	Dompierre...	Wéry.....	Bertaux.....	Clavier.
Marchiennes-C..	D	Marchiennes.	Marchiennes.	Dussart.....	Lesens.....	*V. Rieul*
Marchiennes-V..	D	Id.....	Bureau.....	Maton	Hubert, Rocquet.	Lefebvre
Marcoing....	C	Marcoing....	Id.....	Dron	Bidaux.....	Leriche
Marcq.....	D	Arleux.....	Monchecourt.	Fournet.....	Wiart.....	Danel
Marcq-en-Barœul	L	Tourcoing-S.	Bureau.....	Aug. Delesalle	Debuchy, Gouillard...	Guillemot, laert.
Mardyck.....	Dk	Dunkerque-O	St-Pol	Cocquillier ..	Mormentyn.....	Aernout.
Maresches...	A	Le Quesnoy-O	Artres.....	Frémaut	Sueur.....	Cambrel
Maretz.....	C	Clary.....	Bureau	Poete-Taisne.	Louis, Lantoine.....	Charles.
Marly.....	V	Valencienn.-E	Valenciennes.	Weil.....	Druesne	Dubus.
Maroilles....	A	Landrecies...	Bureau.....	Briatte.....	Wery.....	Farinaux
Marpent.....	A	Maubeuge...	Jeumont.....	Moulin.....	Desombiaux ...	Roseau.
Marquette ...	L	Lille-Ouest ..	Lille.....	Despreis.....	Desrumaux, Goeman.	Dethoor.
Marquette ...	V	Bouchain....	Bouchain....	Cachera, J...	Cachera, J.-B...	Bourlet
Marquillies ..	L	La Bassée ...	Fournes	Coget.....	Brunel.....	Millescan
Masnières....	C	Marcoing....	Bureau.....	N.....	Crépin.....	Pollet.
Masny.....	D	Douai-Sud...	Montigny....	Fiévet	Herbage.....	Heugheb
Mastaing	V	Bouchain....	Lourches....	Coquelle	Miens.....	Detourmign
Maubeuge ...	A	Maubeuge...	Bureau.....	Berteaux....	Pechmarty, Neuillès..	Lasselin P
Maulde	V	St-Amand (r. g.)	Mortagne....	Dutrieux	Chotin.....	Baligand
Maurois.....	C	Le Cateau...	Honnechy ...	Tainé.....	Lemaire.....	Metsu.
Mazinghien..	C	Id.....	Le Cateau...	Warin.....	Richard.....	Wyart.

NOMS des COMMUNES.	de l'arrondt.	du CANTON.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du Culte.
Mecquignies .	A	Bavai.	Bavai.	Gérin	Prévost	Loyez.
Mérignies....	L	Pont-à Marcq	Pont-à-Marcq	Leboucq	Henne	Lambert.
Merkeghem..	Dk	Wormhoudt..	Bollezeele....	Desmidt.....	Clément.....	Carnel.
Merris	H	Bailleul-S-O.	Bailleul.	Dubaële.....	Savaete ... : ..	Bécuwe.
Merville.....	H	Merville.....	Bureau.....	Duhamel. ..	Bouilliez, ✲, Traisnel.	Becquart
Meteren.....	H	Bailleul-S-O.	Bailleul	Bécuwe P...	Deswarte, B. Becuwe	Ruckebusch ,
Millam.....	Dk	Bourbourg...	Watten.....	Vandenbavière ..	Delgrange.....	Meesemacker
Millonfosse...	V	St-Amand (r. g.)	Hasnon	Mouy	La rivière.....	*V. Hasnon.*
Mœuvres	C	Marcoing....	Cambrai	Foulon, Ph...	Pagnicz.....	Fremaux.
Monceau-St-W.	A	Berlaimont ..	Berlaimont ..	Bosseaux ...	Vitrant.....	Hénin.
Monchaux ...	V	Valencienn.-S	Thiant	Léquipar	Dhaussy.....	Richard.
Moncheaux ..	L	Pont-à-Marcq	Thumeries ..	Mathis	Carlier.....	Degruson.
Monchecourt.	D	Arleux.....	Bureau.....	Dujardin	Hocquet.....	Dewitte.
Mons-en-Bar.	L	Lille-N.-E...	Lille.....	Delemar.....	Dewas	Comère.
Mons en-Pév.	L	Pont-à-Marcq	Bersée	Lefebvre. ...	Carpentier.....	Deregnaucourt,
Montay	C	Le Cateau ...	Le Cateau...	Wanaique. ..	Dupont	Behen.
Montigny....	C	Clary.....	Bertry	Millot.....	Rousseaux.....	Leveaux.
Montigny....	D	Douai-Sud...	Bureau	Dovillers	Legrand.....	Masquelier.
Montrécourt..	C	Solesmes. ...	Saulzoir.....	Thomas.	Tétar	Delfosse
Morbecque...	H	Hazebrouck-S	Hazebrouck..	Deblonde....	Vermelle, Béquart	Despicht, Facon.
Morenchies ..	C	Cambrai-O..	Cambrai.....	Bonnel.....	Gamez.....	*V. Tilloy.*
Mortagne....	V	St-Amand (r. d.)	Bureau.....	de Bretagne.	Decourrières....	Margerin,
Mouchin	L	Cysoing.....	Orchies	Varlet.....	Dumoulin	Hennino.
Moustiers....	A	Trélon	Trélon	Hancart.....	Docquier.....	Imbert.
Mouveaux ...	L	Tourcoing-S.	Tourcoing..	Varasse.....	Lepers , Lecroart	Deleruyelle.
Naves.....	C	Cambrai-Est.	Cambrai.....	Lemaire	Lecquet.....	Mutel.
Neuf-Berquin.	H	Merville.....	Estaires.	Papegay	Pruvost	Coevoet·
Neuf-Mesnil..	A	Bavai.....	Hautmont ...	Boez.....	Chony	Lelong.
Neuville	A	Le Quesnoy-E	Poix	Jacquemart..	Lacomblez.....	Sockeel.
Neuville en-Ferr	L	Tourcoing-N.	Tourcoing..	Dewitte.....	Cau-Carette, Dhalluin	Prince.
Neuville-St-Remi	C	Cambrai-O..	Cambrai	Ledoux.....	Derly.....	Felmy.
Neuville-s.-l'Esc.	V	Bouchain....	Bouchain....	Fauville.....	Félix.....	Sapelier.
Neuvilly.....	C	Le Cateau ...	Bureau....	Toillez.....	Watremez, Facon	Dapvril.
Nieppe.....	H	Bailleul-N-E.	Bureau.....	Loridan.	Delcour, Deschildre.	Schacht.
Niergnies....	C	Cambrai-E...	Cambrai.....	N.....	Courbet.....	Sénéchal.
Nivelle.....	V	St-Amand (r. g.)	St-Amand..	Monnier.....	Tréhout.....	Ficheux.
Nomain	D	Orchies	Orchies	Lemaire.....	Dorchies	Cloche.
Noordpeene..	H	Cassel.....	Cassel	Heele.....	Marquis.....	Devos.
Noyelles.....	A	Berlaimont ..	Maroilles....	Demade	Lécaillez.....	Lepers.
Noyelles.....	C	Marcoing....	Cambrai.....	Crépin, ✲...	Dherbécourt....	Masingue.
Noyelles-l-Seclin.	L	Seclin	Wattignies...	Debuchy	Chivoret.....	Decrocq.
Noyelles-s.-Selle	V	Bouchain.. .	Bouchain....	Oudart.....	Flament.....	Dubus.
Obies.....	A	Bavai.....	Bavai.....	Duhot.....	Deghaye	Carlier.
Obrechies...	A	Maubeuge...	Ferrière-la-Grande.	Butin-Martial.	Legrand Victor.	Denis.

TABLEAU ALPHABÉTIQUE DES COMMUNES.

NOMS des COMMUNES.	de l'arrondt.	du CANTON.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend	NOMS DES MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRE du Culte.
Ochtezeele ..	H	Cassel.....	Arnèke	Outerleys....	Cardon.....	Delautre
Odomez.	V	Condé.....	Fresnes.....	N.....	Tricart	Delahou
Ohain	A	Trélon.....	Trélon.....	Bastien.....	Hanoteau	Corbier.
Oisy.....	V	Valencienn.-S	Valenciennes.	Pluchart	Pillion.....	*V. Hé ri s.*
Onnaing.....	V	Valencienn.-E	Bureau.....	Fréville, V...	Leroux, Notre-Dame.	Caillie z .
Oost-Cappel .	Dk	Hondschoote.	Hondschoote.	Vermersch...	Rabat.....	Drieux.
Orchies	C	Orchies	Bureau.....	Sturne.....	Dufossé, Herbo..	Flament.
Ors.....	C	Le Cateau ...	Le Cateau. ..	Wuillot	Manesse.....	Mouque.
Orsinval.....	D	Le Quesnoy-O	Le Quesnoy..	Carpentier...	Croix.....	Pruvost.
Ostricourt. ..	L	Pont-à-Marcq.	Carvin.....	Dubois.....	Lefebvre.....	Dubus.
Oudezeele. ..	H	Steenvoorde .	Steenvoorde .	Blaevoet.	Bossuwe.....	Spanneut.
Oxelaëre	H	Cassel.....	Cassel.....	Joos	Faes.....	Vandenabe(
Paillencourt..	C	Cambrai-O ..	Iwuy	Gamez.....	Delmotte.....	Wirth.
Pecquencourt	D	Marchiennes.	Montigny	N..	Derode.....	Caron.
Pérenchies...	L	Quesnoy-s.-D.	Bureau.....	Decottignies .	Lamblin.....	Bertein.
Péronne.....	L	Cysoing.	Cysoing.	Deffontaine...	Delval.....	Costenoble.
Petite-Forêt .	V	Valencienn.-N	Anzin.....	Douchy	Lobert	*V. Aubry.*
Potito-Synthe	Dk	Dunkerque-O	St-Poi.....	Deschamps ..	Cardock.....	Delaeter.
Petit-Fayt ...	A	Avesnes-S	Cartignies...	Rousseaux...	Lebon.....	N.....
Phalempin ..	L	Pont-à-Marcq.	Bureau ...	Coget.....	Thérin.....	Duriez.
Pitgam.....	Dk	Bergues.....	Bergues.....	Stevenoot, D.	N	Gaymay.
Poix	A	Le Quesnoy-E	Bureau.....	Williot.....	Fignier.....	Leman.
Pommereuil..	C	Le Cateau. ..	Le Câteau. ..	Seillier	Manesse	Doby.
Pont-à-Marcq	L	Pont-à-Marcq	Bureau.....	Bulteau.	Six.....	Lefebvre.
Pont-sur-Sambre	A	Berlaimont ..	Bureau.....	N..... ..	Brissy	Wallez.
Potelle	A	Le Quesnoy-E	Le Quesnoy..	Cacheux	Lecomte.	*V. Villereau*
Pradelles....	H	Hazebrouck-S	Hazebrouck..	Didier	Debrock.....	Devulder
Prémesques..	L	Armentières.	Pérenchies ..	D'Hespel de Flencques.....	Lesage.....	Boone.
Préseau.	V	Valenciennes.	Curgies	Dassonville..	Chuffart.....	Bonduelle.
Preux-au-Bois	A	Landrecies...	Landrecies...	Boulmont ...	Ternant.....	Humez.
Preux-au-Sart	A	Le Quesnoy-O	Le Quesnoy..	Monchicourt .	Dehove.....	Malaquin.
Prisches.....	A	Landrecies...	Landrecies...	Godfrin-Huguet.	Béthune-Maréchal....	Carpentier
Prouvy.....	V	Valenciennes.	Thiant.....	Moreau	Mallet	Baillet.
Provillie	C	Cambrai-O ..	Cambrai.....	Crépin, Ch.-P	Dinoir.....	Brunet.
Provin	L	Seclin.....	Carvin.....	Lequesne....	Menu-Mortelecque....	Delgorge.
Quaëdypre...	Dk	Bergues.....	Bergues.....	Delater.	Dewaele.....	Vandenbroucl
Quarouble ..	V	Valencienn.-E	Onnaing.....	Alglave	Joly, Maizière...	Desilve.
Quérenaing..	V	Valencienn.-S	Artres.....	Tamboise ...	Huloux.....	Saffroy.
Quesnoy-s.-Deûle	L	Quesnoy-s.-D.	Bureau.....	Dervaux ...	Bodé, Delannoy..	Plouy.
Quiévelon ...	A	Maubeuge...	Cousolre.....	Hannequart..	Suin.	*V. Aibes.*
Quiévrechain	V	Valencienn.-E	Crespin	Cartry	Lecocq.....	Semoulin.
Quiévy	C	Carnières....	Bureau.....	Delcroix	Deladœuille, Davaine	Deligny.
Raches.....	D	Douai-O.....	Id.	Denisse	Delcleve	Gadenne.
Radinghem..	L	Haubourdin..	Haubourdin..	Lernould	Barbery	Quentin.
Raillencourt.	C	Cambrai-O...	Cambrai.....	Dépret-Bury .	Chauwin	Savary.
Raimbeaucourt..	D	Douai-O.....	Raches.....	Dupuis... ..	Deroubaix.....	Delplanque.

NOMS des COMMUNES.	de l'arrondt.	du CANTON.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du Culte.
Rainsars.....	A	Trélon	Sains	Peronne.....	Fauconnier	Anselot.
Raismes	V	St-Amand (r. d.)	Bureau	Wuibaux....	Prudhomme,StQuentin	Rogie, Gillet.
Ramillies.....	C	Cambrai-Est .	Cambrai	Vasseur.....	Germe.....	Delcourt.
Ramousies ..	A	Avesnes-N ...	Sains.....	Rousseau....	Michel.....	Delannoy.
Raucourt....	A	Le Quesnoy-E	Englefontaine....	Lozé.....	Caudrelier	*V. Englefontaine*
Recquignies .	A	Maubeuge...	Jeumont.....	Delforge	Meurisse	Dubuisset.
Rènescure...	H	Hazebrouck..	Bureau.....	Sockeel	Cafler.....	Denys, Dehenne.
Reumont....	C	Le Cateau ...	Le Cateau....	Passet	Gibot.....	Carlier.
Rexpoëde ...		Hondschoote.	Hondschoote.	Dewaele	Cornette	Baert.
Ribécourt ...	C	Marcoing....	Marcoing....	Delcroix.....	Ribaux	Ledoux.
Rieulay	D	Marchiennes .	Marchiennes	Villain.	Williatte	Lallemant.
Rieux.....	C	Carnières ...	Bureau.....	Ed. Wilmot..	Bassez.....	Dayez.
Robersart...	A	Landrecies ..	Landrecies...	Pauplaire...	Collet.....	Baligand.
Rœulx.....	V	Bouchain....	Lourches....	Robert.....	Diverchy.....	Delattre
Rombies et March	V	Valencien.-E.	Sebourg.....	Debiève.....	Roger.....	Manouvrier.
Romeries ...	C	Solesmes....	Solesmes....	Bou.son.....	Moine.....	Porez.
Ronchin	L	Lille-Sud-Est.	Lille.....	Dubuisset ...	Descarpentries..	Delsart.
Roncq	L	Tourcoing-N..	Bureau	Bonduel.....	Catteau, Lepoutre....	Delehaye, Villain
Roost-Warendin.	D	Douai-Ouest .	Raches.....	Bernard ✲..	Pinquet	Delnatte.
Rosendaël...	Dk	Dunkerque-E.	Dunkerque ..	N	Goube d'Anzin,Schodduyn	Bouden.
Rosult	V	St-Amand (r. g.).	St-Amand ...	Detourmignies...	Legrand	Castelain.
Roubaix	L	Roubaix.....	Bureau.....	Allart.....	Ryo, Lacquement, Roussel, Flipo Willem	Berteaux, Evrard Gontier, Thomas Plancke Lesage Marcotte
Roucourt....	D	Douai-Sud ...	Douai.....	Becquet de Mégile	Berlant.....	
Rousies.....	A	Maubeuge ...	Maubeuge ...	Hensell	Olivier Grégoire.	Delcambre.
Rouvignies ..	V	Valencien.-S.	Denain.....	Delille	Lecerf.....	*V. Prouvy.*
Rubrouck ...	H	Cassel	Arnêke.....	Leurs.	Martau.....	Legrain
Ruesnes	A	Le Quesnoy-E	Le Quesnoy..	Camaret	Bruyère.....	Démont.
Rumegies ...	V	St-Amand (r.g.)..	St-Amand...	Robert.....	Lejeune	Delporte
Rumilly	C	Marcoing....	Masnières ...	Leriche	Lempereur	Taquet.
Sailly	C	Cambrai-O...	Cambrai	Richard	Brunelle	Barbet.
Sailly-l-Lannoy..	L	Lannoy	Lannoy.....	Bouchery ...	Deleplanque	Delvallée.
Sainghin-en-Mél.	L	Cysoing.....	Ascq.....	Pollet	Delebarre	Deleporte.
Sainghin-en-W ..	L	La Bassée ...	Wavrin.....	Binauld	Pierreuse	Brassart.
Sains	A	Avesnes-Sud.	Bureau	Revelart	Dubois, Fosset..	Lobry.
St-Amand ...	V	St-Amand ...	Id	Bruneau Flour	Davaine, Biller..	Duriez.
St-André-l-L.	L	Lille-Ouest ..	Lille.....	Legrand.....	Bailly.....	Dezitter.
St-Aubert ...	C	Carnières....	Bureau.....	Canonne	Duez, Leriche...	Villain.
St-Aubin	A	Avesnes-Nord	Dourlers	Willot.....	Lermusieau	Wallez.
St-Aybert....	V	Condé	Condé	Joisse	Thomas.....	Viviers.
St-Benin	C	Le Cateau...	Le Cateau. ..	Caillot.....	Lacourt.....	Watrin.
St-Georges...	Dk	Gravelines ..	Gravelines ..	Tettart	Isaert.....	Fockenbergh
St-Hilaire....	A	Avesnes-Nord	Avesnes	Lécuyer	Siron	Coquelet.
St-Hilaire....	C	Carnières....	St-Aubert ...	Dépommier. .	Leducq.....	Bécar.
St-Jans-Cappel...	H	Bailleul-N.-E.	Bailleul	Bécue.....	Weexsteen.	Pouwels.
Ste-Marie-Cappel	H	Cassel	Cassel	Dequidt.	Werkeyn.....	Vanuxem.

TABLEAU ALPHABÉTIQUE DES COMMUNES.

NOMS			BUREAU	NOMS DES		
des COMMUNES.	de l'arrondt.	du CANTON.	DE POSTE duquel chaque commune dépend.	MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRE du Culte.
St-Martin....	C	Solesmes ...	Solesmes....	Lecerf.....	Hégot	Lecuppre.
St-Momelin...	Dk	Bourbourg...	Watten.....	Castier.....	Du Teil	Desmis.
St.Pierrebrouck..	Dk	Id.....	Bourbourg ..	N.....	N.....	Plouvier.
St-Pol.....	Dk	Dunkerque-O.	Bureau ...	vancauwenberghe	Liagre	Desodt.
St-Python....	C	Solesmes....	Solesmes....	Cardon.....	Douay.....	Lefebvre.
St-Rémy-Chauss	A	Berlaimont ..	Avesnes.....	Martin	Lapostolle	Desrousseaux
St-Rémy-mal-B..	A	Maubeuge...	Hautmont ..	Bois.....	Juste	Caudron.
St-Saulve....	V	Valencien.-N.	Valenciennes	Jacqmarcq...	Alglave.....	Graveline.
St-Souplet...	C	Le Cateau ...	Bureau.....	Delay.....	Bricout, Fontaine	Barbier.
St-Sylvestre-Cap.	H	Steenvoorde..	Steenvoorde..	Gantois	Deboudt	Vanheegh
St-Vaast.....	C	Solesmes....	St-Aubert....	Langrand....	Signal	Veys.
St-Waast....	A	Bavai	Bavai.....	Delosse.....	Cauchie.....	Defontain
Salesches ...	A	Le Quesnoy-E	Poix	Boulangé....	Monier.....	Malaquin.
Salomé	L	La Bassée ...	La Bassée....	Dubrulle....	Fourmault.....	Lenoir.
Saméon.....	D	Orchies	Orchies.....	Herbomez ...	Duhem.....	Ducornetz
Sancourt	C	Cambrai-O...	Cambrai.....	Rodriguez....	Delseaux	Dufour.
Santes.....	L	Haubourdin..	Haubourdin..	Fremaux	Coustenoble	Wattel.
Sars-et-Rosières..	V	St-Amand (r. g.).	St-Amand ...	Doby.....	Couteau.....	Laurent.
Sars-Poteries	A	Solre-le-Chât	Bureau....	Manfroid....	Contesse, Maillard...	Bottiaux.
Sassegnies ..	A	Berlaimont ..	Berlaimont...	Flament.....	Stoclet.....	Lepers.
Saultain.....	V	Valencien -E.	Bureau....	Hamoir, ✲ ..	Martin	Quintin de cadio.
Saulzoir	C	Solesmes....	Bureau.....	Gouvion.....	Mériaux.....	Marécaux.
Sebourg	V	Valencien -E.	Bureau.....	Lengrand ...	Baudry	Plouvier.
Seclin	L	Seclin	Bureau.....	Desmazières .	Pinte, Desurmont	Hutin.
Selvigny	C	Clary.....	Walincourt ..	Delhay.....	Givry.....	Delecambi
Semeries....	A	Avesnes-N. ..	Avesnes.....	Hazard.	Boulanger.....	Duquesne
Semousies...	A	Id	Id.....	Vandermarcq	Hénau.....	Delannoy.
Sepmeries...	A	Le Quesnoy-O	Artres	Wallerand ..	Lefebvre	Delebarre
Sequedin....	L	Haubourdin .	Haubourdin..	Corenwinder.	Sis	Muys.
Séranvillers..	C	Carnières....	Cambrai.....	Lenoir	Parent.....	Harbonnie
Sercus.....	H	Hazebrouck-N	Hazebrouck..	Justice	Cousyn.....	Cornette.
Sin-le-Noble .	D	Douai-Nord ..	Douai.....	Renard	Anache-Théry et Sauvage	Deleflie.
Socx.....	Dk	Bergues.....	Bergues.....	Poublanc	Dehaene.....	Lotten.
Solesmes....	C	Solesmes....	Bureau.....	Degardin....	Béra, Delhaye.....	Rousselle.
Solre-le-Chat.	A	Solre-le-Chât	Id	Legrand-Bever .	Lamelin, Pourpoint..	Echevin.
Solrinnes....	A	Id	Solre-le-Chât.	Leporcq.....	Lebrun.....	Gilleron.
Somain.....	D	Marchiennes.	Bureau.....	Morelle	N.....	Buzin.
Sommaing ...	C	Solesmes....	Solesmes....	Bruyère.....	Vinoix	Coutelle.
Spycker.....	Dk	Bourbourg...	Bourbourg...	Depoers.....	Charlemagne ...	Lemeiter.
Staple	H	Hazebrouck-N	Hazebrouck ..	Fovez E.....	Fovez M.....	Braets.
Steenbecque .	H	Hazebrouck-S	Id	Deram	Deroo	Delattre.
Steene.....	Dk	Bergues.....	Bergues.....	Dantu Géry..	Demey.....	Dekerv
Steenvoorde..	H	Steenvoorde..	Bureau.....	Dufour.....	Outters, Verbeke	Reumaux
Steenwerck ..	H	Bailleul N -E.	Id	Plouvier.....	Hennion, Charlet....	Lefrançois, I
Strazeele....	H	Hazebrouck-S	Hazebrouck..	Deswarte....	Ruckebusch.....	Papegaey.
Taisnières-en-T..	A	Avesnes-N...	Maroilles	Wittrant, Binot..	Nécaille	Caillie:

NOMS des COMMUNES.	de l'arrondt.	NOMS du CANTON.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES MAIRES.	NOMS DES ADJOINTS.	NOMS DES MINISTRES du Culte
Taisnières-sur-H.	A	Bavai.....	Bavai.....	Brasseur....	Auquier.....	Scoyer.
Templemars.	L	Seclin.....	Wattignies...	Gossart.....	Caby.....	Bernard.
Templeuve..	L	Cysoing.....	Bureau.....	Baratte.....	Dubreucq.....	Carlier.
Terdeghem..	H	Steenvoorde.	Steenvoorde.	Boone.....	Colpaert.....	Yden
Téteghem....	Dk	Dunkerque-E.	Dunkerque...	Kyndt.....	Fouble.....	Delanghe
Thiant.....	V	Valenciennes-S..	Bureau.....	Mariage✲...	Bertout.....	Dutriez.
Thiennes....	H	Hazebrouck-S	Hazebrouck..	Dequiedt...	N.....	Pruvot.
Thivencelles.	V	Condé.....	Condé.....	Plaquet.....	Plaquet A.....	Dupuis.
Thumeries ..	L	Pont-à-Marcq.	Bureau.....	Coget.....	Duquesne.....	Vandermeersch.
Thun.....	V	St-Amand /r.-g.).	Mortagne....	N.....	Broquet.....	Dumoulin.
Thun-l'Evêq.	C	Cambrai-Est.	Iwuy.....	Charlet.....	Lerouge.....	Desmons.
Thun-St-Martin..	C	Id.....	Iwuy.....	Miroux.....	Chevalier.....	Delannoy.
Tilloy.....	C	Cambrai-O..	Cambrai....	N.....	Beauvais.....	*V. Neuville-sur-E*
Tilloy.....	D	Marchiennes.	Marchiennes.	Bricquet....	Debrabant....	*V. Brillon*
Toufflers....	L	Lannoy.....	Lannoy.....	Deleplanque.	Fin.....	Dehuy.
Tourcoing...	L	Tourcoing...	Bureau.....	Hassebroucq ✲	Leloir, Lehouc, Sasselange.....	Debrabant, Vanboekstael Marchant, Sagary
Tourmignies.	L	Pont-à-Marcq.	Pont-à-Marcq.	Cambier....	Coget.....	Marcotte..
Trélon.....	A	Trélon.....	Bureau.....	Vanrosse....	Rossette.	Larsonneur, D, Henry.
Tressin.....	L	Lannoy.....	Ascq.....	Fourmestraux	Marchand.....	Catteau.
Trith-St-Léger...	V	Valenciennes-S..	Bureau.....	Sirot.....	Cacheux.....	Renard.
Troisvilles...	C	Le Cateau...	Bertry.....	Rigaux.....	Bourgeois.....	Bruaux.
Uxem.....	Dk	Dunkerque-E.	Dunkerque..	Davrou.....	Sappen.....	Massiet.
Valenciennes	V	Valenciennes	Bureau.....	Bultot✲.....	Debaralle, Sautteau.	Voir au chapitre des cultes.
Vendegies-au-B..	A	Le Quesnoy-E	Englefontaine	Gabet.....	Hulin.....	Broyart.
Vendegies-s.-Éc.	C	Solesmes....	Solesmes....	N.....	Lecompt.....	Bégain.
Vendeville ..	L	Seclin.....	Lille.....	N.....	Delattre.....	Pionnié.
Verchain et Maug	V	Valenciennes-S..	Thiant.....	Jouglet.....	Pottier.....	Sinsoyez.
Verlinghem..	L	Quesnoy-s.-D.	Quesnoy-s.-D.	Ghestem....	Mélisse.....	Gourdin.
Vertain.....	C	Solesmes....	Solesmes....	Dubois.....	Drecq.....	Martin.
Vicq.....	V	Condé.....	Fresnes.....	Sizaire.....	Couteau.....	Coillot
Viesly.....	C	Solesmes....	Bureau.....	Depreux.....	Richez, Vilette..	Fontaine.
Vieux-Berquin..	H	Bailleul-S-O..	Bureau.....	Biebuyck...	Podvin, Potié....	Dekeister.
Vieux-Condé.	V	Condé.....	Bureau.....	Dupas.....	Scohier, Rousseau	Paris.
Vieux-Mesnil.	A	Berlaimont..	Pont-sur-Sambre	Minaire.....	Stoclet.....	*V. Boussière*
Vieux-Rengt.	A	Maubeuge...	Villers-sire-Nicole	André.....	Bosquet.....	Dorlencourt.
Villereau....	A	Le Quesnoy-O	Le Quesnoy..	Déparis.....	Dutrieux.....	Gruson
Villers-au-Tertre.	D	Arleux.....	Monchecourt.	Bazin.....	Vincq.....	Thiry.
Villers-Campeau.	D	Marchiennes.	Somain.....	Chevaillier..	Sourd.....	*V. Somain.*
Villers-en-Cauch.	C	Carnières...	St-Aubert...	Cardon.....	Cachera.....	Faucqueux.
Villers-Guislain..	C	Marcoing....	Gouzeaucourt	Vitté.....	Catherine....	Cornil.
Villers-Outreau..	C	Clary.....	Walincourt..	Leduc.....	Cailliez, Caillez.	Lecœuvre.
Villers-Plouich..	C	Marcoing....	Gouzeaucourt	Lobry.....	Capon.....	Rogie, Duthoit.
Villers-Pol...	A	Le Quesnoy-O	Le Quesnoy..	Carlier.....	Lefebvre.....	Barbet.
Villers-sir-Nicole	A	Maubeuge...	Bureau.....	Tellier.....	Pronier.....	Dubrulle.
Volkerinckhove..	Dk	Wormhoudt.	Bollezeele....	Marquis.....	Cockenpot.....	Werkeyn

TABLEAU ALPHABÉTIQUE DES COMMUNES.

NOMS			BUREAU	NOMS DES		
des COMMUNES.	de l'arrondt.	du CANTON.	DE POSTE duquel chaque commune dépend.	MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRE du Culte.
Vred	D	Marchiennes.	Marchiennes.	Bailliez	Thuilliez	Vanreust.
Wahagnies ..	L	Pont-à-Marcq.	Thumeries...	Vallois.....	Marquant	Dupire.
Walincourt ..	C	Clary	Bureau.....	Proy.....	Blondiaux, Galiègue.	Morelle
Wallers	A	Trélon	Trélon	Paul.....	Boudry	Marbotin.
Wallers	V	Valencien-N..	Bureau.....	Lavechin....	Mériaux, Wallez..	Carpentier
Wallon-Cappel .	H	Hazebrouck-N	Hazebrouck..	Descure.....	Dormion.....	Salomé
Wambaix ...	C	Carnières ...	Cambrai	Delacourt....	Lefebvre.....	Leducq.
Wambrechies	L	Lille-Ouest ..	Bureau.....	Sénélar.....	Salembier, Delos.	Destombes
Wandignies et H.	D	Marchiennes.	Marchiennes.	Cauvez.....	Rachez.....	Vallez.
Wannehain..	L	Cysoing.	Cysoing.....	Heddebault..	Descamps	Bernaert.
Warguies-le-Gr..	A	Le Quesnoy-O	Jenlain.....	Dervaux	Picry	Carlier.
Warguies-le-Petit	A	Id.....	Le Quesnoy..	Colmant, F..	Dremaux.	Dernoncou
Warhem	Dk	Hondschoote.	Bergues.....	Didier..... ..	Vandaele.....	Cockempot
Warnéton B .	L	Quesnoy-s. D.	Comines.....	Vermès	Delannoy.....	*V. Deulém*
Warnéton-S..	L	Id.....	Id.....	Ghestem	Spillart	*Id.*
Wasnes-au-Bac ..	V	Bouchain....	Bouchain....	Rohart.....	Bétrencourt	Mullier.
Wasquehal ..	L	Roubaix.....	Croix	Droulers	Brulois, Tyberghien..	Vanalderwer
Watten	Dk	Bourbourg...	Bureau.....	Pannier	Gemette	Boedt.
Wattignies ..	A	Maubeuge ...	Ferrière-la-Gr	Cyrille Carnoye	Carnoye F.....	*V. Damou*
Wattignies ..	L	Seclin	Bureau.....	Dehau	Crépin.....	Richard
Wattrelos ...	L	Roubaix	Bureau.....	Pollet.....	Delmarre, Dhalluin..	Lejeune.
Wavrechain-s-D.	V	Bouchain....	Denain	Leduc.....	Cheminais.....	*V. Denain*
Wavrechain-s-F..	V	Id.....	Bouchain....	Caplier.....	Dolet	Huart.
Wavrin	L	Haubourdin..	Bureau	Cte O.d'Hespel	Conia-Liénard, Lenglard.....	Dhinaut.
Waziers.....	D	Douai-Nord ..	Douai.....	Caudrelier...	Duforêt	Leroy.
Wemaers-Cappel.	H	Cassel	Cassel	Looten, Henri	Hidden.....	Barbry.
Wervicq-Sud.	L	Quesnoy-s.-D.	Comines.....	Flipo.....	Dumortier, Seruus...	Roussel.
West-Cappel.	Dk	Bergues.....	Bergues.....	Chocqueel...	Verriéle.....	Acke.
Wicres	L	La Bassée...	Fournes.....	Brasme	Lézie	Bonduel.
Wignehies...	A	Trélon	Bureau.....	Poulet	Sterbecq, Dupont.....	Bernaux.
Willems.....	L	Lannoy	Baisieux	Delattre	Pottier.....	Feuillet.
Willies.....	A	Trélon	Solre-le-Chât.	Bouttée	Appidsal.....	*V. Liessies*
Winnezeele..	H	Steenvoorde .	Steenvoorde .	Verriele.....	Goussen.....	Huyser.
Wormhoudt .	Dk	Wormhoudt .	Bureau.....	Morael	Lernout, Desmyttère,	Herreman
Wulverdinghe . .	Dk	Bourbourg ..	Watten	Drieux.....	Beyaert.....	Béroyer.
Wylder	Dk	Bergues.....	Bergues.....	Bauden	Schipman	Sadyn.
Zeggers-Cappel..	Dk	Wormhoudt .	Esquelbecq ..	Franchois....	Arnouts.....	Serfooten.
Zermezeele ..	H	Cassel	Cassel	Vandaele....	Decuyper	Vandermeers
Zuytcoote....	Dk	Dunkerque-E.	Dunkerque ..	Blanckuaert.	N.....	Dedryver.
Zuytpeene...	H	Cassel	Cassel	Hémart du Neufpré	Desmoudt	Deblonde.

TABLEAU ALPHABÉTIQUE DES HAMEAUX DU DÉPARTEMENT DU NORD.

NOMS des hameaux.	NOMS des communes dont dépendent les hameaux.	de l'arrondissement.
Abeele (l')	Boeschèpe	H
Aire	Escaudœuvres	C
Allumette (l')	Wasquehal	L
Amervalles	Solesmes	C
Ancoisne	Houplin	L
Antrœuille	Avelin	L
	Ennevelin	L
Arbre de Guise (l')	Mazinghien	C
Arbrisseau (l')	Wattignies	L
Arbroye (l')	Etrœungt	A
Ardomprez	Templeuve	L
Asturies (les)	Auby	D
Avelu	Maretz	C
Azincourt	Emerchicourt	V
Bac-à-Wavrin	Gondecourt	L
	Houplin	L
	Wavrin	L
Bains (les)	Rosendaël	Dk
Bargues	Wattignies	L
Basse-Maroilles (la)	Maroilles	A
Baviseau	Obies	A
Beaucamps	Villers-Plouich	C
Beaulieu	Wattrelos	L
Belle-Hôtesse	Blaringhem	H
Belle-Vue (la)	Denain	V
Benties Meulen	Hoymille	Dk
	Warhem	Dk
Bercu	Mouchin	L
Berlière (la)	Feignies	A
Béthune (fg de)	Lille	L
Beumont	Willies	A
Bistade (la)	St-Pierre-Brouck	Dk
Bizet (le)	Armentières	L
Blanc-Coulon	Comines	L
Blanc-Misseron	Quiévrechain	V
Blanc-Seau	Tourcoing	L
Blaton	Linselles	L
	Wervicq-Sud	L
Bodelez (les)	St-Aubin	A
Bois-des-Retz	Roost-Warendin	D
Bois-l'Abbaye	Châtillon	C
Bois-Lasson	Fournes	L
Bois-Maillard	Crévecœur	C
Bois-St-Denis	Wignehies	A
Boistrancourt	Carnières	C
Bonavis	Banteux	C
	Crévecœur	C
Booneghem	Lederzeele	Dk
Boucheneuil	Bouchain	V
Boulette (la)	Blécourt	C
	Cuvillers	C
Bout-là-Haut (le)	Bermeries	A
Bracquemart (le)	Amfroipret	A
Bréaugies	Bellignies	A
Briquette (la)	Marly	V
Broderie (la)	Bersée	L
Bruyère (la)	St-Amand	V
Buffle (le)	Etrœungt	A
Buisson (le)	Lille	L
Buisson-Barbet (le)	Féron	A
Buisson-Moreau	Cartignies	A
Buridon	Château-l'Abbaye	V
Buvignies	Louvignies-Bavai	A
Cambrai (faubourg de)	Valenciennes	V
	Trith-St-Léger	V
Canteleu	Lambersart	L
	Lille	L
Canteleux	Flers	L
Cantigneul	Cantaing	C
	Proville	C
Cantraine	Etrœungt	A
Carnoy	Gommegnies	A
Carnoye (la)	Lambersart	L
	Lomme	L
Cassel (faubourg de)	Quaedypre	Dk
	Socx	Dk
Cattelet (le)	Flines	D
	Marchiennes-Ville	D
Cave-St-Paul (la)	Wambrechies	L
Champeaux	Willies	A
Chapeau-Rouge (le)	La Groise	C
Chapelle (la)	Monceau-St-Vaast	A
Charnoul (la)	Beugnies	A
Chaussée-du-Bois (la)	Hon-Hergies	A
	Taisnières-sur-Hon	A
Chêne-au-Leup (le)	Audignies	A
	Mecquignies	A
Chêne-Houpline (le)	Tourcoing	L
Cheval-Blanc (le)	Gommegnies	A
Chevireul	Etrœungt	A
Cinq-Chemins (les)	Oost-Cappel	Dk

NOMS des hameaux.	NOMS des communes dont dépendent les hameaux.	de l'arrondissement.
Cinq-Rues	Bollezeele	Dk
Citadelle (la)	Bondues	L
Cloche (la)	Esquelbecq	Dk
	Zeggers-Cappel	Dk
Cohem	Lys-lez-Lannoy	L
Colbras	Halluin	L
Comtée (la)	Prisches	A
Coppenaxfort	Bourbourg-Campagne	Dk
	Brouckerque	Dk
	Craywick	Dk
Coquerie (la)	Cappelle	L
Cornet (le)	Erquinghem-le-Sec	L
	Santes	L
Couplevoie	Glageon	A
Coutant	Hargnies	A
Couvagne	Bousignies	A
Crèche (la)	Bailleul	H
Créchet (le)	Croix	L
Crétinier	Wattrelos	L
Croisette (la)	Forest	A
	Solesmes	C
Croisette (la)	St-Amand	V
Croix (la)	Lez-Fontaine	A
Croix-au-Bois (la)	Frelinghien	L
Croix-de-Pierre	Lomme	L
Croix-du-Bac (la)	Steenwerck	H
Croix-Rouge (la)	Caestre	H
Croix Rouge (la)	Tourcoing	L
Croquet (le)	Avelin	L
Crosse (la)	Renescure	H
Cruysse (la)	Lederzeele	Dk
Cyseaux (les)	Boeseghem	H
Dacquerie	Wambrechies	L
Demicourt	Boursies	C
	Annœullin	L
Don	Sainghin-en-Weppes	L
	Wavrin	L
Dorignies	Douai	D
	Flers	D
Doulieu	Estaires	H
Douzies	Feignies	A
	Maubeuge	A
Drumez	Attiches	L
Dunes (les)	Mardyck	Dk
		Dk
Ecluses (les)	Deûlémont	L
Elpret	Marchiennes-Ville	D
Empempont	Hem	L
Enchemont	Lesquin	L
Engrain	Lesquin	L
Ennecourt	Camphin-en-Carembault	L
Ennequin	Loos	L
Epine (l')	Solre-le-Château	A
Epinoy	Clairfayt	A
Erkelsbrugghe	Bollezeele	Dk
Ermitage (l')	Beaufort	A
Ermitage (l')	Estrées	D
Escarpelle (l')	Roost-Warendin	D
Etoquies (les)	Landrecies	A
Eugnies	Houdain	A
Eveltin	Lesquin	L
Fives	Lille	L
Fléquières	Wattignies	L
Folie (la)	Hon-Hergies	A
Folie (la)	Landrecies	A
Fontaine	Limont-Fontaine	A
Fosse-Thiers (la)	Bruay	V
Fourmanoir	Avesnelles	A
Fourneau (le)	Ferrière-la-Grande	A
Frais-Marais	Douai	D
Fresnoy (le)	Beaucamps	L
	Fournes	L
Funquereaux	Frelinghien	L
Futoy	Louvignies-Quesnoy	A
Gamand	Fretin	L
	Lesquin	L
Gibraltar	Leers	L
Glatignies	Quesnoy-sur-Deûle	L
Grand-Bréart	Prisches	A
Grand-Bois (le)	Etrœungt	A
Grand-Bray	Hasnon	V
Grand-Cataine	Hasnon	V
Grande-Carrière (la)	Berlaimont	A
Grandes-Pâtures (les)	Locquignol	A
Grandes-Zorées (les)	Sémeries	A
Grand-Fussiau	Dompierre	A
	St-Hilaire	A
Grand-Mille-Brugghe	Armbouts-Cappel	Dk
	Steene	Dk
Grand-Pont	Esnes	C
Grand-Sart	Gommegnies	A

NOMS des hameaux.	NOMS des communes dont dépendent les hameaux.	de l'arrondissement.
Gravelin	Illies	L
Grenouillère (la)	Bantouzelle	C
Gressart	Tressin	L
Grimonpont	Wattrelos	L
Grisoelle	Mairieux	A
Gros-Chêne (le)	La Longueville	A
Guerzignies	Bas-Lieu	A
Guides (les)	Feignies	A
Guindal (le)	Bourbourg-Campagne	Dk
Guizette	Béthencourt	C
Hachette	Locquignol	A
Haeghemeuelen	Warhem	Dk
Haie-Catelaine	Beaurepaire	A
Haie-Menneresse	Busigny	C
	Saint-Souplet	C
Haies (les)	Cousolre	A
Haies (les)	Trélon	A
Halot (le)	Tourcoing	L
Happegarbes	Landrecies	A
Hautefois	Cappelle	L
Hauterive	Bruille-St-Amand	V
	Nivelle	V
Haute-Rue (la)	Pont-sur-Sambre	A
Helin	Ennevelin	L
Herbignies	Villereau	A
Hôtel	Bachy	L
Huiteau	Semousies	A
Huquinville	Capelle	L
	Templeuve	L
Huttes (les)	Gravelines	Dk
Huvet	Fretin	L
Jardins (les)	Marchiennes-Ville	D
Jeune-Bois (le)	Beauvois	C
Killem-Lynde	Hondschoote	Dk
	Killem	Dk
Kreule (la)	Hazebrouck	H
Kruys-Straëte (la)	Bambecque	Dk
Labroye	Ennevelin	L
Laboureur (le)	Wattrelos	L
Lacherie (la)	Santes	L
Lameries	Vieux-Rengt	A
Laurette	Châtillon	C
Lehem	Auchy	D
Ligny-le-Grand	Illies	L
Lille (faubg de)	Valenciennes	V
Linières	Prisches	A
Lommelet	Marquette	L
Longsart	Esnes	C
Louverval	Doignies	C
Lynck	Cappellebrouck	Dk
	Looberghe	Dk
	Merckeghem	Dk
Machine (la)	Ferrière-la-Grande	A
Macon	Condé	V
Malgarni	Fontaine-au-Bois	A
Malgarni	La Longueville	A
Malgarni	Prisches	A
Malplaquet	Taisnières-sur-Hon	A
Marais (le)	Lomme	L
Marchenelle	Annappes	L
Marcigny	Cousolre	A
Marequais	Chéreng	L
Marichon	Flines	L
Marlière (la)	Tourcoing	L
	Wattrelos	L
Marly (faubg de)	Valenciennes	V
Martinsart	Seclin	L
Merchin	Lesquin	L
Milourd	Anor	A
Mitterie (la)	Lomme	L
Molinel (le)	Marcq-en-Barœul	L
	Wasquehal	L
Molpas	Mérignies	L
Mont-d.-Péruwelz	Vieux-Condé	V
Mont-des-Bruyères	St-Amand	V
Marchipont	Rombies	V
Mont-à-Camp	Lambersart	L
	Lomme	L
Mont-Berbu	Tressin	L
Mont-Dourlers	Dourlers	A
Mont-du-Croquet	Blaringhem	H
Montécouvez	Crévecœur	C
Montreuil	Flines-les-Raches	D
Motte-aux-Bois (la)	Morbecque	H
Mottes (les)	Feignies	A
Mottes (les)	La Longueville	A
Moulins (les)	Lille	L
Nieppe	Renescure	H
Nieurlet	Lederzeele	Dk
Noir-Bonnet	Wasquehal	L
Noires-Terres	Fourmies	A
Notre-Dame (fg)	Cambrai	C
Notre-Dame-au-Bois	Bruille-St Amand	V
Nouvion (le)	Bavai	A

NOMS des hameaux.	NOMS des communes dont dépendent les hameaux.	de l'arrondissement.
Ocron	Sainghin-en-Weppes	L
Offies	Dimont	A
Offrande (l')	Mons-en-Barœul	L
Ogiers (les)	Croix	L
Ostergnies	Colleret	A
Outtersteene	Bailleul	H
Ouvignies	Nomain	D
Ovillers	Solesmes	C
Oversteel	Watten	Dk
Parc (le)	Morbecque	H
Paris (faub. de)	Cambrai	C
Pas-de-l'Étang	Anor	A
Petit-Cambrésis (le)	Câtillon	C
Petit Cataine	Millonfosse	V
Petit-Fort-Philippe	Gravelines	Dk
Pétrie (la)	Mons-en-Pévèle	L
Picterie (la)	Coutiches	D
Pile (le)	Roubaix	L
Placette (la)	Raches	D
Planche-à-Quesnoy	Loos	L
Ploneck (le)	Phalempin	L
Pommereau	Aubers	L
Pont-à-Charrette	Teteghem	Dk
Pont-à Pierres	Beaudegnies	A
Pont-à-Tressin	Chéreng	L
Pont-de-Douai	Lallaing	D
Pont de-Nieppe	Nieppe	H
Pont-de-Petite-Synthe	Armbouts-Cappel	Dk
	Petite-Synthe	Dk
Pont-l'Abbesse	Cappellebrouck	Dk
	Merckeghem	Dk
	Millam	Dk
Pont-Rouge	Frelinghien	L
Porquerie (la)	Pont-sur-Sambre	A
Posterie (la)	Bourghelles	L
Prayelle	Viesly	C
Prévôté (la)	Frelinghien	L
	Pérenchies	L
Quennaumont	Cysoing	L
Quennelet (le)	Ascq	L
Ramponneau	Villereau	A
Raquet (le)	Lambres	D
Rejet-de-Beaulieu (le)	Câtillon	C
Renaissance (la)	Somain	D
Rensies	Ramousies	A
Retteau	Floyon	A
Reugnies	Cousolre	A
Rieux-de-Condé (le)	Hergnies	V
	Vieux-Condé	V
Risquons-Tout	Neuville-en-Ferrain	L
	Tourcoing	L
Rivage (le)	Marquillies	L
Rocq	Recquignies	A
Rœux	Flines-lez-Mortagne	V
Romarin (le)	Lomme	L
Rond-Quesne	Jolimetz	A
	Villereau	A
Ropsies	Beaufort	A
Rouge-Croix	Cartignies	A
Rouges-Barres (les)	Marcq-en-Barœul	L
Rouillies (la)	Feignies	A
Rouillon	Flines-lez-Mortagne	V
Rue-Heureuse (la)	Féron	A
Rue-Marie	Chapelle-d'Armentes	L
Rue des-Vignes (les)	Crévecœur	C
St-Antoine	Maubeuge	A
St-Cloud (faub.)	Cambrai	C
Ste-Aldegonde	Maubeuge	A
St-Druon (faub.)	Cambrai	C
Ste-Hélène	St-André	L
Ste-Marguerite	Comines	L
Ste-Mulders	Millam	Dk
St-Georges	Coudekerque-Branche	Dk
St-Ladre (faubg)	Cambrai	C
St-Lazare	Maubeuge	A
St-Maurice	Lille	L
St-Nicolas	Bourbourg-Campagne	Dk
St-Pierre	Wambrechies	L
St-Quentin	Maubeuge	A
St Roch (faubg)	Cambrai	C
St-Sépulcre (faub)	Cambrai	C
St-Waast-la-Haut	Valenciennes	V
Sambreton	Landrecies	A
Sapin-Vert (le)	Wattrelos	L
Sarbaras	Berlaimont	A
Sarloton	Gommegnies	A
Sart (le)	Fiers	L
Sart (le)	Merville	H
Sartel (le)	Wattrelos	L
Sarts (les)	Maubeuge	A

NOMS des hameaux.	NOMS des communes dont dépendent les hameaux.	de l'arrondissement.
Sebourquiaux...	Sebourg.....	V
Sec-Bois (le)	Vieux-Berquin.....	H
Sec-Marais.....	Beuvry.....	D
	Marchiennes.....	D
Selles (faubg de)	Cambrai.....	C
Sept-Planètes(les)	Cappel.....	Dk
Sin.....	Baisieux.....	L
Steentje (le)	Bailleul.....	H
Sud (faubg du)..	Lille.....	L
Sur-Hon (à).....	Taisnière-sur-Hon..	A
Targette (la)....	Armentières.....	L
Targette.....	Forenville.....	C
Tatimont.....	Etrœungt.....	A
Tente-Verte (la)..	Rosendaël.....	Dk
Terne (le).....	Liessies.....	A
Terrière (la)....	Honnecourt.....	C
Tête-Noire (la)..	Berlaimont.....	A
Thélu.....	Thumeries.....	L
Thumesnil.....	Faches.....	L
Touquet (le).....	Marquette.....	L
Touquet (le)	Wattrelos.....	L
Touvent.....	Etrœungt.....	A
Tramelois	Illies.....	L
Tréchon.....	Obies.....	A
Trieux-de-Villers	Fourmies.....	A
Triez (le).....	Wasquehal.....	L
Trois-Baudets (les)	Hem.....	L
Trois-Ponts (les).	Roubaix.....	L
Vacquerie (la)...	Gonnelieu.....	C
	Villers-Plouick	C
Vallée (la).....	Ennetières-en-Weppes.....	L
Vallées (les)....	Prisches.....	A
Vaucelles.....	Crévecœur.....	C
Vémy.....	Bersée	L
Vercognie.....	Landas.....	D
Vertigneul.....	Romeries.....	C
Vicoigne.....	Raismes.....	V
Vigne (la).....	Wambrechies.....	L
Vignette (la)....	Linselles	L
Wachemy	Chemy.....	L
Wagnonville....	Douai.....	D
Wagnonville....	Poix	A
Wargnories.....	Hautmont.....	A
Wattiessart.....	Seclin.....	L
Wattendam.....	Holque.....	Dk
	Watten	Dk
Waudrechies ...	Flaumont-Waudrechies.....	A
Wemy	Cappelle	L
Westhouck	Loon.....	Dk
Wez-Macquart ..	Chapelle-d'Armentières	L
	Ennetières-en-Weppes.....	L
	Houplines	L
	Prémesques.....	L
Willy.....	Illies.....	L

OCTROIS.

Etat des communes où des octrois sont établis et du personnel des employés (1).

Arrondissement de Dunkerque. — Bergues, M. Vancalis, p. ch.; Bourbourg-Ville, M. Cocquillier, r. c.; Bourbourg-Campagne, M. Cocquillier, r. c.; Coudekerque-Branche, M. Maes, r. c.; Dunkerque, MM. Dufau, p. ch., Dalinval, c.; Dannoot, r. c.; Gravelines, M. Deblaecker, r. c.; Hondschoote, M. Debril, r. c.; Brangers, surveillant; Saint-Pol, M. Metsu, r. c.

(1) Explication des abréviations contenues dans le présent article: p. ch. (préposé chef); c. (contrôleur); r. c. (receveur central).

Arrondissement d'Hazebrouck. Bailleul, MM. Freson, p. ch., Baey, r. c.; Cassel, M. Ballet, r. c., Estaires, MM. Cokelaere, p. ch.; Fénart, Aug., r. c.; Hazebrouck, Lamote, r. c.; La Gorgue, M. Marsy, r. c.; Merville, MM. Caudron, p. ch.; Leleu, r. c.; Morbecque, M. Castrique, r. c.; Nieppe, Olivet, r. c.; Steenvoorde, M. Deneuville, r.c.; Vieux-Berquin; M. Ingelrans, r.c.

Arrondissement de Lille. — Annœullin, M. Lecieux, r. c.; Armentières, MM. Vanoye, p. ch., Joye, r.c.; La Bassée, M. Coupin, r. c.; Bois-Grenier, M. Larose, r. c.; Chapelle d'Armentières, M. Bonte, r. c.; Comines, M. Plamont, r. c.; Erquinghem-Lys, M. Dezitter, r. c.; Halluin, M. Noyelle, r. c.; Haubourdin, M. Ch. Levat, r. c.; Houplines, M. Zuinghedau, r. c.; La Madeleine, M. Daire, r. c.; Lannoy, M. Herbaux, r. c.; Lille, MM. Desrousseaux, p. ch.; Fonteyne, r. c.; Loos, M. Bodou, r.; Lomme, M Castelain, r. c.; Quesnoy-sur-Deûle, M. Dutoit, r. c.; Roncq, M. Decottignies, r.; Roubaix, M. Roche, p. ch.; Seclin, M. Olivier, r. c.; Tourcoing, MM. de Geslin, p. ch.; Meunier, r. c.; Wambrechies, M. Ployart, r.

Arrondissement de Cambrai. — Cambrai, MM. Bourrigeaud, p. ch., Carmelle, r. c.; Le Cateau, MM. Carpentier, p. ch.; Remburre, r. c.; Solesmes, M. Canonne, r. c.

Arrondissement d'Avesnes. — Avesnes, MM. Boucard, p. ch., Barbier, r. c.; Bavai, MM. Lemaire, p. ch.; Boutteau, r. c.; Cousolre, M. Pringarbe, r. c.; Fourmies, M. Serouge, r. c.; Berteaux, r. à la gare; Hautmont, M. Maîtrepierre, r. c.; Landrecies, M. Cogniot, r. c.; Louvroil, M. Lecomte, r. c.; Maubeuge, MM. Biérent, p. ch.; Choinet, Hardy et Pronier, r. c.; Le Quesnoy, M. Lefort, p. ch.; Solre-le-Château, M. Lafuite, r.c.; Sars-Poteries, M. Carnoye, r. c.; Wignehies, M. Pieton, r. c.

Arrondissement de Douai. — Aniche, M. Cléry, r. c.; Douai, MM. Daullé, p ch.; Houssin, r.c; Orchies, M. Hugot, r. c.; Flines-lez-Raches, M. Benoît, Etienne, r.

Arrondissement de Valenciennes. — Anzin; MM. Coderlier, p. ch.; Dusart, r .c.; Saint-Amand, MM. Guillaume, p. ch.; Roquet, r. c.; Tréhout, r.; Condé, MM. Dormy, p. ch.; Roger, brigadier; Verchain, r. c.; Fresnes, MM. Haye, p. ch., Thibault, r c.; Lourches, M. Jonglet, r. c.; Denain, MM. Delhaye, p. ch.; Boilly, r. c.; Valenciennes, MM. Losset, p. ch.; Payen, c.; Cazin, J.-B, r. c.; Vieux-Condé, M. Trotin, r. c.

SAPEURS-POMPIERS.

La ville de Lille possède un bataillon de sapeurs-pompiers municipaux soldés.

Les officiers servent à titre entièrement gratuit, s'arment et s'équipent à leurs frais.

ETAT-MAJOR. — MM. Armand Labbé, *chef de bataillon* ; L. Croquet, ✲. *capitaine-adjudant-major*; Ch. Deperne, Doutreligne, *capitaines-ingénieurs* ; Vueghs, *capitaine d'habillement et d'armement* ; Olivier, *aide major en premier* ; Castelain, Manoury, Verhaeghe, Vanpeteghem, Deblonde, Anatole Boutry, *aides-major en second*; Bourelle, *lieutenant*, *chef d'harmonie* ; Wybo, *sous-lieutenant*, *sous-chef*; Parent, *adjudant-sous-officier*.

1re COMPAGNIE — MM A. Herland, *capitaine* ; Em. Deléarde, *lieutenant* ; Eug. Druez, *sous-lieutenant*. — 2e COMPAGNIE. — MM. J. Vermont, *capitaine* ; F. Lainé, *lieutenant*; Ch. Thellier, *sous-lieutenant*. — 3e COMPAGNIE. — MM. E. Delattre, *capitaine* ; F. Phalempin, *lieutenant* ; Alf. Bailleux, *sous lieutenant*. — 4e COMPAGNIE. — MM. Jules Deperne, *capitaine* ; H. Liénard, *lieutenant* ; J. Bonnet, *sous-lieutenant*. — COMPAGNIE DE VÉTÉRANS. — MM Hornez, Noffe et André, *capitaines* ; Mouquet et Desprez, *lieutenants*; Dubar, *adjudant-sous-officier*.

COMMISSARIATS DE POLICE.

LISTE DU PERSONNEL DES COMMISSARIATS DE POLICE.

Arrondissement de Dunkerque.

Bergues, MM. Staës ; Bourbourg, Chapé ; Dunkerque, Calvet-Abet, *commissaire central ;* Leroy, Decurre ; Gravèlines, Camson.

Arrondissement d'Hazebrouck.

Bailleul, MM. Guyot ; Hazebrouck, Decarpentries ; Merville, Gavrel ; Estaires, Bollier.

Arrondissement de Lille.

VILLE DE LILLE. — M. Gasser, *commissaire central ;* 1er arrond. ; M. Simon ; 2e arrondiss.. M. Barroyer ; 3e arrondiss., M. Debuyser; 4e arrondiss., M. Six ; 5e arrondiss., M. Desbant ; 6e arrondissement, M. Guilluy ; 7e arrondiss., M. Dumarchay ; 8e arrondiss., M. Maguero ; — Armentières, M. Perlet ; — Comines, M. Vancostenoble ; — Halluin, M. Guilbert : — La Madeleine, M. Guargualé ; — Loos, M. Grosteffan ; — Roubaix, M. Broyer, *commissaire central* ; MM. Denis, Bailly, Henry, *commissaires d'arrondissement*, — Tourcoing, MM. Rembeauville, *commissaire central* ; Piercy, Chamberlin ; Wattrelos, M. Letoucq ; Seclin, M. Robert

Arrondissement de Cambrai.

Cambrai, MM. Nicolich, *commissaire central*; Pelte, Le Câteau, M. Maurin; Solesmes, M. Roget.

Arrondissement d'Avesnes.

Avesnes, MM. Bontemps; Maubeuge, Lemaire; Le Quesnoy, Leblanc; Fourmies, Roussel; Hautmont, Waëles.

Arrondissement de Douai.

Douai, M. Delagrange, *commissaire central.*

Arrondissement de Valenciennes.

Valenciennes, M. Hénault, *commissaire central*; Condé, M. Mercier; Denain, Guénin; Saint-Amand, Petit; Anzin, M. Taxil.

Commissaires et Inspecteurs spéciaux aux stations de chemin de fer et à la frontière.

Commissaires spéciaux : MM. Guilhen, à Feignies; Perfetti, à Tourcoing; Pain, à Jeumont; de Beaufort, à Anor; Hauw, à Blanc-Misseron (Valenciennes); Lanctin, à Baisieux; Echinard, à Lannoy; Pierrot, à Somain; Desbonnet à Caudry; Garrien, à Halluin; Buchenaud, à Vieux-Condé; Escarfail, à Godewaersvelde; Rodière, à Montagne; Vanhaecker, à Ghyvelde; Leibrand, à Bavai.

Inspecteurs spéciaux: MM. Audriffen, à Dunkerque; Pelte, à Tourcoing; Keller, à Jeumont; Royer, à Feignies; Houzelles, à Blanc-Misseron.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

La France est divisée en dix-huit circonscriptions académiques.

ACADÉMIE DE DOUAI.

L'Académie de Douai comprend cinq départements, qui sont l'Aisne, les Ardennes, le Nord, le Pas-de-Calais et la Somme.

ADMINISTRATION ACADÉMIQUE.

Recteur: M. Nolen, ✪ A; *Inspecteurs:* MM. Brunel, ✱, ✪ I, à Lille; Cune, ✪ I, à Douai; Zeller, ✪ I, à Laon; Bail-

liart, ✪ I, à Amiens; Ridoux, A. ✪, à Arras; Cornet, ✠, ✪ I, à Mézières; *secrétaire de l'Académie*, M. Dauthuille, ✪ A; *commis*: MM. Leblanc, Gilles, Roger et Rozier.

CONSEIL ACADÉMIQUE.

Membres de droit : Le Recteur, *président;* les inspecteurs d'Académie de la circonscription, les doyens des Facultés, les directeurs des écoles préparatoires de médecine et de pharmacie du ressort.

Membres nommés : MM. Testelin, sénateur; Giroud, député : Carette, ancien maire d'Abbeville; Tiéfaine, Conseiller général, (Aisne); Gossin, proviseur du Lycée de Lille; Rigaux, principal du Collège de Cambrai.

Membres élus : MM. Courdaveaux, professeur à la Faculté des lettres de Douai; Féder, professeur à la Faculté de droit de Douai; Gosselet, professeur à la Faculté des sciences de Lille; Lescœur, professeur à la faculté de médecine de Lille; Mollien, professeur à l'Ecole de médecine d'Amiens; Contet, professeur de mathématiques spéciales au Lycée de St-Quentin; Humbert, professeur de physique au Lycée de Lille; Pacaut, professeur de philosophie au Lycée de Douai; Choquet, professeur de mathématiques au collège de Dunkerque; Lenel, professeur au lycée d'Amiens.

INSPECTION ACADÉMIQUE.

Le service de l'inspection Académique dans le département du Nord est réparti de la manière suivante :

1° M. Brunel, ✲, ✪ I, *Inspecteur d'Académie à Lille*, conserve dans l'enseignement secondaire la surveillance et l'inspection des établissements publics et libres de la ville de Lille, en centralisant tout l'enseignement primaire du Département.

2° M. Cune, ✪ I, *Inspecteur d'Académie à Douai*, a dans ses attributions tout l'enseignement secondaire du Nord, moins l'enseignement de la ville de Lille.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

FACULTÉ DE DROIT DE DOUAI.

La Faculté de droit de Douai a été créée par décret du 28 avril 1865. Cet établissement d'enseignement supérieur a été inauguré à Douai, le 16 novembre 1865, sous la présidence de M. Giraud, inspecteur général de l'ordre du droit.

M. de Folleville, I. ✪, *doyen de la Faculté; secrétaire*, M. Provansal; *bibliothécaire*, M. Cousin.

1re année. — Droit romain : M. Piébourg, *professeur* ; histoire générale du droit français public et privé : M. Aubry, *agrégé, chargé du cours* ; code civil : M. de Folleville, *professeur doyen* ; législation criminelle : M Garçon, *agrégé, chargé du cours.*

2e année. — Droit romain : M. Drumel, *professeur* ; M. Poisnel-Lantillière, *agrégé, chargé du cours* ; code civil : M. Vallas, *agrégé, chargé du cours* ; procédure civile : M. Lepoittevin, *agrégé, chargé du cours*; économie politique : M. Fettu *agrégé, chargé du cours*; cours complémentaire de code civil : M. Brisonnet *chargé du cours.*

3e année. — Code civil : M. Féder, *professeur* ; droit commercial : M. Lacour, *agrégé, chargé du cours*; droit administratif : M. Bourguin, *agrégé, chargé du cours* ; droit international privé : M. de Folleville, *professeur, doyen;* droit maritime : M. Lacour, *agrégé, chargé du cours.*

4e année. — Conférences sur les Pandectes : M. Piébourg, *professeur* ; histoire du droit romain et du droit français : M. Garçon, *agrégé, chargé du cours* ; droit des gens public et législations comparées de l'Angleterre, de la Belgique et de la France : M. Lepoittevin, *agrégé, chargé du cours* ; cours sur une matière approfondie du droit français : M. Féder, *professeur* ; cours sur l'enregistrement dans ses rapports avec le droit civil : M. Aubry, *agrégé, chargé du cours* ; législation industrielle : M. Vallas, *agrégé, chargé du cours* ; droit constitutionnel : M. Bourguin, *agrégé, chargé du cours.*

Cours approfondi de procédure civile sur les saisies : M. Fettu, *agrégé, chargé du cours.*

FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE DE LILLE, RUE JEAN-BART.

Doyen et professeur honoraire : M. Cazeneuve, O. ✻, I. ✪.
Professeur honoraire : M. Parise, O. ✻, I. ✪.

Administration. — Doyen : M. E. Wannebroucq, ✻, I. ✪ ; assesseurs : MM. Lescœur, A. ✪ et Joire, I. ✪ ; secrétaire M. Ab. de Valon, I. ✪.

Enseignement. — *Clinique médicale* : MM. Vannebroucq, ✻, I. ✪, L. Hallez, A. ✪ ; *clinique chirurgicale* : MM. Paquet, A. ✪, Folet, A. ✪ ; *clinique obstétricale* : M. Pilat, ✻, I. ✪ ; *pathologie médicale* : M. G. Bergeron, ✻, I. ✪ ; *pathologie chirurgicale* : M. Baudry ; *anatomie pathologique et pathologie générale* : M. Herrman ; *thérapeuthique et matière médicale* : M. Joire, I. ✪ ; *hygiène* : M. Arnould, ✻, I. ✪ ; *médecine légale* M. Castiaux ; *opérations et appareils* : M. Dubar ; *accouchements, maladies des femmes* : M. Pilat, ✻, I. ✪ ; *phisiologie* : M. Vertheimer ;

anatomie : M. Demon ; *histologie* : M. Tourneux ; *chimie médicale et toxicologie* : MM. Garreau, ✻, I. ✪, Lecœur, A. ✪ ; *physique médicale* : M. Terquem, ✻, I. ✪ ; *histoire naturelle médicale* : M. Moniez ; *pharmacie et pharmacologie* : M. Lotar, A. ✪ ; *Agrégés* : MM. Gaulard, Leroy, Doumer, Dubar, Baudry, Wertheimer, Demon ; *chargés des fonctions d'agrégé* : MM. Castelain, A. ✪, Thibaut, N..... et N..... ; *maîtres de conférences* : MM. Doumer, Gaulard, Looten.

Cours complémentaires. — *Maladies nerveuses et mentales* : M. Dubiau ; *maladies cutanées et vénériennes* : M. Castelain, A. ✪ ; *maladies des enfants* : M. Looten ; *maladies des yeux* : M. Cuignet O. ✻, O. ✠, A. ✪.

Bibliothécaire : M, le Dr Ozil.

Chef des travaux anatomiques : M. Chotin ; *chef des travaux d'anatomie pathologique* : M. le Dr Leroy ; *chef des travaux chimiques* : M. le Dr Thibaut ; *chef des travaux de physique* : M. E. Morelle ; *prosecteur d'anatomie* : M. Chotin ; *chefs de clinique* : MM. les Drs Lober, Legroux, Raynol, Turgard, Traill, Hochstetter ; *préparateur de chimie* : MM. Machelart et Lomme ; *préparateur d'histologie* : M. Leguay ; *préparateur de physiologie* : M. Meyer : *préparateur d'histoire naturelle* : M. J. de Guerne ; *aides-préparateurs* : MM. Huart, Jacquié, Coquard, Delplanque, Thiéry ; *aides-d'anatomie* : N..... et N..... ; *appariteur* : M. E. Duval

FACULTÉ DES SCIENCES DE LILLE.

rue des Fleurs

Doyen : M. C. Viollette, ✻, ✪ I, rue Patou, 43 ; *Secrétaire* Roullier, rue Charles-de-Muyssart, 11.

L'enseignement de la Faculté comprend des cours publics, des conférences et des manipulations. Les cours publics sont gratuits ; mais les auditeurs qui désirent prendre part aux manipulations, faites dans les laboratoires sous la direction des professeurs, doivent se faire inscrire. Par arrêté du 5 novembre 1876, des bourses d'études ont été créées près les Facultés ; ces bourses, données au concours, sont destinées à faciliter aux jeunes gens qui se vouent à l'enseignement, l'obtention des grades supérieurs. L'État alloue aux boursiers une indemnité annuelle de 1200 fr. La durée de la bourse est d'une année ; elle peut être renouvelée. Le concours pour les bourses a lieu généralement dans les premiers jours du mois d'août ; les candidats qui désirent y prendre part, doivent envoyer leur demande au secrétariat de l'Académie, à Douai, accompagnée de l'engagement décennal.

A la Faculté des sciences se rattache l'Institut Zoologique ins-

tallé rue des Fleurs, 18 bis. En outre la Faculté possède un laboratoire maritime de recherches, à Wimereux (Pas-de-Calais). Un certain nombre d'élèves sont admis à y travailler sous la direction du professeur de zoologie.

Le laboratoire de botanique est installé dans les bâtiments de la halle aux sucres ; les élèves qui désirent y être admis, doivent adresser leur demande au secrétariat de la Faculté, rue des Fleurs

Dans le second semestre ont lieu les excursions géologiques zoologiques et botaniques; il suffit, pour y prendre part, de se faire inscrire à l'avance.

Mathématiques pures et appliquées, professeur: M.Boussinesq,quai Basse-Deûle, 58; *Mécanique et astronomie, professeur*: M. Souillart, rue Fontaine-del-Saulx, 20 ; *Physique, professeur* : M. Terquem, ✲, rue Nationale, 116 ; *Chimie industrielle* : M. Viollette, ✲, doyen ; *Geologie et minéralogie, professeur*: M. Gosselet, ✲, rue d'Antin, 18; *Chimie générale* : M. Willm, à la Faculté ; *Zoologie, professeur* : M. Giard, suppléé par M. P. Hallez ; *Botanique, professeur* : M. Bertrand ; *Conférences, Géologie et minéralogie*: M. Charles Barrois, docteur ès-sciences, maître de conférences, rue Solférino, 220; *physique*, M. Damien, docteur ès-sciences, rue Brûle-Maison, 45 ; *Mathématiques* ; M. Lefebvre, professeur au lycée. *Préparateurs :* MM. Buisine, Emmanuel, Six, Lignier, Dutilleul, Cannissié, Bonnier, Gosselet.

COURS ANNEXÉS A LA FACULTÉ.

Géographie : M. Mamet, professeur d'histoire, (en congé) ; *Littérature française* : M. Moy, professeur de littérature française à la Faculté des lettres de Douai ; *Littérature ancienne* : M. Courdavaux, professeur de littérature ancienne à la Faculté des lettres de Douai; *Littérature étrangère* : M. Angellier, professeur de littérature étrangère, à la Faculté des lettres de Douai; *Histoire* : M. Cons, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Douai.

FACULTÉ DES LETTRES DE DOUAI.

MM. Abel Desjardins, O ✲, ✪I, membre correspondant de l'Institut, *professeur d'histoire :* Penjeon, ✪ I, *professeur de philosophie;* Courdavcaux, ✲ , ✪ I, *professeur de littérature grecque* ; Moy, A. ✪ *professeur de littérature française* ; Bailly, *professeur de littérature étrangère;* Thomas, *professeur de littérature latine;* Cagnat, *maître de conférences d'histoire* ; Cons, *professeur de géographie;* Poiret, *maître de conférences de littérature française* ; Augellier, *maître de conférences d'anglais;* Bétout, *chargé de conférences de littérature latine* ; Nicolas, *chargé de conférences de littérature grecque* ; Cousin, ✪ I, *secrétaire de la Faculté* ; Henry, *chargé du cours de Philologie.*

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE.

Lycée de Lille.

Bureau d'administration. MM. Brunel, ✲, ✪ I, inspecteur d'académie, *président*; le Préfet du département du Nord, O ✲, ✪ I; le maire de Lille; Gossin, ✪ I, proviseur du Lycée; Viollette, ✲, ✪I, doyen de la Faculté des sciences; Corenwinder, O ✲; Rigaut, ✲ ✪ A, adjoint au maire; Wannebrouck, ✲ ✪ I, doyen de la faculté de médecine; Ovigneur ✲.

Administration. MM. Gossin, ✪ I, *proviseur du lycée*; Jacob, ✪ I, *censeur des études*; Legrand, *aumônier*; Dufaure, ✪ I, *économe*; Lefèvre et Lepan, *surveillants généraux*; Petitjean, Perbal, Vallette, *commis d'économat.*

Professeurs. Professeur de mathématiques spéciales, M. Noguès, ✪ I; *philosophie*, M. Debon, ✪ A; *rhétorique*, M. Lafont, ✪ A; *physique et chimie*, MM. Humbert, ✲ ✪ I, Gay et Boissart; *histoire naturelle*, M. Duponchelle; *histoire*, MM. Epinay, ✪ A, Massebiau et Rompteaux; *mathématiques pures et appliquées*, MM. C. Bouvart ✪ I, Lefebvre ✪ A, Millot ✪ A et Darchez ✪ A; *Seconde*, M. Poiret; *troisième*, M. Rosman; *professeur de lettres pour les classes de sciences*, M. Berlemont; *quatrième*, MM. Doisy ✪ I et Froissart; *cinquième*, MM. Dorémieux ✪ A et Profillet de Mussy ✪ A; *sixième* MM. Renard, ✪ I et Dongny ✪ A; *septième*, MM. Buridant, ✪ A et Lemoine; *huitième*, MM. Locquette et Hebert, ; *classe préparatoire*, MM. Swynghedauw et Dupret.

Cours préparatoires aux professions commerciales et industrielles. Littérature, M. Meunier; *histoire et géographie*, M. Michaux; *mathématiques*, MM. Basselart ✪ A et Frœlich; *chimie*, *manipulations chimiques*, M. Boissart; *histoire naturelle*, M. Duponchelle; — *Français:* MM. Dubois et Antoine Céleste; *professeurs de langue allemande*, MM. Grandjean, Schwartz et Muller; *professeurs de langue anglaise*, MM. Guesnon, ✪ I, Aigre et de Rocquigny. — *Classes primaires*, MM. Cœugnet et Antoine Charles. — *Dessin d'imitation.* M. Sératzki et Féragu.

Lycée de Douai.

Bureau d'administration. MM. Cune, ✪, I, inspecteur d'Académie, *président*; le Sous-Préfet; le Maire de Douai; le Procureur général; A. Chartier, ✲, ✪ A, conseiller général; Gruson, ✲, ingénieur en chef des ponts et chaussées;

Farez, industriel ; Maugin, propriétaire; Bottin, président de chambre; Charles, ✻, ✪ I, proviseur.

Administration MM. Charles, ✻, ✪ I, *proviseur*; Luquet, *censeur* ; Fournet, ✻, ✪ I, *aumônier*; Lamarre, *économe*; Barbelet, Vaché, *commis d'économat*.

Professeurs : *Philosophie*, M. Pacaux; *rhétorique*, M. Betout, *mathématiques spéciales*, M. Piquet, ✪ A; *physique*, M. Offret, ✪ I; *histoire*, MM. Quesvin et Cardon; *mathématiques pures et appliquées*, MM. Kalb ; Théry ✻, Amoureux; *professeur de physique*, M. Fiévet; *conférences et interrogations aux élèves de l'école préparatoire*, M. Hilaire; *seconde*, M. Nicolas; *troisième*, M. Giroux; *quatrième*, M. Petit; *cinquième*, M. Jaumart; *sixième*, M. Théliez, A. ✪; *septième*, M. Bercq, ✪ I; *huitième*, M. Cousin; *langue anglaise*, MM. Thumerel, de Lauwereyns; *langue allemande*, MM. Kotzustski, ✪ I, Koscherperger; — *Surveillants généraux*, MM. Petain et Blaizot.

Maîtres élémentaires pour l'enseignement primaire, MM. Leleu et Delmer; directrice de la classe enfantine, Mlle Regnaud.

Enseignement spécial : *Professeurs : Sciences mathématiques*, M. Lamy; *sciences physiques et naturelles*, M. Lirondelle; *histoire et géographie*, M. Boblin; *morale, littérature et grammaire*, MM. Nicolas, Leleu, Boblin ; *comptabilité*, M. Riémain; *législation*, M. Paquier.

Maître des travaux graphiques, M. Guillet; *Maître de chant*, M. Detrain; *Maître de dessin*, M. Crépin; *Maître d'écriture*, M Flament; *Médecin*, M. Maugin; *Chirurgien*, M. Watelle fils; *Maître de gymnastique*, M. Deleplace et M. Demaire.

Lycée de Valenciennes.

Bureau d'administration. MM. Cune, ✪ I, Inspecteur d'Académie, *président ;* le sous-préfet; le maire de Valenciennes ; Marcet, , ✪ A, proviseur; Bultot V., juge d'instruction; Beauvois, avocat; Debaralle, adjoint au maire; Berthet, ingénieur des Ponts et Chaussées; Doutriaux, avocat, juge suppléant; Rousseau, conseiller général.

Administration. — MM. Deshays, *proviseur*, Bacquet, *censeur* ; l'abbé Lehoucq, ✪ A, *aumônier*; Dournes, *économe*; Guillemin, *commis d'économat*.

Enseignement classique. — *Professeurs* : MM. Gomien, Tissier, Descamps, Bleunard, Robin, *de physique;* Audic, Cannac, *de mathématiques;* Parrenin, *de philosophie;* Laborde, *d'histoire*; Becker,

de rhétorique ; Hexsent, *de seconde ;* Pottier, *de troisième ;* Godbout, *de quatrième ;* Carton, *de cinquième ;* Duburcq, ✪ A, *de sixième ;* Lebeau, *de septième ;* Buridant, *de huitième ;* Darras, Landa, Mel Wilfert, *de neuvième ;* Szumowski, *de langue anglaise ;* Labaere, *de langue allemande.*

Enseignement spécial. — *Professeurs :* MM. Parrenin, *de morale ;* Carton, *d'histoire littéraire ;* Chanal, de Math, Mascart, *de mathématique ;* Farez, ✪ A, *d'histoire naturelle ;* Simonet, *d'histoire ;* Bouve, *de mathématiques ;* Duchêne, *de français ;* Delbove, *de français ;* St-Quentin, *de législation.*

Dessin d'imitation, M. Gilliot. — *Dessin graphique,* MM. Chanal et Mascart. — *Chant,* M. Billoir. — *Gymnastique,* N...

Collège communal d'Armentières.

Bureau d'administration. MM. le maire, *président ;* Wanin, ✪ A ; Rémant, ✪ A ; Frémaux, L. Miellez, fabr. de toile et Becquart Henri, id. — Bailliez, ✪ A, *principal.*

Professeurs. MM. Barthelemy, *physique et chimie ;* Manier, (*en congé, suppléé par* Martinage), *mathématiques ;* Bailliez, *histoire ;* Bréard, *rhétorique et seconde ;* Graux (*en congé, suppléé* par Aubert), *troisième et quatrième ;* Pinon, *cinquième et sixième ;* Bertemont, *septième et huitième ;* de Lauwereyns, *professeur de langues vivantes ;* Moral, *maître de dessin.* — Hanot, A., *surveillant général ;* Delahaye, *professeur de l'enseignement spécial ;* Duformentelle, *professeur de la classe préparatoire ;* Thiébaut et Saniez, *maîtres primaires ;* Levêque, Louchez, Tanche et Fontaine, *maîtres d'études ;* Bachelet, *professeur de gymnastique,* Christmann, *professeur de musique.*

Collège communal d'Avesnes.

Bureau d'administration. MM. le Maire, *président ;* Mention, Cromback, Mairesse. — M. Tirlemont, *principal.*

Professeurs. MM. Legrand, *de physique ;* Baudet, *de mathématiques ;* Marguet, *de troisième et de quatrième ;* Demangeot, *de cinquième et de sixième ;* Hervotte, *de septième et de huitième ;* Fontaine, *d'allemand.*

MM. Véron, *professeur de l'enseignement secondaire spécial, chargé de l'anglais,* Tricot, Ruffin, *maîtres d'études, chargés de cours de français. Dessin :* MM. Baudet, Tricot.

Maîtres d'études : M. Landa.

Collège communal de Bailleul.

Bureau d'administration. MM. le maire, *président*; Plichon, O ✲, député, l'abbé Conbronne, archi-prêtre, Liefooghe, P. Behaghel, De Coussemaker, conseiller municipal et conseiller d'arrondissement. — l'abbé Pruvost, *principal.*

Professeurs. MM. le principal, *de rhétorique et de seconde*; Bellot, *de mathématiques*; Loviny, *de troisième et de quatrième*, Lefebvre, *de cinquième et de sixième*; Chatilliez, *cours spéciaux* (partie scientifique); Lesecq, *cours spéciaux* (partie littéraire). Declerck, *cours élémentaires.*

Collège communal de Cambrai.

Administration. MM. Rigaux, ✪. I, *principal*; M. l'abbé Courtois, *aumônier*; Jarlot, *sous-principal.*

Professeurs de l'enseignement classique. MM. Fournaud, ✪ A; Laurens; *mathématiques*: Watteau, *physique, chimie, histoire naturelle;* Capelle, ✪ I, *philosophie*; Bauer, *histoire et géographie*; Liennart, *rhétorique*; Chauvin, *seconde*; Le Palud, *troisième;* Lemaire, *quatrième;* Buridant, *cinquième;* Déjardin, *sixième;* Raison, *septième;* Delaby, *huitième.* — *Langues vivantes*: MM. Dhiély, *allemand*; Hirch d'Aubyn, *anglais.*— *Professeurs de l'enseignement spécial*: MM. Blanchard, *mathématiques et comptabilité;* Lespilette, *physique, chimie, histoire naturelle;* Capelle, *littérature*; Dhiely, *allemand;* Hirch d'Aubyn, *anglais*; Waslet, *grammaire française, histoire, géographie, écriture.—Enseignement primaire*; MM. Lecuppre, Mauriaucourt, Catelain. — *Dessin d'imitation*: MM. Berges, Dureux; *dessin géométrique,* MM. Christian et Decisy; *gymnastique*: M. Deflandre; *solfège*: M. Lourdault.

Maîtres d'études. MM. Fiévet, Lavallée, Leflon, Fournier, Louart, Lecat, Lebègue, Malaval.

Collège communal de Cassel.

Bureau d'administration. MM. Desmyttère, ✲, maire, *président*; Dehandschoewerker, Aimé; Vantroyen, Chevalier, Marant.

M. Pruvost, ✪ A, *principal.*

Professeurs: MM. le principal, *de quatrième, de cinquième et du cours supérieur de français;* Fourgault, *professeur de mathématiques*; Ribeauville, *de sixième et de septième;* Bourel, *maître primaire,*

Collège communal du Cateau.

BUREAU D'ADMINISTRATION : MM. le maire, *président* ; Ch. Seydoux, conseiller général, *vice-président ;* Sariiaux, Jules, conseiller municipal ; Ponsin, manufacturier ; Lempereur, propriétaire ; Francq, *principal.*

Principal et professeur d'enseignement spécial (lettres), M. Francq, ✪. A.

Professeurs de latin, M. Bricout ; *de mathématique*, M. Bonvallet; *de physique*, M. Dubois; *d'enseignement spécial*, M. Lhomme; *de langues vivantes*, M. Hartmann ; *de français*, MM. Lozé et Burlion; *de dessin*, M. N... ; *de musique*, M. Ferret.

Moniteur de gymnastique et d'exercices militaires, M. Carlin.

Dessin, M. Péron.

Collège communal de Condé.

Bureau d'administration, MM. Castiaux, maire, *président* ; Martel, notaire honoraire; Petit, ancien receveur municipal; Fougnies, Jules, directeur d'usine, conseiller municipal ; Cavel, conducteur des ponts et chaussées. — M. Bouchendomme, *principal*; M. Canonne, *surveillant général.*

Professeurs, MM. Thiéry, *de physique et de chimie* ; Richard, *de mathématiques* ; Meurant, *de littérature et d'histoire*; Pourchez, *de l'année préparatoire* ; le principal, *chargé de la troisième et de quatrième* ; Evin, *professeur de cinquième et de sixième* ; Venet, *de septième et de huitième* ; Canonne, *de la classe primaire ;* Maussiaux, *de langues vivantes*; Pourchez, Venet et Grenez, *maîtres-d'études* ; Coutainville et Thierry, *professeurs de dessins* ; Vettge, et Provinsal, *professeurs de musique vocale et instrumentale* ; Bernique, *professeur de gymnastique* ; le docteur Wagnier, *professeur d'hygiène* ; 2 sous-officiers, *professeurs d'équitation.*

Collège communal de Dunkerque.

Bureau d'administration. MM. le sous-préfet, *président* ; le maire de Dunkerque ; Terquem, adjoint au maire; Collet, armateur ; Coquelle-Gourdin, négociant ; Pelletreau, procureur de la République ; Crépin, ingénieur des ponts et chaussées, L. Bouvart, *principal.*

Professeurs : MM. Boone, *philosophie* ; Défossé, *histoire* ; Fouinat, *rhétorique* ; Choquet, *mathématiques* 1re *chaire* ; Schmitt, *mathématiques* 2e *chaire* ; Cagnard, *mathématiques* 3e *chaire ;*

Bouchon, *physique*; Dessignolle, *seconde*; Bonnemayre, *troisième*; Armand, *quatrième*; Dubus, *cinquième*; Bertemont, *sixième*; Dubuc, *septième*; Tirmont, *huitième*; Détaille, *anglais* 1re *chaire*; Huot, *anglais* 2e *chaire;* Dargegen, *allemand*; Morel, *littérature française*; Montfort, *histoire naturelle;* Lefranc, *dessin, comptabilité*; Hocquette, *année préparatoire*; Bataille, *neuvième;* Pruvost, *premier cours primaire*; Heulle, *deuxième cours, idem.*

Collège communal d'Hazebrouck.

Bureau d'administration. MM. le sous-préfet, *président*; le maire, Carlier, *adjoint*, Bogaert, *notaire*, Thibaut, propriétaire, Monnier, *principal et professeur de mathématiques.*

Professeur de mathématiques, M. Monnier; *aumônier*, M. l'abbé Camerlynck; *chaire latine*, MM. Lebeau et Arnoux; *enseignement spécial, littérature*, M. Debierre; *première année*, M. Théry; *année préparatoire*, M. Hugoo; *maîtres élémentaires*, MM. Dumez, Cahier et Anselin; *langues vivantes*, M. Dolle; *dessin*, Wackernie.

Collège communal de Landrecies.

Bureau d'administration: MM. le maire, *président*; Manesse, Emile, propriétaire; Démoulin, docteur en médecine; Lefrancq, propriétaire: Bonnaire-Goffart, ancien maire. — Lemaire, ✪ A, *principal.*

MM. Lemaire, ✪ A, *principal et professeur de physique:* de Tannemberg, *professeur de mathématiques;* Hallynck, *professeur de latin*; Lemaire, *professeur d'anglais.*

Enseignement spécial. MM. Chopin et Fontaine; Giffroy, *professeur de la classe primaire.*

Maîtres d'études: MM. Collin et Dongny.

Collége communal de Maubeuge.

Bureau d'administration. MM. le maire, *président*; Culot, médecin; Sculfort, industriel; Michaux, pharmacien; Walrand, notaire; M. Dubois, *ingénieur civil.* — M. Farget, *principal.*

Professeurs. MM. Bonafous, *mathématiques;* Vivot, *physique;* Tournoux, *rhétorique et seconde;* Thuillier, *troisième et quatrième;* Manier, *cinquième et sixième;* Berriot, *histoire*; Herrewyn, *maître de langues vivantes. Enseignement spécial*, MM. Druchert, Levaux, Cotreaux, *classe primaire*; Clouez, Louis, *maîtres d'études.*

Professeurs de dessin: MM. Laurain et Levaux.

Collège communal du Quesnoy.

Bureau d'administration. MM. le maire, *président;* Petit, juge de paix; Beauvais, ancien banquier; Coquelain, propriétaire, Gorisse, notaire; Navez, directeur de la caisse commerciale; Avis, propriétaire; — Brepsant, *principal.*

Professeurs. MM. Laude, (en congé, suppléé par M. Thouret), *de rhétorique et de seconde;* Galampoix, *de troisième et de quatrième;* Lays, *de cinquième et de sixième;* Meunier, *professeur de septième et de huitième;* Regnault, *de mathématiques;* Sueur, *de physique*; Lesnes, *d'enseignement spécial*; Duval, chargé de la *classe préparatoire*; Delbreuve, chargé de la *classe primaire*; Galampoix, *de langue anglaise*; Sueur, *de dessin*; Despagne, *de musique*; X..., *de gymnastique.*

Collège communal de Saint-Amand.

Bureau d'administration, MM. le maire, *président*; Davaine, Jules Sirot, Barbieux, Wauché, Doutriaux et Herbert — M. Cosserat, *principal.*

Professeurs, MM. le principal, *mathématiques et agriculture*; Croix, *physique;* Toulet, *latinité*; Desmarchelier, *français, histoire et géographie*; Hennequin, *enseignement primaire;* Provensal, Desplanques et Boutileux, *maîtres d'étude.*

Langues vivantes : M. Masquillier. — *Dessin de tête et d'ornement*, M. Hennequin. — *Travaux graphiques*, M. Croix. — *Gymnastique*, M. Hennequin.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL D'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Les attributions de ce Conseil s'appliquent aux établissements publics et libres d'enseignement primaire.

MM. le Préfet, *président*; Brunel, ✲ ✪ I, inspecteur d'académie, directeur départemental de l'enseignement primaire, *vice-président*; Telliez, ✲, ✪ A, juge au tribunal civil, *secrétaire*; Lasne, doyen de St-Maurice, délégué de Monseigneur l'archevêque de Cambrai; l'abbé Hollebecque, supérieur de l'institution de Marcq-en-Barœul, désigné par monseigneur l'archevêque de Cambrai; Lipman, ✲, ✪ A, grand rabbin; Ollier, ✪, A, pasteur protestant; le procureur de la République; Seydoux, O. ✲, ✪, I, membre du Conseil général; Giroud, ✲, ✪ A, député; Géry Legrand, maire de Lille, conseiller général; Toussaint, ✪ I, inspecteur de l'instruction primaire.

COMMISSION D'EXAMEN DES CANDIDATS AUX BOURSES DANS LES LYCÉES ET COLLÉGES.

Garçons.

MM. Brunel, inspecteur d'académie, *président*; Gossin, proviseur du lycée de Lille; Doisy, Froissart, Renart, Rompteaux, Darchez, Meunier, Basselart, Guesnon, professeurs au lycée. — Tilmant, directeur de l'école primaire supérieure.

Filles.

MM. Brunel, inspecteur d'académie, *président*; Bouvart, Lafont, Muller, Derocquigny, professeurs au lycée de Lille; Mlle Lambret, directrice du collège Fénelon, à Lille; Mmes Badard, Lempereur, professeurs au même établissement.

COMMISSION D'EXAMEN DES ASPIRANTS AUX BOURSES DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE SUPÉRIEUR.

MM. Brunel, inspecteur d'Académie, *président*; Doisy et Darchez, professeurs au lycée de Lille; Aubert, Bertrand et Delsart, inspecteurs primaires; Foucault, inspecteur primaire honoraire; Tilmant, directeur de l'école primaire supérieure; Mme Badard, professeur au collège Fénelon; Mlle Brogniart, institutrice à Lille.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

Inspecteurs de l'enseignement primaire.

MM. Mordacq, ✪. I., pour l'arrondissement de Dunkerque; Dupont, ✪ I., pour l'arrond. d'Hazebrouck; Toussaint, ✪ I., pour l'arrondissement de Lille, 1re circonscription; Aubert, ✪ I., pour la 2e circonscription; Bertrand ✪ A, pour la 3e circonscription; Delsart, ✪ A., pour la 4e circonscription; Martin ✪ A, pour la circonscription de Cambrai; Moriez, ✪ I, pour la circonscription d'Avesnes; Richez, ✪. A, pour l'arrondissement de Douai; Lambert, ✪. I, pour l'arrondissement de Valenciennes; Lancelin, ✪. A., pour la circonscription du Quesnoy, formée d'une partie des arrondissements de Cambrai et d'Avesnes; Foucault, ✪ I, inspecteur primaire honoraire, à Lille, délégué pour le service des commissions scolaires, des enquêtes administratives et des examens.

Commission d'examen des aspirants et des aspirantes au brevet de capacité pour l'enseignement primaire.

LILLE. — MM. Humbert, Doisy, Rompteau, Michaux, Duponchelle, Millot, Muller et Aigre, professeurs au lycée; Aubert, Bertrand, Delsart et Toussaint, inspecteurs primaires à Lille; Vandenberghe, architecte à Lille; Lecuy, professeur de gymnastique; MM. Cavro, Christiaens, Caudrelier, Dubus et Lesnes, instituteurs à Lille; Mlles Brogniart, Telliez et Vaille, institutrices à Lille. — M. Foucault, inspecteur primaire honoraire, *secrétaire*.

DOUAI. — MM. Duhem, président de chambre à la Cour d'appel; Fournet, aumônier du lycée; Moy et Dupont, professeurs à la faculté des lettres; Bétout, Nicolas; Quesvin, Lamy, Lirondelle, Fiévet, Offret, Crépin, professeurs au lycée; Petit, professeur de dessin; Guiselin, professeur de musique; Demaire, professeur de gymnastique; Miniscloux, Brabant, François; Reiter, Basuiaux, instituteurs; Mmes Leblanc, Larivière et Bardet, institutrices; M. Richez, inspecteur primaire à Douai, *secrétaire*.

VALENCIENNES, — MM. Deshays, Damien conseiller municipal; Becker, Simonet, Potier, Oliot, professeurs au lycée; M. Lambert, inspecteur primaire à Valenciennes, *secrétaire*; Damien, instituteur à Valenciennes; Mlles Delecour et Wallerand, institutrices.

Commission chargée d'examiner les aspirants à la direction des écoles maternelles.

MM. Brunel, directeur de l'enseignement primaire, *président*; MM. Aubert, Bertrand, Toussaint et Foucault, inspecteurs primaires, Mlle Deghilage, directrice de l'école supérieure de filles; Mmes Dubois et Lemaire, directrices d'écoles maternelles à Lille.

Ecoles normales primaires du département

Établies à Douai.

Ecole de garçons.

COMMISSION DE SURVEILLANCE.

M. Brunel, ✲ ✪ I, Inspecteur d'académie, Directeur de l'enseignement primaire du Nord, *président;* M. Merlin, Sénateur, A. ✪, Lemaire, Président de Chambre à la cour d'appel de Douai; l'abbé Fournet, ✲, Aumônier du Lycée de Douai; Gruson, ✲, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées; Maugin, ✪ A, Adjoint au maire de Douai; Giroud, ✲ ✪ A., Député; Alain-Chartier, ✲ ✪ A, Conseiller général et Hilaire, ✲, ✪ I, *directeur*.

Personnel enseignant. — MM. Hilaire, ✻, ✪ I, *directeur;* Monier, ✪ A, *économe,* Leduc, et Caulle, *professeurs*; Pamart, ✪ A, Lesourd, Daujat, Petit, Prévot, *maîtres-adjoints*; Herlin, ✪ A, *directeur de l'école primaire annexe*; Bonnet, *instituteur-adjoint à l'école annexe*; de Folleville, doyen de la faculté de droit, *professeur de législation et instruction civique*; Moy, *professeur à la faculté des lettres : littérature*; Penjon, *professeur à la faculté de lettres : psychologie et morale;* Offret, *professeur de physique;* Hilaire fils, *professeur de mathématiques*; Crépin, *professeur de dessin;* Flament, *professeur d'écriture;* Fournier, *maître d'horticulture*; Faucheux, *médecin.*

Le nombre des élèves-maîtres est de 180, tous entretenus par l'Etat.

Ecole de filles.

M. Brunel, Inspecteur d'Académie, Directeur de l'enseignement primaire du Nord, *président*; M. L. Legrand (de Lecelles) Conseiller général; M. Mention, Conseiller général; M. Hanotte, adjoint au maire de Douai; M. Abel Desjardins, doyen de la Faculté des Lettres de Douai; M. Honoré, Président de Chambre à la cour d'appel de Douai; M. Hattu, avocat à Douai; Mme Granet, *directrice.*

Personnel enseignant. — Mme Granet, *directrice*; Mlle Greffe, *économe*; Mlles Gébelin, Boucher et Charon, *professeurs*; Mlles Paradis, Besson et Prieur, *maîtresses-adjointes*; Mlle Joffroy, *directrice de l'école primaire annexe*; Mlle Cattin, *directrice de l'école maternelle annexe.*

Le nombre des élèves-maîtresses est de 87, toutes entretenues par l'Etat.

Ecole primaire supérieure de garçons à Lille.

MM. Tilmant, ✪ A, *directeur*, Mathieu, Herlemont, Helluy, Lefèvre, Daniel, Hecht, Lebrun, *professeurs*; Cochez, *professeur de dessin*; Bar, *professeur de chant.*

INSTITUT FÉNELON.

Collège municipal de jeunes filles.

Directrice, Mlle Lambret, ✪ A; *économe,* Mlle Bazin; *professeurs de 4e et 5e année*; *morale*, M. Debon, ✪ A; *littérature*, M. Lafont, ✪ A, et Rosman; *histoire et géographie*, M. Massebieau; *mathémathiques*, M. Bouvart, ✪ I; *physique et chimie*, Mme Badard; *histoire naturelle et hygiène*, M. Monier. — *Economie domestique*, Mlle Lambret, ✪ A. *Professeurs de 1re, 2e et de 3e année :*

Langue et littérature française, Mlle Lempereur; *sciences*, Mme Badard; *histoire et géographie*, Mlle Flamant.

Professeurs de langues vivantes; allemand, Mlle Lamorlette; *anglais*, Mlle Abrey, — *Dessin et peinture* : M. Pluchart et Mlle Guillon; *musique et chant*, M. Boulanger ✪ A; *coupe et assemblage*, Mme Pochez; *gymnastique*, M. Madurel.

École primaire supérieure de filles gratuite, à Lille.

Mlle Deghilage, ✪ A, *directrice;* mesdames Vrambout, Dupont, Pennequin; Mlles Petit, Debay, Van de Wèghe, Dugardin, Mahieu, Descamps, *maîtresses adjointes*.

Des professeurs du lycée sont attachés à cet établissement pour les cours de 4e année.

ÉTABLISSEMENTS LIBRES D'INSTRUCTION SECONDAIRE

Armentières : MM. l'abbé Coulon. — *Bantigny :* Bachelet. — *Bavai :* l'abbé Fournier. — *La Bassée :* Duchâteau. — *Bergues :* l'abbé Laurent. — *Cambrai :* l'abbé Foulon; Meurisse (petit séminaire). — *Douai :* Faure; l'abbé Loridan. — *Dunkerque :* l'abbé Durant; Mahieu. — *Gondecourt :* Couvreur. — *Estaires :* l'abbé Delplanque. — *Gravelines :* l'abbé Denys. — *Le Cateau :* Honoré Debuyser. — *Lille :* Preys; Pilate; l'abbé Baunard. — *Marcq-en-Barœul :* l'abbé Lassé. — *Merville :* l'abbé Vanhaecke. — *Hazebrouck :* Baron (petit séminaire). — *Roubaix :* l'abbé Chabé. — *Saint-Amand :* l'abbé Moreaux. — *Tourcoing :* l'abbé Leblanc. — *Valenciennes :* l'abbé Juleaud; Bachy-Nonclercq.

FACULTÉS LIBRES.

FACULTÉ DE DROIT.

Droit naturel, M. Rothe. — *Droit canon*, M. l'abbé Pillet. — *Droit romain*, MM. Arthaud et Ory. — *Droit civil*, MM. de Vareilles-Sommières, *doyen*; Delachenal et Lamache. — *Procédure civile*, M. Vanlaer. — *Droit criminel*, M. Gand. — *Droit administratif*, M. Groussau. — *Droit commercial*, M. Trolley de Prévaux — *Droit international privé*, M. Selosse. — *Economie politique*, M. Béchaux. — *Histoire de Droit*, M. Rothe.

COURS DE DOCTORAT. — *Pandectes*, M. Ory. — *Droit des gens*, M. Selosse. — *Histoire du droit*, M. Dubrulle. — *Droit constitutionnel*, M. Groussau. — *Droit civil approfondi*, M. N...

COURS COMPLÉMENTAIRES. — *Droit maritime*, M. Trolley de Prévaux. — *Enregistrement et notariat*, M. Vanlaer.

FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE.

Professeurs, MM. A. Béchamp, *doyen*; Desplats, Schmitt, Jeannel, Bouchaud, Wintrebert, Eustache, J. Béchamp, Baltus, A. Faucon, Redier, Augier, Guermonprez, Lienhardt, Rogie, Dujardin, Witz, Monnet, Baelde, V. Faucon, Van Oye, Delassus.

FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES.

Professeurs, MM. de Margerie, *doyen*; l'abbé Baunard, l'abbé Variot, R. P. Orband, Charaux, Canet, l'abbé Hyver, l'abbé Cliquesnoy.

FACULTÉ DES SCIENCES.

Professeurs, MM. Chautard, *doyen*; A. Béchamp, Villié, de Salvert, Schmitt, l'abbé Boulay, Witz, Lacor, l'abbé Bourgeat.

COLLÈGE THÉOLOGIQUE.

MM. l'abbé Didiot, *doyen*; l'abbé Baunard, l'abbé Florence, l'abbé Pillet, l'abbé Moureau, l'abbé Delatte.

INSTITUT INDUSTRIEL ET AGRONOMIQUE.

L'institut industriel et agronomique a été fondé par délibérations du Conseil général du département en date du 20 août 1872 et du Conseil municipal du 5 octobre suivant.

La durée des études est de trois années.

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Le Conseil d'administration de l'institut a été institué par un arrêté préfectoral en date du 8 mars 1875.

Il se compose de :

MM. le Préfet du Nord, *président;* Bergerot, conseiller général; Géry Legrand, id.; A. Legrand, id.; Rigaut, adjoint au maire de Lille; E. Delesalle, président de la chambre de commerce de Lille; Wannebroucq, doyen de la faculté de médecine; Olry, directeur de l'institut, *secrétaire*; Etienne, sous-directeur, *secrétaire-adjoint*.

Ce conseil tient ses séances à la préfecture, sur la convocation du Préfet, *président*.

ADMINISTRATION.

M. Olry, (✲, A ❍, ✠), ingénieur au corps des mines, *directeur*; Etienne, ingénieur des ponts et chaussées, *sous-directeur et directeur des études*; Lavigne, ✲, capitaine en retraite, *inspecteur principal des études, trésorier*; Castandet, ✲, capitaine en retraite, *inspecteur des études*; Waidmann, ✲, capitaine en retraite, *idem*.

ENSEIGNEMENT.

Mathématiques pures et appliquées. MM. Boussinesq (I. ❍), professeur à la Faculté des sciences; Souillart (I. ❍), idem; Bouvart, (I, ❍). professeur au Lycée de Lille. — *Mécanique rationnelle*: Etienne, ingénieur des ponts et chaussées. — *Mécanique appliquée et construction des machines*, Stoclet, ingénieur des ponts et chaussées; Du Bousquet, ancien élève de l'Ecole centrale, ingénieur de la traction du chemin de fer du Nord; Codron, ancien élève de l'École d'arts et métiers de Châlons. — *Architecture et constructions civiles et chemins de fer*, M. Lecourt, sous-ingénieur des poudres et salpêtres. — *Constructions industrielles et rurales*, M. Brossard, inspecteur de la traction au chemin de fer du Nord. — *Chemin de fer*, M. Hirsch, inspecteur de la traction au chemin de fer du Nord. — *Physique générale*, M. Terquem (✲. I. ❍), professeur à la faculté des sciences; Damien (A. ❍), docteur ès-sciences, maître de conférences à la faculté des sciences; — *Physique industrielle*, M. Hermant, ancien élève de l'Ecole des mines de Paris; — *Chimie générale*, Damien, (A, ❍), docteur ès-sciences, maître de conférences à la faculté des sciences; *Chimie analytique*, M. Lacombe, ancien élève de l'École centrale des arts et manufactures; — *Chimie industrielle*; M. Buisine, pharmacien de 1re classe, Préparateur à la Faculté des Sciences. *Teinture et apprêts*, M. Viollette (✲, I. ❍), doyen de la Faculté des sciences; — *Filature et tissage*, M. Goguel, élève-lauréat de l'École de Mulhouse; — *Histoire naturelle. Minéralogie et géologie*, M. Hallez (A. ❍), docteur ès-sciences, maître de conférences à la Faculté de Médecine et à la Faculté des Sciences; — *Exploitation des mines et métallurgie*, M. Hermant, ancien élève de l'Ecole des mines de Paris; — *Sucrerie et distillerie*, M. Viollette (✲, I. ❍), doyen de la Faculté des Sciences; — *Économie rurale*, M. Ladureau (A. ❍), directeur de la station agronomique du Nord et du laboratoire de l'Etat. *Machines agricoles*, M. Hermant, ancien élève de l'École des mines de Paris; — *Zootechnie*, M. Charles, ancien élève de l'École vétérinaire d'Alfort; — *Droit et géographie industrielle et commerciale*, M Henry, docteur en droit,

et ès-lettres, maître de conférences à la Faculté des Lettres de Douai ; — *Comptabilité*, M. Cochez, ancien élève de l'Ecole des arts industriels et des mines de Lille.

Le personnel de l'enseignement comprend en outre des professeurs de langues vivantes et de dessin, des chefs d'atelier et des contre-maîtres d'ajustage, de menuiserie, de filature et de tissage.

École nationale des Arts industriels de Roubaix. — Par décret en date du 9 février 1883, rendu en exécution de la loi du 5 août 1881, les écoles municipales académiques de Roubaix ont éte érigées en établissement national qui prend le titre d'Ecole nationale des arts industriels.

Les attributions du conseil supérieur ont été définies par l'article 9 de la convention intervenue le 28 novembre 1882 entre la ville de Roubaix et l'Etat.

Ce conseil est composé de MM. le Préfet du Nord, *président* ; le maire de Roubaix, 1er *vice-président* ; Carlos-Delattre, 2e *vice-président* ; Screpel, député ; Delfosse, ✲, président de la Chambre de commerce de Roubaix ; Moreau, conseiller général ; Ryo, adjoint au maire de Roubaix ; Lacquement, adjoint au maire de Roubaix ; Cornut, ✲, ingénieur en chef de l'Association des propriétaires d'appareils à vapeur, à Lille ; Jonglez, président de la Chambre de commerce de Tourcoing ; Vinchon, industriel à Roubaix ; Harinckouke, *idem* ; Emile Roussel, *idem* ; et Dupire, *idem*

Administrateur-directeur : M. N.....

Professeurs. — *Dessin élémentaire et ornement* : M. Seratzki. — *Têtes et Académies* : M. Bouzin. — *Bosse et Peinture* : M. Mils, ✪ A. — *Dessin de mécanique* : M. Codron. — *Géométrie élémentaire* : M. Aristide Faidherde. — *Géométrie dans l'espace* : M. Alexandre Faidherbe I ✪. — *Chimie* : l'abbé Vassart. — *Teinture* : l'abbé Vassart. — *Préparateur* : Fournier. — *Tissage* : C. Sadon, ✪ A. — *Professeur-adjoint* : G. Sadon. — *Architecture* : Louis Barbotin.

Cours de langues. — *Anglais* : M. Hache, 1er *Cours* ; M. Dorion, 2e *Cours*. — *Allemand* : M. Wilhem-Rohn. — *Espagnol* : M. Dorion. — *Italien* : M. Hache. — *Cours de langue anglaise pour jeunes filles* : Mlle Débuchy.

Institution de Sourds-Muets et de jeunes Aveugles, à Lille.

Cet établissement forme deux maisons : l'une pour les garçons, à Ronchin ; l'autre pour les filles, à Lille. Des classes spéciales y sont ouvertes pour les jeunes aveugles.

Comité de surveillance : MM. le Maire de Lille, *président ;* Théodore Aronio, propriétaire ; docteur Billon, conseiller d'arrondissement ; docteur Wannebroucq ;

Directeurs des Sourds-Muets, les Frères de Saint-Gabriel.

Directrices des Sourdes-Muettes, les Sœurs de la Sagesse.

Le Conseil général, dans sa session d'août 1883, a voté en faveur de ces écoles une somme de 59,000 fr. pour l'entretien de bourses et demi-bourses de sourds-muets et de bourses et demi-bourses de jeunes aveugles.

ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES DE BIENFAISANCE.

Hospices et Hôpitaux.

Le nombre des établissements hospitaliers existant dans soixante-deux villes ou communes du département du Nord, est de quatre-vingt-quatre, savoir : 48 hospices, 12 hôpitaux et 24 hospices-hôpitaux, les renseignements sur ces établissements sont donnés dans la 2e partie de l'annuaire.

Bureaux de bienfaisance.

Il existe dans presque toutes les communes du département des bureaux de bienfaisance chargés de distribuer des secours à domicile aux indigents. La plupart de ces établissements possèdent des biens provenant d'anciennes fondations ; les revenus sont employés en distributions d'argent, d'aliments, de vêtements et d'effets de couchage, et en honoraires des officiers de santé chargés de visiter les malades pauvres.

Aux termes des articles 1er et 5 de la loi du 5 août 1879, chaque commission administrative des hospices et bureaux de bienfaisance est composée du Maire, de deux élus par le Conseil municipal, et de quatre autres membres nommés par le Préfet, ou, en cas de renouvellement total ou de création nouvelle, par le ministre de l'Intérieur sur la proposition du Préfet.

En exécution de l'art. 2 de ladite loi, le nombre des membres renouvelables peut, en raison de l'importance des établissements et des circonstances locales, être augmenté par un décret spécial rendu sur l'avis du Conseil d'État.

La présidence appartient au maire. Le président a voix prépondérante en cas de partage.

PERSONNEL DE L'ADMINISTRATION DES HOSPICES ET DES BUREAUX DE BIENFAISANCE. (1)

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

Dunkerque. — *Hospices.* MM. Gᵛᵉ Féron, *vice-président*; Daigremont, Vézien, Deloince, G. Ravinet, *membres*, Mine, *secrétaire*, Vanthielt, *receveur-économe*; Bommelaer, *aumônier*. — *Bureau de bienfaisance.* Charpentier, *vice-président*, Coolen, Delval, B. Lefebvre, Gᵛᵉ Tresca, Crujeot, Vanthielt, *receveur-économe*, Mine, *secrétaire.*

Bergues. — *Hospices.* MM. Guilbert, Louis; Leceuche, Louis; de Meesemacker, Stanislas; Dupuy; Delautre; Jᵉ Swynghedauw — *Bureau de bienfaisance.* MM. Carpentier, Arthur; Delautre; Jᵉ Swynghedauw; J. Leceuche, Louis; de Meesemacker, Stanislas. MM. Vercnocke, *receveur-économe-comptable*; Braets, *secrétaire de l'hospice*; A. Guilbert, *secrétaire du bureau de bienfaisance.*

Bollezeele. — *Hospice.* MM. Bailleul, Bruno; Geesen, Aimé; Vanbalinghem, François; Vandenkerckhove, Louis; Isaert, Auguste; Léturgie, curé. — *Bureau de bienfaisance*, MM. Bonduaeux, Edmond; Pharaildis; Cattoor, Delater, Charles; Monsterleet, Dinnewel Benoit, Paccou, Aimé; Vanlerberghe, Édouard.

Bourbourg. — *Hospice.* MM. Delepouve; Bondu; Lesage; V. Declerq; Tettart Adonis; — *Bureau de bienfaisance.* — Les mêmes. — MM. Courdain, *receveur;* Dammarez, *secrétaire-économe.*

Esquelbecq. — *Hospice.* MM. Dejonghe, Pierre; Hamez, Martin; Cazein, Isidore; Belle, Ernest; Lootvoet, Désiré; Iserby, Fidele. — *Bureau de bienfaisance*, MM. Devey, Albert; Buissart, André; Vandamme, Émile; Schocmaecker, Amand; Lootvoet; Désiré; Iserby, Fidèle.

Bray-Dunes.—*Hospice.* MM. Duquenne, Louis; Lagatie, Edouard et Rubbens, Gaspard, Pichon, Louis; Popieul, Louis; Vaulsille, Louis.

Gravelines. — *Hospice.* MM. Daullé, Brousse, Voituriez.; Flajollet, Elie; Torris, Adolphe; Salomé, Victor. — *Bureau de bienfaisance.* MM. Verheyden-Vigreux; Legoulon-Butez; Merlin, Joseph; Wasca, Constantin.

(1) Nous ne pouvons donner ici toutes les administrations des bureaux de bienfaisance, dont le nombre s'élève à 640; nous n'indiquons que celles des lieux où il existe en même temps des hospices.

Hondschoote. — *Hospice.* MM. Coulier, Benoit; Brunet, Henri; Andries, Charles; Debreus, Ferdinand; Libbrecht, Jacques; — *Bureau de bienfaisance*, les mêmes. — *Receveur des deux administrations*: M. Joathon.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

Hazebrouck. — *Hospice.* MM. Duvet Louis, Leleu Charles, Massiet du Biest Louis, Salomé Fidèle, Tersen Gustave, Halinck Justin, *receveur*; Eugène Demey, *économe-secrétaire.* — *Bureau de bienfaisance.* MM. Verlynde, Deschodt Louis, Delbecq Alex., Salomé, curé-doyen, Taverne Charles, Deschodt Henri. — M. Halinck, *receveur*; Deswarte, *secrétaire.*

Bailleul.—*Hospice.* MM. Baelde Ed., de Coussemacker Maximilien, Houriez, Gourmez Ed., Hamez, curé-doyen, de Coussemaker Henri.— *Bureau de bienfaisance.* MM. Behaghel Pierre, Coubronne, curé-doyen, Liefooghe Prosper, Perrier Léon, Petit-Hendrick, Verbaere Théophile.—Hopsomer Ch., *receveur et secrétaire;* Declercq, *économe-comptable.*

Cassel. — *Hospices.* MM. Bafcop Louis, Bonnière Achille, Dehandschoewerker, Haeu Jules, Verhaege Edmond. — *Bureau de bienfaisance.* MM. Laporte Aimé, Smagghe Benoit, Vanbever Ambroise, Devrière Ildephonse. — MM. Decousser, *receveur et secrétaire;* Pastors, *économe-comptable.*

Estaires. — *Hospice.* MM. Hennion Edouard, Duchateau, Verhaeghe, Fénart-Permanne, Singer Donze et Leconte Paul. — M. Bertein, *receveur*, M. Bertin, *secrétaire économe* — *Bureau de bienfaisance.* MM. Blanquart, Guéquière, Watine, Singer Omer et Kieken. — *Receveur* M. Bertein.

Haverskerque. —*Hospice.* MM. Pruvost-Lotte, l'abbé Verbèque, Vandevelde Zéphirin, Colson-D'hem, Sénéchal-Delbecque, et Calonne Florimond. — *Bureau de bienfaisance.* MM. Delbecque Jean-Baptiste, Danel Albert, Delansay-Danel, Colson-Davrout, Suel Jean-Baptiste et Sénéchal Jules.

La Gorgue. — *Hospice.* MM. Duquenne Adolphe, Joye Jules, Leroy Louis, Marsy Louis, Pasquesoone Gustave. — *Bureau de Bienfaisance.* MM. Courtois Cyrille, Ducrocquet Jean-Baptiste, Dupont Antoine, Gailly Amédée, Ridez César, Vienne Eugène. — MM. Marsy, *secrétaire-économe*, Verhaeghe, *receveur.*

Merville. — *Hospice.* MM. Delassus Charles, Duhamel Léon, Blotin Léon, Potié Henri et Degruson Paul, Grillet Alfred. *Bureau de bienfaisance*: MM. Becquart, curé-doyen, Beeseau

Alphonse, Delrue Louis, Bouilliez Emile, Variscote Orphée, Delassus Achille. — MM. Bacrot, *receveur*, Blotin *secrétaire de l'Hospice;* Beeseau, *secrétaire du Bureau de bienfaisance.*

Morbecque. — *Hospice.* MM. Asseman Lambert, Boddaert Benjamin, Degroote Henri, Vandenabeele Charles, Baron de La Grange Alexis, — *Bureau de bienfaisance.* MM. Costenoble Henri, Lerouge Jean-Baptiste, Degroote Henri, Salomé Louis, Lyoen Emile, Vermelle Hippolyte. — *receveur*, M. Barbier, *secrétaire*, M. Sergheraert.

Nieppe. — *Hospice.* MM. Chieus Ernoud, Gokelaere, Omer, Rattez Jules, Scbæht Louis, curé, Vancostenoble-Deschildre, Watelet de Messange, Théobald. *Bureau de bienfaisance.* — MM. Delangue-Barbry, Demulier François, Dutilleul Jean-Baptiste, Loridan Henri, Poissonnier Henri.

Steenbecque. — *Hospice.* MM. Deram, *président*, Naeye Henri, Deblonde Charles, Delattre, curé, Looten Célestin, Gantois Louis, Sockeel Charles, *économe.* — *Bureau de bienfaisance*: — MM. Deram, *président*, Lesage Jules, Cadet Edouard, Deblonde Henri, Delattre, curé, Patinier Casimir, *Receveur-percepteur:* M. Barbier.

Steenvoorde. — *Hospice.* MM. Bariseel Louis, Fossaert Louis, Outters Alphonse, Rouseré Pierre, Vandamme Désiré, Verbèke Louis. — *Bureau de bienfaisance.* MM. Degrave Henri, Walbrou Adolphe, Dejonghe Amand, Demey Désiré, Haeu Désiré. — M. Buns, *receveur-économe-comptable* et *secrétaire.*

Steenwerck. — *Hospice.* MM. Charlet Jean-Baptiste, Charlet Jean, Chieus François, Decherf Charles, Lefrançois, curé, Vanuxeem Pierre. — *Bureau de bienfaisance.* MM. Bourel Louis, Delaval Thomas, Lefrançois curé, Peucelle Fleury, Theeten Auguste, Chieux, *secrétaire-économe*, Hubert, *Receveur.*

Vieux-Berquin. — *Hospice.* MM. Bouquet Pierre, Dekeister, curé, Lemière Charles, Loridan Albert, Senellart Florent, Deken Louis. — *Bureau de Bienfaisance* : MM. Acquart Auguste, Hernu François, Podvin Emile, Roussel Henri, Lesaffre Abel. — MM. Vanhoucke, *receveur*, Blondeau, *secrétaire.*

ARRONDISSEMENT DE LILLE.

Lille. — *Hospices.* MM. Warin, *vice-président;* Bouchée, Viseur, Thévenin, Wattrelot.

MM. J. Dumoutiez, *receveur;* Breunin, *secrétaire;* Bon, *économe de l'Hôpital Sainte-Eugénie;* Bodin, *économe de l'hôpital Saint-Sauveur;* Lecomte, *économe de l'Hospice-Général;* Delrue, *économe des hospices Comtesse, Ganthois et Stappaert;* Mouquet, *économe de l'hospice des Vieux-Ménages;* Candelier, *chef de comptabilité.*

Lille, — *Bureau de bienfaisance.* MM. Félix Brunet, *vice-président;* Bazin, Buequet, Delepierre, Dodanthun, Ladureau, *administrateurs;* H. Mallet, *secrétaire;* A. Baillieux, *chef de comptabilité.*

Armentières. — *Hospices.* MM. Lebleu Jules, *vice-président;* Briquet, Loridan Charles, Dautricourt, Miellez Édouard, Wanin Gustave, — *Bureau de bienfaisance.* — Les mêmes. MM. Marcotte, *receveur honoraire;* Leroy, *receveur-économe-comptable.*

Bondues.—*Hospices.* MM. Lecœuvre, curé, Delefortrie, Delecourt, Crepel, Destombe, Despature. — *Bureau de bienfaisance:* MM. Delefortrie, Dupire, Duchatelle Désiré, Bonte, Crépel J.-B., Lecœuvre, curé, Tacquet, *receveur*, M. H. Hellin, *secrétaire de l'hospice et du bureau de bienfaisance.*

Bousbecque. — *Hospice.* MM. Delannoy-Vanrullen, Duez, *curé*, Dalle-Leroux, Van de Beulque Louis. — *Bureau de bienfaisance.* MM. Castelain-Deneuville, Duez, *curé*, Hazebroucq, Van de Beulque Jules, Pollet Louis.

Chappelle-d'Armentières. —*Hospice* MM. Nory André; Delannoy, Hippolyte; Behagle Émile; Deron, Henri; Ramery, Alexandre; Sevin, Louis. — *Bureau de bienfaisance.* MM. Desrousseaux, Florimond; Allard, Augustin; Nory, Ch.; Hochart Auguste; Lemesre, Alexandre. — M. Delerue, *receveur.*

Comines. — *Hospice.* MM. Carissimo Henri, Dehaene François, Hassebroucq César père, Lecomte Ch., Logie Louis, Froidure, Adrien. — *Bureau de bienfaisance.* MM. Bourlet-Vermès, Catteau Louis, Flayelle, Hassebroucq-Pollet, Salembié J.-B., Gaudron Emile, P. Desprez, *receveur de l'hospice et du bureau de bienfaisance;* Capelle, *économe de l'hospice et secrétaire de l'hospice,* Dumont, *secrétaire du bureau de bienfaisance.*

Cysoing. *Hospice.* MM. Desmons Arthur, Masquelier Alexandre, Montagne Edmond. Montois-Mouque, Parent-Delinselle. — *Bureau de bienfaisance.* MM. Ballenghien Charles, Bataille-Fabien, Descatoire Augustin, Bradefer Xavier, Ledez J.-B., Olivier, J.-B

Erquinghem-Lys. *Hospice.* MM. Hocedez, Demolle, Martin, Hernu, Lys. — *Bureau de bienfaisance.* MM. Hocedez, Martin, Lys, Demolle-Hernu.

Halluin. *Hospice.* MM. Catteau-Hespel; Dumortier, Pierre-François; Lemaire, Jules; Loridan Jules; Odoux Pierre,

Phalempin Louis. — *Bureau de bienfaisance.* MM. Bouque François, Deyne, curé, Dewyn J.-B., Leduc-Dubois, Mahieu Alfred, Wouters-Delporte.

Haubourdin. *Hospice.* MM. d'Hespel Edmond, Fichaux Alexandre, Butin Auguste, Pélicier Auguste, Delefortrie Henri, et Poullet Paul.— *Bureau de bienfaisance.* MM. d'Hespel, Edmond; Butin, Auguste; Bigo, Pierre; Rose, Ernest; Mazingarbe. J.-B.; Loridan, Jules, et Serret. — M. Blanchart, *receveur.*

Herlies. *Hospice.* MM. Buisine, Edouard; Canyn, curé; Cousin, François; Dubar, Fidèle; Dutilleul, Henri; Halluin, Désiré. — *Bureau de bienfaisance.* MM. Buisine, Édouard; Merveille, Aimable; Duquesne, Dominique; Wicquart, François; Tredez, Jovite; Gadenne, Auguste.

Houplines. *Hospice.* MM. Delerue, Louis; Duthoit, Jules-César; Hellin, Charles; Leroy, Augustin; Roussel. — *Bureau de bienfaisance.* MM. Chombart, Auguste; Delefortrie, Amédée; Houcke, Leduc, J.-B.; Bonduel, Carlos.

La Bassée. *Hospice.* MM. Béghin-Dilly, *vice-président*; Ghesquière, Lenglin, Wallart, Bonnaire et Corbaux. — *Bureau de bienfaisance.* MM. Guénez, Bauduin, Dubuisson, Martin, Lesage et Lefebvre; Leleux, Florimond, *receveur*; Clarisse, Edouard, *secrétaire.*

Lannoy. *Hospice.* MM. Florimond, Bétremieux-Quint; Deffrennes-Derache; l'abbé Destombes, curé-doyen; Parent, Edouard, et Despretz-Delerue. — *Bureau de bienfaisance.* MM. J. Mulliez-Dewailly, Parent, Edouard; Deffrennes-Derache; Joseph, Herbaux et Émile Séverin.

Linselles. *Hospice.* MM. Leroux, Ducatteau, Bouillet, Delannoy, Lepers, Destombes. — *Bureau de bienfaisance.* MM. Leroux, Bouillet, Six, Destombes, Ghesquière-Dillies, Delobel — M. Barbare, *receveur.*

Loos. *Hospice.* MM. Célarier, Henri; Wacquez-Lalo; Delebassée, Amédée; Deschodt; Platel, Gustave; Schlachter. — *Bureau de bienfaisance.* MM. Célarier, Henri; Cormorant, Delebassée, Amédée; Vanderaa, Wacquez-Lalo, Castaing.

Marcq-en-Barœul. *Hospice.* MM. Debailleul, Emile; Ducrocq, Léon; Fremaux, Louis: Goulliard, Félix; Liénart-Binauld, Moreau. — *Bureau de bienfaisance.* MM. Couvreur, Louis; Debailleul, Emile; Ducrocq, Léon; Edouard Faillet; Louis Delbecq.

Quesnoy-sur-Deûle. *Hospice.* MM. Coget, Dubuisset, Ghesquier-Poullier, Poullier Charles, Pasquesoone, Plouy, curé.— *Bureau de bienfaisance* MM. Plouy, curé; Lepercq, Paul; Coisne, Gustave; Dubuisset, Poullier, Charles; Delebecq, Jean-Marie.

Roncq. *Hospice.* MM. Couvreur Ch., Delahousse-Vienne, Manessier, Henri; Delehaye, Haquette. *Bureau de bienfaisance.* MM. Couvreur, Ch.; Haquette, J.-B.; Manessier, Henri; Piat, Pierre-Louis; Delahousse-Vienne, et Catteau-Destombes, Jean-Baptiste.

Roubaix. *Hospices.* MM. Auguste Leloire, *vice-président*; Grimonprez-Cavrois, Deleporte-Bayart, Dr Ct Godefroy, Henri Briet et Emile Moreau. — Vincre, *secrétaire*; Charles Caron, *économe*; Paul Foveau, *receveur.* — *Bureau de bienfaisance.* MM. Martel-Delespierre, *vice-président*; Cyrille Caquant, Henri Caudrelier, A. Renaux, A. Florin et H. Dhalluin. Paul Foveau, *receveur*; L. Crombé, *secrétaire.*

Seclin. *Hospice.* MM. Desurmont, Pinte, J.-B.; Duriez, Pierre-François; Flinois, J.-B.; Guillemaud, Claude; Mollet, Arnould. — Delacourt, *receveur-économe-secrétaire.* — *Bureau de bienfaisance.* MM. Caby, Henri; Monchy, Victor; Olivier, Auguste; Couté, Louis; Hue, Louis, et Leconte.— M. Hue-Delacourt, *secrétaire du bureau de bienfaisance*, Delacourt, *receveur.*

Tourcoing. *Hospices.* MM. Delepoulle Josepn, Hassebroucq-Pollet, Herbaux-Sion, Jonglez, Leloir Louis, Debisschop. — *Bureau de bienfaisance.* MM. Dervaux François, Masurel François. H. Vienne, A. Fourlignie, A. Ouhamel, Ad. Vanaverbeck. — Bulté, *receveur et secrétaire*; Ch. Duhamel, *économe-comptable des hospices.*

Templeuve. *Hospice.* MM. Constant Hippolyte, Degand Louis, Montois Victor, Pottier Louis, Mortreux Jean. — *Bureau de bienfaisance* MM. Bernard Henri, Pottier Aimé, Demesmay Charles, Doignies Jules, Pottier Louis, Mortreux Jean.

Wambrechies. *Hospice.* MM. Clayessens, Bourgeois, Ledoux, Villers, Delbeecque, Duthoit. — *Bureau de bienfaisance.* MM. Mulié-Butin, Destombes, curé, Lelong, Duthoit, Ghestem, — M. Villemant, *receveur de l'hospice;* M. Cardon, *secrétaire de l'hospice et du bureau de bienfaisance.*

Wattrelos. *Hospice.* MM. Delmarre-Dupont Bayart-Florentin, Dhalluin-Delanglez, Dhalluin-Pollet, Lejeune Louis, curé, Delcroix-Desmullier. — *Bureau de bienfaisance.* MM. Delberghe Louis, Delmarre-Duport, Lejeune, curé, Leruste Louis, Lepers Carlos, Liagre Etienne. — Delchambre J.-B., *économe-secrétaire*; Foutry, *receveur.*

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

Cambrai. — *Hospices.* MM. Dutemple-Delphin, fils, Lallement Joseph, Parent Alfred, Wallerand Louis, et Galand-Ruskoné. — *Bureau de bienfaisance.* MM. Bertrand Alfred, Cornaille Alfred, Milcent, Adolphe, Lesage Augustin et Lantoine. — Jacquemart, *receveur;* Béal, *économe-comptable*; Delattre, *secrétaire.*

Le Câteau. *Hôpital-Paturle.* MM. Ch. Ponsin, Flament-Gabet, Basquin, Sartiaux Jules, Seydoux Charles, Regnaudin Adolphe. — *Bureau de bienfaisance.* MM. Danjou Emile, Dubrulle François, Jacqz-Cousin, Cottiau-Fiévet, Lacourbe, Philippe et Morcrette Eugène. — M. France, *receveur et secrétaire.*

ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

Avesnes. *Hospices.* MM. Caffieri, Georges; Corduant, Victor; Chevreux, Edouard; Stou, François; Manesse, Charles; Baudoux, dit Bénit. — M. Vanamandel, *receveur*; M. Menu, *économe-comptable et secrétaire.* — *Bureau de bienfaisance.* MM. Druart, Adolphe; Caphain, Gustave; Wauthier-Bernard; Collinet-Azambre; Pécard, Henri; Flacon. — M. Vanamandel, *receveur-secrétaire.*

Bavai. *Hospices.* MM. Peyron, Bernard Henri, fils, Colmant, Levent Louis, Libert doyen, Wattiez. — *Bureau de Bienfaisance* MM. Lambert, Colmant, Fournier, Audin, Levent Ernest, Wauters.

Landrecies. *Hospices.* MM. Demoulin, Hubert-Quenot, Canniot, Leblond, Lefrancq, Vendois. — *Bureau de bienfaisance.* MM. Blondel, curé-doyen, Duchateau, Sculfort-Renard, Sculfort-Abdon; Manesse E., Crapez, Aug., MM. Leveaux, *receveur;* Martin, *économe-comptable et secrétaire.*

Maubeuge. *Hospices.* MM. Deharveng, Dubois, Halgrin, Herbecq, Mazel, Walrand. — Gir, *receveur.* Delarroqua, *secrétaire et économe.* — *Bureau de bienfaisance.* MM. Brasseur, Delgorge, Hennebert, Lasselin, curé-doyen, Rousseau, Petitville. — M. Delarroqua, *secrétaire et économe;* M. Fabre, *secrétaire.*

Le Quesnoy. *Hospices.* MM. Chouleur, Avis; Lustremant, Motte, Beauvais, Salvan. — *Bureau de bienfaisance.* MM. Beautreuil, Cardon, Dutrieux, Lamelin, Largillière, Lotte, doyen-curé. — MM. Vallet *receveur*; — Feron, *secrétaire*; Collet, *économe.*

Solre-le-Château. *Hospice.* MM. Henri Lion, Fiévet, Delcambre, Michaux, Pourpoint, Prissette. — *Bureau de bienfaisance.* MM. Bernard, Delcambre, Pourpoint, Declemy, Leroy, Michaux; — M. Vasse, *receveur.*

ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

Douai. *Hospices.* MM. Dubois-Estabel, Duhem, ✲, Edmond Lemaire, Legentil, Watelle père, Picot. — *Bureau de bienfaisance.* MM. Goube-Piérarche, Hayez Charles, Honoré, Charles, ✲, Bottin Michel et Maronier. — MM. Vasse, *receveur*; Dubois, *économe-comptable*; Vasse, Bertin, *secrétaire.*

Orchies. *Hospice.* MM. Broutin J. B., Butez Joseph, Chantraine, Desespringralle J.-B., Herbo François, Broutin Justin. — *Bureau de bienfaisance.* MM. Blanc Eugène, Coez Louis, Henno J.-B., Lecœuvre, Herbo, François. *Receveur* : M. Lorthioir; *secrétaire* : M. Lorthioir.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

Valenciennes. *Hospices.* MM. Pesier, *vice-président*; Sabès, Damien, Deladerrière, Doutriaux, Beaupère, *administrateurs*; M. Forichon, *receveur*; M. Fromentin, *secrétaire*; Vassart, *économe.* — *Bureau de bienfaisance.* MM. Sabès, *vice-président*; Courtin, Bultot, Damien, Wattiaux, Lebacqz. — M. Forichon, *receveur*; Crespel, *secrétaire.*

Bouchain. *Hospice.* MM. Bouchez Victor, *vice-président*; Brillet, Jules; Fleury, Alexandre, Lefebvre, Gustave. Mériaux Henri. — *Bureau de bienfaisance.* MM. Fontaine, Émile, vice-président; Duvivier, Victor; Ghienne, Charles; Istas, Joseph; Tétar Valère; Ghienne, Augustin.

Condé. *Hospice.* MM. Amand, Crunelle; Dubreucq, Pureur, Verchain, Waternau. — *Bureau de bienfaisance.* Les mêmes. — MM. N. Gonthier, *receveur*; Wettge, *économe.*

Saint-Amand. *Hospice.* MM. Raviart Edouard, Herbert, Lacquement François, Vasseur Marcellin, Raviart-Gardin. — *Bureau de bienfaisance.* MM. Biller, Duflot Joseph, Carlier, de Visme, pasteur, Duriez, doyen et Vérez. — MM. Dambrin, *secrétaire et économe des hospices*; Brasseur, *receveur des hospices et du bureau de bienfaisance*, Brasseur, *secrétaire du bureau de bienfaisance.*

ENFANTS ASSISTÉS.

M. Léon Ducrocq, *inspecteur du service*, rue de la Gare, 16, à Lille; M. Lagarde, *sous-inspecteur*, en résidence à Cambrai; M. H. Baré, *sous-inspecteur*, à Lille, rue Colbert, 91; M. J. Guillon, *sous-inspecteur*, à Lille, rue Saint-Firmin, 21; St-Maurice; M. Romon, *commis d'inspection*, à Lille, rue Léon Gambetta, 17.

PROTECTION DES ENFANTS DU PREMIER AGE

Le service organisé en exécution de la loi du 23 décembre 1874 a pour organes principaux :

1° Le Comité départemental qui a pour mission d'étudier et de proposer les mesures à prendre dans l'intérêt du service;

2° Les Commissions locales qui sont appelées à concourir dans chaque commune à l'application des mesures de protection des enfants et de surveillance des nourrices et gardeuses d'enfants;

3° L'inspection médicale qui a pour devoir de visiter les enfants placés en nourrice, en sevrage ou en garde dans sa circonscription. Cette inspection, organisée en vertu de la décision ministérielle du 20 janvier 1880, comprend 207 circonscriptions, desservies chacune par un docteur en médecine ou un officier de santé, et qui se répartissent par arrondissement, de la manière suivante : Dunkerque, 19, — Hazebrouck, 8, — Lille, 53, — Douai, 28, — Valenciennes, 23, — Cambrai, 32, — Avesnes, 44.

Comité départemental. — MM. A. de Praneuf, O. ✠, A. ✠, vice-président du Conseil de préfecture. *président*; Mariage, conseiller général; Albert Legrand, conseiller général; Warin, vice-président de la commission administrative des hospices; Brunet, vice-président de la commission administrative du bureau de bienfaisance de Lille; l'abbé Frémaux, curé-doyen de la Madeleine; docteur Hallez; Ducrocq, inspecteur du service des enfants assistés.

Asiles publics d'Aliénés.

Ces établissements sont régis par la loi du 30 juin 1838 et l'ordonnance réglementaire du 18 décembre 1839.

ARMENTIÈRES.

L'asile d'Armentières est destiné au traitement des hommes en démence.

Commission de surveillance. MM. Lacherez-Dewilde, *président*, MM. Chas, Villard, Dulac, Cerf, Jules. — *Directeur-médecin*, M. le docteur Dubiau; *aumônier*, M. Compagnon; *receveur-économe*, M. Laleu.

BAILLEUL.

L'asile de Bailleul est affecté au service des femmes atteintes de folie.

Commission de surveillance. MM. Plichon, Député et Conseiller

général ; Bieswal, conseiller général ; Henri de Coussemaker, propriétaire, à Hazebrouck ; Coubronne, doyen-archiprêtre et Hié, maire de Bailleul. — *Directeur*, M. Leblond ; *médecin en chef*, M. le docteur Belle ; *médecin adjoint*, M. Nollet ; *aumônier*, M. Debusschère ; *receveur*, M. Flahault ; *économe*, M. Charpy.

LOMMELET.

Indépendamment des deux asiles publics d'Armentières et de Bailleul, il existe au hameau de Lommelet, commune de Marquette, près Lille, un asile privé destiné aux aliénés-hommes, desservi par les Frères Hospitaliers de Saint-Jean-de-Dieu.

Commission de surveillance. MM. Albert Legrand, conseiller général du Nord ; Chombart, conseiller général du Nord ; Castiaux, docteur en médecine ; Deprez, conseiller général du Pas-de-Calais, à Harne ; Basquin, avocat à Lille.

Directeur, M. Suzange ; *médecin en chef*, M. le docteur Bouchaud ; *médecin-adjoint*, M. Ellart ; *médecins consultants*, MM. Pilat, ✻, Wintrebert, Desplats et Castelain, docteurs en médecine ; *aumônier*, M. Sabouret.

Monts-de-Piété.

Il existe dans le département six monts-de-piété placés à Lille, Dunkerque, Cambrai, Douai, Valenciennes et Roubaix.

Le droit perçu pour les intérêts et frais est de 8 1/2 % à Lille, 12 à Dunkerque, et Cambrai ; 9 % à Roubaix, 10 à Douai et 7 1/2 % à Valenciennes.

PERSONNEL.

LILLE. *Commission administrative*, MM. Meurein, *vice-président*, Bouchée, Jules Lefebvre, Ed. Desbonnets, Frédéric Milson, D. Deblock, *administrateurs* ; *Directeur*, M. Mille.

Le mont-de-piété de Lille a remis en exercice la fondation Masurel, anciennement instituée pour le prêt gratuit. Les prêts, jusqu'à concurrence de 200 fr., peuvent être faits sans intérêts lorsque les emprunteurs, habitant Lille ou sa banlieue, depuis plus de deux ans, s'adressent directement au mont-de-piété et remplissent les conditions imposées par Bartholomé Masurel dans sa donation

DUNKERQUE. *Commission administrative*, MM. le maire, *président* ; Woutermaertens, *vice-président* : Charpentier, Delval, Feron, Delavaivre, B. Lefebvre. — *Directeur*, M. Hovelt, *appréciateur*, M. Villette, *caissier*, M. Démaret.

ROUBAIX. *Commission administrative*, MM. le maire, *président*; Delaporte-Bayart, *vice-président*; Henri Briet, Auguste Leloire, Grimonprez-Cavrois, Réquillart-Scrépel, J. Lagache, *secrétaire*. — *Directeur*: M. Dutilleul-Lorthiois.

CAMBRAI. *Directeur*, M. Marche; *contrôleur*, M. Delattre.

DOUAI. *Agent responsable*, M. Lefebvre.

VALENCIENNES. MM. Pesier, *vice-président*; Salés; Damien; Deladerrière; Doutriaux et Beaupère; *administrateurs*. — *Directeur-caissier*, M. Caudron; *contrôleur*, M. Crespel; *Secrétaire*, M. Fromentin.

Les autres monts-de-piété sont régis par les commissions des hospices.

COMITÉS CONSULTATIFS.

Ces comités, dont les membres sont choisis parmi les jurisconsultes les plus éclairés de chaque arrondissement, sont établis en vertu du règlement du 7 messidor an IX, pour donner leur avis sur toutes les affaires contentieuses qui intéressent les administrations de bienfaisance.

Liste nominative des membres des Comités consultatifs.

A Dunkerque, MM. Willems fils, de Lesdain, Gustave Lemaire. — A Hazebrouck, MM. Ruyssen, Taverne. N..... — A Lille, MM. Théry, Ovigneur, Bayart. — A Cambrai, MM. Cirier, Delattre, Doise. — A Avesnes, MM. Guillemin, Fosset, Pillion. — A Douai, MM. Dupont père, Merlin, de Beaulieu Charles, *membres titulaires*; MM. Louis Legrand et Jules Dubois, *suppléants*. — A Valenciennes, MM. Doutriaux, Deladerrière, Paul Sautteau.

Caisses d'épargne.

Il existe dans le département du Nord vingt-sept caisses d'épargne. Leur nomenclature et les détails de leur service sont insérés dans la seconde partie de l'annuaire.

Les succursales des caisses d'épargne sont au nombre de trente-trois.

NOMS DES MEMBRES DES CONSEILS DE DIRECTION DES CAISSES D'ÉPARGNE.

DUNKERQUE. MM. Dessurne, *président*; E. d'Arras, *vice-président*; J. de Lesdain, *secrétaire*; Alfred Leroy, *secrétaire-adjoint*; C. Col-

let, A. Delval, E. Hamoir, L. Carlier, W. Leroy, Alf. Dumont, H. Lemaitre, G. Cavrois, J. Deman, Alb. Ingelet, *Directeurs;* Ch. Bernard, M. Choquet, G. Lemercier, G. Dumont, G. d'Arras, Antoine Ingelet, F. Dewulf, Gaston Dufour, René Hovelt, Thomas Deman, Gustave Morel, Lucien Caboche, Alfred Minet, Albert Huret, Paul Gavard et Maurice Duchateau, *Directeurs-adjoints.* — *Caissier central*: M. Ch. Lefebure.

BERGUES. MM. le maire, *président*; L. Guilbert, *vice-président*; Meneboo, Hagron, Dupuy, J. Guilbert, Goetgheluck, Margory, Vercnocke, Vandenbroucke, Caroulle, B. Dekyndt, Lefebvre, Bailleul; *trésorier*, M. Gilent.

BOURBOURG. MM. le maire, *président*; Bondu, *vice-président*; U. Milliez; O. Belle, Ch. Lesage, Courdain ✲, Schallier, Crönier, F. Vercoustre, Delepouve, A. Saison, G. Milliez, Hannecamp, E. Waguet, V. Vercoustre, E. Duriez; *trésorier*, M. Joos.

GRAVELINES. MM. Demarle-Fétel, maire, *président*; Torris, *vice-président*; Salomé, *secrétaire.* — Gellé-Dezeustre, Legoulon Jules, Merlen-Salomé, Carru-Butez, Danteuille, Hautefeuille, Legoulon-Butez, Merlen Joseph, Voituriez, Anquez Auguste, Danchel-Sergent, Daullé, Martel, Levallée, Vandewalle, *membres*; *trésorier*, Reverend, Joseph.

HAZEBROUCK. MM. Carlier, Jean-Baptiste, notaire, adjoint au maire, *président*; Morice, ✲, *vice-président*; Tralage, *secrétaire*; Leleu, avoué,suppléant du juge de paix; Ruyssen, Alexandre; Taverne de Tersud, ancien avoué; Vandamme, Alfred; Leleu, Charles, propriétaire; Verlynde, sous-directeur des contributions indirectes; François, Valentin, banquier; Huyghe, Emile, négociant; Duvet, Louis, juge-de-paix; Tersen, Gustave, négociant; Wypelier, chef de bataillon en retraite, *membres*; M. Deroo, propriétaire, *caissier.*

BAILLEUL. MM. le maire, *président*; Behaghel, de Coussemaker, Elie, Leroy, Liefooghe, V. Flahault, Pruvost, Heusele, Dewynter, Dumez, Baelde, *caissier.*

CASSEL. MM. Desmyttère, maire, ✲, *président;* Dehandschoewercker, *vice-président*; Windrif, *secrétaire*, Vantroyen, Delabaere, Vanbever, Bosquillon de Jenlis, Becuwe, Smagghe, Chevalier, Marant, Laporte, Decousser, Wyts et Grondel; *trésorier*, M. Pastoors.

ESTAIRES. MM. le maire, *président;* Roche, Werquin-Notelle, Hennion-Delbecque, Gamelin, Delbecq, Ledieu, Fénart, Courdent-Salomé, Pascalin, Deroullers, Salomé Paul; *trésorier*, Bertein

MERVILLE. MM. le maire, *président;* E. Delassus, A. Delassus, brasseur; Verhaeghe-Duquenne, notaire; Arnould, Duhamel Léon, Dambrine, Deroo-Lustre, Lancelle-Decourchelle, Traisnel-Salomé, Halouchery-Bécue, Legrand, Lefebvre-Deroide, Loridan Achille, Ducatez, Auguste, Potiez; *trésorier*, Leroy.

STEENVOORDE. MM. le maire, *président*; Outters, député et conseiller général, *vice-président*; Verbèke, *secrétaire*; Snyders-Boone, brasseur; Dejonghe, fabricant de laines, Legrand, rentier; Vanheegher, pharmacien; Fossaert, propriétaire; Samsoen, rentier; Folcke, tanneur; Vasseur, brasseur; Muylle, propriétaire; Serlooten, propriétaire; Snyders-Serlooten, brasseur; Vandamme, tanneur; *trésorier*, M. Dejonghe.

LILLE. MM. le maire de Lille, *président*; Remy-Meurisse, *vice-président*; A. Ledieu, *secrétaire;* Tripier-Durieux, A. Quecq, Devémy, ✻, J. Cuvelier, U. Virnot, D. Deblock, *membres*. — M. A. Lebrun, *caissier*. — *Succursales* : Haubourdin, Pont-à-Marcq, Seclin, Quesnoy-sur-Deûle, Marcq-en-Barœul, Fournes, Cysoing, Templeuve, Lomme.

ARMENTIÈRES. MM. le maire d'Armentières, *président:* Cerf Jules, *vice-président*; Leroy Emile, Debonddues Désiré, Debosque-Bonte, Fontaine Emile, Decherf Louis, Becquart Henri; Mahutte Gustave, Debaene Henri, Duhot Fernand, Ryckewaert Gustave, Dautricourt Louis, Somon Léon, Hacot Gustave; *trésorier*, A. Willebois.

COMINES. MM. le maire *président*; Vandewynkele, Auguste, *vice-président;* Hassebroucq-Liévin, J. Lambin, Schoutteten Charles, fils, J. Parent, Gondrexon, Salembié, Vincent Cousin, E. Gaudron, L. Goeman, Bourlet, Hassebroucq, César fils, Froidure; Catteau Charles fils; Lecomte, *secrétaire;* Plamont, *trésorier*.

LA BASSÉE. MM. le maire, *président;* Wallart Léopold, Adolphe Dilly, Louis Béghin, Victor Quatremère, Duchâtel-Christian, Houssin, Deleplancque Martial, Cordier Philippe, Leleux Romain, Masure Louis; Leroy-Béghin, Marsy Charles; *trésorier*, M. Dubus Vincent.

ROUBAIX. MM. le maire, *président*; A. Delfosse, ✻, *vice-président*; Etienne Motte, *secrétaire*; Ach. Delattre, Eloy-Toulemonde, E. Réquillart, I. Lagache, Victor Defrenne, Louis Mulliez-Delattre, Edouard Watine-Prouvost, E. Lecomte-Scrépel, Louis Lefebvre, L. Gautier-Defrenne, Victor Despature, J. Defrenne-Wibaux, *directeurs*. Jean Frémont, *trésorier*.

TOURCOING. MM. le maire, *président*; Delepoulle *vice-président*; C. Merlin, *secrétaire*; J. Mathon, G. Desurmont-Motte, L. Duhamel, J. Lehoucq, Bidry-Bodin, A Lefrançois, Leduc-Wattel, A. Fournier, F. Masurel-Jonglez G. Lombard, J. Ducoulombier, Em. Destombes, Em. Leprince. — M. Paillart, *caissier*.

CAMBRAI. MM. le maire, *président;* Hattu Adolphe, *vice-président;* Brunel-Pamart, conseiller municipal, Lantoine, id., Lallement, id., Delalande, id., Maroniez Ernest, id., Simon, id., Delannoy, négociant, Bélami, propriétaire, Dubois Ancelin, bijoutier, Boileux, propriétaire; Décupère, ancien notaire. — M. Delattre Victor, *receveur municipal, trésorier central.*

LE CATEAU. MM. le maire, *président*; Ch. Seydoux, Basquin, Ponsin, Déjardin-Denise, Collery, Lefebvre-Delvallée, Bracq, Garin, Robert, Cottiau, Regnaudin, Jacqz, Sartiaux, Soufflet, Picard, Blangille, Fiévet, Hallette, Bauduin, Lacourte, Mouton; *trésorier*, M. France.

AVESNES. MM. le maire, *président*; George, juge de paix, *vice-président;* Neuilles, bijoutier; Lecohier, propriétaire; Collinet, propriétaire; Druart, rentier; Mutiaux, propriétaire; Goursault, propriétaire; Crombrack, filateur, Marquis, docteur en médecine; Ducarne, Brasseur; Menu Léon, propriétaire. — *trésorier*, M. Kœlner; *trésorier-adjoint*, M. N .....

LANDRECIES. MM. le maire, *président*; Antoine Clavelle, Sculfort Abdon, Flament, Druez-Bénit, Pichard-Deconchy, Hubert Paul, Martin Eugène, Hubert père.

MAUBEUGE. MM. le maire, *président;* Houdart, Féret, Rousseau, Delcroix, Brasseur, Blanc-Guilain, Jean Huart, Wautier fils, Dubut-Halgrin, Hernoux, Autier Emile. — *Trésorier*, M. Couture.

DOUAI. MM. Danniaux, ✲, conseiller honoraire, *président;* de Bailliencourt, notaire honoraire, *vice-président;* Bommart, propriétaire, *secrétaire*; Allard, propriétaire; André, marchand brasseur; Bavière, avocat; Boutet, avocat; Dincq, banquier; de Guerne, propriétaire; de Guemy, propriétaire; Dewinck, ✲, conseiller honoraire; Dupont, avocat; Grimbert, avocat; Landry, propriétaire; Legentil, propriétaire; Lelièvre, propriétaire; Legrand, avocat; Rousseau, juge, Tailliard, propriétaire; Durutte, ✲, lieutenant-colonel, commandant le 1er régiment territorial; de Warenghien, avocat, Calot, propriétaire; Libert, ancien percepteur; *trésorier*, M. Rattez. — *Administrateurs honoraires*: MM. Lagarde, ✲, conseiller honoraire; Émile Leroy, propriétaire; Hardouin, ✲, conseiller honoraire; Delannoy, docteur en médecine; Waternau, propriétaire.

VALENCIENNES. MM. Bultot Valère, juge au Tribunal civil, *président;* Devillers, Auguste, avoué honoraire, *vice-président;* Ch. Thellier de Poncheville, avocat, *secrétaire;* Boulan Ernest, négociant, Wargny Isidore, propriétaire, Dubois Henri, négociant, Dutemple Adolphe, propriétaire, Lecat Julien, négociant, Deladerrière Emile, avocat, Deltombe Eugène, négociant, Guillemart Jules, juge au tribunal civil, Fromont Jules, propriétaire, Thellier de Poncheville Louis, licencié en droit; Fontaine, directeur des entrepôts; *trésorier central*, M. Verchain.

Caisses de retraites pour la vieillesse.

La loi du 18 juin 1850 a ordonné qu'il serait créé, sous la garantie de l'Etat, une caisse de retraites pour la vieillesse. Elle a été ouverte dans le département le 31 juin 1851. Les versements sont reçus par le Trésorier général à Lille, et par les receveurs particuliers des finances dans les arrondissements.

Sociétés de secours mutuels.

Les sociétés de secours mutuels *approuvées*, sont régies par le décret organique du 26 mars 1852, aux termes duquel le président était nommé par le chef de l'Etat.

Un autre décret du 27 octobre 1870, a abrogé cette disposition et a décidé que les présidents seraient élus par les Sociétaires. — Cette élection est valable pour cinq ans, aux termes d'un décret du 18 juin 1864, encore en vigueur.

La deuxième partie de l'Annuaire contient quelques renseignements statistiques sur la situation des *Sociétés approuvées* du département.

ASSOCIATIONS CHARITABLES.

Société de secours aux blessés militaires des armées de terre et de mer.

Siège à Paris, 19, rue Matignon.

Délégué régional : M. Léonard Danel.

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU NORD.

Président : M. Ed. Longhaye ; *vice-présidents* : MM. F. Reuflet, avocat, et P. Le Blan, filateur ; *secrétaire-général* : M. Allègre, notaire ; *trésorier* : M. P. Crépy, juge au tribunal de commerce.

Membres honoraires : MM. le général Lallemand commandant le 1er corps d'armée, *présid d'honneur*; Jules Cambon, préfet du Nord; Mery, intendant militaire du 1er corps d'armée; Géry Legrand, maire de Lille; Le Roy, ancien président du tribunal civil; Guignet, ex-médecin en chef du 1er corps d'armée.

Membres du comité (conseillers) : MM Paul Bernard; H. Butin, ex-commandant des mobiles; J. Decroix fils, avocat; P. Druez, négociant; L. Gauche, négociant; Henri Houzé de l'Aulnoit, avocat; l'abbé Lasnes, doyen-curé de St-Maurice; Levézier, ex-commandant des mobiles; Ernest Loyer, filateur; Roussel, notaire; A. de la Serre, propriétaire; Louis Thiriez, filateur.

COMITÉ DES DAMES.

Présidente : N.....; *vice-présidentes* : Mmes Léonard Danel, Auguste Longhaye, Henri Loyer, *secrétaire* : Mme Le Roy, *trésorière* : Mme Alf. Houzé de l'Aulnoit

Membres du comité : Mmes Bocquet-Champon, Delaporte-Decroix, Descamps-Crespel, Anatole Descamps, Arthur Gentil, Ed. Longhaye, Alfred de Montigny, Sauvaige, Henri Scrive, Gustave Toussin, Rosalie Trannin.

Œuvre nationale des orphelins de la guerre.

Cette œuvre a été organisée à Lille en septembre 1871; elle est administrée par un comité central ainsi composé :

Mme la baronne Séguier, *présidente*; Mmes Clayessens et Aug. Scrive, *vice-présidentes*; Mlle Elisabeth de Montigny, *secrétaire*; M. Edouard Longhaye, *trésorier*.

Le Comité central se propose d'utiliser en 1884, la réserve qu'il a gardée à cette intention, en donnant à chaque orphelin, un livret de Caisse d'épargne pour leur constituer une dot à leur majorité ou à leur mariage.

Œuvre des invalides du travail, instituée dans la ville de Lille par décret du 24 juin 1870.

Cette œuvre a pour but :

1° De servir des secours viagers aux ouvriers de tout âge et des deux sexes qui, par suite de blessures reçues dans l'exercice de leur profession et comme conséquence directe de cette profession, ou qui, en s'exposant pour secourir d'autres travailleurs en danger, ont perdu l'usage d'un membre ou d'un organe;

2° De donner des secours temporaires aux veufs et aux veuves des ouvriers qui auront succombé aux suites directes de leurs blessures.

Sont admis aux bénéfices de l'œuvre :

1° Ceux qui, résidant dans Lille depuis au moins un an, auront été blessés dans la ville de Lille, dans une des communes de la circonscription cantonale, ou même au dehors, mais dans ce dernier cas, à l'occasion d'un travail commandé par un patron ayant son établissement dans Lille ou la banlieue.

2° Ceux qui, résidant depuis le même laps de temps dans l'une des communes de la circonscription cantonale, auront été blessés dans l'enceinte de la ville ou dans sa banlieue.

Président, M. le Maire de Lille, *Vice-Président*, M. E. Bommart, *trésorier*, M. P. Le Blan ; *secrétaire*, M. Maurice Descamps.

Membres : MM. J. Decroix, Ed. Longhaye, A. Thiriez, A. Scrive-Wallaert, Dr Castelain, Ernest Loyer.

Œuvre des vieillards indigents, à Lille.

Cette association s'est donnée pour mission de secourir par des aumônes en nature et des visites à domicile les indigents des deux sexes âgés de plus de 70 ans.

Le Comité est ainsi constitué :

Président, N.... ; *vice-président*, M. Fiévet ; *trésorier*, M. Émile Rigal ; *secrétaire*, M. Auguste Bonte ; *rapporteurs*, MM. Albert Ladureau, Laurenge ; *commissaires*, MM. Charles Bonte, Rigal, Loingeville, Edouard Fauchille, Léon Rouzé, Louis Bigo, Demerode, Gustave Barrois. — *Vestiaire*: MM. Van Remoortère, Playoust, Marcel Sauvaige, Flourens.

Orphelinat de garçons de St-Gabriel, à Lille.

Cet établissement peut occuper cent lits. La pension est de 300 fr. par an, on admet gratuitement un orphelin de père et de mère sur cinq orphelins payants.

Sociétés de Charité maternelle.

LILLE.

La société de charité maternelle, instituée à Lille, en 1817, a pour but de soulager les mères pauvres. Sont admises aux secours les femmes qui, ayant perdu leur mari pendant leur grossesse, ont au moins un enfant vivant, celles qui, ayant au moins un

enfant, ont un mari tout à fait estropié ou affecté d'une maladie chronique ; celles qui, étant infirmes elles-mêmes, ont deux enfants vivants, toutes les grandes familles au moins de trois enfants vivants dont l'aîné n'a pas encore atteint 14 ans.

Les secours administrés par les dames de la charité maternelle sont le produit de souscriptions volontaires et des subsides de la ville, du gouvernement et du département.

Voici le tableau des dames de l'association :

Présidente honoraire, Mme la Préfète.

Présidente, Mme H. Scrive-Briansiaux.

Vice-présidentes, Mmes Blondeau-Herlin, De Norguet, Auguste Longhaye.

Dames pour la confection des vêtements, la supérieure de la Miséricorde, rue de la Barre, 14

Trésorier, M. Dujardin, notaire.

Dames administrantes.

Pour l'ancien Lille. Mmes J. Mathon. Paul Crépy, Charles Huet, Albert Scrive, H. Barrois, Rogez, Valdelièvre, Ve Hourie, de Gennevières, Brabant, Franchomme, Rouzé-Duthoit, Dehau-Deleruyelle, Théry-Leclercq, Bommart, Courmont, Paul Delemer, Fauchille-Blondeau, Em. Scrive, Houzé de l'Aulnoit, J. Verstraete, Fontaine, Leroy-Crépaux, Paul Stéverlinck, Virnot, Bigo-Vanderhâgen, Georges Scrive, Vanverts, C. Mas, E. Remy, Hallez, Babled, Ve Reumaux, Ovigneur, H. Pajot, Fauchille-Prévost, Plaideau-Delecroix, P. Decroix, Ed. Agache, Druez, Devilder, Dujardin-Scrive. A. Desrousseaux, Albert-Fauchille, Roussel, L. Danel, Descamps-Crespel, Ledieu, Des Parcs, de Norguet, d'Halluint, Pouiller-Robillon, A. Wallaert, Ad. Bonte, Behaghel, Trannin, Desmedt-Faucheur, Ch. Delesalle, Reuflet, Edmond Agache, Droulers.

Pour la section de Wazemmes. — DAME DÉLÉGUÉE : Mme C. Faucheur.—DAMES ADMINISTRANTES : Mmes Ed. Faucheur, H. Loyer, Lepercq-Mourmant, C. Sarrazin, Dubreucq, Lefort, Le Blan, Boisse, E. Loyer, H. Faure, Crépy-Scrive Menessier, de Caumont, E. Crépy, Soncke, Tesse-Bailleux.

Pour la section de Moulins-Lille. — DAME DÉLÉGUÉE : Mme Debailleux, — DAMES ADMINISTRANTES : Mme V. Olivier, Mlle Cliquennois, Mmes Boone-Bériot, Dequoy, Duprez.

Pour la section d'Esquermes. — DAMES DÉLÉGUÉES : Mmes de Genevières, Bigo-Tilloy. — DAMES ADMINISTRANTES : Mmes Julien Thiriez, Chartier, Versmesch, Lherminez, Durif-Rose.

Pour la section de Fives. — DAME DÉLÉGUÉE : Mme A. Casse. — DAMES ADMINISTRANTES : Mmes Th. Barrois, Boutry-Droulers, Pérus-Bériot, Rose-Demerler, Mathelin, E. Barrois, G. Barrois, Debièvre, Léon Boutry.

Pour la section de Saint-Maurice. — DAME DÉLÉGUÉE : Mme Lenglart-Barrois. — DAMES ADMINISTRANTES : Mmes H. Barrois, Decoster-Droulers et Bernot.

VALENCIENNES.

Un arrêté de M. le Ministre de l'Intérieur, en date du 15 novembre 1848, a autorisé l'établissement d'une société de charité maternelle à Valenciennes.

Présidente, Mme Ve Mabille; *secrétaire*, Mme Ve Desse; *conseillères*, Mmes. Roguin, Miot; *trésorière*, Mme Dubois.

DOUAI.

L'œuvre de l'*Association de bienfaisance*, à Douai, reconnue par l'État, date de 1850, et comprend celle de la *Société de charité maternelle* dont elle s'est, en fait, chargée depuis la création de celle-ci, autorisée par l'arrêté de M. le Ministre de l'intérieur, du 6 octobre 1853.

A ce double titre, elle délivre des layettes et berceaux, prête des draps, des chemises, ainsi que des gilets de laine pour les malades, procure des bains et vient en aide au bureau de bienfaisance.

La Commission administrative de l'*Association de bienfaisance*, se compose de MM. le maire de la ville, *président*, H. Allard, Treca-Legentil et Dauphin, fils, de Gantès et Paul Dubrulle, *membres*.

La *Société de charité maternelle*, a particulièrement pour présidente, Mme Merlin, Mme la supérieure des sœurs de charité, maison de la miséricorde, prête son concours à ces deux œuvres.

Société du prêt du linge à domicile aux indigents malades. (*Fondée en* 1870.)

Cette œuvre a pour but de prêter des draps, chemises et autres objets de lingerie aux indigents malades ou infirmes, pendant la durée de leur maladie.

Le blanchissage du linge est à la charge de la Société.

Le linge tenu à la disposition des malades est déposé dans les bureaux de charité désignés ci-après :

Au Stappaert, rue de la Vignette, pour les paroisses *Saint-Maurice* et *Saint-Sauveur* ;

Au couvent de la Miséricorde, rue de la Barre, 14, pour les paroisses *Saint-Etienne*, *Sainte-Catherine*, *la Madeleine* et *Saint-André*;

Au bureau de charité, rue Gantois, 132, pour les paroisses *Saint-Pierre-et-Saint-Paul* (Wazemmes), *St-Michel* et *Sacré-Cœur*.

Au bureau de charité, boulevard Montebello, 6, pour les paroisses *Saint-Martin* (Esquermes), et *Notre-Dame-de-Consolation* (Vauban).

Au bureau de charité, rue Fénelon, 26, pour la paroisse *Saint-Vincent-de-Paul* (Moulins).

Au bureau de charité de la rue Saint-Gabriel, 22, pour les paroisses de *Fives* et de *Saint-Maurice-lez-Lille*.

Cette œuvre est placée sous la surveillance des Dames désignées dont les noms suivent :

PRÉSIDENTE : Mme Henry Scrive. — DAMES DÉLÉGUÉES : Pour *St-Sauveur*, Mme Auguste Wallaert; pour *St-Maurice*, Mme Lemaitre, pour *Saint-Etienne*, Mme Sauvaige; pour *Sainte-Catherine*, Mmes Ovigneur et Charles Roussel; pour *Saint-André*, Mme Descamps-Crespel; pour *La Madeleine*, Mme Prosper Derode; pour *St Pierre-Saint-Paul*, Mme Charles Faucheur; pour *Saint-Vincent-de-Paul*, Mme N.....; pour *Saint-Martin*, Mme Alfred Crépy; pour *Notre-Dame-de-Consolation*, Mme Auguste Catoire; pour *Saint-Maurice-lez-Lille*, Mme E. Verstraete; pour *Fives*, Mme Théodore Barrois; pour *Saint-Michel*, Mmes Ed. Longhaye et Legavrian.

Les ressources de l'œuvre consistent dans les cotisations de 10 et 20 fr. par an des membres honoraires, et d'une somme de 500 francs de la ville de Lille.

Œuvre des Crèches, à Lille.

Les crèches sont des établissements fondés par une société de bienfaisance, pour recevoir des enfants âgés de moins de trois ans, et dont les mères travaillent hors leur domicile, ou qui sont occupées chez elles par un travail salarié et continu.

Quatre crèches fonctionnent à Lille: l'une nommée crèche Saint-Sauveur, rue du curé Saint-Sauveur; une autre, la crèche Saint Vincent-de-Paul, à Moulins-Lille; une troisième, la crèche Saint-Joseph, rue Saint-Sébastien, et la quatrième crèche Sainte-Marie, rue d'Iéna, section de Wazemmes.

COMITÉ. Mmes Emile Wallaert, *présidente*; Emile Humbert, *trésorière*; P. Deledicque, *secrétaire*; Agache, Descamps-Crespel, Ad. Bonte, Paul Le Blan, Sauvaige, Gentil, Loyer, Gustave

Barrois, Charles Huet, Edouard Fauchille, Louis Delcourt, Albert Crespel, A. Maquet.

Œuvre de la Crèche, à Dunkerque.

Présidente, Mme Delelis; *vice-présidente*, Mme Rolland; *secrétaire*, Mme Emile d'Arras; *vice-secrétaire*, Mme Edouard de Clebsattel; *trésorière*: Mme Carlos-Bernard; *vice-trésorière*: Hip. Bourdon.

Conseil d'administration. MM. G. Lemaire, *président*; le Doyen de St-Jean-Baptiste, docteur Blanckaert.

Caisse de secours à Dunkerque en faveur des familles des marins morts ou présumés péris à la pêche à la morue.

Statuts approuvés par M. le Préfet du Nord, le 3 octobre 1870.

Sont admises au bénéfice de cette institution, les familles de tous les hommes embarqués sur les navires pêcheurs du port de Dunkerque, sans distinction de qualité, de domicile ou de nationalité, si les dits hommes ont payé, pour la saison dans laquelle ils sont morts ou présumés péris, la cotisation fixée par les statuts

Conseil d'administration : MM. G. Beck, *président*; E. Didier, *vice-président* et *trésorier*; Ogez, *secrétaire*; Dewulf-Cailleret, *secrétaire-adjoint*. Le commissaire de l'inscription maritime, Ricquer-Debats, A. Bellais, armateur, *membres* ; Turboz Jules-Joseph et Deconinck Joseph-Adolphe, *capitaines, membres participants.*

Caisse de Secours. — Pêche du poisson frais.

(*Statuts approuvés par M. le Préfet du Nord le 27 juin 1879*).

Conseil d'administration. — MM. Ch. Lavie ✻, armateur; *président*; Wullens Léon, *vice-président* ; le trésorier des Invalides de la marine, *trésorier*. Le commissaire de l'Inscription maritime, membre de droit, *secrétaire*, Devost, L. Elie, armateur et ecoreur, Delpierre, J. Patron, Vancauwemberghe-Lemaire, armateur et ecoreur, Vanhille, B. Patron, Battez André, patron.

Société charitable de la Miséricorde, à Bergues.

Cette association a pour but de venir au secours des femmes en couches et des pauvres honteux. Elle est administrée par un Conseil de direction composé de la manière suivante, savoir :

Mme de Staplande, *présidente et trésorière*; Mme Delherbe, *vice-présidente* ; Mlle Galloo, *secrétaire et lingère.*

Société charitable de St-François Régis, à Lille.

Cette société, autorisée par un arrêté du Préfet, du 18 octobre 1849, a pour but de faciliter le mariage des indigents de Lille et des environs, et la légitimation des enfants naturels, en leur procurant gratuitement les pièces qui leur sont nécessaires.

Le siège de la Société est établi rue des Urbanistes, n° 15.

Le bureau est ouvert pour les inscriptions, les dimanches seulement, de midi à une heure.

Les futurs conjoints doivent avoir soin d'apporter, en se présentant, les pièces qu'ils possèdent déjà, et les autres papiers contenant les indications sur les noms propres et sur la date des actes à lever.

N.-B. Il existe des Sociétés semblables dans le département, à Dunkerque, Armentières, Tourcoing, Roubaix, Douai, Cambrai et Valenciennes.

Association pour la construction de maisons d'ouvriers, à Douai.

Cette société a eu pour but de construire des maisons et elle les loue aux ouvriers à bas prix.

Elle est administrée par un comité ainsi composé : Comte de Guerne, président de chambre honoraire ; Théry, juge de paix ; Hanotte, ✻, adjoint au maire.

Fourneaux économiques Valenciennois
(*Société de Bienfaisance*).

Cette société fut fondée en 1870. Ses nouveaux statuts ont été approuvés par arrêté préfectoral du 6 décembre 1878.

Son but est de fournir, pendant l'hiver, aux personnes nécessiteuses, la nourriture à un prix de beaucoup inférieur au prix de revient (5 cent. la portion).

Elle distribue, chaque hiver, 600 portions, par jour, environ. Ses heureux résultats ont été signalés à l'Exposition universelle de 1878.

Président : MM. A. Bultot, maire ; *Vice-président* : J. Sabès ; *Secrétaire-Trésorier* : E. Clément.

CULTES.

La population du département du Nord est presque exclusivement catholique. Il existe dans quelques communes des arrondissements de Lille, Cambrai, Douai et Valenciennes, un certain nombre de familles de la communion protestante, et quelques israélites dans les grandes villes.

RELIGION CATHOLIQUE. — DIOCÈSE DE CAMBRAI.

Les provinces qui forment le département du Nord étaient autrefois partagées entre l'archevêché de Cambrai et les évêchés d'Arras, de Tournai, de Saint-Omer, d'Ypres et de Liége.

Le département du Nord forme aujourd'hui, avec cinq communes belges qui en faisaient partie en 1802, un diocèse dont le siége est à Cambrai.

Le siége de Cambrai, établi au commencement du VI^e^ siècle, fut érigé en archevêché en 1559.

En 1802, lors du Concordat, le siége de Cambrai fut rétabli, mais comme évêché seulement.

L'église de Cambrai a été rendue à son ancienne dignité de métropole par bulle apostolique du pape Grégoire XVI, avec l'évêché d'Arras pour suffragant.

Archevêque, S. G. Mgr Alfred Duquesnay, ✻, né à Rouen, le 23 septembre 1814, précédemment évêque de Limoges, sacré le 10 février 1872, institué archevêque de Cambrai le 13 mai 1881.

Vicaires-généraux, Mgr. Henri Monnier, évêque de Lydda; MM. Destombes, Cyrille, J.-B., Mortier, Henri-Abel, *agréés par le gouvernement*; Sudre, Augustin, et Cailliau, Pierre-Benoît, *vicaires-généraux honoraires.*

SECRÉTARIAT DE L'ARCHEVÊCHÉ.

Le secrétariat de l'archevêché est ouvert tous les jours, excepté les dimanches et fêtes et les trois derniers jours de la semaine sainte, depuis neuf heures du matin jusqu'à midi, et depuis trois heures jusqu'à six heures.

MM. Massart, Augustin, *secrétaire-général*; Tersin, Louis, *secrétaire.*

OFFICINALITÉ DIOCÉSAINE

Mgr MONNIER, vicaire-général, *official*; MM. Bury, chanoine, *promoteur*; Tersin, *greffier*.

CHAPITRE MÉTROPOLITAIN.

Chanoines d'honneur, S. E. le cardinal Desprez, archevêque de Toulouse, ancien doyen-curé de Notre-Dame, à Roubaix; Mgr Langénieux, archevêque de Reims; Mgr D'Herbomez, évêque de Mélitopolis; Mgr Delannoy, évêque d'Aire, ancien doyen-curé de Saint-André, à Lille; Mgr Fava, évêque de Grenoble; Mgr Le Hardy-Dumarais, évêque de Laval; Mgr Dennel, évêque de Beauvais, ancien archiprêtre de Saint-André, à Lille.

Chanoines titulaires, MM. Bury, Cailliau, Marchaisse, Lecocq, Massart, Meurisse, Hooft, Lemaire, D'Hérin et Derode.

Chanoines honoraires, MM. Delautre, ✻, ancien vicaire-général; Giraud, id., Vallée, ✻, id., Larsonneur, Lotte, Dayez, Hautcœur, Prouvost, Crombé, Berteaux, Leblanc, Hollebecque, Dehaisne, Bouchart, Pruvost, Lasnes, Lecocq Augustin, Duriez, Coubronne, Vitse, Lecocq Jules, Chevalier, Deroubaix, Van Bockstael, Durant, Mortreux, Masselis, Delassus, Gadenne Deltour, ✻, Joleaud et Didiot.

SEMINAIRE DIOCÉSAIN. — BUREAU ADMINISTRATIF.

Président, Mgr l'archevêque.

Vice-président, l'un de MM. les vicaires-généraux

Membres, MM. Sudre, supérieur du grand séminaire; Massart, chanoine, *trésorier*; Antier, économe du grand séminaire.

Secrétaire: M. Tersin, secrétaire de l'archevêché.

GRAND SÉMINAIRE.

Supérieur, M. Sudre.

Professeurs, MM. Dautzenberg, *Ecriture-Sainte*; Mott, *Dogme* Coitoux, *Morale*; Audrieux, *Histoire*; Préau, *Philosophie*.

Économe, M. Antier.

PETIT SÉMINAIRE A CAMBRAI.

Supérieur, M. Meurisse, chanoine.

Économe et directeur de la petite division, M. Desmons.

Professeurs, MM. Delpierre, *philosophie*, Parent, G. *rhétorique*;

Fercot, *seconde*; Lobbedey, *troisième*; Hécart, *histoire*; Davoine, *sciences*; Martin, *anglais*.

Carlier et Parent, P., *surveillants* (*grande division*); Lemaire, *quatrième*; Goris, *cinquième*; Gavelle, *sixième*; Leclercq et Loubry, *surveillants* (*petite division*).

PETIT SÉMINAIRE A HAZEBROUCK.

Supérieur, M. Baron.

Économe, M. Lagatie.

ÉDIFICES DIOCÉSAINS.

M. Genuys, *Architecte du gouvernement* et *Professeur à l'Ecole nationale des arts décoratifs*, 21, boulevard des Batignolles, à Paris.

DIVISION DU DIOCÈSE.

Le diocèse est partagé en quatre archidiaconés qui sont :

L'Archidiaconé de Cambrai, divisé en deux archiprêtrés, dont l'un comprend l'arrondissement de Cambrai, l'autre celui de Douai.

L'archidiaconé de Lille, divisé en deux archiprêtrés, comprenant chacun une section de l'arrondissement de Lille.

L'archidiaconé de Dunkerque, divisé en deux archiprêtrés, dont un pour l'arrondissement de Dunkerque et l'autre pour l'arrondissement d'Hazebrouck.

L'archidiaconé de Valenciennes, qui comprend trois archiprêtrés, un pour l'arrondissement de Valenciennes et deux pour l'arrondissement d'Avesnes.

Les archiprêtrés sont subdivisés en autant de décanats qu'il y a de cantons ou de justices de paix, à l'exception des cantons de Dunkerque-Est, de Lille-Ouest et de Quesnoy-sur-Deûle, qui ont chacun deux décanats.

Les décanats ont pour chefs-lieux ceux des cantons, excepté les six suivants :

Canton d'Hazebrouck-Sud,		chef-lieu de cure,	à Morbecque.
»	de Cysoing,	»	Templeuve.
»	de Pont-à-Marcq,	»	Mons-en-Pévèle.
»	de Saint-Amand, rive gauche,	»	Lecelles.
»	d'Avesnes-Sud,	»	Etrœungt.
»	de Quesnoy-Ouest,	»	Gommegnies.

Ces soixante-quatre décanats sont eux-mêmes divisés en six cent trois succursales dont cinq sont situées en Belgique.

ARCHIDIACONÉ DE CAMBRAI.

Mgr Monnier, vicaire-général, *archidiacre.*

Archiprêtré de l'arrondissement de Cambrai.

M. Lecocq, *archiprêtre.*

Décanats. — Cambrai-Est (Notre-Dame), M. Lecocq, *doyen*; Dehaisnes, curé d'Iwuy, *vice-doyen.* Cambrai-Ouest (St-Géry), MM. Bouchart, *doyen*; Bourdon, curé d'Abancourt, *vice-doyen.* — Le Câteau, MM. Decorne, *doyen*; Dapvril, curé de Neuvilly, *vice-doyen.* — Carnières, MM. Brunet, *doyen*; Bécar, curé de Saint-Hilaire, *vice-doyen.* — Clary, MM. Senneville, *doyen*; Vandenbroucque, curé de Caudry, *vice-doyen.* — Marcoing, MM. Leriche, *doyen*; Selosse, curé de Gouzeaucourt, *vice-doyen.* — Solesmes, MM. Rousselle, *doyen*; Lecuppre, curé de Saint-Martin, *vice-doyen.*

Archiprêtré de l'arrondissement de Douai.

M. Dayez, *archiprêtre.*

Décanats. — Douai-Sud (Notre-Dame), MM. Deroubaix, *doyen*; Lecocq, curé d'Aniche, *vice-doyen.* — Douai-Nord (St-Pierre), MM. Dayez, *doyen*; N..... *vice-doyen.* — Douai-Ouest (Saint-Jacques), MM. Jaspar, *doyen*; Lamorisse, curé de Cuincy, *vice-doyen.* — Arleux, MM. Vandepitte, *doyen*; Richez, curé de Lécluse, *vice-doyen.* — Orchies, MM. Flament, *doyen*; Mucherie, curé d'Aix, *vice-doyen.* — Marchiennes, MM. Lefebvre, *doyen*; Buzin, curé de Somain, *vice-doyen.*

ARCHIDIACONÉ DE LILLE.

M. Destombes, vicaire-général, *archidiacre.*

Archiprêtré de la 1re section de l'arrondissement de Lille.

M. Duriez, *archiprêtre.*

Décanats. — Armentières, MM. Berteloot, *doyen*; Serleys, curé d'Armentières-Campagne, *vice-doyen.* — La Bassée, MM. Leblon, *doyen*; Millescamps, curé de Marquillies, *vice-doyen.* — Hau-

bourdin, MM. Cateau, *doyen*; Wattel, curé de Santes, *vice-doyen* — Lille-Ouest, (Sainte-Catherine), MM. Duriez, *doyen*; Dethoor, curé de Marquette, *vice-doyen*.— Lille-Ouest (Saint-André), M. Richard, *doyen*. — Lille-Sud-Ouest (Saint-Étienne), M. Dereu, *doyen*; Carton, curé de Wazemmes, *vice-doyen*. — Pont-à-Marcq (Mons-en-Pévèle), MM. Deregnaucourt, *doyen*; Lefebvre, curé de Pont-à-Marcq, *vice-doyen*. — Seclin, MM. Hutin, *doyen*; Helle, curé de Gondecourt, *vice-doyen*.—Cysoing (Templeuve), MM. Carlier, *doyen*; Herrengt, curé de Cysoing, *vice-doyen*.

Archiprêtré de la 2e section de l'arrondissement de Lille.

M. Lasnes, *archiprêtre*.

Décanats. — Comines, M. Duburcq, *doyen*. — Lannoy, MM. Destombes, *doyen*; Deltour, curé d'Hem, *vice-doyen*. — Lille-Nord-Est, Saint-Maurice, M. Lasnes, *doyen*. Lille-Centre. La Madeleine, M. Fremaux, *doyen*. — Lille-Sud-Est, Saint-Sauveur, M. Lecocq, *doyen*. — Quesnoy-sur-Deûle, MM. Plouy, *doyen*; Lavechin, curé de Deulémont, *vice-doyen*. — Roubaix, Saint-Martin, M. Berteaux, *doyen*; — Roubaix, Notre-Dame, MM. Evrard, *doyen*; Vanalderwerelt, curé de Wasquehal, *vice-doyen*. — Tourcoing-Sud, Saint-Christophe, MM. Vanbockstael, *doyen*; Guillemot, curé de Marcq, *vice-doyen*. — Tourcoing-Nord, Notre-Dame, MM. Debrabant, *doyen*; Duez, curé de Bousbecques, *vice-doyen*.

ARCHIDIACONÉ DE DUNKERQUE.

M. Cailliau, vicaire-général honoraire, *archidiacre*.

Archiprêtré de l'arrondissement de Dunkerque.

M. Delautre, *archiprêtre*.

Décanats. — Dunkerque-Est, Saint-Eloi, MM. Vitse, *doyen*; Bouden, curé du Rosendael, *vice-doyen*. — Dunkerque-Ouest, St-Jean-Baptiste, M. Scalbert, *doyen*. — Dunkerque, Saint-Martin, M. Lootgieter, *doyen*.—Bergues, MM. Delautre, ✲, *doyen*; Staelen, *pro-doyen*; N..... *vice-doyen*. — Gravelines, M. Brousse, *doyen*.—Hondschoote, MM. Wyckaert, *doyen*; Cockempot, curé de Warhem, *vice-doyen*.—Wormhoudt, MM. Herreman, *doyen*, Léturgie, curé de Bollezeele, *vice-doyen*.—Bourbourg, MM. Dominicus, *doyen*; Boedt, curé de Watten, *vice-doyen*.

Archiprêtré de l'arrondissement d'Hazebrouck.

M. Coubronne, *archiprêtre.*

DÉCANATS. — Hazebrouck-Nord, Hazebrouck, MM. Salomé, *doyen*; Blaevoet, curé d'Hondeghem, *vice-doyen.* — Hazebrouck-Sud, Morbecque, MM. Despicht, *doyen*; Delattre, curé de Steenbecque, *vice-doyen.* —Bailleul-Nord-Est, Saint-Vaast, MM. Coubronne, *doyen*; N...., *vice-doyen.* — Bailleul-Sud-Ouest, Saint-Amand, MM. Hamez, *doyen*; Dekeister, curé de Vieux-Berquin, *vice-doyen.* — Cassel, MM. Loviny, *doyen*; Devos, curé de Nordpeene, *vice-doyen.* — Steenvoorde, MM. Reumaux, *doyen*; N...., *vice-doyen.* — Merville, MM. Becquart, *doyen*; Boedt, curé d'Estaires, *vice-doyen.*

ARCHIDIACONÉ DE VALENCIENNES.

M. Mortier, vicaire-général, *archidiacre.*

Archiprêtré de l'arrondissement de Valenciennes

M. Prouvost, *archiprêtre.*

DÉCANATS. Bouchain, MM. Bourgois, *doyen*; Vaast, curé de Denain, *vice-doyen.*— Valenciennes-Sud, St-Nicolas, MM. Cappliez, *doyen*; Dervaux, curé d'Aulnoye, *vice-doyen.* — Valenciennes-Est (Notre-Dame), MM. Prouvost, *doyen*; N....., *vice-doyen.* — Valenciennes-Nord, Saint-Géry, MM. Mangé, *doyen*; Dubus, curé d'Anzin, *vice-doyen.* — Condé, MM. Béreaud; *doyen*; Margerin, curé de Crespin, *vice-doyen.* — Saint-Amand, rive droite, Saint-Amand, MM. Duriez, *doyen*; Rogie, curé de Raismes, *vice-doyen.* — Saint-Amand, rive gauche (Lecelles), MM. Béreaud, *doyen*; Ficheux, curé de Nivelles, *vice-doyen.*

Archiprêtré de la 1re section de l'arrondissement d'Avesnes.

M. Hannoye, *archiprêtre.*

DÉCANATS. — Avesnes-Nord, Avesnes, MM. Hannoye *doyen*; Denis, curé de Dourlers, *vice-doyen.* — Avesnes-Sud, Etrœungt, MM. Laurent, *doyen*; N...., *vice-doyen.* — Landrecies, MM. Blondel, *doyen*; Baligand, curé de Robersart, *vice-doyen.* —Solre-le-Château, MM. E. Echevin, *doyen*; Genain, curé de Cousolre, *vice-doyen.*. — Trélon, MM. Larsonneur *doyen*; Dhenry, *prodoyen*; Soufflet, curé de Fourmies, *vice-doyen.*

Archiprêtré de la 2e section de l'arrondissement d'Avesnes.

M. Lotte, *archiprêtre.*

Décanats. — Bavai, MM. Libert, *doyen;* Delannoy, curé de Feignies, *vice-doyen.* — Berlaimont, MM. Sinsoilliez, *doyen;* Wallez, curé de Pont-sur-Sambre, *vice-doyen.* — Maubeuge, MM. Lasselin, *doyen;* Lenglein, curé de Ferrière-la-Grande, *vice-doyen.* — Le Quesnoy-Est, Le Quesnoy, MM. Lotte, *doyen;* Trannois curé de Beaudegnies, *vice-doyen.* — Le Quesnoy-Ouest, Gommegnies, MM. Proye, *doyen;* Barbet, curé de Villers-Pol, *vice-doyen.*

CULTE PROTESTANT.

CONSISTORIALE DE LILLE.

La Consistoriale de Lille comprend tous les protestants du département du Nord, moins ceux des cantons d'Avesnes et de Trélon. Elle a été créée par ordonnance du 24 avril 1824. Cette ordonnance lui avait alors annexé les Eglises protestantes du Pas-de-Calais, mais celles-ci en furent distraites par décret du 10 novembre 1852 pour former avec le département de la Somme la nouvelle Consistoriale d'Amiens.

La population protestante de la Consistoriale de Lille dépasse de beaucoup aujourd'hui le chiffre ancien de 7134. Elle est subdivisée en neuf groupes de communes ou paroisses ayant pour chefs-lieux : Lille, Roubaix, Saint-Amand, Valenciennes, Quiévy, Walincourt, Inchy-Beaumont, le Câteau, Dunkerque.

La direction administrative et ecclésiastique de la Consistoriale est confiée à un Consistoire général, siégeant à Lille, et ayant pour président *électif,* M. F. Ollier, ✪ A, pasteur à Lille, et pour secrétaire, M. Guillemont.

Il existe en outre dans chaque paroisse un conseil électif de cinq membres laïques qui, avec le pasteur officiel de la paroisse, forment le *conseil presbytéral* de cette paroisse et en surveillent la vie religieuse et les besoins, sous le contrôle du Consistoire général. Les pasteurs sont nommés par le Consistoire général, sur la présentation du *conseil presbytéral* intéressé, et confirmés par le gouvernement.

La Consistoriale de Lille possède 25 temples et 6 oratoires, desservis par 9 pasteurs officiels, 4 pasteurs suffragants, 4 pasteurs anglais et un évangéliste. Elle a de plus 17 écoles primaires protestantes dont 12 communales.

Les pasteurs titulaires de la Consistoriale, sont : MM. de Visme, à St-Amand, ✻, *Président honoraire du consistoire,* F. Ollier, à Lille, ✪ A, *Président,* V. Lebrat, à Roubaix, A. Funck, à Valen-

ciennes, C. Van Oordt, à Quiévy, J. Bisseux, à Walincourt, X....., à Inchy-Beaumont, E. P. Quiévreux, au Cateau, et A. Vesson. à Dunkerque. Les pasteurs suffragants sont MM. D. Ollier, à Lille, P. Poulain, à Maubeuge, X..... à Cambrai, L. Schmidt, à Roubaix. Les pasteurs anglais sont MM. Faulkner, à oix, X....., à Roubaix, Dr Stanley, à Lille.

ÉGLISE ANGLICANE.

Pasteur, M. Stanley, LL. D, rue Jeanne d'Arc, 16. — *Eglise anglaise*, rue Lydéric, Lille.

CULTE ISRAÉLITE.

Les Israélites existant dans le département sont peu nombreux La plupart résident à Lille, à Roubaix, à Dunkerque et à Valenciennes. Leur culte est célébré publiquement à Lille, à Roubaix à Valenciennes et à Dunkerque.

Grand rabbin du consistoire à Lille, M. Lipman, ✻. *Rabbin de Valenciennes*, M. Herrmann. *Ministre officiant à Lille*, M. Ab. Lévy. *Président du consistoire*, M. Lipman, grand rabbin.

ORGANISATION JUDICIAIRE.

COUR D'APPEL DE DOUAI.

Les audiences ordinaires de la Cour s'ouvrent à onze heures du matin et sont de trois heures au moins.

La première chambre civile tient ses audiences les lundi, mardi et mercredi de chaque semaine, et la deuxième chambre civile, les jeudi, vendredi et samedi.

La chambre des mises en accusation siége ordinairement le jeudi de chaque semaine, et, en outre, sur la convocation de son président, toutes les fois que les affaires sont en état.

La chambre des appels de police correctionnelle tient ses audiences les lundis et jours suivants, tant pour le jugement des affaires dont elle a l'attribution que pour celui des affaires civiles qui lui sont renvoyées par le premier président.

La cour d'assises siége au moins une fois par trimestre, pendant les mois de février, mai, août et novembre.

Le greffe est ouvert tous les jours, excepté les dimanches et

fêtes, depuis neuf heures du matin jusqu'à cinq heures du soir, sans interruption.

COMPOSITION DE LA COUR D'APPEL.

Premier président, M. Mazeaud, ✲, ✪. — *Présidents*, MM. Duhem, ✲, Honoré, ✲, Lemaire, ✲, *Présidents honoraires*, MM. Deschodt, ✲, comte De Guerne, ✲.

Conseillers. MM. Lefebvre du Prey, Hibon, Dubrulle, ✠, Desticker, Daunoy, ✲, Martinet, Poulmaire, Mauflastre, Delaby, Espinas, Clément, des Etangs, Poulle, Pierre de Borville, Aubry, Bosquet, Mattelin, Hannotin, Ruhland. — *Conseillers honoraires*, MM. Lagarde, ✲, Tournier, Devinck, Danniaux, ✲, Gautier, ✲, E. Deshayes, de Marcère, David, Hardouin, ✲.

PARQUET. — *Procureur général*, M. Maulion, ✲, — *Avocats généraux* : MM. Berton, ✠, de Savignon, Dumas. — *Substituts du Procureur général*, MM. Vibert et Blondel. — *Secrétaire du parquet*, M. A. Lenoir.

GREFFE. — *Greffier en chef*, M. Briquet, — *commis-greffiers assermentés*, MM. Broutin, Bourriot, Boniface et Parmentier.

COMPOSITION DES CHAMBRES PENDANT L'ANNÉE JUDICIAIRE.

PREMIÈRE CHAMBRE CIVILE.

Premier président, M. Mazeaud *Président*, M. Honnoré. *Conseillers* : MM. Lefebvre du Prey, Hibon, Daunoy, Clément, Poulle, Pierre de Borville.

DEUXIÈME CHAMBRE CIVILE.

Président, M. Duhem. *Conseillers*: MM. Dubrulle, Desticker, Martinet, Poulmaire, Delaby, Espinas.

CHAMBRE DES MISES EN ACCUSATION.

Président, M. Honoré. *Conseillers* : MM. Lefebvre du Prey, Aubry, Hannotin, Ruhland

CHAMBRE DES APPELS DE POLICE CORRECTIONNELLE.

Président, M. Lemaire. *Conseillers* : MM. Mauflastre, des Etangs, Aubry, Bosquet, Mattelin, Hannotin, Ruhland.

CONSEIL DE L'ORDRE DES AVOCATS.

MM. Jules Dubois, *bâtonnier*; Clavon, *secrétaire*, Merlin, Louis Legrand, de Beaulieu, Jules Dubois.

Avocats inscrits au tableau : MM. Dupont père, Clavon, Merlin, L. Legrand, de Beaulieu, J. Dubois, Hattu, Dupont fils, de Folleville, Théry, Dauphin, Allaert, Taisne, Vincent Druelle, Grimbert, d'Hooghe, Maillard, Boutet, Escoffier, Vitrant, Vanwormhoudt, Grévin, de la Gorce, Mascaux, Boissonnet, Malotau de Guerne, Bottieau, Devimeux, Dubron, Maurice, Garçon, de Warenghien, Kremp, Lefebvre du Prey, Deschodt, Boucher, Broy, Renault du Motey, Piébourg, Lacour, Bourguin, Fettu, Lemaire, Quinion-Hubert, G. Legrand, Duhem, Maurice, Coppin.

Avocats admis au stage. MM. Lavoix, Poncelet, Henry, Allard, Plouvier, Cavroy, Darras, Legentil, Bertin, Gracy, Legrand Albert, Adam, Poulle, Delajus, Brasseur, Dussaussoy, Moreau, Tonnelier. Deville, Michaux, Defontaine, De Prat.

Avoués près la cour. MM. Dussalian, Gennevoise, Druelle, Picquet, Lavoix, Tréca, Barbedienne, Fardel, Faucompré.

Huissiers audienciers. MM. Pinsart, Lecq, Parent, Jaspard, Delinselle.

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE

DE L'ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

Les audiences de ce tribunal s'ouvrent à onze heures. Les jeudis et les vendredis sont consacrés aux affaires civiles et aux criées, et les samedis aux affaires correctionnelles. Les référés ont lieu devant le président, les mercredis à midi.

Président, M. Tabary. — *Juges*, M. Devienne, juge d'instruction; MM. Dufresne et Cattoir. — *Juges suppléants*, MM. Duvet N....., N..... — *Procureur de la République*, M. Pelletreau, — *Substitut*, M. Lespagnol. — *Greffier*, M. Spriet. — *Commis-greffier*, M. Gemberge.

Le greffe est ouvert pendant toute l'année, depuis neuf heures du matin jusqu'à cinq heures du soir.

Avocats, MM. Alf. Dumont, *bâtonnier*; Alex. Bouly de Lesdain, Willems, G. Lemaire, Lefebvre, Lebleu, G. Cavrois; *Stagiaires* : MM. Georges Lefebvre, Gaston Dufour, Réné Hovelt, Paulmier.

Avoués, MM. Liem, Montenuis, Verley, Ladureau, Pacaud, Georges Dumont.

Huissiers, MM. Vollaeys, Vianne, Lion, Suywens, Cieren, à Dunkerque; Zeghers, Vaesken, à Bergues; Ryngaert, à Bourbourg; Macquet, à Gravelines; Deturck, à Hondschoote; Belvas, à Watten, Goetghebeur, à Wormhoudt.

JUSTICES DE PAIX.

1er CANTON. — DUNKERQUE-EST. — Il est composé de six communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de paix*, M. Olivier; *suppléants*: MM. Lefebvre et Montenuis. — *Greffier*, M. Cortois. *Huissier-audiencier*, M. Cieren.

Les audiences sont fixées aux mercredis et samedis, à dix heures.

2e CANTON. — DUNKERQUE-OUEST. — Il réunit quatre communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de paix*, M. de Villers. *Suppléants*, MM. de Clebsattel O ✻, et Willems. — *Greffier*, M. Ducrocq. *Huissier-audiencier*, M. Vianne.

Les audiences sont fixées aux mercredis et samedis, à dix heures.

Notaires des deux cantons de Dunkerque, MM. Lebleu, De Baecque, Caboche, Huret, Darras-Beck.

Commissaires-priseurs, MM. Braquaval et G. Henry.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Ce tribunal tient ses audiences les mardis, à dix heures; il est présidé alternativement par MM. les juges de paix. Le commissaire central de police y remplit les fonctions de ministère public.

Greffier du tribunal, M. Campignion.

3e CANTON. — BERGUES. — Il est composé de 13 communes.

Juge de paix, M. Vandeper *Suppléants*: MM. Leceuche et Demeunynck. — *Greffier*, M. Isoré. *Huissier-audiencier*, M. Zeghers.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux lundis et vendredis à dix heures.

Notaires du canton, MM. Dupuy, Chocqueel et Hennegraeve, à Bergues.

Commissaire-priseur, M. Kieken.

4e CANTON. — BOURBOURG. — Il réunit treize communes. *Juge de paix*, M. Decarpentry. *Suppléants*: MM. Verschave et Milliez. *Greffier*, M. Boin. *Huissier-audiencier*, M. Ryngaert.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et jeudis, à dix heures.

Notaires du canton, MM. Beirnaert, Schallier, à Bourbourg.

5e CANTON. — GRAVELINES. — Il réunit quatre communes. *Juge de paix*, M. Flajollet. *Suppléants*: MM. Waguet et Salomé. — *Greffier*, M. Vermeersch. *Huissier-audiencier*, M. Macquet.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis et vendredis, à dix heures.

Notaires du canton, MM. Salomé et Voituriez, à Gravelines.

6e CANTON. — HONDSCHOOTE. — Il est composé de huit communes.

Juge de paix, M. Vannuxem. *Suppléants* : MM. Deprez et Boudeweel. *Greffier*, M. Zoëte. *Huissier-audiencier*, M. Deturck.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et mercredis, à dix heures.

Notaires du canton, MM. Boudewel, Vanderheyde, à Hondschoote; Deprez, à Rexpoëde.

7e CANTON. — WORMHOUDT. — Il est composé de dix communes

Juge de paix, M. Vernimmen. *Suppléants :* MM. Dehaëne et Debreyne. *Greffier*: M. de Lylle. *Huissier-audiencier*: M. Dehorter.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis et samedis, à dix heures.

Notaires du canton, MM. Debreyne, à Wormhoudt; Blanckaert, à Bollezeele; Dejonghe, à Esquelbecq.

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE

de l'arrondissement d'Hazebrouck.

Les audiences de ce tribunal s'ouvrent à neuf heures et finissent à midi. Les vendredis sont destinés aux affaires civiles ; les samedis aux affaires civiles et commerciales. Les jeudis sont consacrés aux affaires correctionnelles, des douanes, des contributions indirectes et forestières. Les lundis sont réservés pour les criées, et les mercredis pour les délibérés en la chambre du Conseil.

Président, M. Joppé, O ✠, A ❍. — *Juges*, MM. Demazière, juge d'instruction, Dufresne. — *Juges suppléants*, MM. N..., N... — *Procureur de la République*, M. Tellier. — *Substitut*, M. Lemaire. — *Greffier*, M. Olivier. — *Commis-greffier*, M. Vanderputte.

Le greffe est ouvert pendant toute l'année, de neuf heures du matin jusqu'à midi, et depuis deux heures jusqu'à six heures du soir.

Avocats, MM. Oscar Grévin, Degroote, de Coussemaker, Desschodt.

Avoués, MM. Leleu, Mantel, Didry.

Huissiers, MM. Tersen, Fryson, Thouny, à Hazebrouck; Dehorter, à Bailleul; Baudry, à Cassel; Lassure, à Steenvoorde; Cailliez, à Merville.

JUSTICES DE PAIX.

1er CANTON. — HAZEBROUCK-NORD. — Il est composé de neuf communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de paix*, M. Delalée. *Suppléant*, M. Carlier. *Greffier*, M. Legrand. *Huissier-audiencier*, M. Tersen.

Jours d'audiences ; les audiences sont fixées aux lundis, à dix heures.

2 CANTON — HAZEBROUCK-SUD. — Il réunit sept communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de paix*, M. Duvet. *Suppléants*, MM. Deram, Taverne. *Greffier*, M. Waryn. *Huissier-audiencier*, M. Thouny.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux lundis, à dix heures.

Notaires des deux cantons d'Hazebrouck, MM. Bogaert, Carlier, Warein, à Hazebrouck ; Goutier, à Renescure ; Dormion à Wallon-Cappel ; Demol, à Caestre ; Deram, à Steenbecque.

Commissaire-priseur, M. Rollier.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Ce tribunal, tenu alternativement par l'un des juges de paix, donne ses audiences les mercredis à neuf heures du matin. Le commissaire de police y remplit les fonctions de ministère public.

Greffier du tribunal, M. Gobrecht.

3e CANTON.— BAILLEUL-NORD-EST. — Il est composé de trois communes, plus d'une partie du chef-lieu. *Juge de paix*, M. Lorthioir, *Suppléant*, M. Herry. *Greffier*, M. Sename. *Huissier-audiencier*, M. Dehorter.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et vendredis, à dix heures.

4e CANTON. — BAILLEUL SUD-OUEST. — Il réunit cinq communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de paix*, M. Pelé. *Suppléants*: MM. H. de Coussemaker et Biebuyck. *Greffier*, M. Loviny. *Huissier-audiencier*, M. Dehorter.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et samedis, à dix heures.

Notaires des deux cantons de Bailleul, MM. Leroy, Guichart, Lotthé, à Bailleul ; Pollet, à Nieppe ; Plouvier, à Steenwerck ; Helbecque, à Vieux-Berquin.

Commissaire priseur, M. Robeaux.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Ce tribunal donne ses audiences les mardis, à dix heures; il est présidé alternativement par MM. les juges de paix. Le commissaire de police y remplit les fonctions de ministère public.

Greffier du tribunal, M. Loviny Victor.

5e CANTON. — CASSEL. — Il est composé de treize communes *Juge de paix*, M. Waeles. *Suppléants* : MM. Dehandschoewerke et Desmyttère. *Greffier*, M. Paresys. *Huissier-audiencier*, M. Baudry.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux lundis et jeudis, à dix heures; celles de simple police ont lieu les vendredis, à dix heures.

Notaires du canton de Cassel, MM. Moeneclaey, Deprieck et Singer, à Cassel; Bogaert, à Rubrouck.

6e CANTON. — MERVILLE. — Il est composé de cinq communes. *Juge-de-paix*, M. Saudo, à Merville. *Suppléants* : MM. Verhaeghe, Domarles. *Greffier*, M. Guy. *Huissier-audiencier* M. Cailliez.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux vendredis, à dix heures.

Notaires du canton de Merville, MM. Verhaeghe, Legrand, à Merville; Hennion et Domarles, à Estaires.

Commissaires priseurs, MM. Chassing, à Merville; Sion, à Estaires.

7e CANTON. — STEENVOORDE. — Il réunit cinq communes. *Juge-de-paix*, M. Douvrin. *Suppléants*, MM. Mortier, Verbecke. *Greffier*, M. Wydeauw. *Huissier-audiencier*, M. Lassure.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux samedis, à dix heures.

Notaires du canton de Steenvoorde, MM. Outters et Baillieul, à Steenvoorde; Vansteenberghe, à Winnezeele.

TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE

de l'arrondissement de Lille.

Les audiences de ce tribunal s'ouvrent à midi tous les jours de la semaine, pour les affaires civiles; les jeudis, vendredis et samedis pour les affaires correctionnelles; à onze heures, les 1er et 3e mercredis de chaque mois pour les criées, licitations,

ventes de biens de mineurs, et tous les mercredis à midi pour les saisies, surenchères et folles enchères. Les testaments olographes ou mystiques sont présentés à M. le Président, *au Palais de Justice*, tous les jours non-fériés, à onze heures et demie.

Président, M. Paul. — *Vice-présidents* : MM. Parenty, Hedde. — *Juges*: MM. Telliez (✻ ✪ A), Coquelin, Martineau, Multier, Enlard de Guesmy, Labbe. *Juges d'instruction*: MM. du Bahuno du Liscoet, de Brix, Baquet. — *Juges suppléants*: MM. Thiry, Nouvion, Legrand et Jambard. — *Procureur de la République*: M. Nubiant. — *Substituts* : MM. Herbaux, Duhamel, Sauvajol et Dupas. — *Attaché au parquet*. M. Brackers d'Hugo. — *Juges honoraires*: MM. Bourdon, Théry. — *Secrétaires du parquet*, MM. Janssoone et Bailleul. — *Greffier*, M. A. Legrand. — *Commis-greffiers*, MM. Fiévet, Oyer, Duflot, Delplanque, Dufour, Bernard. — *Interprète judiciaire*, M. N.....

Le greffe est ouvert pendant toute l'année, depuis neuf heures du matin, jusqu'à cinq heures, les dimanches et fêtes exceptés.

Avocats, MM. Théry, Houzé de l'Aulnoit, Ovigneur, Bayard, Legrand (Pierre), Théry (Gustave), Werquin, Philippe, Coquelle, Vanlaer, Delemer, Testelin, Reuflet, Decroix, Dalbertenson, Basquin, Fichaux, Verstaen, Baggio, Dubrulle, Barbe, Defontaine, Chon, Houdoy, Selosse, Dollez, Villaret, Ory, Grousseau, Thellier, Chesnelong, Delecroix, Thévenin, Boitel, Guichard, Danchin, Trolleyde, Prevaux, Cuvelier, Gonnet, Boyer-Chammard, Mertian, Roche, Dubus, Destombes, Godron, Chombart, Kien, Béchamp, Parenty, Bernard.

Avocats stagiaires, MM. Boniface, Lefebvre, Crouan, Théry, Desrousseaux, Vallois, Carpentier, Bommart, Béchamp, Parenty, Boitel, Labbe, Van Remoortère, Bernard, Lardemer, Hovelacque, Legrand, de St-Just d'Autingues, de la Bronche de Laborderie, Jaspar, Binet, Desmazières, Sautai, Parmentier, Bidart, Delbecque, Renard, Brackers d'Hugo, Contamine, d'Herbigny, Stoven, Godefroy, Faucompré, Legrand, Werquin fils, Laleman, de Caumont, Mathias, Roquette.

Avoués, MM. Lefrancq, Gennevoise, Bulteau, Paquet, Pajot, Houzé, Derenty, Godron.

Huissier, MM. Leboucq, Crapet, Flipo, Depret, Rattel, Payen, Lescarbotte, Pruvost, Lis, Desains, Pollet, à Lille; Douvrin, à Lannoy; Devevre, à Armentières; Lis, à Haubourdin; Létendart, à Pont-à-Marcq; Lemar, à Quesnoy; Lemaître, à La Bassée, Fontaine, Legrain, Jourdain, à Roubaix; Brebant, à Seclin; Coupin, à Cysoing; Coddeville, à Tourcoing.

JUSTICES DE PAIX.

1er CANTON. — LILLE-NORD-EST. — Il est composé de deux communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de Paix*, M. Desaute *Suppléants* : MM. Pajot, Blondeau. *Greffier* : M. Prouvost. — *Huissier-audiencier*, M. Moity.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et vendredis à dix heures du matin.

2e CANTON. — LILLE-CENTRE. — Une seule commune rurale est réunie à une partie de celle du chef-lieu. *Juge de paix*, M. Caplet. *Suppléants* : MM. Ovigneur et Gennevoise, *Greffier*, M. Dugard, *Huissier-audiencier*, M. Leboucq.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux jeudis, à dix heures du matin et mardis, à onze heures.

3e CANTON. — LILLE-SUD-EST. — Il se compose de trois communes et d'une partie de celle du chef-lieu. *Juge de Paix*, M. Liechtenberger. *Suppléants*, MM. Deledicque et Coquelle *Greffier*, M. Becquart. *Huissier-audiencier*, M. Lefebvre.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et vendredis, à dix heures du matin.

4e CANTON. — LILLE-SUD-OUEST. — Il comprend trois communes, outre une partie de celle du chef-lieu. *Juge de Paix*, M. Lancien. *Suppléant* : M. J. Lefebvre, *Greffier*, M. Lassime. *Huissier-audiencier*, M. Rattel.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux lundis, à 8 heures, audience publique ; lundi, à 3 heures, conseils de famille ; mercredi, à 9 heures, rue Jean-Sans-Peur, conciliations ; vendredi, à 3 heures, audience.

5e CANTON. — LILLE-OUEST. — Il réunit quatre communes, outre une partie de celle du chef-lieu. *Juge de paix*, M. Boudry, *Suppléants* : MM. Courmont et Ferdinand Lefebvre. *Greffier*, M. Devriendt. *Huissier-audiencier*, M. Crapet.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux vendredis, au domicile du juge, rue de la Préfecture, No 15, à dix heures du matin pour les conciliations et mercredis, à dix heures pour les audiences sur citation à la mairie, salle du Tribunal de simple police.

Notaires des cinq cantons de Lille. MM. J. Danel, Courmont, Lebigre, Herlin, Deledicque, Dujardin, J. Lefebvre, Piat, Em. Lefebvre, Herbout, Gennevoise, Pajot, Ducrocq, Mas, Roussel, Lemay, Desrousseaux, Allègre, à Lille ; Théry, à Ronchin ; Vallois, à Wambrechies.

Commissaires priseurs. MM. Pajot, Serpette, Genet, Lesage, Wicart, à Lille.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Le tribunal de simple police, alternativement présidé par MM. les juges de paix, tient ses audiences les samedis, à dix heures. Un commissaire de police remplit auprès de ce tribunal les fonctions de ministère public.

Greffier, M. Spriet.

6e CANTON. — ARMENTIÈRES. — Il est composé de sept communes, *Juge de paix*, M. Clément. *Suppléants* : MM. Desmazières; Pouchain.—*Greffier* : M. Mabutte, *Huissier-audiencier*: M. Dewerve.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux lundis et jeudis, à neuf heures du matin.

Notaires du canton d'Armentières, MM. Desmazières, Debruyn, à Armentières; Desuet, à Frelinghien.

Commissaire-Priseur, M. Quintrel, à Armentières.

7e CANTON. — CYSOING. — Il réunit quatorze communes. *Juge de paix*, M. Marlet. *Suppléants* : MM. Desmons, Pottier à Cysoing — *Greffier*, M. Lefebvre. *Huissier-audiencier*, M. Coupin.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et vendredis, à neuf heures du matin ; mardi, affaires civiles ; vendredi, simple police.

Notaires du canton de Cysoing, MM. Brunel, à Cysoing; Dorchies, à Templeuve.

8e CANTON. — HAUBOURDIN. — Il est composé de seize communes. *Juge de paix*, M. Dewette. *Suppléants* : MM. Duverdyn et Platel. *Greffier*, M. Leclercq, *Huissier-audiencier*, M. Lis.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et vendredis, à dix heures du matin.

Notaires du canton d'Haubourdin, MM. Delehelle, à Haubourdin ; Desmotte, à Lomme ; Galloo, à Radinghem ; Chamonin, à Wavrin.

9e CANTON. — LA BASSÉE. — Il réunit onze communes. *Juge de paix*, M. D'Herbomez. *Suppléants*, MM. Leroy-Dubois, maire d'Illies. *Greffier*, M. Béghin, *Huissier-audiencier*, M. Lemaitre.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux jeudis et samedis, à dix heures.

Notaires du canton de La Bassée, MM. Buisine, Callens, à La Bassée ; Deron, à Aubers ; Cauchie à Fournes.

10e CANTON. — LANNOY. — Il est composé de seize communes. *Juge de paix*, M. Jonville. *Suppléants*: MM. Deffrennes et Delerue. *Greffier*, M. Trempont, *Huissier-audiencier*, M. Douvrin.

Jours d'audiences: les audiences sont fixées aux mardis et jeudis, à dix heures précises du matin.

Notaires du canton de Lannoy, MM, Valenducq, à Lannoy; Vanhaecq, à Ascq.

11e CANTON. — PONT-A-MARCQ. — Il est composé de quinze communes. *Juge de paix*, M. Vittori, *Suppléants*: N... et N..., *Greffier*, M. Desmazières. *Huissier-audiencier*, M. Létendart.

Jours d'audiences: les audiences sont fixées aux jeudis, à neuf heures.

Notaires du canton de Pont-à-Marcq, MM. Theys, à Pont-à-Marcq; Cousin, à Phalempin.

12e CANTON. — QUESNOY-SUR-DEULE. — Il se compose de neuf communes. *Juge de paix*, M. Samyn. *Suppléants*, MM. St-Léger, et N..... *Greffier*, M. Dhalluin. *Huissier-audiencier*, M. Lemar.

Jours d'audiences: les audiences sont fixées aux jeudis, à neuf heures.

Notaires du canton de Quesnoy-sur-Deule., MM. Vandenbussche, à Quesnoy; Meurillon, Flayelle, à Comines.

13e CANTON. — ROUBAIX-EST. — Il se compose de deux communes. *Juge de paix*: M. Claustre. *Suppléants*: MM. A. Delaoutre et A. Motte. *Greffier*, M. Balza *Huissiers-audienciers*, MM. Fontaine et Legrain.

Jours d'audiences: les audiences sont fixées aux mardis et mercredis de chaque semaine.

14e CANTON. — ROUBAIX-OUEST. — Il est composé de trois communes. *Juge de paix*, M. Pannier. *Suppléants*: MM. Tournier, et Watine-Wattinne. *Greffier*, M. Legay. *Huissiers-audienciers*, MM. Fontaine et Legrain.

Jours d'audiences: les audiences sont fixées aux vendredis et samedis, à dix heures.

Notaires des deux cantons de Roubaix. MM. Duchange, Duthoit, Poissonnier, Vahé, à Roubaix.

Commissaire priseur, M. Fiquet.

15e CANTON. — SECLIN. — Il réunit seize communes. *Juge-de-paix*, M. Deltombe (✪ A). *Suppléants*, MM. Louis Collette et Louis Desmazières. *Greffier*, M. Dupont, *Huissier-audiencier*, M. Gilles

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux jeudis, à neuf heures, pour la simple police et les vendredis, à neuf heures, pour les affaires civiles.

Notaires du canton de Seclin, MM. Collette, Fontaine, à Seclin.

16e CANTON. — TOURCOING-NORD. — Il est composé de cinq communes, plus une partie du chef-lieu. *Juge de paix*, M. Legrand. *Suppléants*, M. Deroubaix et Destombes. *Greffier*, M. Vanaverbeck. *Huissier-audiencier*, M. Coddeville.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis et vendredis, à dix heures.

17e CANTON. — TOURCOING-SUD. — Il réunit trois communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de paix*, M. Goubet ✪A. *Suppléants* : MM. J. Delepoulle et Letuppe. *Greffier*. M. Farvacque. *Huissier-audiencier*, M. Leclercq.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et samedis, à neuf heures.

Notaires des deux cantons de Tourcoing, MM. Debœuf, Bigo, Ghesquière, à Tourcoing; D'Halluin, à Linselles; Verhaeghe, à Roncq; Ducrocq, à Marcq-en-Barœul.

Commissaire-priseur, M. Huart.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Ce tribunal tient ses audiences les premier et troisième jeudis de chaque mois, à neuf heures; il est présidé alternativement par MM. les juges de paix. Le commissaire central de police y remplit les fonctions de ministère public.

Greffier du tribunal, M. Dujardin.

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE

de l'arrondissement de Cambrai

Les audiences civiles de ce tribunal ont lieu le mercredi, le jeudi et le vendredi de chaque semaine, à onze heures.

Les audiences correctionnelles se tiennent le samedi, à onze heures.

Juges honoraires, MM. Quecq, Renard.

Président : M. Henriet. *Juge d'instruction* : M. Honoré. *Juges*: MM. Barbier, Quantin. *Juges suppléants* : MM. Prioux, Delame, Dutemple fils. *Procureur de la République* : M. Laisné. *Substitut* M. Lefrançois. *Greffier*, M. Hulot. *Commis-greffier*, MM. Petit et Tanière.

Le greffe est ouvert pendant toute l'année, de huit heures du matin jusqu'à une heure, et depuis trois heures jusqu'à six heures du soir.

Avocats, MM. Dutemple, Cirier, Lefranc, Delattre, Lancelle, Roth Le Gentil, Tribou, Flinaux, Doise, G. Delattre, La Rivière.

Avoués, MM. Glinel, Doyen, Lecat, Duez, Christian, Chappeau.

Huissiers, MM. Doucedame, Hutin, Bernard, Cousin, Limos, Muguet, Simon, Gressier, à Cambrai; Dumont, à Carnières; Hautecœur, Danjou, au Câteau; Lesne et Béra, à Clary; Avis, à Marcoing; Blanchard, à Solesmes.

JUSTICES DE PAIX.

1er CANTON. — CAMBRAI-EST. — Il réunit treize communes, outre une partie de celle du chef-lieu. *Juge de paix*, M. Tamboise. *Suppléants*, MM. Cirier et Lancelle, *Greffier*, M. Goy. *Huissier-audiencier*, M. Limos.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis, à deux heures.

2e CANTON. — CAMBRAI-OUEST. — Il comprend dix-sept communes, outre une partie de celle du chef-lieu. *Juge de paix*, M. Berly. *Suppléants*, MM. Delattre, Bédorez. *Greffier*, M. Lefebvre. *Huissier-audiencier*, M. Cousin.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis, à neuf heures, à l'Hôtel-de-Ville, salle du Prétoire.

Notaires des deux cantons de Cambrai, MM. Taisne, Crépin, Renaux, Chenu, Crauët, Ledoux, Cattelin, Moraux, Laffrat, à Cambrai.

Commissaires priseurs, MM. Langlet, Ronsin à Cambrai.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Ce tribunal alternativement présidé par MM. les Juges de paix, tient ses audiences tous les mercredis, à dix heures du matin. Le commissaire de police remplit auprès de ce tribunal les fonctions de ministère public.

Greffier, M. Thiéry.

3e CANTON. — CARNIÈRES. — Il comprend seize communes. *Juge de paix*, M. Plouvier. *Suppléants*, MM. Salez, Bisiaux, *Greffier*. M. Lansiaux. *Huissier-audiencier*, M. Dumont, à Carnières.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées au jeudi de chaque semaine, à neuf heures : elles ont lieu à Carnières.

Notaires du canton de Carnières, MM. Bisiaux, à Avesnes-lez-Aubert ; Delcroix, à Quiévy.

4e CANTON. — LE CATEAU. — Il comprend la ville du Câteau, le bourg de Catillon et quinze communes. *Juge de paix*, M. Herlem. *Suppléants*, MM. Sartiaux et Basquin *Greffier*, M. Godard. *Huissiers-audienciers*, MM. Hautecœur et Danjou,

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et vendredis à 10 heures. — Les conseils de familles, les samedis à onze heures.

Notaires du canton du Câteau, MM. Garin, Basquin, Contesse, Bauduin, au Câteau ; Basquin, à Catillon.

5e CANTON.— CLARY.— Il comprend dix-sept communes. *Juge de paix*, M. Lahache. *Suppléants*, MM. Maronniez et Ramette, *Greffier* M. Bricout. *Huissiers-audienciers*, MM. Lesne et Béra.

Jours d'audiences : les audiences se tiennent tous les mardis, à dix heures du matin

Notaires du canton de Clary, MM. Dutemple, à Walincourt : Dupont, Gérin, à Clary ; Taisne, à Caudry.

6e CANTON. — MARCOING. — Il comprend vingt communes. *Juge de paix*, M. Boutemy. *Suppléant*, M. Leroy. *Greffier*, M. Delobel, *Huissier-audiencier*, M. Avis.

Jours d'audiences : tous les mardis à neuf heures.

Notaires du canton de Marcoing, MM. Andrieux, à Flesquières ; Boulanger, à Gouzeaucoourt.

7e CANTON.— SOLESMES.— Il comprend la ville de ce nom et seize communes. *Juge de paix*, M. Nugues. *Suppléants*. MM. Ratte et Mallet. *Greffier*, M. Decaux. *Huissier-audiencier*, M Blanchard.

Jours d'audiences : les audiences se tiennent tous les lundis, à neuf heures.

Notaires du canton de Solesmes, MM. Brisset et Mallet, à Solesmes.

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE

de l'Arrondissement d'Avesnes.

Les audiences de ce tribunal s'ouvrent à neuf heures et finissent à cinq heures. Mardi correctionnel, mercredi commercial, jeudi matin commercial et correctionnel ; jeudi à 2 heures criées et civil ; vendredi et samedi civil.

Président, M. Borel. *Vice-président*, M. Levé. *Juge d'instruction*, M. Gaucher. *Juges*, MM. Drappier, Formis, Villette, Dumont —*Suppléant*, M. Wagon. *Procureur de la République*, M. Lamiche. *Substitut*, M. Testart. — *Greffier*, M. Castin. — *Commis-greffiers*, MM. Dubois, Wersinger, Brion. *Commis-expéditionnaires*, MM. Caudry, Chauderlot, Cartigny.

Le greffe est ouvert, pendant toute l'année, depuis huit heures du matin jusqu'à midi, et depuis deux heures jusqu'à six heures du soir, excepté les dimanches et jours fériés.

Avocats, MM. Pillion, Manesse, Guillemin, Pasqual, Legrand, Mutiaux, Fosset, Champeaux, Beaugrand, Maire, Rodez (stagiaire).

Avoués, MM. Couronne, Gauchet, Pecard, Bascourt, Caffiéry, Wittrant, Watelet.

Huissiers, MM. Boulanger, Finet, Bernard, Boquet et Taquet, à Avesnes; Marchant, à Berlaimont; Mansy, Guilbert, à Landrecies; Ansiaux, Chevalier, Bailly, à Maubeuge; Bocquet, Marchand, Collas, au Quesnoy; Blas, à Solre-le-Château, Baudson, à Trélon; Marchand et Mercier, à Bavai; Demode, à Fourmies.

JUSTICES DE PAIX.

1er CANTON. — AVESNES-NORD. — Il est composé de treize communes et d'une partie du chef-lieu. *Juge de paix*, M. Dupont, *Suppléants*, MM. Pasqual et Colinet. *Greffier*, M. Koelner.

Jours d'audiences: les audiences sont fixées aux mercredis et vendredis à dix heures.

2e CANTON. — AVESNES-SUD. — Il est composé de onze communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de paix*: M. Piérard. *Suppléants*: MM. Couronne, Manesse. *Greffier*, M. Normant.

Jours d'audiences: les audiences sont fixées aux mardis et samedis, à dix heures.

Notaires des deux cantons d'Avesnes, MM. Julien, Caplain, Laurent, de Clerfayt et Corduant, à Avesnes; Mariscal, à Dourlers; Leclercq, à Etrœungt; Boutrouille, à Cartignies.

Commissaire-priseur, M Herbecq.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Ce tribunal, alternativement présidé par MM. les Juges de paix, tient ses audiences les samedis, à deux heures.

Le commissaire de police y remplit les fonctions de ministère public.

Greffier, M. Daniel.

3e CANTON. — BAVAI — Il est composé de vingt communes. *Juge de paix*, M. Gaudonnet. *Suppléants* MM. Richard et Coulmont. *Greffier*, M. Erouart fils. *Huissiers-audienciers*, MM. Marchand et Sohier.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux samedis, à neuf heures.

Notaires du canton MM. Tréca, Dumont, Richard.

4e CANTON. — BERLAIMONT. — Il est composé de quatorze communes. *Juge de paix*, M Emond, Ernest. *Suppléants*, MM. Emond et Eliet. *Greffier*, M. Leporcq. *Huissier-audiencier*, M. Marchant.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux jeudis, à neuf heures.

Notaires du canton, MM. Eliez et Favart à Berlaimont.

5e CANTON. — LANDRECIES. — Il est composé de dix communes. *Juge de paix*, M. Massaroli, *Suppléants*, MM. Desquesnes, Manesse. *Greffier*, M. Lenain. *Huissiers-audienciers*, MM. Guilbert et Mansy.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et aux vendredis, à neuf heures.

Notaires du canton, MM. Stiévez, Legrain, Caniot, à Landrecies; Azambre, à Maroilles.

6e CANTON. — LE QUESNOY-EST. — Il est composé de quatorze communes et d'une partie du chef-lieu. *Juge de paix*, M. Petit. *Suppléants*, MM. Lustremant et Avis, *Greffier*, M. Pollet, *Huissiers-audienciers*, MM. Bocquet, Marchand.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis, à dix heures.

7e CANTON. — LE QUESNOY-OUEST. — Ce canton réunit treize communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de paix*, M. Véber. *Suppléants*, MM. Lustremant et Canquelain. *Greffier*, M. Michel. *Huissiers-audienciers*, MM. Bocquet et Marchand.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux jeudis, à dix heures.

Notaires des deux cantons du Quesnoy, MM. Gorisse, Lustremant et Legrain, au Quesnoy; Luzardy, à Jenlain; Desenfant, à Gommegnies.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Le tribunal tient ses audiences tous les samedis, à dix heures, il est présidé alternativement pendant un trimestre par l'un des juges de paix.

Greffier, M. Brassart.

8e CANTON. — MAUBEUGE. — Il est composé de vingt-huit communes. *Juge de paix*, M. Piettre. *Suppléants*, MM. Deharveng, et Walrand. *Greffier*, M. Favre. *Huissiers-audienciers*, MM. Ansiaux, Chevallier et Bailly.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux samedis, à neuf heures.

Notaires du canton, MM. Walrand, Herbecq, Gillet et Allexandre, à Maubeuge.

Commissaire-priseur, M. Bréda.

9e CANTON. — SOLRE-LE-CHATEAU. — Il est composé de seize communes. *Juge de paix*, M. Michaux. *Suppléants*, MM. Vallerand et Lamelin. *Greffier*, M. Sévin. *Huissier-audiencier*, M. Blas

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux lundis et jeudis, à dix heures du matin.

Notaires du canton, MM. Lecomte, Lamelin, à Solre-le-Château.

10e CANTON. — TRÉLON. — Il est composé de treize communes. *Juge de Paix*, M. Sohier. *Suppléants*, MM. Mehaut et Azambre. *Greffier*, M. Buchet, *Huissiers-audienciers*, MM. Baudson et Demode.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux lundis et jeudis, à neuf heures.

Notaires du canton, MM. Azambre à Fourmies; Bastien, à Wignehies; Lemaire à Trélon.

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE

de l'arrondissement de Douai.

Les audiences de ce tribunal s'ouvrent à midi. Les mercredis, jeudis et vendredis sont consacrés aux affaires civiles et commerciales; les samedis aux affaires de police correctionnelle.

Président, M. Delangre. — *juge d'instruction*. M. Cottigny.— *Juges*, MM. Bottin, Rousseau. — *Juges suppléants*, MM. Victor Théry et Dauphin. — *Procureur de la République*, M. Honnorat.— *Substitut*, M. Dassonville. — *Greffier*, M. Coppin. — *Commis-greffiers*, MM. Vallée, Vest.

Le greffe est ouvert pendant toute l'année, de neuf heures du matin jusqu'à quatre heures du soir.

Avocats, les mêmes que ceux de la Cour d'appel.

Avoués, MM. Boniface, Thouret, Fabre et Parenty.

Huissiers, MM. Campion, Pinsart, Leureele, Saillard, Lecq,

Parent, Avis, Jaspard, Delinselle, à Douai; Vasseur, Arleux; Meunier, Behin, à Marchiennes; Lemaire, à Orchies.

JUSTICES DE PAIX.

1er CANTON. — DOUAI-NORD. — Ce canton est composé de cinq communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de paix*, M. Théry. *Suppléants*, MM. Boniface, Druelle. *Greffier*, M. Duhen. *Huissier-audiencier*, M. Campion.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux lundis, à onze heures.

2e CANTON. — DOUAI SUD. — Il est composé de onze communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de Paix*, M. Rousseau, *Suppléants*, MM. Dubois, Regnault *Greffier*, M. Dehem. *Huissier-audiencier*, M. Saillard.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis, à dix heures.

3e CANTON. — DOUAI-OUEST. — Il réunit dix communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de Paix*, M. Bottin. *Suppléants*, MM. Desplanque et Boutet. *Greffier*, M. Jovenet. *Huissier-audiencier*, M. Lecq.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux vendredis, à dix heures.

Notaires des trois cantons de Douai, MM. Cardon, Trinquet, Regnault, Dubus, Daix, Druon, Proyart, Wable, de Bailliencourt dit Courcol, Waymel, Pouchain.

Commissaires-priseurs, MM. Parenty, Delcambre, Mortreux, à Douai.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Ce tribunal tient ses audiences, tous les jeudis, à dix heures; il est présidé alternativement par MM. les juges de paix.

Greffier du tribunal, M. Coutelier

4e CANTON. — ARLEUX. — Il est composé de quinze communes. *Juge de Paix*, M. Potiez. *Suppléants*, MM. Pennequin et Bar, *Greffier*, M. Moreau. *Huissier-audiencier*, M. Vasseur.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis, à neuf heures.

Notaires du canton, MM. Dransart, Herry, à Arleux.

5e CANTON. — MARCHIENNES. — Il est composé de seize communes. *Juge de Paix*, M. Savary. *Suppléants*, MM. Théry et N..... *Greffier*, M. Dubus Jules. *Huissier-audiencier*, M. Meunier.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis, à neuf heures.

Notaires du canton, MM. Théry et Spriet, à Marchiennes.

6e CANTON. — ORCHIES. — Il réunit neuf communes. *Juge de Paix*, M. Vandrival, *Suppléants*, MM. Pierart, Henno. *Greffier*, M. Dépret. *Huissier-audiencier*, M. Lemaire.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux vendredis, à neuf heures.

Notaires du canton, MM. Delaroière, Dubus, à Orchies.

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE DE VALENCIENNES.

Les audiences du tribunal s'ouvrent à dix heures. Les mercredis et jeudis sont destinés aux affaires civiles, et après celles-ci le tribunal s'occupe des affaires de nature à être jugées à bureaux ouverts et des ventes judiciaires, les vendredis et samedis aux affaires correctionnelles ; néanmoins, l'audience des vendredis est plus spécialement affectée aux affaires des douanes, des contributions indirectes et des forêts.

Les affaires civiles de nature à être jugées sur requêtes sont vidées au commencement ou à la fin de toutes les audiences indifféremment.

Président, M. Deberdt. — *Juges*, MM. Bultot, Guillemart (juge d'instruction), Bérard. — *Juges suppléants*, MM. Courtin, Doutriaux. — *Procureur de la République*, M. Gheerbrant (médaille milit.), — *Substitut*, M. Poulle. — *Greffier*, M. Malicorne. — *Commis-greffiers*, MM. Lejay, Bastien, Ernoult.

Le greffe est ouvert pendant toute l'année, depuis neuf heures du matin jusqu'à six heures du soir, sans interruption.

Avocats, MM. Saint-Quentin, *bâtonnier* ; Regnard, Foucart, Girard, Doutriaux, Thellier de Poncheville, Deladerrière, Bossaut, Sautteau, Armand, Désorbaix, Dubiez, Dellecourt, Foucart Paul, Boca, Blocaille, Rombaut. — *Stagiaires*, MM. Ewbank, Henry, Bultot.

Avoués, MM. Marbotin, *président de la Chambre* ; Delhaye, Devillers, Boutry, Meurs.

Huissiers, MM. Chartier, (syndic) ; Dreyfus ; Gardin ; Lis, Tabary, Coulon, Ghienne, Delgrange, Chaussez, Gibault, à Valenciennes ; Bouland, Ghienne, à Bouchain ; Marchand, à Condé ; Watteau, Haussy, à Saint-Amand.

JUSTICES DE PAIX.

1er CANTON. — VALENCIENNES-NORD. — Il est composé de huit communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de paix*, M. Lavoix. *Suppléants*, MM. Sautteau, Lestoille, *Greffier*, M. Baboma, *Huissier-audiencier*, M. Delgrange.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis, à neuf heures du matin.

2e CANTON. — VALENCIENNES-EST. — Il comprend dix communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de paix*, M. Sabès. *Suppléants*, MM. Deromby et Lebacqz. *Greffier*, M. Godon. *Huissier audiencier*, M. Tabary.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux vendredis à neuf heures et demie du matin.

3e CANTON. — VALENCIENNES-SUD. — Il réunit quatorze communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de paix*, M. Vandermersch. *Suppléants*, MM. Saint-Quentin, Fally. *Greffier*, M. Trelcat *Huissier-audiencier*, M. Gardin.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux samedis, à neuf heures du matin.

Notaires des trois cantons de Valenciennes, MM. Beaupère, Lefebvre (Auguste), Bultot, Cartigny, Deltombe, Delcourt Mabille, Namur, Julien, Fally, Lecointe-Desilles, à Valenciennes

Commissaires-priseurs, MM. Decarpentier, Hannoire, Gosticau, à Valenciennes.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Le tribunal de simple police de Valenciennes tient ses audiences tous les jeudis, à neuf heures du matin. Il est présidé alternativement par MM. les Juges de paix. Le commissaire de police y remplit les fonctions de ministère public.

Greffier du tribunal, M. Lemoine.

4e CANTON. — BOUCHAIN. — Il est composé de vingt-et-une communes. *Juge de paix*, M. Canonne, à Bouchain. *Suppléants*, MM. Canonne et Lefebvre. *Greffier*, M. Ghienne (Augustin), à Bouchain. *Huissiers-audienciers*, MM. Bouland et Ghienne (Augustin).

Notaires du canton, MM. Bouchez fils, Canonne, G. Lefebvre, à Bouchain.

5e CANTON. — CONDÉ. — Il réunit neuf communes. *Juge de paix*, M. Beaudeloque. *Suppléants*, MM. Martel, Wetge. *Greffier*, M. Carpin. *Huissier-audiencier*, M. Marchand.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux jeudis, à dix heures du matin.

Notaires du canton, MM. Longatte, Boëto, F. Castiau, à Condé.

Commissaire-priseur, M. Charles, à Condé.

6e CANTON. — SAINT-AMAND (rive droite de la Scarpe). — Il est composé de six communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de paix*, M. Bigot. *Suppléants*, MM. Barbieux Hippolyte, N..., *Greffier*, M. Copin. *Huissiers-audienciers*, MM Watteau et Haussy.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux samedis, à dix heures.

7e CANTON. — SAINT-AMAND (rive gauche de la Scarpe). — Il réunit dix communes, outre une partie de celle du chef-lieu. *Juge de paix*, M. Waché. *Suppléants*, MM. Davaine et Barbieux, Louis. *Greffier*, M. Lenne. *Huissiers-audienciers*, MM. Watteau et Haussy.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux vendredis, à dix heures.

Notaires des deux cantons de Saint-Amand, MM. Mascaux, à Mortagne ; Herbert, Démanest, Biller, Barbieux, Vérez, à Saint-Amand.

Commissaire-priseur M. Desuette, à Saint-Amand.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Le tribunal de simple police de Saint-Amand tient ses audiences tous les vendredis, à deux heures, pendant les premier et troisième trimestres, et tous les mardis, à deux heures, pendant les deuxième et quatrième trimestres.

Il est alternativement présidé par MM. les juges de paix ; le commissaire de police y remplit les fonctions de ministère public.

Greffier du tribunal, M. Lemaire. *Commis-greffier*, M. Dupire

ASSISTANCE JUDICIAIRE.

Aux termes de la loi du 22 janvier 1851, l'admission à l'assistance judiciaire est prononcée par un bureau spécial établi au chef-lieu judiciaire de chaque arrondissement.

Les bureaux d'assistance judiciaire sont composés comme suit :

COUR D'APPEL DE DOUAI.

MM. Deschodt ✻, président de chambre honoraire ; Jules Dubois, avocat ; Dupont père, avocat ; Desmarets, conservateur des hypothèques ; Hattu, avocat ; Gennevoise, avoué.

TRIBUNAL DE DOUAI. — MM. Allaert, avocat, *président;* Allard, ancien notaire; Demont, propriétaire; Desmarets, conservateur des hypothèques; Boniface, avoué; Coppin, *greffier-secrétaire.*

TRIBUNAL DE DUNKERQUE. — MM. De Lesdain, avocat, *président* Favière, sous-inspecteur de l'enregistrement; Deman, ancien notaire; Dumont, ancien avoué; Lefebvre, père, avocat.

TRIBUNAL CIVIL D'HAZEBROUCK. — MM. Bogaert, notaire; Olivier, secrétaire; Toursel, ancien notaire, Degroote, avocat.

TRIBUNAL CIVIL DE LILLE. — MM. Blondeau, avocat, *président*; Un conseiller de préfecture; Pajot, avoué; Decroix, avocat; Declercq, inspecteur de l'enregistrement; Legrand, *greffier secrétaire.*

TRIBUNAL CIVIL DE CAMBRAI. — MM. N....., *président;* Ledoux, notaire; Dutemple, avocat; Delattre, secrétaire des hospices; Deloffre, receveur d'enregistrement; Hulot, *secrétaire.*

TRIBUNAL CIVIL D'AVESNES. — MM. Mutiaux, *président;* Pillion, avocat; Pecard, avoué; Colinet, receveur d'enregistrement; Corduant notaire; Brion, *commis-greffier secrétaire.*

TRIBUNAL CIVIL DE VALENCIENNES. — MM. Libert, avoué honoraire; *président;* Doutriaux, avocat; Delcourt, avocat; Lestoille, avoué; Vuillemin, receveur des domaines; Malicorne, *greffier du tribunal, secrétaire.*

TRIBUNAUX DE COMMERCE.

Conformément aux articles 618, 619, 620, 621 et 629 du Code de commerce, au décret du 6 octobre 1809 et à la loi du 3 mars 1840, les membres de ces tribunaux sont élus par une assemblée composée de citoyens français, commerçants patentés, depuis cinq ans, des capitaines au long cours et des maîtres au cabotage ayant commandé des bâtiments depuis cinq ans et domiciliés depuis deux ans dans le ressort du tribunal.

Les tribunaux de commerce existant dans le département sont placés dans les villes de Dunkerque, Lille, Roubaix, Tourcoing, Cambrai et Valenciennes: ils sont composés ainsi qu'il suit :

TRIBUNAL DE DUNKERQUE. — *Président*, M. Féron. — *Juges*, MM. Woutermaertens, Lefébure, Coquelle-Gourdin, Decoster. — *Juges suppléants*, MM. Jean Trystram, Vanhoutte-Flamant, Bonpain et Gérard. — *Greffier*, M. Michel.— *Commis-Greffiers*, MM. Dodanthun, Guillain.

TRIBUNAL DE LILLE. — *Président*, M. Ch. Verley. — *Juges*, MM. Alfred Thiriez, Ch. Bocquet, G. Lemaître, Descamps-Crespel, Ozenfant-Scrive, Hector Wargny, J. Le Blan. — *Juges-suppléants*: MM. Emile Ronzé, Alf. Scalbert, Abel Giraud, Paul

Legavrian. — *Greffier*, M. Broutin, rue Colbert, 39. — *Commis-greffier*, M. L. Capon, rue Hautes-Voies, à La Madeleine.

TRIBUNAL DE ROUBAIX. — *Président*, M. Henry Bossut. — *Juges*, MM. Cateaux-Leplat, Henry Ternynck, fils, Droulers-Prouvost. — *Juges suppléants*, MM. Léon Motte, Paul Watine, Dumortier-Cuignet et Emile Picavet. — *Greffier en chef*, M. Gustave Vincent. — *Commis-greffier*, M. L. Trillon.

TRIBUNAL DE TOURCOING. — *Président*, M. F. Masurel. — *Juges*, MM. Lesaffre-Lemaître, Mahieu-Lorthioit, Jules Desurmont. — *Juges suppléants*, MM. Alex. Deletombe, J.-B. Desurmont, Ed. Six, D. Frys. — *Greffier*, M. Delerue.

TRIBUNAL DE CAMBRAI. — *Président*, M. Charles Petit. — *Juges*, MM. Edouard Moraux, Paul Mallez, N....., N....., — *Juges suppléants*, MM. Henri Vanwtberghe, Messian-Langrand, Brunelle-Pierson, Alex. Pagniez. — *Greffier*, M. Gustave Férez. — *Commis-Greffier*, M. Albert Choquet.

TRIBUNAL DE VALENCIENNES. — *Président*, M. Delame, ✲. — *Juges*, MM. Nicole, Pecqueur, Déprez. — *Juges suppléants*. MM. Haillot, Debièvre, Courtin, Dècle Auguste. — *Greffier*, M. Leroy.

CONSEILS DE PRUDHOMMES.

LILLE (à réorganiser).

Secrétaire-Greffier : M. E. Pipelart, rue de l'Hôpital-Militaire, 10.

ROUBAIX. — *Président*, M. N... — *Vice-président*, M. Charles Dervaux. — *Secrétaire*, M. Legay. — *Patrons*, MM. François Deletoile, Bonami-Picavet, Cordonnier, Carlos, Dhalluin Charles, Motte Georges, Bonave-Pecqueur. — *Ouvriers*, Dervaux Charles, Monnier Joseph, Bonne Charles, Carpentier Louis, Lepers Achille, Kowalski, Louis Ségard, Henri et Daulmérie.

TOURCOING. — *Président*, M. Bernard, Louis; *vice-président*, M. A. Rigonnier. — *Patrons*, MM. L. Honoré, L. Bernard, Scalabre-Delcour, Pollet-Duriez, Lemaître-Seynave, Lorthioit-Peenaert, Duhamel-Dujardin, Denis Grau; *Ouvriers*, MM. A. Rigonnier, J. Lefebvre, A. Bolin, G. Corman, A. Corvoisier, J.-B. Nollet, A. Vanzuydt, J. Christory. — *Secrétaire*, M. F. Caron.

ARMENTIÈRES. — *Président*, M. Henri Becquart, *vice-président*, M. Bourcke Isidore. — *Patrons*, MM. Hacot, Louis Beun, Bernard Charles, Deren Félix, Gille Léopold, Gruson Charles, Wanin Gustave. — *Ouvriers*, MM. Bourcke, Wable Léon, Chauffoureaux Léopold, Delettré Charles-Henri, Dupont Louis, Pouchain Arthur, Rambaut Antoine, Fretin Pierre, Mahutte Gustave, *secrétaire*.

HALLUIN. — *Président*, M. Dumortier-Leconte ; *vice-président*, M. Désiré Castelain. — *Patrons*, MM. Gustave Dassonville, Desreumaux-Castelain, Hubert-Leduc. — *Ouvriers*, MM. Ed. Drouart, Debaisier Emile, Henri Drouart. — *Secrétaire*, M. Bailly-Carette..

DOUAI. — *Président*, M. Cavroy ; *vice-président*, M. Cousart ; *secrétaire*, M. Richart. — *Patrons*, MM. de Bailliencourt, Hanotte ✲, Jupin, Chartier, Cavroy, Tesse, Lesurque-Leborgne, Abel Moreau et Détrain. — *Ouvriers*, MM. Berton, Barre, Cochon, Dassonville, Dargaut, Gouy, Lucas, Cousart et Pico.

VALENCIENNES. — *Président*, M. Vernus Émile, *Vice-président*, M. Capon, François. — 1re *catégorie*, *patrons*, MM. Renotte Adolphe, Vernus Emile ; *ouvriers* : MM. Capon, Ratel Séraphin. — 2 *catégorie*, *patrons*, MM. Motte Louis, Canqueteau, *ouvriers*, MM. Villars, Cambray Jules. — 3e *catégorie*' *patrons*, M. Mineur ; *ouvriers*, MM. Lemoine, Bataille. — 4e *catégorie*, *patron*, M. Coulon Hector ; *ouvriers*, MM. Binet, Gaisse. — *Secrétaire greffier*, M. Léon Clément.

CAMBRAI. — *Président*, M. Henninot ; *vice-président*, M. Belamy. — *Patrons*. MM. Gransart, Carlier, Bugnicourt, Paris, Tilmant. — *Ouvriers*, MM. Dubois, Legrand, Vallet, Bourgeois.

LE CATEAU. — *Président*, M. Robert Ledieu ; *vice-président*, M. Bara. — *Patrons*, MM. Picard, Lebègue, Pecqueux, Ferret, Robert, Deloffre Edouard. — *Ouvriers*, MM. Bara, Lostria-Blangille, Deloffre-Marcelin, Bernard Alfred, Vitaux, — *Secrétaire*, M. Maquaire.

MAUBEUGE. = 1re catégorie, *patrons*, MM. Hensell, François : Fockedey, Henri ; Segain, Oscar ; Houdart, Prudent ; Joubert, Louis. — 2e catégorie, Longueville, Victor ; Forest, Philibert ; Delcroix, Edmond. — 3e catégorie, Warnotte, Adolphe ; Colart, Pierre ; Rémy, Léonard, — 1re catégorie, *ouvriers*, MM. Fauconnier, François ; Lecompte, Alfred ; Gallois Victor ; Carion ; Mathieu ; Demoulin, Jules. — 2e catégorie, Leleux, Emile ; Carlier, Frédéric ; Parisse, Désiré. — 3e catégorie, Duquesnoy, Victor ; Berteaux, Ed. ; Quenot, Alfred.

COUSOLRE : 1re *catégorie*. — *Patrons*, MM. Froment, François, Lançon, Clouvez ; *ouvriers*, MM. Mahieu, Garsaux, Leclercq, Hannoteau Camille. — 2e *catégorie* : MM. Henaut-Dehu, Henaut-Tournay.

FOURMIES. — Le Conseil est incomplet et ne siége pas encore.

ORGANISATION MILITAIRE.

L'article 1er de la loi du 24 juillet 1873 porte que le territoire de la France sera, pour toutes les parties de son organisation militaire, divisé en 18 régions: celles-ci sont partagées en subdivisions de régions.

Un décret du 28 septembre suivant a créé 18 corps d'armée destinés à occuper les 18 régions entre lesquelles le territoire français est divisé, conformément à la loi précitée.

Lille est le chef-lieu du 1er corps d'armée, qui comprend les départements du Nord et du Pas-de-Calais.

1er CORPS D'ARMÉE.

M. Lallemand (G. C. ✲, mlle mre), général de division, *commandant le 1er corps d'armée.*

M. Mayran, lieutenant au 43e de ligne, *officier d'ordonnance.*

État-major général du 1er corps d'armée.

MM. de France, O. ✲, colonel d'artillerie hors cadre, *chef d'état-major;* La Tour d'Affaure, ✲, lieutenant-colonel d'infanterie hors cadre, *sous-chef d'état-major;* Gosse-Dubois, ✲, chef de bataillon d'infanterie hors cadre; Le Bègue de Germiny, ✲, chef d'escadron d'artillerie, hors cadre; Klipffel, ✲, chef de bataillon du génie hors cadre; Féry, ✲, capitaine d'infanterie hors cadre; Castex, capitaine d'infanterie, hors cadre; Thil, capitaine de cavalerie hors cadre; de Wignacourt, capitaine de cavalerie hors cadre; Mercier, capitaine breveté au 19e régiment de chasseurs, stagiaire; Hocq, archiviste de 2e classe; Arnould, archiviste de 3e classe; Perruche, archiviste de 3e classe.

1re DIVISION D'INFANTERIE, A LILLE.

M. Japy, C. ✲, général de division, *commandant.*

MM. Maillot, lieutenant au 43e de ligne, *officier d'ordonnance,* Ferry, ✲, chef de bataillon d'infanterie hors cadre, *chef d'état-major;* de Grandprey, capitaine du génie hors cadre; de la Vaulx, capitaine breveté au 16e bataillon de chasseurs, stagiaire,

1re brigade d'infanterie, à Lille.

MM. du Guiny, O. ✲, général de brigade, *commandant;* Peslin, capitaine breveté au 127e de ligne, *officier d'ordonnance*; Ducorbier, archiviste de 2e classe.

2e brigade d'infanterie à Cambrai.

MM. Hubert de la Hayrie, C. ✲, général de brigade, *commandant;* Sourdat, lieutenant au 1er de ligne, *officier d'ordonnance*, Abaddie, archiviste de 3e classe.

2e DIVISION D'INFANTERIE, A ARRAS.

MM. Bardin, C. ✲, général de division, *commandant;* Falret de Tuite, lieutenant au 33e de ligne, *officier d'ordonnance*; Abria, ✲, chef de bataillon d'infanterie hors cadre, *chef d'état major*; Boyer, capitaine de cavalerie hors cadre; Régnier, capitaine breveté au 27e rég. d'artillerie, stagiaire.

3e brigade d'infanterie, à Arras.

MM. Broye, C. ✲, général de brigade, *commandant;* Barret, capitaine breveté au 73e de ligne, *officier d'ordonnance*; Démont, archiviste de 3e classe.

4e brigade d'infanterie, à Saint-Omer.

MM. Bosquillon de Frescheville. O. ✲, général de brigade, *commandant;* Hélouis, capitaine breveté au 8e de ligne, *officier d'ordonnance*; Labarrière, archiviste de 3e classe.

1re brigade de cavalerie, à Lille.

MM. Mariani, C. ✲, général de brigade, *commandant;* Jacquelin-Duval, lieutenant au 19e chasseurs *officier d'ordonnance.*

2e brigade de dragons, à Valenciennes.

M. Renaudot, O. ✲, général de brigade, *commandant.*

1re brigade d'artillerie, à Douai.

MM. Pellé, O ✲, général, *commandant*; Bombard, ✲, chef d'escadron au 15e d'artillerie, *chef d'état-major*; Deville, *capitaine, aide-de-camp.*

DIRECTION DU SERVICE DU GENIE DE LA 1re RÉGION, A LILLE.

MM. Masselin, O. ✲, général de brigade, *directeur*; L'Huillier, capitaine, *aide-de-camp*; Paysant, ✲, adjoint de 2e classe.

DIRECTION DU SERVICE DE SANTÉ DE LA 1re RÉGION.

MM. Arnould, O. ✲, médecin principal de 1re classe, *directeur*; Richard, médecin aide-major de 1re classe, adjoint.

COLONELS DES RÉGIMENTS EN GARNISON DANS LE DÉPARTEMENT.

Dunkerque. — 110e de ligne, M. Baum.

Cambrai. — 1er de ligne, M. Michaud.

Avesnes. — 84e de ligne, M. Besson.

Valenciennes. — 127e de ligne, M. Lamy.

Lille. — 43e de ligne, M. de Ribécourt d'Herouville; 16e bataillon de chasseurs, M. Blancq, *chef de bataillon;* 19e régiment de chasseurs, M. Grosjean;

Maubeuge. — 8e régiment de cuirassier, M. Dufaud.

Valenciennes. — 8e régiment de dragons, M. Dechesme.

Cambrai. — 9e régiment de dragons, M. Jacques.

Douai. — 27e d'artillerie, M. Régnier; 15e d'artillerie, M. de Geoffre de Chabrignac.

COMMANDANTS D'ARMES ET MAJORS DE GARNISON

DU DÉPARTEMENT DU NORD.

Lille. — M. Delamarre, ✲, chef de bataillon au 43e de ligne, *major de la garnison.*

Douai. — M. Pioct, O. ✲, chef d'escadron au 27e d'artillerie, *major de la garnison.*

Cambrai. — M. Gaudin, ✲, lieutenant-colonel du 9e dragons, *major de la garnison.*

Dunkerque. — M. Baum, ✲, colonel du 110e de ligne, *commandant d'armes.*

Valenciennes. — M. Gravis, O. ✲, chef de bataillon au 127e de ligne, *major de la garnison.*

Maubeuge. — M. Dufaud, ✲, colonel du 8e cuirassiers, *commandant d'armes.*

Bouchain. — M. Bergeron, ✲, capitaine au 1er de ligne, *commandant d'armes.*

CONDÉ. — M. Sauffrignon, O ✲, chef de bataillon au 127e de ligne, *commandant d'armes.*

LANDRECIES. — M. Colombier, ✲, chef de bataillon au 84e de ligne, *commandant d'armes.*

BERGUES. — M. Jubault, O. ✲, chef de bataillon au 110e de ligne, *commandant d'armes.*

GRAVELINES. — M. Mütz,, ✲, capitaine au 110e de ligne, *commandant d'armes.*

AVESNES. — M. Besson, O ✲, colonel du 84e de ligne, *commandant d'armes.*

LE QUESNOY. — M. Lebourg, ✲, chef de bataillon du génie, *commandant d'armes.*

BUREAUX DE RECRUTEMENT.

LILLE. — MM. Duchesne, ✲, lieutenant-colonel, hors cadre; Ferry, capitaine, hors cadre; Corneux, lieutenant adjoint; Dufour, ✲, capitaine en retraite, capitaine-major régional de l'armée territoriale; Moreau, lieutenant-adjoint; Habert, ✲, capitaine en retraite, capitaine major du 1er régiment d'infanterie de l'armée territoriale; Badois, lieutenant-adjoint.

VALENCIENNES. — MM. Ziéger, O. ✲, chef de bataillon, Barré, ✲, capitaine hors cadre; Bluteau, lieutenant adjoint; Mulot, ✲, capitaine en retraite, capitaine-major du 2e régiment d'infanterie de l'armée territoriale; Lelong, lieutenant adjoint.

CAMBRAI. — MM. Haffner, O, ✲, chef de bataillon, en retraite; Daman, capitaine, hors cadre: Lefebvre, lieutenant adjoint, Canoz, ✲, capitaine, hors cadre, capitaine-major du 3e régiment d'infanterie de l'armée territoriale; Legrand, lieutenant adjoint.

AVESNES. MM. Noiret, ✲, chef d'escadron d'artillerie, hors cadre; Cacan, ✲, capitaine hors cadre; Galoteau, lieutenant adjoint; Lhotellerie, ✲, capitaine en retraite, capitaine-major du 4e régiment d'infanterie de l'armée territoriale; Bossy, lieutenant-adjoint.

DUNKERQUE. MM. Dubois, ✲, chef de bataillon d'infanterie, hors cadre; Orain, ✲, capitaine hors cadre; Devisch, lieutenant, adjoint; Assonion, ✲, capitaine en retraite, capitaine-major du 8e régiment d'infanterie de l'armée territoriale; Viaud, lieutenant-adjoint.

direction du service de santé du 1er corps d'armée, à Lille.

MM. Arnould, ✲, *médecin principal de* 1re *classe*, directeur du service de santé; Richard, *médecin aide-major de* 1re *classe*,

attaché à la direction ; Remy, *officier d'administration adjoint de 1re classe ; idem.*

Place de Lille. — Hôpital militaire.

MM. Arnould, ✲, *médecin principal de 1re classe*, médecin-chef ; Morisson ✲, *médecin-major de 1re classe* ; Mabbaux ✲, *idem* ; Richard, *médecin aide-major de 1re classe* ; Arrufat ✲, *pharmacien major de 1re classe* ; Décobert, *pharmacien-major de 2e classe*, Cabanel, *pharmacien aide-major de 2e classe* ; Mages, *officier d'administration comptable de 1re classe ;* Mas, *officier d'administration adjoint de 1re classe* ; Rèmy, *officier d'administration adjoint de 2e classe* ; Liétaer, *idem.*

Place de Valenciennes. — Hôpital militaire.

MM. Breton, *médecin major de 1re classe* ; Brenac, *pharmacien major de 2e classe* ; de Bigault de Casanove, *officier d'administration comptable de 2e classe.*

Place de Cambrai. — Hôpital militaire.

MM. Malaval, ✲, *médecin major de 1re classe* ; Balland, *pharmacien-major de 1re classe* ; Coustié, *officier d'administration comptable de 1re classe* ; Capelle, *officier d'administration adjoint de 2e classe.*

Place de Dunkerque. — Hôpital-Militaire.

MM. Van Merris, ✲, *médecin major de 1re classe* ; Quiquet, *pharmacien major de 2e classe* ; Schryve, *officier d'administration comptable de 2e classe* ; Delaporte, *officier d'administration adjoint de 2e classe.*

Place de Maubeuge. — Hôpital Militaire.

MM. Moine, *médecin-major de 2e classe* ; Bocquet, *pharmacien-major de 2e classe* ; Joffre, *officier d'administration comptable de 2e classe* ; Maubecq, *officier d'administration adjoint de 2e classe.*

Place de Condé. — Hôpital Militaire.

M. Petitmengin, *officier d'administration adjoint de 1re classe.*

GÉNIE.

Direction de Lille.

Service de la direction. — M. Castel, O ✲, colonel, *directeur du génie* ; M. Ferron, adjoint de 2e classe.

PLACE DE LILLE. — MM. de la Taille, O. ✲, lieutenant-colonel, *chef du génie*; Frossard, ✲, capitaine de 1re classe; Leblanc, Pasquier-Vauvillier, de Feydeau, Barbin, Hirschauer, capitaines de 2e classe; Schlouppe ✲, Boudaille, Mathis, adjoints de 1re classe; Girard, Martin, adjoints de 2e classe; Besson, adjoint de 3e classe; Fourré, sous-officier stagiaire.

PLACE DE DOUAI.—M. Vouaux, ✲, chef de bataillon, *chef du génie*; Flambert, méde mre., adjoint principal de 2e classe; Aubert, sous-officier stagiaire du génie.

PLACE DE CAMBRAI. — MM. Roshem, ✲, chef de bataillon, *chef du génie*; Pasquier, adjoint de 1re classe; Merveille, sous-officier stagiaire.

PLACE DE BOUCHAIN. — M. Carton, adjoint de 1re classe.

PLACE DE VALENCIENNES. — MM. Cossart, ✲, chef de bataillon, *chef du génie*; Castelin, capitaine de 1re classe; Gengembre, Loustalot-Laclette, capitaines de 2e classe; J. Loiseau, ✲, adjoint de 2e classe; Boquin, Lafaille, adjoints de 3e classe; Guyard, sous-officier stagiaire du génie.

PLACE DE CONDÉ. — M. Stenne, adjoint de 1re classe.

PLACE DU QUESNOY. — MM. Lebourg, ✲, chef de bataillon, *chef du génie*; Caron, capitaine de 2e classe; Martin, adjoint de 3e classe; Ternaux, Guillaume, sous-officiers stagiaires.

PLACE DE MAUBEUGE. — MM. Lussau, ✲, chef de bataillon, *chef du génie*; Petit, ✲, Petitbon, ✲, capitaines de 1re classe; Schwab, capitaine de 2e classe; Keller, Faber, adjoints de 3e classe; Lamboley, sous-officier stagiaire du génie.

PLACE DE LANDRECIES. — M. Giroux, ✲, adjoint de 2e classe

PLACE D'AVESNES. — M. Baron, adjoint de 1re classe.

BRIGADE TOPOGRAPHIQUE. PLACE DE VALENCIENNES. — MM. Launey, méd. mre, adjoint de 2e classe; Gancel, Peycam, adjoints de 3e classe.

Direction d'Arras.

SERVICE DE LA DIRECTION. — MM. Garnier, O. ✲, lieutenant-colonel, *directeur du génie.*; Dupont, méde. mre, adjoint de 2e classe du génie, attaché à la direction.

PLACE DE DUNKERQUE. — MM. Gomien, ✲, chef de bataillon, *chef du génie*; Roux, capitaine de 1re classe; Hanotau, capitaine de 2e classe; Berlemont ✲, Volboudt, méde. mre, adjoints principaux de 2e classe; Bec, Cassin, stagiaires.

PLACE DE BERGUES, — M. Théry, ✲, adjoint principal de 1re classe.

ARTILLERIE.

MM. Pellé, général de brigade commandant l'artillerie du 1er corps d'armée; Bombard, ✲, chef d'escadron, chef d'état-major de l'artillerie; Deville, capitaine aide de camp du général commandant l'artillerie.

ÉCOLE D'ARTILLERIE DE DOUAI, — MM. Pépin, ✲, lieutenant-colonel, *directeur*; Martin, ✲, chef d'escadron au 15e d'artillerie, *adjoint au directeur*; Rodet, ✲, *chef de musique*; Dietz, ✲, *garde principal de 2e classe, agent spécial*; Simon, *garde de 2e classe*; Barthelet, *garde de 3e classe, chef artificier.*

Direction d'artillerie de Douai.

MM. Forqueray, O. ✲, colonel, *directeur*; Ravaut, ✲, chef d'escadron, *sous-directeur.*

DOUAI. — Sallerin, capitaine en 2e au 15e régiment d'artillerie; Hermant, capitaine en 2e au 1er bataillon d'artillerie de forteresse; Carton, capitaine en 2e au 27e régiment d'artillerie; Berrot, capitaine en 2e au 27e régiment d'artillerie; Trinquart, capitaine en 2e au 21e régiment d'artillerie; Pennetot, méde mre, Raymond, *gardes principaux de 2e classe*; Marnet, ✲, *agent spécial*, Noviant, méde me, *chef artificier, gardes de 1re classe*; Capelier, *garde de 2e classe*; Costes et Lelarge, médaillés, *chefs ouvriers, gardes de 3e classe*; Tapis, Devos, *gardes de 3e classe*; Cardinot, méde mre, Laroche, méde mre, *contrôleur d'armes de 3e classe.*

ARRAS. — MM. Benoist, capitaine en 1er, *commandant l'artillerie*; Méeus, *garde de 1re classe*; Ott, méde mre, *contrôleur d'armes de 3e classe.*

CAMBRAI. — M. Marhem, ✲, garde de 2e classe.

Direction d'artillerie de Lille.

LILLE. — MM. Merlin, O ✲, *colonel-directeur*; Dumousseau, ✲, *chef d'escadron, sous-directeur, commandant l'artillerie de l'arrondissement*; Lombard, *capitaine d'artillerie adjoint à la direction*; de Bussac, *idem*; Lorentz, méd. mre, *idem*; Froissart, *idem*; Pierrart, *garde principal d'artillerie de 2e classe*; Friant, méd. mre, *garde d'artillerie de 1re classe*; Bey, méd. mre, *garde d'artillerie de 2e classe*; Rôle, *garde d'artillerie de 3e classe, agent spécial*; Marie, méd. mre, *garde d'artillerie de 3e classe*; Bonnet, méd. mre, *contrôleur d'armes de 3e classe*; Brun, *ouvrier d'Etat de 1re classe*; Laurent, *ouvrier d'Etat de 2e classe*; Courtot, *gardien de batterie de 2e classe*; Hecht, *idem*; Moulines, *idem.*

MAUBEUGE. — MM. Bessière, ✲, *chef d'escadron, commandant l'artillerie de l'arrondissement*; de Massacré, *capitaine d'artillerie,*

adjoint au commandant de l'artillerie; Morel, *idem*; Mutin, méd. m^re^, *garde d'artillerie de 2^e^ classe*; Veuillequez, *gardien de batterie de 2^e^ classe.*

LANDRECIES. — M. Bué, *garde d'artillerie de 3^e^ classe.*

VALENCIENNES. — MM. Isaac, O. ✲, *lieutenant colonel, commandant l'artillerie de l'arrondissement*; Pillière, *capitaine d'artillerie, adjoint au commandant de l'artillerie*; Probst, *garde d'artillerie de de 2^e^ classe*; Point, ✲, *contrôleur d'armes de 3^e^ classe*, Courtin, *gardien de batterie de 2^e^ classe*; Lefèvre, *idem.*

M. BOUCHAIN. — M. Fabaron, *garde d'artillerie de 2^e^ classe.*

M. CONDÉ. — M. Thomas, *garde d'artillerie de 3^e^ classe.*

LE QUESNOY. — M. Bresson, méd. m^re^, *garde d'artillerie de 3^e^ classe.*

Direction d'artillerie de Saint-Omer.

PLACE DE SAINT-OMER. — MM. Burelle, O ✲, colonel, *directeur*; Le Gressier de Bellannoy, ✲, chef d'escadron, *sous-directeur*; Isaac, capitaine d'artillerie, *adjoint*; Chamton, *garde principal de 2^e^ classe*; Guyot, *garde de 1^re^ classe*; Fuchs, *garde de 2^e^ classe*; Kind, *contrôleur d'armes de 3^e^ classe.*

CALAIS. — MM. Nicolas, ✲, *chef d'escadron, commandant l'arrondissement*; Michel, *garde d'artillerie de 1^re^ classe*; Grandjean, *garde d'artillerie de 3^e^ classe.*

BOULOGNE. — M. Decherf, *garde de 3^e^ classe*; Germain, *contrôleur de 2^e^ classe.*

AIRE. — M. Mérey, *garde de 3^e^ classe.*

DUNKERQUE. — MM. Rivet, ✲, *chef d'escadron, commandant l'arrondissement*; Favre, *capitaine adjoint*; Aviez, *garde d'artillerie de 3^e^ classe*; Monvoisin, *garde d'artillerie de 3^e^ classe.*

GRAVELINES. — M. Dewailly, *garde de 1^re^ classe.*

BERGUES. — M. Gueneau, *garde de 3^e^ classe.*

CONSEILS DE GUERRE DE LA PREMIÈRE RÉGION.

MM. Oudet, ✲, chef d'escadron en retraite, *commissaire du gouvernement*; Lebon, ✲, capitaine en retraite, *rapporteur*; Chelle, ✲, capitaine au 127^e^ de ligne, *substitut du commissaire du gouvernement*; Blanc, lieutenant au 8^e^ de ligne, *substitut du rapporteur*; Raymond, méd^e^. m^re^, officier d'administration, *greffier de 2^e^ classe*; Deschamps, officier d'administration de 4^e^ classe, *greffier*; Garandeau, adjudant, *commis-greffier de 2^e^ classe*; Cambours, adjudant, *commis-greffier de 2^me^ classe.*

ADMINISTRATION MILITAIRE.

INTENDANCE. — MM. Puffeney, C. ✲, *intendant militaire directeur du service de l'Intendance de la* 1re *région*, à Lille ; Guillemin, O. ✲, *intendant militaire, directeur du service de l'Intendance du* 1er *corps d'armée* ; Saunier, O. ✲, *sous-intendant militaire de* 1re *cl.*, à Lille ; Joba, ✲, *idem*, à Lille ; Bauchand ✲, *sous-intendant militaire de* 2me *classe*, à Valenciennes ; Kuntz, ✲, *idem*, à Maubeuge ; Schiel, *sous-intendant militaire de* 3me *classe*, à Douai ; Berger, ✲, *idem*, à Cambrai ; Arbinet *idem*, à Lille ; Pesch, *idem*, à Dunkerque.

OFFICIERS D'ADMINISTRATION DES BUREAUX DE L'INTENDANCE. — MM. Doffe, *officier d'administration principal*, à Lille, *chef des bureaux de la direction du service de l'intendance militaire de la* 1re *région* ; Sauton, *officier d'administration de* 1re *classe*, à Lille ; Loth, *officier d'administration de* 1re *classe*, à Lille, *chef des bureaux de la direction du service de l'intendance du* 1er *corps d'armée* ; Fillieux, *officier d'administration de* 2e *classe*, à Dunkerque ; Denoailly, *officier d'administration adjoint de* 1re *classe*, à Lille ; Dalmas, *idem*, à Maubeuge ; Bertrand, *idem*, à Valenciennes ; Burette, *idem*, à Lille ; Maury, *idem*, à Maubeuge ; Remi, à Cambrai ; Bédoas, *idem*, à Lille ; Raffaitin, *idem*, à Lille ; Ghienne, *idem*, à Lille ; Manem-Laplansonnie, *idem*, à Lille ; Noël, *officier d'administration adjoint de* 2e *classe*, à Douai ; Hébert, *idem*, à Lille ; Flogny, *idem*, à Lille ; Maire, *idem*, à Lille ; Durand, *idem*, à Lille ; Cuvelier, *idem*, à Lille ; Aubertin, *idem*, à Douai.

OFFICIERS D'ADMINISTRATION DES HOPITAUX MILITAIRES. — MM. Mages, *officier d'administration comptable de* 1re *classe*, à Lille ; Coustié, *idem*, à Cambrai ; Joffres, *idem*, à Maubeuge ; Schryve, *idem*, à Dunkerque ; de Bigault de Casanove, *officier d'administration adjoint de* 2e *classe*, à Valenciennes ; Petitmengin, *officier d'administration adjoint de* 1re *classe*, à Condé ; Mas, *idem*, à Lille ; Capelle, *officier d'administration de* 2e *classe*, à Cambrai ; Maubecq, *idem*, à Maubeuge ; Remy, *idem*, à Lille ; Delaporte, *idem*, à Dunkerque ; Liétaër, *idem*, à Lille ; Zimmermann, *idem*, à Lille.

Subsistances militaires.

MM. Bréard, ✲, *officier d'administration principal, comptable*, à Lille ; Bouffard, *idem*, à Douai ; Duvignal, *officier d'administration comptable de* 1re *classe*, à Dunkerque ; Vendois, *idem*, à Valenciennes ; Patez, *officier d'administration comptable de* 2e *classe*, à Cambrai ; Blondel, *idem*, à Maubeuge ; Barbot, *officier d'administration adjoint de* 1re *classe*, à Lille ; Décalonne, *idem*, à Douai ;

Guillier, *idem*, à Maubeuge ; Thomas, *idem*, à Lille ; Godet, *officier d'administration adjoint de 2e classe*, à Lille ; Billon *idem*, à Lille, Douvry, *idem*, à Valenciennes ; Billan, *idem*, à Cambrai ; Baslu, *idem*, à Douai ; Wuillaume, *idem*, à Lille ; Millier, *idem*, à Lille ; Mazoyer, *idem*, à Dunkerque ; Bourgeois, *idem*, à Douai.

Habillement et campement.

MM. Chartier, *officier d'administration comptable de 1re classe*, à Lille ; Bunault, *officier d'administration adjoint de 1re classe*, à Lille ; Michallat, *officier d'administration de 2e classe*, à Lille ; Voizard, *idem*, à Lille.

Lits militaires.

MM. Pierron, *agent régional du service du 1er corps*, à Lille ; Legros, *préposé*, à Lille ; Dunoyer, *idem*, à Cambrai et Bouchain ; Contart, *idem*, à Douai ; Duflot, *idem*, à Dunkerque ; Héminger, *idem*, à Maubeuge ; Meurant, *idem*, à Valenciennes ; Ternaux, *idem*, à Avesnes ; Delarroqua, *idem*, à Bergues ; Bourgouin, *idem*, à Condé ; Laine, *idem*, à Gravelines ; Caudray, *idem*, à Landrecies ; Vermez, *idem*, au Quesnoy.

GENDARMERIE.

La Compagnie de gendarmerie du Nord fait partie de la 1re légion, dont le chef-lieu a été transféré à Lille, le 1er janvier 1870.

M. Guibert, O. ✲, *lieutenant-colonel, chef de légion*, à Lille

M. Delache, *brigadier, secrétaire du colonel*

Les officiers de gendarmerie employés dans le département sont :

M. Guillaut, ✲, *chef d'escadron, commandant la compagnie*, à Lille ; M. Martin, *capitaine-trésorier*, à Lille ; MM. Dellys, *capitaine commandant la 1re section de l'arrondissement de Lille* ; Corbière, *sous-lieutenant, commandant la 2e section du même arrondissement*, à Roubaix ; Orange, *capitaine*, à Dunkerque ; Chrétien, *capitaine*, à Valenciennes ; Herblay, *capitaine*, à Cambrai ; Coutin, ✲, *capitaine*, à Douai ; Le Ny, *lieutenant*, à Avesnes ; Dupré, *lieutenant*, à Hazebrouck ; Langlois, *maréchal des logis, adjoint au trésorier*, à Lille ; Bride, ✲, *adjudant sous-officier*, commandant les brigades de Lille.

La Compagnie du département du Nord est composée de 82 brigades, dont 34 à cheval et 48 à pied. Ces brigades, fortes de cinq hommes, sont placées dans les localités ci-après désignées :

COMMANDANTS :

	MM.
Une à cheval à Dunkerque. .	Bugnard, *maréchal des logis.*
Une à pied, id . . .	Leclercq, *brigadier.*
Une à pied à Rosendael. . .	(Non installée).
Une à cheval Bergues . . .	Lestienne, *brigadier.*
Une à pied à Bourbourg . .	Hetuin, *idem.*
Une à pied à Gravelines . .	Malère, *maréchal des logis.*
Une à pied à Watten . . .	Despretz, *brigadier.*
Une à pied à Hondschoote . .	Delplanque, *idem.*
Une à pied à Wormhoudt . .	Deltonne, *idem.*
Une à cheval à Hazebrouck .	Moulis, *maréchal des logis*, méd.
Une id. à Cassel . . .	Deramont, *brigadier.*
Une id. à Bailleul. . .	Blanckaert, *idem.*
Une à pied à Merville	Poiriez, *maréchal des logis*, méd.
Une id. à Steenvoorde. . .	Petit, *brigadier.*
Trois à cheval à Lille	Bride, *adjudant sous-officier.*
	Gernez, *brigadier.*
	Fiquet, *idem.*
Cinq à pied à Lille.	Aubry, *maréchal des logis*, méd
	Crouët, *maréchal des logis.*
	Leporcq, *brigadier.*
	Liévin, *idem.*
	Henninot, *idem*
Une id. à Halluin . . .	Lefeuvre, *idem.*
Une à cheval à Lannoy. . . .	Lefebvre, *idem.*
Une id. à Seclin	Dartevert, *idem.*
Une id. à Roubaix. . . .	Seguin, *maréchal des logis.*
Deux à pied id.	Hisette, méd^e m^re., *brigadier.*
	Fried, m.m^re, *idem.*
Une à cheval à Pont-à-Marcq .	Monet, *idem.* méd. m^re,
Une id. à Armentières. .	Joyen, *idem.*
Une à pied à Houplines . . .	Blondé, *brigadier.*
Une à cheval à La Bassée. . .	Lugez, *idem.*
Une à pied à Haubourdin. . .	Esdain, *idem.*
Une id. à Cysoing	Topin, *maréchal des logis.*
Une à cheval à Tourcoing. . .	N.....
Une à pied à Quesnoy-s.-D . .	Danten, *idem.*
Deux à cheval à Cambrai. . .	Richez, *idem.*
	Wintzinger, *brigadier.*
Une à pied à Gouzeaucourt . .	(Non installée).
Une à pied à Iwuy.	Robbe, *brigadier.*
Une à pied à Carnières. . . .	Pomme, *maréchal des logis.*
Une à cheval au Cateau . . .	Ocquemant, *idem.* médaillé.

	MM.
Une id. à Clary.	Deprey, *brigadier.*
Une id. à Solesmes . . .	Danel, *idem.*
Une id. à Masnières. . .	Viart, *idem.*
Une id. à Busigny. . . .	Delcroix, *idem.*
Une id. à Avesnes. . . .	David, *maréch. des logis* m.m[re]
Une à pied id.	Taranne, *brigadier.*
Une id. à Berlaimont . .	Blondeaux, *idem* médaille milit.
Une id. à Tourcoing. . .	Colliot, *idem.*
Une id. à Hazebrouck. . .	Wambecque, *idem.*
Une à cheval à Maubeuge. . .	Delattre, *maréchal des logis*
Une à pied à Trélon	Cocquelet, *maréchal des logis.*
Une à cheval à Landrecies . .	Deblock, *brigadier.*
Une id. au Quesnoy. . .	Grognet, *brigadier.* méd. milit.
Une id. à Bavai	Géhéniaux, *idem.*
Une à pied à Solre-le-Château .	Baudry, *maréchal des logis*
Une id. à Hautmont. . . .	Wuilbert, méd. m[re], *idem.*
Une id. à Fourmies . . .	Crépelle, *maréchal des logis.*
Une id. à Jeumont	Cottignies, *brigadier.*
Deux à cheval à Douai	Delplanque, *m. d. log.* ✲ et m.m[re] Corette, *brigadier.*
Une à pied à Douai	Lesaffre, *idem.*
Une à cheval à Orchies. . . .	Isaërt, *idem.*
Une à pied à Marchiennes. . .	Kempf, *idem.*
Une à cheval à Aubigny-au-B	Houlliez, *idem.*
Une id. à Valenciennes .	Hus, *mar. des logis* médaillé.
Une à pied à Valenciennes . .	Ryckebusch, *brigadier.*
Deux id. à Denain	Roussel, *brigadier.*
	Fraillon, m. m[re], *mar. des logis*
Une à cheval à Bouchain . .	Gérard, *brigadier.*
Une id. à Condé	Maghermann, *idem.*
Une id. à St-Amand. . .	Chocreaux, m. m[re], *mar. d. l.*
Une à pied à Anzin	Bally, *maréchal des logis.*
Une à pied à Blanc-Misseron. .	Gressier, *idem.*
Une à pied à Hérin	Moirez, *idem.*
Une à pied à Aniches.	Grapoulet, *brigadier.*
Une à pied à Somain.	Trogneux, *maréchal des logis.*
Une à pied à Dorignies	Nachin, *brigadier.*
Une à pied à Bousies	Non installée.

CANONNIERS SÉDENTAIRES.

Des corps de cette arme existent dans les villes de Lille et de Valenciennes.

Lille. *Chef de bataillon*, M. Ovigneur ✲.

VALENCIENNES. *Chef de bataillon,* M. Michel, O ✲ *lieutenant-colonel en retraite.*

Aux termes de la loi du 27 juillet 1872, ces corps sont placés sous les ordres de l'autorité militaire. Les officiers sont nommés par le Ministre de la Guerre et les sous-officiers par le général de division.

Le bataillon de Lille peut avoir un effectif de 1000 hommes; celui de Valenciennes de 500.

MARINE ET COLONIES.

PREMIER ARRONDISSEMENT MARITIME.

(Chef-lieu : Cherbourg).

M. Allemand (C ✲), vice-amiral, commandant en chef, *préfet maritime.*

Sous-arrondissement de Dunkerque.

Le littoral du sous-arrondissement de Dunkerque est limité au Nord par la frontière belge, et au Sud, par l'ancienne digue du Haut-But (Somme). Il se compose des quartiers maritimes de: Dunkerque, Gravelines, Calais, Boulogne et St-Valery-sur-Somme.

Il renferme six syndicats.

MM. Mancel (O. ✲), commissaire, *chef du service de la marine*: Kerdoncuf, sous-commissaire, *chargé des détails administratifs*; Berteloot, ✲, lieutenant de vaisseau, *directeur des mouvements du port*; Kerespert, sous-agent du commissariat, *chargé du Bureau central*; Mauger, commis de 3e classe du commissariat, *au secrétariat du chef du service*; Langlet, sous-agent du commissariat, *attaché aux détails administratifs*; Denis, commis de 2e classe, idem; Nacry, commis de 3e classe du commissariat, idem; Gourliau, agent-comptable, garde-magasin; Martin, magasinier du corps des comptables, *transbordements des charbons de la marine*; Choimin, distributeur de 1re classe, idem; Ourset, idem.

INSCRIPTION MARITIME.

Quartier de Dunkerque.

Le littoral du quartier de Dunkerque s'étend de la frontière belge à l'Est aux limites Ouest du canton Ouest de Dunkerque.

MM. Fenard, ✲, commissaire-adjoint, *commissaire de l'inscription maritime* ; Hémery, commis de 1re classe du commissariat ; Copillet, commis de 1re classe, idem ; Vantomme, idem ; Guernier, commis de 1re classe, idem ; Duponchel, commis de 2e classe du commissariat ; Landrieu, idem, écrivain du commissariat.

Syndicat de Dunkerque.

MM. Aubril, syndic de 1re classe ; Constant, garde maritime de 1re classe à Dunkerque ; Agneray, idem, station du Rosendael; Vanhille, idem, station de Zuydcoote et Bray-Dunes ; Gens, station de fort Mardyck.

Ecole d'hydrographie.

M. Vallerey, professeur de 2e classe.

Trésorerie des invalides de la Marine.

M. Bonnefin, trésorier de 1re classe.

Quartier de Gravelines.

Le littoral du quartier de Gravelines s'étend de la limite Ouest du Canton Ouest de Dunkerque à la limite Ouest de la commune d'Oye.

MM. Jézéquel, sous-commissaire, *commissaire de l'inscription maritime* ; Bouvier, commis de 2e classe du commissariat.

Syndicat de Gravelines.

MM. Gossart, syndic de 2e classe au Petit fort Philippe ; Agniéray, garde maritime de 1re classe au Petit fort Philippe ; Coppin, garde maritime de 2e classe, au Grand fort Philippe.

GENDARMERIE MARITIME.

M. Levavasseur, *maréchal des logis*, commandant le détachement à Dunkerque.

ORGANISATION FINANCIÈRE.

TRÉSOR PUBLIC.

Trésorier-Payeur-Général du département du Nord, M. le marquis d'Audiffret, O. ✲, à Lille

Fondé de pouvoirs de M. le Trésorier-Général, M. Clochez.

Caissier principal, M. Aldebert.

Chef de bureau, M. Tourbé.

Chef de la comptabilité, M. Thieffry.

Chef du service de la recette particulière du chef-lieu, M. Réaud.

Chef du service de la dépense, M. Cassier.

Receveurs particuliers des finances dans les arrondissements.

Avesnes. M. Vincens, *receveur des finances* ; M. Pépin, *caissier, fondé de pouvoirs.*

Cambrai. M. Pontallié, ✲, *receveur des finances*, M. Collardeau, *caissier, fondé de pouvoirs.*

Douai. M. Fischer, ✲, *receveur des finances*; M. Fouques, *caissier, fondé de pouvoirs.*

Dunkerque, M. Jacob, O. ✲, *receveur des finances*; M. Boyer, *fondé de pouvoirs, caissier.*

Hazebrouck, M. Paulmier, *receveur des finances*; M. Bailly, *caissier, fondé de pouvoirs.*

Valenciennes, M. le baron Chabert, *receveur des finances*; M. Fouquet, *fondé de pouvoirs*; M. N....., *caissier.*

PERCEPTEURS.

Tableau des circonscriptions de perception

DU DÉPARTEMENT DU NORD.

Constituées conformément à la décision ministérielle du 23 *mai* 1850.

Nombre.	COMMUNES composant chaque réunion. NOMS. (1)	NOMS DES TITULAIRES.
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE		
4	BERGUES. (2) Armbouts-Cappel Bierne Hoymille	Baude Eugène, en résidence à Bergues.
5	BOLLEZEELE Broxeele Lederzeele Merckeghem Volckerinckhove	Parenty, en résidence à Bollezeele.
5	BOURBOURG-VILLE Bourbourg-camp. Brouckerque Spycker	Ch. Courdain, en résidence à Bourbourg.
1	DUNKERQUE	Bris,
4	GRAVELINES Grand-Fort-Phil. Craywick St-Georges Loon	Barbier Ernest, en résidence à Gravelines.
3	HONDSCHOOTE Killem Moëres (les)	Joathon, en résidence à Hondschoote.
4	LOOBERGHE Capellebroucq Dringham St-Pierrebroucq	Flajollet, en résidence à Bourbourg.
5	PETITE-SYNTHE Armbouts-Cappel ou seulement Cappel. Mardyck Grande-Synthe St-Pol.	Amiot, en résidence à Dunkerque.
5	PITGAM Bissezeele Crochte Eringham Steene	Rahou, en résidence à Pitgam.
4	QUAEDYPRE Socx West-Cappel Wylder	Decroocq, en résidence à Bergues.
4	REXPOEDE Bambecque Oost-Cappel Warhem	Marminia, en résidence Rexpoede.
9	TETEGHEM Bray-Dunes. Coudekerque-Br Coudekerque-Vil. Ghyvelde Leffrinckouke Uxem Rosendaël Zuydcoote	F. Béhagle, en résidence à Dunkerque.

(1) Le montant des contributions de chaque commune est porté au tableau statistique qui trouve dans la deuxième partie de l'Annuaire.

(2) La commune qui se trouve en tête de chaque groupe est celle du chef-lieu de perception.

COMMUNES composant chaque réunion. Nombre.	COMMUNES composant chaque réunion. NOMS.	NOMS DES TITULAIRES.
5	Watten, Holque, Millam, St-Momelin, Wulverdinghe	Lefèvre, en résidence à Watten.
5	Wormhoudt, Esquelbecq, Herzeele, Ledringhem, Zeggers-Cappel	Looten, en résidence à Wormhoudt.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

6	Arnêke, Buysscheure, Noordpeene, Ochtezeele, Rubrouck, Zermezeele	Coppens en résidence à Arnêke.
6	Hazebrouck, Borre, Caëstre, Hondeghem, Pradelles, Strazeele	Isèbe, en résidence à Hazebrouck.
2	Bailleul, St Jans-Cappel	Poyé, en résidence a Bailleul.
5	Méteren, Berthen, Flêtre, Merris, Vieux-Berquin	Vanhoucke, en résidence à Bailleul.
7	Cassel, Bavinchove, Hardifort, Ste-Marie-Cappel, Oxelaëre, Wemaers-Cappel, Zuytpeene	A. Wyts, en résidence à Cassel.
3	Merville, Haverskerque, Neuf-Berquin	Émile Béhaghel, en résidence à Merville.
7	Ebblinghem, Blaringhem, Lynde, Renescure, Sercus, Staple, Wallon-Cappel	Artzet, en résidence à Hazebrouck.
4	Morbecque, Boeseghem, Steenbecque, Thiennes	Barbier, en résidence à Hazebrouck.
2	Estaires, La Gorgue	Verhaeghe, en résidence à Estaires.
	Steenwerck, Nieppe	Hubert, en résidence a Steenwerck.
5	Eecke, Boeschêpe, Godewaersvelde, Saint-Sylvestre-Cappel, Terdeghem	Decool, en résidence à Hazebrouck.
4	Steenvoorde, Houtkerque, Oudeezele, Winnezeele	Bué, en résidence à Steenvoorde.

Nombre.	COMMUNES composant chaque réunion. — NOMS.	NOMS DES TITULAIRES.
4	ANNAPPES Ascq Flers Forest	Boucher, en résidence à Annappes.
8	ANNŒULLIN Allennes-lez-Marais Bauvin Camphin-en-Carembault Carnin Chemy Herrin Provin	Berton, en résidence à Annœulin.
4	ARMENTIÈRES Chapelle d'A (la) Erquinghem-Lys Bois-Grenier	Delerue, en résidence à Armentières.
6	BAISIEUX Anstaing Chéreng Gruson Tressin Willems	Dacquet, en résidence à Baisieux.
5	BASSÉE (LA) Hantay Illies Marquillies Salomé	Rondeau, en résidence à La Bassée.
5	COMINES Deûlémont Warnêton-Bas Warnêton-Sud Wervick-Sud	Pilot, en résidence à Comines.
3	CROIX Wasquehal Wattrelos	Foutry, O. ✻, en résidence à Roubaix.
7	CYSOING Bourghelles Bouvines Camphin-en-Pévele Péronne Sainghin-en-Mélantois Wannehain	Dunoyer de Segonzac, en résidence à Cysoing.
6	Ennetières-en-Weppes Englos Erquinghem-le-Sec Escobecques Maisnil (le) Radinghem	Millon, en résidence à Haubourdin.
5	FOURNES Aubers Fromelles Herlies Sainghin-en-Weppes Wicres	Gaudo-Paquet, en résidence à Fournes.
5	HALLUIN Bousbecques Roncq Linselles Neuville-en-Ferrain	H. Barbare, en résidence à Halluin.
5	HAUBOURDIN Hallennes-lez-Haubourdin Lomme Loos Sequedin	Blanchard, en résidence à Haubourdin.
5	HOUPLINES Capinghem Frelinghien Prémesques	Theillier, en résidence à Houplines.

ARRONDISSEMENT DE LILLE.

Nombre.	COMMUNES composant chaque réunion. — NOMS.	NOMS DES TITULAIRES.
6	Lannoy, Hem, Leers, Lys, Sailly, Toufflers	Faucon, en résidence à Lannoy.
	Lille 1re division	Mimerel O ✲ Colbrant 16
	Lille 2e division	Bommart, r. de Gand, 62
	Lille 3e division	Chevalier, rue Saint-André, 8.
	Lille 4e division	Spire, rue Solférino, 245
	Lille extra muros :	
7	Lille (fgs de Fives et de St-Maurice), Faches, Hellemmes, Lezennes, Madeleine (la), Mons-en-Barœul, Ronchin	Renon, en résidence à Lille, rue Inkermann, 17.
3	Marcq-en Barœul, Bondues, Mouveaux	H. Tacquet, en résidence à Lille, b. de la Liberté, 14.
8	Mons-en-Pévèle, Bersée, La Neuville, Moncheaux, Ostricourt, Phalempin, Thumeries, Wahagnies	Dubois, en résidence à Phalempin.
7	Pont-a-Marcq, Attiches, Avelin, Ennevelin, Fretin, Mérignies, Tourmignies	Hip. Mantoulet, en résidence à Pont-à-Marcq.
4	Quesnoy-sur-D., Lompret, Pérenchies, Verlinghem	Charras, ✲, en résidence à Quesnoy.
1	Roubaix-Est	De Burgh, r. de la Promenade, 3
1	Roubaix-Ouest	Rigodit, O. ✲, r. du Chemin-de-fer, 8
4	Saint-André, Lambersart, Marquette, Wambrechies	Villemant, ✲, en résidence à Lille, r. Nationale, 221
5	Santes, Beaucamps, Emmerin, Ligny, Wavrin	Deman, en résidence à Haubourdin.
3	Seclin, Gondecourt, Houplin	Lecoutre de Beauvais, en résidence à Seclin.
7	Templeuve, Bachy, Cappelle, Cobrieux, Genech, Louvil, Mouchin	Bécart, en résidence à Templeuve.
1	Tourcoing	Dissard, à Tourcoing.
5	Wattignies, Lesquin, Noyelles, Templemars, Vendeville	Demazure, en résidence à Wattignies.

Nombre.	COMMUNES composant chaque réunion. — NOMS.	NOMS DES TITULAIRES.
9	Abancourt, Blécourt, Aubencheul-au-Bac, Cuvillers, Bantigny, Fressies, Hem-Lenglet, Paillencourt, Sancourt	Saudubray, en résidence à Cambrai.
6	Avesnes-lez-Aub., Quiévy, Rieux, Saint-Aubert, Saint-Hilaire, Villers-en-Cauchies	Baude, en résidence à Avesnes-lez-Aubert.
5	Beauvois, Béthencourt, Bévillers, Boussières, Fontaine-au-Pire	Cornez, en résidence à Beauvois.
1	Cambrai	Gavarry dit Charpenel.
5	Estourmel, Cattenières, Carnières, Séranvillers, Wambaix	Vanackère, en résidence à Cambrai.
5	Cateau (le), Montay, Saint-Benin, Saint-Souplet, Pommereuil	Ch. Chenin, en résidence au Cateau.
5	Catillon, Basuel, La Groise, Mazinghien, Ors	Derquenne, en résidence à Catillon.
6	Cauroir, Awoingt, Cagnoncles, Forenville, Naves, Niergnies	Bildstein, en résidence à Cambrai.
5	Clary, Bertry, Busigny, Maretz, Montigny	Cornuau, en résidence à Clary.
7	Gouzeaucourt, Banteux, Bantouzelle, Gonnelieu, Honnecourt, Villers-Guislain, Villers-Plouich	Lopin, en résidence à Gouzeaucourt.
5	Haussy, Montrecourt, Saulzoir, Saint-Waast, Vertain	Planchenault, en résidence à Haussy.
7	Iwuy, Escaudœuvres, Estrun, Eswars, Ramillies, Thun-Lévêque, Thun-St-Martin	Ségard. en résidence à Cambrai.
6	Ligny, Audencourt, Caudry, Caullery, Esnes, Haucourt	Ricard, en résidence à Clary.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

COMMUNES composant chaque réunion. Nombre.	COMMUNES composant chaque réunion. NOMS.	NOMS DES TITULAIRES.
7	Masnières Crèvecœur Flesquières Lesdain Marcoing Ribécourt Rumilly	Bécart, en résidence à Masnières.
6	Mœuvres Anneux Boursies Cantaing Doignies Noyelles-sur-l'Escaut	Hermand, en résidence à Fontaine N.-D.
8	Neuville-St-Remy Fontaine-N.-D. Haynecourt Morenchies Proville Raillencourt Sailly Tilloy	Demeyer, en résidence à Cambrai.
6	Solesmes Beaurain Briastre Saint-Python Romeries Viesly	Lecat, en résiden à Solesme
7	Inchy Beaumont Honnechy Troisvilles Maurois Neuvilly Reumont	Moureaux en résiden à Inchy.
6	Vendegies-sur-Ecaillon Bermerain Capelle Escarmain Saint-Martin Sommaing	Dewalle, en résiden à Vendegies-sur-E
6	Walincourt Dehéries Elincourt Malincourt Selvigny Villers-Outréaux	Frilet d Chateaune en résiden à Walincou

ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

7	Avesnes Avesnelles Bas-Lieu Dompierre Flaumont-Waudrechies Haut-Lieu Saint-Hilaire	Vanamandel, en résidence à Avesnes.
7	Bavai Audignies Houdain Honhergies Louvignies-Bavai Mecquignies Obies	H. Alavoin en résiden à Bavai.

Nombre.	COMMUNES composant chaque réunion. — NOMS.	NOMS DES TITULAIRES.
8	BEAUFORT, Damousies, Eclaibes, Ferrière-la-Petite, Limont-Fontaine, Obrechies, Saint-Remy-Mal-Bâti, Wattignies	Vandevoir, en résidence à Beaufort.
8	BERLAIMONT, Aulnoye, Aymeries, Leval, Monceau-St-Waast, Noeylles, Saint-Remy-Chaussée, Sassegnies	Bournazet, en résidence à Berlaimont.
6	CARTIGNIES, Beaurepaire, Boulogne, Fayt-le-Grand, Fayt-le-Petit, Marbaix	Breton, en résidence à Cartignies.
6	COUSOLRE, Aibes, Berelles, Bousignies, Estrud	Bacquet, en résidence à Cousolre.
5	DOURLERS, Beugnies, Floursies, Saint-Aubin, Semousies	Dordin, en résidence à Dourlers.
8	ENGLEFONTAINE, Hecq, Locquignol, Neuville, Poix, Raucourt, Salesches, Vendegies-au-Bois	Bonnay, en résidenc à Englefontai
6	EPPE-SAUVAGE, Baives, Liessies, Moustier, Wallers, Willies	Choquet, en résidenc à Eppe-Sauva
3	ETRŒUNGT, Floyon, Larouillies	Marchant, en résidenc à Etrœung
4	FOURMIES, Anor, Féron, Wignehies	Cadou, en résidenc à Fourmies
7	GOMMEGNIES, Bry, Eth, Frasnoy, Preux-au-Sart, Wargnies-le-G., Wargnies-le-Pet.	Huré, en résidenc à Gommegni
7	JEUMONT, Cerfontaine, Colleret, Marpent, Quiévelon, Recquignies, Rousies.	Degouve-Denuncq en résidenc à Jeumont.

Nombre.	COMMUNES composant chaque réunion. — NOMS.	NOMS DES TITULAIRES.
4	La Longueville, Feignies, Neuf-Mesnil, Taisnières-s.-Hon	Mantoulet, en résidence à La Longueville
7	Landrecies, Bousies, Croix, Fontaine-au-Bois, Forest, Preux-au-Bois, Robersart	de Cugnon d'Alincourt, en résidence à Landrecies.
7	Le Quesnoy, Baudegnies, Ghissignies, Jolimetz, Louvignies-Quesnoy, Potelle, Villereau	Stocquelet en résidence à Le Quesnoy.
4	Maroilles, Favril, Prisches, Taisnières-en-Thiérache	Ch.-H. Passage. en résidence à Maroilles.
6	Maubeuge, Assevent, Boussois, Ferrière-la-Grande, Hautmont, Louvroil	Hanry, en résidence à Maubeuge.
6	Pont-sur-Sambre, Bachant, Boussières, Ecuelin, Hargnies, Vieux-Mesnil	Trausch en résidence à Pont-s.-Sambre
5	Sains, Felleries, Ramousies, Sémeries, Rainsars	P. Prestat, en résidence à Sains.
7	Saint-Vaast, Amfroipret, Bellignies, Bermeries, Bettrechies, Flamengrie (la), Gussignies	Coillet, en résidence à Bavay.
10	Solre-le-Chateau, Beaurieux, Choisies, Clerfayts, Dimechaux, Dimont, Eccles, Lez-Fontaines, Sars-Poteries, Solrinnes	Vasse, en résidence à Solre-le-Chateau.
3	Trélon, Glageon, Ohain	Jeanjean, en résidence à Trélon.
6	Villers-Pol, Jenlain, Maresches, Orsinval, Ruesnes, Sepmeries	Druart, en résidence à Le Quesnoy.
7	Villers-sire-Nic., Bersillies, Bettignies, Elesmes, Gognies-Chauss., Mairieux, Vieux-Rengt	Fournier, en résidence à Gognies-Chaussée.

Nombre.	COMMUNES composant chaque réunion. NOMS.	NOMS DES TITULAIRES.	Nombre.	COMMUNES composant ch que réunion. NOMS.	NOMS DES TITULAIRES.
	ARRONDISSEMENT DE DOUAI.				
7	ARLEUX Gœulzin Cantin Estrées Lécluse Hamel Brunémont	Barbarin en résidence à Arleux.	5	MARCHIENNES-V. Alnes Bouvignies Tilloy Wandignies	Mouy en résidence à Marchiennes
8	BUGNICOURT Erchin Villers-au-Tertre Monchecourt Fressin Marcq Aubigny-au-Bac Féchain	Deroubaix, en résidence à Bugnicourt.	4	ORCHIES. Auchy Coutiches Faumont	Fourmentin, en résidence à Orchies.
7	CUINCY Auby Flers Lauwin-Planque Esquerchin Courchelettes. Lambres	Dehorter, en résidence à Douai.	5	PECQUENCOURT Bruille Marchiennes-Campagne Rieulay Vred	Bronsart, en résidence à Pecquencourt.
	DOUAI	Devise.	6	RACHES Anhiers Flines Lallaing Raimbeaucourt Roost-Warendin	Bianchi, en résidence à Douai.
5	LANDAS Aix Beuvry Nomain Saméon	Lacoste, en résidence à Orchies.	6	SIN Dechy Férin Guesnain Roucourt Waziers	Delclève, en résidence à Douai.
7	ANICHE Auberchicourt Ecaillon Lewarde Loffre Masny Montigny	Juneau en résidence à Aniche.	5	SOMAIN Erre Fenain Hornaing Villers-Campeau	Ch. Rennuit, en résidence à Somain.

Nombre.	COMMUNES composant chaque réunion. — NOMS.	NOMS DES TITULAIRES
	ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.	
7	ANZIN Aubry Bellaing Beuvrages Bruay Saint-Saulve Wallers,	Lesage, en résidence à Anzin.
7	BOUCHAIN Emerchicourt Hordain Marquette Mastaing Wasnes-au-Bac Wavrechain-sous-Faulx	Varlet, en résidence à Bouchain.
5	CONDÉ Hergnies Saint Aybert Thivencelles Vieux-Condé	Rennuit V., en résidence à Condé.
7	DENAIN Abscon Escaudain Haveluy Hélesmes Rœulx Wavrechain-sous-Denain	Pinot, en résidence à Denain.
7	DOUCHY Avesnes-le-Sec Haspres Lieu-St-Amand Lourches Neuville Noyelles	Coppin, en résidence a Bouchain.
7	FAMARS Artres Aulnoy Maing Monchaux Quérenaing Verchain-Maugré	Erhard, en résidence à Famars.
5	FRESNES Crespin Escaupont Odomez Vicq	Jager, en résidence à Condé.
6	LECELLES Maulde Nivelles Rumegies Rosult Thun	Demarcy, en résidence à Saint-Amand.
5	MARLY Curgies Préseau Saultain Sebourg	Libersat, en résidence à Valenciennes.
5	ONNAING Etrœux Quaroube Quiévrechain Rombies	Loze, en résidence à Valenciennes.
7	RAISMES Bruille-Saint-Amand Château-l'Abbaye Flines-lez-Mortagne Hasnon Mortagne Petite forêt de Raismes	Béhague, en résidence à Saint-Amand.
7	ROUVIGNIES Haulchin Hérin Oisy Prouvy Thiant Trith-Saint-Léger	Muller, en résidence à Valenciennes.
5	SAINT-AMAND Bousignies Brillon Millonfosse Sars-et-Rosières	Vasseur, en résidence à Saint-Amand.
1	VALENCIENNES	de Boucherville rue St-Géry, 87

PERCEPTEURS SURNUMÉRAIRES, — MM. Suret, Guyot, Voisin, Tirmarche, Carton
ncent.

DIRECTION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES ET DU CADASTRE.

La direction des contributions directes est chargée de la conservation des plans cadastraux et des matrices cadastrales de toutes les communes du département, dont les minutes sont déposées dans ses bureaux. — Sur la demande qui en est faite au Directeur par les intéressés, elle délivre des copies ou extraits certifiés de ces plans et matrices aux propriétaires, officiers ministériels et chefs de service ou d'administration qui en ont besoin. Son personnel est composé ainsi qu'il suit :

Directeur général, M. Boutin, O. ✻, à Paris.

Directeur, M. Boulart, ✻, 28, rue du Pont-Neuf, à Lille.

Inspecteur-premier commis, M. Bouthors, rue de la Halle, 2, Lille.

Inspecteurs, MM. Mote, rue Masséna, 28, et Baylet, boulevard Vauban, 3, à Lille.

Contrôleurs : (1).

M. Vignon, à Dunkerque, perceptions de Dunkerque, Teteghem et Petite-Synthe

M. Ruelle, à Dunkerque, perceptions de Gravelines, Bergues, Pitgam, Quaedypres, Hondschoote, Rexpoede, Bourbourg, Looberghe, Watten et Bollezeele.

M. Cadart, à Hazebrouck, perceptions de Wormhoudt, Hazebrouck, Borre, Ebblinghem, Arnèke, Cassel, Steenvoorde et Eecke.

M. Hermant, à Hazebrouck, perceptions de Bailleul, Estaires, Merville, Méteren et Morbecque.

M. Vermersch, à Armentières, perceptions d'Armentières, Houplines, Comines et Quesnoy-sur-Deûle.

M. Gayet, à Tourcoing, ville de Tourcoing, communes de Roncq Neuville-en-Ferrain.

M. Painblan, à Roubaix, perceptions de Roubaix-Ouest et de Croix

M. Bertrand, à Roubaix, perceptions de Roubaix-Est et de Lannoy.

(1) Nous indiquons à la suite du nom des contrôleurs la circonscription du contrôle.

M. Catteau, à Lille, perceptions de Marcq-en-Barœul, Wattignies et Lille extrà muros moins Fives, communes d'Halluin, Bousbecques et Linselles.

M. Touzard, à Lille, 2e perception de Lille, sections de Fives et de Moulins-Lille.

M. Leib, à Lille, 1re et 3e perceptions de Lille.

M. Lessens, à Lille, sections de Wazemmes et d'Esquermes.

M. de Magnienville, à Lille, perceptions de Saint-André, Haubourdin, Santes, Ennetières-en-Weppes, La Bassée et Fournes.

M. Hannard, à Lille, perceptions de Seclin, Annœullin, Cysoing, Templeuve, Annappes, Baisieux et Pont-à-Marcq.

M. Nollet, , à Douai, perceptions de Mons-en-Pévèle, Orchies, Landas. Marchiennes, Lewarde, Pecquencourt et Somain.

M. Leleu, à Douai, perceptions de Douai, Cuincy, Sin-le-Noble, et Raches.

M. Compas, à Cambrai, perceptions de Bugnicourt, Arleux, Carnières, Beauvois, Abancourt, Iwuy, Cauroir et Ligny.

M. Jacquemin, à Cambrai, perceptions de Cambrai, Neuville-St Rémy, Gouzeaucourt, Masnières et Mœuvres.

M. Virally, au Câteau, perceptions du Câteau, Câtillon, Troisvilles, Clary et Walincourt.

M. Duriez, à Cambrai, perceptions de Solesmes, Haussy, Avesnes-lez-Aubert, Vendegies sur-Ecaillon et Douchy.

M. Bachelu, à Valenciennes, perceptions de Denain, Rouvignies, Bouchain et Onnaing.

M. Capet, à Valenciennes, perceptions de Valenciennes et d'Anzin.

M. Dusseaux, à Valenciennes, perceptions de St-Amand, Lecelles, Raismes, Condé et Fresnes.

M. Lecoeuche, au Quesnoy, perceptions du Quesnoy, Famars, Marly, Englefontaine, Gommegnies, Villerspol, St-Waast et Bavai.

M. d'Hôtel, à Maubeuge, perceptions de Maubeuge, Jeumont, Villers-sire-Nicole, Cousolre et La Longueville.

M. Patoureaux, à Avesnes, perceptions de Landrecies, Maroilles, Berlaimont, Pont-sur-Sambre, Dourlers, Solre-le-Château, Beaufort, Cartignies et Etrœungt.

M. Blanchot, à Avesnes, perceptions de Sains, Avesnes, Trélon, Eppe-Sauvage et Fourmies.

MM. Mote (Adolphe), Bricout, Lusson, Patte, Motte (Edouard), surnuméraires

CADASTRE.

M. Imbert, *géomètre en chef*, rue Colbert, 150, à Lille.

Géomètre triangulateur : M. Martin.

Géomètres de 1re classe. MM. Durand, Raviard, Guillon, Lefebvre, Couteaux G., Couteaux Florimond, Harlez, Dégeorges.

ENREGISTREMENT, DOMAINES ET TIMBRE.

L'administration de l'enregistrement et des domaines est la plus ancienne des régies financières. Son origine remonte à plusieurs siècles. Elle est importante, non pas seulement par l'abondance de ses produits, mais encore par les nombreux services qu'elle rend à la société. Elle fut reconstituée sur de nouvelles bases par la loi du 27 mai 1791.

Directeur général, M. Boulanger, rue de Rivoli, 192. à Paris.

La direction du Nord est la première après celle de Paris; elle produit annuellement plus de 25 millions; son personnel est composé ainsi qu'il suit:

Directeur, M. Presseq, ✻, rue Gauthier de Chatillon, 18, à Lille. — *Rédacteurs de la direction* : MM. Delacourt; Dupire, *contrôleur*. — *Inspecteurs*, MM. Maleprade et Lambert, à Lille. — *Sous-inspecteurs*, MM. Declercq, Jombart et Malignon, à Lille; M. Favière à Dunkerque. — *Vérificateurs*, MM. Leterrier, à Avesnes; Lacoste et Galtier, à Valenciennes; Hémery, à Douai; Frère, à Cambrai; Esquilat, à Hazebrouck. — *Receveurs-contrôleurs*, MM. Mahieu, Rolland et Decourtrai, à Lille. — *Receveur du timbre extraordinaire*, M. de Clément du Mez, à la direction. — *Garde-magasin, contrôleur du timbre*, M. Servière.

Nota. Chaque receveur est chargé de toutes les parties dans les bureaux où la division du service n'est pas indiquée.

Il existe à Lille, indépendamment des six bureaux d'enregistrement et de successions chargés de vendre du papier timbré, dix-huit débits spéciaux de timbres, ouverts à toute heure, savoir : Grand'Place, N° 58 : Grand'Place, N° 14; rue de Paris, N° 89; rue des Tanneurs, N° 1; rue Royale, N° 45; rue de la Barre, N° 108; rue Notre-Dame, N° 198; boulevard Montebello; place des Reigneaux, N° 18; place des Quatre-Chemins, N° 1; rue des Chats-Bossus, N° 19; rue Esquermoise, N° 28; rue d'Arras, N° 56; rue Nationale, N° 153; rue de Douai, N° 47, rue du Metz, N °7; rue des Prêtres, N° 40; boulevard de la Liberté, N° 117.

Nota. Il y a en outre dans le département 90 débitants de tabacs chargés de la vente du papier timbré.

BUREAUX DES RECEVEURS DU DÉPARTEMENT.

Arrondissement de Dunkerque.—Bergues, M. Simon; Bourbourg, M. Nottelet; Dunkerque, enregistrement, M. Pitet; successions, baux et locations verbales, M. Langlois; domaines et actes judiciaires, M. Piquot; hypothèques, M. Ginalhac; Gravelines, M. Valmier; Hondschoote, M. Henry; Wormhoudt, M. Bissonnet.

Arrondissement d'Hazebrouck. —Bailleul, M. Monbrun; Cassel, M. Bonnière; Hazebrouck, enregistrement et domaines, M. Stoffaes; hypothèques, M. Meaume; Merville, M. Blotin, Steenvoorde, M. Latrasse.

Arrondissement de Lille. — Armentières, M. Douillet; Cysoing, M. Debauchey; Haubourdin, M. Tantelier; La Bassée, M. Graveline; Lannoy, M. Mathellon; Lille, enregistrement et timbre, M. Mahieu; successions, baux et locations verbales; 1er bureau, M. Ackein, 2e bureau, M. Brasseur; 3e bureau, M. Bertrand; domaines, actes judiciaires et timbre, M. Rovel; actes d'huissiers et timbre, M. Moizan; hypothèques, M. Taché; Pont-à-Marcq, M. Thévenot; Quesnoy-sur-Deûle, M. Poirson; Roubaix, actes civils, M. Caumartin; successions, M. Barbier; actes judiciaires, M. Grimpret; Seclin, M. Meline; Tourcoing, MM. Basuyau, Ravisé.

Arrondissement de Cambrai. — Cambrai, enregistrement et timbre, M. Théry; actes judiciaires, domaines et timbre, M. Deloffre; successions, M. Ansart; hypothèques, M. Froussard; Carnières, M. De Chaptal-Lamure; Clary, M. Bizot; Le Câteau, M. Pottier; Marcoing, M. Arsac; Solesmes, M. Laffont.

Arrondissement d'Avesnes.—Avesnes, enregistrement, M. Lenglet; domaines et timbre, M. Colinet; hypothèques, M. Begbin; Bavai, M. Paquet; Berlaimont, M. Piérard; Landrecies, M. Buisine; Le Quesnoy, M. Gauthier; Maubeuge, MM. Chardon et Aubert; Solre-le-Château, M. Wavrin; Trélon, M. Perrin.

Arrondissement de Douai. — Arleux, M. Henry; Douai, enregistrement et timbre, M. Lelièvre; successions, baux et location, verbales, M. Capuron; domaines, actes judiciaires et timbres M. Lallement; hypothèques, M. Desmarets; Marchiennes, M. Prolhiac; Orchies, M. Potel.

Arrondissement de Valenciennes. — Bouchain, M. Fèvre, Condé, M. Clément; Saint-Amand (pour les deux cantons), M. Chamvoux; Valenciennes, enregistrement et timbre, M. Gandar; successions, baux et locations verbales, M. Heurteux; domaine, timbre et actes judiciaires, M. Vuillemin; hypothèques, M. Willaume.

DIRECTION DES DOUANES DE LILLE.

Directeur : M. Duserech, 24, rue Marais jusqu'au 28 février, et 11, rue des Jardins, à dater du 1er mars.— Bureaux ouverts de 9 h. du matin à 4 heures du soir. — MM. Rincheval, 1er *commis*; Largé, 2e *commis* ; Lenglet, 3e *commis*. — MM. Derveaux, Vermersch, du Gardin, *attachés à la direction*. — MM. Pissarro, Winnaert, Coloos, *surnuméraires*.

Inspecteurs : MM. Brajeux, *Inspecteur principal à Lille, commandant le bataillon de forteresse des douanes, à Lille* ; Paulinier, *Inspecteur à Armentières* ; N....., *Inspecteur à Orchies, commandant le 2e bataillon actif* ; Petit, *Inspecteur sédentaire à Lille*.

Receveurs principaux. — MM. Hugon, *à Lille*, 8, *rue Nicolas-Leblanc jusqu'au 28 février*, 11 ter, *rue des Jardins, à dater du 1er mars* ; Sapin, *à Armentières* ; Dalverny, *à Orchies*.

Sous-inspecteurs : MM. Leroux, *à Lille* ; Vautier, *à Baisieux* ; Le Boucher de Brémoy, *à Tourcoing*.

PERSONNEL DES BUREAUX.

PRINCIPALITÉ DE LILLE. — MM. Deman, Duhem, *contrôleurs* ; MM. Dru, Cousso, Minon, Desmazières, Delemotte, Demasur, Jourdain, Vercoustre, *vérificateurs* ; MM. Platelle, Champagne, Charreyron, Netter, Ballet, Pagard, Malleville, Guilbert, *commis-principaux* ; MM. Huet-du-Rotois, Lemattre, Lobé, Richard, Lest, *commis*: ; M. Paillard, *sunuméraire* ; MM. Defives, Cordier, *gardes-magasins*.

HALLUIN, M. Desmidt, *receveur* ; MM. Thiry, *commis principal* ; Le Buhotel, Lefrançois, *commis*.— RISCONTOUT, M. Choffat, *receveur*. — LA MARLIÈRE, M. Courtois, *receveur*. —LE TOUQUET, M. Pharisien, *receveur*. — TOURCOING, MM. Leblanc, *receveur* ; Lefebvre, Bouvier, *vérificateurs* ; Prévot, Tanquérel, Charton, *commis*. — ROUBAIX, M. Le François, *receveur* ; MM. Laplace, Peyron, Le Chevanton, *vérificateurs* ; Neuquelman, Elleboode, *commis*. — CROIX-WASQUEHAL, M. Bacquart, *commis*.— WATTRELOS, M. Capelier, *receveur* ; Oblet, *commis*. LEERS, M. Dallenne, *receveur*.— TOUFFLERS, MM. Tancrez, *receveur* ; Choisy, *commis*. — NEUVILLE, M. Chiriaux, *receveur*. — MARCQ-EN-BAROEUL, M. Paillard, *receveur*. — MONS-EN-BAROEUL, M. Darcourt, *receveur*. — FIVES, M. Dernaucourt, *receveur*. — SAINT-ANDRÉ, M. Roussel, *receveur*. — DOUAI, M. Dorigny, *contrôleur-receveur, agent spécial près la Cour de Douai* ; MM. Hibon, Briez, *vérificateurs* ; M. Barguet, *garde-magasin*. — LOOS, M. Basset, *commis-principal* ; MM. Werquin, Anciaux;

Castel, *commis*. — LA MADELEINE, MM. Lebreton dit Lalande, Derégnaucourt, Carnel, Gauthier, *commis*.

PRINCIPALITÉ D'ARMENTIÈRES. — MM. Médinger, *vérificateur*; MM. Henrion, Réveillon, *commis*. — SEAU, M. Magnier, *receveur*.— PONT-DE-NIEPPE, M. Raif, *receveur*. — BIZET, M. Ruel, *receveur*. — HOUPLINES (gare), M. Ogée, *receveur*.— HOUPLINES (route), M. Quéva, *receveur*. — PONT-ROUGE, M. Thomas, *receveur*. — FRELINGHIEN, M. Vieillard, *receveur*.—DEULÉMONT, M. Blondel, *receveur*; M. Renckly, *commis*. — PONT-DE-WARNETON, M. Blicq, *receveur*. — COMINES (route), M. André, *receveur*; M. Desmidt, *commis*. — COMINES (station), M. Arnouts, *receveur*. — WERWICQ, M. Billiet, *receveur*; M. Lemare, *commis*. — QUESNOY-SUR-DEÛLE, M. Couty, *receveur*. — STEENWERCK, M. Hennebelle, *receveur-buraliste*. — RUE DE LA LYS, M. Girard, *receveur-buraliste*. — L'ARMÉE, M. Paravicini, *receveur-buraliste*. — WEZ-MACQUART, M. Raout, *receveur-buraliste*.

PRINCIPALITÉ D'ORCHIES. — MM. Dubois, Lenglet, *commis*. — WILLEMS, M. Hubreckt, *receveur*.— BAISIEUX (gare), M. Chellonneix, *receveur*; M. Canoville, *vérificateur*; M. Lernould, *commis principal*; M. Debreux, *commis*. — BAISIEUX (route), M. Laurent, *receveur* — WANNEHAIN, M. d'Estrée, *receveur*.— MOUCHIN, M. Muchery, *receveur*. — PONT-A-MARCQ, M. Dupagny, *receveur*. — CYSOING, M. Lefebvre, *receveur*. — ANICHE, M. Jourdan, *commis principal*; MM. Emal, Derambure, Cahon, *commis*. —BACHY (gare), MM. N...., *receveur*; N....., *commis pincipal*; N....., *commis*.

OFFICIERS.

Capitaines : MM. Duval, à *Lille*; N....., à *Toucoing*; Mouy, à *Lannoy*; Guéricy, à *Armentières*; Fontaine, à *Comines*; Tap, à *Erquinghem-Lys*; Delemotte, à *Orchies*; Laut, à *Cysoing*; Davenne, à *Fretin*.

Lieutenants : MM. Keilleing, à *Tourcoing-station*; Lemaire, à *Tourcoing-ville*; Duplan, à *Roncq*; Gilotin, à *Roubaix*; Oblet, à *Toufflers*; Magnies, à *Fives*; Lannoy, à *Marcq-en-Barœul*; Drouart, à *Nieppe*; Béjannin, à *Wez-Macquart*, Louvet, à *Deulémont*; Huat, à *Werwick*; D'estrée, à *Houplines*; Darras, à *Sailly-sur-la-Lys*; Maret, à *Péronne*; Coquelet, à *Mouchin*; Carpentier, à *Genech*; Eissendeck, à *Baisieux*; Rolin, à *Auchy*; Maillet, à *Beuvry*.

DIRECTION DES DOUANES DE DUNKERQUE.

M. Cornille ✻, *directeur*.

Bureau de la direction. — MM. Herbecq, *premier commis*; Duval, 2e *idem*; Winnaert, 3e, *idem*; Bacqueroet et Colombier, *commis attachés*.

INSPECTION DE DUNKERQUE.

MM. Déborde, *inspecteur divisionnaire*; Paloc, *inspecteur sédentaire.*

Service des bureaux. — PRINCIPALITÉ DE DUNKERQUE. — M. Astier, ✲, *receveur principal.*

MM. Brehier, *sous-inspecteur*; Godart, *idem.*

Contrôleurs, MM. Évrard, Cardock, Courtois et Tortel (Henri),

Vérificateurs, MM. Maillard, Angois, Tortel (Édouard), Bossaet, Bassaeh, Alvernhe, de Baecque, Herbart, Salemon, Noizet, Pavèse, Vanheeger et Vincent.

Commis principaux, MM. Doué, Caron, Flament, Collet, Degraeve, Reveillon, Lemattre, Jannin et Mercier.

Commis, MM. Duterte, Hecquet, Sauvage, Legrand, Belgneule, Lepée et Delabaëre.

Surnuméraires, MM. Lory, Fichaux et Debaecker.

Gardes magasins, MM. Hyver et Demersseman.

Receveurs particuliers de la principalité de Dunkerque.

Gravelines, MM. Beuzard, *receveur*; Le Pivain, *commis principal.*

Ghyvelde, (route), M. Danctoville, *receveur.*

Ghyvelde, (station), MM. Banckaert, *receveur*; Leroy, *commis.*

Labrouskstraete, M. Watbled, *receveur.*

Oost-Cappel, M. Vermeulen, *receveur.*

Hondschoote, M. Longueval, *receveur.*

Bergues, M. Bassompierre, *receveur.*

Wormhoudt, M. Pruvot, *receveur.*

Service actif. — CAPITAINERIE DE DUNKERQUE. — MM. Sauvage, *capitaine*, à Dunkerque; Fichaux, Lenoir, Bultel et Delattre, *lieutenants*, à Dunkerque; M. Barbier, *lieutenant*, à Loon.

Cette capitainerie comprend les brigades de Fort-Philippe, Gravelines, Loon, le Clipon, Mardyck, Saint-Pol, Dunkerque, Tente-Verte et Rosendaël-lès-Dunkerque.

CAPITAINERIE D'HONDSCHOOTE. — MM. Morin, *capitaine*, à Hondschoote; Mazier, *lieutenant*, à Moërkerque; Charlet, *idem*, à Rexpoëde.

Cette capitainerie comprend les brigades de Ghyvelde, Moërkerque, Labroukstrate, l'Étoile, Killemlinde, Oost-Cappel; Locrustaete et Rexpoëde.

CAPITAINERIE DE BERGUES. — MM. Réveillon, *capitaine*, à Bergues, Leprêtre, *lieutenant*, à Warhem, Charles, *lieutenant*, à Wormhout.

Cette capitainerie comprend les brigades de Téteghem, Warhem, Bergues, Bissaert, Wormhout, Rosendael et Esquelbecq.

INSPECTION D'HAZEBROUCK.

M. Plancke, *inspecteur*.

Service des bureaux. — PRINCIPALITÉ D'HAZEBROUCK. — MM. Pichoir, *receveur principal* ; Daux et Kerdavid, *commis*.

Bureaux particuliers.

Houtkerque, M. Winckel, *receveur*.

Steenvoorde, M. Dessinguez, *receveur*.

Godewaersvelde, MM. Maniez, *idem*; Salé, *commis*.

Boeschepe, M. Lefebvre, *receveur*.

Bailleul, MM. Sindley, *receveur* ; Leroy, *commis*.

Schaexhen, M. Dehaeck, *receveur*.

La Cornette, M. Damatte, *idem buraliste*.

L'Hazewinde, M. Banckaert, *idem*.

Outtersteene, M. Pétel, *idem*.

Service actif. — CAPITAINERIE DE STEENVOORDE. — MM. Leys, *capitaine*, à Steenvoorde ; Mollière, *lieutenant*, à Houtkerque ; Delaval, *lieutenant*, à Godewaersvelde.

Cette capitainerie comprend les brigades d'Houtkerque, Winnezeele, Steenvoorde et Godewaersvelde.

CAPITAINERIE DE BAILLEUL. — MM. Liebaert, *capitaine*, à Bailleul, Couture, *lieutenant*, à Berthen ; Lecerclé, *lieutenant*, à Bailleul.

Cette capitainerie comprend les brigades du Mont-des-Cats, Berthen, Schaexhen, Outtersteene, Bailleul et Nouveau-Monde.

CAPITAINERIE D'HAZEBROUCK. — MM. Pocholle, *capitaine*, à Hazebrouck ; Lemaitre, *lieutenant*, à Strazèele ; Bailly, *lieutenant*, à Lacornette.

Cette capitainerie comprend les brigades d'Hardifort, Lacornette, L'Hazewinde, Bavinchove, Hazebrouck, Caestre, Strazèele et Vieux-Berquin.

DIRECTION DES DOUANES DE VALENCIENNES.

M. Favry, ✻, *directeur*.

Bureaux de la direction. — MM. Lécuyer, premier commis de direction; Moucheront, deuxième commis de direction; Petit, troisième commis de direction; MM. Gaillard, Letourneur, Margerin et Deulin, *commis attachés*; MM. Caneaux et Boucher, *surnuméraires expéditionnaires.*

Service administratif.

INSPECTION DE VALENCIENNES.

Cette inspection comprend deux principalités dont le chef lieu est à Condé et à Valenciennes.

Inspecteur, M. Planet.

PRINCIPALITÉ DE CONDÉ. — MM. Ponchau *receveur principal*, à Condé; Cartigny, *sous-inspecteur*, idem; Lebrun, Ruffin et Bidault, *vérificateurs de 1re classe*; Noulin, *commis principal de 2e classe*; Danhier et Strub, *commis de 2e classe.*

Mortagne, M. Bocquillet, *receveur*; Huart, *vérificateur de 2e classe*; Marchand, *commis.* — Hergnies. M. Audin, *receveur.* — Vieux-Condé (route), M. Deschamps, *receveur.* — Vieux-Condé (gare), MM. Lefebvre, *receveur*; Doué, *commis principal de 1re classe*; Deman, *commis de 1re classe.* — Le Coq, MM Germain, *receveur*; Davesne, *commis.*

Rumegies, M. Philippot, *receveur* — Maulde-Mortagne (gare), MM. Dremaux, *receveur*; Goutière, *commis principal de 2e classe*; Maulde (route). M. Gérard, *receveur.*

Saint-Amand, M. Salomé, *receveur.* — Raismes, M. Landon, *receveur-buraliste.*

PRINCIPALITÉ DE VALENCIENNES. — MM. Aliamet, *receveur principal*, MM. Boramet *contrôleur*; Schillinger, Pirolle et Gripon, *vérificateurs de 1re classe*; Pochon, *commis principal de 2e classe*; Ridon et Corbeau, , *commis de 1re classe*; Cheruit, *commis de 2e classe*,

MM. Godin et Legat, *gardes-magasins*

Blanc-Misseron, MM. Bégué, *sous-inspecteur*; Genin, ✻, *receveur*; Malavoy et Maisonnare, *vérificateurs de 1re classe*; Bourdon *vérificateur de 2e classe*; Meurant, *commis principal de 1re classe*, Leclercq, *commis principal de 2e classe*; Bayssellance et Grandgirard, *commis.*

M. Delcourt, *garde-magasin.*

Marchipont, M. Bailly, *receveur.* — Sebourg, M. Aubert, *receveur.* — Crespin, M. Bruniaux, *receveur.*

Bruay, (route), M. Dubar, *receveur-buraliste*. — Saint-Saulve, M. Trelcat, *receveur buraliste*. — Marly, M. Desbordes, *receveur*.

Fabrique de soude de Trith-St-Léger, M. Lécuyer, *commis principal, chef de service*; Parmentier et Lamy, *commis de 2e classe*.

INSPECTION DE MAUBEUGE.

Cette inspection comprend deux principalités dont les chefs-lieux sont à Feignies et à Jeumont.

M. Féval, *inspecteur*, à Maubeuge.

PRINCIPALITÉ DE FEIGNIES. MM. Martin, *receveur principal*, à Feignies; Ramond-Gontaud, *sous-inspecteur*; Salomé, Clergue et Blondin, *vérificateurs de 1re classe*; Lemoigne, *commis principal de 1re classe*; Carret et Godfrin, *commis principaux de 2e classe*; Augustin et Bertrand, *commis de 1e classe*; Fromont, *garde-magasin*.

St-Waast, M. Drapier, *receveur*. — Bry, M. Valin, *receveur*. — Eth, M. Hainaut, *receveur*.

Bellignies, M. Lépée, *receveur* — Hergies, M. Lavallard, *receveur*. — Hon, M. Bouillon, *receveur*.—Malplaquet, M. Lengrand, *receveur*. — Gognies-Chaussée. M. Venet, *receveur*.

Le Quesnoy, M. Dubois, *receveur*.—Pont-sur-Sambre, M. Grandais, *receveur buraliste*. — Bavai, M. Perriot, *receveur*. — Soudain, *commis principal de 2e classe*.

PRINCIPALITÉ DE JEUMONT. MM. Perret, *receveur principal*; Vautier, *sous-inspecteur*; de Varenes, *contrôleur*; Lelong, Derycke, Jaugeon et Collart, *vérificateurs de 1re classe*; Choffez et Galitien, *commis principaux de 1re classe*; Docquier, Jules-Léon, et Béhague, *commis principaux de 2e classe*; Lacour, Cousin et Hiély, *commis de 1re classe*; Leleu, Choribit, Joly et Dauverchain, *commis de 2e classe*; Leleu, *garde-magasin*.

Bettignies, M. Fossier, *receveur*. — Villers-sire-Nicole, M. Lemoine, *receveur*. — Vieux-Rengt, M. Vingt-deux, *receveur*. — Fabrique de soude d'Hautmont, MM. Mineur, *commis principal de 1re classe*; Champagne, *commis de 1re classe*, Audin, *commis de 2e classe*.

Maubeuge, M. Hamel, *receveur*.

INSPECTION D'AVESNES.

Cette inspection comprend une principalité dont le chef-lieu est à Avesnes.

M. Chenot, *inspecteur*.

PRINCIPALITÉ D'AVESNES. MM. Lécuyer, *receveur principal*; Docquier, *commis principal de 2e classe*; Thiry, *commis de 1re classe*.

Consolre, M. Deltour, *receveur*. — Hestrud, M. Despouy, *receveur*. — Beaurieux, M. Margerin, *receveur*. — Eppe-Sauvage, M. Vagogne, *receveur*. — Trélon, M. Baudet, *receveur*. — Ohain, MM. Fosset, *receveur*; Marchand, *commis de 2e classe*.

Etrœungt, M. Coderlier, *receveur-buraliste*. — Beugnies, M. Dumesnil, *receveur-buraliste*; Solre-le-Château, M. Rile, *receveur, buraliste*.

SERVICE ACTIF.

INSPECTION DE VALENCIENNES.

CAPITAINERIE DE LECELLES. MM. Lecouvey, *capitaine*, à Lecelles; Claude, *lieutenant*, à Saméon; Berteau, *lieutenant*, à Saint-Amand.

Cette capitainerie comprend les brigades de Planard, Rumegies, Saméon, Lecelles, Maulde, Maulde-Mortagne, Mortagne, Saint-Amand, Landas et Rue Chorette.

CAPITAINERIE D'HASNON. MM. Masson, *capitaine*, à Hasnon; Flamant, *lieutenant*, à Brillon; Guilbart, *lieutenant*, à Vicoigne.

Cette capitainerie comprend les brigades de Brillon, Hasnon, Tilloy, Grand-Bray, Vicoigne et Raismes.

CAPITAINERIE DE NOTRE-DAME-AU-BOIS. MM. Mathieu, *capitaine*, à Notre-Dame-au-Bois; Dominé, *lieutenant*, à Bruille; Mercier, *lieutenant*, à Condé.

Cette capitainerie comprend les brigades de Mortagne, Bruille, Hergnies, Notre-Dame-au-Bois, Condé, Fresnes, Château-l'Abbaye, Vieux-Condé (ligne) et Vieux-Condé (gare).

CAPITAINERIE D'ONNAING. MM. Crépin, *capitaine*, à Onnaing; Lernould, *lieutenant*, à Blanc-Misseron; Bourdon, *lieutenant*, à Curgies.

Cette capitainerie comprend les brigades de Crespin, Blanc-Misseron (gare), Blanc-Misseron (ligne), Onnaing, Sebourquiaux, Sebourg, Curgies, Thivencelles et Marchipont.

CAPITAINERIE DE VALENCIENNES. MM. Dineur, *capitaine*, à Valenciennes; Tonnel, *lieutenant*, à Valenciennes; Jean-Baptiste, *lieutenant*, à Vendegies-sur-Ecaillon.

Cette capitainerie comprend les brigades de Bruay, Saint-Saulve, Anzin (mobile), Marly, Sepmeries, Vendegies-sur-Ecaillon, Valenciennes (gare), Famars.

INSPECTION DE MAUBEUGE.

CAPITAINERIE DE WARGNIES-LE-PETIT. MM. Jacquart, *capitaine*, à Wargnies-le-Petit, Lalou, *lieutenant*, à St-Waast; Delvallée, *lieutenant*, à Wargnies-le-Petit.

Cette capitainerie comprend les brigades de Bry, la Bocrette, Jenlain, Saint-Vaast, Bettrechies, Amfroipret et Wargnies-le-Petit.

CAPITAINERIE DE LA LONGUEVILLE. MM. Chassaing, *capitaine*, à La Longueville; Renoult, *lieutenant*, à Bavai; Lenquette, *lieutenant*, à Feignies.

Cette capitainerie comprend les brigades de Bellignies, Hon-Hergies, Bavai, Malplaquet, Gognies-Chaussée, Feignies (gare), Feignies (village) et La Longueville.

CAPITAINERIE DE JOLIMETZ. MM. Glin, *capitaine*, à Jolimetz, Landon, *lieutenant*, à Berlaimont; Brimont, *lieutenant*, au Quesnoy.

Cette capitainerie comprend les brigades de Ruesnes, le Quesnoy, Baudegnies, Jolimetz, Locquignol, Berlaimont et Pont-sur-Sambre.

CAPITAINERIE DE MAUBEUGE. MM. Blutel, *capitaine*, à Maubeuge; Hapiot, *lieutenant*, à Elesmes; Leveau, *lieutenant*, à Jeumont (station).

Cette capitainerie comprend les brigades de Bettignies, Elesmes, Vieux-Rengt, Jeumont (ligne), Jeumont (gare), Haut-mont (station), Maubeuge (ville), Maubeuge (mobile).

INSPECTION D'AVESNES.

CAPITAINERIE DE SOLRE-LE-CHATEAU. — MM. Pécheux, *capitaine*, à Solre-le-Château; Lépine, *lieutenant*, à Solre-le-Château; Laine, *lieutenant*, à Dimechaux, Jacquart, *lieutenant*, à Colleret.

Cette capitainerie comprend les brigades de Colleret, Cerfontaine, Hestrud, Beaurieux, Clerfayts, Dimechaux, Solre-le-Château, Cousolre, Damousies et Beugnies.

CAPITAINERIE DE GLAGEON. MM. Gillard, *capitaine*, à Glageon; Boucher, *lieutenant*, à Trélon; Leleu, *lieutenant*, à Liessies.

Cette capitainerie comprend les brigades de Felleries, Ohain, Trélon, Liessies, Sains, Glageon, Beaumont et Ramousies.

CAPITAINERIE D'AVESNELLES. MM. Coulombel, *capitaine*, à Avesnelles; Fossier, *lieutenant*, à Dompierre; Défossé, *lieutenant*, à Etrœungt.

Cette capitainerie comprend les brigades de Féron, Saint-Remy-Chaussée, Dompierre, Avesnelles, Haut-Lieu, Etrœungt et Saint-Hilaire.

DIRECTION DES DOUANES DE CHARLEVILLE.

M. Bontemps-Dubarry, ✲ *Directeur*.

Ce service comprend dans le département du Nord les brigades d'Anor, de Par-de-là-l'Étang et des Noires-Terres, commune, d'Anor et de Fourmies.

Bureau principal d'Anor (gare). — MM. Lachaise, *receveur principal* (station); Oury et Cousin, *commis principaux*; Colmant, Rive, Ricquier et Thuillier, *commis*.

Le bureau principal d'Anor est ouvert aux opérations suivantes:

Importation des marchandises taxées à plus de 20 fr. par 100 kilog. ou nommément désignées par l'article 8 de la loi du 27 mars 1817.

Importation et exportation des marchandises d'admission temporaire.

Importation du bétail (la visite du vétérinaire-inspecteur a lieu tous les jours de 2 à 5 heures du soir en hiver et de 3 à 6 heures en été, à l'exception des jours fériés; dans ce dernier cas la visite est remise au lendemain.

Sortie des boissons.

Transit international.

Importation des fils de laine d'origine belge.

Bureau subordonné d'Anor (route). — M. Douce, *receveur*

Le bureau d'Anor (route) est ouvert à l'importation du bétail, le jeudi et le samedi de chaque semaine de 1 h. à 4 h. du soir.

Bureau subordonné de Fourmies. — M. Blocteur, *receveur*.

Lieutenance d'Anor. — M. Petitjean, *lieutenant*.

Cette lieutenance comprend:

Anor, deux brigades composées de 22 hommes; Par-de-le-l'Étang (commune d'Anor), une brigade de 10 hommes; à Noires-Terres (commune de Fourmies), une brigade de 9 hommes

DIRECTION DES CONTRIBUTIONS INDIRECTES.

Directeur général, M. Renaut.

M. Péroche, *Directeur*, rue des Fossés, 30, à Lille

Sous-directeur: M. Fine, rue Saint-Firmin, 28.

BUREAUX DE LA DIRECTION.

Contrôleur, 1er Commis: M. Delebecque.

Contrôleurs: MM. Peltier et N..... — *Commis principaux de 1re classe*: MM. Chocqueel, Forel, Charbonnet

Delbecque et Sévin.—*Commis principaux de 3e classe*: MM. Vadurel, Wallez, Lehut, Boulanger et Lefeuvrier. — *Commis*: MM. Bochent, Seigne, Rousselot, Gasnier et Girardin. — *Surnuméraires* : MM. Gadebois et Castéran. — *Préposés:* MM. Marie et Delespaul.

Inspecteurs départementaux : MM. Garnier, rue Dujardin, 12; Querrion, rue du Romarin, 24, La Madeleine; Cormon, rue Nationale, 110; Haumé, rue Dujardin, 10; Plancke, rue Manuel, 94.

Inspecteur sédentaire . M. Artigaud, rue Solférino, 222,

Receveur principal: M. Thiébeau, rue Gauthier de Chatillon, 5.

Entreposeur des tabacs et des poudres à feu : M. Chevanne, rue Solférino, 173.

Contrôleurs: MM. Martin, rue des Pyramides, 36; Ransquins, rue Palikao, 13: Lagniez, rue Henri Kolb, 9 bis.

Receveurs particuliers sédentaires: MM. Tabary, rue des Urbanistes, 9; Dausse, rue Barthélémy-Delespaul, 238 *bis*; Ansart, rue Valmy, 7, Lesne, rue d'Antin, 16.

Receveurs buralistes: MM. Martin, rue de l'Entrepôt; Van Bambecke, rue Durnerin; Salmon, rue Notre-Dame; Devaux, rue de l'Hôpital Militaire, 16; Périer, gare Saint-Sauveur; Bauchet, rue Stien (Fives).

Service spécial de la garantie : Contrôleur : M. Ferrey, rue Puébla, 44.

Service spécial des sucres et distilleries, Inspecteur : M. Gouëlin, rue Solférino, 161; *Contrôleur* : M. Estagerie, à Loos; Como, (*entrepôt des sucres*).

ARRONDISSEMENT DE LILLE.

Contrôleur : MM. Clandel, à Armentières; Chouvin, à Roubaix; Collin, à Tourcoing.

Receveurs particuliers sédentaires : MM. Croizet à Armentières; Dalinval et Lefebvre, à Roubaix; Lasnet, à Seclin; St-Gest à Tourcoing; Pontet, à Haubourdin.

Service spécial des sucres-distilleries, Contrôleurs : MM. Durand, à Fournes; Montenot, à La Bassée; Masuit, à Marcq-en-Barœul; Appourchaux, à Pont-à-Marcq; Joly, à Quesnoy-sur-Deûle; Lecerf, à Seclin.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

Sous-directeur: M. Dallard, à Avesnes. — *Receveur principal* :

M. Seigne, à Avesnes.—*Contrôleur* : M. Fourdrignier, à Maubeuge. — *Service des sucres, Contrôleurs* : MM. Gouret, à Jenlain ; Lucas, au Quesnoy.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

Sous-directeur : M. Lefebvre, à Cambrai.— *Receveur principal* : M. Lenglet, à Cambrai. — *Entreposeur spécial des tabacs* : M. Dumoulin. — *Contrôleur* : M. Garrigoux, à Cambrai. — *Service spécial des sucres distilleries, Inspecteur* : M. Juillien, à Cambrai ; *Contrôleurs* : MM. Bertho, à Cambrai ; Ollier, à Solesmes ; Étienne, à Masnières.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

Sous-directeur : M. Raïssac, à Douai. — *Receveur principal* : M. Démasur, à Douai. — *Contrôleur* : M. Rossignol, à Douai. — *Service spécial des sucres-distilleries, Contrôleurs* : MM. Joubin, à Douai ; Nacry, à Cantin ; Gernez, à Marchiennes.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

Sous-directeur : M. Barbier, à Dunkerque. — *Receveur principal* : M. Caudrelier, idem. — *Contrôleurs* : MM. Bourgeois, à Dunkerque ; Baré, à Bergues ; (*service général*) : (*service des sucres*) : Wallon, à Bergues.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

Sous-directeur : M. Verlynde, à Hazebrouck. — *Receveur principal* : M. Hellein, à Hazebrouck.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

Sous-directeur : M. Mangin, à Valenciennes. — *Receveur principal* : M. Troupeau, à Valenciennes. — *Entreposeur spécial des Tabacs*, M. Herbeaux. — *Contrôleurs* : MM. Leclerc, à Valenciennes ; Collesolle, à Anzin ; Werner, à Denain ; Delattre, à Saint-Amand ; *service des sucres-distilleries, Inspecteur* : M. Ravet, *Contrôleurs* : MM. Clauzel, à Valenciennes ; Méreau, idem ; Delalé, à Onnaing ; Auené, à Denain ; Legrand, à Saint-Amand ; Vouriot, à Bouchain.

TABACS.

Un décret du 12 mars 1860 a séparé l'administration des tabacs qu'un arrêté du Gouvernement, en 1848, avait réunie à celle des contributions indirectes et a institué une direction générale des tabacs et des directeurs départementaux.

DIRECTION DES TABACS DU NORD.

La direction dont Lille est le chef-lieu comprend la manufacture des tabacs de Lille, le magasin de transit de Dunkerque, la culture et les magasins de tabacs en feuilles du Nord.

Le département du Nord est autorisé, pour 1884, à planter en tabac, pour l'approvisionnement des manufactures nationales, 900 hectares de terre, non compris le cinquième en excédent toléré par l'article 193 de la loi du 28 avril 1816.

Ces 900 hectares devront procurer une quantité de 2,500,000 kilogrammes de tabac.

Directeur-général, M. Regnault, rue de Rivoli, Paris.

Directeur des tabacs, M. Gerbet, ✻, à la manufacture.

MANUFACTURE DES TABACS DE LILLE.

Ingénieur, M. Bère. — *Contrôleur*, M. Kling. — *Sous-Ingénieur*, M. Baucourt. — *Garde-magasin*, M. Petin. — *Premier commis*, M. Houzé. — *Second commis*, M. N.... — *Commis principal*, M. Eudes. — *Commis aux écritures*, MM. Placet et David.

MAGASINS DE TRANSIT DE DUNKERQUE.

Entreposeur, M. Andlauer. — *Contrôleur de magasin*, M. Broutta.

CULTURE ET MAGASINS DE TABACS EN FEUILLES DU NORD.

Inspecteur, M. Andlauer, à Lille. — *Commis de l'inspection*, M. Taffin. — *Contrôleurs de culture*, M. Armand, à Lille, et M. David, à Merville. — *Vérificateurs de culture*, MM. Durigneux, Pelte, Hamant, Changeux et Marc. — *Commis de culture*, M. Godin. — *Surnuméraire*, M. N.... — *Commis de surveillance*, MM. Maigrot, Coudriet, Vouloir, Hanart et M. Poursuira. —

MAGASINS DE LILLE.

Entreposeur, M. Scohyers. — *Contrôleur de magasin*, M. Meyer.

MAGASIN DE MERVILLE.

Entreposeur, M. Didier. — *Contrôleurs de magasin*, MM. Decourchelle et Blot.

ADMINISTRATION DES FORÊTS.

Le département du Nord contient 49,019 hectares 68 ares 70 centiares de bois et forêts, dont 28,442 hectares dans l'arrondissement d'Avesnes seulement, et 8,430 dans celui de Valenciennes,

L'arrondissement de Dunkerque est celui qui en possède le moins. il n'en a que 901 hectares.

Sur ces 49,019 hectares de bois, 19,524 hectares appartiennent à l'État, 2,000 hectares aux communes et aux établissements publics, le reste aux particuliers.

Les forêts les plus considérables par leurs masses sont : la belle forêt de Mormal, de la contenance de 9,103 hectares ; la forêt de Dieppe, de 2,500 hectares ; la forêt de Saint-Amand, de 3,263 hectares ; la forêt de Phalempin, de 900 hectares ; le grand bois l'Évêque de 900 hectares ; la forêt de Fourmies, de 900 hectares ; la forêt du bois l'Abbé, de 1,100 hectares ; la forêt de Marchiennes, de 725 hectares ; la forêt de Trélon, propriété particulière, de 3,300 hectares ; la forêt de Raismes, aussi propriété particulière, de 1,300 hectares.

ORGANISATION ET PERSONNEL DE L'ADMINISTRATION DES FORÊTS.

La France est divisée en trente-cinq conservations forestières.

La septième conservation est celle d'Amiens, composée des départements du Nord, du Pas-de-Calais, de l'Aisne et de la Somme.

Conservateur, M. Honoré, à Amiens.

MM. de Champglin, *inspecteur - adjoint sédentaire* ; Crouy, *brigadier*, Courtin et Philippe, *gardes sédentaires*.

Il existe dans le département deux inspections forestières qui ont pour chefs-lieux, Lille et le Quesnoy.

INSPECTION DE LILLE.

Cette inspection comprend les arrondissements de Lille, Valenciennes, Douai, Hazebrouck et Dunkerque, dans le département du Nord, et les arrondissements de Saint-Omer et de Béthune, dans le département du Pas-de-Calais.

MM. Cayet, *inspecteur, chef de service*, rue Colbert, n° 23, à Lille ; Pézier, *garde-sédentaire, attaché à l'inspection ;* Dion, *inspecteur-adjoint* à Valenciennes ; Froissart, *inspecteur adjoint* à Saint-Omer.

INSPECTION DU QUESNOY.

Cette inspection comprend les arrondissements d'Avesnes et de Cambrai.

MM. Bécourt, *inspecteur, chef de service*, au Quesnoy ; Taquet, *commis, attaché à l'inspection ;* Gottigniaux, *garde général*, à Avesnes.

ADMINISTRATION DES POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

Direction du service départemental : M. Gréterin, ✻, directeur des postes et télégraphes du département, rue de Roubaix, 30 à Lille.

Bureaux administratifs de la direction : — MM. Hénon et Berteloot, inspecteurs, M. Crépin, sous-inspecteur ; commis principaux, MM. Savary, Bourdonnais, Carré et Terlet; commis de direction : MM. Lesage, Trémeau, Despièrres, Burette et Rousselot ; brigadiers-facteurs : Dutoit et Bonnet.

Exploitation — Il y a dans le département du Nord 215 bureaux de poste et de télégraphe dont 114 bureaux mixtes, 48 bureaux n'effectuant que les opérations postales, 49 chargés exclusivement du service télégraphique et 4 établissements de facteur-boîtier. Le tableau suivant indique, par arrondissement, les communes où sont placés ces bureaux ainsi que le nom du titulaire de chacun d'eux.

ARRONDISSEMENT DE LILLE. *Lille* (recette principale), boulevard de la Liberté, (Poste). MM. Dussourt, receveur principal ; Parsy, Veslot, Ponsinet, Alavoine, *commis principaux* ; LILLE (central), place de la République, (Télégraphe, MM. Boutmy, *receveur*, *chef de dépôt* Greslé, Miélet, F. Beaugrand, Ansart, Cailleret, Lehut, Lavielle, *commis principaux* ; Lille (place St-Martin), (poste et télégraphe), M. Robert, receveur ; Lille-Moulins, id. M. Carrey, idem ; Lille-Wazemmes, idem, M. Degond, idem ; Lille (rue de Tournay), (télégraphe), M. Louchez, idem ; Lille-Fives, (poste et télégraphe), M. Husson, idem ; Annœullin, idem, Mlle Leroy, receveuse ; Armentières, idem, M. Leblanc, receveur ; Ascq, (poste et télégraphe), Mme Wallart, receveuse ; Aubers, (poste), Mlle Binaut, receveuse ; Baisieux, (Poste) Mme Pollet, receveuse ; Bassée (La), (poste, Mlle Tancrez, idem ; Bassée (La) (télégraphe), M. Delattre, receveur ; Bauvin, (poste), Mlle Ducanchez, receveuse ; Bondues, (poste), Mlle Deschamps, receveuse ; Bousbecques, (poste) Deloffre, facteur-boîtier, (télégraphe), M. Devries, receveur ; Comines, (poste et télégraphe) Mlle Dubuisson, receveuse ; Croix, (poste), Mme Brach, id ; Croix, (télégraphe), M. Gaberel, receveur ; Cysoing, (poste et télégraphe, Mlle Fourment, receveuse ; Fournes-en-Weppes, (idem), Mlle Lecœuvre ; idem ; Halluin, (poste), Mme Wallard, idem ; Halluin, (télégraphe), M. Noyelles, receveur ; Haubourdin, (poste et télégraphe), Mme Reboux, receveuse ; Houplines, (P. et T.), Mlle Barbeconty, receveuse ; Lannoy, (télégraphe et poste) ; Mlle Cartier, receveuse ; Lin-

selles, (poste et télégraphe), Mme Deltête, receveuse, Lomme; id.; Mlle Petitberghien, id.; Loos, (poste), Mme Estagerie, id.; Loos, (télégraphe, M. Bodou, receveur; Madeleine (La), (poste et télégraphe), Mlle Annoot, receveuse; Marcq-en-Barœul, (poste et télégraphe, Mme Vasseur, idem; Marquette, télégraphe, M. Meertens, receveur; Pérenchies, (poste), Mlle Delesalle, receveuse; Phalempin, (poste et télegraphe), Mme Beauprez, receveuse; Pont-à-Marcq, (poste et télégraphe), Mlle Huguier, idem; Quesnoy-sur-Deûle, (poste et télégraphe), Mlle Guillaume, idem; Roncq, idem; Mme Delangre, (idem), Roubaix, (idem), MM. Bosquet, receveur, Crespin commis principal, Seclin, (poste), Mme Poillot, receveuse; Seclin, (télégraphe), M. Hue, receveur; St-André, (télégraphe), M. N...., idem; Templeuve, (poste), Mme Depoit, receveuse; Templeuve, (télégraphe), Mlle Vaitte, idem; Thumeries, (poste et télégraphe), Mlle Elise Fossé, idem; Tourcoing, (poste et télégraphe), MM. Berteloot, receveur, Jacquet commis principal; Wambrechies, (poste et télégraphe), Mme Sabourault, receveuse; Wattrelos, (poste et télégraphe), Mme Canonne, receveuse; Wavrin, (poste et télégraphe), Mlle Pottier, receveuse.; Wattignies, (poste); Mlle Poitau, receveuse.

Arrondissement d'Avesnes. — Avesnes, (poste et télégraphe), M. Hocquet, receveur, M. Leray, commis-principal; Anor, (idem), M Gomel, receveur; Bavay, (idem), Mme Dumay, receveuse; Berlaimont, (idem). Mme Soyez, idem; Bousies, (poste), Mme Legrand, idem; Cartignies, (poste et télégraphe), Mlle Naudeau, idem; Cousolre, (idem), Mlle Lemoisne, (idem); Dompierre, (poste et télégraphe), Mme Vadrot, receveuse; Dourlers, (télégraphe et poste), Mlle Decourrières, receveuse; Englefontaine, (poste), Mlle Blary, receveuse; Etrœungt, (poste et télégraphe), Mlle Lebourlier, idem; Feignies, (poste), Mlle Théry, receveuse, Felleries, (poste et telégraphe), Mlle Marissal, receveuse; Ferrière-la-Grande (télégraphe et poste, Mlle Serrier, receveuse; Fourmies, (poste et télégraphe), M. Rousseau, idem; Glageon, (poste), M. Gilles, facteur-boîtier, municipal; Glageon (télégraphe), M. Laporte, receveur; Gommegnies, (poste), Mlle Dupont, receveuse; Hautmont, (poste), M. Thiébault, idem; Hautmont, (télégraphe), M. Poulet, idem; Jenlain, (poste et télégraphe), Mlle Bonnemaison, receveuse; Jeumont, (poste); M. Disneur, ✻, receveur; Landrecies, (poste et télégraphe), M. Blanchard, idem; Louvroil, (poste et télégraphe), Mlle Henrotel, idem; Maroilles (poste et télégraphe), Mlle Fauchard, receveuse; Maubeuge, (idem), MM. Riotte, receveur, Rose, commis principal; Poix, (poste et télégraphe), Mlle Dongny, receveuse; Quesnoy (Le), (poste et télégraphe), M. Marcot, receveur, Sains, (poste et télégraphe), Mlle Lebrun, receveuse; Sars-Poteries, (idem),

M. Lelong, receveur; Solre-le-Château, (poste et télégraphe), Mme Goudeau, receveuse; Trélon, (poste), Melle Cowez, receveuse; Trélon, (télégraphe), Melle Contesse, idem; Villers-sire-Nicole; (poste), Mlle Demorgny, idem; Wignehies, (poste et télégraphe), Mme Mathieu, idem; Pont-sur-Sambre, (poste), Mlle Canonne, receveuse.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI. Cambrai, (poste et télégraphe), M. Dhoudain, receveur, M. Hébert, commis-principal; Avesnes-les-Aubert, (idem), Mlle Furgeros, receveuse; Beauvois (poste et télégraphe), Melle Dubois, receveuse; Bertry, (idem), M. Poizot, receveur; Busigny, (poste et télégraphe), Mlle Lefebvre receveuse; Carnières, (poste et télégraphe), M. Laude idem; Cateau (Le), (poste et télégraphe), M. Godard, receveur; Catillon, (poste et télégraphe), Melle Maréchal, receveuse; Caudry, idem, M. Mayot, receveur; Clary, (idem), Mlle Decorde, receveuse; Gouzeaucourt, (idem). Melle Devaux, idem; Honnechy, (poste), Melle Naudin, idem; Inchy (poste et télégraphe), Melle Tison, idem; Iwuy, (poste), Melle Tailiefer, idem; Ligny, (poste et télégraphe), Melle Desse, idem; Marcoing, (poste), Mme Guilbert, idem; Marcoing, (télégraphe), M, Regnault, receveur; Maretz, (poste et télégraphe), Mlle Wallez, receveuse; Masnières, (poste), Mlle Harvich, idem; Masnières, (télégraphe). M. Isbled, receveur; Neuvilly, (poste), Mlle Noury, receveuse; Noyelles-sur-Escaut, (télégraphe), M. Capont, idem; Quiévy, (poste et télégraphe), Melle Petitdemange receveuse; Rieux en Cambrésis, (poste), M. Betrema, facteur-boîter-municipal; Saulzoir, (poste), Mlle Burlet, receveuse; Solesmes, (poste), Mme Vivien, idem; Solesmes, (télégraphe), M. Robache, receveur; Walincourt, (poste et télégraphe), Mme Leclercq receveuse; St-Souplet, (poste), Mlle Cochard, receveuse; Viesly, (poste), Mlle Boniface, receveuse; St-Aubert (poste), Melle Lehmann, receveuse.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI. Douai, (poste et télégraphe), MM Vandesmet receveur; Faux, Lallanne, commis principaux; Aniche, (idem), Mme Eloy, receveuse; Arleux, (idem), Mme Tison, idem; Aubigny-au-bac (poste), Mlle Tellier, idem; Cantin (poste), Mlle Marula, receveuse; Flers-en-Escrebieux, (poste et télégraphe), Mlle Dieu, idem; Flines-les-Râches, (poste), Mlle Leclercq, idem; Marchiennes, (poste et télégraphe), Mme Gérard, idem; Monchecourt, (poste), Mlle Bernard, idem; Montigny, Mme Felbacq, receveuse; Orchies, (idem), Mme Favreux, idem; Râches, (poste), Mme Selle, idem: Somain, (poste), Mlle Mio, idem; Lécluse, (idem), Moreau, facteur-boîtier.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE. Dunkerque, (poste et télégraphe)

MM. De Biré, receveur; Bouclet, Humbert, commis-principaux; Dunkerque, (gare télégraphe), M. Devisch, receveur; Bergues, (poste et télégraphe), M. Chevalier, receveur; Bollezeele, (poste), M. Merlier, receveur; Bourbourg, (poste et télégraphe), Mlle Chassaing, idem; Esquelbecq, (poste), Mme Luyts, idem; Gravelines, (poste et télégraphe, M Bonnefoy, receveuse; Hondschoote, (poste), Mlle Dubrulle, receveuse, Hondschoote, (télégraphe, M. Dekayser, receveur; Moëres (les) (télégraphe), M. Colette, idem; Rosendaël, (télégraphe), M. N..., idem; Steene, (télégraphe), M. Courtecuisse, idem; Watten, (poste) Mlle Quaintenne, receveuse; Wormhoudt, (poste et télégraphe), Mme Cabotse, idem; Loon, (idem), Mme Dasseucourt, receveuse.

Arrondissement d'Hazebrouck. Hazebrouck, (poste et télégraphe), M. Corbeau, receveur; Arnèke, (poste), Mme Longepierre, receveuse; Bailleul, (poste et télégraphe), M. Dehaisne, receveur; Cassel, (poste et télégraphe), Mlle Felhoen, receveuse; Estaires, (poste), Mlle Cornillot, idem; Estaires, (télégraphe), M. Streck, receveur; Gorgue (La), (télégraphe), M. Marsy, receveur; La Gorgue (poste), Mlle Magnin; Merville, (poste), Melle Rigaut, receveuse; Merville, (télégraphe, M. Leleux, receveur; Renescure, (poste), Melle Lesage, receveuse; Steenvoorde, (poste et télégraphe), Mlle Darles, receveuse; Steenwerck, (idem), Mme Cloet, idem; Vieux-Berquin, (poste), Mlle Grancier, idem; Godewaersvelde, (poste), Mme Rauwel, recevense.

Arrondissement de Valenciennes Valenciennes, (poste et télégraphe, MM. Blazart, receveur, Leclercq, Halluin, Bourier, commis principaux; Anzin, (poste et télégraphe), M. Thiébaut, receveur, Artres, (idem), Mlle Delplanque, receveuse; Bouchain, (idem), M. Mougin, receveur; Condé, (idem), Mlle Nicolet, idem; Crespin, (idem), Mlle Tilloy, receveuse; Curgies, (poste et télégraphe), Mlle Titremann. receveuse; Denain, (idem), M. Pihau, receveur; Escaudain, Mlle Cuisinier, idem; Fresnes, (idem), Mlle François, idem; Hasnon, (poste), Mlle Lederubey, idem; Lourches, (poste et télégraphe), Mme Rosier, idem; Mortagne, idem, Mme Dupriez, idem; Onnaing, (poste et télégraphe), Mlle Lavinay, receveuse; Raismes, (poste et télégraphe), Mme Legrand, receveuse; Saint-Amand-les-Eaux, (idem), M. Labbe, receveur; Trith, (poste et télégraphe), Mlle Caplet, idem; Vieux-Condé (poste et télégraphe), Mlle Jossé, receveuse; Wallers, (poste), Mme Dudant, idem; Saultain, (poste), Melle Serrier, Célina, idem; Sebourg, N..... (poste).

Entreposeurs dans les gares de chemin de fer. — MM. Maurel, à Lille; Ratel, à Cambrai; Blanchard, à Douai; Ruyssens, à Hazebrouck; Prégnon, à Somain; Legroux, à Valenciennes; Alliot, à Busigny.

Bureaux sémaphoriques.—Dunkerque, Gravelines et Zuydcoote.

Bureaux d'écluse. Le Guindal, Lynck, Wattendam, Fort-de-Scarpe, Lallaing, Marchiennes, St-Amand, Thun et Warlaing, Rodignies, Condé, Valenciennes, Trith-St-Léger, Denain, Iwuy, Cambrai, Bracheux, Vaucelles, Le Bosquet.

Bureaux d'intérêt privé. Anzin, (forges d') Beauvois, Cauroir, Denain (forges de), Escaudœuvres, Famars, Frais-Marais, Hauts-Fourneaux de Maubeuge; Madeleine (la), Marly; Pecquencourt, Prouvy, Roubaix (bourse de), Saulzoir, Villers-sire Nicole, Wargnies-le-Grand, Petite-Synthe.

Gares de chemin de fer ouvertes à la télégraphie privée. — Anor, Armentières, Arnèke, Aulnoye, Avesnes-sur-H, Baisieux, Bergues, Blanc-Misseron, Bouchain, Busignies, Cambrai, Cassel, Cateau (le), Caudry, Douai, Dunkerque, Feignies, Fourmies, Haumont, Hazebrouck, Iwuy, Jeumont, Landrecies, Lille, Lourches, Maubeuge, Quesnoy (le), Roubaix, Sains, Somain, Strazeele, Tourcoing et Valenciennes.

TÉLÉGRAPHIE.

SERVICE TECHNIQUE. — DIRECTION DE LILLE.

La direction régionale de Lille comprend les départements du Nord, du Pas-de-Calais, de l'Aisne, de la Somme et de l'Oise.

Directeur-ingénieur, M. Berthot, ✲, rue St-Jacques, 21-23 à Lille

Bureau de la direction, rue St-Jacques, 21-23 : M. L'heureux, *contrôleur*; MM. Lalisse Bourdeau, Morenvillé, Borgard et Just, *employés*; M. Chivalet, *chef surveillant du Nord*; M. Sintier, *chef surveillant du Pas-de-Calais.*

L'inspection de Lille comprend les départements du Nord et du Pas-de-Calais : *Inspecteur-ingénieur*, M. Hequet, ✲.

L'inspection d'Amiens comprend les départements de l'Aisne et de la Somme : *Inspecteur-ingénieur*, M. Vasseur, ✲.

L'inspection de Paris-Nord comprend le département de l'Oise et partie de Seine-et-Oise : *Inspecteur-ingénieur*, M. Chauvassaignes, ✲.

POIDS ET MESURES. — VÉRIFICATION.

Vérificateur en chef de la 3e circonscription régionale : M. Girod, à Bar-le-Duc.

LILLE, MM. Boone, *vérificateur*; Grandrie, Tertois, *vérificateurs-adjoints.* — ROUBAIX, M. Bertin, *vérificateur.* — DUNKERQUE, M. Sire, *vérificateur.* — HAZEBROUCK, M. Chaudron, *vérificateur.* — CAMBRAI, M. Delavenne, *vérificateur*; Norguin, *vérificateur-adjoint.* — AVESNES, MM. Gaude, *vérificateur*; L'Hévéder, *vérificateur-adjoint.* — DOUAI, M. Pinchart, *vérificateur.* — VALENCIENNES, MM. Loriaux, *vérificateur*; Leroy, *vérificateur-adjoint.*

SCIENCES ET ARTS.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

Commission historique du département du Nord.

Cette Commission, instituée par arrêté du Préfet, du 14 novembre 1839, est chargée de veiller à la conservation des monuments et édifices historiques du département, et de se livrer à toutes les recherches qui peuvent intéresser les diverses branches de l'archéologie nationale.

Le nombre des membres est fixé à 30 pour l'arrondissement de Lille, et à 15 pour chacun des autres arrondissements.

La Commission se réunit à la Préfecture, le premier mardi de chaque mois, à 2 heures.

Membres honoraires.

MM. De Saint-Aignan, ✲, ancien préfet du Nord, fondateur de la Commission; Robert (Charles), ✲, membre de l'Institut, à Paris; Paillard, ✲, ancien préfet du Pas-de-Calais; Vincent (Charles), A. ✪, ancien secrétaire-général de la Commission, à Paris.

Bureau : MM. Dehaisnes, I. ✪, chanoine honoraire, archiviste honoraire du département, *président*; Van Hende (Edouard), A. ✪, numismatiste, ancien chef d'institution, *vice-président*; Rigaux (Henri), archiviste de la ville de Lille, *secrétaire-archiviste*; Ozenfant-Scrive, propriétaire, *trésorier*.

Membres titulaires résidants.

MM. Aubert, inspecteur de l'instruction primaire; Bergerot, député; Carnel, aumônier de l'hôpital militaire; le comte de Caulaincourt, ✠, propriétaire; Chautard, ✠, numismatiste, doyen de la Faculté libre des Sciences; Chon, ✲, ancien professeur d'histoire; Colas, directeur de l'école de peinture; Dalle à Bousbecque; Danchin, bibliophile; l'abbé Dancoisne, licencié ès-lettres; David, ancien magistrat; Debray (Henri), A. ✪, conducteur des ponts et chaussées; Deligne (Jules), professeur; Fremaux (Henri), propriétaire; Gosselet (Jules), I. ✪, professeur de géologie à la Faculté des Sciences; Humbert, bibliophile; le chanoine Hyver, archéologue; Legrand (Géry), maire de Lille; Leuridan (Théodore), ✠, bibliothécaire et archiviste de la ville de Roubaix; Marteau (Charles), ✲, architecte du département; Mortreux, curé de Beaucamp; De Norguet, propriétaire; De la Phalecque, propriétaire; Quarré, bibliophile; Scrive-Bertin,

archéologue; De Smyttere, I. ✪, propriétaire; Ternant, sous-agent-voyer en chef à Lille; Verly, archéologue, Vernier, numismatiste.

Membres titulaires non résidants.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES. — MM. Caverno, Eliacin, à Avesnes; Desilve, curé à Ohain; Dewez, curé à Louvignies-Quesnoy; Jennepin, maître de pension à Cousolre; Lhomme, maire à Liessies; Pierret, archéologue à Etrœungt; Sculfort, archiviste-paléographe, à Maubeuge.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI. — MM. Berger, directeur de l'école de dessin, à Cambrai; Delattre, receveur municipal à Cambrai; Durieux, A. ✪, archiviste de la ville de Cambrai; Véret, architecte-voyer municipal à Cambrai.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI. — MM. le baron de Bouteville, à Hornaing; Brassart (Félix), avocat à Douai; Bréan, ingénieur à Douai; Dechristé, imprimeur à Douai; Delplanque, conservateur du musée archéologique; Deschodt, conseiller à la Cour de Douai; Favier, propriétaire à Douai; Hazard, ancien magistrat, à Douai; Heuguebart, curé à Masny; Lahaussois, à Orchies; Laloy (Roger), à Flines; De Sars (William), propriétaire à Douai.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE. — MM. Demeuninck, ancien conseiller général, à Bourbourg; Bonvarlet (Alexandre), à Dunkerque; Lecocq, architecte à Dunkerque; Mordacq, inspecteur de l'instruction primaire à Dunkerque; Outters, architecte à Bergues; Paeile (Julien), curé à Esquelbecq; Vercoustre, conducteur des Waeteringues, à Bourbourg.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK. — MM. Arnould-Detournai, à Merville; De Baecker, propriétaire à Noorpeene; Bourdon (Hercule), ancien magistrat à Bailleul; Cortyl (Eugène), docteur en droit à Bailleul; De Coussemaker (Ignace), conseiller municipal à Bailleul; l'abbé Pruvost, principal du collège de Bailleul; De Smyttère, ✻, conseiller général à Cassel; Van Costenoble, curé à Flètre.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES. — MM. Caffiaux, A. ✪, docteur ès-lettres, receveur municipal, à Valenciennes; Caille, secrétaire de la mairie de Condé; Dekeerschieter, curé à Famars; Desailly (Benjamin), à Saint-Amand; Desilve, curé à Quarouble; Grar (Edouard), ✻, à Valenciennes; Legrand (Louis), député à Valenciennes; Martin (Adolphe), ✻, à Valenciennes.

Membres correspondants.

MM. Beaussire, député, professeur à la Faculté des lettres de Poitiers, ancien membre résidant; Boca, Louis, ancien archiviste du

département, à Amiens; Bollaert, ✻, ingénieur des mines, à Lens (Pas-de-Calais), ancien membre résidant; Bouly de Lesdain, (Eug.) homme de lettres, à Beauvais; de Boyer de Sainte-Suzanne, ✻, à Monaco; Dancoisne, notaire honoraire, à Hénin-Liétard (Pas-de-Calais); Fleury (Edouard), secrétaire-général de la Société académique de Laon; de Fontenay, à Autun; de la Frémoire, ✻, ingénieur des ponts-et-chaussées, à Saint-Quentin; le baron de Girardot, ✻, à Nantes; Grimon, ✻, à Paris, ancien membre résidant; Guthlin (Philippe), professeur au lycée d'Evreux; Le Glay (Edward), ✻, ancien sous-préfet, à Paris; de Linas, ✻, propriétaire à Arras, l'abbé Loth, docteur en théologie, professeur d'éloquence sacrée à la Faculté de théologie de Rouen; Lhôte (Edouard), inspecteur principal des Douanes, à Cette; le comte de Melun; Moreau (Frédéric), ancien membre du Conseil général de l'Aisne, à Paris; le comte de Resbecq, ✻, I. ✪, ancien sous-directeur au ministère de l'instruction publique, à Paris; Terninck, archéologue, à Bois-Bernard (Pas-de-Calais); Van Drival, ✠, A. ✪, chanoine titulaire, président de la Commission des antiquités départementales du Pas-de-Calais, à Arras; Don Castellanos de Losada, président de l'Institut historique de Madrid (Espagne); Devillers (Léopold), président du Cercle archéologique de Mons (Belgique); le dr Rembry-Barth, archiviste de Menin (Belgique).

Commission météorologique du Nord.

Le service météorologique a été organisé par décrets des 13 février 1873 et 14 mai 1878. Une circulaire ministérielle du 30 novembre 1874 contient des instructions relatives à l'exécution du décret du 13 février 1873.

La Commission météorologique du département du Nord se réunit à la Faculté des sciences, le 1er jeudi de chaque mois, à deux heures.

Membres honoraires: MM le Préfet du Nord, *président d'honneur*; V. Meurein, inspecteur de la salubrité, *président honoraire*.

Bureau: MM. Terquem, professeur à la Faculté des Sciences de Lille, *président*; Doniol, ingénieur en chef des ponts et chaussées à Lille, *vice-président;* Berthot, inspecteur, ingénieur des lignes télégraphiques à Lille, *archiviste*; Damien, professeur à la Faculté des Sciences de Lille, *secrétaire*; Schmeltz, ancien professeur au lycée de Lille, *secrétaire-adjoint*.

Membres titulaires: MM. Gruson, ingénieur en chef à Douai; Eyriaud des Vergnes, ingénieur en chef à Dunkerque; Peslin, ingénieur en chef des mines à Douai; Olry, Stoclet, Cosserat, Crépin, Berthet, Etienne, ingénieurs des ponts et chaus-

sées; Desmarets, directeur de l'Observatoire météorologique à Douai; Guary, directeur des mines d'Anzin; Gosselet, professeur à la Faculté des Sciences de Lille; Corenwinder, chimiste à Lille; Cayet, inspecteur des forêts à Lille; Gossin, proviseur du lycée de Lille; Humbert et Gay, professeurs au lycée de Lille; Offret, professeur au lycée de Douai; Mongy, directeur des travaux municipaux de la ville de Lille; A. Maugin, docteur en médecine, adjoint au maire de Douai.

Société centrale d'agriculture, sciences et arts du département du Nord, établie à Douai.

La Société d'agriculture a été formée le 27 avril 1799; le 22 mars 1805, elle s'est réunie à celle des amateurs des sciences et des arts, établie le 12 février 1800; elle a été maintenue dans ses droits et prérogatives par arrêté du 1er octobre 1819 et reconnue par le Gouvernement le 11 juillet 1829; les séances ordinaires de la Société se tiennent les deuxième et quatrième vendredis de chaque mois; son bureau est renouvelé tous les ans, dans la seconde séance de décembre.

Membres honoraires de droit.

Mgr l'archevêque de Cambrai; MM. le premier président de la Cour d'appel; le procureur-général; le Préfet du département du Nord; le sous-préfet de l'arrondissement de Douai; le Maire de la ville de Douai; le général commandant l'artillerie; le président du tribunal de 1re instance; le procureur de la République; le recteur de l'Académie de Douai; les doyens des Facultés.

Membres honoraires nommés par la Société.

MM. Lagarde, ✲, conseiller honoraire à la cour d'appel; Corne, sénateur; Vasse, ✲, ancien maire; Bagneris, ✲, docteur en médecine; E. Leroy, propriétaire; Delplanque, vétérinaire; Paix, négociant; le comte de Guerne, ✲, président honoraire à la Cour; Fleury, O ✲, recteur honoraire

Membres résidants.

MM. Dupont, père, avocat; Frédéric de Guerne, propriétaire; Offret, professeur de physique au lycée; Tarlier, propriétaire; Luce, propriétaire; Maurice, ancien conseiller; A. Maugin, docteur en médecine; Brassart, archiviste; Frey, pharmacien; Favier, propriétaire; Farez, ingénieur civil; Vuillemin, ✲,

directeur des mines d'Aniche, B. Cambier, fabricant de sucre; Picot, fabricant de sucre; Boulanger, ingénieur civil; Dubrulle, architecte; Grimbert, avocat; Gosselin, ingénieur civil; Alfred Dupont fils, avocat; Dutilleul, propriétaire; H. Leroy, ancien conseiller; Maillard, avocat; Bernard ✲, propriétaire; Laloy, fabricant de sucre; Dauphin, avocat; Deschodt, ✲, président honoraire à la Cour; Morel, propriétaire; Poncelet, propriétaire; L. Cambier, propriétaire, Faucheux, docteur en médecine; Taisne, avocat; Lebon, avocat; Bréan, ingénieur; Ed. Fiévet, fabricant de sucre; D. Dubois, économe des hospices; Calot, propriétaire; Dechristé, imprimeur; G. Maugin, propriétaire; Quinion-Hubert, avocat; Béharelle, propriétaire; le baron de Bouteville; Dovillers, agriculteur; Vitrant, avocat; Hilaire ✲, directeur de l'École normale; Hazard, ancien conseiller; le colonel de Bailliencourt, C ✲; de La Gorce, avocat; Champenois, ✲, médecin-major; le baron E. Boissonnet, avocat; Groult, fabricant de sucre; Durutte, ✲, officier supérieur en retraite; André, brasseur; le baron de Waringhien, avocat; Desmarets, directeur de l'observatoire météorologique.

Fonctionnaires de la Société.

MM. Leroy, *président*; Fleury, 1er *vice-président*; Offret, 2e *vice-président*; Quinion-Hubert, *secrétaire général*; Favier, *premier secrétaire-adjoint*; Dr Faucheux, *deuxième secrétaire-adjoint*; Paix, *trésorier*; Brassart, *archiviste-bibliothécaire.*

Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille.

Cette société a été organisée en l'an XI (1803) et a tenu sa première séance publique le 30 novembre 1811.

BUREAU. MM. Colas, I. ✪, *président*; De Norguet, *vice-président*; Paul Hallez, A ✪, *secrétaire-général*; Damien, *secrétaire de correspondance*; Marteau ✲, *trésorier*; Rigaux, *bibliothécaire-archiviste.*

Membres honoraires.

MM. le général commandant le 1er corps d'armée; le Préfet du département du Nord; le Maire de Lille.

Membres de droit.

MM. le Recteur de l'Académie; l'Inspecteur d'Académie à Lille.

Membres résidants.

MM. Testelin, sénateur, docteur en médecine; Cazeneuve, O. ✻, docteur en médecine; Bachy, A. ✪, propriétaire; Chon, ✻, I. ✪, ancien professeur d'histoire; Corenwinder, O. ✻, chimiste-agronome; Lavainne, ✻, ✠, professeur de musique; Parise, ✻, professeur à la Faculté de médecine; Deligne, homme de lettres; Colas, I. ✪, peintre; Garreau, ✻, professeur à la Faculté de médecine; Meurein, ✻ ✠, inspecteur de la salubrité, professeur à l'Institut industriel du Nord; Viollette, Ch., ✻, A. ✪, doyen de la Faculté; Van Hende, I. ✪, ancien chef d'institution; Houzé de l'Aulnoit, avocat, A. ✪; De Norguet, propriétaire; Lethierry, propriétaire; Vandenbergh, architecte; Leuridan, ✠, bibliothécaire à Roubaix; Gosselet, ✻, A. ✪, professeur à la Faculté, Telliez, A. ✪, juge; Scrive, A., propriétaire; l'abbé Dehaisnes, I. ✪, chanoine; Dépret, ✪ A, homme de lettres; Kolb, Jules, chimiste; Terquem, ✻, professeur de physique; Boussinesq, professeur de mathématiques; Giard, professeur d'histoire naturelle à la Faculté des sciences; Hallez, A. ✪, docteur en médecine; Rigaux, A ✪, archéologue; Souillart, A. ✪, professeur à la Faculté des sciences; Verly, ✻, littérateur; Marteau, ✻, A ✪, architecte du département; Charles Barrois, A. ✪, maître de conférences de géologie à la Faculté des Sciences; Alfred Renouard, industriel; Paul Hallez, A ✪, chimiste; Darcq Albert, ✪ A, professeur aux écoles académiques; Jules Barrois, docteur ès-sciences; Cornut ✻, ingénieur en chef de l'Association des propriétaires d'appareils à vapeur; Desrousseaux A ✪, chansonnier; Ozenfant-Scrive, propriétaire; Mamet, professeur d'histoire; Wannebroucq, doyen de la Faculté de médecine; Auguste Herlin.

Société d'agriculture, des sciences et des arts de l'arrondissement de Valenciennes.

Cette société, organisée au commencement de 1831, a été installée le 3 mars de la même année; son règlement actuel a été approuvé par M. le Préfet, le 27 décembre 1851, conformément au décret qui la reconnaît comme établissement d'utilité publique.

Depuis, une addition au règlement a compris dans la section centrale les bureaux des comices et des sections spéciales annexées à la Société.

Bureau : MM. Martin, Adolphe, ✻, *président*; Bultot, Valère; 1er *vice-président*; Pesier, Edmond, ✻, 2e *vice-président*;

Lecat, Julien, *secrétaire-général*; N...., *conservateur du musée et du médaillier*; N...., *trésorier et bibliothécaire*; Damien, *conservateur du matériel des concours.*

SECTION CENTRALE.

Membres titulaires élus.

MM. Martin, Adolphe, ✲, homme de lettres, à Saint-Saulve; Bouton, Ernest, ancien receveur des hospices à Valenciennes; Cromback, ✲, principal honoraire du collège, maire à Beuvrages; Hamoir, Gustave, ✲, agriculteur à Saultain; Bultot, Valère, juge au tribunal civil, à Valenciennes; Mariage, Jean-Baptiste, ✲, fabricant de sucre, maire à Thiant; Lecat, Julien, négociant à Valenciennes; de Quillacq, ✲, industriel à Anzin; Hunet, fabricant de sucre, maire à Esreux; Dassonville-Guyot, agriculteur, à Préseau; de Carpentier, banquier, à Valenciennes; Thellier de Poncheville, avocat à Valenciennes; Leroy, Edmond, père, propriétaire à Valenciennes.

Membres de droit.

MM. le sous-préfet de l'arrondissement, le maire de Valenciennes

Membres honoraires résidants.

MM. Boudousquié, ✲, ingénieur en chef des mines, en retraite à Valenciennes; Pesier, Edmond, ✲, chimiste, à Valenciennes; Huart père, médecin-vétérinaire, à Valenciennes, Cafliaux, Henri, receveur municipal à Valenciennes; Cromback, ✲, maire à Beuvrages.

Bureaux des Sections.

SECTION DES SCIENCES ET MANUFACTURES.

MM. Pesier, Edmond, ✲, chimiste à Valenciennes, *président*, N....., *vice-président*; Lajoie, ingénieur aux forges, à Anzin, *secrétaire*; Pesier, Paul, industriel à Valenciennes, *secrétaire adjoint.*

SECTION DES BEAUX-ARTS.

MM. Martin, Adolphe, ✲, *président*; N.. , *vice-président*; Fromentin, E., *secrétaire*; N...., *secrétaire-adjoint.*

SECTION DE MORALITE.

MM. Mangé, doyen de Saint-Géry, à Valenciennes, *président*; Thellier de Poncheville, *vice-président*; Lehoucq, aumônier du lycée, *secrétaire*; N...., *secrétaire-adjoint.*

Société Dunkerquoise

Fondée en 1851 pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts, reconnue d'utilité publique (décret du 13 février 1883).

Bureau : MM. Duriau, ✲, O ❍, *président*; Terquem et Vézien, *vice-présidents*; Mordacq, *secrétaire-général*; Debacker, *secrétaire-adjoint*; Daigremont, *trésorier*; Devos, *archiviste.*

Membres titulaires résidants : MM. Bernaert, ancien négociant; Coorens, secrétaire du Conseil des prud'hommes; Desmit, professeur de peinture; Mordacq, inspecteur des écoles primaires; Terquem, ✲, professeur d'hydrographie en retraite; Vandercolme Alex., ✲, propriétaire; Minne, négociant; Delbeke, capitaine au long cours; Choquet, professeur; Vaneste, pharmacien; Daigremont, conducteur principal des ponts et chaussées en retraite; Bouvart, principal du collège communal; Duriau, docteur en médecine; Gardet, receveur municipal; Vezien, ✲, docteur en médecine; D'Ortigue, ingénieur civil; Vanmoé, architecte départemental; Devos, bibliothécaire; Thiéry, instituteur; Monnot, expert chimiste de l'administration des douanes; Bouchon, professeur; Schmidt, professeur; Debacker, conducteur des ponts et chaussées; Lecocq, architecte; Dutoit chimiste; Liénard, comptable; Valleray, professeur d'hydrographie; Crépin, ingénieur des ponts et chaussées; Défossé, professeur au collège communal; Rau, négociant; Dardenne, ingénieur des ponts et chaussées; Dubuc, professeur au collège; A. Sergent, agent de change; Pavèze, s-inspecteur des douanes; Degravier, agent-voyer principal; Alibert, agent de change, courtier maritime; Broquant, filateur; G. Vancauwenberghe, filateur, maire de St-Pol; Monfort, professeur; Eit, instituteur communal; Delanoye, architecte; Van Merris, ✲, médecin en chef de l'hôpital-militaire; A. Verhoeven, artiste peintre; Boilet, industriel; Gourliau, agent comptable de la Marine; Calot, artiste sculpteur; Reumaux, docteur en médecine; Baudelet, journaliste; Fonsart, médecin major; E. Dubuisson, entrepreneur de construction; Marcel Verley, commissionnaire en transports; A. Ravinet, brasseur et malteur; A. Detraux, négociant; H. Lemattre, négociant; Clerc, industriel; Carpentier-Nivelle, ingénieur des arts et manufactures; G. Malo, fils, propriétaire; Shelley, artiste peintre; F. Trystram, industriel; G. Morel, ingénieur des arts et manufactures, négociant; Quiquet, pharmacien en chef de l'hôpital-militaire; Beig-Morel, docteur en droit; Georges Ravinet, brasseur et malteur; Donau, ingénieur des arts et manufactures; Mercasier, idem, chef du service municipal; L. Caboche, notaire; Detaille, professeur d'anglais au collège; Constant Lemaire, industriel; Valory, directeur de la succursale de la Société générale; Isidore Montenuis, avoué.

Membres titulaires non-résidants : MM. Galloo, propriétaire à Bergues ; Outters, architecte à Bergues; Victor Derode, propriétaire à Rosendael ; Goube, propriétaire, adjoint au maire de Rosendaël ; Ryckelynck, officier de santé à Rosendaël ; Vandercolme, docteur en médecine, à Bourbourg ; Edmond About, homme de lettres à Paris ; Vandevelde, agent-voyer principal, à Lille; Dehaene, notaire à Bollezeelle.

UNION GÉOGRAPHIQUE DU NORD DE LA FRANCE.

L'Union géographique du Nord de la France est une Société de géographie régionale comprenant des Sociétés locales autonomes rattachées entre elles par un lien fédératif. Elle se propose de travailler par tous les moyens qui seront en son pouvoir au développement et à la vulgarisation des connaissances géographiques. Elle étudiera spécialement les questions qui intéressent l'industrie, le commerce et l'agriculture de la région du Nord. Son siège social est à Douai. Chaque groupe de cent adhérents, au moins, peut se constituer en société locale. Des sociétés locales ont été constituées, dans le département du Nord, à Douai, Dunkerque, Valenciennes et Cambrai.

Le bureau central siégeant à Douai, se compose de MM. Nolen, recteur, *président de l'Union* ; Cons, *secrétaire-général* ; J. de Guerne, *secrétaire-général adjoint* ; Chevalier, *trésorier général de l'Union* ; Gilles, *secrétaire-archiviste*.

BUREAU ET COMMISSION ADMINISTRATIVE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE DOUAI.

M. Abel Desjardins, correspondant de l'Institut, doyen de la Faculté des lettres, *président* ; MM. Espinas, conseiller à la Cour ; Migurski, commandant d'artillerie, Picot, conseiller municipal, *vice-présidents* ; M. G. Maugin, *secrétaire-général* ; MM. Emile Evrard, industriel ; Lachaume, lieutenant au 27e d'artillerie ; Georges Cardon, professeur d'histoire au Lycée, *secrétaires* ; M. C. Cardon, notaire, *trésorier* ; M. Courtecuisse, banquier, *trésorier-adjoint* ; M. Mille-Corbitt, *bibliothécaire-archiviste* ; MM. Farez, industriel ; Guillet, architecte et professeur ; Halphen, lieutenant au 27e d'artillerie ; Meurant, architecte ; Riémain, professeur de comptabilité ; François, instituteur et Lecouffe, *membres de la commission administrative*.

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE DUNKERQUE.

Présidents d'honneur : MM. Trystram, député ; Foncin, ✻, ✪ I., inspecteur général de l'instruction publique ; *président* : M. Ter-

quem, ✻, I. ✪, adjoint au Maire; *vice présidents* : MM. Mordacq, ✪ I., inspecteur des écoles primaires; Berteloot, ✻, lieutenant de vaisseau; Baüm, ✻, command. d'armes, colonel du 110e; *secrétaire-général* : M. Bouvart, ✪ A., principal du Collège; *secrétaires* : MM. Défossé, professeur; Deman, avocat; *trésorier* : M. Girard, directeur de la succursale de la Banque de France; *trésorier-adjoint* : M. Albert Dutoit, chimiste; *bibliothécaire-archiviste* : M. Emile Debacker, conducteur des ponts et chaussées : *commission administrative* : MM. Crépin, ingénieur des ponts et chaussées; Hutter, ingénieur, représentant des mines d'Anzin; Monnot, chimiste en chef des douanes; Vesson, pasteur de l'Eglise réformée; Fourcy, instituteur à Rosendael; Delbeke, agent d'assurances.

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE VALENCIENNES.

MM. Doutriaux, avocat, ancien bâtonnier, *président* ; Delame, président de la Chambre de commerce; Lambert, inspecteur primaire, Jules Sirot, conseiller général, Wagret, conseiller d'arrondissement, *vice-présidents* ; Paul Foucart, avocat, *secrétaire-général* ; Damien, instituteur communal; Giard Pierre, libraire, *secrétaires* ; Binet, chef de comptabilité, *trésorier* ; M. Mariage, *bibliothécaire.*

Commission administrative : MM. Bouchez, notaire à Bouchain; Bultot, maire de Valenciennes ; Deladerrière, avocat; Dombre, directeur des mines de Douchy à Lourches; Sautteau, avocat, adjoint au maire de Valenciennes; Mascart, professeur au Lycée; Lemoine, greffier.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE LILLE.

Depuis le 1er janvier 1881, la Société de Géographie de Lille s'est séparée de l'Union géographique du Nord. Elle compte aujourd'hui 700 membres, son bureau est constitué comme suit :

MM. le général Faidherbe, sénateur du Nord, grand chancelier de la Légion d'honneur, *président d'honneur* ; Paul Crépy, négociant, juge au tribunal de commerce, *président* ; Henri Bossut, ancien président du tribunal de commerce de Roubaix; Dejardin, avocat; Verly, publiciste; Brunel, inspecteur d'Académie, *vice-présidents* ; Alfred Renouard, ingénieur civil, manufacturier, *secrétaire-général* ; Duflos, homme de lettres; Boudry, juge de paix; Dr Léon Lacroix, *secrétaires*; Fromont, Auguste, homme de lettres, trésorier; Vanhende, numismate, *bibliothécaire;* Bertoux, négociant; Bouffet, secrétaire-général de la Préfecture ; marquis d'Au-

diffret, trésorier payeur général ; Damien, maître de conférences à la Faculté des sciences ; Delamarre, chef de bataillon au 43e de ligne ; Delessert, homme de lettres, à Croix ; Ange Descamps, filateur ; Victor Duburq, publiciste à Roubaix ; Gosselet, professeur à la Faculté des sciences ; Jules Scrive, membre de la chambre de commerce ; René Telliez, juge au tribunal civil ; Tilmant, directeur de l'école supérieure ; Warin, administrateur des hospices ; Epinay, professeur au Lycée et Cannissié, manufacturier, *membres du Comité d'études* ; Dr Harmand, conservateur des collections de la marine, à Paris ; Suérus, professeur d'histoire à Paris, ancien secrétaire-général ; Foncin, ancien recteur, ancien président de l'Union géographique ; Guillot, professeur d'histoire au Lycée Charlemagne, *membres d'honneur* ; A. Lacroix, chirurgien de la marine à La Martinique ; Meyer, consul de France à Tananarive ; Aug. Lepers, à Panama ; Dr Brock, à Christiania ; G. Martin, à Toulon ; Theiler, officier de la marine Brésilienne à Rio Grande do sul, *membres correspondants*.

La Société a son siège rue St-Jacques. Des conférences sont faites tous les jeudis à 8 heures 1/4 du soir, par MM. Alfred Renouard, secrétaire-général, Rosman, Faucher, Damien, Gosselet, Ardouin du Mazet, Dr Lacroix, Jacquin, Massebiau, etc., membres de la Société.

SOCIÉTÉ GÉOLOGIQUE DU NORD.

La *Société géologique du Nord* a été fondée à Lille, en 1870, sur l'initiative de M. Gosselet, professeur à la Faculté des sciences. Autorisée par actes préfectoraux des 3 juillet 1871 et 28 juin 1873, la Société tint régulièrement, pendant plusieurs années, des séances mensuelles ou bi-mensuelles dont les procès-verbaux restaient simplement manuscrits.

En 1874, le nombre des membres ayant beaucoup augmenté et des subventions ayant été obtenues du Conseil général du Nord, la Société publia un premier volume d'*Annales* où se trouvent résumés tous ses travaux depuis 1870. Cette publication continue avec une grande régularité ; son 10e volume est aujourd'hui presque terminé. Les *Annales* paraissent tous les deux mois par fascicules de 3 ou 4 feuilles d'impression avec planches et figures dans le texte.

Outre les *Annales* du format in-8° la Société publie des *Mémoires* in-4° quand des travaux importants, dus à ses membres, lui en fournissent l'occasion. Le second volume des *Mémoires* vient de paraître.

La *Société géologique* compte 98 membres titulaires, domiciliés

dans le ressort académique de Douai. — 23 membres correspondants — 31 membres associés.

La Société possède une bibliothèque composée actuellement de 1,000 volumes et brochures.

ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES DU COLLÉGE ET DU LYCÉE DE LILLE.

(Fondée le 3 juin 1857.)

MM. Edouard Coquelle, *président*; Ernest Cannissié, *vice-président*; Armand Houdoy, *secrétaire-général*; Maurice Contamine, *secrétaire-adjoint*; Auguste Fromont, *trésorier*.

Commission: MM. Werquin, Achille; Crépy, Paul; Van Hende, Edouard; Verdier, Emile; Faucheur, Edmond; Godron, Emile; Danel Léonard O ✲, C ✠, Legrand, Géry, A ❍; Ovigneur, Emile, ✲; Decroix, Jules.

ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE PRIMAIRE SUPÉRIEURE DE LILLE.

(Siége social, 2; rue du Lombard).

Cette Société, reconstituée le 8 février 1881 a pour but de resserrer les liens d'amitié entre anciens condisciples, de patronner les élèves sortants et sortis pour les aider dans le choix d'une carrière, de fonder des récompenses pour les élèves encore présents à l'école.

Président, MM. Jules Lefebvre A ❍. — *Vice-président*, Alfred Mongy A ❍. — *Trésorier*, Louis Broutin. — *Secrétaire*, L. Berthelon.

ASSOCIATION PHILOTECHNIQUE DU NORD.

Une association philotechnique a été fondée à Lille pour l'instruction publique et gratuite des adultes: Cette association a pour objet principal de donner aux adultes, hommes et femmes, par un enseignement approprié, les moyens de compléter leur éducation, de développer leurs facultés et de se rendre plus aptes à leurs diverses professions.

La séance d'inauguration de l'association philotechnique a eu lieu au Grand Théâtre de Lille, le 28 novembre 1880. M. Frédéric Passy, Membre de l'Institut, a fait, dans cette séance, une conférence sur la *véritable égalité*.

Président, M. Courdaveaux ; *vice-présidents*, MM. L.-G. Parent et Charles ; *secrétaire général*, M. Giacomoni ; *trésorier*, M. Deschamps.

Professeurs : *Comptabilité pour dames et garçons* : M. Pollet.— *Comptabilité pour garçons* : M. Taffin, A ✪. — *Architecture civile et militaire et dessin industriel* : M. Roussel, A. ✪. — *Langue italienne* : M. Giacomoni, A. ✪. — *Calligraphie et sténographie* : M. Dazin.—*Lecture syllabaire* : M, Dazin.—*Mécanique* : M. Huart. *Mathématiques* : M. Arachart. — *Géométrie élémentaire* : M. Mathieu.—*Mécanique professionnelle* : M. Jadès. —*Histoire naturelle* : M. Duponchelle. — *Hygiène* : M. Richard.

Société centrale de Médecine du département, à Lille.

Cette société a été établie en vertu d'une autorisation du Ministre de l'intérieur, en date du 24 mai 1846.

Elle a pour but : 1° de favoriser l'étude des sciences médicales et de concourir à leurs progrès ; 2° de veiller au maintien de la dignité de la profession ; 3° de faciliter la formation et le développement d'associations médicales dans le département, et de leur servir de lien commun. — Elle pourvoit à ses dépenses à l'aide d'une cotisation que s'imposent ses membres. — Elle publie un bulletin, à la collaboration duquel sont appelés tous les praticiens du Nord. — Elle donne des consultations gratuites en faveur de la classe ouvrière de la ville et des campagnes, le mercredi de chaque semaine, de quatre à cinq heures de l'après-midi.

Bureau. MM. Hallez, *président* ; Castiaux, *vice-président* ; Noquet, *secrétaire-général* ; Gorez, *secrétaire-adjoint* ; Thibaut, *bibliothécaire* ; Lotar, *trésorier*.

Membres honoraires.

MM. Despinoy, pharmacien ; Feron, docteur en médecine ; Gueury (O. ✲), docteur en médecine.

Membres titulaires résidants.

MM. Arnould, Bergeron, Castelain, Castiaux, Cazeneuve O ✲, Cuignet, ✲, Daubresse, Delage, Demon, Folet, Gorez, Hallez, Leroy, Joire, Lescoeur, Lober, Looten, Lotar, Meurein, ✲, ✠, Noquet, Olivier, Paquet, Parise, ✲, Patoir, Pilat, ✲, Pucelle, ✲, Testelin, Thibaut, Van Peteghem, Wannebroucq, ✲, Wertheimer.

Membres titulaires non résidants.

MM. Windriff, à Cassel ; Couvreur, à Seclin ; Vincent, à Armentières ; Van Merris, à Dunkerque ; Manouvriez fils, à Valenciennes ; Dransart, à Somain ; Derville, à Roubaix ; Delhaye, à Solesmes.

Société Industrielle du Nord de la France.

Déclarée d'utilité publique par décret du 12 *août* 1874.

La Société Industrielle a pour but d'encourager et de faire progresser l'industrie et le commerce.

Elle se propose de créer un lien puissant et utile entre les industriels et les commerçants de la région par la réunion sur un point central d'un grand nombre d'éléments d'instruction, par la communication des découvertes et des faits remarquables, ainsi que des observations que ceux-ci auront fait naître, et par tous les moyens que pourra suggérer le zèle des membres de l'Association.

Elle a institué dans ce but des conférences, des concours, des prix et récompenses, et elle publie ses travaux.

Elle s'occupe aussi de tout ce qui peut aider à propager et a consolider, dans la classe ouvrière, l'amour du travail, de l'économie et de l'instruction.

CONSTITUTION DU BUREAU. MM. Mathias, ✲, *président* ; Auguste Wallaert, Edouard Agache ✲, Corenwinder, O ✲, Emile Bigo, *vice-présidents* ; Alfred Renouard, *secrétaire-général* ; Paul Crépy, ✲, *secrétaire du Conseil d'administration* ; Faucheur, *trésorier* ; Hartung, ✲, *bibliothécaire*. — Membres délégués de *Roubaix*, M. Emile Roussel ; de *Tourcoing*, M. J. Leblan, ✲ ; d'*Armentières*, M. V. Pouchain.

COMPOSITION DES COMITÉS :

Génie civil. *Président*, M. Pierron ; *vice-président*, M. Hirsch ; *secrétaire*, M. Deswarte.

Filature et tissage. *Président*, M. Goguel ; *vice-président*, M. E. Loyer ; *secrétaire*, M. Wallaert fils.

Chimie. *Président*, M. Faucher ; *vice-président*, M. Delaunay ; *secrétaire*, M. Bruneau.

Commerce, banque et utilité publique. *Président*, M. G. Dubar ; *vice-président*, M. le marquis d'Audiffret ; *secrétaire*, M. Villaret.

Le siège de la Société est à Lille, rue des Jardins, 29.

Société médicale de Douai.

Cette association, fondée en 1804, est régie par un règlement

approuvé le 18 septembre 1820. Elle est composée de médecins, chirurgiens et pharmaciens. Elle tient ses séances le premier lundi de chaque mois.

CONSTITUTION DU BUREAU : MM. Léonardi, docteur en médecine, *président* ; Faucheux, fils, docteur en médecine, *secrétaire* ; Frey, pharmacien, *trésorier-archiviste*.

Membres : MM. Watelle fils, docteur en médecine ; Léonardi, idem ; Maugin, ✪ idem ; Sockeel, idem ; Delplanque, vétérinaire ; Bagnéris ✲, docteur en médecine ; Dransart, idem ; Monnier, Lambilliotte, idem. ; *membres honoraires*, MM. Watelle père, docteur et Faucheux père, docteur.

Société d'émulation de Cambrai.

Cette société, formée le 16 octobre 1804, et autorisée par décision de M. le Ministre de l'Intérieur, transmise par M. le Préfet, le 8 nivôse an XIII, a pour objet la culture des lettres, des sciences et des arts, considérés dans l'intérêt de la ville et de l'arrondissement.

BUREAU : MM. N....., *président* ; C. Petit, *vice-président* ; Durieux, ✪, I, *secrétaire-général* ; Blin, *bibliothécaire-archiviste* ; Roth, Ch., *trésorier*.

Membres honoraires.

Mgr l'archevêque de Cambrai, MM. le préfet, le sous-préfet de Cambrai ; le recteur de l'Académie ; le maire de Cambrai ; Petit-Courtin, ✲, Jules Brabant, ✲, Wiart-Pinquet, anciens maires.

Membres résidants.

MM. Berger, directeur de l'école de dessin ; Blin, père, conservateur de la bibliothèque ; Ed. Boulanger, agriculteur ; Crépin, ✲, agriculteur ; V. Delattre, receveur municipal ; Durieux, professeur de dessin ; Dutemple, avocat ; A. Jacqmart, médecin-vétérinaire ; Leleu, ✲, agriculteur ; l'abbé Lemaire ; C. Petit, ingénieur civil ; Richard, géomètre ; Roth, Charles, banquier ; comte Charles de Vendegies, propriétaire ; Blin, fils, négociant. Deloffre, receveur de l'enregistrement ; Ronnelle, architecte ; Douay, fils, propriétaire et Lallement, O. ✲, officier supérieur en retraite.

Société des Amis des Arts, à Douai.

Cette société, fondée en 1821, a pour but d'exciter l'émulation, d'encourager les talents et de répandre plus généralement le goût des arts.

MM. Léon Maurice, *président*; Pierre Billet et Gustave Meurant, *vice-présidents*; Albert Dutilleul, *secrétaire*; Arthur Maroniez, *secrétaire-adjoint*; Édouard Crépin, *trésorier*; Edmond Demont, *conservateur*. — MM. Adrien Demont, Haudouart, Favier, Delétrez et Poncelet, *administrateurs*.

Comité flamand de France.

Le Comité flamand de France, fondé à Dunkerque le 10 avril 1853, a pour but principal la recherche, la conservation et l'étude des documents en langue flamande relatifs à l'histoire et à la littérature des Flamands de France. Par arrêté en date du 24 août 1853, M. le Ministre de l'instruction publique a autorisé le Comité à se constituer définitivement et a approuvé ses statuts.

Bureau: MM. A. Bonvarlet *président;* I. de Coussemaker et l'abbé F. Van Costenoble, *vice-présidents*; l'abbé Becuwe, *secrétaire;* Eug. Cortyl, *trésorier;* E. Vandercolme, *archiviste.*

Société archéologique de l'arrondissement d'Avesnes.

Bureau: MM Caverne, *président*;, Collinet, *vice-président;* Tordeux *secrétaire;* Pauquet, *trésorier;* Gossart, *bibliothécaire-archiviste.*

Membres résidants, MM. Caverne, pharmacien; Champeau, juge, Chevalier, ancien inspecteur primaire; Collinet (E); de Colnet; propriétaire; Fosset, ex-professeur au collège; Gossart, négociant; Guillemin, architecte; le comte de Mérode, propriétaire; Mutiaux, ancien notaire; Pauquet, propriétaire; Tordeux, filateur; Dupont, propriétaire; Dutate, professeur au collège; Adam, propriétaire; Baron, agent du génie de 1re classe.

Société des architectes du Nord de la France, à Lille.

Cette société, dont le siège est à Lille, rue d'Angleterre, N° 67, a été constituée par suite d'un arrêté préfectoral du 3 novembre 1868.

Son but est ainsi défini par ses statuts:

« La profession d'architecte, honorablement exercée, a toujours été entourée d'une juste considération; différentes causes tendent aujourd'hui à l'amoindrir. La mission que la société s'impose est de chercher, avec sollicitude et persévérance, à augmenter la dignité de la profession et à donner des garanties à la confiance du public. »

Bureau pour l'exercice 1883-1884. — MM. Leblan, *président*; Sauvage, *vice-président*; Mourcou, *secrétaire*; Cockenpot, *archiviste;* Cannissié, *archiviste*.

Membres, MM. Cannissié fils, à Lille ; Cockenpot, à Lille; Contamine, idem, A. Contamine, idem; Cordonnier, à Haubourdin; Delannoy, à Dunkerque ; Ch. Deperne, à Lille ; Paul Destombe, à Roubaix ; Dubuisson, à Lille; Dubrulle, à Douai ; Dupire-Rozan, à Roubaix ; J. Duthilleul, à Lille; Dutouquet, à Valenciennes; Gilquin, à Lille ; Hannotin, à Lille ; Leblan, à Tourcoing; J. Lecocq, à Dunkerque ; Mahieu, à Lille ; Marteau, à Lille ; Meurant, à Douai ; Henri Merillon, à Lille ; L. Meurillon, à Lille ; Mourcou, à Lille; Newnham, à Lille; Outters, à Bergues; Pennel, à Lille; Sauvage, à Lille; Sproit, à Lille; Thibaut, à Roubaix; Vandenbergh, à Lille; Vanmoé, à Dunkerque.

Cercle horticole du Nord.

Siège social: Grande-Place, 10, à Lille.

Cette société, fondée en 1868, a pour but l'encouragement de la culture des plantes indigènes les plus remarquables par leur utilité ou leur agrément, de favoriser l'introduction et la naturalisation des plantes exotiques, et de répandre le goût de l'horticulture et de la botanique.

La société est administrée par un bureau et un Conseil d'administration, qui tient ses séances le premier lundi de chaque mois.

MM. le Préfet et le Maire de Lille, *présidents d'honneur*; Schlachter, horticulteur, à Loos-lez-Lille, *président;* Delobel, horticulteur, à Loos et L. Lajoie, propriétaire, à Loos, *vice-présidents*; Louis Aldebert, à Lille, *secrétaire-général*; N....., *secrétaire-adjoint*; Delemotte-Ladein, fabricant de jalousies, à Lille, *trésorier*; Leleu, propriétaire, à Lille, *trésorier-adjoint*; Vallin, jardinier à Lille, *bibliothécaire*.

Conseil d'administration: MM. Casimir Berton, horticulteur; rue des Roses, à Lille; A. Delezenne, jardinier à Saint-Maurice; Leriche, maraîcher, à Canteleu; Ch. Devos, propriétaire à Saint-Maurice-Lille; Grolez-Vallet, horticult.-pépiniériste à Marcq-en-Barœul; Cornil Donat, jardinier, à Loos; Brou, jardinier, à Loos; L. Mesplomb, jardinier, à Marcq-en-Barœul; J.-B. Lorthois, horticulteur, à Canteleu; L. Demay, jardinier-maraîcher, à Mouveaux; E. Pénin, horticulteur, à Saint-Maurice-Lille; C. Plumcocq, chef de bureau adjoint à la Préfecture du Nord.

BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES.

Leur nombre est de seize dans le département.

BIBLIOTHÈQUE DE LILLE.

Cette bibliothèque riche d'environ 75,000 volumes imprimés et de 800 manuscrits est placée dans de belles et vastes salles à l'Hôtel-de-Ville. Elle a été formée peu de temps après la Révolution, des livres provenant de diverses maisons religieuses de l'arrondissement de Lille et tout spécialement de ceux ayant appartenu à la collégiale de Saint-Pierre.

Cette bibliothèque est ouverte tous les jours de 9 h. à midi 1/2, de 2 h. à 5 h., à l'exception du samedi, et de 7 h. à 9 h. du soir. Les dimanches et fêtes, elle n'est ouverte que jusqu'à midi 1/2.

C'est la bibliothèque la plus fréquentée du département. Elle comprend deux services, un service de lecture donnant une moyenne de plus de 50 personnes qui viennent journellement en compulser les ouvrages, et un service de prêt qui se fait le jeudi soir de 6 h. 1/2 à 9 h. et qui donne aux emprunteurs la faculté d'étudier chez eux les ouvrages faisant partie de la bibliothèque du prêt. Ces ouvrages peuvent être emportés pour une quinzaine au plus.

Service de la bibliothèque : MM. N....., *bibliothécaire*, Vandermersch, *sous-bibliothécaire*; Touvenot, Viart, *employés*.

Commission de surveillance, MM. Contamine, *vice-président ;* de Prins, *secrétaire*; Corenwinder, Marteau, Debray, Lebigre, Rigaut, Danchin, Quarré, Debièvre, de Renty.

BIBLIOTHÈQUE D'ARMENTIÈRES.

Cette bibliothèque a été fondée en 1872. Elle a été formée à l'aide d'un fonds de livres déposés au collège et aux moyens de subventions annuelles accordées par le Conseil municipal. Elle est ouverte le lundi de 6 à 8 heures, le jeudi de 5 à 7 heures et le samedi de 5 à 7 heures. Le nombre des volumes est de 6,000.

M. Adolphe Rémant, *bibliothécaire*.

BIBLIOTHÈQUE DE ROUBAIX.

Cette bibliothèque, instituée le 1er février 1856, est ouverte au public tous les jours, excepté le vendredi, de neuf heures à midi et de trois à six heures et de 7 à 10 heures du soir; les dimanches et fêtes, de onze heures à une heure.

Elle contient environ 8,400 volumes imprimés et 34 manuscrits, dont 3 livres d'heures du XV^{e} siècle, d'une richesse remarquable. Le nombre quotidien des lecteurs est de 34.

Bibliothécaire. M. Th. Leuridan, ✠.

BIBLIOTHÈQUE DE DOUAI.

Établi dans un magnifique local, dépendant du Musée, ce dépôt renferme environ 80,000 volumes, dont 1,600 manuscrits; parmi ces derniers il en est de fort précieux; au nombre des imprimés on remarque des incunables de grande valeur, d'importantes collections historiques, littéraires et artistiques. La bibliothèque de Douai s'est enrichie pendant ces dernières années, des dons et legs de MM. Robaut, baron du Chambge, Foucques de Wagnonville et Tailliar, ce qui lui assure le premier rang entre les dépôts littéraires du Nord de la France. Elle est ouverte tous les jours, sauf le dimanche, de onze heures à cinq heures en été, et de onze heures à quatre heures en hiver, dix lecteurs environ la fréquentent par jour.

COMITÉ D'INSPECTION ET D'ACHAT DE LIVRES.

(nommé par le Ministre).

MM. Poulle, ✪, *vice-président;* Boulanger, *secrétaire;* Courdaveaux, ✲, E. Fabre, ✪, Garçon, Honoré, ✲, Jacquart, ✲, G. Maugin.

Bibliothécaire, M. Benjamin Rivière: *bibliothécaire-adjoint*, M. Horoy; *surveillant*, M. Dumarquez

BIBLIOTHÈQUE DE CAMBRAI.

C'est aujourd'hui, après celles de Douai et de Lille, la plus riche du département. Le nombre des volumes imprimés est de 34,071 ou 34665 avec la bibliothèque populaire; les manuscrits forment un total de 1,236 volumes. Le bâtiment dans lequel elle est placée a été restauré ou plutôt réédifié par M. l'architecte de Baralle. — Cette bibliothèque a été formée, à l'époque de la révolution, au moyen des collections des couvents supprimés, et s'est enrichie depuis des dons du gouvernement et des acquisitions faites par la ville.

Commission d'inspection et d'achat de livres, M. Galland-Ruskoné, adjoint, faisant fonctions de maire, *président;* de Liénard, *vice-président*; de Vendegies, Cirier, Barbier et A. Bertrand.

Conservateur, M. Blin.

Ouverture: tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, de deux à quatre heures et de six à huit heures du soir. Ce dépôt est peu fréquenté; cinq à huit lecteurs, non compris les emprunteurs, s'y rendent journellement. Elle a prêté en 1883, 956 volumes.

Une bibliothèque populaire, annexée à l'établissement et dirigée également par M. Blin, a prêté en 1883, 823 volumes,

ce qui, joint aux lecteurs habituels, porte le nombre annuel des lecteurs à environ 3,000 pour l'année précitée.

BIBLIOTHÈQUE DU CATEAU.

La bibliothèque du Cateau existe depuis 1835. Elle a été formée à l'aide d'un petit fonds de livres qui étaient abandonnés dans les greniers du collège, et au moyen d'acquisitions, de dons du Gouvernement et d'offrandes de particuliers. Le nombre actuel des volumes est de 2,303.

Commission de surveillance: MM. Lozé, maire, *président*, Camus, docteur en médecine, Garin, Regnaudin et Sartiaux, membres du conseil municipal.

Bibliothécaire : M. Leclercq.

La bibliothèque, transférée à l'hôtel de ville, dans une salle préparée à cet effet, est ouverte au public depuis le 4 octobre 1881, savoir : les dimanches et mardis, de 9 h. à midi et de 2 à 4 h. du soir ; les jeudis, de 2 à 4 et de 7 à 9 h. du soir.

BIBLIOTHÈQUE DE VALENCIENNES.

La fermeture du collège des Jésuites en 1762, explique l'origine de cette bibliothèque établie dans le même local que celle de ces religieux. La suppression des abbayes de la région, celle des communautés de la ville, les dons du gouvernement, des particuliers, le legs de M. Bénézech, en 1852, l'ont successivement enrichie. Elle renferme environ 24,000 volumes et 772 manuscrits formant 1,000 volumes.

La bibliothèque est ouverte tous les jours, le matin, de dix heures à une heure et, le soir, de cinq à huit heures, les dimanches et fêtes exceptés. Elle est fréquentée journellement, en moyenne, par 15 lecteurs.

Pour que cette bibliothèque, déjà si riche en ouvrages précieux, ne reste pas au-dessous des connaissances actuelles, la ville vote chaque année, une somme fixe pour achat de livres.

Conservateur, M. Cromback, ✲ ; *sous-bibliothécaire*, M. Wattecamps.

Bibliothèque et Musée Benezech annexés à la bibliothèque communale.

Cette collection qui contient 4021 volumes, dont plusieurs d'une grande valeur, plus de 100 tableaux et un certain nombre de bronzes et de poteries antiques, est à la disposition du public, selon les intentions du donateur.

Les jours d'ouverture sont les mêmes que ceux fixés pour la bibliothèque publique.

BIBLIOTHÈQUE DE CONDÉ.

1,200 volumes environ. Cette bibliothèque est établie à la mairie.

BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-AMAND.

2,127 volumes imprimés et 10 manuscrits, provenant, pour la plupart, de l'ancienne abbaye de Saint-Amand, forment le fonds actuel de cette petite bibliothèque, qui ne peut manquer de s'accroître. Elle est ouverte tous les jours non fériés, de deux à quatre heures du soir.

Bibliothécaire : M. Olivier.

BIBLIOTHÈQUE D'AVESNES.

Le zèle éclairé de l'autorité municipale a créé, en 1832, ce dépôt, qui s'élève, à 5,000 volumes. La bibliothèque d'Avesnes est ouverte les mardi et samedi de six à neuf heures et le jeudi de trois à six heures du soir ; elle est fréquentée en moyenne par 18 lecteurs.

Bibliothécaire, M. Hervotte.

BIBLIOTHÈQUE DE MAUBEUGE.

Une petite bibliothèque, composée de 1,199 volumes, a été établie dans cette ville en 1843, par les soins de l'autorité municipale.

Conservateur, M. Cobert, secrétaire de la mairie.

BIBLIOTHÈQUE DE DUNKERQUE.

La bibliothèque, placée dans le local du nouveau musée, rue Benjamin Morel, contient environ 14,000 volumes et 34 manuscrits. Elle a été fondée en 1740, par l'historien Faulconnier, qui légua à la ville sa bibliothèque, comprenant 3,000 volumes.

Elle est ouverte tous les jours de la semaine, le samedi excepté, de 10 h. 3/4 du matin à 1 h. 1/2 et le soir de 6 h. à 8 h. 1/2. Le dimanche de 10 heures à midi.

Le catalogue, par ordre de matières de la bibliothèque, établi le 1er mars 1828, a toujours été maintenu au courant des acquisitions.

Commission de surveillance, MM. le maire, *président ;* Gaspard, docteur en droit, Bouly de Lesdain, et Duriau, docteur en médecine.

Bibliothécaire, M. Devos.

BIBLIOTHÈQUE DE BERGUES.

Il existe en cette ville un dépôt de 5,293 volumes, dont 36 manuscrits, provenant de l'ancienne abbaye de St-Winoc.

Il est ouvert tous les jours, dimanches et fêtes exceptés.

BIBLIOTHÈQUE DE BOURBOURG.

Cette bibliothèque, établie dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville, a été créée en 1845. Elle contient 6,396 volumes, dont 4 manuscrits. Elle est ouverte tous les jours, de dix heures à midi et de deux à quatre heures (les dimanches et fêtes exceptés); des ouvrages sont donnés en ville, pour un temps déterminé, aux personnes qui offrent des garanties suffisantes. Un médailler a été ajouté, en 1859, à cette bibliothèque.

Conservateur, M. Parfait Joos.

BIBLIOTHÈQUE DE GRAVELINES.

En 1871, quelques jeunes gens, dans le but philanthropique de venir aux secours des indigents, et celui de fonder une bibliothèque populaire formèrent une Société : *La Concorde*.

Ils donnèrent des représentations théâtrales dont les produits furent en partie distribués aux malheureux et l'autre servit à l'achat de volumes destinés à la bibliothèque populaire.

Cette société, après une durée de 7 années, fut obligée de se dissoudre, faute d'éléments, et les volumes de la bibliothèque populaire, au nombre de 800 environ, furent transportés dans un local de la mairie.

Il importait de ne pas laisser tomber une œuvre si utile aux intérêts intellectuels de la localité, l'administration municipale ne le voulut pas et la bibliothèque, de populaire qu'elle était, devint communale et fut dirigée par d'anciens membres de la *Concorde*, sous la présidence de MM. Demarle-Fétel, maire; *membres*: MM. Hautefeuille, Levent, J. Cirot, A. Leurette, L. Vosselle; *bibliothécaire*, L. Dubois.

BIBLIOTHÈQUE DE BAILLEUL.

Un très-petit nombre d'ouvrages modernes existe à l'Hôtel-de-Ville de Bailleul et forme le noyau d'une bibliothèque que l'autorité pourra établir plus tard.

BIBLIOTHÈQUES DE PRÊT.

Indépendamment de ces bibliothèques publiques, il existe, à Lille, à Cambrai, à Valenciennes et dans d'autres localités du département, des bibliothèques formées au moyen de souscriptions particulières et ayant pour but d'offrir gratuitement des lectures instructives, amusantes et surtout morales, aux personnes de la classe moyenne et ouvrière. Les ouvrages dont se composent ces dépôts sont des romans religieux, des voyages, des histoires générales et particulières, des biographies, des livres de science telles que physique, chimie, etc., mises à la portée des ouvriers, littérature classique, etc., etc. Les livres sont prêtés à domicile sous la garantie de personnes connues; on en prête aussi aux hospices, aux

hôpitaux, aux prisons, aux curés et aux maires des communes voisines. Ces institutions rendent d'éminents services à la société en occupant utilement les loisirs d'un grand nombre de personnes et en inspirant à celles ci, par de bonnes lectures, des idées d'ordre et de moralité.

MUSÉES.

Il en existe dans les villes de Lille, Roubaix, Dunkerque, Bergues, Douai, Bailleul et Valenciennes.

LILLE.

MUSÉE DE PEINTURE.

Ce musée, établi en l'année 1795, contient de nombreuses toiles d'un grand prix. Il a été formé des tableaux que la ville possédait et de ceux qu'elle a reçus, à plusieurs époques, de la munificence du Gouvernement.

Les tableaux que renferme ce musée sont soigneusement classés par école, dans huit grandes salles, à la Mairie, et forment une collection digne de tout l'intérêt des connaisseurs.

Commission de surveillance, MM. Aug^te^ Herlin, ✪, *vice-président;* Sauvaige, ✪, A. Agache, Colas, ✪, professeur de peinture; Lenglart, Pluchart, Denneulin, artiste peintre; Ozenfant-Scrive, ✪; Louis Schoutteten; Darcq, ✪, sculpteur; Verly Hippolyte, ✻, Coquidé et Faure.

MUSÉE LELEUX.

M. Alexandre Leleux, décédé en 1873, a légué à la ville de Lille la nombreuse et riche collection de tableaux qu'il possédait. Cette collection est placée dans une salle spéciale de l'Hôtel-de-Ville.

MUSÉE WICAR.

Une riche collection de dessins originaux et d'objets d'art a été léguée à la ville de Lille par le chevalier Wicar, peintre, natif de Lille, décédé à Rome.

Commission de surveillance : MM. Pluchart, *vice-président;* Colas, professeur de peinture; Houzé de l'Aulnoit; L. Sauvaige; Em. Delecroix; Auguste Herlin, Darcq, Marteau, Delphin, Petit.

MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE.

Le musée d'histoire naturelle de Lille est un établissement qui date de l'année 1822. Il s'est formé et continue de s'accroître par les dons des amateurs. Les collections qui le composent compren-

nent toutes les parties de l'histoire naturelle. Les plus importantes sont celles des oiseaux, des poissons, des insectes et des minéraux. On y remarque trois momies humaines provenant des ruines de Thèbes.

Ce musée est placé dans les vastes locaux de la Faculté des sciences.

Commission de surveillance, MM V. Meurein ✲, ✠, *vice-président;* le président de la Société des sciences; de Norguet. propriétaire; Gosselet, Giard, Viollette, ✲, Lethierry, Hallez, Corenwinder O ✲et Barrois Charles.

MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE ET CÉRAMIQUE.

Ce musée s'est formé de dons successifs. Il possède une belle suite de monnaies romaines.

A cette collection sont annexées des copies de camées, des armes antiques et divers débris des monuments anciens.

MUSÉE DES ANTIQUES.

MM. Gosselet, *vice-président;* Vanhende, Debray, Rigaux, Chon, l'abbé Dehaisnes, Giard.

MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE ET MUSÉE JULES DE VICQ.

MM. Ozenfant, *vice-président*; Verly, Fontaine, Schoutteten, Marteau, Planquart, l'abbé Carnel, Roussel.

MUSÉE DE NUMISMATIQUE.

MM. Van Hende, *vice-président*; Vernier, Rigaux, Fromont, Demeunynck.

MUSÉE DE CÉRAMIQUE.

MM. Cussac, *vice-président*; Sauvaige, Gavelle, Baudet.

MUSÉE MOILLET.

Ce musée se compose d'armes, de costumes, de meubles et d'ustensiles recueillis par M. Moillet, dans ses voyages, et légués à la ville de Lille. Il est surveillé par une Commission spéciale, composée comme suit :

MM. Ch. Bachy, *vice-président;* Van Hende, membre de la Société des sciences; de Norguet, propriétaire; Rigaux.

MUSÉE TECHNOLOGIQUE.

Ce musée, dont on doit rapporter la première idée à M. le docteur Gosselet, a été organisé par la Société des sciences qui en a fait l'ouverture le 3 août 1856. Il présente de précieux et nombreux spécimens à l'aide desquels on peut suivre les différentes phases par lesquelles doivent passer, avant d'être livrés à la consommation, les produits des diverses industries qu'il renferme. Il est actuellement installé à l'ancienne halle aux sucres.

Commission chargée de la surveillance et du classement, MM. Ch. Bachy, ✪, *vice-président honoraire ;* Cornut, ✱, ingénieur, *vice-président* ; Léon Gauche, ✪, *administrateur délégué* ; Ch. Violette, ✱, ✪, doyen de la Faculté des sciences.

DUNKERQUE.

Le musée de Dunkerque renferme des objets d'art et d'histoire naturelle. Les efforts tentés pour le créer remontent à l'administration de M. Gaspard, en 1829 ; mais sa formation a surtout été déterminée en 1835, par un don considérable de M. Benoît Gernart, consul de France à Canton, auquel sont venus s'ajouter les dons du gouvernement, les offrandes des habitants et les acquisitions de la commission du musée. Les galeries de tableaux élevées conformément à la délibération du Conseil municipal du 8 août 1873, occupent un espace considérable à l'angle de la rue Benjamin-Morel et de la place du Théâtre. On remarque dans cet établissement un grand nombre d'œuvres remarquables, la plupart de l'école flamande, dont quelques-unes ont une grande valeur. Les nouvelles galeries du musée ont été inaugurées le 23 juin 1877. Elles sont ouvertes tous les jours de la semaine, le vendredi excepté, du 1er juin au 30 septembre, de midi à cinq heures de relevée et les dimanches et jeudis, du 1er octobre au 1er mai, de midi à quatre heures.

Le nombre des tableaux exposés s'élève au chiffre de 303, celui des objets de sculpture à 45 (catalogue de 1883).

Commission du musée : MM. le Maire, *président de droit* ; Terquem, adjoint, *vice-président ;* Gaspard, *secrétaire.*

Section des beaux arts. MM. Dagneau, Desmit, délégués ; Coffyn, Detraux, E. Verleye, Meyer-Petitqueux.

Section d'histoire naturelle : MM. Prevost, Terquem, délégués ; Ponchez, Duriau, Vaneste.

Section d'archéologie : MM. Bonvarlet, Ch. Collet, délégués ; Alibert.

BERGUES.

Le musée de Bergues est formé d'une belle collection de peintures, échappées à la révolution et provenant en grande partie des anciens couvents et abbayes de la châtellenie. Il est placé à l'Hôtel-de-Ville, dans une salle bien appropriée à sa destination. Beaucoup de tableaux appartiennent à l'école flamande ; un petit nombre à l'école italienne, quelques-uns ont une assez grande valeur. On remarque surtout *le Mendiant*, par Ribeira, de l'école espagnole, le portrait de *Ferdinand Ier*, par Van Dyck, la *Sainte Famille*, par Bockorts, etc, etc.

La galerie s'est enrichie récemment de trois tableaux de valeur et d'une collection de 1,400 dessins anciens et modernes dont plusieurs des grands maîtres, tous légués par M. P. A. Verlinde, peintre d'histoire, natif de Bergues, et décédé à Anvers le 29 mars 1877

Quelques dessins sont exposés dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville, les autres conservés en cartons.

En 1876, M. Verlinde, sur les instances de M. Léonce Guilbert, alors Maire, s'est occupé de dresser un catalogue méthodique des tableaux du Musée; il y a réuni tous les renseignements possibles sur l'origine de ces toiles et les biographies de leurs auteurs. C'est un volume de 121 pages renfermant des *fac-simile* de tous les monogrammes et signatures relevés sur les tableaux de la galerie.

Comme témoignage de reconnaissance, la ville de Bergues a offert à M. Verlinde une coupe en argent ciselée.

Le musée est ouvert au public le premier dimanche de chaque mois, ainsi que les jours de fête communale, de onze heures à midi et de deux heures à quatre heures.

Commission de surveillance, MM. Léon Claeys, maire, *président*; Bailleul, Bollaert, Vandenbroucke, Dupuy. — *Secrétaire*, M. Braets. — *Conservateur*, M. N....

BAILLEUL.

Il existe à Bailleul une intéressante collection due à M. Benoît-Armand de Puydt, qui a légué à sa ville natale, outre sa fortune, un nombre assez notable d'objets d'art, tableaux et antiquités, à la condition de fonder un musée et une académie de dessin, de peinture et d'architecture.

Cette collection est confiée aux soins d'une commission de surveillance ainsi composée :

MM. le Maire, *président*; B. Van Merris; Allo; Croes; P. Behaghel; Leroy, de Coussemaker.

Conservateur, M. Swynghedauw.

Conservateur honoraire M. Ch. Allo.

CAMBRAI.

Cette ville possède un musée, inauguré le 14 octobre 1846. Il a été formé alors des tableaux et autres objets trouvés dans les divers établissements publics de bienfaisance et autres. Depuis cette époque ce dépôt s'enrichit de quelques statues, de quelques tableaux dus à la munificence du gouvernement, et d'une jolie collection d'objets d'histoire naturelle due à la générosité d'un ancien conseiller municipal. Il renferme aujourd'hui environ cent cinquante tableaux de diverses écoles, de beaux bustes en

marbre ainsi que des statues et des bas-reliefs, des médailles anciennes et modernes, des fragments d'objets d'antiquités, des vases étrusques et des collections d'oiseaux et des coquillages.

Le musée est ouvert au public tous les dimanches de dix heures à quatre heures en été, et de dix heures à trois heures en hiver.

Commission de surveillance. MM. Peinte, *vice-président*: Berger, le comte de Vendegies, Ronnelle et A. Durieux, *secrétaire*

DOUAI.

Le musée de Douai est un des plus riches établissements de ce genre.

On y remarque de très-belles collections de mammifères, d'oiseaux, de reptiles, de poissons, d'insectes, de minéraux, de fossiles, de végétaux, etc. etc., toutes classées méthodiquement. Il y existe, en outre, de nombreuses et riches séries d'objets d'antiquité et de curiosité, une très-importante collection ethnographique donnée par M. S.-H. Berthoud, et des galeries de tableaux et de sculpture qui se sont enrichies d'un legs très-considérable de M. Foucques de Wagnonville.

Le musée est administré par une Commission générale nommée et présidée par le maire. Cette Commission se divise en quatre sections ainsi composées.

Commission générale. MM. le maire de Douai, *président*; Poulle, *vice-président*; Garçon, *secrétaire-général*; Lirondelle, *secrétaire-adjoint*.

Section de la bibliothèque et des médailles. MM. Poulle, *président;* Boulanger Anicet, *secrétaire*; Courdaveaux, Fabre Eugène, Garçon, Honoré Charles, Jacquart, Maugin Gustave, *commissaires*; B. Rivière, *bibliothécaire*; l'abbé Horoy, *bibliothécaire-adjoint*; Dumarquet, *surveillant*.

Section des beaux-arts. MM. Ed. Paix, *président*; Piébourg, *secrétaire*; Delétrez Louis, Demont Adrien, Demont Edmond, Handouart, Meurant, Dr Wattelle père, *commissaires*.

Section du musée Berthoud. MM. Bréan, *président*; Mille, *secrétaire*; Brassart, Delannoy Auguste, Farez E., Groult, Leconte, de Sars, *commissaires*.

Section d'histoire naturelle. MM. le baron Frédéric de Guerne, *président*; Ed. Gosselin, *secrétaire*; Jules de Guerne, Paul Desmarets, Lirondelle, Offret, Dr Pollet, Treuffet, *commissaires*.

Conservateur du musée. M. Edmond Delplanque.

Commis aux écritures. M. Jules Griffon.

Aides de laboratoire. MM. Lambert, Richez.

VALENCIENNES. — MUSÉE DE PEINTURE ET DE SCULPTURE.

Ce musée, installé au second étage de l'hôtel-de-ville, renferme plus de 400 tableaux.

Parmi eux, un triptyque de Rubens provenant de l'abbaye de St-Amand occupe le premier rang. Il représente au centre de *la Lapidation de St-Etienne*, sur les deux volets une *Prédication* du même saint et sa *Mise au Tombeau*, et, au revers l'*Annonciation*.

Auprès de cette œuvre maîtresse viennent se grouper le *Martyre de St-Jacques*, de Van Dyck; le *Roi boit*, de Jordaens; la *Notre-Dame du Rosaire*, la *Madeleine* et le *St-Pierre*, de Crayer; trois portraits de François Pourbus le fils, dont l'un, celui de *Marie de Médicis*, a figuré à l'exposition du Trocadéro, en 1878; *la Circoncision* et l'*Adoration des Mages*, de Martin de Vos, le *St-Bernard d'Aquitaine*, de Martin Pépin; le *Saint-Eloi*, de Gérard Seghers; une nature morte de Snyders, et d'autres peintures qui forment une histoire presque complète de la peinture flamande.

L'école hollandaise est représentee par l'une des œuvres capitales de Cornelis de Harlem, par des toiles de Van Goyen, de Wouvermans, d'Adrien Brauwer; l'école espagnole, par des peintures de Carrêno de Miranda et de Juan de Pereja; enfin l'école française, par le *St-Etienne*, de Simon Vouet; par un *Portrait de Louis XVI*, de Callet et par diverses œuvres de Latour, de Fragonard, de Vattier, de Charlet, d'Henner, etc.

L'Ecole Valenciennoise est représentée par un panneau de Simon Warmion, l'un des successeurs de Van Eyck et des prédécesseurs de Momlinck; par deux toiles d'Antoine Watteau, trois toiles de Pater, de nombreuses productions de Louis et de François Watteau, des peintures d'Abel de Pujol et d'Harpignies; enfin, des sculptures de Saly, de Milhomme, d'Henri Lemaire, de Crauk, d'Hiolle, de Mabille, de Fagel et d'autres artistes.

Cet établissement est placé sous la surveillance d'une commission composée de MM. Bultot, *président*, Robert, Dècle et Canu.

Conservateur : M. Nicolle, (François).

Au musée proprement dit est annexé le *Musée Carpeau*, composé exclusivement d'œuvres du grand sculpteur valenciennois, et de documents relatifs à sa vie. Créé au moyen d'acquisitions faites par la ville, et de dons provenant surtout de M. le prince Stirbey et de M. J.-B Foucart, il a été inauguré le 24 septembre 1882, et s'est considérablement enrichi depuis.

Il est administré par une commission composée de MM. Dècle, *président*, Nicolle, Fromentin et Foucart (Paul), qui en a rédigé le catalogue.

MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE.

Il y existe de nombreuses collections de minéralogie, de conchyliologie et d'ornithologie.

Commission administrative. MM. Pesier, ✲, *vice-président*; De Clercq, ✲, ingénieur en chef des mines en retraite; Delgrange, naturaliste; A. Lelièvre, idem.

Conservateur, M. Farez, ✪ A.

ROUBAIX. — MUSÉE INDUSTRIEL.

Cet établissement, commencé en 1857, est destiné à conserver tout ce qui intéresse l'industrie locale.

Il contient actuellement, entr'autres curiosités spéciales : 1° quatorze carnets où sont placés chronologiquement les échantillons de tissus déposés, depuis 1835, aux archives du conseil des prud'hommes, par les fabricants de Roubaix, pour se réserver la propriété exclusive des dessins de leur invention; 2° quatorze carnets d'échantillons de tissus de la fabrique de Roubaix, de toute nature, de tout âge et de toute provenance; 3° seize carnets d'échantillons de tissus de diverses fabriques de France, de 1820 à 1844; 4° quatre-vingt-dix-sept carnets d'échantillons de nouveautés pour robes, pantalons et gilets provenant de diverses fabriques de France, que le musée se procure par abonnement; 5° trois carnets d'échantillons de tissus étrangers.

Conservateur, M. Th. Leuridan, ✠.

MUSÉE ARTISTIQUE (ouvert en 1865).

Ce musée comprend des peintures, des dessins, des gravures, des lithographies, des photographies et des sculptures dont le catalogue a été imprimé en 1875.

On y compte actuellement : 67 tableaux, 16 dessins, 30 gravures, lithographies et photographies, 17 sculptures; ensemble 130 numéros

Conservateur, M. Th. Leuridan, ✠.

MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE ET ETHNOGRAPHIQUE.

Ce musée renferme : 1° des restes d'anciens établissements, soit de Roubaix, soit des environs, et des objets d'intérêt local; 2° des objets d'antiquité ou de curiosité, offerts au musée ou acquis par la ville; 3° des suites très importantes de monnaies, médailles, jetons, méreaux et sceaux au nombre de 4,053 pièces; 4° des collections ethnographiques composées d'objets provenant de la Chine, des Indes, du Maroc, de l'Ile Bourbon, de Madagascar, des îles Seychelles, de la Côte orientale et de l'intérieur de l'Afrique: armes, instruments de musique, ustensiles divers, vêtements, étoffes, etc.

Conservateur, M. Th. Leuridan, ✠.

MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE.

On distingue surtout dans ce musée, organisé en 1875, une magnifique collection d'oiseaux exotiques et d'Europe, composée de 600 sujets remarquables de conservation et de fraîcheur. — Il contient aussi des mammifères, des reptiles, des poissons, des coléoptères et papillons du pays, une belle collection de coquillages, des zoophytes, etc.; des végétaux et des minéraux.

Conservateur, M. Th. Leuridan, ✠.

JARDINS PUBLICS, BOTANIQUE ET ZOOLOGIQUE.

LILLE.

La ville de Lille possède un jardin botanique et des serres assez importantes où sont abritées un grand nombre de plantes rares parmi lesquelles on rencontre plusieurs palmiers remarquables par leur développement.

La ville de Lille est en outre dotée de jardins et de nombreux squares parfaitement tracés et entretenus, qui comprennent une superficie totale de 45 hectares.

Le parc Vauban a des corbeilles de fleurs artistement agencées qui font l'admiration des habitants et des étrangers.

A côté du parc Vauban, il existe un jardin fruitier où un professeur instruit et intelligent donne, le dimanche, des leçons d'arboriculture qui sont suivies par un grand nombre d'auditeurs.

Enfin, Lille possède un jardin zoologique d'acclimatation dont l'organisation est due à l'initiative d'une société particulière.

Commission de surveillance : MM. Meurein, ✻, ✠, *vice-président* ; Van den Heede, horticulteur ; Giard, député ; Corenwinder, O ✻, agronome Ed. Desbonnets, conseiller municipal ; Bouchée, *idem* ; Charles, *idem* ; Bertrand, professeur de botanique à la Faculté des Sciences.

Directeur des jardins et professeur d'arboriculture : M. Jadoul.

DOUAI.

Le jardin botanique de cette ville est administré par la société d'agriculture, sciences et arts, qui y fait des essais d'agronomie. Ce jardin renferme des pépinières, une collection de plantes et d'arbres, une vaste orangerie, deux serres tempérées, une serre à multiplications, et une serre chaude contenant plus de 1,500 plantes exotiques.

Jardinier en chef, M. Duriau.

THÉATRES.

Il en existe dans six grandes villes du département et dans quelques villes secondaires.

Lille a un théâtre desservi par une troupe sédentaire qui joue l'opéra, l'opéra-comique, le vaudeville, la comédie et le drame.

Depuis le mois de juillet 1864, il n'y a plus de directeurs privilégiés, un décret de 1863 faisant de la direction des théâtres une industrie libre.

Douai et Roubaix ont leurs théâtres desservis par des troupes sédentaires.

Les théâtres secondaires de Dunkerque, Cambrai, Valenciennes,

Avesnes et Maubeuge donnent des représentations à l'aide de troupes ambulantes.

ECOLES SPÉCIALES COMMUNALES.

LILLE.

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE, SUCCURSALE DU CONSERVATOIRE NATIONAL DE MUSIQUE ET DE DÉCLAMATION DE PARIS.

Origine de l'école. En 1733, un cercle d'amateurs de musique s'établit à Lille et prit le titre de *Société du grand Concert*, sous les auspices du maréchal de Boufflers. Quarante-quatre ans après, en 1777, une réorganisation fut reconnue nécessaire et une réunion d'abonnés plaça la société sous le patronage du prince de Soubise. C'est à cette époque qu'il fut arrêté que douze demoiselles recevraient gratuitement l'instruction musicale donnée par des professeurs rétribués au compte de la société. Les succès obtenus à diverses époques firent naître, en 1801, la pensée d'annexer une école académique à la société du Concert. Le nombre des élèves fut fixé à douze; ils reçurent un uniforme et durent s'engager à chanter dans les réunions de l'association. Une gratification de 24 francs était décernée à l'élève qui avait chanté le mieux et fait le plus de progrès pendant l'année. En 1802 et en 1810, l'école fit de pressantes instances auprès du gouvernement pour obtenir l'autorisation de prendre le titre de *Conservatoire secondaire de Paris*. Ce vœu ne fut pas exaucé alors, mais, en 1816, l'école fut organisée comme établissement communal, en vertu d'une autorisation du Ministre de l'Intérieur, et, en 1820, elle obtint de faire porter la livrée du Roi aux gens attachés à son service; enfin, en 1827, une ordonnance royale nomma l'école de Lille succursale du Conservatoire de Paris. En 1852, l'administration de l'établissement, qui avait été exercée depuis 1816 par une Commission formée sous la présidence du maire, fut confiée, par décision ministérielle, à un directeur spécial, et la commission administrative de l'école fut convertie en commission de patronage et de surveillance.

Le Conservatoire de Lille donne l'instruction gratuite de la musique à deux cent soixante-dix élèves des deux sexes et a produit un grand nombre de sujets distingués.

Tous les ans la distribution solennelle des prix est précédée d'un concert dans lequel les élèves exécutent des morceaux de musique vocale et instrumentale.

Commission de patronage et de surveillance. MM. le maire, *président*; Ed. Desrousseaux, *vice-président honoraire;* Th. Herlin, *vice-président*; Bigo-Danel, *secrétaire*; Paul Pannier, *secrétaire*; E. Vandeweghe, G. Lammens, A. Ladureau, Baggio, Bonnet.

ADMINISTRATION. *Directeur*, M. F. Lavainne ✲ ; *secrétaire-archiviste*, M. Babler-Winter.

ENSEIGNEMENT. *Professeurs.* — *Harmonie* : demoiselles, hommes, M. F. Lecocq, — *Solfège* : Classes supérieures de demoiselles, M. Bar et Mlle Verbrugghe ; classes élémentaires de demoiselles ; Mme Bulteau ; classes supérieures de garçons, MM. Delannoy et Dienne ; classe élémentaire de garçons, M. F, Lecocq, classe pour adultes (hommes), M. Schillio. — *Chant* : demoiselles, Mme Fonrobert-Beauclair ; (hommes), M. Boulanger. — *Piano* : Classe supérieure de demoiselles, M. Delarroqua et Mme Monneret ; classe préparatoire de demoiselles, Mlles Pannequin, Magot, Ortille ; classe élémentaire de demoiselles, Mlle Valtier. — *Piano et orgue.* (garçons), M. Lefebvre. — *Violon*, 1re et 2e classes M. Paul Martin. — *Violoncelle*, M. Delannoy. — *Contre-basse*, M. Darcq. — *Flûte et hautbois* : M. Herman. — *Clarinette*, M. Gaubert. — *Basson*, M. Bar. — *Saxophone*, M. Gaubert. — *Cor*, M. Wybo. — *Cornet à pistons et trompette*, M. Sinsoilliez. — *Trombone*, M. Masurel. — *Classe d'ensemble et instrumentale*, (garçons et demoiselles), M. V. Delannoy.

ÉCOLES ACADÉMIQUES.

Lille.

Commission administrative. MM. le Maire, *président* ; Marteau, ✲, ✪ A., *vice-président ;* Agache, Aug. Herlin, Marsillon, Mourcou, Sproit, Schoutteten, Van der Vinck, Rochart, Sauvage, Desoblain, Delphin, Petit.

Peinture, M. Colas, *directeur.* — *Dessin de la figure.* MM. Colas, *professeur ;* Darcq, *professeur en second.* — *Sculpture.* M. Darcq, *professeur.* — *Anatomie*, M. le docteur Etienne Colas, *professeur.* — *Architecture.* M. Vandenbergh, *professeur.* — *Cours d'ornement.* M. Dubuisson, *professeur.* — *Cours de perspective linéaire.* M. Dubuisson, *professeur.* — *Géométrie et mécanique appliquées.* M. Vanriscotte, *professeur.* — *Dessin linéaire.* M. Dubuisson, *professeur* — *Dessin élémentaire.* MM. Lecat, *professeur* ; Degouge, *professeur-adjoint.* — *Histoire de l'art.* M. Mamet, *professeur.*

Roubaix.

ÉCOLE DE MUSIQUE. — *Commission de surveillance.* — MM. le Maire, *président ;* Victor Delannoy, *vice-président* ; P. Parent, Barrez, Bulteau, Pierre Destombes, A. Vaissier et A. Jourdeuil.

Directeur, M. V. Delannoy, A. ✪ ; *secrétaire*, M. A. Turbelin.

Professeurs. Solfège, (hommes), 1er *cours*, M. Victor Delannoy ✪ A ; 2e *cours*, M. A. Turbelin ; 3e *cours*, M. E. Hodum ; *cours d'adultes*, M. Turbelin ; solfège, (demoiselles), Mme Prus ; Mme Seynave et Mlle Letellier ; piano, Mme Prus et Mlle Letellier ; clarinette,

MM. P. Fournier et E. Tesse ; flûte, hautbois, basson et saxophone, M. Knoor; violon, M. V. Delannoy, ✪ A. ; violoncelle et contre-basse, M. Landouzy ; instruments de cuivre, MM. Géminick, Léopold Mercier, Montigny et Samain,

Cours de chant pour hommes, M. Minssart.

— pour dames, Mme Landouzy.

Classe d'harmonie, M. Victor Delannoy, ✪, A.

Tourcoing.

ÉCOLES ACADÉMIQUES. — *Commission administrative.* M. le Maire, *président.*

Section de musique. MM. Dervaux-Wetzel, *vice-président* ; Dupret Henri, Grau-Libert, L. Duhamel, L. Marafin, G. Glorieux, Adolphe Vanaverbeck, H. Balois.

Section d'architecture, de peinture et de dessin. MM. O. Devaux, Doublemart, Petit, Masure-Six, J. Duprez, Goubet, ✪ A., Dr Dron, Masson, Dr E. Cadeau.

Membres honoraires. MM. L. Cadeau, J. Mathon.

Dunkerque.

ÉCOLES ACADÉMIQUES. *Commission de surveillance des écoles d'architecture et de dessin.* MM. N....., *président ;* Verley, *secrétaire ;* E Dubuisson, Schelley, Vianne, Ch. Collet..

Ecole d'Architecture, M. J. Lecocq, architecte de la ville, *directeur-professeur*, M. Debacker, *professeur de géométrie*, Delannoy, *professeur-adjoint.*

Dessin et peinture, MM. Callot *directeur-professeur.*

ÉCOLE DE MUSIQUE. — *Commission municipale de musique.* MM L. Crujeot, *président ;* E. Pouleur, *secrétaire* ; G. Dutoit, E. Petyt

Directeur. M. Neerman père.

Professeurs. MM. Vergriete ; C. Théry ; Victor Lest ; A. Melsen, Neerman père, Huot.

Bailleul.

ÉCOLES ACADÉMIQUES. — Cet établissement a été fondé par M. de Puydt, en son vivant greffier de la justice de paix du canton de Bailleul-Nord-Est. L'enseignement comprend le dessin de la figure, de l'ornement, le dessin linéaire, la peinture et l'architecture.

Commission d'administration. MM. le Maire, *président ;* Van Merris, Allo, Croes, P. Behaghel, Leroy, de Coussemaker, Ignace.

Directeur, M. Swynghedauw ; *professeur*, M. Croes, fils.

Cambrai.

ÉCOLE DE MUSIQUE. — *Administrateurs :* MM. Dutemple, con-

seiller municipal, *vice-président*, Ernest Maronniez, Eugène Delalande, Alfred Delannoy, André Deloffre, Manière, *censeur*.

Professeurs, MM. Datte, *professeur de violon, de violoncelle et solfége supérieur*; Muguet, *professeur de clarinette et de saxophone* Mascret, *professeur de flûte, hautbois et basson;* Dienne et Etienne, *professeurs d'instruments de cuivre*; Caudriller, *professeur de solfége, cours secondaire;* Etienne, *idem, cours élémentaire.*

Académie de dessin, de peinture et de sculpture. — *Commission de surveillance*, MM. le Maire, *président*; le comte de Vendegies, *vice-président*; Delannoy, Cornaille, Peinte, Bélamy; Ronnelle, Caluyer; *directeur*, M. Berger, fils; *professeur*, M. Durieux.

Cours de dessin industriel. — *Commission de surveillance*, MM. Cornaille fils; Bertrand, Devilder, Carbonel, Boileau, Messian; Douay fils; *directeur*, M. Christian; *professeur*, M. Desicy.

Avesnes.

Cours de dessin: M. Baudez, *directeur*.

Maubeuge.

Cours de dessin. M. Neulliés, *directeur*.

Douai.

Section des beaux-arts. — *Commission*. M. le Maire, *président*. MM. Farez, A ✪, ingénieur civil, *vice-président*; Meurant, architecte; Moy, professeur à la Faculté des lettres; Gruson, ✲, ingénieur en chef des ponts et chaussées; Barbet, ingénieur des ponts et chaussées; Abel Desjardins, O ✲, doyen de la Faculté des lettres; Gosselin, ingénieur civil; secrétaire, Giroud, ✲, député: Watelle, docteur en médecine; *Surveillant général*, M. Carpentier.

Professeurs: *Géométrie et mécanique appliquées aux arts. Architecture*, M. Guillet; *Perspective*, M. Neveu; *Dessin, figure*, M. Petit; *ornement*, M. Delétrez: *Modelage et sculpture*, M. Délétrez; *Cours de comptabilité et de tenue des livres*, M. Riémain; *Cours de calligraphie*, M. Flament.

Académie de musique. — *Commission de surveillance*, M. le Maire, *président*; M. Evrard, *vice-président*; MM. Leconte, François Bertelle, Cuelenere, directeur; M. Delahaye, professeur de solfège (garçons); Mlle Dubus, professeur de solfège (filles); Mme Fonrobert-Beauclair, professeur de vocalisation et chant (hommes et demoiselles); Mlle Sarrazin, professeur de piano (demoiselles), M. Heisser, professeur de violon et d'alto; M. E. Henry, professeur de violoncelle et de contrebrasse; M. Auguste Bernard, professeur de flûte, et saxophone; M. Alfred Bernard, professeur de clarinette; M. Démoulier, professeur de basson et d'ophicléide; M. Dela-

haye, professeur de piano et d'accompagnement (jeunes gens); M. A. Détrain, chargé du cours pour la classe de hautbois; M. Devred chargé du cours pour la classe de cor; M. Elie chargé du cours pour la classe de trombonne à pistons et à coulisse N. Fromont chargé du cours pour la classe de cornet à pistons, trompette, et saxophone soprano et contralto.

Valenciennes.

ACADÉMIE DE PEINTURE, DE SCULPTURE, D'ARCHITECTURE, ETC, AFFILIÉE A L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS DE PARIS.

Membres administrateurs, MM. le maire, *président*, Julien Dècle, *vice président*; Émile Vernus, *secrétaire*; J. B, Foucart, F. Nicolle, J Batigny, Paul Foucart, Ch. Marlière, Ch. Boulanger, Alph. Rombaux, Jh, Déprez.

L'académie est surveillée alternativement par tous les membres, Chaque mois l'administration tient une séance dans laquelle on délibère sur les besoins de l'école, d'après les rapports des membres surveillants.

Professeurs, MM. Henry-Eugène Delacroix, *dessin* et *peinture*; Fache, *sculpture*, *modelure et ornements*; Dussart, *architecture*; Petiaux, Auguste (adjoint), *peinture*, *sculpture*.

COURS DIVERS ET DESSIN INDUSTRIEL.— *Professeurs*: MM. Fache, *sculpture*; Delacroix, *peinture et anatomie*; Simonnet, *histoire de l'art*; Chanal, *Cours élémentaire de géométrie et cours de dessin industriel du soir*; Dussart, *Cours de perspective*

COURS DE PEINTURE POUR LES JEUNES FILLES. — Mme Delacroix.

ACADÉMIE DE MUSIQUE. — *Membres administrateurs*, MM. le maire, *président*, Devillers, *secrétaire*; Boucher Charles; Labit, ✻, Dugardin; Georges Devémy, Alfred Trinquet, Emile Vernus.

Professeurs, MM. de Cornillon, violon et alto; Absalon, violoncelle et contre-basse; Gaubert, clarinette, saxophone et basson; Alfred Datte, flûte et hautbois; Cantin, cor; Martin, instruments de cuivre à pistons; Biloir, solfège élémentaire et supérieur; Labit Henri, *délégué aux études*.

Imprimerie et Librairie.

L'article 68 de la loi du 29 juillet 1881, sur la liberté de la presse a abrogé les dispositions du décret du 10 septembre 1870. La déclaration d'imprimerie et de librairie, prescrite par l'article 2 dudit décret, est supprimée.

JOURNAUX ET ÉCRITS PÉRIODIQUES PUBLIÉS DANS LE DÉPARTEMENT DU NORD.

VILLES où paraissent les Journaux.	TITRES ET SOUS-TITRES des Journaux.	Périodicité.
	Journaux politiques.	
	ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.	
Dunkerque..	L'Autorité	3 fois par sem.
Id.	Le Phare de Dunkerque	Id.
Id.	Le Nord Maritime	Quotidien.
Bergues.....	Journal de Bergues	Hebdomadaire
Id.	Journal de Bergues, Revue commerciale....	Id.
Bourbourg ..	Journal de Bourbourg et du canton de Gravelines	Id.
	ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.	
Hazebrouck..	L'Indicateur d'Hazebrouck	2 fois par sem.
Id.	Journal d'Hazebrouck	2 fois par sem.
Bailleul.....	La Bailleuloise	Hebdomadaire
	ARRONDISSEMENT DE LILLE.	
Lille.	L'Echo du Nord	Quotidien.
Id.	Le Progrès du Nord	Id.
Id.	Le Courrier populaire	Id.
Id.	La Vraie France	Id.
Id	La Feuille des Campagnes	Hebdomadaire
Id	Les Affiches et Annonces	Quotidien.
Id.	Le Petit-Nord	Quotidien.
Id.	La Semaine religieuse de Cambrai	Hebdomadaire
Id.	Bulletin de l'Œuvre des facultés catholiques.	Mensuel.
Id.	La Gazette du Nord	Hebdomadaire
Id	Grains de Senevé	Mensuel.
Id.	Union de prières pour la ville de Lille	Id.
Id.	La Dépêche	Quotidien
Id.	Le Vengeur	Hebdomadaire
Id.	Le Précurseur du Nord et du Pas-de-Calais.	Quotidien
Id.	Le Nord agricole	Hebdomadaire
Id.	Le Nouvelliste	Quotidien
Id.	L'Echo de Tourcoing	Quotidien.
Roubaix	Le Journal de Roubaix	Id.
Id.	Le Réveil du Nord	Id.
Id.	L'Illustration Roubaisienne	Hebdomadaire
Id.	Roubaix-Radical	Id.
Id.	Roubaix-Républicain	Id.
Tourc., Roub.	La Gazette de Tourcoing	Quotidien.
Tourcoing ...	L'Indicateur de Tourcoing et Roubaix	Hebdomadaire
Tourc., Roub.	Le Courrier de Tourcoing et Roubaix	Quotidien.
Armentières..	Le Journal d'Armentières	Bi-hebdomad^{re}
Arment.,Roub	Le Courrier d'Armentières	Quotidien.
	ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.	
Cambrai	L'Émancipateur de Cambrai	4 fois par sem.
Id.	La Gazette de Cambrai	2 fois par sem.
Id.	Le Libéral de Cambrai	2 Id
Id.	Le Petit Cambrésien	Hebdomadaire
Le Câteau..	Le Cambrésis	2 fois par sem.

VILLES où paraissent les Journaux.	TITRES ET SOUS-TITRES des Journaux.	Périodicité.
	ARRONDISSEMENT D'AVESNES.	
Avesnes.....	L'Observateur	3 fois par sem.
Id.	Le Patriote	Id.
Id.	La Défense.....	Hebdomadaire
Fourmies....	Le Journal de Fourmies.....	2 fois par sem.
Id.	Le Courrier de Fourmies.....	Hebdomadaire
Id.	L'Argus, Journal de la région du Nord.....	Id.
Maubeuge ...	La Frontière	Id.
Id.	La Sambre.....	Id.
	ARRONDISSEMENT DE DOUAI.	
Douai.....	L'Indépendant de Douai	3 fois par sem.
Id.	L'Ami du peuple	Id. .....
Id.	La Gazette de Douai.....	Id. .....
Id.	Le Vrai Gayant	Bi-Hebdomad.
Id.	Echo de la Scarpe.....	Hebdomadaire
Id.	L'Ouvrier Mineur.....	Id.
Id.	La Revanche de l'Armée du Nord	2 fois par sem.
	ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.	
Valenciennes	Le Courrier du Nord.....	3 fois par sem.
Id.	L'Echo de la frontière	Id.
Id.	L'Impartial du Nord.....	Id.
Condé	Le Courrier de l'Escaut.....	4 id.
Id.	L'Éclaireur	Id.
Id.	Le Blagueur.....	Hebdomadaire
St-Amand ...	Echo Amandinois.....	Id.
Id.	La Réforme du Nord.....	Hebdomadaire
Denain	Le Journal de Denain.....	2 fois par sem.
	Journaux non politiques.	
Paris(1)...	Le Diable Rose.....	Mensuel.
Id.	Journal des marchandes de modes.....	Id.
Id	Les Modes européennes.....	Id.
Id.	Le Génie de la Mode	Bi mensuel.
Lille.....	Le Portefeuille d'un Conteur.....	Mensuel.
Id	Journal des brasseurs du Nord	Hebdomadaire
Id	Le financier du Nord.	Id.
Id	La Feuille d'ann^{es} du Nord	Id.
Id.	La Région du Nord.....	Mensuel
Id.	Bulletin de l'Adoration réparatrice.....	Id.
Id.	Annonces des arrondiss. de Lille et d'Arras..	Hebdomadaire
Id.	Journal général d'annonces, affiches et avis du département du Nord.....	3 fois par sem.
Id.	La Semaine musicale	Hebdomadaire
Id.	La Semaine agricole	Id.
Id.	Le Nord contemporain	2 fois par mois
Id.	Journal des sciences médicales.....	Mensuel.
Id.	Le Petit Lillois	Hebdomadaire
Id.	La Halle de Paris	Id
Id	L'annonce illustrée.....	Mensuel
Id.	Bulletin de la Société Industrielle.....	Trimestriel

(1) Ces journaux paraissent à Paris mais sont imprimés et déposés à Lille.

VILLES où paraissent les journeaux.	TITRES ET SOUS-TITRES des Journaux.	Périodicité.
Lille	Archives botaniques	Mensuel
Id.	Revue Générale des chemins de fer	Id.
Id.	Journal de l'Agriculture du Nord	Hebdomadaire
Id.	Les Saisons	Bi-Mensuel.
Id.	Le Moniteur de l'Industrie	Mensuel
Id.	Le Renseignement	Hebdomadaire
Id.	Commission Historique	Annuel.
Id.	Mémoires de la société des sciences	Trimestriel.
Id.	Bulletin mensuel	Mensuel.
Id.	Journal de la société régionale d'horticulture du Nord de la France	Bi-Mensuel.
Id.	Journal de la Micrographie	Mensuel.
Id	Société de Géographie de Lille	Trimestriel.
Id.	Bulletin des anciens élèves de l'Institut	Id.
Id	Société des propriétaires d'appareils à vapeur	Id.
Id.	Le Moniteur universel des braseurs et distillateurs	Hebdomadaire
Id.	Cabinet historique	Trimestriel.
Id.	Bulletin scientifique de la faculté des sciences	Id.
Id.	Bulletin des architectes de Lille	Id.
Id.	Revue électrohoméopathique	Mensuel.
id.	La Comédie Lilloise	Id.
id.	Bulletin des Beaux-Arts	Id.
id.	Guirlande de Marie	Id.
id.	L'Omnibus illustré	Hebdomadaire
id.	Bulletin bibliographique des familles et des institutions catholiques	Mensuel.
Roubaix	Revue électrohoméopathique	Bi-Mensuel.
Tourcoing	Le Carabinier	Hebdomadaire
Id.	Revue Colombophile	Id.
Id.	Le Brouteux de Tourcoing	Id.
Id.	La Brouette Tourquennoise	Id.
Valenciennes.	Le Journal d'annonces	Hebdomadaire
Fresnes	Le Coopérateur	Mensuel.
Valenciennes.	Feuilles d'annonces	Hebdomadaire
Douai	L'Indicateur Financier	Mensuel.
Id.	Douai-Théâtre illustré	3 fois la sem.
Id.	Les Épreuves du baccalauréat	Bi-Hebdomad.
Id.	Bulletin des cours de l'Enseignement supér.	Hebdomadaire
Id.	Les Petites affiches et annonces	Id.
Maubeuge	Le Nord métallurgique	Hebdomadaire
Id.	La Maubeugeoise	Id.
Dunkerque	Le Trésorier du soldat	Mensuel.
Id	La Plage	Saison balnéa.
Cambrai	Revue hebdomadaire, Agricole, et Commerciale	Hebdoma d a
Id.	Revue Agricole de la région du Nord	Id.
Id.	Feuille d'annonces de l'arrondissement	Id.

ANNONCES JUDICIAIRES.

Un décret du 28 décembre 1870, porte que les annonces judiciaires et légales pourront être insérées dans l'un des journaux publiés en langue française dans le département et que néanmoins, toutes les annonces judiciaires relatives à une même procédure de vente seront insérées dans le même journal.

Le tarif du prix d'insertion est fixé à 15 centimes par ligne de 34 lettres, caractère gaillarde, l'*n* pris pour type de justification, conformément à l'arrêt du 5 janvier 1871.

Le coût d'un exemplaire légalisé est réglé, non compris le droit d'enregistrement à cinquante centimes.

AGRICULTURE.

CHAMBRES CONSULTATIVES.

La loi du 20 mars 1851 sur l'organisation des chambres d'agriculture a été modifiée par un décret du 25 mars 1852, portant qu'il sera établi, dans chaque arrondissement, une chambre consultative d'agriculture, dont les membres seront nommés par le Préfet, pour trois ans.

Les chambres consultatives d'agriculture sont composées d'un nombre de membres égal à celui des cantons de l'arrondissement. Elles sont présidées dans l'arrondissement chef-lieu du département par le Préfet, et dans les autres arrondissements par le sous-préfet. Elles nomment au scrutin un vice-président et un secrétaire.

Conformément aux dispositions du décret précité, M. le Préfet a, par un arrêté du 23 novembre 1878, procédé à la réorganisation des chambres consultatives du département.

Voici la composition de ces chambres :

Arrondissement de Dunkerque. MM. Dantu, maire à Steene : Lebecque, agriculteur à Coudekerque ; Vandenbavière, agriculteur à Loon ; Vandercolme, propriétaire et agriculteur à Dunkerque ; Dehaene, agriculteur à Wormhoudt ; Maegherman, agriculteur et maire à Grande-Synthe.

Arrondissement d'Hazebrouck. MM. D. Claudorez, cultivateur, à Hazebrouck, *vice-président* ; Margerin du Metz, propriétaire, à Hazebrouck, *secrétaire ;* Plouvier, maire de Steenwerck ; Vandewalle, maire de Berthen ; Bouilliez, à Merville ; Becquaert, maire d'Arnèke ; Desmarescaux, maire d'Eecke.

Arrondissement de Lille. MM. V. Meurein, ✲ ✠, agronome, *vice-président*; Deleporte-Bayart, à Roubaix, *secrétaire*; E. Behagle, cultivateur et distillateur à La Chapelle d'Armentières; Despretz Florimond, père, cultivateur à Cappelle; Potié, conseiller général, cultivateur à Haubourdin; Leroy-Dubois, propriétaire et maire à Illies; Bouchery Charles, cultivateur, conseiller général et agriculteur à Sailly-lez-Lannoy; Ed. Desbonnets, négociant en farines, à Lille; Catel-Beghin, ✲ propriétaire à Lille; Beghin Ferdinand, fabricant de sucre à Thumeries; Chieus, père, vétérinaire à Roubaix; Vandebeulque, cultivateur à Tourcoing; Lepercq, Alexandre, cultivateur, distillateur à Quesnoy-sur-Deûle.

Arrondissement de Cambrai. MM. Danquigny-Mallet, cultivateur à Cambrai; Herbet, maire d'Haynecourt; Dejardin, propropriétaire à Carnières; Carpentier, propriétaire à Caudry; Lombois, maire de Catillon; Vallez, maire de Briastre, et Tribou, propriétaire à Hem-Lenglet.

Arrondissement d'Avesnes. MM. Pierre Lemaire, propriétaire et maire à Gognies-Chaussée, *vice-drésident*; Darche-Levent, conseiller général à Bavay, *secrétaire*; Mariscal Louis, pharmacien à Dourlers; Cuisset Jules, conseiller municipal, à Haut-Lieu; Carpentier, agriculteur et brasseur à Aulnoye; Azambre, propriétaire et maire à Maroilles; Boulangé, conseiller général à Salesches; Carlier-Rousseau, agriculteur à Villers-Pol; Bever, agriculteur, à Solre-le-Château; Réal-Boillot, filateur et conseiller d'arrondissement, à Wignehies.

Arrondissement de Douai. MM. Trannin, fabricant de sucre, maire, à Lambres; Vasse, ✲, chimiste, à Douai; Bernard, à Roost-Warendin; Couppé, maire et fabricant de sucre à Férin; Benoit Couplet, fabricant de sucre, à Marchiennes; Ch. Desmoutiers, fabricant de sucre, à Faumont.

Arrondissement de Valenciennes. MM. Caullet, agriculteur et maire, à Haspres, *vice-président*; Davaine Jonathan, à Saint-Amand; Bouchart, agriculteur et maire à Lecelles; A. Brabant, agriculteur, à Onnaing; Jouglet Théophile à Anzin; Macarez, agriculteur à Haulchin; M. P. J. Lemer, brasseur à Hergnie; M. Ségard, *secrétaire*.

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE. (1)

LILLE. — SOCIÉTÉ DES AGRICULTEURS DU NORD.

Président honoraire, MM. Telliez, René, ✲, magistrat à Lille ; *président*, Bernard, Edouard, ✲, conseiller général, cultivateur à Roost-Warendin ; *vice-présidents*, *Avesnes*, Hannoye, Léon, propriétaire, maire à Avesnelles ; *Cambrai*, Macarez, Emile, ✲, conseiller général, propriétaire à Saint-Python ; *Douai*, Trannin, conseiller d'arrondissement, fabricant de sucre à Lambres ; *Dunkerque*, Claeys, ✲, conseiller général, maire à Bergues ; *Hazebrouck*, Claudorez, Dominique, cultivateur à Hazebrouck ; *Lille*, Corenwinder, ✲, maire à Sequedin ; Desprez, Florimond, ✲, producteur de graines de betteraves, à Cappelle-Lille ; *Valenciennes*, Brabant, ✲, fabricant de sucre à Onnaing ; *section étrangère*, Vion, Emile, cultivateur à Lœuilly-sur-Somme ; *secrétaire-général*, G. Dubar, administrateur de l'*Echo du Nord*, à Lille ; *secrétaire-archiviste*, Renouard, Alfred, industriel, à Lille ; *secrétaire*, Roger-Chieus, médecin-vétérinaire, à Roubaix ; *trésorier*, Deleporte-Bayart, agronome, conseiller général, à Roubaix.

DUNKERQUE.

La société d'agriculture de Dunkerque comprend les cinq cantons de Dunkerque-Est et Ouest, de Bergues, de Wormhoudt et d'Hondschoote. Elle se compose de 130 membres.

MM. Vandercolme, père, *président honoraire ;* Fidèle Vanhersecke, *vice-président honoraire.*

BUREAU : *président*, M. J. Delelis, ✲ ;

Canton de Dunkerque-Est. — *vice-président*, M. Auguste Gaspard.

Canton de Bergues. — M. Léon Claeys.

Canton d'Hondschoote. — M. Mallengier.

Canton de Wormhoudt. — M. Dehaene ; *secrétaire*, M. Coolen ; *trésorier*, M. Louis Debaecque ; *secrétaire-archiviste*, M, Bradts.

BOURBOURG.

La société de Bourbourg comprend les cantons de Bourbourg et de Gravelines.

Bureau : MM. Ed. Hubert-Legaigneur, *président ;* Vandenbavière, cultivateur, *vice-président ;* Vercoustre, conseiller d'arrondissement, *secrétaire ;* P, Joos, *secrétaire-adjoint ;* P. Louf, cultivateur, à St-Georges, *trésorier-bibliothécaire.*

(1) Les sociétés savantes qui s'occupent en même temps d'agriculture sont inscrites au chapitre SCIENCES ET ARTS.

M. Demeunynck, ✲, *président-honoraire*, à Bourbourg.

Membres titulaires de la société. — Ils sont au nombre de 83.

HAZEBROUCK.

Bureau. MM. le Sous-Préfet, Claudorez Dominique, *présidents honoraires*; Margerin du Metz, *président*; Bouilliez, *vice-président*; Claudorez, Paul, *secrétaire*; de St-Mart, *trésorier*.

Les autres membres de la Société sont au nombre de 169.

BAILLEUL.

Bailleul. MM. de Coussemaker, Ignace, adjoint au maire de Bailleul, *président*; H. Bieswal et P. Becuwe, *vice-présidents*; D. Depoorter, *secrétaire*; C. Hopsomer, *trésorier*.

Les autres membres de la Société sont au nombre de 130.

LILLE. — COMICE AGRICOLE DE L'ARRONDISSEMENT,

Créé par arrêté du Préfet du 22 *août* 1853.

Ce comice est composé de 5 membres honoraires et de 620 membres titulaires.

Membres honoraires. MM. le Préfet du Nord, *président d'honneur*, le secrétaire-général de la Préfecture; le maire de Lille; le général commandant la division; Lasne, curé-doyen de St-Maurice.

Bureau. MM. Beaucarne-Leroux, ✲, *président*; Hellin, Vallet-Roger, *vice-présidents*; De Norguet, *secrétaire-général*; Des-Rousseaux, Schmitt, *secrétaires-adjoints*; H. Butin, ✲, *bibliothécaire*; Nicole, *bibliothécaire-adjoint*; Tripier-Durieux, *trésorier*.

Le nombre des membres titulaires est de *six cent vingt*, choisis parmi les cultivateurs et les agronomes de l'arrondissement de Lille.

AVESNES.

MM. le Sous-Préfet de l'arrondissement, *président honoraire*; Ernest Legrand, *président*; François Boulangé, *vice-président*; Léon Hannoye, *secrétaire-général*; Henri Pecard, *secrétaire-adjoint*; Jules Hiroux, *trésorier*; Deharvengt-Derkenne, *archiviste*; Désiré Legrand, *bibliothécaire*

VALENCIENNES.

Comices agricoles de l'arrondissement.

VALENCIENNES. — MM. Valère Bultot, *président*; Hunet, 1er *vice-président*; Mariage, ✲, 2e *vice-président*; Losset, *secrétaire*.

DENAIN. — MM. Crépin-Deslinsel, ✲, agriculteur à Denain, *président*; Gouvion, Jules, fabricant de sucre à Denain, *secrétaire-trésorier*.

SAINT-AMAND. — MM. Davaine-Nicole, agriculteur à St-Amand, *président;* Davaine, Jonathan, agriculteur à St-Amand, *vice-président;* Wachez, juge de paix à St Amand, *secrétaire;* Meriaux, propriétaire à St-Amand, *trésorier.*

CAMBRAI.

Bureau. MM. Tribou, à Hem-Lenglet, *président*; Dejardin, à Carnières, et Vallez, à Briastre, *vice-présidents*; E. Le Roy, à Crèvecœur, *secrétaire-général;* Blin, bibliothécaire, à Cambrai, *secrétaire-rédacteur*; Richard, *secrétaire-archiviste*; Millot, ancien notaire, *trésorier.*

Nombre des membres, 290.

Un Concours est organisé chaque année, et a lieu alternativement dans chacun des 6 chefs-lieux de Canton. Il a eu lieu à Solesmes en 1879. — Carnières a eu son tour en 1880, Marcoing a eu le sien en 1881, Le Câteau a eu son tour en 1882, Cambrai-Ouest en 1883, Clary aura le sien en 1884 et Cambrai-Est en 1885.

Haras.

Le département du Nord fait partie du 1er arrondissement des Haras.

Inspecteur général : M. de la Motte-Rouge, à Compiègne; *directeur* : M. de Cossigny, à Compiègne.

L'administration des Haras a placé en 1883, dans le Nord, 19 étalons répartis comme suit : Bourbourg, 4 dont 1 demi-sang, 3 de trait; St-Amand, 3 dont 2 demi-sang, 1 de trait; Douai, 3 dont 2 demi-sang, 1 de trait; Avesnes, 3 dont 1 demi-sang, 2 de trait; Maubeuge, 3 dont 2 demi-sang, 1 de trait; Landrecies, 3 dont 2 demi-sang, 1 de trait.

L'Administration a en outre, approuvé 24 étalons qui ont touché 9,600 fr., et en a autorisé 7.

Art vétérinaire.

Le nombre des vétérinaires brevetés exerçant dans le département est de 93, qui se répartissent par arrondissement, savoir :

Dunkerque, 4; Lille, 24; Cambrai, 16; Avesnes, 21; Douai, 6; Valenciennes, 18; Hazebrouck, 4.

Vétérinaire du département du Nord, M. Pollet à Lille.

Association vétérinaire des départements du Nord et du Pas-de-Calais.

Autorisée par décision ministérielle du 14 octobre 1844.

Président, M. Bernard, à Aubencheul.

Service sanitaire des maladies contagieuses épizootiques.

Ce service est institué dans le département du Nord, depuis le 8 mars 1877. Les vétérinaires, qui en font partie, au nombre de 51, sont désignés sous la dénomination de vétérinaires sanitaires des épizooties.

Inspecteur vétérinaire du service des épizooties ; M. Pollet, *vétérinaire départemental, à Lille.*

INDUSTRIE. — COMMERCE.

CHAMBRES DE COMMERCE.

Les Chambres de commerce existant dans le département sont au nombre de sept. Elles sont composées comme suit :

LILLE. M. le Préfet, *président d'honneur;* E. Delesalle, *président* ; Decroix, *vice-président ;* A. Masquelier; E. Agache ; Th. Barrois ; Alf. Delesalle ; H. Labbe ; A. Descamps ; P. Derode ; P. Le Gavrian; J. Schoutteten; A. Vial; F. Brunet ; J. Leblan ; J. Scrive-Loyer. L. Danel ; Bernard ; Alf. Thiriez,

Secrétaire de la chambre, M. H. Tournier.

DUNKERQUE. MM. J.-B. Trystram, *président*, député du Nord ; Alfred Petyt, *vice-président*; Th. Foort, *trésorier* ; Ad. Fichaux ; P. Marchand, J. Vancosten, J. Vancauwenberghe-Lemaire, D. Vancauwenberghe-Bellenger, L. Herbart. L. Dubuisson, Deregneaucourt, Demarle-Fétel, Collet Ch.; Decoster, Hutter M., Max, Douau, ingénieur, directeur des services.

ROUBAIX. MM. A. Delfosse, ✲, *président;* Scrépel-Roussel, *vice-président ;* Th. Leuridan, ✠, *secrétaire ;* H. Mathon, *trésorier ;* G. Wattinne; F. Roussel ; J. Lagache, fils; Eloy-Duvillier ; Parent-Monfort; A. Vinchon, Motte-Bossut, ✲, Voldemar-Lestienne.

TOURCOING. MM. Jonglez-Desurmont, *président ;* E. Jourdain, *vice-président ;* Scalabre-Delcour, *trésorier-archiviste ;* D. Leurent, Herbaut-Thibeauts, P. Lemaître, L. Bernard, J.-B. Desurmont, Paul Dubrule, Paul Desurmont, Ed. Flipo, ✠ P., Lorthiois-Desplanque, *secrétaire*.

DOUAI. MM. Charles de Bailliencourt, *président ;* V. Hanotte, ✲, *vice-président ;* Maronier, *secrétaire* ; Alain-Chartier, ✲ ; Cavroy; Paix; Farez, ✠ A. ; A. Trannin ; Goube-Piérache ; Delcroix; Messien, Vandembroeck.

Membres correspondants. MM. Lanvin, à Fressain. — *Secrétaire-archiviste de la Chambre*, M. Richart.

CAMBRAI. MM. Wallerand, Louis. ✲, *président*; Seydoux, Jean-Etienne-Charles, O. ✲, *vice-président;* Mallez, Paul, *secrétaire*; Petit, Charles, *trésorier*; Ménard, Antoine-Gérard, Hallette, Jules; Ledieu, René; Ménard, Henri; Delloye, Charles; Cornaille; Brabant, Jules-Eugène-Amédée-François, ✲; Wiart, Henri Joseph.

VALENCIENNES. MM. Charles Delame, ✲, *président;* Harpignies, père, *vice-président*; Leduc, *trésorier*, A. Wagret, Weil, Pésier, Jeronnez, Lamour, Debrabant — M. Ernest Bouton, *Secrétaire.*

CHAMBRES CONSULTATIVES DES ARTS ET MANUFACTURES.

Deux Chambres consultatives sont établies dans ce département, à Armentières, et à Avesnes. Voici la nomenclature des membres qui les composent :

ARMENTIÈRES.

Président : M. Miellez Edouard; *Vice-président,* M. Leuridan Bouche; *Membres,* MM. Vial; H. Becquart; L. Bouchez; Lutun; Gille; Félix Deren; Pierre Woussen; Victor Pouchain; Lacherez; Léon Fremaux, *secrétaire.*

AVESNES. — Les membres sont démissionnaires.

BUREAUX DE CONDITIONNEMENT A ROUBAIX ET TOURCOING.

Établissement comprenant :

1° Bureau de conditionnement des soies, des laines et des cotons;
2° Bureau de pesage des matières textiles;
3° Bureau de décreusage officieux;
4° Bureau de titrage et de numérotage des fils.

ROUBAIX. Un décret du 31 août 1858 a autorisé la ville de Roubaix à ouvrir un bureau pour le conditionnement des soies et des laines.

Un autre décret du 15 janvier 1862 a autorisé le conditionnement des cotons et a institué un bureau de titrage pour les fils de tous genres.

Un arrêté préfectoral du 27 août 1858 a institué un bureau de pesage spécial pour les soies, les laines et autres matières textiles. Le droit de pesage a été modifié par un autre arrêté préfectoral du 13 décembre 1861.

Commission de surveillance. MM. Willem, Bonne, Briet, conseillers municipaux ; A. Delfosse, ✲ ; H. Mathon, membres de la Chambre de commerce.

Directeur, M. A. Musin, ✠ ; 1^er^ *commis*, M. Simoëns ; *receveur*, M. A. Destrée ; plus 44 employés et agents divers.

Depuis le 20 octobre 1873, la Condition publique de Roubaix a organisé un service spécial pour le rinçage et le dégraissage ou décreusage des soies, des laines et des cotons.

Cette opération complémentaire n'a encore aucun caractère officiel ; entièrement facultative, elle est laissée à l'appréciation du commerce et de l'industrie.

Un service de factage spécial *restitue gratuitement* à Roubaix et à Tourcoing, les échantillons prélevés pour les opérations.

L'établissement de Roubaix sous le rapport du mouvement est le plus important de tous ceux qui existent.

Depuis le 16 octobre 1882 l'etablissement est transféré boulevard d'Halluin dans une belle et vaste construction spéciale qui se trouve reliée, par une voie ferrée, au chemin de fer du Nord et aux Magasins généraux qui sont à proximité.

TOURCOING. Le bureau de Tourcoing a été autorisé par décret du 11 février 1863, et a été inauguré le 5 novembre de la même année.

Commission de surveillance. MM. Ch. Jonglez, président de la Chambre de Commerce, H. Deroubaix, Lorthiois-Desplanques, Fr. Masurel, L. Bernard.

Directeur. M. Desmettre.

SERVICE MUNICIPAL DES EAUX, COMMUN AUX DEUX VILLES DE TOURCOING ET DE ROUBAIX.

Une distribution d'eau commune aux deux villes de Tourcoing et de Roubaix, fonctionne depuis le 23 août 1863.

Les eaux distribuées, qui sont uniquement pour l'usage industriel, sont prises à la rivière de la Lys, en la commune de Bousbecques, où les deux cités précédemment indiquées ont élevé une usine contenant trois machines élévatoires.

La direction de cet important service a son siège à Tourcoing.

Directeur-Ingénieur. M. A. Binet ; *inspecteur*, M. Louchet (à Roubaix) ; *Régisseur-comptable*, M. Descamps ; *piqueur*, M. Rifflard, ✲.

Inspection du travail des enfants dans les manufactures.

Les enfants et filles mineures ne peuvent être employés à un travail industriel, dans les manufactures, fabriques, usines, mines, chantiers et ateliers que sous les conditions déterminées par la loi du 19 mai 1874.

Un décret du 15 février 1875 a déterminé les circonscriptions territoriales des inspections instituées par la loi précitée.

La 6e circonscription comprend les départements du Nord et du Pas-de-Calais. La résidence est Lille.

Inspecteur divisionnaire, M. Nadeau ✲, rue Gauthier-de-Chatillon, 9.

Inspecteurs départementaux. MM. Arnold ✠, rue Esquermoise, 37, à Lille; Pastour ✲, à Valenciennes, rue Abel-de-Pujol, 14.

Comité linier du Nord.

(*Fondé en* 1849).

MM. Julien Le Blan, à Lille, *président*; Georges Colombier, à Haubourdin, *vice-président*; Edouard Agache, à Lille, *secrétaire-général*, Gustave Dubar, à Lille *secrétaire*.

Membres: MM. Bayeux fils, à Lille; Boutemy, à Lannoy; G. Cannissié, A. Casse, à Fives-Lille; Ch. Catel fils, Eugène Crépy, Ange Descamps, J. Dequoy, à Lille; de Baillencourt, à Douai; Duplay, à Frévent, E. Faucheur, à Lille; Guillemaud aîné, à Seclin; Lemaître fils, à Halluin; Leroy-Crépaux, à Lille; Auguste Mahieu, à Armentières; Jules Ovigneur, à Halluin; Alfred Renouard fils, Georges Saint-Léger, Scrive-Loyer, à Lille; Van Cauwenberghe, à Dunkerque; Villard, à Armentières.

Syndicat des filateurs de coton du Nord.

MM. Alfred Thiriez, *président*; Alfred Delesalle, *vice-président*; Jules Schoutteten, *secrétaire-général*; Gustave Dubar, *secrétaire*.

Membres: MM. Théodore Barrois, Julien Le Blan, Auguste Wallaert, Lefebvre-Horrent, Ernest Loyer, Julien Thiriez, Motte-Bossut, Debuchy, Wibaux-Florin.

BANQUE DE FRANCE. — SUCCURSALE DE LILLE.

Un décret du Gouvernement provisoire, en date du 27 avril 1848, a réuni la banque de Lille à la banque de France.

SUCCURSALE DE LILLE. *Directeur*, M. Hartung, ✲; *Administrateurs*, MM. Bernard Henri, ✲; J. Decroix; G. Delesalle; A. Descamps, Paul Crepy; Scalbert; Ed. Longhaye; Aug. Masquelier, ✲; A. Wallaert; *censeurs*, MM. Scrive-Bigo, ✲; Descamps-Crespel; C. Mas; *contrôleur*, Mouza; *caissier*, M. Renut.

SUCCURSALE DE VALENCIENNES. *Directeur*, M. Boivin; *Censeurs:* MM. Bracq Amédée, Bultot, ✲, Guary; *Administrateurs*: MM. Decle, Delame, ✲, Dubois, P. Dupont, Lecat, Piérard, de Quillacq ✲. — *Caissier*, M. Van Gelder. — *Chef de comptabilité*, M. M. Allavène.

SUCCURSALE DE DUNKERQUE. *Etablie par décret du* 13 *juin* 1855. *Directeur*, M. Armand Girard. — *Administrateurs*, MM. Trystram Jean; Z. Choquet, G. Féron, Vancosten, A. Vendercolme, Coquelle Gourdin. — *Censeurs*, MM. de Cleebsattel, O. ✲, Carpentier; Delalande.

SUCCURSALE DE ROUBAIX-TOURCOING. *Autorisée par décret du* 31 *décembre* 1867 — M. L. Ronceray, *directeur*. — B. Trouslard, *caissier*.

SUCCURSALE DE CAMBRAI. — *Autorisée par décret du* 12 *août* 1880, *(promulgué Journal officiel du* 7 *septembre* 1880). — M. Teste, *directeur*. — *Administrateurs*: MM. Ed. Bertrand, Jules Brunel-Pamart, Camille Maîresse, Cornaille Georges, Wiart Gustave.— *Censeurs:* MM. Brabant Jules, Seydoux Charles, Wallerand Louis. — *Caissier*: M. Jacquemart. — *Teneur de livres*: M. Coquenpot.

SUCCURSALE DE DOUAI. — *Autorisée par décret du* 7 *janvier* 1881. — M. Chevalier, *directeur*.

BOURSES DE COMMERCE.

Cinq bourses de commerce existent dans le département du Nord; elles sont établies à Dunkerque, Lille, Douai, Valenciennes et Tourcoing.

BOURSE DE DUNKERQUE. *Agents de change, courtiers d'assurances interprètes et conducteurs de navires. — Chambre syndicale*, M. D.

Spiers *syndic*; N... *premier adjoint*; Debaecker, *deuxième adjoint*; A. Sergent, *troisième adjoint*; G. Toutain, *quatrième adjoint*; Leroy, Alibert, L. Deman, G. Ladureau, Lesidaner, Lefebvre.

Courtier honoraire; M. A. Vandercolme, père.

BOURSE DE LILLE. *Agents de change*, MM. Verbiest, Liagre, Févez, Pajot, Paquin, Crouan.

BOURSE DE DOUAI. *Courtiers de commerce*, MM. Pouille, Pochez, Camille Lefebvre, et Dupire.

BOURSE DE TOURCOING. *Courtiers de commerce*, M. Emile Destombes, Ferd. Lapersonne, Ant. Roussel.

Agents consulaires étrangers en résidence dans le département.

DUNKERQUE. — *Allemagne*, consul: M. A. Wagner; *Angleterre*, vice-consul: M. Taylor; *Autriche-Hongrie*, consul: M. Numa Plaideau; *Belgique*, consul: M. L. Dewulf-Cailleret; *Brésil* et *Grèce*, consul: M. G. Féron; *Danemark*, consul: M. Bonvarlet; *Espagne*, vice-consul: M. Th. Foort; *Etats-Unis*, vice-consul; M. B. Morel; *Italie*, consul: M. Th. Foort; *Pays-Bas*, consul: M. Ed. Petyt; *Pérou*, consul: M. N...; *Portugal*, vice-consul: M. Jodocius; *Russie* et *Costa-Rica*, consul: M. L. Debaecque; *Suède* et *Norwège*, consul: M. Ch. Collet: *Turquie*, consul: M. Ed. de Clebsattel; *Chili*, consul: M. F. Bayart; *République argentine*, M. Mine.

GRAVELINES. M. Demarle-Fétel, vice-consul de *Suède*, *Norwège* et *Danemarck*.

LILLE. MM. Dansaert, consul de *Belgique*; Edouard Crépy, vice-consul; Dubois Grégoire, consul des *Etats-Unis*; Georges Desrousseaux, vice-consul de *Portugal*; Bayart, vice-consul du *Brésil*; Venot, vice-consul d'*Espagne*; Renouard, vice-consul d'*Italie*; J. Morel, vice-consul de *Perse*; C. Devos, consul de l'*Uruguay*.

ROUBAIX. MM. Allart, ✠ consul de *Belgique*; Lepoutre, consul des *Pays-Bas*; Piat, vice-consul des *Etats-Unis*; Albert Prouvost, vice-consul d'*Espagne*.

TOURCOING. M. le docteur Sioen, ✠, consul de *Belgique*.

CAMBRAI. M. Ch. Roth Le Gentil (✠ A) ✠, banquier, vice-consul d'*Espagne*.

VALENCIENNES. M. Nauts, consul de *Belgique*.

COMMISSIONS CANTONALES DE STATISTIQUE.

Un décret du 1er juillet 1855 a établi dans chaque canton, une commission de statistique chargée de remplir et de tenir à jour pour les communes de la circonscription cantonale, deux tableaux de renseignements sur les faits statistiques dont il importe que le Gouvernement ait la connaissance annuelle et sur ceux qui, par leur nature, ne peuvent être utilement recueillis que tous les cinq ans. Les membres des commissions sont nommés par le Préfet. Dans les villes, chefs-lieux de département ou d'arrondissement comprenant plusieurs cantons, il n'y a qu'une seule commission.

Les Préfets et Sous-Préfets sont présidents de droit des commissions établies dans les chefs-lieux de département et d'arrondissement. Les autres commissions ont un président nommé par le Préfet. Chaque commission peut élire un ou plusieurs secrétaires-archivistes.

Les Commissions cantonales de statistique ont été réorganisées par un arrêté préfectoral du 5 décembre 1873.

Deuxième partie.

DOCUMENTS STATISTIQUES.

NOTICE TOPOGRAPHIQUE ET STATISTIQUE.

Topographie.

Le département du Nord, ainsi nommé à cause de sa position géographique, qui est la plus septentrionale de la France, est situé entre les 0° 13' à l'ouest, et 1° 54' à l'est du méridien de l'Observatoire de Paris, et entre les 49° 58' et 51° 5' de latitude.

Il est formé de la réunion des anciennes provinces ci-après, savoir: la Flandre française en entier; le Cambrésis, sauf quatre communes, et le Hainaut français presque en totalité. Il comprend en outre quelques communes de l'Artois dans les arrondissements de Lille, Douai et Cambrai, et dans ce dernier, cinq communes du Vermandois.

Les limites du département sont: au nord-ouest, la Manche; au nord-est la Belgique; au sud-est, le département de l'Aisne; et au sud-ouest, les départements de la Somme et du Pas-de-Calais.

Il s'étend du nord-ouest au sud-est, et sa longueur, prise de Dunkerque jusqu'à Baives, commune située au delà du bourg de Trélon, à l'extrémité de l'arrondissement d'Avesnes, est d'environ 200 kilomètres. Sa largeur est très variable dans les diverses parties qui le composent; prise à Gouzeaucourt jusqu'à Condé, elle est de 64 kilomètres, tandis que vers Armentières, où le territoire est très resserré, elle est de 5 kilomètres seulement. Sa surface totale est de 568,087 hectares.

Aspect.

Éminences. Le département du Nord est un pays de plaine. Il y existe cependant quelques éminences, dont les plus remarquables sont dans l'arrondissement de Dunkerque: celle de Watten,

coteau peu élevé, 73 mètres au-dessus du niveau de la mer, dont le noyau est composé de sable et de gravier mêlé de terres glaises; dans l'arrondissement d'Hazebrouck, le mont Cassel, 163 mètres, ceux des Récollets, 140 mètres, des Cattes, 137 mètres, et le Mont-Noir, 130 mètres, qui tous ont un noyau de sable jaune tirant sur le rouge, mêlé d'une partie de grès fort tendre; dans l'arrondissement de Lille, le Mons-en-Pévèle, 107 mètres, qui a pour noyau un sable mêlé de pierre meulière; dans les arrondissements de Douai et de Valenciennes, quelques coteaux peu élevés, renfermant des carrières de sable et de grès, qui s'étendent entre ces deux villes et pénètrent dans l'arrondissement de Cambrai; dans ce dernier, les coteaux de la Terrière, de Marcoing, du Bois-de-Bourlon, du Camp-de-César, de Bonavis, toutes éminences dont les pentes sont peu sensibles et qui ont cependant longtemps passé pour la partie la plus élevée du département. Bonavis, ancien relai de poste sur la route nationale de Lille à Paris, n'est qu'à 126 mètres, soit à 37 mètres moins haut que le Mont-Cassel, lequel n'est pas le point culminant du département; ce point est dans l'arrondissement d'Avesnes, où, à mesure qu'on avance vers le sud-est, on monte progressivement à 150, 200,250 et même 266 mètres, jusqu'à la haie du Bois-Saint-Hubert, sur le territoire de la commune d'Anor, et sur la frontière belge.

Vallées. Il existe plusieurs vallées dans l'arrondissement de Douai, Valenciennes, Cambrai et Avesnes, mais elles sont peu profondes et peu remarquables. Les principales sont:

La vallée de la Scarpe qui s'étend depuis Courchelettes jusqu'à Mortagne, ayant 15 mèt. 77 de pente sur une largeur inégale.

La vallée de la Sensée ayant 4 mètres 79 centimètres de pente sur une largeur moyenne de 400 mètres et un développement de 10,500.

La vallée de l'Escaut, depuis l'entrée de cette rivière dans le département jusqu'à sa sortie, d'une largeur qui s'accroît insensiblement de 200 à 400 et 500 mètres, avec 63 mètres de pente.

La vallée de l'Hogneau, d'une longueur de 26,000 mètres, sur une largeur de 1,200 et sur une pente de 55 mètres.

La vallée de la Selle, longueur de 37,000 mètres sur 300 à 800 mètres de largeur, sa pente est de 55 mètres.

La vallée de la Rhonelle, ayant 26,000 mètres de longueur, 400 à 1,000 mètres de largeur et 30 mètres de pente.

La principale vallée de l'Écaillon: longueur 25,000 mètres, largeur, 400 à 1,000 mètres; pente, 28 mètres.

La vallée de la Sambre, longue dans le département de 5 my-

riamètres, 5,176 mètres de largeur réduite, avec 30 mètres de pente.

La vallée de l'Helpe-Majeure, ayant 4 myriamètres environ de longueur, sur une largeur qui s'accroît de 400 à 2,000 mètres avec pente de 50 mètres.

La vallée de l'Helpe-Mineure, longue de 4 myriamètres sur 50 à 1,200 mètres de largeur, avec 70 mètres de pente.

Il existe dans le département quelques autres vallées de moindre importance; de ce nombre sont les trois petites vallées des sources de l'Hogneau, les trois vallées des sources de l'Ecaillon, etc.

Rivières. Les rivières qui arrosent le département sont au nombre de 26 (1).

L'Aa, qui prend sa source un peu au-dessus du village de Bourth, dans le département du Pas-de-Calais, entre dans le département du Nord à St-Momelin et se dirige en droite ligne sur Gravelines, où ses eaux vont se jeter dans la mer.

La Colme, branche de l'Aa, qui s'en sépare à Watten et se porte sur Bergues, où elle se jette dans le canal de Bergues.

L'Yser, petite rivière qui prend sa source au territoire de Rubrouck, arrondissement d'Hazebrouck, et va grossir les eaux de l'Hyperlé, dans la province belge de la Flandre-Orientale.

La Péene, très petite rivière qui naît dans les coteaux de Cassel et va se jeter dans l'Yser, près Wylder.

La Lys, dont la source est à Lysbourg (Pas-de-Calais), qui sépare les territoires des deux départements, depuis Thiennes jusqu'à Erquinghem, qui traverse une partie de l'arrondissement de Lille, aux confins de l'arrondissement d'Hazebrouck, et depuis Armentières jusqu'à près de Menin, sert de limite entre le département du Nord et la Belgique.

La Lawe, formée par trois petits ruisseaux dans le département du Pas-de-Calais et qui va se jeter dans la Lys à La Gorgue.

La Bourre, petite rivière qui naît à Borre, arrondissement d'Hazebrouck, et se réunit au canal de Préaven, au Grand-Dam.

La Marque, petite rivière qui prend sa source dans la forêt de Phalempin, arrondissement de Lille, traverse plusieurs marais

(1) Parmi ces rivières, celles qui sont navigables sont indiquées, ainsi que les canaux, dans la section des travaux publics.

auxquels elle sert de décharge, et se jette dans la Deûle, à Marquette.

La Deûle, dont la source est à Carency (Pas-de-Calais), passe à Courrières, entre dans le département du Nord à Bauvin et se jette dans la Lys à Deulémont.

La Scarpe, qui naît de plusieurs sources dans le département du Pas-de-Calais, passe à 500 m. d'Arras, traverse Douai, Marchiennes, Saint-Amand, et se jette dans l'Escaut à Mortagne.

La Sensée, qui prend sa source à Eaucourt, département du Pas-de-Calais, entre dans le département du Nord à Lécluse, (arrondissement de Douai), alimente le canal de la Sensée et va se jeter dans la Scarpe à Lambres.

L'Escaut, fleuve qui a sa source dans le département de l'Aisne, traverse Cambrai, Bouchain, Denain, Valenciennes, Condé, sort du département à Mortagne, parcourt plusieurs provinces de la Belgique et parvient à Anvers, où il se jette dans la mer.

La Hayne, qui naît à Binche (Hainaut), et se réunit à l'Escaut, à Condé.

La Trouille, qui a son origine dans l'arrondissement d'Avesnes, sort du département et va se jeter dans la Hayne, près de Mons.

L'Hogneau, dont la source est dans la forêt de Mormal, arrondissement d'Avesnes; cette rivière quitte le département du Nord à Sebourg, le rejoint à Crespin, et se jette dans la Hayne, près Condé.

La Selle, qui prend sa source à Moulin, département de l'Aisne, entre dans celui du Nord par Saint-Souplet, passe au Câteau, à Haspres, à Douchy, et va se jeter dans l'Escaut, à Denain.

La Rhonelle, qui naît dans la forêt de Mormal, et se jette dans l'Escaut, à Valenciennes.

L'Écaillon, qui sort d'un étang à l'entrée de la même forêt, et se jette aussi dans l'Escaut au-dessus de Valenciennes.

La Sambre, qui a sa source dans le bois de Cartignies, sur la limite des départements du Nord et de l'Aisne, passe à Landrecies et à Maubeuge, en longeant la forêt de Mormal, sort du département à Jeumont, et va jusqu'à Namur, où elle se réunit à la Meuse.

Le Basuyau, petite rivière qui doit son origine à des sources

jaillissantes dans l'arrondissement de Cambrai, et qui se joint à la Selle, au-dessous du premier moulin de Montay.

L'Esdain, très-petite rivière venant de Lesdain, qui traverse le torrent d'Esnes dans une auge de bois et se précipite ensuite dans le torrent.

Le Bayart, petite rivière dont la naissance est au sud de Solesmes et qui se jette dans la Selle.

L'Herclain, petite rivière qui tire ses eaux de plusieurs petites sources à Iwuy, et se jette dans l'Escaut à la hauteur du Camp-de-César.

La Solre, dont la source est près d'Aibes, arrondissement d'Avesnes, et qui se jette dans la Sambre, à Assevent.

L'Helpe-Majeure, qui prend sa source près de la commune d'Eppe-Sauvage, arrondissement d'Avesnes, et se réunit à la Sambre, à Noyelles.

La Petite-Helpe, qui prend son origine dans les étangs de Trélon, et se jette aussi dans la Sambre, près de Maroilles.

Ruisseaux. On compte dans le département plusieurs ruisseaux, dont les principaux sont :

La Becque de Vieux-Berquin, qui naît à Strazeele et se jette dans la Bourre, près Merville.

La Metterbeck, qui a sa source au Mont-des Cattes et se jette dans la Lys, au-dessus du pont d'Estaires.

Le ruisseau de *Steenwerck*, becque dont les sources sont au mont de Boeschêpe et au Mont-Noir ; il se jette dans la Lys au-dessous de Sailly, dans le département du Pas-de-Calais.

La becque de *Nieppe*, qui tire ses eaux du Mont-de-Lille, dans l'arrondissement d'Hazebrouck, et se réunit aussi à la Lys, au-dessus d'Erquinghem.

La Vieille-Rivière, qui naît dans les marais du Clair-Marais et se jette dans l'Aa, au-dessous de Saint-Omer

Des ruisseaux, des fontaines, des courants, coulants et becques se jettent en assez grand nombre dans ces rivières et dans les canaux. Dans les arrondissements d'Avesnes et de Cambrai particulièrement, où le sol est entre-coupé de ravins, des torrents plus ou moins considérables, selon la saison, y portent également leurs eaux.

Marais. Le territoire du département du Nord est, comme nous l'avons dit, plat et peu élevé au-dessus du niveau de la mer, ce qui fait que les eaux tendent à rester stationnaires ; le nombre

considérable de rivières, ruisseaux et canaux dont il est partout entre-coupé contribuent, avec les pluies abondantes qui y tombent souvent en hiver, à en faire une région humide et à rendre marécageuses les terres les plus exposées à l'invasion des eaux. Il est à croire que les plaines de l'ancienne Flandre, aujourd'hui si bien cultivées et si productives, furent autrefois de vastes marais successivement soustraits à l'empire des eaux par les travaux les plus opiniâtres ; cette observation s'applique plus particulièrement à l'arrondissement de Dunkerque, dont le sol ne se conserve en état de culture que par d'immenses travaux de dessèchement, renouvelés et entretenus chaque année.

Les principaux marais existant dans le département sont :

Dans le grand bassin de l'arrondissement de Dunkerque, les Moëres, grande et petite, d'une contenance de 3,310 hectares et dont il a été parlé plus haut, à l'article des dessèchements, section des travaux publics.

Sur les bords des canaux de Bergues à Dunkerque, de Furnes et de la Colme, aux environs de Watten, les terres avoisinantes, en grande partie marécageuses ;

Entre Cassel, Hazebrouck et Saint-Omer, le Clair-Marais, de 58 hectares 33 ares d'étendue.

Les terres marécageuses des bords de la Lys et de la Nieppe;

Les marais des bords de la Marque, et dont une grande partie est en eaux ;

Les marais de la vallée de la Scarpe, de la rive gauche du vallon de la Sensée et de la rive droite de l'Escaut, depuis Cambrai jusqu'à Condé ;

Enfin, quelques parties marécageuses sur les points les plus bas de quelques vallées des arrondissements d'Avesnes et de Cambrai ;

On rencontre aussi des flaques dans le Clair-Marais et dans une partie des arrondissements de Lille, de Douai et de Cambrai, d'où on extrait la tourbe ;

Et un assez grand nombre d'étangs, dont la plupart sont dans l'arrondissement d'Avesnes, et le reste dans ceux de Lille et de Cambrai.

Météorologie.

Climat. Le climat du département du Nord est froid, ce qui est un effet de sa situation vers les 49° et 51 degrès de latitude septentrionale

Le voisinage de la mer qui en fait la limite au nord-ouest, le peu d'élévation du sol, les marais, les rivières, les canaux et les ruisseaux nombreux qui le parcourent, entretiennent dans l'atmosphère une grande humidité. Les hivers dont la durée est de plus de six mois, y sont souvent pluvieux, brumeux, et la neige y est moins abondante que dans les départements qui l'avoisinent au sud. Le printemps y est tardif, et par conséquent très-court; Mais aussitôt qu'il a fait sentir son influence, la terre commence à se couvrir des plus riches productions, et la végétation acquiert la plus grande vigueur L'automne, dans ces contrées, est ordinairement beau et soutenu.

Température. D'après les observations faites dans le département, la moyenne annuelle des températures minima est de 6°,30; celle des maxima 13°,45. La moyenne des températures extrêmes 0°,95 pour les minima; 20°,54 pour les maxima.

Depuis l'année 1852 les températures extrêmes absolues ont été de (— 19°,0) le 3 décembre 1879 et de 35°,5 le 15 juin 1858.

L'époque du maximum du froid est en décembre et janvier, celle des plus grandes chaleurs en juillet, dont la température moyenne est de 17°,72.

Météores. Les orages, sans être multipliés dans le département, y sont quelquefois assez fréquents au commencement de la belle saison et surtout en juillet. Les ouragans y sont rares. La moyenne annuelle du nombre de jours de pluie est d'environ 232.

Vents dominants. Les vents dominants sont : ouest, sud-ouest, nord-ouest, et amènent ordinairement des pluies.

Division du Territoire.

Le département se compose de 665 communes, réparties en sept arrondissements, dont les chefs-lieux sont : Dunkerque, Hazebrouck, Lille, Cambrai, Avesnes, Douai et Valenciennes.

Le tableau statistique de ces communes, par canton et par arrondissement, est ci-après :

Parmi les 665 communes du département, on compte 56 villes ayant plus de 5,000 âmes ou portant depuis longtemps la qualification de ville. Ces villes sont désignées ci après dans l'ordre de leur importance.

Lille. Chef-lieu du département, du quartier-général du 1er corps d'armée, de la 1re division militaire et d'un tribunal de première instance; place forte, avec citadelle; facultés de l'État : médecine et pharmacie, sciences; facultés libres : droit, médecine, sciences, lettres; institut industriel; ville d'industrie et de commerce. — Population : 178,144 habitants. — Distance de Paris : 236 kilom.

Roubaix. Chef-lieu de deux cantons, ville ouverte, à 11 kil. de Lille; ville de grande industrie. — Population, 91,757 âmes.

Tourcoing. Chef-lieu de deux cantons, ville ouverte, à 14 kil. de Lille; ville de grande industrie. — Population : 51,895 âmes.

Dunkerque. Chef lieu de sous-préfecture et d'un tribunal de première instance : place fortifiée et port de mer; ville de commerce. — Population : 37,328 habitants. — Distance de Lille 76 kil.

Douai. Chef-lieu de sous-préfecture, siége de la cour d'appel et d'une académie universitaire; faculté des lettres et faculté de droit, place fortifiée. — Population : 29,172 habitants. — Distance de Lille, 33 kilomètres.

Valenciennes. Chef-lieu de sous-préfecture et d'un tribunal de première instance; place fortifiée avec citadelle. — Distance de Lille, 50 kil. — Population : 27,607 habitants.

Armentières. Chef-lieu de canton, ville ouverte, industrielle, à 16 kil. de Lille. — Population 25,089 habitants.

Cambrai. Chef-lieu d'archevêché, de sous-préfecture et d'un tribunal de première instance, place forte avec citadelle. — Distance de Lille : 59 kil. — Population : 23,448 habitants.

Maubeuge. Chef-lieu de canton, place fortifiée avec camp retranché à 97 kil. de Lille. — Population : 17,221 habitants.

Denain. Ville ouverte, à 49 kil. de Lille. — Population : 17,202 habitants.

Wattrelos. Ville ouverte, à 15 kil. de Lille. — Population : 15,725 habitants.

Fourmies Ville ouverte, à 115 kil. de Lille. — Population : 15,052 habitants.

Halluin. Ville ouverte, à 17 kil. de Lille. — Population : 14,020 habitants.

Bailleul. Chef-lieu de deux cantons; ville ouverte, à 28 kil de Lille. — Population : 12,712 habitants.

Saint-Amand. Chef-lieu de deux cantons, à 37 kil. de Lille, ville ouverte. — Population : 11,184 habitants.

Hazebrouck. Chef-lieu de sous-préfecture et d'un tribunal de première instance; ville ouverte, à 45 kil. de Lille. — Population : 10,595 habitants.

Anzin. Ville ouverte, à 48 kil. de Lille. — Population : 10,043 habitants.

Le Cateau. Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 83 kil. de Lille. — Population : 9,564 habitants.

Marcq-en-Barœul. Ville ouverte, à 8 kil. de Lillle. — Population : 9,266 habitants.

Hautmont. Ville ouverte, à 86 kil. de Lille. — Population : 9,204 habitants.

La Madeleine. Ville ouverte, à 2 kil. de Lille. — Population : 8,504 habitants.

Gravelines. Chef-lieu de canton; place fortifiée et port de mer, à 97 kil. de Lille. — Population : 8,416 âmes.

Croix. Ville ouverte, à 8 kil. de Lille. — Population : 8,081 habitants.

Merville. Ville ouverte ; chef-lieu de canton, à 37 kil. de Lille — Population : 7,028 habitants.

Estaires. Ville ouverte, à 30 kilomètres de Lille. — Population : 6,731 âmes.

Comines. Ville ouverte, à 18 kil. de Lille. — Population : 6,637 habitants.

Loos. Ville ouverte, à 5 kil. de Lille. — Population : 6,617 habitants.

Haubourdin. Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 7 kil. de Lille. — Population : 6,409 habitants.

Solesmes. Chef-lieu de canton, à 89 kil. de Lille. — Population : 6,390 habitants.

Fresnes, ville ouverte, à 49 kil. de Lille. — Population : 6,342 habitants.

Vieux-Condé. Ville ouverte, à 49 kil. de Lille. — Population : 6,296 habitants.

Houplines. Ville ouverte, à 16 kil. de Lille. — Population : 6,230 habitants.

Rosendael. Ville ouverte, à 79 kil. de Lille. — Population : 6,223 habitants.

Aniche. Ville ouverte, à 45 kil. de Lille. — Population : 5,861 habitants.

Roncq. Ville ouverte, à 14 kil. de Lille. — Population : 5,716 habitants.

Avesnes. Chef-lieu de sous-préfecture et d'un tribunal de première instance, ville ouverte, à 105 kil. de Lille. — Population : 5,714 habitants.

Sin. Ville ouverte, à 35 kil. de Lille. — Population : 5,634 habitants.

Somain. Ville ouverte, à 40 kil. de Lille — Population : 5,590 habitants.

Bergues. Chef-lieu de canton, à 66 kil. de Lille; place fortifiée. — Population : 5,385 habitants.

Seclin. Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 11 kil. de Lille. — Population : 5,379 habitants.

Wignehies. Ville ouverte, à 108 kil. de Lille. — Population : 5,232 habitants.

Quesnoy-sur-Deule. Chef-lieu de canton, à 11 kil. de Lille. — Population : 5,051 habitants.

Condé. Chef-lieu de canton, place fortifiée, à 51 kil. de Lille — Population : 4,621 habitants.

Cassel. Chef-lieu de canton; ville ouverte, à 51 kil. de Lille — Population : 4,276 habitants.

Landrecies. Chef-lieu de canton, place fortifiée, à 82 kil. de Lille. — Population : 4,203 habitants.

Le Quesnoy. Chef-lieu de deux cantons, place fortifiée, à 67 kil. de Lille. — Population : 4,030 habitants.

La Gorgue. Ville ouverte, à 32 kil. de Lille. — Population : 3,885 habitants.

Orchies. Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 26 kil. de Lille. — Population 3,757 habitants.

La Bassée. Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 24 kil. de Lille. — Population : 3,545 habitants.

Hondschoote. Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 82 kil. de Lille. — Population : 3,472 habitants.

Marchiennes. Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 34 kil. de Lille. — Population : 3,388 habitants.

Bourbourg. Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 74 kil. de Lille. — Population : 2,392 habitants.

Lannoy. Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 13 kil. de Lille. — Population : 1,985 habitants.

Bavai. Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 73 kil. de Lille. — Population : 1,863 habitants.

Bouchain. Chef-lieu de canton, place fortifiée, à 49 kil. de Lille. — Population : 1,763 habitants.

Mortagne. Ville ouverte, à 38 kil. de Lille. — Population : 1,273 habitants.

SUPERFICIE.

La superficie totale du département est de 568,086 hectares 88 ares et se divise par cantons et par arrondissement, de la manière suivante :

DÉSIGNATION des arrondissements.	DÉSIGNATION des cantons	Nombre de communes.	SUPERFICIE par canton. hect.	ares	SUPERFICIE par arrondissement hect.	ares
DUNKERQUE.	Bergues	13	11953	»	72310	»
	Bourbourg	13	11075	»		
	Dunkerque-Est	8	6775	»		
	Dunkerque-Ouest	6	4648	»		
	Gravelines	5	6941	»		
	Hondschoote	9	13713	»		
	Wormhoudt	10	11205	»		
HAZEBROUCK.	Bailleul-Nord-Est	4	9613	»	69458	»
	Bailleul-Sud-Ouest	5	6863	»		
	Casse	13	11752	»		
	Hazebrouck-Nord	10	12526	»		
	Hazebrouck-Sud	7	8381	»		
	Merville	5	8271	»		
	Steenvoorde	9	12052	»		
LILLE.	Armentières	8	6285	»	87561	»
	Bassée (La)	11	7007	»		
	Cysoing	11	9611	»		
	Haubourdin	16	8721	»		
	Lannoy	16	7872	»		
	Lille — Nord-Est	2	2625	»		
	Lille — Centre	2	285	»		
	Lille — Sud-Est	3	1211	»		
	Lille — Sud-Ouest	»	»	»		
	Lille — Ouest	1	2965	»		
	Pont-à-Marcq	15	11680	»		
	Quesnoy-sur Deûle	9	6575	»		
	Roubaix-Est	2	2636	»		
	Roubaix-Ouest	2	1160	»		
	Seclin	16	9592	»		
	Tourcoing-Nord	6	6231	»		
	Tourcoing-Sud	3	3096	»		
CAMBRAI.	Cambrai-Est	11	8891	»	89331	»
	Cambrai-Ouest	17	7892	»		
	Carnières	16	10178	»		
	Câteau (Le)	17	15918	»		
	Clary	17	13731	»		
	Marcoing	20	19959	»		
	Solesmes	17	12765	»		

DÉSIGNATION des arrondissements.	DÉSIGNATION des cantons	Nombre de communes.	SUPERFICIE par canton. hect. ares	SUPERFICIE par arrondissement hect. ares
AVESNES. . .	Avesnes-Nord.....	14	13046 »	140061 »
	Avesnes-Sud.....	12	15250 »	
	Bavai.....	18	12718 »	
	Berlaimont.....	14	8777 »	
	Landrecies.....	10	11463 »	
	Maubeuge.....	15	20963 »	
	Quesnoy-Est.....	14	18018 »	
	Quesnoy-Ouest.....	27	7978 »	
	Solre-le-Château.....	16	13483 »	
	Trélon.....	13	18365 »	
DOUAI. . . .	Arleux.....	15	8741 »	47581 »
	Douai Nord.....	6	5954 »	
	Douai Sud.....	10	5844 »	
	Douai Ouest.....	11	6341 »	
	Marchiennes.....	15	10345 »	
	Orchies.....	9	10356 »	
VALENCIENNES	Amand (Saint-), r. g...	10	5856 »	63084 »
	Amand (Saint-), r. d...	7	10788 »	
	Bouchain.....	21	14244 »	
	Condé.....	10	8468 »	
	Valenciennes Nord..	9	5799 »	
	Valenciennes Est....	10	9377 »	
	Valenciennes Sud...	15	8552 »	
	Totaux.....	665	569389 »	569389 »

ÉTAT DES DIVERS SOLS DU DÉPARTEMENT.

Pays de montagnes	»
— de collines	158,087hect.
— de plaines et de vallons	411,302
	569,389

Sol riche de terreau	77,000hect.
Pays de bruyères ou de landes	7,800
Sol de craie ou calcaire	84,136
— de gravier	1,550
— pierreux	55,600
— sablonneux	28,600
— argileux	280,422
— limoneux ou marécageux	34,281
	569,389

Le territoire du département se divise, par nature de propriété, comme suit :

Terres à labour	361,075hect.
Prés	95,833
Bois	35,827
Vergers, pépinières et jardins	16,355
Oseraies, aulnaies, saussaies	109
Étangs, abreuvoirs, mares et canaux d'irrigation	1,096
Landes, pâtis, bruyères	7,568
Canaux de navigation	361
Cultures diverses	3,731
Superficies des propriétés bâties	4,652
Routes, chemins, places publiques, rues, etc.	15,832
Rivières, lacs, ruisseaux	3,084
Forêts domaniales, terrains improductifs appartenant à l'État	23,257
Cimetières, églises, presbytères, bâtiments publics	609
	569,389

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE. — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lieu : du canton.	de la Sous-Préfecture.	de la Préfecture.	POPULATION	Principal des quatre contributions directes pour 1883.	NOMBRE des centimes communaux en 1884, pour dépenses : ordinaires annuelles.	extraordinaires et remboursement d'emprunt.	TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10.
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE, 7 cantons, 64 communes.									
Canton de Bergues.									
Armbouts-Cappel	937hect	7	48	71	1159	9062	86 »	1 4	87 4
Bergues	151	»	9	66	5385	50100	14 »	8 »	22 »
Bierne	1089	2	10	68	534	9321	55 »	1 7	56 7
Bissezeele	347	7	16	62	350	2749	104 »	2 9	106 9
Crochte	762	6	15	70	659	6219	58 »	1 8	59 8
Eringhem	1139	12	19	66	653	6753	81 »	2 9	83 9
Hoymille	551	2	11	68	468	5530	112 »	1 5	113 5
Pitgam	2293	9	15	68	1565	16950	50 »	9 1	59 1
Quaëdypre	1821	5	14	65	1546	16639	81 »	3 4	84 4
Socx	793	4	13	64	727	7225	82 »	1 »	83 »
Steene	1076	6	13	100	1038	10570	59 »	2 3	61 3
West-Cappel	745	8	16	62	866	6335	112 »	23 4	135 4
Wylder	249	9	19	60	309	2324	126 »	6 3	132 3
Totaux	11953hect.				15259	149777			
Canton de Bourbourg.									
Bourbourg-Ville	27hect.	»	19	74	2392	22475	14 »	26 6	40 6
Bourbourg-Camp	3784	»	19	74	2493	26995	44 »	23 1	67 1
Brouckerque	1187	7	13	74	981	7359	67 »	1 2	68 2
Cappelle-Brouck	1741	5	23	66	1147	11731	52 »	3 »	55 »
Drincham	336	10	19	64	244	2668	115 »	1 7	116 7
Holque	377	11	28	67	512	3350	62 »	» »	62 »
Looberghe	1922	7	18	67	1454	12831	58 »	2 2	60 2
Millam	1221	12	26	66	1006	9524	78 »	12 3	90 3
Momelin (St-)	596	20	33	66	304	3198	76 »	13 6	89 6
Pierre-Brouck (S)	881	7	25	74	666	6461	54 »	7 »	61 »
Spycker	938	10	10	75	670	5812	114 »	1 8	125 8
Watten	774	14	29	67	1763	13549	73 »	7 4	80 4
Wulverdinghe	291	18	29	70	321	2107	104 »	23 9	127 9
Totaux	14075hect.				13953	128060			
Canton de Dunkerque-Est.									
Coudekerque	173hect	6	6	73	637	7888	70 »	2 6	72 6
Coudekerque-Br.	920	2	2	72	2420	16490	20 »	6 7	26 7
Dunkerque-Est	377	»	»	76	16631	424810	11 »	20 »	31 »
Leffrinckoucke	708	7	7	81	334	2692	62 »	1 3	63 3
Rosendaël (Le)	717	3	3	79	6223	32012	17 »	25 3	42 3
Téteghem	1887	7	7	81	1496	15312	43 »	5 3	48 3
Uxem	730	10	10	73	437	4561	51 »	» »	51 6
Zuytcoote	263	10	10	84	333	4182	116 »	19 7	135 7
Totaux	6775hect.				28511	504947			

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE. — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lieu : du canton.	de la Sous-Préfecture.	de la Préfecture.	POPULATION	Principal des quatre contributions directes pour 1883.	NOMBRE des centimes communaux en 1884 pour dépenses : ordinaires.	extraordinaires et remboursement d'emprunt.	TOTAL
							annuelle		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Canton de Dunkerque-Ouest.									
Cappelle	538hect.	6	6	77	644	6615	92 »	3 »	95 »
Dunkerque-Ouest	»	7	7	76	20697	Voir Dunkerque-Est.			
Fort-Mardyck	129	6	6	83	1375	2125	36 5	24 6	64 1
Mardyck	682	11	11	87	440	3269	31 »	6 7	37 7
Grande-Synthe	1518	7	7	84	782	7715	78 »	3 1	81 1
Petite-Synthe	1139	4	4	82	2115	15711	72 »	10 3	82 3
Pol (Saint)	642	3	3	80	1406	11552	» »	55 1	» »
Totaux	4648hect.				30756	49987			
Canton de Gravelines.									
Gd fort Philippe	89hect.	2	21	98	2170	»	»	»	»
Craywick	772	10	13	83	517	5897	46 »	6 1	52 1
Georges (St-)	812	4	2	95	357	3932	57 »	2 3	59 3
Gravelines	1838	»	20	97	5946	11189	14 »	0 3	14 3
Loon	3430	7	12	89	2321	18345	63 »	2 3	65 3
Totaux	6941hect.				11611	72363			
Canton d'Hondschoote.									
Bambecque	1180hect.	10	21	67	998	9178	101 »	10 3	111 3
Bray-Dunes	857	13	12	89	1095	»	72 »	»	72
Ghyvelde	1616	10	12	81	1313	11137	13 »	20 6	63 6
Hondschoote	2172	»	20	82	3172	29669	63 »	28 5	91 5
Killem	1199	1	20	81	1185	9397	75 »	1 8	79 8
Moëres (Les)	1915	6	17	75	817	9178	81 »	1 1	85 1
Oost-Cappel	293	7	23	82	101	3111	90 »	1 2	91 2
Rexpoëde	1337	6	19	78	1863	11500	85 »	19 3	101 3
Warhem	2781	9	11	71	2283	20121	102 »	3 1	105 1
Totaux	13713hect.				13190	107521			
Canton de Wormhoudt.									
Bollezeele	1751hect.	11	25	65	1798	15328	79 »	20 »	99 »
Broxeele	376	15	27	65	357	3050	100 »	20 »	130 »
Esquelbecq	1230	3	20	63	1856	13011	131 »	8 »	139 »
Herzeele	1717	5	21	61	1617	13373	77 »	2 8	79 8
Lederzeele	1888	17	29	66	1581	11888	87 »	13 3	100 3
Ledringhem	701	1	21	57	612	5565	88 »	2 2	90 2
Merckeghem	1073	11	27	68	838	5818	112 »	32 3	171 3
Volckerinckhove	987	15	27	66	927	8123	75 »	1 2	76 2
Wormhoudt	2710	»	20	58	3619	29816	80 »	15 1	95 1
Zeggers-Cappel	1739	6	19	66	1699	13511	68 »	7 8	70 8
Totaux	11205hect.				11961	119516			

BIBLIOTECA BODLEIANA

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE. — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lieu			POPULATION	Principal des quatre contributions directes pour 1883.	NOMBRE des centimes communaux en 1884 pour dépenses		
		du canton.	de la Sous-Préfecture.	de la Préfecture.			ordinaires annuelles.	extraordinaires et remboursement d'emprunt.	TOTAL.
1	2	3	4.	5	6	7	8	9	10
ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK, 7 cantons, 53 communes.									
Canton de Bailleul-Nord-Est.									
Bailleul-Nord-Est	4342 hect	»	17	28	7381	78769	25 »	46 1	71 1
Jans-Cappel (St-)	795	30	17	31	1179	6097	105 1	7 5	112 6
Nieppe	1729	9	26	20	4992	27398	99 9	4 6	104 5
Steenwerck	2747	6	19	26	4229	27267	120 9	21 6	142 5
Totaux	9613 hect.				17781	139531			
Canton de Bailleul-Sud-Ouest.									
Bailleul-Sud-O.	» hect	»	17	28	5331	Voir Bailleul-Nord-Est.			
Berthen	518	6	16	35	660	3759	89 3	30 8	120 1
Flêtre	897	7	10	35	1074	7356	104 6	14 1	118 7
Merris	1009	6	10	35	1208	7202	115 2	11 »	126 2
Meteren	1814	3	14	32	2516	16697	95 5	11 9	107 4
Vieux-Berquin	2595	8	12	37	3217	19398	91 »	10 3	101 3
Totaux	6863 hect.				14006	54412			
Canton de Cassel.									
Arnêke	1341 hect	7	20	58	1188	12358	97 8	2 9	100 7
Bavinckhove	831	3	10	55	900	6704	78 1	10 6	88 7
Buysscheure	615	12	19	63	793	5809	96 »	30 4	126 4
Cassel	1300	»	13	51	1276	28762	25 5	26 7	52 2
Hardifort	611	3	13	51	539	1101	83 2	5 1	88 3
Marie-Cappel(ste)	756	3	7	50	1695	6305	70 7	13 2	113 9
Noordpeene	1711	7	26	58	1392	10275	99 5	8 2	107 7
Ochtezeele	557	7	20	57	190	1572	92 9	1 6	91 5
Oxelaëre	165	2	10	52	513	1201	70 2	1 6	71 8
Rubrouck	1187	12	21	63	1335	12920	85 8	11 5	100 3
Wemaers-Cappel	112	1	13	51	153	3199	83 9	1 6	88 5
Zermezeele	183	1	11	55	359	3111	101 2	9 5	113 7
Zuydtpeene	1180	7	13	56	822	8062	79 9	10 5	90 1
Totaux	11752 hect.				11085	110985			
Canton d'Hazebrouck-Nord.									
Blaringhem	1819 hect.	12	12	56	1921	12700	117 3	3 3	120 6
Caëstre	1009	7	7	38	1635	11511	92 2	21 3	113 5
Ebblinghem	908	9	9	51	703	5891	101 7	16 1	118 1
Hazebrouck-Nord	2725	»	»	15	5110	80925	23 3	20 »	13 3
Hondeghem	1259	1	1	50	1385	10636	100 7	16 9	117 6
Lynde	896	9	9	55	813	6501	111 8	16 »	130 8
Renescure	1881	12	12	57	2021	13782	89 1	3 »	92 1
Sercus	195	7	7	51	521	3952	105 9	3 6	109 5
Staple	995	8	8	53	937	8123	95 1	8 2	103 3
Wallon-Cappel	539	5	5	50	700	1959	132 3	13 6	115 9
Totaux	12526 hect.				16082	159010			

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE. — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lieu : du canton.	de la Sous-Préfecture.	de la Préfecture.	POPULATION	Principal des quatre contributions directes pour 1883.	NOMBRE des centimes communaux en 1884 pour dépenses : ordinaires annuelles.	extraordinaires et remboursement d'emprunt.	TOTAL
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Canton d'Hazebrouck-Sud.									
Boeseghem	695 hect.	11	11	56	1023	6251	108 »	5 1	113 1
Borre	595	4	4	41	792	5180	131 5	5 1	136 6
Hazebrouck-Sud.	»	»	»	55	5155	Voir Hazebrouck-Nord.			
Morbecque	1384	4	4	49	3547	30197	38 9	2 6	41 5
Pradelles	323	5	5	54	295	2589	102 »	5 »	107 »
Steenbecque	1175	7	7	52	1944	11808	89 2	22 2	111 4
Strazeele	466	8	8	38	630	4546	100 4	28 5	128 9
Thiennes	743	10	10	51	1030	6690	96 6	19 2	105 8
Totaux	8381 hect.				14446	67261			
Canton de Merville.									
Estaires	2523 hect	7	20	30	6731	44362	51 3	20 3	71 6
Haverskerque	924	7	10	45	1607	8009	106 »	0 5	106 5
La Gorgue	1188	5	17	32	3885	26259	48 7	14 4	63 1
Merville	2705	»	12	37	7028	45314	67 2	26 8	94 »
Neuf-Berquin	631	4	15	34	1361	6231	137 4	23 2	170 6
Totaux	8271 hect				20615	130175			
Canton de Steenvoorde.									
Boëschèpe	1358 hect	9	16	36	2175	10446	111 7	9 1	120 8
Eecke	1029	4	10	40	1182	9171	117 4	8 8	126 2
Godewaersvelde	1189	5	15	40	1770	9972	132 6	12 2	144 8
Houtkerque	1342	9	20	58	1278	9297	103 9	19 2	123 1
Oudezeele	935	6	16	54	982	6236	146 9	16 »	162 9
Steenvoorde	2981	»	11	48	4219	29137	71 6	29 3	100 9
Sylvestre-C. (St-)	813	5	7	46	1092	7381	83 8	39 1	122 9
Terdeghem	882	4	10	53	608	6289	84 »	1 2	85 2
Winnezeele	1553	4	15	52	1466	9900	128 6	12 8	141 4
Totaux	12052 hect				14772	97829			

ARRONDISSEMENT DE LILLE, 17 cantons, 120 communes.

Canton d'Armentières.									
Armentières	649 hect	»	16	16	25089	204377	12 »	26 3	38 3
Bois-Grenier	749	5	16	16	1225	7863	83 3	1 6	84 9
Capinghem	185	8	8	8	291	2542	123 6	20 »	143 6
Chapelle-d'Arm.	1070	3	13	13	3960	20821	66 »	24 5	90 5
Erquinghem-Lys	879	3	19	19	2224	13619	108 6	30 »	138 6
Frelinghien	1119	5	13	13	2388	20690	87 3	7 7	95 »
Houplines	1129	3	16	16	6230	45467	65 »	24 1	89 1
Prémesques	505	7	9	9	1468	6396	117 »	1 »	118 »
Totaux	6285 hect.				42575	324775			

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE. — Superficie totale..	Distance en kilomètres au chef-lieu : du canton.	de la Sous-Préfecture.	de la Préfecture.	POPULATION	Principal des quatre contributions directes pour 1883.	NOMBRE des centimes communaux en 1884 pour dépenses : ordinaires annuelles.	extraordinaires et remboursement d'emprunt.	TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Canton de La Bassée.									
Aubers	1013 hect.	10	23	23	1835	9943	135 »	51 6	186 6
La Bassée	344	»	24	24	3545	28383	46 8	20 3	47 1
Fournes	822	9	16	16	1734	12528	66 5	27 1	93 6
Fromelles	854	10	23	23	1213	6751	133 1	47 9	181 »
Hantay	209	5	24	24	575	2310	175 »	9 »	184 »
Herlies	711	7	20	20	950	7290	111 8	24 1	135 9
Illies	791	4	24	24	1446	5867	137 1	25 7	162 8
Marquillies	691	8	21	21	1227	6444	59 4	13 2	72 6
Sainghin-en-W.	770	10	20	20	2573	11317	100 2	18 6	118 8
Salomé	525	3	24	24	1219	8621	92 1	33 5	125 6
Wicres	277	6	19	19	250	2422	158	23 6	181 6
Totaux	7007 hect.				16537	105876			
Canton de Cysoing.									
Bachy	635 hect.	4	18	18	1029	5325	114 8	25 5	140 3
Bourghelles	646	2	16	16	1290	6769	131 »	10 5	141 5
Bouvines	268	3	13	13	565	3792	122 3	4 8	127 1
Camphin-en-Pév.	639	5	16	16	1371	7519	125 7	4 8	130 5
Cappelle	806	8	18	18	1313	9046	75 1	16 5	91 6
Cobrieux	278	4	17	17	414	2087	134 7	19 6	154 3
Cysoing	1351	»	14	14	3160	21881	67 3	22 2	89 5
Genech	740	5	16	16	1131	5884	112 7	27 3	140 »
Louvil	248	3	14	14	679	3000	120 5	22 5	143 »
Mouchin	949	9	23	23	1492	9911	64 1	45 1	106 2
Péronne	113	5	12	12	718	2617	146 »	21 2	167 2
Sainghin-en-Mél.	1036	5	10	10	1792	11809	58 2	17 6	75 8
Templeuve	1565	7	18	18	2997	23478	81 4	2 9	84 3
Wannehain	367	4	18	18	565	2987	94 8	11 1	102 9
Totaux	9611 hect.				18516	116105			
Canton d'Haubourdin.									
Beaucamps	421 hect.	6	13	13	1141	5352	78 8	2 7	81 5
Emmerin	490	3	10	10	1571	6753	61 »	12 8	73 8
Englos	134	3	10	10	484	1939	116 9	31 2	148 1
Ennetières-en-W.	1044	4	10	10	1739	10995	112 »	23 2	135 2
Erquinghem-le-S	174	5	12	12	264	1640	139 4	3 7	143 1
Escobecques	185	5	12	12	351	2251	131 9	28 1	160 »
Hallennes-lez-H.	135	2	9	9	924	5802	92 2	21 8	114 »
Haubourdin	528	»	7	7	6109	51188	15 7	37 3	83 »
Le Maisnil	350	10	17	17	458	2861	152 9	19 7	172 6
Ligny	81	6	13	13	107	922	11 »	»	11 »
Lomme	930	7	6	6	1361	29711	110 8	24 1	131 9
A reporter...	1772				17812	122711			

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE. — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lieu : du canton.	de la Sous-Préfecture	de la Préfecture	POPULATION	Principal des quatre contributions directes pour 1883.	NOMBRE des centimes communaux en 1884 pour dépenses : ordinaires annuelles.	extraordinaires et remboursement d'emprunt.	TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Report....	4772 hect.				17812	122744			
Loos.....	754	3	5	5	6617	41747	21 »	20 7	41 7
Radinghem.....	682	8	15	15	1144	6885	135 9	»	135 9
Santes.....	756	3	10	10	1963	13347	71 4	12 »	83 4
Sequedin.....	405	3	10	10	648	4759	121 5	29 1	150 6
Wavrin.....	1355	7	14	14	3483	17702	71 2	11 7	82 9
Totaux.....	8724 hect.				31667	207184			
Canton de Lannoy.									
Annappes.....	1156 hect	7	6	6	2651	15892	74 4	2 5	76 9
Anstaing.....	226	9	10	10	650	3226	140	2 2	142 2
Ascq.....	659	8	8	8	2409	14034	59	17 5	76 5
Baisieux.....	861	9	15	15	1966	13346	61 6	43 5	105 1
Chéreng.....	411	8	12	12	1391	7374	91 7	12	103 7
Flers.....	907	8	6	6	3363	20345	85 6	4 4	90
Forest.....	103	5	12	12	769	2605	100 7	2 9	103 6
Gruson.....	311	10	12	12	382	2980	116 4	10 2	126 6
Hem.....	956	3	11	11	3320	19323	60 7	22 3	83
Lannoy.....	14	»	13	13	1985	14895	53 6	20	73 6
Leers.....	525	4	16	16	3459	14630	86 1	5 5	93 6
Lys-lez-Lannoy.	320	1	14	14	3773	22097	49	26 2	75 2
Sailly.....	430	3	14	14	885	5715	90	4 5	94 5
Toufflers.....	237	2	14	14	1512	5400	94	20	114
Tressin.....	186	7	10	10	522	3785	101 1	23 5	124 6
Willems.....	570	5	15	15	2162	11654	96 8	13	109
Totaux.....	7872 hect.				31199	177271			
Canton de Lille-Nord-Est.									
Hellemmes-Lille.	329 hect.	4	4	4	3880	25498	80 5	23	103 5
Lille-Nord-Est...	2008	»	»	»	42222	2735908	10 3	20	30 3
Mons-en-Barœul.	288	3	3	3	2389	13673	60 6	24 1	84 7
Totaux	2625 hect.				48491	2775079			
Canton de Lille-Centre.									
Lille-Centre . . .	»	»	»	»	16686	Voir Lille-Nord-Est.			
Madeleine (La)..	285 hect.	2	2	2	8504	60538	26 7	10	36 7
Totaux.....	285 hect.				25190	60538			
Canton de Lille-Sud-Est.									
Faches	462 hect	6	6	6	3095	15218	65 6	25 9	91 5
Lezennes.....	243	6	6	6	1590	4700	128 3	68 5	196 8
Lille-Sud-Est ...	»	»	»	»	16195	Voir Lille-Nord-Est.			
Ronchin	539	5	5	5	2650	13523	38	39 9	77 9
Totaux.....	1244 hect.				23530	33441			

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lieu : du canton	de la Sous-Préfecture	de la Préfecture	POPULATION	Principal des quatre contributions directes pour 1883.	NOMBRE des centimes communaux en 1884 pour dépenses : ordinaires annuelles.	extraordinaires et remboursement d'emprunt.	TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Canton de Lille-Sud-Ouest.									
Lille-Sud-Ouest.	»	»	»	»	90057	Voir Lille-Nord-Est.			
Canton de Lille-Ouest.									
André (St-)	313 hect.	3	3	3	2053	23839	91 5	26 4	117 9
Lambersart	625	3	3	3	2775	24575	93 2	18 8	112
Lille-Ouest	»	»	»	»	12984	Voir Lille-Nord-Est.			
Marquette	485	5	5	5	3770	24460	89 5	20 »	109 5
Wambrechies	1542	7	7	7	4239	31693	91	20 »	111
Totaux	2965 hect.				35821	104627			
Canton de Pont-à-Marcq.									
Attiches	668 hect.	4	14	14	849	7275	73	13 4	86 4
Avelin	1376	3	12	12	1586	14576	90 3	7	97 3
Bersée	1093	5	19	19	1843	12282	84	28 3	112 3
Ennevelin	991	3	17	17	1544	11042	104 2	24 3	128 5
Fretin	1317	5	11	11	2179	14343	87 9	19 5	107 4
La Neuville	394	7	17	17	380	3200	73 1	5 2	78 3
Mérignies	861	2	16	16	931	7923	72 6	4	76 6
Moncheaux	497	9	23	23	1048	5204	87 2	34 1	121 3
Mons-en-Pévèle	1236	5	19	19	2079	14806	78 1	3	81 1
Ostricourt	759	11	23	23	785	6149	63 7	29 3	93
Phalempin	792	8	15	15	1434	13161	88 9	9 1	98
Pont-à-Marcq	222	»	14	14	806	6652	63 6	1 6	65 2
Thumeries	702	8	19	19	1044	7111	101 7	30 9	132 6
Tourmignies	203	3	16	16	540	2985	93 1	7 6	101
Wahagnies	569	8	19	19	924	5704	97 5	26 1	123 9
Totaux	11680 hect.				17972	132713			
Canton de Quesnoy-sur-Deûle.									
Comines	1602 hect	8	18	18	6637	50399	36	37 7	73 7
Deûlémont	991	5	16	16	1862	11173	98	6 5	101 5
Lompret	309	7	8	8	707	1398	119 8	7 9	127 7
Pérenchies	303	6	8	8	2538	13611	112 9	5 8	118 7
Quesnoy-sur-D	1136	»	11	11	5051	11886	111 5	28 7	113 2
Verlinghem	1007	1	7	7	1635	11581	127 5	3 6	131 1
Warnéton-Bas	279	6	16	16	233	2697	52 5	»	52 5
Warnéton-Sud	137	5	15	15	127	1190	119 5	»	119 5
Wervicq-Sud	508	10	18	18	2515	11019	82 2	33	115 2
Totaux	6575 hect				21335	151290			

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes	CONTENANCE CADASTRALE. — Superficie totale	Distance en kilomètres au chef-lieu			POPULATION	Principal des quatre contributions directes pour 1883.	NOMBRE des centimes communa en 1884 pour dépense		
		du canton.	de la Sous-Préfecture.	de la Préfecture.			ordinaires annuelles.	extraordinaires et remboursement d'emprunt.	TOT.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Canton de Roubaix-Est.									
Roubaix-Est	1275 hect.	»	11	11	55065	1145449	15	20	35
Wattrelos	1361	4	15	15	15725	54166	109	16 4	125
Totaux....	2636 hect.				70790	1199615			
Canton de Roubaix-Ouest.									
Croix	474 hect.	3	8	8	8081	58174	74 8	9 1	83
Roubaix-Ouest.	»	»	11	11	36692	Voir Roubaix-Est.			
Wasquehal	686	4	7	7	3275	20147	80 9	39 7	120
Totaux....	1160 hect.				48048	78321			
Canton de Seclin.									
Allennes-lez-Mar.	554 hect.	7	17	17	1017	6994	85	23 1	118
Annœullin.....	1129	3	19	19	1156	24414	25	3	28
Bauvin.....	385	13	24	24	1998	9701	39 5	1 3	40
Camphin-en-Car	739	6	17	17	906	8517	81 4	16 8	98
Carnin.....	236	6	17	17	426	2961	93 9	18 6	112
Chemy.....	348	4	15	15	355	3584	102 2	18 5	120
Gondecourt.....	821	4	15	15	2095	11965	73 7	13 6	87
Herrin.....	217	6	16	16	441	3009	107 7	15 5	123
Houplin.....	617	3	14	14	1635	10798	74 7	11 1	85
Lesquin.....	851	7	7	7	1335	10884	96 7	8 5	105
Noyelles	238	7	9	9	339	3133	51	14 9	65
Provin.....	339	11	20	20	1610	6906	77	9 8	86
Seclin	1742	»	11	11	5379	51570	36 8	19 6	56
Templemars. ...	460	4	8	8	982	5529	83 9	82 3	166
Vendeville	256	6	8	8	469	2619	135	27 3	162
Wattignies.....	630	5	7	7	2543	12641	89 3	32 3	121
Totaux....	9592 hect.				25686	175225			
Canton de Tourcoing-Nord.									
Bousbecque.....	638 hect.	8	16	16	2214	15387	92 7	16 5	109
Halluin	1248	9	17	17	14020	62232	73 4	16 7	120
Linselles	1169	7	13	13	4402	25846	142	7 4	149
Neuville-en-Ferr.	614	3	17	17	4266	14503	111 5	16 9	158
Roncq	1056	5	14	14	5716	29667	96 9	39 7	136
Tourcoing-Nord	1509	»	14	14	20094	595232	18 2	20	38
Totaux....	6234 hect.				50712	742867			
Canton de Tourcoing-Sud									
Bondues	1292 hect.	7	8	8	3206	20587	97 8	20 1	117
Marcq-en-Barœul	1390	8	5	8	9266	51687	85 3	14 2	99
Mouveaux	414	3	10	10	3678	17232	90 6	22 7	113
Tourcoing-Sud ..	»	»	14	14	31801	Voir Tourcoing-Nord.			
Totaux....	3096 hect.				47951	89506			

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE. — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lieu : du canton.	de la Sous-Préfecture.	de la Préfecture.	POPULATION	Principal des quatre contributions directes pour 1883.	NOMBRE des centimes communaux en 1884 pour dépenses : ordinaires annuelles.	extraordinaires et remboursement d'emprunt.	TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI, 7 cantons, 118 communes.									
Canton de Cambrai-Est.									
Awoingt	628 hect.	6	6	65	551	5125	127 5	33 1	160 6
Cagnoncles	623	7	7	66	837	6167	126 4	2 2	128 6
Cambrai-Est	1651	»	»	59	9182	270021	15 3	15	30 3
Cauroir	559	6	6	65	684	6568	85 8	24 6	110 4
Escaudœuvres	663	3	3	62	2411	18749	57	10	67
Estrun	268	11	11	58	627	3080	96	61	157
Eswars	274	7	7	63	470	2952	146 5	34 8	181 3
Forenville	335	7	7	63	97	2892	71 4	17	88 4
Iwuy	1269	9	9	62	3853	20340	69 7	26 3	96
Naves	513	7	7	66	868	5544	132 3	61 4	193 7
Niergnies	435	5	5	64	593	3507	199 6	15 7	215 3
Ramillies	508	5	5	65	570	5515	95 5	21 6	117 1
Thun-Lévêque	562	8	8	63	852	5325	125 2	23 6	148 8
Thun-St-Martin	603	8	8	66	852	7180	100 9	21 1	122
Totaux	8891 hect.				22447	362965			
Canton de Cambrai-Ouest.									
Abancourt	561 hect.	7	7	54	634	5452	100	18 3	118 3
Aubencheul-au-B	346	11	11	48	515	3988	44	27	71
Bantigny	315	7	7	62	557	3373	71 9	3 7	75 6
Blécourt	355	6	6	56	419	3487	86 4	32 6	119 0
Cambrai-Ouest	»	»	»	59	14266	Voir Cambrai-Est.			
Cuvillers	283	6	6	56	348	2203	106 8	16 7	123 5
Fontaine-Notre-D	1038	6	6	66	2071	10248	86 9	15 9	102 8
Fressies	463	10	10	51	663	3974	54 1	28	82 1
Haynecourt	585	7	7	54	365	5416	92 6	10 5	103 1
Hem-Lenglet	485	10	10	54	747	4095	49 3	22 3	71 6
Morenchies	150	3	3	59	108	1317	135	»	135
Neuville-St-Remy	234	2	2	57	1280	6623	84 5	0 7	85 2
Paillencourt	748	10	10	60	1249	6669	69 5	28	97 5
Proville	622	3	3	62	787	6733	66	6 6	72 6
Raillencourt	697	5	5	65	1188	9260	85 3	13 7	99
Sailly	324	5	5	56	594	3502	150 9	36 8	187 7
Sancourt	387	6	6	53	426	3938	90 1	3 4	93 5
Tilloy	329	3	3	57	388	2982	94 9	2 8	97 7
Totaux	7892 hect.				26605	83260			
Canton de Carnières.									
Aubert (St-)	842 hect.	8	15	74	2118	10710	154 7	12 7	167 4
Avesnes-lez-Aub.	894	5	12	71	3920	12342	111 2	10 2	131 4
Beauvois	352	5	12	71	3333	18182	82 2	37 7	119 9
A reporter.	2088 hect.				9671	41534			

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lieu			POPULATION	Principal des quatre contributions directes pour 1883.	NOMBRE des centimes communaux en 1884 pour dépenses		
		du canton	de la Sous-Préfecture	de la Préfecture			ordinaires annuelles.	extraordinaires et remboursement d'emprunt.	TOTAL
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Report.	2058 hect.				9671	41534			
Béthencourt.....	514	9	16	74	1463	6578	130 3	28 »	158 3
Bévillers.....	478	4	14	73	1119	4962	134 9	37 4	172 3
Boussières.....	481	2	12	71	1122	5617	122 6	45 6	168 2
Carnières.....	823	»	11	70	1817	10796	116 »	24 2	140 2
Cattenières.....	539	5	10	69	1284	5983	161 8	32 6	194 4
Estourmel.....	534	4	8	67	724	3857	152 »	12 »	164 »
Fontaine-au-Pire	757	6	13	72	1934	8008	114 7	46 6	161 3
Hilaire (St-).....	646	7	14	72	2277	8612	127 1	10 8	137 9
Quiévy.....	686	6	18	76	3240	11898	125 8	29 4	155 2
Rieux.....	764	5	11	69	2220	10857	75 7	26 1	101 8
Séranvillers.....	388	8	9	66	464	3329	129 6	29 »	158 6
Villers-en-Cauch.	894	10	14	77	1606	7286	133 5	44 6	178 1
Wambaix.....	616	6	9	68	685	4537	110 1	25 7	135 8
Totaux....	10178 hect.				29596	133854			
Canton du Câteau.									
Basuel.....	1170 hect.	4	28	87	1056	8617	129 9	35 3	165 2
Beaumont.....	327	7	17	76	828	3487	181 7	37 9	219 6
Benin (St-).....	461	4	28	87	730	3835	141 6	58 3	199 9
Câteau (Le)	2697	»	24	83	9564	92010	24 »	36 »	57 »
Câtillon.....	1968	8	31	90	2451	20448	91 9	19 6	111 5
Honnechy.....	646	8	26	84	1360	5023	156 2	95 6	251 8
Inchy.....	384	6	18	77	1498	7950	132 »	16 7	148 7
La Groise.....	929	11	35	93	914	8367	74 1	11 »	85 1
Maurois.....	208	8	25	83	832	4503	80 4	31 6	112 »
Mazinghien.....	896	9	33	80	1076	5527	164 5	3 4	167 9
Montay.....	546	2	26	85	543	5277	66 5	26 1	92 6
Neuvilly.....	1245	5	25	84	2644	14416	107 8	37 »	144 8
Ors.....	1797	7	31	90	888	10734	110 6	17 2	127 8
Pommereuil	587	4	28	87	1329	7269	107 »	16 4	123 4
Reumont.....	277	6	25	82	904	3327	165 4	25 2	190 6
Souplet (St-)....	947	6	30	89	2490	12975	128 8	46 3	175 1
Trois-Villes.....	833	6	22	81	1801	10311	104 2	29 8	134 »
Totaux....	15918 hect.				30908	224046			
Canton de Clary.									
Audencourt.....	223 hect.	6	17	76	300	1590	274 6	51 5	326 1
Bertry.....	854	3	23	82	3001	11239	139 6	54 »	193 6
Busigny.....	1681	8	28	85	3086	17804	107 2	20 »	127 2
Caudry.....	1069	5	15	74	5334	33194	55 6	42 7	98 3
Caullery.....	249	2	17	77	926	4591	172 9	45 8	218 7
Clary.....	992	»	20	77	2657	10325	163 2	43 1	206 3
Dehéries.....	186	6	17	77	100	738	205 3	3 7	209 »
Elincourt.....	840	5	20	78	1812	6530	114 1	31 1	145 2
A reporter.	6094 hect.				17216	86011			

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE. — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lieu : du canton	de la Sous-Préfecture	de la Préfecture	POPULATION	Principal des quatre contributions directes pour 1883.	NOMBRE des centimes communaux en 1884 pour dépenses : ordinaires annuelles.	extraordinaires et remboursement d'emprunt.	TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Report.....	6094hect.				17216	86011			
Esnes.....	1444	8	11	69	1590	10539	124 6	15 »	139 6
Haucourt.....	357	6	13	71	650	2691	213 5	78 6	292 1
Signy.....	877	4	16	74	2147	9303	130 4	13 8	144 2
Malincourt	1030	8	18	75	1052	5501	131 »	33 7	164 7
Maretz.....	1128	4	24	82	3228	15769	87 8	59 2	147 »
Montigny.....	586	2	20	79	1150	4226	213 1	86 5	299 6
Selvigny	615	4	17	75	756	3546	145 1	39 7	184 8
Villers-Outreau.	709	10	21	78	2967	9109	118 5	13 7	132 2
Walincourt.....	891	5	15	74	2511	10604	101 3	15 »	116 3
Totaux.....	13731 hect.				33267	157299			
Canton de Marcoing.									
Anneux.....	538hect.	6	9	68	478	4304	152 1	12 5	164 6
Banteux.....	607	9	14	82	969	5238	143	15 »	163 »
Bantouzelle.....	754	10	14	83	1040	5200	120 7	22 2	142 9
Boursies.....	757	12	15	74	704	6565	118 2	36 5	154 7
Cantaing.....	639	4	8	67	605	5937	116 2	11 6	127 8
Crèvecœur	3691	6	10	79	2569	20969	118 7	17 8	136 5
Doignies.....	733	13	17	76	725	6652	106 7	20 2	126 9
Flesquières.....	619	5	13	72	677	5473	120 4	»	120 4
Gonnelieu	496	8	16	75	868	4316	168 9	36 4	205 3
Gouzeaucourt...	1207	9	18	77	2409	12853	82 4	14 3	96 7
Honnecourt.....	1522	10	17	76	1806	10452	157 2	3 8	161 0
Lesdain	844	8	12	71	1115	5131	118 2	4 2	152 4
Marcoing.....	1197	»	8	66	1936	12809	69 9	6 1	76 »
Masnières	1089	3	7	66	1983	17246	79 9	21 »	100 9
Mœuvres.....	727	12	14	73	881	5743	100 5	3 5	104 »
Noyelles ...	488	2	6	64	791	6137	102 4	1 3	103 7
Ribécourt....	876	3	12	68	647	5922	136 7	24 6	161 3
Rumilly.....	665	4	6	64	2016	8096	108 6	36 8	145 4
Villers-Ghislain.	1112	10	18	77	1954	10911	99 4	28 1	127 5
Villers-Plouich..	1098	6	16	75	980	6897	170	9 8	179 8
Totaux.....	19959hect				25156	166831			
Canton de Solesmes.									
Beaurain.....	99hect.	5	25	84	388	1323	242 2	35 7	277 9
Bermerain.....	647	10	24	82	1133	6118	116 7	23 9	140 6
Briastre.....	687	4	21	79	1006	8715	122 4	15 9	138 3
Capelle	507	8	28	83	329	1162	66 4	2 5	68 9
Escarmain	637	7	27	81	905	5693	104 4	30 6	135 »
Haussy	1609	5	19	85	3071	17790	103 3	26 8	130 1
Martin (St-).....	525	9	29	82	695	1517	106 »	10 1	116 1
Montrécourt	353	8	19	89	295	2351	170 6	25 6	196 2
Python (St-)	733	2	18	77	1819	10189	135 7	16 5	152 2
A reporter ..	5797hect				9611	61221			

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE. — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lieu : du canton	de la Sous-Préfecture.	de la Préfecture.	POPULATION	Principal des quatre contributions directes pour 1883.	NOMBRE des centimes communaux en 1884 pour dépenses : ordinaires annuelles.	extraordinaires et remboursement d'emprunt.	TOTA
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Report.....	5797hect.				9641	61221			
Romeries	594	3	23	82	868	5895	165 5	35 6	204 1
Saulzoir.....	1003	9	20	80	2259	16253	96 5	31 2	127 7
Solesmes.....	2306	»	20	89	6390	49196	63 1	15 3	78 4
Sommaing.....	355	10	30	79	549	3450	113 3	»	113 3
Vendegies-s-Ecail	647	9	29	80	1185	7947	104 2	12	116 2
Vertain.....	574	4	24	85	1170	6034	75 4	25 3	100 7
Viesly	1054	6	19	78	3021	12216	118 6	28 7	147 3
Vaast (St-).....	435	6	14	73	1856	7220	125 8	2	127 8
Totaux.....	12765hect.				26909	169162			

ARRONDISSEMENT D'AVESNES, 10 cantons, 153 communes.

Canton d'Avesnes-Nord.

Aubin (St-).....	1042hect.	6	6	92	472	5855	97 2	11	98 2
Avesnes-Nord ..	216	»	»	105	3863	56295	11	»	11
Bas-Lieu.....	761	3	3	102	440	5483	57 8	»	57 8
Beugnies.....	891	8	8	105	619	5801	70 5	37	107 5
Dompierre	1320	8	8	92	890	9527	75 4	6 3	81 7
Dourlers	874	7	7	99	713	6862	81 2	5	86 2
Felleries.....	1949	8	8	114	1932	15381	143 8	5 4	149 2
Flaumont et W..	570	4	4	109	402	3474	113 1	12 4	125 5
Floursies.....	464	8	8	100	183	2239	107 3	2 4	109 7
Hilaire (St-).....	1541	3	8	93	925	8713	70	30 9	100 9
Ramousies	946	9	9	115	585	3899	166 5	14 8	181 3
Sémeries.....	1345	6	9	111	799	7139	129 6	19 4	149
Semousies.....	308	6	6	93	226	2050	90	5	95
Taisnières-en-T..	849	10	10	100	731	7161	99 7	14 9	114 6
Totaux.....	13046hect.				12780	139879			

Canton d'Avesnes-Sud.

Avesnelles	1270hect.	2	2	107	2149	17584	66 8	14	80 8
Avesnes-Sud ...	»	»	»	105	1851	Voir Avesnes-Nord.			
Beaurepaire	786	14	14	93	438	3874	86 7	»	86 7
Boulogne.....	869	7	7	101	456	5800	108	24 6	132 6
Cartignies.....	2641	8	8	96	1670	16377	76 1	7 5	83 6
Etrœungt.....	2510	7	7	113	2565	23774	83 6	10 2	93 8
Grand-Fayt.....	879	11	11	93	584	6734	135 8	21 1	156 9
Petit-Fayt	816	10	10	95	339	4493	115 9	1	116 9
Floyon.....	1746	11	11	108	1053	10826	114 8	1 6	116 4
Haut-Lieu.....	914	4	4	111	456	4630	102 5	9 9	112 4
La Rouillies.....	540	9	9	116	405	4394	110 1	5 6	115 7
Marbaix.....	662	7	7	97	681	5747	73 9	3 8	77 7
Sains..... ..	1617	8	8	105	4043	29814	168 7	18 5	177 2
Totaux....	15250hect.				16690	134044			

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE. — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lieu : du canton.	de la Sous-Préfecture.	de la Préfecture.	POPULATION	Principal des quatre contributions directes pour 1883.	NOMBRE des centimes communaux en 1884 pour dépenses : ordinaires annuelles.	extraordinaires et remboursement d'emprunt.	TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Canton de Bavai.									
Amfroipret	153 hect.	6	26	74	288	1460	117	21	138
Audignies	355	2	23	75	203	1894	58	»	58
Bavai	353	»	24	73	1863	16362	34 3	27 5	61 8
Bellignies	511	4	28	77	922	6816	59 9	-	59 9
Bermeries	529	5	26	62	399	3362	89	3 2	92 2
Bettrechies	333	5	29	73	362	3031	103	3 4	106 4
Feignies	1876	9	21	85	2618	19619	65 4	31 7	97 1
Flamengrie (La)	201	6	30	70	306	1773	105 1	1 3	106 4
Gussignies	341	7	29	80	508	3454	80 6	15	95 6
Hon-Hergies	1102	4	28	77	1111	11313	80	25	105
Houdain	1211	2	26	73	1006	11516	79 6	15 4	95
Longueville (La)	1736	5	21	77	1178	12808	11 3	8 6	52 9
Louvignies-Bavai	679	1	23	71	1033	7657	81 6	18 1	103
Mecquignies	177	3	22	73	886	1300	75	0 6	75 6
Neuf-Mesnil	126	9	18	83	1251	3597	83 3	17	100 3
Obies	538	1	22	77	910	5321	35	0 9	35 9
Taisnières-s-Hon	1610	1	26	77	1335	11899	62	20 7	82 7
Waast (St-)	587	3	27	70	731	8097	53	1	51
Totaux	12718 hect.				16976	137279			
Canton de Berlaimont.									
Aulnoye	116 hect	1	11	83	1085	11117	52 3	23 2	75 5
Aymeries	117	2	11	81	212	2988	55	10 9	65 9
Bachant	937	5	11	89	976	6997	121 2	1 5	122 7
Berlaimont	1309	»	11	82	2689	20971	57 5	6 5	61
Boussières	327	11	16	85	391	2183	55 5	»	55 5
Ecuelin	310	8	9	90	119	1561	106 9	1 1	108
Hargnies	511	7	18	80	528	3800	15	»	15
Leval	589	1	11	87	869	5682	71 5	»	71 5
Monceau-St-W.	592	5	9	88	517	1611	15 1	»	15 1
Noyelles	619	8	13	95	115	6711	11	»	11
Pont-sur-Sambre	1132	5	15	87	1113	11821	11 2	19 6	61 8
Rémy-Chaussée (St-)	517	6	8	88	187	3899	79 1	11	93 1
Sassegnies	111	3	17	85	317	3732	66 8	»	66 8
Vieux-Mesnil	591	8	18	85	398	3018	78 1	1 3	79 1
Totaux	8777 hect.				10596	89730			
Canton de Landrecies.									
Bousies	979 hect	6	25	79	3012	18060	71 2	21 8	96
Croix	396	9	28	80	183	3187	119 3	10 5	129 8
Favril	1111	1	19	85	630	6307	93 1	10 1	103 5
Fontaine-au-Bois	768	1	23	83	996	7098	57 5	»	57 5
Forest	887	9	28	81	1572	8131	116 1	11 8	127 9
A reporter	1171				6693	12783			

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE. Superficie totale.	Distance en kilomètre au chef-lieu			POPULATION	Principal des quatre contributions directes pour 1883.	NOMBRE des centimes communaux en 1884 pour dépenses		
		du canton	de la Sous-Préfecture	de la Préfecture			ordinaires annuelles.	extraordinaires et remboursement d'emprunt.	TOTAL
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Report.....	4171 hect.				6693	42783			
Landrecies	2152	»	19	82	4203	39595	20 15	5	25 8
Maroilles.....	2193	6	13	88	1954	28087	60	7 2	67 2
Preux-aux-Bois.	395	6	24	76	1670	5762	136 7	8	144 7
Prisches	2322	8	13	90	1391	12319	92	1 1	93 1
Robersart	230	5	24	77	263	2552	175	3	178
Totaux.....	11463 hect.				16174	131098			
Canton de Maubeuge.									
Assevent.....	187 hect.	4	21	89	172	1742	47 8	12	59 8
Beaufort	1276	8	11	96	1116	7706	74 9	15 9	90 8
Bersillies.....	282	6	24	93	169	1720	73	2 8	75 8
Bettignies	161	6	25	92	194	2562	87 8	33	120 8
Boussois	628	5	23	92	679	6386	45 7	12 4	58 1
Cerfontaine.....	386	5	19	91	197	2454	76 6	»	76 6
Colleret.....	1877	9	21	95	1190	10275	35	»	35
Damousies.....	500	8	11	96	275	1730	77 5	»	77 5
Eclaibes.....	188	10	10	97	292	2294	18 7	1 3	50
Elesmes.....	623	1	23	91	193	1629	66 7	15 7	82 1
Ferrière-la-Gr..	1000	1	18	90	1175	21110	19 7	12	61 7
Ferrière-la-Petite	535	6	17	91	871	5103	61 7	13 7	108 1
Gognies-Chaussée	791	8	27	95	810	1978	80 2	11 5	91 7
Hautmont	1227	5	15	86	9201	81112	11	33 6	17 6
Jeumont	1020	10	29	96	2707	27192	11	18 5	32 5
Limont-Fontaine.	677	9	10	97	582	3810	17	30	17
Louvroil	590	2	17	89	3177	36372	31 6	»	31 6
Mairieux	618	5	23	92	193	1221	62 9	11	73 9
Marpent	182	8	25	91	981	6125	53	23 5	76 5
Maubeuge	1882	»	19	97	17221	128187	11	5 5	19 5
Obrechies	512	9	11	87	250	2109	11 5	2 6	11 1
Quiévelon	131	9	23	91	195	1222	152 5	6 8	159 8
Recquignies	616	6	23	91	811	1680	37 5	11 5	19
Remy-Mal-Bâti (St-)	591	8	11	93	811	3615	83 7	20	103 7
Rousies	578	1	20	91	1036	1339	52	17 3	69 3
Vieux-Rengt	1163	8	27	91	886	1113	26	1 3	27 3
Villers-sire-Nicole	815	8	27	95	1106	13120	51 3	1 5	58 8
Wattignies	631	10	12	99	239	1660	111 5	13 2	127 7
Totaux.....	20963 hect.				50232	108096			
Canton du Quesnoy-Est.									
Beaudegnies....	785 hect.	5	31	71	1215	6881	111 9	3 7	115 6
Englefontaine...	107	7	26	71	1900	10150	89 7	11 2	100 9
Ghissignies.....	150	1	29	70	528	3930	119 6	23 2	112 8
Hecq ...	135	9	25	76	528	2108	131	18 8	152 8
Jolimetz.....	391	1	26	71	957	6133	75 7	6 2	81 9
A reporter...	2171 hect.				5128	29805			

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lieu : du canton	de la Sous-Préfecture	de la Préfecture	POPULATION	Principal des quatre contributions directes pour 1883.	NOMBRE des centimes communaux en 1884 pour dépenses : ordinaires annuelles.	extraordinaires et remboursement d'emprunt.	TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Report...	2171 hect.				5128	29805			
Locquignol.....	9755	8	22	75	661	36120	34 8	25	59 8
Louvignies-Quesnoy.	833	4	27	70	1039	7587	117 1	25 5	142 6
Neuville	314	8	31	75	526	2844	207 6	25 7	233 3
Poix	920	8	28	74	1805	10941	116 8	15 6	132 4
Potelle.....	400	3	27	70	213	2935	87 7	»	87 7
Quesnoy-Est....	1112	8	8	67	2114	33023	41	19	60
Raucourt.....	103	6	24	72	263	1270	144 4	2 6	147
Ruesnes.....	665	4	33	70	485	4498	75 3	23 6	98 9
Salesches	458	8	30	74	614	4252	107	3 4	110 4
Vendegies-au-B.	989	10	29	77	893	6784	150 2	17 2	167 4
Totaux....	18018 hect				13741	140059			
Canton du Quesnoy-Ouest.									
Bry.....	284 hect.	9	31	63	350	2286	114	»	114
Eth.....	278	10	32	62	339	3237	116 5	20 4	136 9
Frasnoy.....	572	5	28	71	539	4726	41 2	24 9	66 1
Gommegnies....	1531	6	25	68	3547	19801	56 6	21 1	77 7
Jenlain	584	7	35	60	924	7914	37 6	20 9	58 5
Maresches.....	472	7	35	58	983	7031	158 2	8 2	166 4
Orsinval.....	332	3	31	64	503	3632	73 9	»	73 9
Preux-au-Sart..	499	7	27	66	399	3733	72	13 4	85 4
Quesnoy-Ouest..	»	»	30	67	1946	Voir Quesnoy-Est.			
Sepmeries.....	596	7	35	60	852	5383	93 5	50 5	144
Villereau.....	561	3	27	68	1065	7005	102	6 2	108 2
Villerspol	1206	5	32	64	1443	11905	60 4	4	64
Wargnies-le-Grand	555	8	31	64	965	8055	72 5	13 5	86
Wargnies-le-Petit	508	6	29	65	851	5636	71 2	1 6	72 8
Totaux.....	7978 hect.				14616	90344			
Canton de Solre le-Château.									
Aibes.....	916 hect.	8	19	100	349	2978	109 4	22	131 4
Beaurieux.....	729	3	17	106	236	2173	68 3	1 6	69 9
Bérelles.....	577	5	19	101	187	1585	174 7	36 2	210 9
Bousignies	1200	15	29	105	810	5193	55 3	14 2	69 5
Choisies.....	244	8	15	98	102	742	38 3	»	38 3
Clairfayts.....	739	3	16	107	341	2836	128	3 3	131 3
Cousolre	2069	12	26	102	3316	20849	17	26	43
Dimechaux	473	5	13	99	259	1716	17	»	17
Dimont	787	11	11	101	426	3028	84	19 3	103 3
Eccles	346	4	18	104	156	956	108 6	»	108 6
Fontaines (lez)..	113	3	13	101	289	1809	19 3	»	19 3
A reporter..	8173 hect.				6171	43865			

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE. — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lieu			POPULATION	Principal des quatre contributions directes pour 1883.	NOMBRE des centimes communaux en 1884 pour dépenses		
		du canton.	de la Sous-Préfecture.	de la Préfecture.			ordinaires annuelles.	extraordinaires et remboursement d'emprunt.	TOTAL
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Report...	8473 hect.				6471	43865			
Hestrud.....	600	6	20	119	514	2834	79 4	17 »	96 4
Liessies.....	1732	7	13	106	970	7211	73 2	16 »	89 2
Sars-Poteries...	777	5	10	103	2560	14303	60	36 6	96 6
Solre-le-Château	1367	»	14	103	2669	22914	17 »	21 5	38 5
Solrinnes	534	4	16	102	171	1548	91 »	2 7	93 7
Totaux....	13483 hect.				13355	92675			

Canton de Trélon.

Anor	2205 hect	9	22	121	1539	30088	87	23 »	110 »
Baives.....	784	7	23	121	256	2319	82 7	2 5	85 2
Eppe-Sauvage..	1666	10	25	124	617	7528	14	2 4	16 4
Féron.....	1324	8	12	117	540	6358	82	18 7	100 7
Fourmies.....	2276	9	17	115	15052	123331	39 8	44 2	84 »
Glageon.....	1165	2	14	112	2156	16260	24 6	17 1	41 7
Moustier	709	10	20	124	172	2173	84 4	0 9	85 3
Ohain	1173	3	18	117	1357	7995	25	6 2	31 2
Rainsars.....	605	12	8	114	294	2402	147 3	»	147 3
Trélon.....	3919	»	16	114	3752	33302	92	»	92 »
Wallers.....	775	6	21	120	472	3186	54	11 8	65 8
Wignehies.....	1352	10	15	108	5232	34645	30 6	25 »	55 6
Willies.....	412	9	10	111	271	1992	65	12 4	77 4
Totaux...	18365 hect.				34710	271579			

ARRONDISSEMENT DE DOUAI, 6 cantons, 66 communes.

Canton d'Arleux.

Arleux.....	1110 hect.	»	14	17	1723	16115	24 4	4 6	29 »
Aubigny-au-Bac.	516	7	14	17	1012	5523	17	16 5	33 5
Brunémont.....	199	6	13	16	164	2111	37 5	»	37 5
Bugnicourt.....	628	1	11	11	769	6819	58 7	26 7	80 1
Cantin.....	931	5	8	11	977	12015	68 7	2 8	71 5
Erchin.....	528	8	10	11	190	1953	92	26 8	118 8
Estrées.....	582	3	9	12	1013	6513	15 1	59	51 8
Féchain.....	511	12	17	13	1372	5527	85 7	5 »	90 7
Fressain	638	8	13	36	881	6983	51 6	23 6	75 2
Gœulzin	178	6	6	39	902	6872	33	3 1	36 1
Hamel.....	358	3	13	11	137	3528	11 6	5 »	16 6
Lécluse	196	7	13	16	1806	8611	17	»	17 »
Marcq.....	627	12	22	53	522	5728	50	11 5	61 5
Monchecourt....	679	10	15	50	1062	9613	52 5	8 7	61 2
Villers-au-Tertre.	157	7	13	15	108	1133	58 2	36 7	91 9
Totaux...	8711 hect.				13871	105500			

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE. — Superficie totale.	Distance en kilomètre au chef-lieu : du canton.	de la Sous-Préfecture.	de la Préfecture.	POPULATION	Principal des quatre contributions directes pour 1883.	NOMBRE des centimes communaux en 1884 pour dépenses : ordinaires annuelles.	extraordinaires et remboursement d'emprunt.	TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Canton de Douai-Nord.									
Anhiers	162hect.	8	8	28	418	2252	14	5 5	19 5
Douai-Nord	1674	»	»	33	10479	344207	15	10	25 »
Flines-lez-Raches	1959	12	12	28	4020	25897	21	2 2	23 2
Lallaing	552	8	8	38	2063	8481	17	»	17 »
Sin	1175	3	3	35	5634	31259	17	14 6	31 6
Waziers	432	3	3	39	2134	11624	14	17 4	31 4
Totaux	5954hect.				24748	423720			
Canton de Douai-Sud.									
Aniche	651hect.	14	14	45	5861	42452	21	36 3	57 3
Auberchicourt	711	13	13	48	2453	15095	17 6	18 8	96 4
Dechy	906	4	4	36	2028	12625	17	»	17 »
Douai-Sud	»	»	»	33	6170	Voir Douai-Nord.			
Ecaillon	400	12	12	37	614	5291	65 5	13 9	79 4
Férin	552	6	6	39	799	8504	54 8	8 1	62 9
Guesnain	400	6	6	43	944	7136	48 7	7 4	56 1
Lewarde	390	7	7	40	1302	8348	48 9	19 8	68 7
Loffre	260	7	7	40	198	2846	61 8	9 8	71 6
Masny	715	10	10	44	1094	9639	49 4	18 8	68 2
Montigny	541	10	10	46	855	7879	47 4	9 »	56 4
Roucourt	318	7	7	42	308	3990	56 5	18 1	74 6
Totaux	5844hect.				22596	123805			
Canton de Douai-Ouest.									
Auby	706hect.	7	7	40	2410	19218	21 5	26 7	48 2
Courchelettes	165	4	4	40	344	5999	41 7	6 3	48 »
Cuincy	693	4	4	37	1208	11409	37 2	8 6	45 8
Douai-Ouest		»	»	33	12523	Voir Douai-Nord.			
Esquerchin	528	6	6	38	684	5990	47 5	10 8	58 3
Flers	712	5	5	38	1424	12165	41 1	14 7	55 8
Lambres	881	3	3	37	1146	15721	41 7	4 2	45 9
Lauwin-Planque	365	4	4	37	692	5398	35 8	14 2	50 »
Raches	485	7	7	26	1613	10308	22 8	»	22 8
Raimbeaucourt	1101	9	9	28	2357	15884	17	6 3	23 3
Roost-Warendin	705	7	7	28	2003	10474	17	»	17 »
Totaux	6341hect.				26374	112566			
Canton de Marchiennes.									
Alnes	388hect.	4	23	37	654	3271	153 2	30 1	183 3
Bouvignies	879	5	15	48	1618	10256	70 4	26 2	96 6
Brillie-lez-March	433	6	14	47	1054	5475	59 6	12 »	71 6
Erre	588	9	18	43	1471	6539	59 2	26 7	85 9
A reporter...	2288hect.				4794	25241			

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE. — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lieu : du canton	de la Sous-Préfecture	de la Préfecture	POPULATION	Principal des quatre contributions directes pour 1883.	NOMBRE des centimes communaux en 1884 pour dépenses : ordinaires annuelles.	extraordinaires et remboursement d'emprunt.	TOTAL
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Report.....	2288hect.				4794	25241			
Fenain.....	578	8	17	42	2489	12304	57 9	27 2	85 1
Hornaing.....	895	10	20	40	1290	9314	49 5	5 6	55 1
Marchiennes-Vill.	2143	»	19	34	3388	27450	14	»	14
Marchiennes-Cne	556	5	16	39	471	3441	58 3	8 8	67 1
Pecquencourt...	959	8	12	47	1324	11118	17	»	17
Rieulay.....	174	5	16	39	514	2072	74 6	5 1	79 7
Somain.....	987	6	15	40	5590	38064	52 6	13 7	66 3
Tilloy.....	550	4	24	38	444	3699	59 1	16 2	75 3
Villers-Campeau	245	7	16	40	209	2973	92 9	7 8	100 7
Vred	341	6	15	39	1763	4446	28 3	»	28 3
Wandignies et Ham..	629	4	24	38	935	6034	50 3	8 3	58 6
Totaux.....	10345hect.				23181	146156			
Canton d'Orchies.									
Aix.....	655hect.	5	23	32	930	7255	97 7	30 4	128 1
Auchy	779	3	19	23	1347	10241	57 1	9 2	66 3
Beuvry	1252	4	21	30	1840	14775	59 8	5 5	65 3
Coutiches	1634	5	13	28	1955	15250	34	31 6	65 6
Faumont.....	957	10	12	21	1617	11676	28 4	11 5	39 9
Landas	1195	5	22	31	2162	15704	91 1	5 4	96 5
Nomain.....	1911	4	21	30	2385	21171	69 4	6 3	75 7
Orchies	1091	»	17	26	3757	35591	17	19 3	36 3
Saméon.....	882	8	26	34	1458	10604	95 3	22 4	117 7
Totaux.....	10356hect.				17421	142267			
ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES, 7 cantons, 82 communes.									
Canton de Saint-Amand (rive droite).									
Amand (St-) r. dr.	3343hect.	»	13	37	6129	94599	14	6	20
Bruille-St-Amand	785	7	17	44	1810	12364	51 8	30 1	81 9
Château-l'Abbay.	436	10	23	40	766	5128	88 1	3 2	91 3
Flines-l.-Mortag.	1435	10	23	40	1924	12643	25	17 4	42 4
Hasnon	1262	5	18	39	3597	19225	17	9	26
Mortagne.....	216	8	21	38	1273	9491	14	»	14
Raismes.....	3311	8	5	44	4896	44493	36 4	6 8	43 2
Totaux.....	10788hect.				20395	197943			
Canton de Saint-Amand (rive gauche).									
Amand (St-) r. g.	» hect.	»	13	37	5055	Voir St-Amand (r. dr.)			
Bousignies	315	7	20	34	331	2757	17	1 2	18 2
Brillon	282	8	20	34	682	4487	18 1	1	19 1
Lecelles.....	1614	4	16	33	2170	19428	22 4	4 8	26 9
A reporter...	2211hect.				8238	26672			

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE. — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lieu			POPULATION	Principal des quatre contributions directes pour 1883.	NOMBRE des centimes communaux en 1884 pour dépenses		
		du canton	de la Sous-Préfecture	de la Préfecture			ordinaires annuelles.	extraordinaires et remboursement d'emprunt.	TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7		9	10
Report.....	2214 hect.				8238	26672			
Maulde.....	515	7	20	37	1033	6215	14	3 3	17 3
Millonfosse	345	3	16	38	547	4307	42 1	12 9	55
Nevelle	591	3	16	40	1081	7428	48 6	11	59 6
Rosult	811	6	19	34	1286	10891	68	7	70
Rumegies	759	8	20	29	1620	10212	54	1 9	55 9
Sars-et-Rosières.	257	7	20	31	527	3329	37	10	47
Thun	367	4	17	43	571	3712	44	37 3	81 3
Totaux.....	5856 hect.				14873	72766			
Canton de Bouchain.									
Abscon	726hect.	8	19	42	2996	16065	61 8	7	68 8
Avesnes-le-Sec..	1038	6	20	55	1785	11224	89 4	5 8	95 2
Bouchain.....	1238	»	19	49	1763	22219	55 8	5 7	61 3
Denain.....	1147	10	11	49	17202	126209	16	11 7	27 7
Douchy	920	6	12	53	2393	15467	53 8	9	62 8
Emerchicourt..	511	7	26	49	336	4728	28	16 2	44 2
Escaudain	1022	8	15	44	3633	19177	80	33 1	113 1
Haspres.....	1220	11	17	57	2763	15785	14	3 8	17 8
Haveluy	469	14	14	50	2075	8329	30 4	23 9	54 3
Hélesmes.....	736	15	15	45	1334	7489	52 7	8 6	61 3
Hordain.....	565	3	20	52	1440	7666	61 7	24 5	86 2
Lieu-St-Amand..	510	2	18	51	835	6375	60 5	23 6	84 1
Lourches.....	264	7	15	51	4025	14140	14	»	14
Marquette	746	5	22	49	2472	11836	29 1	10 2	39 3
Mastaing	618	4	19	47	835	6297	62 2	13 7	75 9
Neuville-s.-l'Esc.	474	6	15	54	1419	9160	29	27 8	56 8
Noyelles-s.-Selle.	504	6	13	53	664	6047	76	6 4	82 4
Rœulx	402	6	16	49	1680	8090	50 1	29 5	79 6
Wasnes-au-Bac..	518	5	25	51	781	4269	115 7	31 7	147 4
Wavrechain-s-D.	236	11	12	50	492	4233	29	13 9	42 9
Wavrechain-s-F.	380	3	22	51	618	4104	65 6	11 3	76 9
Totaux.....	14244 hect.				51511	328909			
Canton de Condé.									
Aybert (St-).....	449 hect.	6	18	57	371	4935	37	7 6	44 6
Condé	1839	»	14	51	4621	46589	14	11 9	25 9
Crespin	994	2	14	58	1926	20148	24 5	6 7	31 2
Escaupont.....	574	2	10	51	1380	10193	85	10 6	95 6
Fresnes	1177	2	10	49	6342	46425	14	6	20
Hergnies.....	1075	6	18	47	3130	16123	48 9	7 7	56 6
Odomez	486	7	15	44	547	3047	56 5	8 5	65
Thivencelles....	402	4	16	55	568	5521	33	14	47
Vicq.....	392	5	10	52	915	4891	32	9 8	41 8
Vieux-Condé....	1106	2	16	49	6296	33651	14	3 9	17 9
Totaux.....	8468 hect.				26066	194826			

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE. — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lieu : du canton.	de la Sous-Préfecture.	de la Préfecture.	POPULATION	Principal des quatre contributions directes pour 1883.	NOMBRE des centimes communaux en 1884 pour dépenses : ordinaires annuelles.	extraordinaires et remboursement d'emprunt.	TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Canton de Valenciennes-Est.									
Curgies	602 hect.	6	6	66	1141	9365	71 1	38 4	109 5
Estreux	524	7	7	57	624	6923	70 1	34 5	104 6
Marly	795	2	2	54	1871	20708	76 2	26 9	103 1
Onnaing	1260	6	6	55	4066	29854	68 6	22 5	91 1
Préseau	621	7	7	57	2092	10741	99 4	18 8	118 2
Quarouble	1216	8	8	55	2644	17171	40 4	29 1	69 5
Quiévrechain	465	12	12	61	1262	8026	54 9	33 »	87 9
Rombies	470	12	12	59	584	5148	82 9	25 6	108 5
Saultain	637	4	4	54	1043	9706	73 5	21 5	95 »
Sebourg	1408	10	10	60	1829	15870	76 4	17 1	93 5
Valenciennes-Est	1379	»	»	50	8023	345652	14 9	11 »	25 9
Totaux	9377 hect.				25179	479164			
Canton de Valenciennes-Nord.									
Anzin	352 hect.	2	2	48	10043	85021	16	10	26 »
Aubry	427	5	5	53	1174	6012	102	20	122 »
Bellaing	336	9	9	51	368	3642	83 3	»	83 3
Beuvrages	294	4	4	48	1513	7507	76	11	87 »
Bruay	664	5	5	52	4549	22719	54 1	22	76 1
Petite-Forêt	453	11	4	54	1207	5056	87	26 8	113 8
Saulve (St-)	1191	2	2	52	2468	27496	43 5	2 »	45 5
Valenciennes-N.	»	»	»	50	10169	Voir Valenciennes-Est.			
Wallers	2082	12	12	48	3776	24534	17	1 6	18 6
Totaux	5799 hect.				35267	182017			
Canton de Valenciennes-Sud.									
Artres	647 hect.	9	9	59	1048	8018	97 9	5 8	103 7
Aulnoy	609	3	3	52	2007	10686	99	23 9	122 9
Famars	468	5	5	55	818	6670	80 9	3 »	83 9
Haulchin	510	9	9	53	1214	11511	59 7	20 5	80 2
Hérin	441	7	7	53	2552	11294	63 5	6 8	70 3
La Sentinelle	381	7	7	55	2947	10686	26	18 2	44 2
Maing	1152	8	8	57	2245	16009	41 7	28 »	69 7
Monchaux	447	14	14	56	557	4575	88 2	2 5	90 7
Oisy	253	8	8	52	298	2330	115	6 7	121 7
Prouvy	435	8	8	53	901	7810	23 9	1 8	24 8
Quérenaing	426	8	8	58	509	4065	69 2	12 2	81 4
Rouvignies	321	8	8	53	308	2996	52 2	9 5	61 7
Thiant	826	12	12	54	1618	11520	51	21 »	72 »
Trith-St-Léger	683	7	7	55	2777	30330	22 7	14 3	37 »
Vrienciennes-S.	»	»	»	50	9115	Voir Valenciennes-Est.			
Verchain et Maugré	953	14	18	59	1127	10053	92 8	21 7	114 5
Totaux	8552 hect.				30611	118553			

Récapitulation par canton.

NOMS des ARRONDISSEMENTS. 1	CANTONS. 2	POPULATION. 3	PRINCIPAL des quatre contributions directes pour 1883. 4
	ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.		
DUNKERQUE.	Bergues	15259	149777
	Bourbourg	13953	128060
	Dunkerque-Est	28511	504947
	Dunkerque-Ouest	30756	49987
	Gravelines	11611	72363
	Hondschoote	13490	107524
	Wormhoudt	14964	119546
	Totaux	128544	1132204
	ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.		
HAZEBROUCK	Bailleul (Nord-Est)	17781	139531
	Bailleul (Sud-Ouest)	11006	54112
	Cassel	11085	110985
	Hazebrouck (Nord)	16082	159010
	Hazebrouck (Sud)	11116	67261
	Merville	20615	130175
	Steenvoorde	11772	97829
	Totaux	111757	759201
	ARRONDISSEMENT DE LILLE.		
LILLE	Armentières	12575	321775
	Bassée (La)	16537	105876
	Cysoing	18516	116105
	Haubourdin	31667	207181
	Lannoy	31199	177271
	Lille (Nord-Est)	18191	2775079
	Lille (Centre)	25190	60538
	Lille (Sud-Est)	23530	33111
	Lille (Sud-Ouest)	90057	»
	Lille (Ouest)	25821	101627
	Pont-à-Marcq	17972	132713
	Quesnoy-sur-Deûle	21335	151290
	Roubaix (Est)	70790	1199615
	Roubaix (Ouest)	18018	78321
	Seclin	25686	175225
	Tourcoing (Nord)	50712	712867
	Tourcoing (Sud)	17951	89506
	Totaux	636077	6171133
	ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.		
CAMBRAI	Cambrai (Est)	22117	362965
	Cambrai (Ouest)	26605	83260
	Carnières	29596	133851
	Cateau (Le)	30908	221016
	Clary	33267	157299
	Marcoing	25156	166851
	Solesmes	26909	169162
	Totaux	191888	1291137

Récapitulation par canton (suite).

NOMS des ARRONDISSEMENTS. 1	CANTONS. 2	POPULATION. 3	PRINCIPAL des quatre contributions directes pour 1883. 4
	ARRONDISSEMENT D'AVESNES.		
AVESNES	Avesnes (Nord)	12780	139879
	Avesnes (Sud)	16690	134014
	Bavai	16976	137279
	Berlaimont	10596	89730
	Landrecies	16174	134098
	Maubeuge	50232	408096
	Quesnoy (Est)	13741	110059
	Quesnoy (Ouest)	14616	90344
	Solre-le-Château	13355	92675
	Trélon	34710	274579
	Totaux	199870	1634753
	ARRONDISSEMENT DE DOUAI.		
DOUAI	Arleux	13874	105500
	Douai (Nord)	24748	123720
	Douai (Sud)	22596	123805
	Douai (Ouest)	26374	112566
	Marchiennes	23181	146156
	Orchies	17421	142267
	Totaux	128194	1054014
	ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.		
VALENCIENNES	Amand (St-) (rive g.)	14873	197943
	Amand (St-) (rive d.)	20395	72766
	Bouchain	51511	328909
	Condé	26066	191826
	Valenciennes (Est)	25179	179464
	Valenciennes (Nord)	35267	182047
	Valenciennes (Sud)	30644	148553
	Totaux	203932	1604478

Récapitulation par arrondissement.

ARRONDISSEMENTS. 1	POPULATION. 2	PRINCIPAL des quatre contributions directes pour 1883. 3
Dunkerque	128544	1132204
Hazebrouck	111757	759204
Lille	636077	6474433
Cambrai	194888	1297437
Avesnes	199870	1634753
Douai	128191	1054014
Valenciennes	203932	1604478
Totaux	1603259	13953223

ADMINISTRATION DÉPARTEMENTALE.

ANALYSE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL GÉNÉRAL.

Session d'avril 1883.

Le 2 avril 1883, le Conseil général s'est réuni dans la salle de ses séances, à l'Hôtel de la Préfecture, en vertu de la Loi du 12 août 1876, qui fixe au second lundi après Pâques l'ouverture de la première session annuelle des Conseils généraux.

M. Trystram, *premier vice-président*, déclare la session ouverte.

M. Outters, *premier secrétaire*, prend place au bureau.

M. Jules Cambon, *Préfet*, assiste à la séance.

Dans cette séance et dans celles suivantes, le Conseil a pris les délibérations ci-après :

Agriculture. — Le Conseil émet le vœu tendant à signaler aux pouvoirs publics la détresse extrême de l'Agriculture et recommande à cet effet la pétition adressée aux chambres par la Société des Agriculteurs du Nord.

Aliénés. = Au nom de la Commission spéciale nommée dans la session d'août 1882 et composée de MM. le Baron de Bouteville, Cirier, Claeys, Albert Legrand, Meurillon, Plichon, Rousseau et Sculfort, pour examiner la situation de l'asile d'aliénés d'Armentières, M. Plichon présente un rapport dont les conclusions ci-après résumées sont adoptées par le Conseil général :

1° Les ressources de la ville d'Armentières sont suffisantes, sans le secours d'une augmentation du prix de journée fixé à 1 fr. 10 c., pour faire face à ses charges actuelles. Ces ressources sont destinées à s'accroître, lorsque les terres de la ferme Godefroy seront entrées en plein rapport et doivent devenir suffisantes, pour gager un emprunt, si l'érection de nouveaux bâtiments était ultérieurement reconnue nécessaire;
2° Les constructions actuelles de l'asile suffisent et au-delà pour loger et entretenir les aliénés à la charge du département; il n'y a pas lieu d'en entreprendre de nouvelles.

Le service des religieux seul est en souffrance. Il importe d'y pourvoir sans retard. Il y a lieu d'examiner si, sans construire la chapelle prévue au plan d'ensemble, il n'est pas possible de lui donner satisfaction en la transportant dans la grange de l'ancienne ferme, préalablement mise en état pour recevoir cette destination. Le Conseil général prie M. le Préfet de vouloir bien faire faire aussitôt cette étude ; 3° Le mur d'enceinte réclamé par M. le Directeur n'est pas absolument nécessaire. Dans l'état d'incertitude sur l'avenir destiné à l'asile d'Armentières, on ne doit y entreprendre que les travaux complètement indispensables au traitement des malades à la charge du département ; 4° Il n'y a point lieu de maintenir en 1884, l'augmentation de 5 cent. du prix de journée accordée par le Conseil général au budget de 1883, pour l'entretien à l'asile d'Armentières des aliénés à la charge du département. Le prix de journée sera ramené en 1884 au prix antérieur de 1 fr. 10 c.; 5° Aucune offre n'étant faite pour la reprise des constructions et des terres qui composent aujourd'hui le domaine de l'asile d'Armentières, il n'y a point lieu quant à présent d'engager des négociations ni même de pourparlers pour sa reconstruction sur les terres de l'asile de Bailleul.

Bourses. — Concession d'une demi-bourse au Lycée de Valenciennes en faveur du jeune Juvénal Derome, fils de l'instituteur de Ghissignies. — Concession d'une demi-bourse au collège de Cambrai en faveur des jeunes Pierre Pecqueur, de Marcoing, et Emile Neuville, de Neuville-sur-l'Escaut. — La demande de M. Moreau tendant à diviser en deux parties la bourse au conservatoire de musique de Paris attribuée par la Commission départementale à Mlle Brouchette est repoussée.

Canaux. — Vœux : que l'emplacement du canal de jonction de l'Escaut à la Meuse soit décidé le plus tôt possible et que les travaux commencent par la section Escaut-Sambre ; — que la simultanéité des chômages des canaux soit appliquée à partir de 1884 ; que le nombre des toueurs entre Paris et Conflans soit augmenté ; que le droit de stationnement perçu par la ville de St-Denis soit supprimé ; que les clauses du cahier des charges du 4 avril 1854 et de l'ordonnance de police du 24 mai 1860 soient observées ; que les tarifs soient révisés et réduits ; que la chaîne noyée entre Conflans et Paris soit remplacée ; — Le Conseil donne acte à M. le Préfet de sa communication relative à l'amélioration de la navigation de l'Oise et émet le vœu que les travaux projetés soient déclarés d'utilité publique le plus tôt possible. — Vœu que le gouvernement

fasse étudier un canal de navigation intérieure qui, partant de l'Oise, vers Méry-sur-Oise, vienne aboutir à la Marne aux environs de Chelles, ou mieux à la Haute-Seine, entre Choisy-le-Roi et Villeneuve-St-Georges, de manière à permettre aux bateaux venant de l'Oise ou de la Basse-Seine, de gagner la Marne et la Haute-Seine, sans traverser Paris. — Le Conseil décide de ne pas intervenir dans les dépenses de curage de la Basse-Deûle entre Marquette et la Lys.—Vœux : que l'administration supérieure fasse étudier sans retard les mesures propres à remédier aux inondations de la Sambre ; que des conférences soient ouvertes avec le génie militaire pour obtenir l'amélioration et l'endiguement des rives de la Scarpe, de l'Escaut, des canaux de dessèchement de la vallée de la Scarpe et du canal du Jard ; que des rampes soient établies aux escaliers existant pour arriver aux eaux du canal dans la traverse de Bourbourg ; que les banquettes enlevées pour les redressements de la rivière d'Aa et du canal de Bourbourg soient rétablies afin d'éviter le retour des accidents qui se produisent fréquemment ; qu'une étude sommaire soit faite d'un canal de jonction de la Scarpe à l'Escaut, entre St-Amand et Valenciennes ; que les propriétaires des terrains riverains des canaux soient exonérés du paiement de la taxe d'entretien du chemin de halage ; que les cultivateurs soient autorisés à circuler gratuitement, pour la desserte de leurs exploitations, sur les chemins de halage des canaux et rivières ; que les arbres existant le long du chemin de halage de la Deûle, entre Lille et Bauvin, soient soumis à un élagage normal et régulier; que des études comparatives soient faites au sujet de l'amélioration de la Lawe. — Le Conseil renouvelle les vœux ayant pour objet : Les études à entreprendre pour l'amélioration de la ligne de Dunkerque par la construction d'un canal maritime reliant Lille et Roubaix par Armentières au port de Dunkerque, canal indépendant, à grand tirant d'eau, évacuateur, distributeur et régulateur des eaux de la région ; l'exécution des travaux approuvés par le décret du 3 août 1880 notamment en ce qui concerne la rectification entre Haubourdin et Lille et la rectification et l'approfondissement entre Lille et le canal de Roubaix ; l'insalubrité des eaux du canal de Bourbourg ; le rachat et l'amélioration du canal de Dunkerque à Furnes ; l'abaissement des eaux de la rivière de la Sensée ; la reconstruction d'un pont sur la Marque à Wasquehal ; le mauvais état du Pont-Rade sur le canal de la Sensée. — Acte est donné à M. le Préfet des communications relatives aux objets ci-après : Exécution des travaux de la Haute-Colme et du canal de Bergues ; exécution des travaux de curage général du canal

de la Deûle et construction de perrés ; rivages publics du canal de la Deûle ; approbation du projet de défense des berges sur le canal de Seclin ; empierrement du chemin de halage et restauration des ouvrages d'art du canal de Seclin ; travaux relatifs à l'allongement des écluses de Wasquehal et du Sartel, création de rivages publics et assainissement du bief de Wasquehal ; direction générale des canaux du Nord de la France; reconstruction des ponts tombant en ruine, sur la Basse-Colme; participation de la 4e section des Waeteringues dans la dépense d'approfondissement de la Basse-Colme.

Casernes de gendarmerie. — Vœu que l'acquisition du terrain nécessaire à la construction de la nouvelle caserne de Bouchain soit déclarée d'utilité publique. La commission départementale est déléguée pour autoriser l'approbation du projet de construction de ladite caserne. — Renouvellement du bail de la caserne d'Haubourdin pour une période de 12 ans et moyennant un loyer de 1,500 fr. — Renouvellement du bail du jardin de la caserne de Cassel pour une période de 3, 6 ou 9 ans moyennant un loyer de 100 fr. — Vœu que l'acquisition du terrain nécessaire à l'établissement de la nouvelle caserne de Rosendaël soit déclarée d'utilité publique. Délégation est donné, à la Commission départementale pour autoriser l'approbation du projet des travaux de cette caserne. — Renouvellement pour 2 années du bail de la caserne d'Haumont moyennant un loyer de 1,950 fr. — Renouvellement du bail de la caserne de Quesnoy-sur-Deûle pour une période de 3, 6 ou 9 années et moyennant un loyer de 1,600 fr. — La Commission départementale est déléguée pour vendre l'ancienne caserne de la rue de Thionville à Lille, au mieux des intérêts du département. — L'affaire relative à l'acquisition d'une caserne à Valenciennes est renvoyée à la session d'août. — Renouvellement du bail de la caserne de Lannoy pour une période de 3, 6 ou 9 ans moyennant un loyer de 1,530 fr.

Chemins de fer. — Le Conseil vote des remerciements à la Chambre de commerce de Chambéry pour sa brochure ayant pour titre : « Le St-Gotard et les intérêts français. » — Le Conseil n'est pas d'avis d'adopter le projet de réseau national des chemins de fer français présenté par M. Santereau. — Le Conseil approuve la direction générale et les cahiers des charges des lignes d'intérêt local de Dunkerque à Lille par Steenvoorde avec embranchement de Bergues à Hondschoote, de La Bassée à la limite du chemin de fer d'intérêt local de Dunkerque à Lille, de Lille à Solesmes par Douai et Aniche, de Caudry à Fourmies par Solesmes et Landrecies,

et de Valenciennes au Quesnoy par Préseau et la vallée de la Rhonelle ; il autorise M. le Préfet à accepter au nom du département les engagements signés à cet égard par M. Fresson, agissant au nom de la Société anonyme d'entreprises générales dont le siége est à Paris, place Vendôme, 16, et il émet le vœu que l'embranchement de Bergues à Hondschoote soit prolongé, vers la frontière belge, d'un côté sur Poperinghe, et d'un autre côté sur Dixmude. — Vœux : Que la Société des chemins de fer du Cambrésis construise et mette en exploitation dans le plus bref délai : 1° la section de tramway du Cateau à Catillon; 2° le chemin de fer d'intérêt local de Denain au Catelet, et que cette Société soit mise en demeure de produire sans retard les avant-projets du chemin de fer d'intérêt local de St-Quentin à Masnières ou à Cambrai ; que la section du Cateau à Solesmes du chemin de fer de Valenciennes au Cateau soit mise en exploitation dès le mois de septembre prochain dans le cas où contre toute attente la ligne entière ne pourrait pas être terminée à cette époque ; que l'enquête sur la station de Saint-Souplet (ligne du Cateau à Laon) soit ordonnée le plus tôt possible ; que le Parlement approuve la proposition de loi ayant pour objet la réforme des tarifs de chemin de fer; que les haltes de Vicq et de Beuvrages soient ouvertes au service des marchandises au moins par wagon complet, qu'une barrière large de 6 mètres soit établie au passage à niveau de la rue du Pont du Cheval à Rosult ; que les deux kilomètres destinés à compléter le chemin de fer de Lille à Audenarde et situés entre la gare de Roubaix-Wattrelos et la frontière soient construits le plus promptement possible ; que tous les trains express soient munis de voitures de 2e et 3e classe ; que les voitures de 3e classe soient chauffées ; que des billets d'aller et retour soient délivrés pour toutes les directions ; que le train de marchandises partant d'Orchies pour Somain vers 2 heures de l'après-midi, reçoive des voyageurs et desserve les gares et haltes intermédiaires ; que le chemin de fer projeté de Fourmies à Caudry par Quiévy soit prolongé de Quiévy à Estourmel en passant par Bévillers, Boussières, Carnières et Estourmel où il irait se relier au chemin de Cambrai au Cateau ; qu'une halte soit créée à Bousies pour voyageurs et marchandises ; que le chemin de fer de Lens à Armentières soit achevé le plus tôt possible ; que la déclaration d'utilité publique de la ligne d'Haubourdin à St-André prononcée en 1875 soit maintenue ; que le train partant de Maubeuge vers Bavai à 7 h. 1/2 du soir soit retardé de quelques minutes, afin de pouvoir correspondre avec les trains venant de la direction d'Aulnoye et d'Avesnes ; qu'une station soit établie à Hachette sur le chemin

de fer de St-Quentin à Erquelines ; que le train de voyageurs existant autrefois soit rétabli entre Dunkerque et Bourbourg de 1 à 2 heures de l'après-midi ; que le train partant de Bavai pour le Quesnoy à 1 h. 45 m. ne parte que vers 4 ou 5 heures, un premier train existant déjà à 1 h. 30 m. pour cette direction ; que des billets d'aller et retour soient délivrés entre Bourbourg et Calais-Saint-Pierre et entre Bourbourg et Lille ; le Conseil renouvelle les vœux suivants : — Amélioration de la gare de Lille et de ses abords ; billets d'aller et retour à Seclin pour Douai, Roubaix et Tourcoing ; établissement de deux haltes sur le chemin de fer de Valenciennes au Cateau, l'une en face de Briastre, l'autre à proximité du chemin d'intérêt commun n° 86 à Montay ; établissement d'une halte sur le territoire de Renescure entre les stations de St-Omer et d'Ebblinghem (ligne de Lille à Calais) ; création de billets d'aller et retour « entre Gravelines et l'intérieur » ; création d'un nouveau train dans chaque sens le matin entre Lille et Comines ; arrêt des trains express à la station d'Aulnoye ; retard du train 38 *bis* partant actuellement de la station d'Aulnoye à 6 h. 32 m. du soir, de façon à le mettre en correspondance avec le train 193 qui arrive d'Hirson et d'Avesnes à 6 h. 45 ; du soir construction du chemin de fer d'Avesnes à Solre-le-Château par Felleries ; établissement d'une station à Sous-le-Bois (Maubeuge) ; suppression de deux P. N. aux abords de Lille ; ouverture, du 1er mai au 31 octobre, de la halte établie à Fontaine-Bouillon, sur la ligne de St-Amand à Blanc-Misseron ; reconstruction de la gare de Roubaix ; établissement d'une gare à Erquinghem-Lys ; établissement d'un service des voyageurs à la gare de la porte des Postes à Lille ; réouverture, par la porte de Bierne, du chemin de Bergues à Bierne ; changement de dénomination de la gare de Busigny ; amélioration du service de la douane à la gare de Tourcoing ; établissement d'une station entre les gares de Somain et de Wallers ; établissement d'une passerelle au passage à niveau de Fives-Lille ; ligne de Valenciennes à Aulnoye, établissement d'une halte au Poirier ; établissement d'une halte à Fives-Lille ; établissement d'une halte à Recquignies ; prolongement jusqu'à Roubaix et Tourcoing du train express de Paris à Lille ; modifications des heures des trains de Tournai vers St-Amand, d'Orchies vers St-Amand, de Lille à Dunkerque ; raccordement de la gare de Gravelines aves les quais du port ; arrivée à Dunkerque, pour l'ouverture des bureaux, du train partant le matin de Calais à Gravelines ; création d'un nouveau train de Dunkerque pour Gravelines vers 1 h. 30 m., de façon à séparer au milieu de la journée le long intervalle qui existe maintenant entre les trains de 10 h. 25 m. et 5 h. 10 m. ; créa-

tion d'une halte à la Bleuse-Borne (Anzin); abus des caisses louées au train express de Paris à Valenciennes; installation d'un service de marchandises à la halte de Beuvry; installation d'un service des messageries à la gare de Landas; établissement d'une halte à Sin-le-Noble sur la ligne de Cambrai à Douai; adjonction de voitures de 2e classe au train express de Paris à Cologne; création d'une halte à St-Marguerite sur la ligne de Lille à Comines; formation en train mixte, entre Aulnoye et Busigny, du train de marchandises n° 316, arrivant à Busigny vers 7 heures du matin; réduction du tarif pour les inspecteurs primaires; communication plus rapide avec Valenciennes du train express arrivant à Paris à 11 h. 15 m.; imposition des droits de timbre sur les récépissés et transports par grande vitesse; substitution, sur la ligne de Lille à Calais et à Dunkerque, d'un P. S. à un P. N. à Armentières, sur la route n° 42; établissement de trains directs entre Tourcoing, Roubaix, Lille et Reims; agrandissement de la gare d'Armentières; réduction des délais de transport et uniformité des tarifs. — Acte est donné des communications faites par M. le Préfet au sujet des affaires ci-après : Clauses intéressant le service des postes et télégraphes à insérer dans les cahiers des charges des chemins de fer d'intérêt local; chemin de fer d'intérêt local d'Hénin-Liétard à Vis-en-Artois; prolongement jusqu'à Busigny de l'embranchement du chemin de fer de Marcoing à Masnières; transformation en train de marchandises voyageurs d'un train de marchandises partant de Cambrai pour Péronne vers 10 heures du soir; chemin de fer d'intérêt local d'Armentières à Halluin et de Roncq à La Madeleine desservant les communes de Bousbecque et de Linselles; ouverture de la halte de Nomain-Ouvignies au service de la petite vitesse; train n° 195 partant le mercredi de Lille à 5 h. 47 m. du soir afin de prendre les voyageurs et les dépêches arrivant de Paris à 5 h. 39 m. par le train-poste 17 *bis*, à destination d'Armentières et au-delà dans la direction de Dunkerque; établissement d'une gare à St-André près Lille; création d'un train partant de Cambrai pour Douai vers 6 heures du matin afin que les voyageurs puissent prendre à Douai le train quittant cette gare vers 7 heures et demie dans la direction de Paris; suppression de la clôture qui, à la gare d'Aulnoye, sépare la cour aux voyageurs d'un chemin latéral; établissement d'un passage à niveau, rue de Jolimetz, à Valenciennes; train 3,802, de Dunkerque à Gravelines, relevant à Bourbourg, la correspondance du train 1,481 venant de Watten, ou tout au moins continuation de ce dernier train jusqu'à Gravelines; correspondance à la gare de Lille du train n° 1, de

Paris à Lille, avec les trains nos 181 de Lille à Dunkerque et 583 de Lille à Tournai ; transformation en station de la halte de St-Pierrebrouck ; prolongement jusqu'à Douai du train 33, de Paris à Cambrai afin de le faire correspondre avec le train 35 ; établissement d'une halte entre Le Cateau et Busigny au lieu dit : « Embranchement » ; substitution sur la ligne de Valenciennes à Aulnoye d'un tablier métallique au pont en maçonnerie de la rivière de Balhaut ; élargissement des deux branches de la rivière de Balhaut longeant l'une la voie ferrée, l'autre le chemin latéral ; établissement d'une gare de marchandises à la halte de la Tente-Verte (ligne de Dunkerque à Furnes) ; établissement d'une communication rapide entre le Nord de la France et l'Italie ; abaissement des tarifs par les Compagnies de chemins de fer ; chemin de fer de Maubeuge à Fourmies.

Chemins de grande communication. — Approbation des plans d'alignement des chemins n° 20, dans la traverse de Fourmies prolongée, n° 65, dans la traverse de Wignehies et Wignehies prolongée, n° 213 (Pas-de-Calais) dans la traverse de Watten, nos 59 et 76 dans la traverse de Caudry et Quiévy.

Chemins d'intérêt commun. — Fixation des limites du chemin n° 68, dans la traverse de Rouvignies. — Déclaration d'utilité publique du redressement et de l'élargissement du chemin n° 115 bis et fixation des limites dudit chemin. — Fixation des limites du chemin n° 111 bis dans la traverse de Maretz. — Vœu que l'affaire relative à la construction de trois lacunes du chemin n° 227 reçoive une prompte solution. — Classement, comme annexe du chemin n° 227, du chemin d'accès à la gare de Wargnies-le-Grand, sur une longueur de 104 mètres avec une largeur totale de 10 mètres. — Le Conseil demande au service vicinal de tenir la main à ce que les pavages soient exécutés en matériaux du type dit 14/16. — Le conseil déclare l'utilité publique et autorise l'ouverture et l'élargissement du chemin n° 230 (stratégique n° 13) aux territoires d'Haumont, de Louvroil et de Ferrière-la-Grande.

Chemins ruraux. — Ajournement du projet de réglement des chemins ruraux.

Chemins vicinaux ordinaires. — Vœu que la rampe d'accès au chemin de fer de Douai à Tournai, du chemin vicinal n° 2, de Mouchin à Genech et Templeuve n'excède pas un centimètre par mètre. — Acte est donné de la communication d'une circulaire de M. le Ministre de l'Intérieur en date du 31 mars 1883 donnant des instructions sur la classification des chemins vicinaux ordinaires du réseau subventionné. — Les modifications proposées dans le réseau subventionné sont adoptées,

sauf en ce qui concerne celles demandées par la ville d'Armentières, qui entraîneraient une dépense de près de 51,000 fr. Le Conseil n'accueille pas le vœu présenté pour l'admission des chemins 1 et 3 d'Armentières dans le réseau subventionné, en substitution au chemin n° 4.

Circonscriptions. — La demande de division du canton de Bouchain n'est pas accueillie.

Collèges municipaux. — Le Conseil exprime l'avis qu'il convient d'attendre avec confiance la décision des assemblées législatives sur la question de l'organisation des collèges communaux. — Classement des projets de concours pour la construction d'un collège à Avesnes.

Commerce. — Avis défavorable à la demande de M. Terwagne tendant à l'organisation d'un cercle consulaire dans le département du Nord. — Vœu que le gouvernement favorise l'émigration et l'établissement à l'étranger des jeunes gens sortis avec succès de nos écoles commerciales, en leur offrant des avantages analogues à ceux qu'il accorde aux lauréats des Beaux-Arts et aux élèves de l'École des Chartes. — Acte est donné de la communication faite par M. le Préfet d'une lettre de M. le Ministre du commerce en réponse à un vœu ayant pour objet : 1° la réorganisation complète de la représentation commerciale et industrielle tant au point de vue de l'électorat qu'à celui de la composition et de la formation des chambres de commerce et des chambres consultatives des Arts et Manufactures ; 2° la création d'un nouveau conseil supérieur général du commerce et de l'industrie.

Concours agricoles et hippiques. — Maintien du *statu quo* jusqu'en 1883 en ce qui concerne les concours agricoles et hippiques pour lesquels les pouvoirs de la commission spéciale sont confirmés.

Conseils de prud'hommes — Vœu pour l'établissement de conseils de prud'hommes dans les attributions desquels seraient compris les mineurs.

Contributions directes. — M. le Préfet est prié de produire à chaque session un rapport de M. le Trésorier-Payeur général des finances sur la marche du recouvrement des contributions directes.

Cours d'eau. — M. le Préfet est prié de tenir la main curage des cours d'eau dans les communes du département de charger les conducteurs des ponts et chaussées dans chaque canton de rendre compte, à la fin de l'année, de l'état de ce travail, que de trop fréquentes inondations rendent absolument nécessaire. — La question relative à l'endiguement et à

l'approfondissement du Bas-Escaut est renvoyée à la session d'août.

Crèches. — Le Conseil s'associe aux propositions de M. le Préfet en ce qui concerne les encouragements à accorder à de nouvelles crèches et à de nouvelles société de charité maternelle dans le département.

Dessèchements. — Vœux que des mesures soient prises à l'effet de réaliser sans retard le dessèchement de la vallée de la Marque ; qu'une subvention de 36,000 francs soit accordée au syndicat de dessèchement des vallées de la Hayne et de l'Escaut pour l'aider à exécuter les travaux neufs indispensables à l'écoulement rapide des eaux.

Douanes. — Vœux : que le bureau du Seau, établi au territoire de Bailleul, soit ouvert un jour par semaine à l'entrée des bestiaux étrangers ; que le bureau de Mouchin, en outre du mardi et du samedi, soit ouvert le jeudi à l'importation des bestiaux ; qu'un bureau de douane soit ouvert au transit international dans la gare de Roubaix.

École d'Arts-et-Métiers. — Vœu que la loi du 10 mai 1881, concernant la 4e école à créer à Lille, reçoive une prompte exécution.

Écoles normales. — Le Conseil sollicite de l'État un secours de 15,000 fr. pour l'installation d'ateliers pour travaux manuels à l'école normale d'institutrices de Douai et prie M. le Préfet d'inviter la ville de Douai à voter un crédit de 7,457 fr. formant le complément de la dépense nécessaire.

Églises et presbytères. — Vote d'un secours de 300 fr. pour réparations à la toiture de l'église de Coutiches et vœu qu'un secours de 400 francs soit alloué sur les fonds de l'État ; vœu qu'un secours de 2,808 fr. 96 c. soit alloué sur les fonds de l'État pour la reconstruction du presbytère de Marquette-lez-Bouchain. — Vote d'un secours de 1,000 francs pour réparations au clocher de l'église de Croix et vœu qu'une subvention de 4,201 fr. 65 c. soit accordée sur les fonds de l'État. — Vote d'un secours de 1,000 fr. pour travaux de réparations à l'église de Flêtre et vœu qu'une subvention de 4,757 fr. soit allouée sur les fonds de l'État. — Vote d'un secours de 675 fr. pour la reconstruction de la toiture de l'église de Vieux-Condé et vœu qu'une subvention de 1,500 fr. soit allouée sur les fonds de l'État. — Vote d'un secours de 300 fr. pour travaux de réparations à la toiture de l'église de Nomain et vœu qu'une subvention de 400 fr. soit allouée sur les fonds de l'État. — Vote d'un secours de 500 fr. pour travaux de réparations à l'église de

Bruille-lès-Marchiennes et vœu qu'une subvention de 1,500 fr. soit allouée sur les fonds de l'Etat. — Vote d'un secours de 800 fr. pour la reconstruction du clocher de l'église de Montay et vœu qu'une subvention de 2,200 fr. soit allouée sur les fonds de l'Etat. — Vote d'un secours de 1,200 fr. pour la construction d'une chapelle au hameau de Haie-Menneresse à Busigny. — Vœu qu'un secours de 4,000 fr. soit alloué sur les fonds de l'Etat pour les réparations à exécuter à l'église de Mardyck.

Élections consulaires. — Acte est donné de la communication d'une lettre de M. le Ministre du commerce, en réponse au vœu demandant : 1° Que pour les élections des Tribunaux et Chambre de commerce, le droit de vote soit étendu à tous les patentés ; 2° Que le vote ait lieu par sections, le scrutin de liste étant maintenu.

Élèves artistes. — Le Conseil approuve la transformation en bourse de demi-pension, de la demi-bourse d'interne accordée au jeune Delmer, du lycée de Douai. Une demi-bourse à l'école vétérinaire d'Alfort, est accordée au jeune Wargniez, de Bertry.

Enseignement primaire. — Le Conseil décide que le nouvel inspecteur primaire de la 4e circonscription de Lille jouira des avantages accordés à ses collègues du chef-lieu, et que les indemnités allouées seront à l'avenir prélevées sur le montant des centimes spéciaux de l'instruction publique.

Établissement thermal de St-Amand. — Le Conseil adopte l'avis de la Commission de surveillance : 1° que parmi les améliorations réclamées, toutes celles qui peuvent se réaliser par mesure administrative et toutes celles pouvant rentrer dans les engagements et obligations du concessionnaire, seront promptement exécutées ; 2° que pour les travaux d'amélioration non prévus et dont l'exécution semble devoir provoquer des subsides départementaux, il convient, malgré leur utilité, d'en ajourner la réalisation jusqu'à ce que le concessionnaire ait, dans les délais impartis, exécuté tous les engagements qu'il a pris envers le département. — Les réclamations relatives à l'état de la toiture sont renvoyées à l'examen de M. le Préfet.

Exposition. — Le Conseil n'est pas d'avis d'inviter le gouvernement à prendre l'initiative d'une exposition nationale à Paris en 1885.

Impôts. — Le Conseil est d'avis qu'il n'y a pas lieu de donner suite au vœu émis par M. Pérot, conseiller de l'arrondissement de Lille, en faveur de l'impôt sur le revenu, et à la demande

de M. Marion, député de l'Isère, au sujet du remplacement des droits qui pèsent sur les vins, cidres, poirés et hydromels, bières et vinaigres. — Vœux : que la Chambre des députés donne à la question du vinage une solution conforme aux aspirations et aux besoins de l'agriculture du Nord, en détresse; qu'une surtaxe de 7 fr. soit imposée sur les sucres étrangers à leur importation en France, pour contrebalancer la prime déguisée dont ils jouissent chez eux; que des droits compensateurs soient établis sur les produits agricoles exotiques qui font une concurrence ruineuse à l'agriculture, que M. le Ministre des finances soit prié de donner des ordres pour que l'analyse qui sert de base pour l'établissement du droit à prélever sur les sucres soit faite de la même manière pour les sucres de fabrication française que pour ceux de provenance étrangère.

Instruction publique. — Vote pour 1884, des deux centimes imposés depuis 1881, et affectés aux dépenses facultatives de l'instruction publique.

Maisons d'écoles. — Le Conseil déclare s'en rapporter à la sagesse du gouvernement pour une plus large dotation de la caisse des écoles. — Une Commission spéciale composée de MM. Bultot, J. Sirot et le baron de Bouteville, est nommée à l'effet d'examiner les travaux à exécuter à la maison d'école de Lecelles et que M. le Préfet propose d'imposer d'office à la commune. Le rapport de la Commission sera remis à M. le Préfet.

Octroi. — Prorogations et modifications aux tarifs des octrois de Wambrechies, St-Pol, du Quesnoy, Steenvoorde, Wignehies.

Pêche. — Vœux que : 1° la marine de pêche puisse employer en franchise, et en quantité illimitée des sels de toute provenance pour ses salaisons en mer ou en atelier; 2° il soit accordé, sous forme de prime à l'armement, aux bateaux de pêche du hareng avec salaisons à bord, la compensation des avantages dont les a privés la loi du 20 janvier 1881; 3° l'impôt de 23 fr. 20 pour cent, sur les expéditions de poisson par grande vitesse soit considérablement réduit; 4° L'état obtienne de la Compagnie du Nord, un abaissement du tarif de petite vitesse, pour le ramener aux tarifs plus modérés de la Compagnie de l'Ouest; 5° le poisson étranger ne puisse, à l'aide des tarifs de pénétration, être mieux traité que celui de nos ports, au point de vue de la facilité et du prix des transports.

Pensions de retraite. — La pension de retraite de la dame Marquis, veuve Palliez, ancien huissier à la Préfecture, est

réglée à 147 fr. — La pension de M. Baelde, agent-voyer principal de 1re classe à Douai, est fixée à 3,506 fr. Le Conseil s'associe aux éloges adressés par M. l'agent-voyer en chef à M. Baelde, qui a toujours rempli ses fonctions avec zèle et dévouement. — La pension de M. Lefèvre-Mallet, agent-voyer cantonal, est réglée à 2,208 fr. Le Conseil regrette de ne pouvoir ajouter à cette pension une indemnité annuelle en récompense des excellents services de M. Lefèvre, par le motif qu'il s'est imposé cette règle : de sauvegarder les ressources du département et de résister à ces appels à sa générosité, en dehors de circonstances tout à fait exceptionnelles. Une indemnité annuelle de 1,200 fr. est accordée à M. Foucault, pour ses services départementaux comme chef de la division de l'instruction publique à la préfecture, à charge par lui d'opérer en un délai de 5 années, le versement des retenues fixées à 2,680 fr., soit 535 fr. par an. — La pension de la dame Durousoy, veuve Délion, ancien agent-voyer, est fixée à 127 francs.

Ponts à péage. — Vœu que le rachat des ponts à péage sur le canal de Furnes ait lieu le plus tôt possible.

Ports maritimes. — Vœu que les travaux du port de Dunkerque, particulièrement en ce qui concerne les maçonneries, cessent d'éprouver les retards considérables qu'ils subissent depuis plus d'un an et que les renouvellements des entreprises de dragages soient faits à temps pour éviter aucune interruption.

Postes et télégraphes. — Vœu que les bureaux télégraphiques et téléphoniques du service hydraulique soient ouverts au public pour la correspondance privée. — Acte est donné du rapport sur la situation du service en exprimant l'avis qu'il reste encore beaucoup d'améliorations à réaliser et l'espoir que, dans ses prochains rapports, M. le Préfet pourra utilement rendre compte au Conseil de la situation des téléphones dont l'installation se poursuit avec activité. — Pour diverses raisons, le Conseil ne croit pas devoir appuyer le vœu tendant à la réduction des taxes postales, tout en exprimant l'espoir qu'une situation financière meilleure et un développement considérable d'affaires permettront de le voir se reproduire en temps plus opportun. — Vœux : qu'un compartiment spécial pour les imprimés, journaux, carte de visite, soit ajouté à chaque boîte postale; que l'emploi des timbres-postes ordinaires ou spéciaux soit rétabli pour les télégrammes; qu'un bureau de poste soit établi à Villers-Guislain; qu'une deuxième distribution de dépêches ait lieu à Cattenières et à Aubencheul-au-

Bac ; que tous les bureaux télégraphiques établis sur les lignes de chemins de fer et le long des canaux, acceptent et expédient les télégrammes privés, et fassent remettre autant que possible aux destinataires, ceux expédiés à ces bureaux ; qu'un bureau de poste soit ouvert à Wargnies-le-Grand.

Pouvoirs publics. — Le vœu déposé par MM, Moreau et de Carpentier tendant à la révision de la constitution de 1875 est repoussé par la question préalable.

Routes nationales — Acte est donné de la communication ayant pour objet l'élargissement de la route N° 40, au passage de la demi-lune, N° 16 à Gravelines dont le projet a été approuvé par décision ministérielle du 10 novembre 1882, le remaniement de cette route dont le travail se poursuit entre Gravelines et Loon, et le remaniement du pavage de la route N° 16, entre 39 k. 525 et 40 k 5 dont le projet a été approuvé le 27 juin 1882.

Sourds-muets et aveugles. — Des demi-bourses sont accordées aux sourds-muets: Turotte Narcisse, du Cateau ; Brasseur, Fernand, de Vieux-Condé ; Dartois Paul, de Boeseghem ; aux sourdes-muettes : Tonnel Palmyre, de Tourcoing ; Richard Marie, de Lécluse ; Legrain Pauline, de Maulde ; Pétiau Marie, d'Onnaing ; aux aveugles : Fréville Charles, de Lille ; Honoré Floris, de Tourcoing.

Tabacs. — Rappel des vœux : que le prix du tabac soit fixé à un prix plus rémunérateur ; que l'État s'approvisionne plus largement, dans le département du Nord, en donnant à l'agriculture des graines de variétés de tabacs propres à être employés à l'usage des scaferlatis ; que l'État n'achète à l'étranger des tabacs similaires à ceux récoltés dans le département que dans la mesure la plus réduite. — Vœux : que la régie soit astreinte à exécuter les conventions qui ont présidé à sa formation, c'est-à-dire à acheter aux planteurs français les 15/16 des tabacs, au lieu des 3/5 qu'elle achète actuellement.

Tramways. — Le Conseil recommande de nouveau : le raccordement de la commune de Rosendaël avec la ville de Dunkerque par un tramway, les tramways de la Grand'Place de Lille à la place de Wambrechies, et le tramway de Lille à Lens. — Sans rien préjuger de la décision à intervenir quant à la concession, le Conseil autorise la mise à l'enquête du projet présenté par M Mestreit pour l'établissement d'un tramway entre Raismes et la place de St-Amand. —Vœu pour la mise en exploitation du tramway de Valenciennes à Blanc-Misseron.

Trichine. — Vœu que le décret du 18 février 1881, prohibant l'entrée en France des viandes salées américaines ne soit pas rapporté, avant qu'une loi, ou un règlement d'administration publique, n'ait réglé le mode d'examen le plus propre à fournir la preuve qu'elles sont exemptes de danger.

Session d'août 1882.

Le 20 août, à 3 heures de relevée, les membres du Conseil général du département du Nord se sont réunis dans la salle de leurs séances, à l'Hôtel de la Préfecture, en vertu de l'article 23, § 2, de la loi du 10 août 1871.

M. Desmoutiers, doyen d'âge, occupe le fauteuil de la présidence et déclare la séance ouverte. Le plus jeune des membres présents, *M. Degroote*, prend place au bureau comme secrétaire.

M. Jules Cambon, Préfet du Nord, assiste à la séance.

Après l'appel nominal, il est procédé à la constitution du bureau définitif. Sont proclamés : Président, *M. Testelin* ; 1er Vice-Président, *M. Charles Seydoux* ; 2e Vice-Président, *M. Massiet du Biest* ; Secrétaires, *MM. Macarez* et *Ernest Legrand.*

M. Desmoustier, doyen d'âge, prononce les paroles suivantes :

« Je prie M. Testelin de venir prendre place au bureau.

» Mais, avant de quitter le fauteuil, je tiens à vous féliciter du » résultat des élections qui viennent d'avoir lieu : presque tous vous » avez été réélus. Dans cette manifestation du suffrage universel, » nous devons voir l'approbation de notre ligne de conduite et de nos » votes au Conseil général. Persévérons dans cette même voie, con- » tinuons de nous occuper avec sollicitude des intérêts qui nous sont » confiés et travaillons d'un commun accord à la prospérité de notre » département (*marques d'approbation*). Efforçons-nous surtout, dans » la limite de nos attributions, de relever l'agriculture de l'état de » malaise et de souffrance dans lequel elle se trouve depuis trop » longtemps (*nouvelles marques d'approbation*). Vous le savez, Mes- » sieurs, la prospérité d'un peuple est intimement liée à la prospérité » de l'agriculture, et comme le disait un ministre de l'ancienne » monarchie : Tout florit dans un pays où florit l'agriculture (*Applau* » *dissements*). Je désire que cette vérité soit toujours présente à » l'esprit et à la pensée des Ministres qui nous gouvernent.

» Avant de terminer, je veux rendre hommage et payer un juste

» tribut à la mémoire de notre ancien et cher collègue M. Dutilleul, » dont nous suivions hier, avec tristesse, la dépouille mortelle au lieu » de repos, au milieu d'un immense concours de population. Je joins » mes regrets, et je crois être ici l'interprète de tous les membres du » Conseil général, à ceux de son honorable famille. (*Marques générales* » *d'assentiment.*) »

M. Testelin prend place au fauteuil de la présidence et s'exprime en ces termes :

« — Messieurs, en montant au fauteuil, mon premier devoir est » de vous remercier du grand honneur que vous venez de me faire. » Soyez convaincus que j'en suis profondément touché. La seule » manière dont je puisse m'acquitter envers vous, sera de diriger vos » débats avec zèle et impartialité, et j'espère que j'y réussirai.

» Avant de passer à nos travaux, je crois que c'est un devoir pour » nous de voter des remerciements au bureau provisoire. (*Assen-* » *timent.* »

M. Dutemple, président de la commission départementale, dépose le rapport de cette commission sur l'ensemble de ses travaux depuis la session d'avril. — Acte est donné du dépôt de ce rapport qui sera imprimé et distribué.

Dans cette session, le Conseil général a pris les délibérations ci-après analysées (1).

Agriculture. — La commission spéciale, composée de MM. A. Potié, Bouchery, Boulangé, A. Bernard, des Rotours, Duriez, Duquenne et Louis Legrand (de Lecelles), instituée à l'effet de rechercher les moyens de remédier aux souffrances de l'agriculture, présente au Conseil les propositions ci après qui ont été adoptées : 1° le vote d'une surtaxe de 7 francs sur les sucres bruts des pays d'Europe, sans que cette surtaxe, dans aucun cas, puisse être restituée à la sortie ; 2° la réduction à 25 fr. du droit sur les sucres ; 3° la réduction à 20 fr. du droit sur les alcools employés au vinage ; 4° que des démarches suivies soient faites auprès du gouvernement en vue de lui démontrer la nécessité de primes de sortie sur les sucres analogues à celles attribuées à leurs nationaux par les gouvernements allemand et autrichien ; 5° une surveillance vigilante de l'administration des douanes pour la perception effective des droits de douane sur les sucres et les alcools et autres produits pouvant intéresser l'agriculture ; 6° le dégrèvement de l'impôt foncier et des taxes qui grèvent l'agriculture ; 7° la dénonciation des traités de commerce existants au fur et à

(1) Pour ce qui concerne les crédits voir les budgets à la suite.

mesure de leur expiration et le refus de tous nouveaux traités. — Statuant sur les conclusions d'un rapport présenté par la même commission et relatif à la nouvelle évaluation de la propriété non bâtie faite par l'administration des contributions directes, le Conseil proteste par un vote unanime contre les résultats consignés aux tableaux 78 et 79 de ce travail, et demande instamment au gouvernement de les désavouer comme inexacts et en contradiction avec la situation réelle de la valeur vénale et du produit net de la propriété foncière non bâtie dans le département. — La même commission agricole est en outre déléguée pour se rendre auprès de M. le Ministre des Finances à l'effet d'obtenir que l'État s'approvisionne plus largement de tabacs indigènes. — Vœu pour la création d'une banque agricole.

Aliénés. — Le Conseil décide que le prix de la journée de traitement des aliénés à l'asile d'Armentières, qui avait été fixé à 1 fr. 15 pour 1883, sera ramené à 1 fr. 10.

Banque de France. — Vœu pour l'établissement à Avesnes et à Hazebrouck de succursales de la Banque de France.

Bégaiement. — Le Conseil décide que le cours de bégaiement par la méthode Chervin aura lieu à Lille et à Douai.

Bourses. — La Commission départementale est déléguée pour l'attribution des cinq demi-bourses disponibles à l'École d'Arts et Métiers de Châlons. — La bourse de Mlle Vial, élève du Conservatoire de musique, est attribuée à Mlle Brouchette, de Roubaix. — Des bourses sont concédées à Thys, Lefebvre Hippolyte et Lefebvre Alfred, élèves à l'Ecole des Beaux-Arts. — Des demi-bourses à l'Ecole vétérinaire d'Alfort sont attribuées à Bernard, d'Armentières, et à Postiaux, de Leval. — Des demi-bourses sont accordées à : Courcot, au collège de Dunkerque ; Dhaussy et Lallement, au collège du Quesnoy ; Dupré au lycée de Valenciennes ; Petit, Lahaye, Duriez et Mio au lycée de Lille ; Beauprez, au collège de Cambrai ; Boucher et Hacot au lycée de Douai. — Les demi-bourses suivantes sont accordées : *garçons sourds-muets* : Cellier, d'Aulnoy ; Blareau, de Saultain ; Lemoine, de St-Souplet ; Blervaque, de Coutiches ; Labatte, de Beauvois ; Destobeleer, de Wasquehal ; Grivilliers, de Marquette-Valenciennes ; Fauquet, de Fourmies ; — *fille sourde-muette* : Longuépée, de Bouvines ; — *jeunes aveugles garçons* : Carpentier, de Lille ; Lobry, de St-Python ; Buirette, de Gravelines ; Leclercq, d'Iwuy ; Cranck, d'Iwuy ; Lebaz, de La Gorgue, Tison, de Wandignies-Hamage ; — *aveugle fille* : Janot, de Lille. — Une demi-bourse complé-

mentaire est accordée : à Laurent, élève de 3e au lycée de Valenciennes, à Carrez, élève de 3e au collège de Cambrai, et à Vandercolme, élève du collège de Dunkerque. — Un quart de bourse complémentaire est attribué à Dehorter, élève du collège d'Avesnes et à Ruigot, élève du collège d'Armentières.

Brasserie. — Vœu tendant à la révision de la législation de 1816, qui régit la brasserie.

Cadastre. — Vœu que le renouvellement du cadastre de la ville de Maubeuge soit entrepris immédiatement après celui de Valenciennes.

Caisse des retraites. — M. Finot, archiviste départemental, est admis à verser dans la Caisse des retraites une somme de 1,870 fr. à titre de retenues pour ses services, donnant droit à la pension, avant son arrivée dans le Nord.

Canaux et rivières. — Vœux : que la riviérette de Saint-Amand soit endiguée et améliorée le plus promptement possible ; qu'il soit procédé au curage du fossé d'enceinte de la place de Bergues ; qu'il soit accordé, sur les fonds de l'Etat, une subvention pour arriver au dessèchement de la 2e section des waeteringues ; que le pont dit de Belle-Vue, à Fresnes, sur l'Escaut, soit reconstruit ; que les travaux de dérivation de la Hayne à Condé soient entrepris dans le plus bref délai ; que des travaux de modification sur l'Escaut et l'Oise soient exécutés. — Le Conseil ajourne sa décision au sujet du canal de jonction entre la Scarpe et l'Escaut.—Vœux ayant pour objet : la prompte exécution des travaux d'amélioration du canal de la Haute-Deûle ; l'amélioration de la Deûle dans la traverse de Lille ; le curage de la Deûle ; l'amélioration de la rivière de l'Aa et du canal de Bourbourg ; l'amélioration de la Haute-Deûle entre Lille et Haubourdin ; diverses améliorations sur la Lys ; l'établissement d'un quai de débarquement à Mons-en-Barœul ; l'enlèvement des herbes croissant sur les digues de la Scarpe-Inférieure ; l'amélioration des canaux d'Hazebrouck ; l'achèvement du canal de Seclin ; la construction du canal de jonction de l'Escaut à la Meuse ; la fixation à 2 francs par mètre courant, du crédit d'entretien pour le canal de l'Escaut ; l'endiguement et l'approfondissement du plafond du Bas-Escaut ; le redressement de l'Escaut entre Condé et la frontière belge ; l'amélioration de la navigation de l'Escaut au confluent de la Hayne et de l'Escaut, par l'établissement d'un syphon sous l'Escaut, pour le passage des eaux de la Hayne, dans l'écluse de Condé ; le curage du Vieil-Escaut ; le chômage des canaux ;

le classement de digues et chemins de halage en 3 catégories: la 1re comprenant les chemins qui n'offriraient pas une largeur suffisante pour qu'une voiture puisse s'y croiser avec une courbe de chevaux de halage et *a fortiori* avec une autre voiture ; pour ces chemins aucune autorisation de circuler ne serait accordée. La 2e catégorie comprenant les chemins de halage susceptibles d'être classés parmi les chemins vicinaux, mais avec intervention de l'Etat sous forme de fourniture d'un cube de matériaux déterminé. La 3e catégorie comprenant les chemins qu'un ancien usage attribue à la circulation et qui ne peuvent être classés dans la vicinalité. Pour ces chemins, des redevances en argent seraient imposées aux permissionnaires et seraient perçues à titre de recette spéciale au budget général. — Vœux ayant pour objet : l'établissement d'un garde-corps sur le chemin de halage, sous le pont de Nivelles, sur la Scarpe ; l'amélioration de la Lawe ; le canal du Nord sur Paris. — Le Conseil donne un avis favorable à l'exécution du projet d'endiguement du Bas-Escaut entre Condé et Rodignies, et d'augmentation de section entre Rodignies et la frontière, les digues devant être arasées à 0m,10 au-dessous du niveau des plus hautes crues. — Le Conseil demande une étude ayant pour objet un canal maritime, à grand tirant d'eau, reliant le port de Dunkerque à un port intérieur situé entre les villes de Lille et de Roubaix, ce canal devant servir au transport des matières encombrantes, dont l'arrondissement manufacturier de Lille fait un emploi considérable ; il servirait également à équilibrer le régime de la Lys, en supprimant les inondations de cette rivière.

Casernes de gendarmerie. — Autorisation de résilier le bail en cours et de passer un nouveau bail de 18 années avec le sieur Holbecque-Pol, pour le logement de la brigade d'Aniche, moyennant un loyer annuel de 1,700 fr. — Délégation est donnée à la Commission départementale pour la vente, par adjudication publique, de l'ancienne caserne de gendarmerie de la rue de Thionville, à Lille.

Chambres de commerce. — Vœu que les cantons de Bailleul et de Merville soient distraits de la circonscription de la Chambre de commerce de Dunkerque et rattachés à la circonscription de la Chambre de commerce de Lille.

Chambres syndicales. — Le Conseil émet le vœu que la loi sur les chambres syndicales reçoive au Sénat une prompte solution, et rejette le vœu tendant à la suppression des articles 414, 415 et 416 du Code pénal.

Champs de tir. — Vœu que des mesures soient prises pour remédier aux dangers que présentent les champs de tir.

Chasse. — Avis que la fermeture de la chasse ne comprenne qu'une seule date.

Chemins de fer. — Vœux : que le train n° 193 de Nancy à Londres arrive à Somain quelques minutes avant 8 h. 48 du soir, de manière à permettre aux voyageurs allant de Valenciennes vers Bouchain, Cambrai et au-delà, de ne quitter Valenciennes qu'à 8 h. 28 au lieu de 7 h. 30 ; que des billets d'aller et retour soient délivrés entre Caudry et Busigny et vice-versâ ; que le chemin de fer d'intérêt général de Denain à Saint-Amand soit entrepris le plus promptement possible et que la déclaration d'utilité publique soit prononcée dans le plus bref délai ; que l'agrandissement de la station de Wallers soit effectué le plus tôt possible ; que l'ancienne gare de St-Saulve soit reconstruite et livrée aux services de la grande et de la petite vitesse ; qu'avant d'approuver les conventions votées par la Chambre avec les grandes Compagnies et spécialement avec le Nord, le Sénat obtienne les améliorations ou modifications réclamées par les chambres de commerce ou par le Conseil général, et que les décisions du Ministre soient obligatoires pour l'établissement des haltes et stations malgré l'opposition des Compagnies, et pour toutes les questions d'exploitation ; qu'une halte soit établie à Berlaimont sur la ligne d'Aulnoye à Valenciennes ; que les clôtures gênant la circulation entre la gare d'Aulnoye et le passage le long du chemin de fer soient enlevées ; que la halte de Beuvrages soit transformée en station ouverte ; que les tarifs pour le transport du bétail soient baissés et que les délais de parcours soient abrégés ; que le train n° 4 partant de Calais à 6 h. 35 du soir fasse arrêt à Watten ; que le train n° 20 s'arrête à la gare de Wattignies et que cette halte soit munie d'une voie de garage et ouverte au service des bagages et de la messagerie. — Le Conseil approuve la direction générale et le cahier des charges du chemin de fer d'intérêt local de Valenciennes à Denain. Il insiste pour la prompte exécution du chemin de fer de Maubeuge à Fourmies. — Vœux ayant pour objet : l'établissement d'un chemin de fer entre Avesnes et Solre-le-Château ; la réouverture, par la porte de Bierne, du chemin de fer de Bergues à Bierne ; l'étude active du chemin de fer à voie étroite de Valenciennes au Quesnoy ; la création de billets d'aller et retour à toutes les gares ou haltes des chemins de fer et pour tout le réseau du Nord ; la prompte exécution de la ligne de chemin de fer d'intérêt local de Dunkerque à Lille. — Vœux :

qu'un agent spécial soit préposé au bureau de la gare de marchandises de Boeschèpe-Abeele ; que le chemin de fer d'Armentières à Halluin soit exécuté incessamment ; qu'une halte soit établie à bref délai à Hem ; que des billets d'aller et retour pour l'intérieur soient délivrés aux gares de Gravelines et de Bourbourg ; que la Compagnie du Nord soit invitée à présenter dans un bref délai le projet d'agrandissement de la gare de Lille ; que la reconstruction de la gare de Roubaix soit introduite, à titre d'obligation, dans la convention avec la Compagnie du Nord. — Vœux ayant pour objet : l'établissement de stations à Sin, Aubencheul-au-Bac et Fressies ; l'établissement de haltes à Avesnes-lez-Aubert et à Jenlain ; la création de billets d'aller et retour entre Landrecies et Avesnes et vice-versâ ; l'ouverture, pendant la nuit, des barrières de la ligne de Dunkerque à Gravelines ; la révision des tarifs existant sur la ligne de Calais à Dunkerque ; la délivrance des billets d'aller et retour entre la Bassée et Béthune ; l'établissement d'une voie de garage qui facilite le chargement et le déchargement des marchandises à la station de la Gorgue-Estaires, et de marquises et d'auvents à la même station et à celle de Merville ; l'amélioration de l'abri qui se trouve à la gare de Bourbourg sur le quai entre les voies ; le rétablissement d'un train partant de Dunkerque vers Bourbourg, de 1 heure à 2 heures de l'après-midi. — Avis favorable à l'approbation par un décret spécial de la cession à la Compagnie des chemins de fer du Cambrésis, par MM. Chevalier, Lambert et Rey, de tous leurs droits à la concession du chemin de fer d'intérêt local de Denain à la limite du département de l'Aisne dans la direction du Catelet. — Approbation du projet de tracé définitif et de terrassement du même chemin de fer. — Vœux ayant pour objet : la prompte déclaration d'utilité publique de la ligne d'Avesnes à Sars-Poteries, conformément au tracé déposé à l'avant-projet ; l'exécution du chemin de fer d'Haubourdin à St-André ; l'autorisation à donner à la gare de Petite-Synthe pour prendre et délivrer des bagages ; l'établissement de haltes à Hachette et Maubeuge-sous-le-Bois. — Vœux : que le train partant de Valenciennes à 5 h. 38 du matin pour Aulnoye, soit avancé pour correspondre avec le train express de 5 h. 49 pour Paris ; que le train venant de Valenciennes par Bavai et arrivant à Maubeuge à 7 h. 13 du soir soit avancé de façon à pouvoir correspondre avec le train partant de Maubeuge sur Aulnoye à 7 h. 03 ; que des voitures de voyageurs soient ajoutées au train de marchandises partant d'Aulnoye sur la direction de Valenciennes à 9 h. 30 du soir ; que les travaux de construction de la ligne de Valenciennes au Cateau soient

poussés avec la plus grande activité ; qu'une station ou tout au moins une halte soit établie à Montay ; que la gare des Postes à Lille soit réouverte au service des voyageurs. — Acte est donné de la promesse faite que la ligne de Busigny à Hirson sera probablement mise en exploitation vers la fin de 1884. — Le Conseil fixe à 160,000 fr. dont 50,000 fr. à verser immédiatement et 110,000 fr. à verser fin novembre 1883, le cautionnement provisoire des lignes : de Dunkerque à Lille, de Lille à Solesmes, de la Bassée à la ligne de Dunkerque à Lille, de Valenciennes au Quesnoy et de Caudry à Fourmies, concédées à M. Fresson, administrateur de la Société anonyme d'entreprise générale dont le siége est à Paris, place Vendôme, 16, sous la réserve qu'en cas de retard, des mesures seront prises pour garantir les intérêts du département et pour contraindre, même par voie judiciaire, la Compagnie concessionnaire à l'exécution de tous ses engagements. — Vœu que les conventions avec les Compagnies du chemin de fer ne soient pas ratifiées par le Sénat, si elles ne comprennent la clause suivante : « En aucun cas, les tarifs ne pourront être com-» binés de telle façon que les produits venant de l'étranger » soient transportés à un taux kilométrique inférieur aux taux » kilométriques appliqués aux produits d'origine française. » — Vœu ayant pour objet : l'établissement d'une halte à Renescure ; l'adjonction de voitures de 2e classe au train express n° 33, qui part de Paris pour Cologne à 8 h. du soir ; le transport à prix réduit pour les inspecteurs primaires et pour tout le personnel de l'enseignement ; la substitution d'un passage supérieur au passage à niveau de la route nationale n° 42 à Armentières ; le chauffage des voitures ; l'établissement de trains directs entre Tourcoing, Roubaix, Lille et Reims, ne s'arrêtant qu'à Douai, Somain, Cambrai, Busigny, St-Quentin, Tergnier, Laon et Reims ; la transformation de la halte de Vicq en gare ouverte au service de la petite vitesse ; les impôts, droits de timbre sur les récépissés et transports par grande vitesse ; l'uniformité des tarifs, et la réduction des délais de transport ; les modifications aux heures des trains de Tournai vers St-Amand, d'Orchies vers St-Amand, de Lille à Dunkerque ; la modification de l'heure du départ du 1er train, le matin, de Tourcoing vers Lille ; l'établissement de haltes dans toutes les localités éloignées de toute gare de plus de 3 kilomètres ; la stipulation que les tarifs actuels entre deux gares ne puissent en aucun cas être relevés ; la création d'au moins deux trains express par jour entre Valenciennes et Douai ; le rétablissement de l'ancienne gare de St-Saulve ; l'établissement d'une halte à Maing, au kilomètre 8.

Chemins de grande communication. — Approbation des plans d'alignements des chemins N° 23, dans la traverse de Neuf-Berquin, et N° 207 (Pas-de-Calais) dans la traverse de Watten. — Classement du chemin d'accès à la station de Monchecourt comme annexe du chemin de grande communication N° 47. — Le Conseil renvoie à l'examen le vœu tendant à la rectification du chemin de grande communication N° 69 entre la place de Deûlémont et le hameau du Pont-Rouge. — Le projet d'élargissement du chemin de grande communication N° 207 (Pas de-Calais) sur le territoire de Watten est adopté. — Le projet de construction du pont du moulin de Gognies-Chaussée, le long du chemin de grande communication N° 31, est adopté. — Vœu qu'il soit fait, sous le contrôle direct de M. l'Ingénieur en chef du département, une nouvelle répartition des crédits d'entretien. — Renvoi à l'examen des vœux tendant à la révision du chemin N° 72 de Prisches à Landrecies, et à l'adoucissement de la rampe qui existe au Favril.

Chemins d'intérêt commun. — Classement avec nouvelle désignation du chemin d'intérêt commun N° 127 de Saint-Georges à Zeggers-Cappel, sur une longueur totale de 20.994^{m}. — Ajournement de la demande de crédit pour l'entretien du chemin d'intérêt commun N° 38, partie comprise entre la route départementale et Berlaimont. — Rejet de la demande tendant à ce qu'un pavage soit substitué à l'empierrement du chemin d'intérêt commun N° 88, partie dite avenue Vallon à Rosendaël. — Ajournement de la demande de classement du chemin N° 11 d'accès à la gare de Wavrin — Vœu que le chemin N° 88 bis de Dunkerque à Rosendaël soit mis en construction aussitôt que possible. — Approbation des plans d'alignement des chemins N° 52 bis dans la traverse de St-Pol et N° 143 dans la traverse de Croix. — Fixation des limites du chemin N° 229, d'Avesnes à Liessies dans la traversée de Flaumont-Waudrechies. — Renvoi à l'examen du vœu tendant à la révision des contingents du chemin N° 92, du Cateau à Landrecies. — Déclassement de la partie du chemin d'intérêt commun N° 2 bis, d'Uxem aux Moëres, comprise entre le chemin d'intérêt commun N° 133 et le chemin de grande communication N° 44 ; le surplus de la longueur du chemin N° 2 bis, soit 3 k. 204^{m}, est réuni au chemin d'intérêt commun N° 133, de Bambecque aux Moëres, dont la longueur sera ainsi portée à 15 k. 400^{m}. — Renvoi à la session d'avril de la question relative au projet de modification du tracé du chemin d'intérêt commun N° 80 bis, de Sars-Poteries à Bousignies. — Ouverture et redressement du chemin d'intérêt commun N° 225, sur le territoire de Maubeuge.

Chemins ruraux. — Le Conseil donne son approbation au projet de règlement général sur les chemins ruraux.

Chemins vicinaux ordinaires. Vœux : pour l'établissement d'un chemin sur la rive nord de la Basse-Colme dans la commune de Warhem ; que le tronçon subventionné du chemin vicinal dit du Blanc-Coulon, à Comines, soit mis prochainement en état de viabilité ; que le chemin dit du Longchamps, à Comines, soit admis au nouveau réseau subventionné. — Renvoi à l'examen du vœu tendant à l'achat de rouleaux compresseurs pour le service des chemins vicinaux. — Approbation du travail de classification des chemins vicinaux ordinaires, présenté par M. l'Agent-Voyer en chef. — Vœux : que la construction du chemin vicinal N° 1, de Bellaing, soit commencée en 1884 ; que le chemin N° 5, dit chemin d'entre deux bois, de Crépin à Quarouble, soit conservé au réseau subventionné.

Circonscriptions communales et cantonales. — Avis défavorable à la demande de la commune d'Aubencheul-au-Bois (Aisne), tendant à annexer le hameau du Bois-Maillart, dépendant de la commune de Crèvecœur (Nord). — Avis favorable à la modification de la circonscription territoriale de la ville d'Armentières.

Colonie agricole de Saint-Bernard. — Le Conseil désigne à nouveau MM. Chombart et Albert Legrand pour faire partie de la Commission de surveillance

Commission départementale. — Sont nommés membres : MM. Claeys, Potié, Macarez, Mention, Hiroux, Mariage et Delcambre.

Conseils de prud'hommes. — Vœu qu'il soit procédé le plus tôt possible à l'installation du Conseil de prud'hommes de Lille. — Le Conseil demande à M. le Préfet de faire connaître à M. le Ministre du commerce la situation faite aux justiciables par la démission des prud'hommes-patrons, et de prier M. le Ministre de continuer les études commencées par ses prédécesseurs en vue d'empêcher le renouvellement de faits semblables.

Contributions. — Le Conseil décide que les communes de Trélon, Moustier et Eppe-Sauvage seront dégrevées d'un contingent de 5,480 fr. correspondant à la dépréciation que les bois ont subie dans cette région, et que le dégrèvement sera imputé sur le contingent départemental afférent aux propriétés non bâties.

Courses.—Rejet du vœu présenté pour la création d'un prix en faveur des courses de Rosendaël.

Dessèchements. — Vœu en faveur de la prompte exécution des travaux projetés pour les 1re et 2me sections des waeteringues et pour qu'une subvention de l'Etat soit accordée en vue de permettre la réalisation de ces travaux. — Vœu pour l'amélioration de la vallé de la Marque.

Douanes. — Vœux : que le bureau des douanes d'Hestrud soit ouvert, une fois par semaine, à l'importation des bestiaux, qui seront visités aux frais des intéressés, par un vétérinaire diplômé ; que le gouvernement propose aux Chambres le retrait ou la modification de la loi du 17 juillet 1867, qui a établi en Algérie le régime douanier exceptionnel, actuellement en vigueur, et que les produits d'origine étrangère soient frappés en Algérie et dans nos autres colonies, des mêmes droits de douane que ceux qu'ils paient à leur entrée en France ; que le service de la douane à Tourcoing soit amélioré.

Ecole d'Arts et Métiers. — Vœu que les travaux de la nouvelle École d'Arts et Métiers, créée à Lille, soient entrepris dès le commencement de 1884.

Églises et presbytères. — Vote des résolutions suivantes : crédit de 1,000 fr. et demande d'un subside à l'État de 3,500 fr. pour l'achèvement de l'église de St-André-lez-Lille ; crédit de 400 fr. et demande d'un subside de 900 fr. à l'État pour travaux de réparations à exécuter au clocher et à la toiture de l'église d'Houplin ; crédit de 3,000 fr. pour la reconstruction de l'église de Troisvilles et demande d'un crédit de 17,000 fr. à l'Etat ; crédit de 3,000 fr. pour la construction d'une église au hameau de Steen-je (commune de Bailleul) ; crédit de 3,000 fr. et demande d'un subside à l'Etat de 7,000 fr. pour travaux de grosses réparations à exécuter à l'église de Blaringhem ; crédit de 500 fr. et demande d'un subside de 1,550 fr. à l'Etat pour travaux de réparation à la toiture de l'église de Montceau-St-Waast ; crédit de 500 fr. et demande d'un subside de 3,000 fr. à l'Etat pour l'exhaussement du clocher de l'église de Templeuve, sous la réserve d'un accord entre la fabrique et la commune ; crédit de 500 fr. et demande d'un subside de 2,500 fr. à l'Etat pour travaux supplémentaires à l'église de Roucourt. — Vœux : que l'Etat alloue à la commune de Poix un secours aussi large que possible pour travaux de réparations à son presbytère ; qu'un secours de 4,000 fr. soit accordé à la commune de Gommegnies pour la reconstruction de son presbytère.

Enfants assistés. — Le Conseil invite M. le Préfet à prendre les mesures nécessaires pour arriver à une entente avec le gouvernement belge, pour le remboursement de sommes dépensées pour entretien d'enfants n'appartenant pas à la nationalité française.

Épizooties. — Vœu que des mesures soient prises : 1° pour combattre la fièvre aphtheuse et pour la désinfection des wagons ayant servi au transport des animaux ; 2° pour payer aux cultivateurs, le plus promptement possible, les sommes qui leur sont dues pour les animaux abattus par suite de peripneumonie.

Établissements insalubres. — Vœu que les briqueteries en plein air, dites briqueteries flamandes soient classées parmi les établissements insalubres, dangereux ou incommodes. — Rejet du vœu tendant à la création d'un emploi d'inspecteur de la salubrité par arrondissement. — Vœu au sujet de l'infection des canaux par le déversement des résidus industriels.

Fortifications. — Vœu demandant la modification du système de fortification de la ville de Lille, notamment que le mur d'enceinte simplifiée englobe Fives et St-Maurice. — Vœu tendant au déclassement de la place de Landrecies.

Hospices et hôpitaux. — Vœu qu'il soit créé un hôpital maritime pour le traitement de la scrofule et du rachitisme.

Impôts. — Fixation à 20 centimes du maximum des centimes communaux extraordinaires ; vœu que la qualité des allumettes chimiques soit améliorée ; — rappel des vœux émis concernant le relèvement de la surtaxe qui frappe les sucres étrangers à leur entrée en France, et demande que la question de modification de la législation actuelle sur la production du sucre en France soit mise à l'ordre du jour dès la rentrée des Chambres. — Rejet de la demande ou réduction du contingent personnel-mobilier présenté par la commune d'Honnechy. — Vœux ayant pour objet : le dégrèvement des propriétés privées non bâties ; l'abolition du timbre de quittance ; les inconvénients des droits sur le café ; la création d'une caisse nationale de retraites pour les invalides du travail.

Incapables. — Vœu qu'il soit présenté et voté une loi vraiment protectrice des incapables dans les opérations de ventes et partages judiciaires d'immeubles, par la réduction des formalités et des frais auxquels donne lieu la procédure actuelle.

Instruction primaire. — Vœu que les cinq plus grandes villes de France, Lille entre autres, qui n'ont pas été admises

à profiter de l'amendement Sarrien, sur la gratuité de l'enseignement primaire, rentrent sans retard dans le droit commun.

Jury d'expropriation. — Approbation de la liste du jury d'expropriation pour 1883-1884.

Maisons d'école. — Le Conseil délègue la commission départementale pour statuer sur le rapport de la Commission spéciale au sujet des écoles de Lecelles. La réclamation de M. Contamine, contrôleur-rapporteur des constructions scolaires du département, pour le paiement de ses honoraires est renvoyée à l'examen de la Commission départementale.

Occupations temporaires. — Vœu que la loi soit modifiée de manière à permettre aux propriétaires, en cas de contestations, de se pourvoir devant le Conseil d'Etat sans aucuns frais, de même que cela se pratique en matière de contributions directes et d'élections.

Octrois. — Le Conseil donne son approbation à la prorogation des tarifs et réglements des octrois de Condé et Tourcoing, et à la délibération du Conseil municipal de Roubaix portant de 1 fr. à 1 fr, 50 par cent kilog. la taxe sur les avoines en grains, moulues ou concassées. — Vœu pour le rétablissement de l'octroi de Petite-Synthe.

Pêche. — Avis que la pêche soit interdite, en 1884, dans les mêmes conditions qu'en 1882 et 1883. — Vœux; que l'impôt de 23 fr. 20 pour cent sur les expéditions de poisson par grande vitesse soit considérablement réduit; que l'Etat obtienne de la Compagnie du Nord un abaissement de tarif de petite vitesse pour le ramener aux tarifs plus modérés de la Compagnie de l'Ouest; que le poisson étranger ne puisse, à l'aide des tarifs de pénétration, être mieux traités que celui de nos ports au point de vue de la facilité et du prix des transports.

Pensions de retraite. — La pension de M. Heidet, Paul, chef de bureau à la Préfecture, est liquidée à 3,333 fr., et le titulaire est exonéré du versement de 370 fr. — Une allocation annuelle de 800 fr. est attribuée à M. Bernard, inspecteur départemental du service des enfants assistés, à titre de complément de pension.

Ports maritimes. — Vœux : que le phare soit éclairé à la lumière électrique ; que l'essai des appareils pouvant toujours être maintenus en tête de mat des feux flottants soit fait promptement ; que la nécessité d'éclairer les bouées de la rade ne soit pas perdue de vue ; que les crédits d'entretien du port de Dunkerque soient portés à 450,000 francs ; que les projets

d'outillage de ce port soient expédiés sans retard ; que les projets relatifs à la nouvelle entrée soient soumis à l'administration cette année ; que les études du département de la guerre sur l'agrandissement de la ville soient achevées rapidement, afin de permettre de prendre des décisions à l'égard de l'achèvement des travaux maritimes à faire à l'Est du port ; que dans les études sur l'agrandissement de la ville on ne perde pas de vue la possibilité de rendre indépendants les services des waeteringues et ceux de la navigation ; que les Compagnies du Nord et de l'Est soient invitées à mettre, par leurs tarifs, le commerce et l'industrie en situation de ne plus avoir intérêt à se servir des ports belges. — Vœux : que les crédits d'entretien du port de Gravelines soient augmentés ; que les dragages de ce port et du bassin soient entrepris sans retard ; que les projet du nouveau bassin soient promptement soumis à l'autorité supérieure ; que les travaux de raccordement de la gare au port de Gravelines soient terminés immédiatement ; que l'administration des ponts et chaussées continue à exercer un contrôle sévère pour empêcher le déversement à proximité de la plage, des vases qui proviennent du dragage du port ; que l'approfondissement du canal de Mardyck soit continué jusqu'au Pont du Curé.

Postes et Télégraphes. — Vœux : que les bureaux télégraphiques et téléphoniques établis par le service hydraulique soient ouverts au public pour la correspondance privée ; qu'une seconde distribution postale ait lieu chaque jour dans toute l'étendue de la commune de Wallers ; qu'un bureau de poste soit établi à Villers-Guislain ; que trois bureaux auxiliaires soient créés à Roubaix ; qu'un bureau de poste soit créé à Bellignies, lequel desservirait Bellignies, Bettrechies et Gussignies ; que des bureaux soient établis à Rexpoëde et à Bray-Dunes ; que la commune de Cappelle soit desservie par le bureau de Dunkerque ; qu'un troisième emploi de facteur aux lettres soit créé dans la commune de Marcq-en-Barœul ; que toutes les dépêches soient distribuées gratuitement surtout le territoire de Berlaimont ; qu'il soit fait une deuxième distribution de lettres dans la commune de Mouveaux ; que le service télégraphique soit installé dans la commune de Bondues.

Prison cellulaire. — Le Conseil, confirmant sa délibération de 1881, favorable à la création d'une nouvelle prison, demande que la loi à intervenir accorde un million à titre de subvention extraordinaire et qu'aucune dépense ne soit engagée avant que les plans définitifs n'aient reçu l'approbation du Conseil général. M. le Préfet est prié d'étudier la meilleure solution à

donner à cette grave question dans l'avenir le plus prochain.

Race chevaline. — Vœu pour le rétablissement de la station d'étalons de Bergues.

Roulage. — Vœu que l'art. 9 de la loi du 30 mai 1851, qui dispose que « *tout roulier ou conducteur de voiture doit se ranger à sa droite à l'approche de toute autre voiture, de manière à leur laisser libre au moins la moitié de la chaussée* » soit rappelé par une circulaire ou par voie d'affiche.

Routes nationales. — Vœux : qu'il soit accordé par l'Etat un crédit suffisant pour mettre la route nationale N° 25, dite de Lille au Hâvre, en bon état d'entretien; qu'il soit établi une passerelle pour piétons au-dessus du passage à niveau de la route nationale N° 45 à Landrecies; que la route dans la traversée du Quesnoy soit améliorée. — Le Conseil renvoie à l'examen du service compétent le vœu sur la question de savoir s'il n'y aurait pas avantage à confier à l'industrie privée, au moyen d'adjudication publique, l'entretien des routes nationales et départementales.

Routes départementales. — Approbation du plan d'alignements de la route N° 14 dans la traverse de Lille (St-Maurice); Vœu qu'une étude soit faite pour l'amélioration de la traversée de Sainghin-en-Mélantois, le long de la route départementale N° 19; qu'une étude soit faite pour l'abaissement de la cote de l'Hermitage, le long de la route départementale N° 10. — Rejet de la demande de remplacement par un pavage de l'empierrement de la route départementale N° 23, sur une longueur de 830 mètres. — Vœu qu'il soit fait, sous le contrôle direct de M. l'Ingénieur en chef du département, une nouvelle répartition des crédits d'entretien. — Renvoi pour examen du vœu tendant à l'amélioration de la route départementale N° 14. — Vœu que les travaux de pavage de la route départementale N° 23, entre Bavai et la gare, soient activés et que les rampes soient adoucies. — Modifications des alignements de la route N° 6, dans la traverse de Trélon.

Sections électorales. — Le Conseil arrête le tableau des sectionnements établis pour les élections municipales. Les modifications s'appliquent à Marquette-lez-Lille et Lomme qui sont sectionnées dans les conditions proposées par M. le Préfet.

Servitude militaire. — Vœu qu'une loi intervienne à l'effet de régler la situation des communes frontières, notamment des villes fortes, vis-à-vis du génie militaire, et que les constructions en seconde zône puissent être érigées en dur.

Subventions industrielles. — Le Conseil rejette le vœu ten-

dant à supprimer au budget de recettes de 1884, la somme de 56,725 fr. à provenir des subventions industrielles affectées aux chemins de grande communication.

Tabacs. — Vœux : que le prix du tabac soit fixé à un prix plus rémunérateur pour les planteurs ; que l'Etat donne à l'agriculture des graines de variétés de tabacs propres à être employés à l'usage des scaferlatis ; que l'Etat n'achète à l'étranger des tabacs similaires à ceux récoltés dans le département que dans la mesure la plus réduite. — MM. Chombard et Degroote sont désignés comme membres des commissions de délivrance des permis de culture pour les arrondissements de Lille et d'Hazebrouck. — Vœu tendant à ce qu'il soit délivré un plus large approvisionnement aux débits de tabacs de l'arrondissement d'Avesnes ; que les cantons de Cambrai, Carnières, Clary et Marcoing soient classés dans la seconde zône.

Tramways. — Vœux : que le tramway de Lille soit prolongé jusqu'à Wambrechies ; que le tramway de Canteleu soit prolongé jusqu'à Lomme ; que la ligne de Lille à Pont-à-Marcq soit concédée ; que le projet de tramway de Lille à Lens soit mis à l'enquête d'utilité publique. — Le Conseil décide qu'il n'y a pas lieu, quant à présent, d'accorder la concession des tramways de Blanc-Misseron à Vieux-Condé sur la route départementale N° 7. — Le Conseil donne son adhésion à la substitution de la Société anonyme des Tramways de Fourmies à Wignehies, à MM. Tissot et Guillain pour la concession dudit tramway, et émet l'avis de solliciter l'émission d'un décret pour approuver cette substitution. Il demande que M. le Préfet soumette à l'enquête d'utilité publique les modifications proposées au tracé et au cahier des charges du tramway de Fourmies à Wignehies, et donne à la Commission départementale les pouvoirs nécessaires pour statuer après la clôture de l'enquête. — Vœu pour la prompte exécution du tramway de Vieux-Condé à Hergnies et de Condé à Bonsecours. — Le Conseil approuve le cahier des charges des tramways de Condé à Vieux-Condé et autorise M. le Préfet à en accorder la concession. — Le Conseil autorise le paiement de la 1re annuité montant à 25,200 fr. de la ligne de Cambrai-Catillon, dont les 2/3 sont en exploitation, après l'accomplissement des conditions ci après :

« 1° Pour le tramway de Cambrai à Catillon, avoir obtenu la réception des terrassements et de la voie ferrée de la section de Cambrai au Cateau par le service du contrôle. Avoir obtenu le jugement d'expropriation pour la section du Cateau à Catillon ; avoir commencé

les terrassements sur au moins 4 kil. de longueur pour cette dernière section, avoir commencé l'exécution de toutes les stations dont les projets sont approuvés pour le tramway de Cambrai à Catillon ; 2° Avoir obtenu le jugement d'expropriation pour les terrains dont l'acquisition sera nécessaire pour l'établissement de la ligne de Denain au Catelet ; avoir acquis les terrains sur au moins 5 kilomètres de longueur ; avoir commencé les terrassements sur au moins 3 kilomètres de longueur ; nous avoir remis les projets des stations de la ligne de Denain au Catelet ; 3° Avoir accepté, en vertu d'un pouvoir spécial conféré par délibération du Conseil d'administration de la Compagnie des chemins de fer du Cambrésis, le traité de concession et le cahier des charges, pour la ligne de Cambrai au Catelet que la Commission départementale agissant en vertu d'une délégation du Conseil général pourra, après la clôture de l'enquête d'utilité publique, nous autoriser à accepter au nom du département. Cette convention stipulera que la subvention départementale dont le taux a été fixé à 7,000 francs par kil. ne pourra pas excéder 700,000 francs pour l'ensemble des trois lignes de Cambrai à Catillon, de Denain au Catelet et de Cambrai au Catelet, quelle que soit la longueur effective de ces trois lignes et de leurs embranchements. »

Le Conseil donne en outre à la Commission départementale les pouvoirs nécessaires pour statuer sur les questions qui pourraient se produire au sujet du tramway de Cambrai à Catillon et du chemin de fer d'intérêt local de Denain au Catelet.

Tribunaux et Chambres de Commerce. — Sont désignés comme devant prendre part à la prochaine révision des listes électorales : MM. Desmoutiers, Mahieu, Albert Legrand *pour le Tribunal et la Chambre de commerce de Lille* ; Bouchery, Pierre Catteau, Bourgeois *pour Roubaix* ; Macarez, Seydoux, Bisiaux *pour Cambrai* ; Deraux, Delcambre, de Carpentier *pour Valenciennes* ; Gustave Lemaire, Trystram, Claeys *pour Dunkerque* ; Ch. Jonglez, Desmazières, Lehoucq *pour Tourcoing* ; Fiévet, Mention, Baron de Bouteville *pour la Chambre de commerce de Douai* ; Duquenne, Outters, Bieswal, *pour Hazebrouck* (*formant la 2e section électorale de la Chambre de commerce de Dunkerque*) ; Meurillon, Bieswal, Mahieu *pour la Chambre consultative des arts et manufactures d'Armentières* ; Hiroux, Robaulx de Beaurieux, Boussus *pour Avesnes*.

BUDGET DÉPARTEMENTAL

EXERCICE 1883.

		CRÉDITS primitifs.	CRÉDITS définitifs.
	BUDGET RECTIFICATIF		
	SOUS-CHAPITRE Ier		
	Dépenses obligatoires.		
Art. 4.	Hôtel de la Préfecture. — Mobilier.	9.000 »	10.632 »
— 5.	Mobiliers des Sous-Préfectures	3.360 »	9.412 16
— 21.	Achat de meubles pour les Tribunaux	4.625 90	8.244 90
— 22.	Construction d'une école normale d'institutrices à Douai.	»	19 26
	Dettes afférentes à des dépenses non obligatoires.		
— 23.	Menues dépenses de frais de parquet.—Dépenses arriérées	»	1.874 80
— 24.	Caserne de gendarmerie. — Frais d'éclairage en 1882	»	88 40
	Articles non modifiés	248.539 40	248.539 40
	Total du Sous-Chapitre 1er	265.525 30	278.840 92
	SOUS-CHAPITRE II.		
	Propriétés départementales immobilières.		
— 4.	Établissement thermal de Saint-Amand, appartenant au département	2.000 »	2.800 »
— 6.	Assurance des bâtiments départementaux contre les risques de l'incendie.	2.806 66	3.082 66
— 15.	Casernes de gendarmerie. — Grosses réparations	15.555 09	24.292 18
— 18.	Hôtel de la Préfecture.—Établissement d'un thermosiphon	»	2.980 »
— 19.	Bâtiment des archives départementales. — Modifications aux corniches extérieures et travaux de peinture	»	11.322 »
— 20.	Sous-Préfectures.— Travaux de grosses réparations	»	7.732 45
— 21.	Tribunaux. — Grosses réparations	»	12.349 53
— 22.	Caserne de Bouchain. — Construction et acquisition	»	77.000 »
— 23.	Maisons d'arrêt. — Grosses réparations	»	16.471 03
	Articles non modifiés	44.683 56	44.683 56
	Total du Sous-Chapitre 2e	65.045 31	202.713 71
	SOUS-CHAPITRE IV.		
	Chemins vicinaux, chemins de fer d'intérêt local.		
	§ 1er. — 1° CHEMINS DE GRANDE COMMUNICATION.		
Art. 2.	Chemins n° 2. — Rechargement	7.510 »	8.928 23
— 17.	— 17. — Reconstruction du pont de Bambecque	22.900 »	24.100 »
— 25.	— 25. — Élargissement à Arleux et Vred	18.698 94	29.533 23
— 35.	— 35. — Construction	21.503 95	22.520 32
— 59	— 59. — Rechargement	16.621 52	17.131 52
	A reporter	87.234 41	102.213 30

		CRÉDITS primitifs.	CRÉDITS définiti
	Report.....	87.234 41	102,21
	2° CHEMINS D'INTÉRÊT COMMUN.		
Art. 134	Chemin n° 57. — Restauration	10,500 »	35,50
	Articles non modifiés.....	2039,482 93	2039,48
	Total du § 1er.....	2137,217 34	2177,19
	§ 2. non modifié.....	6,640 96	6,64
	Total du Sous-Chapitre IV.....	2143,858 30	2183,83
	SOUS-CHAPITRE VII.		
	Assistance publique.		
Art. 3.	Secours aux Sociétés maternelles	5,000 »	5,50
	Articles non modifiés	150,640 »	150,64
	Total du Sous-Chapitre VII.....	155,640 »	156,14
	SOUS-CHAPITRE X.		
	Encouragements aux Lettres, aux Sciences et aux Arts.		
Art. 2.	Encouragements aux Lettres, aux Sciences et aux Arts...	52,800 »	53,80
— 9.	Souscription du département pour l'érection de monuments à la mémoire de Gambetta et de Chanzy	»	6
	Articles non modifiés	16,500 »	16,50
	Total du Sous-Chapitre X	69,300 »	70,90
	SOUS-CHAPITRE XI.		
	Encouragements à l'agriculture et à l'industrie.		
Art. 1.	Encouragement à l'agriculture :		
	Chambres d'agriculture (décret du 25 mars 1852) 1.700 »		
	Sociétés d'agriculture ..... 11.600 »		
	Société d'horticulture de Valenciennes..... 1.000 »		
	Comices agricoles ..... 5.000 »		
	Concours d'animaux reproducteurs à Bergues 2.000 »		
	Exposition d'agriculture..... 4.300 »	9,200 »	34,6
	Cercle horticole du Nord..... 500 »		
	Station agronomique de Lille ..... 2.000 »		
	Concours régional et international de la Société régional d'horticulture du Nord ..... 1.000 »		
	Société des agriculteurs du Nord..... 2.500 »		
	Subvention pour l'amélioration de la culture de la betterave ..... 3.000 »		
— 2.	Encouragements pour l'amélioration de la race chevaline		
	Elevage des chevaux..... 24.900 »		
	Subvention à la Société hyppique..... 5.000 »	5,000 »	30,7
	Indemnité au vétérinaire..... 600 »		
	Frais de publicité ..... 200 »		
	A reporter.....	14,200 »	65,3

	CRÉDITS primitifs.	CRÉDITS définitifs.
Report.....	14,200 »	65,300 »
Art. 3. Concours régional départemental.....	29,100 »	»
— 7. Dépenses des Comices ou Sociétés d'arrondissement....	22,000 »	»
— 8. Cercle horticole du Nord. — Subvention pour l'exposition internationale de 1883.....	»	1,000 »
Articles non modifiés.....	4,300 »	4,300 »
Total du Sous-Chapitre XI.....	69,600 »	70,600 »
SOUS-CHAPITRE XIII.		
Dépenses diverses.		
Art. 3. Secours à d'anciens employés ou à leurs veuves. — Indemnité à M. Foucault, anciens chefs de division..	7,500 »	9,300 »
— 9. Indemnité aux employés de Préfecture pour les travaux du Conseil général.....	9,000 »	9,450 »
— 10. Subvention pour complément de traitement aux employés de la Préfecture et des Sous-Préfectures	34,000 »	40,500 »
— 23. Subvention à la Chambre de Commerce de Dunkerque, aux officiers et maîtres de port.....	8,200 »	10,200 »
Articles non modifiés.....	138,227 »	138,227 »
Total du Sous-Chapitre XIII.....	196,927 »	207,677 »
SOUS-CHAPITRE XIV.		
Dettes départementales afférentes à des dépenses non obligatoires.		
Art. 6. Secours de route et frais de transport de voyageurs indigents, en 1882.....	»	476 11
— 7. Service des épizooties. — Dettes de 1882	»	339 »
— 8. Impressions id.	»	3,137 65
— 9. Enfants assistés id.	»	1,965 54
— 10. Enfants du 1er âge id.	»	3,067 95
— 11. Aliénés id.	»	3,513 16
— 12. Sous-Préfecture de Valenciennes. — Trottoirs. — Dettes de 1881.....	»	388 99
Articles non modifiés.....	3,124 45	3,124 45
Total du Sous-Chapitre XIV	3,124 45	15,712 85
RÉCAPITULATION :		
Sous-Chapitre 1er. Dépenses obligatoires.....	265.525 30	278,810 92
— 2. Propriétés départementales immobilières.....	65,045 34	202,713 71
— 4. Cheminsvicinaux, chemins de fer d'intérêt local	2143,858 30	2183,837 19
— 7. Assistance publique	155,640 »	156.140 »
— 10. Encouragements aux Sciences, aux Lettres et aux Arts	69,300 »	70,900 »
A reporter.....	2699,368 94	2892,401 82

	CRÉDITS primitifs.	CRÉDITS définiti
Report.....	2699,368 91	2892,404
Sous-Chapitre 11. Agriculture et industrie	69.600 »	70,600
— 13. Dépenses diverses.....	196,927 »	207,677
— 14. Dettes départementales afférentes à des dépenses non obligatoires	3,424 45	15,712
Sous-Chapitres non modifiés.....	1944,304 23	1944,304
Total des dépenses du budget ordinaire...	4913,324 59	5130,695
BUDGET ORDINAIRE.		
RECETTES.		
§ 1er Recettes afférentes au Ministère de l'Intérieur. — Centimes et produits éventuels	4585,608 29	4587,608
§ 2. Recettes afférentes au Ministère de l'instruction publique.— Centimes de l'instruction primaire	549,298 88	549,298
Total des recettes ordinaires	5134,907 17	5136,907
Les dépenses étant de	»	5130,695
Il ressort un excédent de recettes de ...	»	6,214
BUDGET EXTRAORDINAIRE.		
DÉPENSES.		
SOUS-CHAPITRE XVII.		
DÉPENSES IMPUTABLES SUR LE PRODUIT DES CENTIMES EXTRAORDINAIRES		
§ 1er *Emploi des 12 centimes votés par le Conseil général en vertu de la loi du 10 août 1871.*		
ROUTES DÉPARTEMENTALES		
Art. 13. Route nº 19. — Remaniement de la chaussée entre le pont de Forêt et le passage à niveau du chemin de fer de Somain et reconstruction du pont sur la Marque.	7,000 »	34,52
— 20. — 5. — Rechargement de la chaussée entre l'origine et le point kilométrique 3..	»	4,00
— 21. — 9 — Travaux divers	»	8,50
— 22. — 11 — Construction de zônes empierrées entre Esnes et le chemin d'Élincourt.....	»	3,00
— 23. — 13. — Rechargement de la chaussée de 3 k. 3 à 5 k. 5 et de 9 k. à 11 k. 1.....	»	7,32
— 24. — 22. Remaniement entre Marcq-en-Barœul et Mouveaux	»	8,00
— 25. — 23. Travaux divers	»	24,65
— 26. — 24. Élargissement de la chaussée et construction d'un trottoir entre Bellevue et Denain	»	5,00
A reporter.....	7,000 »	92,00

	CRÉDITS primitifs.	CRÉDITS définitifs.
Report.....	7,000 »	92,000 2
Art. 27. — 25. Construction d'aqueducs et de murs de soutènement.....	»	5,000
— 28. Caserne de gendarmerie de Rosendaël. — Construction et acquisition de terrain	»	45,000
— 29. Acquisition de la caserne de gendarmerie de Carnières.	»	24,000
Articles non modifiés.....	1459,849 95	1459,849 9
Total du § 1er	1466,849 95	1625,850 1
§ 2. — *Instruction publique.*		
Dépenses de l'instruction primaire autorisées sur l'imposition extraordinaire créée par la loi du 17 juillet 1882 (2 centimes).		
Dépenses du Ministère de l'instruction publique.....	254,649 44	274,649 4
Total du § 2.....	254,649 44	274,649 4
§ 3. — *Service des emprunts départementaux*		
Art. 1. Service de l'emprunt contracté pour la défense nationale, en 1870.....	368,895 »	388,895
— 2. Service de l'emprunt autorisé par la loi du 6 août 1881.— Ecole normale de Douai.....	16,000 »	»
— 3. Service de l'emprunt autorisé par la loi du 20 décembre 1882. — Ecole normale de Douai	4,000 »	»
Total du § 3.....	388,895 »	388,895
SOUS-CHAPITRE XVIII.		
DÉPENSES IMPUTABLES SUR FONDS D'EMPRUNTS		
§ 1er — *Loi du 30 juillet 1880.*		
Art. 37. Chemins d'intérêt commun stratégique n° 143-4. — Construction.....	»	12,175
Articles non modifiés.....	1235,445 38	1235,445 3
Total du § 1er	1235,445 38	1247,620 3
§ 4. — *Loi du 20 décembre 1882.*		
Art. 1. Emprunt départemental de 100,000 pour la construction du mobilier de l'école normale d'institutrices de Douai.	»	100,000
Total du § 4.....	»	100,000

	CRÉDITS primitifs.	CRÉDITS définitifs.
§ 5. — *Décret du 12 octobre 1870.*		
Art. 1. Construction d'une caserne de gendarmerie à Valenciennes 1er à-compte	»	1,850 09
Total du § 5	»	1.850 09
Report du § 1er	1235,445 38	1247,620 38
Report du § 4	100,000 »	100,000 »
§ § non modifiés	390,000 »	390,000 »
Total du Sous-Chapitre XVIII	1625,445 38	1739,470 47
SOUS-CHAPITRE XIX.		
Dépenses imputables sur produits éventuels extraordinaires.		
Art. 8. Institut industriel du Nord de la France. — Construction du bâtiment à usage d'internat	»	60,000 »
— 9. Caserne de gendarmerie de Valenciennes. — Construction	»	8,149 91
— 10. Préfecture. — Etablissement de téléphones	»	5,000 »
Articles non modifiés	84,983 74	84,983 74
Total du Sous-Chapitre XIX	84,983 74	155,133 65
RÉCAPITULATION :		
Sous-Chapitre 17 § 1er Dépenses afférentes au Ministère de l'intérieur		
Dépenses imputables sur le produit des 12 centimes extraordinaires	1855,744 95	2014,745 17
— 18. Emprunts	1625,445 38	1739,470 47
— 19. Dépenses imputables sur produits éventuels extraordinaires	84,983 74	155,133 65
Total des dépenses afférentes au Ministère de l'intérieur	3563,174 07	3909,349 29
§ 2. Dépenses de l'instruction primaire imputables sur le produit des 2 centimes extraordinaires autorisée par la loi du 17 décembre 1882. — Total à couvrir par les ordonnances du Ministre de l'instruction publique	254,649 44	458,920 48
Total des dépenses extraordinaires	3817,823 51	4368,269 77
CHAPITRE II.		
RECETTES.		
Centimes extraordinaires	2023,242 81	2023,242 81
Produits d'emprunts	1627,295 47	1739,470 47
Produits éventuels extraordinaires	177,627 48	177,627 48
Total des recettes extraordinaires afférentes du ministère de l'intérieur	3828,165 76	3940,340 76
Recettes extraordinaires de l'Instruction primaire. — Budget du Ministère de l'instruction publique	274,649 44	458,920 48
Total des recettes ordinaires	4102,815 20	4399.261 24
Les dépenses s'élevant à la somme de		4368,269 77
Il ressort un excédent de recettes de		30,991 47

BUDGET DÉPARTEMENTAL

EXERCICE 1884.

Budget ordinaire.

SOUS-CHAPITRE Ier.

Dépenses obligatoires.

HOTELS DE PRÉFECTURE ET DE SOUS-PRÉFECTURES.

Art. 1er	Entretien de l'hôtel et des bureaux de la préfecture . .	34,060	»
2.	Entretien des hôtels des sous-préfectures d'Avesnes, Cambrai, Douai, Hazebrouck et Valenciennes.	2,050	»
3.	Loyer des hôtels des sous-préfectures : de Dunkerque, 7,000 fr.; d'Hazebrouck, 3,000 fr.	10,000	»

MOBILIER DES HOTELS DE PRÉFECTURE ET DE SOUS-PRÉFECTURES.

4.	Préfecture. — Entretien.	9,000	»
5.	Sous-Préfectures. — Entretien et acquisitions	3,360	»
6.	Entretien du bâtiment de l'Ecole normale de Douai . . .	5,000	»

CASERNEMENT DE LA GENDARMERIE.

7.	Entretien des casernes appartenant au département . .	6,200	»
8.	Loyer des casernes au nombre de 40	71,800	»
9.	Eclairage des casernes, remplacement des drapeaux, assurance des risques locatifs, ramonage	1,200	»
10.	Indemnité de literie aux militaires admis dans la gendarmerie.	3,000	»

COUR D'ASSISES, TRIBUNAUX ET JUSTICES-DE-PAIX.

11.	Entretien des bâtiments	3,450	»
12.	Loyer des bâtiments occupés par les tribunaux	2,465	»
13.	Entretien du mobilier de la cour d'assises et des tribunaux	1,800	»
14.	Menues-dépenses de la cour d'assises et des tribunaux.	27,600	»
15.	Menues dépenses des justices de paix	8,875	»
16.	Service des épizooties	25,000	»
17.	Frais d'impression et de publication des listes pour les élections consulaires, des listes électorales et du jury.	4,000	»
	Total du sous-chapitre Ier	218,860	»

SOUS-CHAPITRE II.

Propriétés départementales immobilières.

Art. 1er.	Bâtiment des archives départementales Entretien. . .	650	»
2.	Entretien des prisons.	5,000	»
3.	Établissement thermal de St-Amand.	800	»
4.	Traitement des architectes du département	5,100	»
5.	Assurance des propriétés départementales	2,958	24
6.	Contributions dues par les propriétés du Département .	1,939	56
7.	Chauffage et éclairage des bâtiments.	3,395	»
8.	Service des eaux (abonnement).	2,300	»
9.	Frais d'illuminations des édifices, les jours de fête . . .	5,000	»
10.	Gages des concierges et garçons de bureaux.	5,700	»
11.	Traitement des gardiens des palais de justice.	2,800	»
12.	Caserne de gendarmerie de Clary, 4e annuité . . .	1,800	»
	Total du sous-chapitre II	37,442	80

SOUS-CHAPITRE III.

Routes départementales.

§ 1er — ENTRETIEN.

Art. 1er	Route N° 1, de Lille à Valenciennes.	11,500	»
2	— 2, de Lille à Ypres.	18,000	»
3.	— 3, de Douai à Tournai	7,300	»
4.	— 4, de Cambrai à Tournai	12,300	»
5.	— 5, d'Avesnes à Philippeville.	15,500	»
6.	— 6, de Landrecies à Chimay	32,500	»
7.	— 7, de Condé à Mons	8,000	»
8.	— 8, de Condé à Saint-Amand	8,800	»
9.	— 9, de Lille à Saint-Omer	38,000	»
10.	— 10, de Valenciennes à Bohain	37,000	»
11.	— 11, de Cambra à Guise	14,000	»
12.	— 12, d'Avesnes au Quesnoy	16,000	»
13.	— 13, de Maubeuge à Maroilles.	12,900	»
14	— 14, de Lille à Courtrai	26,000	
15.	— 15, de Dunkerque à Furnes	9,000	»
16.	— 16, d'Estaires à La Bassée	5,500	»
17.	— 17, d'Haverskerque à Aire.	7,500	»
18.	— 18, de Béthune à Armentières	4,000	»
19.	— 19, de Roubaix à Saint-Amand.	30,300	»
20.	— 20, de Cassel à la frontière.	8,000	»
21.	— 21, de Bergues à Saint-Momelin	15,500	»
22.	— 22, de Lille à Tourcoing.	8,500	»
23.	— 23, de Cambrai à Malplaquet	51,000	»
24.	— 24, d'Hélesmes à Denain.	6,700	»
25.	— 25, Ceinture de Maubeuge.	2,100	»
26	— 26 Ceinture de Cambrai.	3,500	»
	A reporter	409,400	»

Report	409,400 »

§ 2. — GROSSES RÉPARATIONS.

Art. 1er	Réserve pour travaux imprévus	40,000 »
2.	Traitement des conducteurs, salaire des piqueurs, etc .	74,820 »
3.	Frais d'impression etc.	2,570 »
4.	Indemnités fixes des ingénieurs	8,000 »
5.	Indemnités extraordinaires aux ingénieurs et conducteurs	3,500 »
	Total du sous-chapitre III	508,290 »

SOUS-CHAPITRE IV.

Chemins vicinaux de grande communication.

NUMÉROS des articles.	NUMÉROS des Chemins.	ENTRETIEN.	TRAVAUX NEUFS.	TOTAL.
1	1	10,800	»	10,800
2	2	7,500	709 11	8,209 11
3	3	16,500	»	16,500
4	4	6,150	»	6,150
5	5	8,500	»	8,500
6	6	8,000	»	8,000
7	7	8,000	»	8,000
8	8	21,000	1,900	22,900
9	9	15,500	»	15,500
10	10	6,000	»	6,000
11	11	22,000	»	22,000
12	12	5,000	»	5,000
13	13	14,500	»	14,500
14	14	8,000	490 60	8,490 60
15	15	15,000	»	15,000
16	16	8,200	»	8,200
17	17	20,500	10,950	31,450
18	18	4,000	»	4,000
19	19	5,000	»	5,000
20	20	38,000	»	38,000
21	21	9,200	»	9,200
22	22	2,200	»	2,200
23	23	20,500	»	20,500
24	24	16,500	»	16,500
25	25	16,000	2,708 56	18,708 56
26	26	2,000	»	2,000
27	27	8,600	»	8,600
28	28	5,680	»	5,680
29	29	1,350	»	1,350

NUMÉROS des articles.	NUMÉROS des Chemins.	ENTRETIEN.	TRAVAUX NEUFS.	TOTAL.
30	30	6,500	»	6,500
31	31	510	»	510
32	32	8,000	»	8,000
33	33	8,000	»	8,000
34	34	5,500	»	5,500
35	35	16,300	1,046 40	17,346 40
36	36	12,000	»	12,000
37	37	500	»	500
38	38	15,000	»	15,000
39	39	10,000	»	10,000
40	40	7,500	»	7,500
41	41	9,500	»	9,500
42	42	17,500	»	17,500
43	43	12,000	»	12,000
44	44	4,400	»	4,400
45	45	16,000	338	16,338
46	46	9,700	»	9,700
47	47	9,800	»	9,800
48	48	5,500	»	5,500
49	49	8,800	»	8,800
50	50	20,000	»	20,000
51	51	5,000	»	5,000
52	52	11,200	»	11,200
53	53	2,800	»	2,800
54	54	4,000	»	4,000
55	55	12,500	»	12,500
56	56	1,200	»	1,200
57	57	8,000	»	8,000
58	58	14,500	»	14,500
59	59	15,900	2,027 50	17,927 50
60	60	9,000	»	9,000
61	61	6,600	»	6,600
62	62	14,000	»	14,000
63	63	13,000	»	13,000
64	64	8,000	»	8,000
65	65	15,600	»	15,600
66	66	2,200	»	2,200
67	67	2,700	»	2,700
68	68	7,000	2,280	9,280
69	69	13,700	»	13,700
70	70	10,000	»	10,000
71	71	9,550	4,961 26	14,511 26
72	72	13,500	2,850	16,350
73	73	2,800	»	2,800
74	74	2,200	»	2,200
75	76	7,500	»	7,500
76	77	2,900	»	2,900
77	78	5,000	»	5,000
78	79	800	»	800
	Totaux .	754,540	30,231 43	784,771 43 (1)

(1) Dans cette somme de 784,771 fr. 43 une subvention de l'Etat de 14,278 fr. est comprise pour les chemins nos 8, 14, 17, 45, 59, 68, 71 et 72.

Report	784,771	48
Art. 79 à 203. Subvent. pour l'entret. des chem. d'intérêt commun	754,744	»
204 à 300. Entretien du nouveau réseau de 1400 kilomètres de chemins d'intérêt commun	369,943	»
301 à 311. Subvent. pour entretien des chemins d'intérêt commun dits stratégiques	82,139	»
312. Subvent. pour les travaux des autres chem. vicin.	10,000	»
313. Réserve pour travaux imprévus. (Reporté au sous-chap. 17, § 1er, art. 3.)		
314. Traitement des agents-voyers, y compris 62,300 francs sur les contingents communaux. . . .	244,200	»
315. Dépenses des chemins vicinaux de grande communication et dépenses des chemins d'intérêt commun imputables sur les contingents communaux.	4,000	»

§ 2. — *Chemins de fer d'intérêt local.*

Art. 1er Frais de contrôle des chemins de fer d'intérêt local . .	9,440	88
Total du sous-chapitre IV	2,259,199	31

SOUS-CHAPITRE V.

Enfants assistés.

Art. 1er Dépenses du service intérieur		
Dépenses du service extérieur pour un nombre moyen de 1271 enfants.	230,000	»
Mois de nourrice et pensions, secours, indemnités, frais de layettes, etc.		
Total du sous-chapitre V. . . .	230,000	»

SOUS-CHAPITRE VI.

Aliénés.

Dépense pour un nombre moyen de 1,376 aliénés, frais de transport, etc.	530,000	»

SOUS-CHAPITRE VII.

Assistance publique.

Art. 1er	Secours de route et frais de transport pour les voyageurs indigents	1,600	
2.	Indemnité pour la propagation de la vaccine	6,000	»
3.	Secours aux sociétés maternelles	5,500	»
4.	Protection des enfants du premier âge	60,075	»
5.	Subvention aux sociétés de secours mutuels	3,000	»
6.	Bureaux d'assistance judiciaire	840	»
7.	Subvention à l'œuvre des aliénées indigentes	500	»
8	Bourses dans l'établissement destiné aux filles repenties	6,750	»
9.	Entretien de mendiants du Nord dans le dépôt de mendicité de Montreuil-sous-Laon	6,000	»
10.	Secours aux malades indigents	1,000	»
11.	Allocation pour le traitement des bègues indigents	2,000	»
12.	Entretien de sourds-muets et jeunes aveugles à Paris, Lille et Ronchin	59,000	»
13.	Subvention pour les jeunes libérés	1,500	»
14.	Subvention pour les engagés volontaires et autres militaires élevés dans des maisons d'éducation correctionnelle	500	»
15.	Secours aux familles des pêcheurs morts à la pêche de la morue	500	»
16.	Secours à la caisse des marins qui vont à la pêche du poisson frais	500	»
17.	Allocation aux incendiés nécessiteux	2,000	»
18.	Secours en cas d'extrême misère	4,000	»
19.	Société des sauveteurs du Nord	300	»
20.	Secours aux blessés des armées de terre et de mer	150	»
21.	Subvention à la Société de l'enfance abandonnée	100	»
22.	Société de patronage des libérés adultes de l'arrondissement de Valenciennes	200	»
23.	Société de sauvetage des naufragés	1,000	»
	Total du sous-chapitre VII	163,015	»

SOUS-CHAPITRE VIII.

Culte catholique.

Néant.

SOUS-CHAPITRE IX.

Archives départementales.

Art. 1er	Appointements du conservateur et des employés auxiliaires		13,150 »
2.	Dépouillement extraordinaire des archives, etc.		1,700 »
3.	Publication de l'inventaire		1,600 »
4.	Inspection des archives communales		500 »
	Total du sous-chapitre IX		16,950 »

SOUS-CHAPITRE X.

Encouragements aux lettres, aux sciences et aux arts.

Art. 1er	Achat et reliure d'ouvrages administratifs pour la préfecture, etc			2,000 »
2.	Encouragements aux lettres, aux sciences et aux arts :			
	Subv. à la société des sciences de Lille	1,500 »		
	Id. id. d'émulation de Cambrai	500 »		
	Id. id. des sciences et des arts de Valenciennes	500 »		
	Id. id. des sciences de Douai	500 »		
	Id. id. dunkerquoise	500 »		
	Id. id. d'émulation de Roubaix	300 »		
	Id. à l'institut industriel de Lille	29,200 »		
	Id. à la faculté de droit de Douai	500 »		52,950 »
	Id à la société de médecine de Lille	800 »		
	Id. à la société de géologie de Lille	500 »		
	Id. à la société de géographie du Nord de la France	500 »		
	Pensions d'élèves à l'école de médecine de Lille	4,000 »		
	Élèves artistes	13,500 »		
	Prix de thèse de doctorat à la faculté de Lille	450 »		
Art. 3.	Subvention à la commission historique de Lille			1,500 »
4.	Entretien d'élèves aux écoles des arts-et-métiers de Châlons ou à l'école centrale des arts et manufactures.			2,300 »
5.	Service des observations météorologiques			1,000 »
6.	Élèves sages-femmes envoyées à Paris et à la faculté de Lille			6,000 »
7.	École des maîtres-mineurs à Douai			4,000 »
8.	Achat d'œuvres d'art exposées au Salon par les artistes du Nord			1,500 »
	Total du sous-chapitre X			71,350 »

SOUS-CHAPITRE XI.

Encouragements à l'agriculture et à l'industrie.

Art. 1er	Chambres d'agriculture	4,700 »	
	Société d'horticulture de Valenciennes	500 »	
	Cercle horticole du Nord	500 »	
	Station agronomique de Lille	2,000 »	
	Concours régional et international de la société d'horticulture du Nord	1,000 »	24,300 »
	Amélioration de la culture de la betterave	3,000 »	
	Subvention pour les concours d'animaux reproducteurs de la race bovine	8,500 »	
	Dépenses diverses	4,600 »	
2.	Encouragements pour l'amélioration de la race chevaline		5,000 »
3.	Concours général départemental		19,400 »
4.	Encouragement aux artistes vétérinaires		300 »
5.	Entretien d'élèves aux écoles d'Alfort, de Lyon ou de Toulouse		3,000 »
6.	Primes pour la destruction des animaux nuisibles		4,000 »
7.	Dépenses des comices agricoles d'arrondissement		20,000 »
	Total du sous-chapitre XI		70,500 »

SOUS-CHAPITRE XII.

Subventions aux communes.

Art. 1er	Établissement de pompes à incendie		3,000 »
2.	Subvention et pensions aux sapeurs-pompiers		4,000 »
3.	Subvention aux communes privées d'établissements hospitaliers		6,000 »
4.	Faculté de médecine et de pharmacie		11,500 »
5.	Subventions pour construction ou reconstruction d'églises:		

COMMUNES DE :

St-Jans-Cappel	1,000 »	Mouchin	244 »		
Terdeghem	1,000 »	Petite-Forêt	1,000 »		
Beaudegnies	1,000 »	Radinghem	1,000 »		
Bergues	1,000 »	Salesches	400 »		
Cattenières	1,000 »	Wandignies	300 »		
Elincourt	954 »	Busigny	627 »		
Lederzeele	1,000 »	Bruille-lès-Marchiennes	500 »	20,000 »	
Louvignies-Quesnoy	1,000 »	Cautiches	700 »		
Templemars	1,000 »	Croix	500 »		
Alnes	200 »	Montay	800 »		
Ecaillon	200 »	Nomain	300 »		
Bourbourg	1,250 »	Vieux-Condé	675 »		
Bugnicourt	800 »	Hem	300 »		
Flêtre	1,250 »				
		Total du sous-chapitre XII			44,500 »

SOUS-CHAPITRE XIII.

Dépenses diverses.

Art. 1er	Indemnités de logements aux aumôniers des prisons...	1,200	»
2.	Confection des tables décennales de l'État civil.....	8,132	41
3.	Dépenses des conseils de salubrité.....	14,300	»
4.	Mesures contre les épidémies.....	1,000	»
5.	Indemnité de logement aux officiers de gendarmerie....	2,000	»
6.	Avances pour travaux d'intérêt public	50,000	»
7.	Frais d'impression des délibérations du conseil général et des conseils d'arrondissement, etc.....	24,000	»
8.	Secours à des veuves d'anciens employés de la préfecture.	8,100	»
9.	Subvention à la Caisse des retraites.....	16,202	»
10.	Indemnités aux employés de la préfecture pour travaux extraordinaires	9,000	»
11.	Allocations aux employés de la préfecture et des sous-préfectures.....	47,000	»
12.	Menues dépenses et frais de bureau du greffe du conseil de préfecture.....	2,400	»
13.	Gratifications pour belles actions.....	1,400	»
14.	Société de tir.....	1,200	»
15.	Id. de la réserve de l'armée active et de l'armée territoriale	500	»
16.	Allocation aux Sociétés de gymnastique.....	1,000	»
17.	Chemin de fer de Cambrai à Catillon.....	8,000	»
18.	Dépenses de la commission départementale	2,000	»
19.	Subside au Sporting Dunkerquois.	300	»
20.	Traitement des gardiens des pyramides de Denain et de Cysoing	250	»
21.	Allocation aux vérificateurs des poids et mesures.....	3,250	»
22.	Frais de surveillance du travail des enfants dans les manufactures.....	6,000	»
23.	Canal de Grand-Bruille, redevance à la ville de Valenciennes...	94	75
24.	Frais de conservation et de garde des pierres lithographiques de la carte départementale de M. Raillard..	335	95
25.	Frais de division de cotes entre propriétaires et fermiers	7,000	»
26.	Subvention de la Chambre de commerce de Dunkerque aux officiers et maîtres de ports, gardiens de fanaux, etc.....	10,200	»
27.	Réserve pour dépenses diverses et imprévues	10,000	»
	Total du sous-chapitre XIII.....	234,865	11

SOUS-CHAPITRE XIV.

Dettes départementales.

Néant.

SOUS-CHAPITRE XV

Instruction publique.

§ 1er.

Art. unique. Dépenses de l'instruction primaire sur le produit de 4 centimes spéciaux.....	555,121	76
Total du sous-chapitre XV.....	555,121	76

SOUS-CHAPITRE XVI.

Cadastre.

Subvention pour le renouvellement du cadastre	55,000	»

Budget extraordinaire.

SOUS-CHAPITRE XVII.

Dépenses imputables sur le produit de centimes extraordinaires.

Art. 1er Subvention pour les travaux des chemins ordinaires .	217,000	»
2. Subvention aux communes pour le remboursement d'emprunts contractés à la caisse des chemins vicinaux.....	951,375	55
3. Réserve pour travaux imprévus.....	30,000	»
4. Travaux à exécuter d'office aux frais des Compagnies de Tramways	10,000	»
5. Construction d'une caserne de gendarmerie à Valenciennes.....	90,000	»
6. Chemin de fer de Cambrai à Catillon.....	17,200	»

Instruction publique.

§ 2.

Art. 1er. Bourses accordées dans les lycées et collèges.....	42,000	»
2. Bourses à l'école de Cluny.....	800	»
3. Traitements et indemnités des employés de la division de l'instruction publique..... ..	26,500	»
4. Supplément de traitement au directeur de l'École normale et aux inspecteurs primaires.....	20,700	»

5. Frais de tournées et de bureau à M. le Directeur de l'enseignement primaire	2,400	»
6. Supplément de traitement aux fonctionnaires des écoles normales de Douai	8,300	»
7. Ecoles normales de Douai.—Abonnement aux journaux scolaires et dépenses imprévues	1,000	»
8. Indemnité au secrétaire de l'académie	500	»
9. Traitement de l'Inspectrice départementale des salles d'asiles (1,500 fr.) et frais de tournées (1.000 fr.)	2,500	»
10. Bulletin de l'instruction primaire	2,800	»
11. Subvention à la directrice du cours normal d'asile	800	»
12. Bourses en faveur des aspirantes à la direction des salles d'asile	4,000	»
13. Indemnités aux cours normaux des candidats au brevet supérieur	22,500	»
14. Certificats d'études. — Frais d'examen	6,500	»
15. Subvention pour achat de livres d'école destinés aux élèves indigents des communes pauvres	3,000	»
16. Traitement d'instituteurs suppléants et d'institutrices suppléantes et indemnités de déplacement	6,400	»
17. Fournitures et impressions diverses pour le service de l'instruction primaire	4,000	»
18. Secours à d'anciens instituteurs ou institutrices et à des parents d'anciens instituteurs ou institutrices qui sont dans le besoin	10,000	»
19. Indemnité aux instituteurs ou institutrices admis à la retraite	7,000	»
20. Indemnité aux élèves sortant de l'Ecole normale d'instituteurs ou d'institutrices	8,000	»
21. Secours aux instituteurs ou institutrices qui se trouvent dans le besoin	6,000	»
22. Encouragements aux instituteurs et institutrices qui se sont le plus distingués	4,500	»
23. Subvention aux communes pour bibliothèques scolaires	2,000	»
24. Abonnements à diverses publications	400	»
25. Dépenses imprévues	500	»
26. Subventions aux communes pour acquisition, construction ou réparation de maison d'école et de mobilier scolaire	64,460	88

§ 3.

Emprunts départementaux	388,895	»
Total du sous-chapitre XVII.	**1,942,031**	**43**

SOUS-CHAPITRE XVIII.

Dépenses imputables sur fonds d'emprunt.

§ 1er.

Art. 1 à 50. Construction ou transformation de chemins d'intérêt commun	1,384,800	»

§ 2.

Restauration des chemins de grande communication et d'intérêt commun.

Art. 1 à 24.	259,100	»
Total du sous-chapitre XVIII	1,643,900	»

SOUS-CHAPITRE XIX.

Dépenses imputables sur les produits éventuels extraordinaires.

Art. 1er. Service de l'emprunt de 6,287,600 fr. autorisé par la loi du 30 juillet 1880 pour les travaux des chemins d'intérêt commun	9,080	99
2. Service du même emprunt; emploi des versements à effectuer par le ministère de la guerre (chemins stratégiques)	12,504	06
3. Service de l'emprunt de 1,200,000 fr. autorisé par la loi du 17 juillet 1882 pour la restauration des chemins de grande communication et d'intérêt commun.	720	»
4. Chemin de fer du Cateau à Laon; part des communes du Cateau et de Saint-Souplet	33,000	»
Total du sous-chapitre XIX	55,302	05

RÉCAPITULATION.

Dépenses ordinaires	4,992,093	98
Dépenses extraordinaires	3,641,233	48
Total	8,633,327	46

Le budget est liquidé avec un excédent de recettes de 4,142 fr. 09 cent.

POPULATION.

Mouvement pendant l'année 1882.

NAISSANCES.

ARRONDISSEMENTS.	ENFANTS			TOTAL.
	légitimes.	naturels reconnus	naturels non reconnus.	
Dunkerque	4462	68	229	4759
Hazebrouck	3313	26	143	3482
Lille	19449	883	2330	22662
Cambrai	4733	117	349	5199
Avesnes	4596	202	331	5129
Douai	3398	136	160	3694
Valenciennes	5725	214	401	6340
	45676	1646	3943	51265

Le nombre de naissances en 1882 a été supérieur de 535 à celui de 1881. Les arrondissements de Dunkerque, Hazebrouck, Lille et Valenciennes sont en accroissement ; mais ceux de Cambrai, d'Avesnes et de Douai sont en diminution. La presque totalité de l'augmentation des naissances est fournie par l'accroissement d'enfants légitimes (488).

Division par sexe.

ARRONDISSEMENTS.	ENFANTS LÉGITIMES.		ENFANTS NATURELS.		TOTAL.	
	GARÇONS.	FILLES.	GARÇONS.	FILLES.	GARÇONS.	FILLES.
Dunkerque.....	2323	2139	142	155	2465	2294
Hazebrouck.....	1733	1580	88	81	1821	1661
Lille.....	10059	9390	1629	1584	11688	10974
Cambrai.....	2375	2358	222	244	2597	2602
Avesnes.....	2337	2259	259	274	2596	2533
Douai.....	1725	1673	152	144	1877	1817
Valenciennes	2934	2794	316	299	3247	3093
	23483	22193	2808	2781	26291	24974

Le rapport moyen entre les sexes est de 21 garçons pour 20 filles, comme l'ont déjà indiqué de nombreuses statistiques. Dans l'arrondissement d'Hazebrouck, contrairement à ce qui avait lieu depuis quelques années, le nombre des filles, parmi les enfants naturels, a été inférieur à celui des garçons.

Division entre les villes et les campagnes.

En voici le résumé par arrondissement :

	NAISSANCES	
	Population urbaine.	Population rurale.
Dunkerque.....	3259	1500
Hazebrouck.....	2269	1213
Lille.....	20062	2600
Cambrai.....	2982	2217
Avesnes.....	1822	3307
Douai.....	2320	1374
Valenciennes.....	4760	1580
	37474	13791

Sur 1000 naissances, on en trouve 731 pour les villes et 269 pour la campagne.

L'arrondissement de Lille est toujours la partie la plus agglomérée, et celui d'Avesnes celle où la population est la plus éparse

Division par mois.

Janvier	4883	Mai.....	4430	Septembre...	4298
Février	4685	Juin.....	4295	Octobre.....	4339
Mars.....	4686	Juillet	4467	Novembre...	4272
Avril.....	4465	Août.....	4406	Décembre ...	4547

La moyenne mensuelle a été de 4481. Les mois de janvier, février, mars et décembre, ont dépassé cette moyenne ; les autres mois ne l'ont pas atteinte. Les naissances, comme on le voit, ont été plus nombreuses en hiver que dans les autres saisons.

Naissances multiples.

Il y a eu, en 1882, 672 accouchements multiples, c'est-à-dire 45 de plus qu'en 1881.

Ils ont produit 1,327 enfants, savoir : 657 garçons, dont 557 vivants et 105 mort-nés, et 665 filles, dont 581 vivantes et 84 mort-nées.

Ces naissances multiples se sont décomposées ainsi : 217 ont donné des garçons ; 223 des filles, et 232 garçons et filles.

Il y a eu 3 accouchements triples, ensemble 9 enfants dont 6 garçons vivants, 2 garçons mort-nés et 1 fille vivante.

Mort-nés.

Le nombre des enfants mort-nés ou décédés avant la déclaration de naissance a été de 2,508, savoir :

ARRONDISSEMENTS.	POPULATION urbaine.	POPULATION rurale.	TOTAL.
Dunkerque	128	64	192
Hazebrouck.....	100	67	167
Lille.....	1087	109	1196
Cambrai	152	118	270
Avesnes	120	114	234
Douai.....	103	53	156
Valenciennes.....	228	75	303
	1918	600	2518

Ce nombre de mort-nés représente environ 20 % sur le chiffre total des naissances. L'arrondissement de Lille en représente seul presque la moitié.

MARIAGES.

Les mariages, en 1882, ont été de 10,930, savoir :

ARRONDISSEMENTS	MARIAGES ENTRE :				TOTAL.
	Garçons et filles.	Garçons et veuves.	Veufs et filles.	Veufs et veuves.	
Dunkerque.....	872	57	63	41	1033
Hazebrouck.....	645	32	47	21	745
Lille.	4326	191	303	172	4992
Cambrai.....	1231	22	72	42	1367
Avesnes.....	1357	65	64	37	1523
Douai.....	807	31	46	30	914
Valenciennes	1391	68	107	71	1637
	10629	466	702	414	12211

Il y a eu, en 1882, 232 mariages de plus qu'en 1881. Ces mariages se divisent ainsi :

Population urbaine	8,558
Population rurale.	3,653

Ils se divisent aussi par mois de la manière suivante :

Janvier.....	898	Mai	1248	Septembre...	1045
Février.....	1268	Juin..	887	Octobre.....	1021
Mars	539	Juillet.....	984	Novembre ...	1072
Avril.....	1355	Août.....	873	Décembre....	1021

C'est en Mars qu'on se marie le moins, à cause du carême ou du temps clos; mais c'est dans les mois qui le précèdent et qui le suivent, ainsi que dans le mois de mai qu'on se marie le plus.

Se sont mariés : 11,095 garçons, 11,331 filles, 1,116 veufs et 880 veuves.

19,763 mariés, dont 10,314 hommes et 9,449 femmes ont signé leur nom.

Ceux qui ont signé d'une croix ou ont déclaré ne pas savoir écrire sont au nombre de 4,659, dont 1897 hommes et 2,762 femmes.

60 mariages ont été précédés d'actes respectueux.

Le nombre de mariages ayant été l'objet d'opposition a été de 9.

Le nombre de mariages avec contrat a été de 3,853.

Il y a eu 13 mariages entre oncles et nièces, 37 entre beaux-frères et belles-sœurs et 84 entre cousines et cousins-germains.

Le nombre des mariages par lesquels des enfants naturels ont été légitimés, a été de 1,705, et celui des enfants naturels ainsi reconnus et légitimés de 2,102.

DÉCÈS

Décès par âge et par état civil.

	SEXE MASCULIN.				SEXE FÉMININ.				TOTAL pour les 2 sexes
	Garçons.	Hommes mariés.	Veufs.	TOTAL.	Filles.	Femmes mariées.	Veuves.	TOTAL.	
De 0 à 1 an ...	4944	»	»	4944	3896	»	»	3896	8840
De 1 à 5 ans....	2363	»	»	2363	2212	»	»	2212	4575
De 5 à 10 ans....	434	»	»	434	507	»	»	507	941
De 10 à 15 ans....	248	»	»	248	265	»	»	265	513
De 15 à 20 ans....	378	9	»	387	455	17	6	478	865
De 20 à 25 ans....	453	67	1	521	359	187	5	551	1072
De 25 à 30 ans....	267	174	6	447	205	318	19	542	989
De 30 à 35 ans....	182	270	16	468	118	380	21	519	987
De 35 à 40 ans....	137	308	42	487	83	410	30	523	1010
De 40 à 45 ans....	165	394	47	606	72	320	30	422	1028
De 45 à 50 ans....	117	410	59	586	138	359	24	521	1107
De 50 à 55 ans....	121	490	122	733	76	386	135	597	1330
De 55 à 60 ans....	143	578	170	891	125	382	207	714	1605
De 60 à 65 ans....	145	607	224	976	185	436	304	925	1901
De 65 à 70 ans....	143	569	320	1032	118	379	343	840	1872
De 70 à 75 ans....	157	501	365	1023	127	302	544	973	1996
De 75 à 80 ans....	110	369	410	889	105	234	542	881	1770
De 80 à 85 ans....	79	194	437	710	91	113	554	758	1468
De 85 à 90 ans....	27	63	203	293	37	32	301	370	663
De 90 à 95 ans....	5	9	51	65	14	11	130	155	220
De 95 à 100 ans...	4	»	7	11	1	2	14	17	28
De 100 et au-dessus.	»	»	»	»	»	»	2	2	2
Totaux..	10622	5012	2480	18114	9189	4268	3211	16668	34782

On peut faire sur ce tableau plusieurs remarques intéressantes : de 0 à 5 ans, la mortalité a été de 38 p. % du chiffre total des extinctions : les femmes mariées décédées de 20 à 40 ans ont été en nombre dépassant de 486 celui des hommes mariés décédés au même âge, soit un peu plus du tiers. Par compensation, les décès masculins l'ont emporté sur les décès féminins, parmi les gens mariés à partir de 40 ans.

Décès par arrondissement.

ARRONDISSEMENTS.	SEXE		TOTAL.
	masculin.	féminin.	
Dunkerque.....	1705	1518	3223
Hazebrouck	1165	1112	2277
Lille.....	8129	7264	15393
Cambrai	1890	1725	3615
Avesnes.....	1688	1955	3643
Douai.....	1349	1151	2500
Valenciennes.....	2188	1943	4131
	18114	16668	34782

Les décès ont éprouvé en 1882, une diminution de 51, par rapport aux chiffres de 1881. Sur le nombre total des extinctions, l'arrondissement de Lille a près, à lui seul, de plus de 44 %.

Décès de la première année.

Les décès de la première année, déjà compris dans l'avant-dernier tableau, se sont produits de la manière suivante :

	GARÇONS.	FILLES.	TOTAL.
De la naissance à 7 jours inclusivement.....	543	335	878
De 8 à 15 jours inclusivemt	313	292	605
De 15 à 30 id. ..	524	374	898
D'un mois à 6 mois id...	2237	1757	4994
De 6 mois à 12 mois id...	1386	1208	2594
	5003	3963	8966

Il y a eu, relativement à l'année 1881, diminution de 24 sur les garçons et augmentation de 85 sur les filles, soit une augmentation finale de 61 décès pendant l'année 1882.

Dans cette mortalité du premier âge, on a compté 7,304 enfants légitimes et 1,662 enfants naturels.

Division entre les villes et les campagnes.

ARRONDISSEMENTS.	DÉCÈS	
	Population urbaine.	Population rurale.
Dunkerque	2203	1020
Hazebrouck	1531	746
Lille	13651	1742
Cambrai	2076	1539
Avesnes	1241	2402
Douai	1523	977
Valenciennes	3079	1052
	25304	9478

Sur 100 décès, la population urbaine en a donné environ 73 et la population rurale 27.

Division par mois.

Janvier	3294	Mai	3021	Septembre	2462
Février	3271	Juin	2671	Octobre	2566
Mars	3307	Juillet	2628	Novembre	2650
Avril	3172	Août	2727	Décembre	3045

La moyenne mensuelle des décès a été de 2898. Les 5 premiers et le dernier mois, ont donné des nombres supérieurs à cette moyenne, les autres sont restés au-dessous. C'est en septembre que la mortalité a été la plus faible, et c'est en mars qu'elle a été la plus forte.

Comparaison des naissances et des décès

ARRONDISSEMENTS.	Naissances.	Décès.	Excédent des naissances.
Dunkerque.....	4759	3223	1536
Hazebrouck.....	3482	2277	1205
Lille.....	22662	15393	7269
Cambrai.....	5199	3615	1584
Avesnes.....	5129	3643	1486
Douai.....	3694	2500	1194
Valenciennes.....	6340	4131	2209
	51265	34782	16483

Les naissances ont surpassé les décès de 16,483. L'excédent en 1881 ayant été de 15,897, la population a ainsi éprouvé une cause de plus-value de 586 individus.

JURY.

Aux termes de l'article 6 de la loi sur le Jury, en date du 21 novembre 1872, la liste annuelle du Jury comprend, pour les départements, un Juré pour 500 habitants, sans toutefois que le nombre des Jurés puisse être inférieur à 400, ni supérieur à 600. L'article 11 de cette loi dispose que la liste annuelle est dressée, pour chaque arrondissement, par une commission composée du Président du Tribunal civil ou du Magistrat qui en remplit les fonctions, Président, des Juges de paix et des Conseillers Généraux.

Conformément à l'art. 6 précité, M. le Préfet, sur l'avis de la Commission départementale et par un arrêté, en date du 3 juillet 1883, a réparti de la manière suivante, entre les cantons du département, le nombre de 600 Jurés à désigner :

Arrondissements.	CANTONS	Population totale.	NOMBRE de Jurés.	
AVESNES	Avesnes-Nord	12,780	5	74
	— Sud	16,690	6	
	Bavai	16,976	6	
	Berlaimont	10,596	4	
	Landrecies	16,174	6	
	Le Quesnoy-Est	50,232	19	
	— Ouest	13,741	5	
	Maubeuge	14,616	5	
	Solre-le Château	13,355	5	
	Trélon	34,740	13	
CAMBRAI	Cambrai-Est	22,447	8	73
	— Ouest	26,605	10	
	Carnières	29,596	11	
	Clary	30,908	12	
	Le Cateau	33,267	13	
	Marcoing	25,156	9	
	Solesmes	26,909	10	
DOUAI	Arleux	13,871	5	48
	Douai-Nord	24,748	9	
	— Ouest	26,374	10	
	— Sud	22,596	8	
	Marchiennes	23,481	9	
	Orchies	17,421	7	
	A reporter . . .	522,949		195

Arrondissements.	CANTONS.	Population totale.	NOMBRE de Jurés.	
	Report.....	522,949		195
DUNKERQUE....	Bergues.....	15,259	6	48
	Bourbourg	13,963	5	
	Dunkerque-Est.....	28,544	11	
	— Ouest.....	30,756	12	
	Gravelines	11.611	4	
	Hondschoote.....	13,490	5	
	Wormhoudt	14,964	5	
HAZEBROUCK ...	Bailleul-Nord-Est.....	17,781	7	42
	— Sud-Ouest	14,006	5	
	Cassel	14,085	5	
	Hazebrouck-Nord.....	16,082	6	
	— Sud.....	14,446	5	
	Merville.....	20,615	8	
	Steenvoorde	14,772	6	
LILLE.....	Armentières	42,575	7	238
	Cysoing.....	16,537	6	
	Haubourdin	18,546	16	
	La Bassée	31,667	12	
	Lannoy.....	31,199	12	
	Lille-Centre	25,190	9	
	— Nord-Est.....	48,494	18	
	— Ouest.....	25,821	10	
	— Sud-Est.....	23,530	9	
	— Sud-Ouest.....	90,057	34	
	Pont-à-Marcq	17,972	7	
	Quesnoy-sur-Deûle	21,335	8	
	Roubaix-Est.....	70,790	26	
	— Ouest.....	48,048	18	
	Seclin	25,686	9	
	Tourcoing-Nord.....	50,712	19	
	— Sud	47,954	18	
VALENCIENNES..	Bouchain.....	51,511	19	77
	Condé	26,066	10	
	Saint-Amand (rive droite) ...	20,395	8	
	— (rive gauche) ..	14,873	6	
	Valenciennes-Est	25,179	9	
	— Nord	35,267	13	
	— Sud.....	30,644	12	
	Totaux.....	1,603,259		600

STATISTIQUE ÉLECTORALE

Conseil Général

Conformément au décret du 20 juillet 1883, il a été procédé le 12 Août suivant au renouvellement de la 2e série sortante des membres du Conseil Général du Nord.

Arrondissements	CANTONS	NOMBRE d'inscrits	NOMBRE de votants	MEMBRES SORTANTS	Noms des Candidats.	Nombre des suffrages obtenus.	MEMBRES ÉLUS.
DUNKERQUE.	Bergues	3.659	2.672	Claeys	Claeys	2.545	Claeys
	Dunkerque-Est	5.692	2.030	Lemaire	Lemaire	1.926	Lemaire
	Gravelines	2.540	1.189	Demarle-Fetel	Demarle-Fetel	1.133	Demarle-Fetel
	Wormhoudt	4.431	2.605	Bergerot	Bergerot	2.498	Bergerot
HAZEBROUCK	Bailleul-Nord-Est	3.589	2.539	Bieswal	Bieswal	2.425	Bieswal
	Cassel	3.618	2.605	Desmyttère	Desmyttère	2.567	Desmyttère
	Hazebrouck-Nord	3.961	2.789	Joets de Mét.	Degroote	2.651	Degroote
LILLE.	Armentières	8.235	5.902	Aug. Mahieu	Aug. Mahieu	2.945	Aug. Mahieu
					V. Pouchain	2.837	
	Cysoing	4.887	3.903	Brame	Bourgeois	2.431	Bourgeois
					Brame	2.064	
	Lannoy	5.760	3.928	Bouchery	Bouchery	3.466	Bouchery
	Lille-Nord-Est	7.048	4.552	Dutilleul	Géry Legrand	3.326	Géry Legrand
					Pamélard	» 982	
	Lille-Sud-Est	4.652	2.947	Mariage	Mariage	1.750	Mariage
					Pannequin	» 977	
	Pont-à-Marcq	5.496	3.756	Desmoutiers	Desmoutiers	3.686	Desmoutiers
	Roubaix-Est	8.021	5.525	P. Catteau	P. Catteau	3 650	Pierre Catteau
					Carrette	1.389	
	Seclin	6.126	3.709	Desmazières	Desmazières	3.379	Desmazières
	Tourcoing-Sud	8.349	5.520	Lehoucq	Lehoucq	3.102	Lehoucq
					Duprez-Lepers	2.374	
CAMBRAI	Cambrai-Est	5.715	2.577	Cirier	Cirier	2.403	Cirier
	Carnières	7.786	5.382	Tellier	Bisiaux	4.801	Bisiaux
	Cateau	8.327	5.488	Seydoux	Seydoux	5.177	Seydoux
	Solesmes	7.198	4.918	Macarez	Macarez	4.706	Macarez
AVESNES.	Avesnes-Nord	3.128	1.783	Ern. Legrand	E. Legrand	1.585	Ern. Legrand
	Bavai	4.032	2.516	Darche-Levent	Darche-Leven	2.421	Darche-Levent
	Landrecies	4.496	3.455	Marie Soufflet	Marie-Soufflet	2.463	Marie Soufflet
					Azambre	1.437	
	Le Quesnoy-Est	3.770	2.525	Boulangé	Boulangé de Robaulx de Beaurieux	2.450	Boulangé de Robaulx de Beaurieux
	Solre-le-Château	2.904	2.161	Duponchel	Deltour	» 971	
DOUAI	Arleux	4.031	.2459	Mention	Mention	2.447	Mention
	Douai-Ouest	5.806	4.318	Giroud	Bernard Ed.	2.245	Bernard Ed.
					Giroud	2.025	
	Douai-Sud	5 203	3.962	Fiévet	Fiévet	2.335	Fiévet
					Watelle	1.575	
VALENCIENNES	St-Amand (r. d.)	5.437	2.733	Sirot	Sirot	2.534	Sirot
	Bouchain	11.678	8.098	Caullet	Delcambre	4.448	Delcambre
					Caullet	3.285	
	Valenciennes-Est (1)	5.919	4.237	Bultot	Bultot	2.042	
					Dassonville.	2.450	Dassonville

(1) Les opérations ont eu lieu le 19 août (2e tour du scrutin.)

Conseils d'Arrondissement.

Conformément au décret du 20 juillet 1883, il a été procédé le 1er août suivant au renouvellement de la série sortante des membres des Conseils d'arrondissement.

Arrondissements.	CANTONS	NOMBRE d'inscrits	NOMBRE de votants	MEMBRES SORTANTS	Noms des Candidats	Nombre des suffrages obtenus	MEMBRES ÉLUS
DUNKERQUE.	Bourbourg	3.486	1.828	Vercoustre	Vercoustre	1.437	Vercoustre
					Adriansen	329	
	Dunkerque-Ouest	6.213	2.269	Vancauwenberghe.	Vancauwenberghe	2.073	Vancauwenberghe
					Vézien	1.941	
	Gravelines (A)	2.536	1.249	Demarle-Fetel	Torris	1.211	Torris
	Hondschoote	2.904	1.660	Outters	Outters	1.586	Outters
HAZEBROUCK.	Bailleul-Sud-O.	3.452	2.328	De Coussemaker	Behaghel	2.260	Behaghel
	Hazebrouck-Sud	3.768	2.222	Deram	Deram	2.092	Deram
	Merville	5.207	3.356	Bouilliez	Bouilliez	3.153	Bouilliez.
				Hennion	Hennion	3.136	Hennion
	Steenvoorde	3.521	2.247	Verrièle	Verrièle	2.071	Verrièle
LILLE.	Haubourdin	6.790	4.443	Billon	Billon	4.010	Billon
	La Bassée	4.364	2.969	Leroy-Dubois	Leroy-Dubois	2.657	Leroy-Dubois
	Lille-Centre	4.323	2.720	Leduc	Leduc	1.345	Leduc
					Courtecuisse	1.124	
	Lille-Ouest	4.495	2.325	Barbe	Barbe	1.981	Barbe
	Lille-Sud-Ouest	12.364	6.545	Pérot	Pérot	1.752	
					Paulin-Parent	4.163	Paulin-Parent
	Lille-Nord-Est	7.203	3.307	Géry Legrand	Tribourdaux	2.824	Tribourdaux
	Quesnoy-sur-Deule	4.199	3.494	Bodé	Bodé	1.817	Bodé
					Bonduel	1.659	
	Roubaix-Ouest	6.300	4.174	Morel	Faidherbe	2.290	Faidherbe
					Delebois	1.661	
	Tourcoing-Nord	6.540	4.637	Dhalluin	Dhalluin	2.840	Dhalluin
					Vouters-Delporte	1.707	

(A) Les opérations ont eu lieu le 28 octobre 1883, en exécution du décret du 9 du même mois. Les conseillers remplacés ont tous été élus conseillers généraux.

Arrondissements.	CANTONS	NOMBRE d'inscrits	NOMBRE de votants	MEMBRES SORTANTS	Noms des Candidats	Nombre des suffrages obtenus	MEMBRES ÉLUS
CAMBRAI.	Cambrai-Ouest	6.063	3.112	Liefquint	Liefquint	2.940	Liefquint
	Carnières (A)	7.400	4.587	Bisiaux	Lemahieu	3.975	Lemahieu
					Bauchard	2.691	
	Clary	8.057	6.149	Banchard	Delame	2.743	
				Poëte Taisne	Fontaine	3.047	Fontaine
					Leduc	3.309	Leduc
	Marcoing	7.092	3.230	Millet-Bricourt	Millet-Bricourt	2.322	Millet-Bricourt
					Dubois	652	
AVESNES.	Avesnes-Sud	4.484	1.959	Pecqueriaux	Hannoye	1.694	Hannoye
	Berlaimont	2.943	1.631	Eliez	Eliez	1.569	Eliez
	Maubeuge	6.802	3.877	Herbecq	Herbecq.	3.535	Herbecq
	Le Quesnoy-O.	4.022	2.448	Carlier	Carlier	2.396	Carlier
	Trélon (1).	7.335	2.778	Berteaux	Bonlet	2.485	Bonlet
DOUAI.	Douai-Nord	5.192	4,039	Renard, Fr.	Renard, Fr.	2.552	Renard, Fr.
					Lespagnol	1.988	Lespagnol
	Id. (2)	5.192	3.925	Morel	Morel	1.903	
	Douai-Ouest (A)	5.758	2.780	Bernard	Nutly	2.455	Nutly
				Couplet Josson	Helbecque	3.181	Helbecque
	Marchiennes	6.359	3.548	Mottez	Willox	3.044	Willox
	Orchies	5.181	3.744	Josson	Josson	2.865	Josson
VALENCIENNES.	St-Amand (r. g.)	4.280	2.863	Legrand	Legrand	2.625	Legrand
	Condé.	6.292	3.169	Wagret	Wagret	2.980	Wagret
				Debaralle	Debaralle	2.342	Debaralle
	Valenciennes-Nord	7.492	4.289		Patoir	2.300	Patoir
				Jenart	Laurent	1.703	
					Wallez	1.734	
	Valenciennes-Sud	6.254	4.194	Thellier	Sirot	2.845	Siro
					Pillion	1.249	

(1) Les opérations ont eu lieu le 19 août (2e tour de scrutin).

(2) Les opérations ont eu lieu le 19 août (2e tour de scrutin). Cette opération a été annulée par arrêté du Conseil de Préfecture du 17 septembre 1883.

STATISTIQUE DES VOIES DE COMMUNICATION.

CHEMINS DE FER.

DÉSIGNATION DES LIGNES.	ACTES DE CONCESSION.	Développement.	Longueurs en exploitation.
Lignes d'intérêt général.			
Réseau de la Compagnie du Nord.			
Paris à la frontière par Lille, et raccordement.....	Loi du 15 juillet 1845	47.304	47.304
Douai à la frontière par Valenciennes, et raccordement ..	Idem.	47.810	47.810
Lille à Calais et raccordement vers Roubaix.....	Idem.	59.783	59.783
Hazebrouck à Dunkerque	Idem.	39.503	39.503
St-Quentin à Erquelinnes	Décr.du 19 févr. 1852	60.617	60.617
Busigny à Somain.....	Idem.	48.743	48.743
Hautmont à la front. vers Mons	Décr.du 19 août 1854	11.409	11.409
Arras à Hazebrouck (ligne des houillères du Pas-de-Calais).	Décr. du 26 juin 1857	11.211	11.211
Lens à Le Forest.....	Idem.	2.015	2.015
Lille à la front. vers Tournai...	Décr. du 6 juill. 1862	12.534	12.534
Hirson à Anor	Idem.	1.447	1.447
Anor à la frontière.....	Idem.	5.899	5.899
Valenciennes à Aulnoye.....	Idem.	34.525	34.525
Aulnoye à Anor.....	Idem.	32.538	32.538
Cambrai à la front. vers Dour.	Loi du 15 juin 1872 .	50.336	50.336
Douai à Orchies et à la front .	Loi du 3 août 1875 ..	28.500	28.500
		494.171	494.171
Lignes rachetées par l'État et exploitées en Régie par la Cie du Nord			
Dunkerque à la frontière vers Furnes	Décr. du 23 mai 1863	15.384	15.384
Armentières à la frontière vers Ostende.....	Décr. du 26 mai 1866	2.944	2.944
		18.328	18.328

DÉSIGNATION DES LIGNES.	ACTES DE CONCESSION.	Développement.	Longeuurs en exploitation.
Lignes construites par l'État et exploitées par la Cie du Nord.			
Lens à Armentières.....	Loi du 17 juill. 1879	21.802	21.802
Valenciennes au Cateau.....	id.	38.084	12.000
Busigny à Hirson.....	id.	2.998	»
		62.884	33.802
Réseau de la Compagnie d'Anzin.			
Anzin à Somain.....	Ordonn. des 24 oct. 1835 et 2 oct. 1846	18.525	18.525
Anzin à la front. vers Péruwelz.	Décr. du 24 oct. 1868	17.876	17.876
Embranchement houiller de cette ligne.....	Décr. du 3 janv. 1875	990	473
		37.391	36.874
Réseau de la Compagnie de Picardie et Flandres.			
Cambrai à Douai.....	Loi du 6 juillet 1875.	29.412	29.412
Aubigny-au-Bac à Somain et Abscon.....	Idem.	16.830	14.500
		46.242	43.912
Ligne concédée à la Cie de la Flandre Occidentale.			
Hazebrouck à la frontière vers Poperinghe.....	Décr. du 19 déc. 1866	13.779	13.779
		13.779	13.779
Lignes concédées à la Compagnie du Nord-Est reprises par la Compagnie du Nord.			
Lille à Comines.....	Décr. du 22 mai 1869	14.850	14.850
Tourcoing à Menin.....	Idem.	12.349	12.349
Gravelines à Watten.....	Idem.	18.559	18.559
Armentières à Berguette.....	Idem.	15.754	15.754
Berguette à St-Omer.....	Idem.	2.085	2.085
Dunkerque à Calais.....	Idem.	17.007	17.007
Somain à Roubaix et Tourcoing	Idem.	43.593	43.593
Maubeuge à Fourmies et embranchement de Cousolre..	Idem	41.610	»
		165.807	124.497

DÉSIGNATION DES LIGNES.	DÉCLARATIONS d'utilité publique.	Développement.	Longueurs en exploitation.
Lignes du réseau de la Compagnie de Lille à Valenciennes reprises par la Compagnie du Nord.			
Lille à Valenciennes et raccord	Décr. du 11 juill. 1864	43.912	43.912
Lille à Béthune	Décr. du 29 août 1863 et 8 mars 1865	25.430	25.430
St-Amand à Blanc-Misseron	Décr. du 26 oct. 1871	19.430	19.430
St-Amand à la frontière vers Tournai	Idem.	8.639	8.639
		97.411	97.411
Lignes d'intérêt local.			
Réseau de la Compagnie de Picardie et Flandres.			
Cambrai à Epéhy	Décr. du 22 mai 1873	20.976	20.976
Marcoing à Masnières	Déc. du 10 sept. 1876	2.354	2.354
		23.330	23.330
Lignes du réseau de la Compagnie de Lille à Valenciennes que la Compagnie du Nord s'est engagée à reprendre après construction.			
Don à Hénin-Liétard	Déc. du 14 janv. 1874	6.344	6.341
Valenciennes à Douzies-Maubeuge	Déc. du 14 nov. 1871	31.350	31.350
		37.691	37.691
Compagnie d'Achiet à Bapaume.			
Bapaume à Marcoing	Déc. du 20 janv. 1875	5.477	5.477

DÉSIGNATION DES LIGNES.	DÉCLARATION d'utilité publique.	Dévelop-pement.	Longueurs en exploitation.
Lignes ne servant qu'au transport du charbon ou des marchandises.			
Chemin de ceinture de la ville de Lille (exploitée par la Compagnie du Nord)	Déc. du 11 juin 1874.	6.147	6.147
Embranchement des mines de l'Escarpelle.....	» 24 fév. 1866.	896	896
Embranchement sur la fosse St-René, à Dechy.....	» 4 août 1869.	2.000	2.000
Chemin de fer des mines d'Aniches.....	» 18 fév. 1850.	4.070	4.070
Chemin de fer de Denain à Lourches	» 18 juin 1863.	5.000	5.000
		18.113	18.113
Embranchements industriels divers	»	31.294	31.294

RÉSUMÉ.

COMPAGNIES.	Développement.	Longueurs en exploitation.
Lignes d'intérêt général.		
Compagnie du Nord	494.174	494.174
Id. lignes rachetées par l'État.	18.328	18.328
Id. lignes construites par l'État	62.884	33.802
Id. d'Anzin	37.394	36.874
Id. de Picardie et Flandres	46.242	43.942
Id. de la Flandre Occidentale.	13.779	13.779
Id du Nord (Lignes reprises à la Compagnie Nord-Est).	165.807	124.197
Id. du Nord (Lignes reprises à la Compagnie de Lille à Valenciennes	97.411	97.411
	936.046	862.477
Lignes d'intérêt local.		
Compagnie de Picardie et Flandres	23.330	23.330
Id. du Nord (Lignes reprises à la Compagnie de Lille à Valenciennes)	37.691	37.691
Id. d'Achiet à Bapaume	5.477	5.477
	66.498	66.498
Intérêt général	936.046	862.477
Intérêt local	66.498	66.498
Totaux	1002.544	928.975
Lignes ne servant qu'au transport des marchandises.		
Lignes diverses	18.113	18.113
Embranchements industriels divers	31.294	31.294
	49.407	49.407

Par une convention en date du 5 juin 1883, passée entre M. le Ministre des Travaux publics, agissant au nom de l'État, et la Compagnie du chemin de fer du Nord, et sous la réserve de l'approbation de cette convention par une loi, les chemins de fer d'intérêt local de Don à Hénin-Liétard, de Valenciennes à Douzies, de St-Just à Cambrai et de Marcoing à Masnières doivent être incorporés dans le Réseau d'intérêt général de cette Compagnie.

Au termes de cette convention, il sera, s'il y a lieu, statué par décret rendu en Conseil d'État sur l'indemnité et les dédommagements qui pourront être dus aux départements intéressés.

M. le Ministre a concédé en outre à la Compagnie du Nord les lignes suivantes intéressant le département du Nord :

1° A titre définitif :

Le Cateau à Laon.
Thiant à Lourches.

2° A titre éventuel et sous la réserve de la déclaration d'utilité publique à intervenir :

Armentières à Roubaix et à Tourcoing.
Roubaix (Wattrelos) à la frontière belge.
Denain à St-Amand.
Don à Templeuve.
Haubourdin à St-André.
Avesnes à Sars-Poteries.

Enfin, il a concédé à cette même Compagnie pour être incorporées à son ancien Réseau les lignes indiquées ci-après :

Lens à Armentières.
Valenciennes au Cateau.
Busigny à Hirson.
Dunkerque à la frontière vers Furnes.
Armentières à la frontière belge.

Cette convention a été approuvée à la Chambre des Députés dans sa séance du 31 juillet 1883, et par le Sénat à la date du 19 novembre suivant.

TRAMWAYS.

Les longueurs des Tramways ou Chemins de fer sur voies publiques, exploités ou en construction dans le département du Nord sont indiquées dans le tableau ci-après :

DÉSIGNATION DES LIGNES.	DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE.	LONGUEURS en exploitation.	en construction.	dont la construction n'a pas été commencée.	Totales.
		m	m	m	m
Tramways de Lille	4 octobre 1873 — 12 mars 1875 et décret du 12 octobre 1877	42.177	»	22.036	64.213
Id. de Roubaix	Décret du 3 décembre 1875 et du 26 avril 1880	11.844	»	7.109	18.953
Id. de Tourcoing.....	Décret du 26 avril 1880.....	3.511	»	4.512	8.023
Id. de Dunkerque....	Décret du 14 septembre 1875 .	2.629	»	850	3.479
Id. de Valenciennes..	Décret du 30 juin 1877.....	9.802	»	133	9.935
Id. de Cambrai à Catillon	Id. du 17 août 1880.....	20.000	3.000	12.500	35.500
Id. de Fourmies à Wignehies.....	Id. du 2 août 1882.....	»	10.657	»	10.657
Totaux pour les tramways déclarés d'utilité publique ...		89.963	13.657	47.140	150760
Tramways de Valenciennes à Blanc-Misseron.	»	11.900	»	»	11.900
id. de Blanc-Misseron à Condé.....	»	»	400	9.000	9.400
id. de Bruai à Condé-Gare.....	»	6.280	»	»	6.280
id. de Condé-Gare à Condé-Porte-de Tournai.....	»	1.553	»	»	1.553
id. de Condé-Porte-de-Tournai à Vieux-Condé.....	»	»	2.000	»	2.000
id. de Raismes à la place de St-Amand ...	»	7.800	»	»	7.800
Total pour les tramways exploités ou en cours d'exécution		117496	16.057	56.140	189693

ROUTES NATIONALES.

Ces routes sont au nombre de quinze dans le département et ont une étendue totale de 588 kilomètres 640 mètres. Nous en donnons ci-après le tableau :

Nos des routes.	Classe.	DÉNOMINATION.	LONGUEUR en pavé.	LONGUEUR en empierrement.	Longueur dans le département.
			k. m.	k. m.	k. m.
2	1re	De Paris à Maubeuge et Bruxelles par Mons	27.447	9.763	36.910
16	2e	De Paris à Dunkerque	54.386	»	54.386
17	2e	De Paris à Lille et à Ostende	96.550	»	96.550
25	3e	Du Hâvre à Lille	15.595	»	15.595
29	3e	De Rouen à Valenciennes	56.107	»	56.107
39	3e	De Montreuil-sur-Mer à Mézières	30.051	10.292	40.343
40	3e	De Paris à Dunkerque et à Menin par Bruges et Ypres	30.506	3.762	34.268
41	3e	De St-Pol à Lille et Tournai	40.454	»	40.414
42	3e	De Lille à Boulogne	4.605	2.414	54.049
43	3e	De Bouchain à Calais	27.941	»	27.941
44	3e	De Châlons-sur-Marne à Cambrai	4.298	2.391	6.689
45	3e	De Marle à Valenc. et à Tournai	46.821	13.879	60.700
48	3e	De Valenciennes à Condé et à Gand	18.230	»	18.230
49	3e	De Valenciennes à Maubeuge et à Philippeville	25.754	17.078	42.832
50	3e	De Douai à Arras	3.946	»	3.946
		Totaux	529.061	57.118	588.640

La construction de zônes empierrées, qui embrasse aujourd'hui un développement de 320 kilomètres, 085 mètres, constitue une précieuse amélioration. Elle a permis de consolider les chaussées, de les élargir sur une foule de points où leur largeur était insuffisante pour la circulation, et de prévenir les débords, qui, autrefois, se manifestaient dans des proportions assez considérables, pour compromettre le roulage.

ROUTES DÉPARTEMENTALES.

Le département compte vingt-six lignes de cette nature ayant ensemble un développement de 515 kilomètres 284 mètres; elles sont ci-après indiquées :

N^os^ des routes.	DÉNOMINATION.	LONGUEUR		Longueur dans le département.
		en pavé.	en empierrement.	
		k.	k.	k.
1	De Lille à Valenciennes	25.980	»	25.980
2	De Lille à Ypres	15.322	»	15.322
3	De Douai à Tournai	16.038	»	16.038
4	De Cambrai à Tournai.....	18.624	»	18.624
5	D'Avesnes à Philippeville	0.634	15.426	16.060
6	De Landrecies à Chimay.....	6.208	35.299	41.507
7	De Condé à Mons.....	9.025	»	9.025
8	De Condé à St-Amand.....	12.210	»	12.210
9	De Lille à St-Omer	16.507	»	16.507
10	De Valenciennes à Bohain	12.135	»	12.135
11	De Cambrai à Guise.....	18.663	»	18.663
12	D'Avesnes au Quesnoy	8.800	18.851	27.651
13	De Maubeuge à Maroilles	»	20.176	20.176
14	De Lille à Courtrai.....	22.302	»	22.302
15	De Dunkerque à Furnes	0.685	12.955	13.640
16	De La Bassée à Estaires.....	1.590	3.700	5.290
17	D'Hazebrouck à Aire	»	7.086	7.086
18	De Béthune à Armentières.....	2.230	2.650	4.880
19	De Roubaix à Tournai et St-Amand	13.567	»	13.567
20	De Cassel à la frontière.....	11.323	»	11.323
21	De Bergues à St-Momelin	4.057	17.887	21.944
22	De Lille à Tourcoing.....	9.112	»	9.112
23	De Cambrai à la frontière.....	35.318	19.494	54.812
24	D'Hélesmes à Denain.....	7.118	»	7.118
25	Ceinture de Maubeuge	0.279	1.526	1.805
26	Ceinture de Cambrai	0.460	2.047	2.507
	Totaux....	358.187	157.097	515.284

Les chaussées pavées prédominent dans les arrondissements de Lille, Douai, Valenciennes et Cambrai, tandis que les chaussées empierrées sont situées principalement dans les arrondissements de Dunkerque, Hazebrouck et Avesnes.

Dans sa session d'août 1878, le Conseil général délibérant sur les questions relatives à la révision du classement des voies de

communication du département, a maintenu dans son état actuel le réseau des routes départementales.

CHEMINS DE GRANDE COMMUNICATION.

Ils sont au nombre de soixante-dix-huit, ainsi que l'indique le détail ci-après :

Nos des chemins.	DÉNOMINATION.	LONGUEUR en pavé.	LONGUEUR en empierrement.	Longueur totale.
		mètres	mètres	mètres
1	De Dunkerque à St-Omer par Loon	1263	18315	19578
2	De Dunkerque à Bourbourg	190	11890	12080
3	D'Hondschoote à Watten	17211	20861	38072
4	De Bergues à Furnes.....	390	11622	12012
5	De Bergues au pont de St-Folquin.	511	13142	13653
6	De Lille à Lannoy	8040	»	8040
7	De Lomme à Fournes.....	9558	»	9558
8	De Douai à Seclin.....	29496	»	29496
9	De Mouveaux à Roubaix, à la frontière et la route nationale N° 17.	9176	2337	11513
10	De Douai à Bapaume.....	6546	»	6546
11	De Cassel à Gravelines.....	4797	29605	34402
12	De Linselles à Quesnoy-sur-Deûle .	510	5824	6334
13	De Valenciennes à Somain	19373	»	19373
14	D'Armentières à Ypres	7113	»	7113
15	D'Esnes à Busigny	16085	»	16085
16	De Solesmes à Caudry.....	9734	»	9734
17	D'Hondschoote à Wormhoudt	2055	21921	23976
18	De Bailleul à Ypres.....	1000	3106	4106
19	De Sainghin à Pont-à-Marcq	9252	»	9252
20	De Solre à Rond-Buisson et Hirson.	1263	35141	36404
21	De St-Amand à Hélesmes	9455	»	9455
22	D'Englos à Haubourdin	1890	»	1890
23	De Bailleul à Estaires et Merville..	2106	19434	21540
24	De Gussignies à Avesnes.....	»	22072	22072
25	D'Arleux à Orchies.....	20018	»	20018
26	De Merville à Béthune	»	1770	1770
27	De Maubeuge à Solre-le-Château.	»	13381	13381
28	De Maubeuge à Binche.....	47	8618	8665
29	De Berlaimont à Aulnoye	»	1682	1682
30	De Carvin à Orchies.....	9101	»	9101
31	De Gognies-Chaussée à Aulnois..	1176	»	1176
32	D'Etrœungt à Prisches.....	»	13515	13515
33	D'Hazebrouck à Merris	2624	8032	10656
34	D'Auberchicourt à Abscon.....	5111	»	5111

Nos des chemins.	DÉNOMINATION.	LONGUEUR en pavé.	LONGUEUR en empierrement.	Longueur totale.
		mètres	mètres	mètres
35	De Douai à St-Amand.....	27492	»	27492
36	De Quesnoy-sur-Deûle à Tourcoing	20186	»	20186
37	De Lannoy à Néchin	580	»	580
38	De Bailleul à Estaires et au Seau..	1572	15566	17138
39	De Seclin à La Bassée.....	11962	»	11962
40	De Neuf-Berquin à Haverskerque .	574	9777	10348
41	D'Haubourdin à Carvin	10395	»	10395
42	De Solre-le-Château à Jeumont ..	»	16714	16714
43	De Landrecies à Solesmes.....	15566	»	15566
44	De Ghyvelde à Hondschoote.....	70	7764	7834
45	De Denain à St-Vaast, par Haspres et Villers-en-Cauchies	16812	»	16812
46	De Bourbourg à Lederzeele	»	17447	17447
47	D'Auberchicourt à Bugnicourt . .	11810	»	11810
48	De Lomme à Loos, p.la Planche-à-Q	3831	»	3831
49	De Denain à Mastaing	9030	»	9030
50	De Fresnes à Jenlain	15566	3144	18710
51	De Seclin à Pont-à-Marcq	5475	»	5475
52	Du Câteau à l'Arbre-de-Guise	1316	4979	6295
53	De Courchelettes.....	4118	»	4118
54	D'Etrœungt au Nouvion	»	4876	4876
55	De Bailleul à l'Abeele.....	2566	9790	12356
56	De Béthune à Estaires	710	395	1105
57	De Caestre à Vieux-Berquin.....	1018	6798	7816
58	D'Armentières à La Bassée	9693	6365	16058
59	De Caudry à Aubencheul-au-Bois.	12435	4121	16556
60	De Marquette à Neuville-St-Remy.	15138	»	15138
61	De Cassel à Lederzeele.....	4506	6589	11095
62	D'Estaires à Don	11929	570	12499
63	De Cambrai à Metz-en-Couture...	3376	9458	12834
64	D'Arras à St-Quentin.....	»	8209	8209
65	D'Etrœungt à Anor	376	11940	12316
66	De Fourmies à la Gare.....	»	430	430
67	De Steenvoorde à l'Hazewinde....	4395	»	4395
68	De Lomme à Quesnoy-sur-Deûle...	2707	4582	7289
69	D'Armentières à Halluin	713	12327	13040
70	De Vendegies à la pyram.de Denain	10213	»	10213
71	De Maubeuge à Erquelines.....	»	10207	10207
72	De Prisches au Nouvion	»	10144	10144
73	De Trélon à La Capelle	»	5821	5821
74	De Solre à Sivry	»	4192	4192
76	De St-Waast à la Guizette.....	7375	»	7375
77	D'Oisy à Metz-en-C.(tr.de Mœuvres)	»	2380	2380
78	Ceint. de Valenciennes	165	3677	3842
79	Ceinture de Bergues	»	1236	1236
	Totaux.....	449061	461766	910827

Le service de ces chemins est confié à MM. les Ingénieurs des Ponts et Chaussées. Comme on le voit par les chiffres qui précè-

dent, l'étendue totale de nos grandes lignes vicinales se divise presque en égale part, quant au mode de construction en pavé ou en empierrement. Les pavages se maintiennent généralement et n'ont besoin que d'être consolidés par des zônes latérales empierrées. Les empierrements se dégradent facilement sous les efforts d'un roulage pondérant et actif, et nécessitent, sur beaucoup de points, des rechargements.

CHEMINS VICINAUX D'INTÉRÊT COMMUN.

Le réseau des chemins d'intérêt commun a été augmenté, en 1880, d'une longueur de 1400 kilom. dont l'exécution des travaux a été échelonnée en plusieurs années. (1).

Le nombre de ces chemins à l'état d'entretien était au 31 décembre 1882 de 194. Il est pour l'année 1884 de 212.

En voici l'énumération :

Nos	DÉNOMINATION.	LONGUEUR		
		Pavage.	Empierrement.	TOTALE.
1	de Straenstraet, de la route départ. N° 15, à Téteghem	690	3700	4390
2	de Claperdyckstraet, de la même route à Uxem	»	9744	9744
3	de Bergues au Sprewkot	1800	8735	10535
3*bis*.	du Sprewkot à Cassel	»	6288	6288
4	d'Aubers à la Fin de la Guerre et à Salomé	8824	7852	16676
5	de Thun-l'Evêque à Cambrai	6580	»	6580
6	de Renescure à Noordpeene	»	4445	4445
7	de Trélon à Eppe-Sauvage et à la front.	»	9954	9954
8	de Maubeuge à Villers-sire-Nicole	»	4472	4472
9	de Bellignies à Bettrechies	»	1500	1500
10	d'Aubigny-au-Bac à Wasnes-au-Bac	6775	»	6775
11	de Douai à Roost-Warendin	3996	»	3996
12	d'Haubourdin à Wattignies	7090	»	7090
13	de Sequedin à Haubourdin	135	3650	3785
14	de Vendegies à Escarmain	7700		7700
15	de Bruille à Maulde	9663	»	9663
16	d'Hazebrouck à Vieux-Berquin	»	8687	8687
17	de Godewaersvelde à Flêtre et à Calcannes	69	7082	7151

(1) Dans un but de simplification d'écritures, on a attribué à certaines lignes un numéro *bis* qui est appelé à disparaître après l'achèvement des travaux.

Nos	DÉNOMINATION.	LONGUEUR		
		Pavage.	Empierrement.	TOTALE.
18	de Lewarde à Fressin	4060	2970	7030
19	de Bourghelles à Baisieux	7900	»	7900
20	de Vred à Somain	4540	»	4540
22	d'Aubencheul à Hem-Lenglet	7500	»	7500
23	de Steenwoorde à Winnezeele	393	5520	5913
23 bis	de Steenvoorde à Herzeele	»	4134	4134
24	de Sailly à Baisieux	6406	»	6406
25	de Catillon à Ribeauville	»	5062	5062
26	de Ramillies à Escaudœuvres	460	750	1210
27	d'Avesnes au Nouvion et à Barsy	»	15561	15561
28	de Ribécourt à la chapelle d'Anneux	61	8017	8078
29	de Clary à Troisvilles	8360	»	8360
29 bis	de Selvigny à Clary	3022	»	3022
30	de Bergues à Bambecque	300	8965	9265
31	de Tourmignies à Avelin	4490	»	4490
31 bis	de Thumeries à Pont-à-Marcq	2372	»	2372
32	de Roost-Warendin à Auby	5284	»	5284
32 bis	de Roost-Warendin à Raches	719	»	719
33	de Pecquencourt à Aniche	6325	»	6325
34	de Neuville à Noyelles	6145	»	6145
35	d'Ors à Basuel	»	3230	3230
35 bis	de Landrecies à Ors	2687	»	2687
36	de Ledringhem à Wormhoudt	»	5079	5079
37	de la Croix-de-Pierre à la Lys	5330	3375	8705
38	de Villereau à Orsinval	660	19676	20336
39	de Roucourt à la route nationale N° 45	»	2568	2568
40	d'Esquerchin à Douai	4505	425	4930
40 bis	d'Esquerchin au Polygone et à Flers	1534	»	1534
41	de Fournes à Fromelles	3100	»	3100
42	de Fourmies au pont de Sains	»	6280	6280
43	de Sommaing à Vendegies-s.-Ecaillon	»	1000	1000
43 bis	d'Accès à la gare de Bourbourg	430	»	430
44	de Boeseghem à Aire	»	10044	10044
45	de Cassel à Oudezeele	»	5069	5069
46	de Noyelles à Fontaine-Notre-Dame	400	3730	4130
47	de Cobrieux à Bourghelles	2740	»	2740
48	d'Hazebrouck à Blaringhem	115	13510	13625
49	de Maubeuge à Taisnières-sur-Hon	»	9616	9616
50	de Noyelles à Ancoisne	3100	»	3100
51	d'Hazebrouck à Hondeghem	750	8172	8922
52	de Villers-Guislain à Gonnelieu à Epehi	280	4840	5120
52 bis	de Dunkerque à Loon	»	12600	12600
53	de Lederzeele à Watten	185	6818	7003
54	de la Prévôté à Quesnoy-sur-Deûle	1120	3285	4405
55	de Rexpoëde à Hondschoote	110	5770	5880
55 bis	de Wormhoudt à Rexpoëde	»	9370	9370
56	d'Esnes à Marcoing	1107	10643	11750
57	de St-André à la Lys (ch. de Messine)	625	10389	11014
58	de Lille à Lambersart	3538	»	3538
59	d'Etreux à Saultain	2275	»	2275

Nos	DENOMINATION.	LONGUEUR		
		Pavage.	Empierrement.	TOTALE.
59 *bis*	de Quiévrechain à Saultain.....	4352	»	4352
60	de Valenciennes à Orsinval.....	6700	»	6700
60 *bis*	de Watten à Bollezeele.....	»	8686	8686
61	d'Haveluy à Wallers.....	2392	»	2392
61 *bis*	de Denain à St-Amand.....	2726	»	2726
62	de Bois-Grenier à Wavrin.....	5545	2172	7717
64	de Bondues à Bousbecques.....	8445	»	8445
65	de Douai à Oisy.....	5242	2633	7875
66	de Marcq à Marquette.....	2025	»	2025
66 *bis*	de Villers-au Tertre à Bouchain.....	2396	»	2396
67	de St-Souplet au Cateau.....	3508	7176	10684
68	de Wavrechain à Douai.....	4023	»	4023
69	de Wulverdinghe à Bollezeele.....	»	8500	8500
70	de Cuvillers à Bantigny.....	1260	»	1260
71	de Paillencourt à Hordain.....	7025	»	7025
71 *bis*	De Dunkerque à Tétéghem.....	»	3600	3600
72	de Dunkerque au p. de Leffrinckoucke	1400	3895	5295
72 *bis*	du Mont-Noir à Méteren et Neuf-Berquin.....	»	10865	10865
73	d'Arnèke au Ménégat à Nordpeene...	200	3318	3518
73 *bis*	de Craywick à Loon.....	»	5430	5430
74	d'Avesnes-le-Sec à Lieu-St-Amand..	5266	»	5266
74 *bis*	de Ligny à Avesnes-le-Sec.....	6062	»	6062
75	de Zermezeele à Cassel et à Ledringhem	731	4887	5618
75 *bis*	de Petite-Synthe au Grand-Mille-Brugghe.....	»	9966	9966
76	de Niergnies à Cambrai et à Beaurevoir.....	17572	70	17642
77	d'Estaires à Steenwerck.....	228	7692	7920
78	du bac de Wavrin.....	11520	»	11520
79	de Steenbecque à Ebblinghem.....	»	11222	11222
80	de Beugnies à Sains.....	»	11370	11370
81	d'Hornaing à Marchiennes.....	8450	»	8450
82	de Demicourt à la route nation. N° 29 et à Mœuvres.....	»	2906	2906
83	d'Ohain à la frontière.....	»	2395	2395
84	de Bavai à la frontière.....	»	7061	7061
85	d'Haspres à Solesmes et à St-Python.	10780	»	10780
86	du Quesnoy au Cateau.....	4632	12643	17275
87	de Gommegnies à Roisin.....	4000	7606	11606
88	de Dunkerque au Rosendaël.....	»	2225	2225
89	de Bailleul au Mont-Noir et à la frontièr	»	2784	2784
90	de Genech à Baisieux.....	9530	»	9530
91	de Leers à Tourcoing.....	7850	»	7850
91 *bis*	de Tourcoing à Bousbecques.....	3382	»	3382
92	du Cateau à Landrecies.....	»	10380	10380
93	de Seclin à Haubourdin.....	5150	»	5150
94	de Seclin à la Maisoncelle.....	11450	»	11450
95	de La Longueville au bois des Dames.	»	8520	8520
97	de Montigny à Lallaing.....	4370	»	4370

Nos	DÉNOMINATION.	LONGUEUR		
		Pavage.	Empierrement.	TOTALE.
98	de Maing à Famars et Valenciennes...	611	2040	2651
99	d'Hasnon à Raismes.....	5950	»	5950
99 bis	de Marchiennes à Hasnon.....	3720	»	3720
100	de Ruesnes à Famars.....	19036	»	19036
101	de St-Aubert à la route dép. N° 7.....	2011	»	2011
102	de Condé à Bruille-St-Amand.....	6367	»	6367
103	de Busigny à Vaux.....	1806	»	1806
104	de Felleries à Avesnes.....	»	7840	7840
105	de Wallers à Hasnon.....	4800	»	4800
105 bis	de Fort-Mardyck à Petite-Synthe.....	»	3522	3522
106	de Solrinnes à Dimechaux.....	»	3000	3000
106 bis	de Quaëdypre à Poperinghe par Herzeele.....	600	8074	8674
107	de Caëstre à Steenvoorde et à Hondschoote.....	300	18826	19126
108	de la Madeleine à la route dép. N° 14..	2000	»	2000
109	de Ceinture de Douai.....	7780	»	7780
109 bis	d'Accès à la gare de Dorignies.....	665	»	665
110	de Wattignies à Faches.....	3000	»	3000
110 bis	de Drincham et d'Eringhem à Bergues	»	14144	14144
111	d'Englefontaine à la Balance.....	752	4557	5309
111 bis	de Montay à Serain.....	12311	»	12311
112	de Roubaix à Mouscron.....	6325	»	6325
113	de Bergues à Dunkerque p. Steen-Dam	2900	5570	8470
114	de Renescure à Campagne.....	»	1984	1984
115	de l'Arbre-de-Guise à la Laurette, par Mazinghien.....	»	6120	6120
115 bis	de Cattenières à l'Arbre-de-Guise....	3068	»	3068
116	de Quérenaing à Trith-St Léger.....	8172	»	8172
117	de Beaurain à Solesmes.....	2020	»	2020
118	d'Iwuy à Cattenières.....	12544	»	12544
119	d'Hélesmes à Escaudain.....	5453	»	5453
119 bis	d'Esquelbecq à Bergues.....	»	2858	2858
120	de Pont-à-Marcq à Mérignies.....	1350	»	1350
121	de Templeuve à Cysoing.....	2070	»	2070
122	de Merville à Estaires.....	956	5328	6284
122 bis	d'Estaires au Pont-de-Nieppe.....	»	670	670
123	d'Hantay et Salomé à La Bassée.....	4000	500	4500
124	de Vendegies-au-Bois à Ovillers.....	»	2419	2419
124 bis	d'Armsbouts-Capelle aux Sept-Planètes.....	»	4864	4864
125	de Thérouanne à Cassel.....	»	3165	3165
126	de Marchiennes à Landas.....	5040	»	5040
127	de Gravelines à Zeggers-Cappel par Coppenaxfort.....	»	10735	10735
128	de Steenvoorde à Wormhoudt.....	»	11501	11501
129	de Péronne à la gare de Fretin.....	7298	»	7298
130	de Zuytcoote aux Sept-Planètes.....	»	5220	5220
131	de Mardyck au Grand-Mille-Brugghe.	»	9100	9100
133	de Bambecque aux Moëres.....	»	12196	12196

N°s	DÉNOMINATION.	LONGUEUR		
		Pavage.	Empierrement.	TOTALE.
134	d'Hazebrouck à Bailleul	»	7023	7023
135	de Steenwerck au Bac Saint-Maur	»	4988	4988
136	de La Gorgue à Laventie	»	4043	4043
151	d'Halluin à Tourcoing	5973	»	5973
152	de Wambrechies à Halluin	5739	»	5739
153	du Dronkart ou de Lille à Courtrai	6449	»	6449
157	d'Annœullin à Camphin-en-Carembault	1835	»	1835
158	d'Houplin à Carvin	6975	»	6975
161	de Mons-en-Pévèle à Auchy	10538	»	10538
163	de Douai à Hornaing, par Somain et Fenain	2240	»	2240
164	de Marchiennes à Faumont	11636	»	11636
169	de Masny à Fressies	6901	»	6901
176	de Quérenaing à Saint-Sauve	1825	»	1825
177	d'Abscon à Emerchicourt	4695	»	4695
179	de Condé à Blaton	4123	»	4123
185	de Fresnes à Crespin	5884	»	5884
187	de Château-l'Abbaye à la route départementale N° 8	3933	»	3933
188	de Valenciennes à Iwuy	17097	»	17097
194	de Saint-Hilaire à Boussières	3000	1150	4150
195	d'Elincourt à Audencourt	926	2940	3866
197	d'Estourmel à Serain	1640	810	2450
199	de Mazinghien à Forest	195	10512	10707
200	de Carnières à Montrécourt	2149	»	2149
201	de Bantouzelle à Gouzeaucourt	»	6021	6021
202	de Bantouzelle à Epehy	49	6745	6794
203	de Graincourt à Gouzeaucourt	293	11110	11403
204	de Gouzeaucourt à la Terrière	2	9775	9777
205	de Malincourt à Maretz	4988	1524	6512
209	de Solesmes à Escarmain	5165	»	5165
210	de Briastre à Solesmes	205	2520	2725
212	de Capelles à Beaudegnies	1847	»	1847
213	de la Groise à Floyon, par Prisches	»	9341	9341
214	de Berlaimont à Malplaquet	»	13256	13256
215	de Maroilles à Prisches	»	6153	6153
216	de la route nationale N° 49 à Fayt	»	6330	6330
222	d'Etrœungt à Felleries	»	10320	10320
223	de Bousies à la Forêt de Mormal	»	4161	4161
224	de Cartignies à Saint-Aubin	»	6946	6946
225	de Maubeuge à Hautmont	»	3751	3751
227	de Sémeries à Bry	»	104	104
228	de Taisnières-sur-Hon à la ferme Bellevue	»	5550	5550
234	d'Accès à la gare de Ghyvelde	»	1200	1200

Nos	DÉNOMINATION.	LONGUEUR		
		Pavage.	Empierrement.	TOTALE.
	LIGNES STRATÉGIQUES.			
141-1	du Maisnil à Pérenchies.....	2505	7325	9830
63 *bis* 2	de Wez-Macquart à Santes.....	9547	1340	10887
143(3-4)	de Wambrechies au Molinel et à Hem.	15588	1030	16618
144-5	de la Madeleine à Marcq-en-Barœul.	9601	»	9601
142-7	d'Emmerin à Loos et à Faches.....	8197	»	8197
21 *bis* 8	de l'Arbrisseau à Mons-en-Barœul. ..	8677	»	8677
145-9	du Moulin de Lesquin à Ronchin.....	10975	»	10975
146-10	de Lille à Sainghin-en Mélantois	7820	»	7820
147-11	de Wattignies à Houplin.....	6390	»	6390
191-16	d'Estreux à Saint-Saulve.....	3951	»	3951
	TOTAUX.....	656557	730617	1387174

Ces chemins sont confiés aux soins de MM. les Agents-Voyers. Ils sont entretenus aux frais du département et des communes et avec le concours de l'Etat.

Le nombre et l'étendue des lignes de grande et de moyenne vicinalité se résument ainsi qu'il suit par arrondissement :

ARRONDISSEMENTS.	CHEMINS de grande communication.		CHEMINS d'intérêt commun.		TOTAL.	
	Nombre des lignes.	Étendue.	Nombre des lignes.	Étendue.	Nombre des lignes.	Étendue.
Dunkerque.....	8	163089	31	209403	39	372492
Hazebrouck	12	119531	23	164507	35	284038
Lille.....	17	157015	44	303082	61	460097
Cambrai	11	118578	40	250916	51	369494
Avesnes.....	15	161662	30	234614	45	396276
Douai.....	8	113493	20	101802	28	215295
Valenciennes	7	77029	24	122850	31	199879
Totaux.....	78	940397	212	1387474	290	2297571

CHEMINS VICINAUX ORDINAIRES.

Conformément au système observé depuis l'application de la loi du 11 juillet 1868 sur l'achèvement des chemins vicinaux, ces chemins se divisent en deux classes distinctes, formant l'une le réseau subventionné, l'autre le réseau non-subventionné.

Le tableau ci-après indique par arrondissement la longueur de ces deux catégories de chemins :

ARRONDISSEMENTS.	RÉSEAU		TOTAL.
	subventionné.	non-subventionné	
Dunkerque.....	547762	148691	696453
Hazebrouck.....	648598	252524	871122
Lille.....	877602	195707	1073309
Cambrai	684874	271664	956538
Avesnes.....	818388	311159	1129547
Douai.....	413896	141579	555475
Valenciennes	453628	238625	692253
Total.....	4414748	1559949	5974697

Dépenses et ressources du service vicinal de l'exercice 1882.

DÉPENSES.	CHEMINS de grande communication.	CHEMINS d'intérêt commun.	Ensemble.
Entretien	755,904 05	933,469 81	1,689,373 86
Grosses réparations	80,809 14	278,268 40	359,077 54
Travaux neufs	70,498 89	178,376 52	248,875 41
Acquisitions de terrains, etc	» »	» »	» »
Dommages et dépenses diverses	8,487 03	19,407 23	27,894 26
Frais généraux. — Personnel	31,155 35	211,530 50	242,685 85
Remboursement d'emprunts, intérêts	» »	44,912 »	44,912 »
Total des dépenses	946,854 46	1,665,964 46	2,612,818 92
RESSOURCES.			
Revenus communaux et produits divers ordinaires	64,137 17	250,852 65	314,989 82
Prestations — en nature	27,594 31	135,125 10	162,719 41
Prestations — en argent	5,249 77	42,979 06	48,228 83
Centimes spéciaux	167,710 75	102,982 26	270,693 01
Impositions extraordinaires	» »	6,327 32	6,327 32
Produits extraordinaires	» »	» »	» »
Subventions industrielles	57,601 08	23,796 01	81,397 09
Souscriptions particulières	9,726 »	34,634 06	44,360 06
Fonds départementaux — ordinaires	521,730 »	645,577 90	1,167,307 90
Fonds départementaux — extraordinaires	110,558 03	86,234 68	196,792 71
Fonds de l'État	1,200 »	70,678 »	71,878 »
Emprunts à la caisse des chemins vicinaux	» »	450,000 »	450,000 »
Excédent à la clôture de l'exercice 1881	11,362 55	30,342 88	18,980 33
Ensemble	976,869 66	1,818,844 16	2,795,713 82
A déduire :			
Pour non-valeurs d'excédts de crédits	11,702 55	54,214 58	65,917 13
Total des ressources	965,167 11	1,764,629 58	2,729,796 69

CHEMINS VICINAUX ORDINAIRES.

Dépenses et ressources de l'exercice 1882.

DÉPENSES.	RÉSEAU subventionné.	RÉSEAU non subventionné.	Totaux.
Entretien	2,414,605 56	182,784 36	2,597,389 92
Grosses réparations	38,222 51	6,568 40	44,790 91
Constructions	1,659,164 82	39,192 24	1,698,357 06
Acquisitions de terrains	25,547 24	» »	25,547 24
Dommages et dépenses diverses	13,501 30	1,420 60	14,921 90
Frais généraux	5,353 36	416 82	5,770 18
Remboursements et intérêts d'emprunts	919,217 93	2,936 »	922,153 93
Total des dépenses	5,075,612 72	233,318 42	5,308,931 14
RESSOURCES.			
Ressources d'origine communale	5,439,642 51	229,342 46	5,668,984 97
Subventions industrielles et offres particulières	52,190 21	1,115 »	53,305 21
Subventions du département et de l'Etat	1,116,620 18	8,371 60	1,124,991 78
Excédent à la clôture de l'exerc. 1881	1,397,210 54	707,487 22	2,104,697 76
Ensemble	8,005,663 44	946,316 28	8,951,979 72
A déduire :			
Dégrèvements et non-valeurs	98,238 96	885 10	99,124 06
Total des resssources	7,907,424 48	945,431 18	8,852,855 66

RÉSUME.

	DÉPENSES.	RESSOURCES
Chemins de grande communication	946,851 46	965,167 11
Chemins d'intérêt commun	1,665,964 46	1,764,629 58
Chemins vicinaux ordinaires	5,308,931 14	8,852,855 66
TOTAUX	7,921,750 06	11,582,652 35

La situation matérielle du service vicinal était au 31 décembre 1882 comme suit :

	A l'état d'entretien.	A l'état de viabilité.	En construction.	En lacune.	TOTAL.
Chemins de grande communication...	801,260	106,643	2,494	»	910,397
Chemins d'intérêt commun	1,075,344	180,760	2,975	10,935	1,270,044
Chemins vicinaux ordinaires :					
Réseau subventionné	4,048,564	36,268	100,155	229,761	4,414,748
Réseau non subventionné.....	259,433	55,757	5,058	1,239,701	1,559,949
Totaux.....	6.184,601	379,428	110,682	1,480,397	8,155,108

CHEMINS DE FER.

Travaux d'entretien et de grosses réparations. — On a continué, comme les années précédentes, le remplacement du ballast de mauvaise qualité par du ballast en grés, cailloux ou laitier ; cette opération a été faite sur certaines sections, notamment entre Valenciennes et Quiévrain, Lille et Douai, Hazebrouck et Dunkerque, Armentières et Berguette, et entre Somain et Orchies.

On a poursuivi aussi, sur les voies principales, la substitution des rails en acier au rails en fer. Cette substitution a été faite sur certaines parties des lignes de Busigny à Somain, de Somain à Tourcoing, de St-Amand à Blanc-Misseron et de Dunkerque à la frontière belge.

Mesures de sécurité. — La Compagnie du Nord a installé de Block-System entre Somain et Valenciennes, et entre Busigny et Somain. Elle a établi en outre des électro-sémaphores entre la gare d'Hazebrouck et la bifurcation de la Haute-Loge (ligne de Lille à Calais), et entre Dunkerque et la bifurcation de Coudekerque (ligne d'Hazebrouck à Dunkerque).

Les dispositions prises par la Compagnie du Nord en vue d'assurer la sécurité, et conformément aux prescriptions des circulaires ministérielles du 13 septembre 1880, 2 novembre 1881 et 12 janvier 1882 sont résumées ci-après :

61 trains express circulant sur le réseau du Nord sont actuellement munis de freins continus.

Au commencement de 1883, le frein Westinghouse était appliqué à 11 machines et à 65 véhicules, le frein à vide, à 426 locomotives du service des voyageurs, à 1,339 voitures à voyageurs et 712 autres véhicules de grande vitesse.

Vers la même époque, 476 kilomètres de lignes à double voie étaient pourvus de *postes de cantonnement*, 1,275 kilomètres de lignes à voie unique étaient pourvues de *cloches électriques*, 867 aiguilles de diverses catégories étaient munis *d'enclanchements*, enfin, 12 passages à niveau étaient munis *d'appareils avertisseurs*.

En outre, 90 trains dont 59 express, 4 trains directs, 13 semi-directs, 12 omnibus, 1 mixte et 1 train de marchandises-voyageurs étaient pourvus de l'appareil électrique destiné à établir la communication entre les agents et les voyageurs.

Accroissement du matériel. — Dans les cinq premiers mois de l'année 1883, la Compagnie du Nord a mis en service 64 locomotives nouvelles, dont 38 à 2 essieux accouplés, 7 à 3 essieux et 19 locomotives-tenders.

L'effectif total des locomotives de cette Compagnie au 31 mai 1883, était 1489.

Un nombre important de véhicules a été livré à la Compagnie du Nord par divers constructeurs dans le courant de l'année 1882, il s'élève à 2325, dont 602 de grande vitesse et 2.723 wagons à marchandises.

L'effectif des véhicules de toutes catégories s'est élevé, par suite, à 44,621 comprenant 3,969 véhicules de grande vitesse et 40,652 affectés au service des marchandises.

Exploitation commerciale. — Les produits des stations exploitées dans le département par la Compagnie du chemin de fer du Nord se sont élevés, en 1882, à 44,910.916 fr. 82, ce qui correspond à une augmentation de 1,100,536 fr. 57 sur les produits de 1881, soit une différence en plus de 2 1/2 pour cent.

Lignes nouvelles. — Lens à Armentières. — La partie de cette ligne, comprise entre Lens et Bauvin-Provin a été livrée à l'exploitation le 1er décembre 1882. La reconnaissance des travaux de la section comprise entre Bauvin-Provin et Armentières a été opérée le 12 novembre 1883; elle pourra être livrée à l'exploitation en décembre 1883.

Valenciennes au Cateau. — On a procédé à la reconnaissance des travaux de la section de Solesmes au Cateau. Cette section pourra être ouverte à l'exploitation en décembre 1883. Il ne saurait en être de même de la section de Valenciennes à Solesmes dont les travaux de pose de voies et de ballastage ne seront terminés qu'en 1884.

Busigny à Hirson. — Les terrains traversés étant très mauvais, il a fallu exécuter des travaux de consolidation et d'assainissement très considérables. Sauf le cas de force majeure, la ligne pourra être mise en exploitation vers la fin de 1884.

Le Cateau à Laon. — Les travaux ne sont pas encore commencés.

Orchies à la frontière, vers Tournai. — La ligne d'Orchies à la frontière, vers Tournai, construite par la Compagnie du Nord, doit être livrée à l'exploitation en 1883.

Produits, par station de provenance, des chemins de fer d'intérêt général, dans le département du Nord.

Exercices 1881 et 1882.

Chemin de fer du Nord (ancien et nouveau réseau).

N°s d'ordre. 1882	N°s d'ordre. 1881	GARES par ordre d'importance des produits	NOMBRE de voyageurs en 1882.	PRODUITS (Impôt déduit). 1882. fr. c.	PRODUITS (Impôt déduit). 1881. fr. c.
1	1	Dunkerque	249,891	6,561,014 17	6,127,688 51
2	2	Lille	1,839,453	3,663,046 73	3,678,785 05
3	3	Somain	130,563	3,471,506 69	3,489,946 55
4	4	Valenciennes	297,890	2,776,309 19	2,942,741 77
5	5	Lille (Saint-Sauveur)	»	2,500,914 08	2,459,500 61
6	6	Douai	394,234	1,721,333 87	1,764,241 57
7	7	Roubaix	544,722	1,635,663 24	1,656,964 58
8	8	Lourches	28,337	1,503,660 62	1,328,037 36
9	9	Frontière de Baisieux	150,616	1,338,795 79	1,285,680 14
10	13	Pont-de-la-Deûle	35,763	1,185,213 61	884,399 94
11	14	Gare des Usines	»	1,052,192 50	1,021,427 05
12	10	Cambrai	177,618	1,044,040 24	1,100,573 50
13	12	Hautmont	90,130	1,032,680 34	958,193 38
14	14	Armentières	251,516	882,885 61	812,370 03
15	15	Tourcoing	368,248	864,886 12	800,290 05
16	16	Maubeuge	183,440	705,054 07	698,905 45
17	17	Jeumont	35,173	561,015 65	568,471 65
18	24	Fives	»	505,874 20	446,650 80
19	18	La Madeleine	25,170	485,153 91	541,909 30
20	20	Avesnes	125,026	472,650 28	447,796 85
21	19	Fourmies	109 983	455,667 73	466,449 31
22	24	Raismes	15,946	367,078 02	344,485 98
23	23	Frontière d'Anor	22,793	355,357 42	371,740 39
24	25	Le Cateau	44,626	352,023 90	343,051 39
25	26	Hazebrouck	106.276	349,277 50	325,349 58
26	22	Blanc-Misseron	23,849	303,903 83	293,520 67
27	28	Aulnoye	90,516	284,602 22	258,531 34
28	27	Bergues	108,130	268,563 71	284,251 77
29	30	Seclin	84,326	215,851 51	223,323 79
30	31	Caudry	38,977	215,447 37	208,226 85
31	29	Landrecies	39,426	213,044 51	223,817 68
32	33	Sains	53,658	191,870 18	190,395 »
33	32	Anor	60,495	186,370 97	208,158 82
34	37	Bavai	37,833	178,802 39	151,139 20
35	34	Croix-Wasquehal	42,160	176,842 20	173,845 06
36	36	Busigny	65,201	163,324 86	166,069 25
37	35	Le Quesnoy	69,495	156,508 22	167,983 77
38	41	Baisieux	38,053	152,499 10	121,635 69
39	38	Solesmes	33,261	147.671 41	143,500 31
40	39	Bailleul	58,791	142,719 76	139.481 09

Nos d'ordre. 1882	Nos d'ordre. 1881	GARES par ordre d'importance des produits.	NOMBRE de voyageurs en 1882.	PRODUITS (Impôt déduit). 1882.	1881.
				fr. c.	fr. c.
41	40	Bouchain	27,721	114,673 16	125,390 62
42	42	Feignies	20,354	102,956 56	106,745 20
43	44	Bertry	16,105	102,851 40	104,002 66
44	43	Montigny	33,006	102,654 46	104,357 71
45	45	Watten	38,144	102,053 10	104,466 77
46	47	Cassel	31,105	98,914 52	89,621 73
47	46	Iwuy	27,164	86,376 82	97,761 46
48	48	Strazeele	15,701	85,197 07	86,513 08
49	49	Onnaing	37,036	80,764 01	70,804 13
50	51	Esquelbecq	35,970	80,042 21	66,256 52
51	50	Cattenières	10,540	66,269 23	69,232 52
52	54	Raches	17,899	62,971 79	54,535 57
53	55	Artres	10,894	61,092 14	53,432 42
54	53	Steenwerck	19,213	53,680 01	55,207 68
55	52	Flines	21.289	52,202 21	57,296 81
56	57	Arnèke	17,886	49,029 71	47,803 25
57	59	Wallers	18,967	48,110 61	46,358 65
58	58	Ascq	13,086	45,321 47	47,767 27
59	61	Salesches	9,137	44,570 29	34,758 13
60	56	Saint-Aubert	19,320	42,405 72	52,208 85
61	60	Pérenchies	30,813	39,655 74	40,567 60
62	62	Dompierre	21,520	34,435 28	33,466 24
63	64	Phalempin	23,661	31,149 19	28,863 69
64	63	Ebblinghem	13,190	30,583 55	30,770 18
65	68	Gommegnies	14,626	25,697 74	4,160 65
66	65	Thiennes	6,247	23,455 96	23,698 76
67	66	Steenbecque	7,090	21,764 55	20,668 03
68	67	Rieux	14,489	18,478 12	19,900 91
69	73	Bettrechies (*garage*)	»	11,728 15	350 55
70	69	Wattignies	10,247	4,755 82	4,079 70
71	72	Romeries	4,456	3,303 12	1,885 70
72	70	Coutiches	3,642	2.906 05	3,226 24
73	71	Naves	8,226	2,814 91	2,495 24
74	»	Vendegies-Neuville	2,353	(*a*) 1,434 99	»
		Totaux...	6,592,353	40,580,614 16	39,607117 80
		Ceinture de Lille.			
»	»	Lille, raccordements...	»	56,698 30	54,001 65
		Chemin de fer de Lille à Béthune.			
1	1	Haubourdin	21,649	272,898 34	285,498 18
2	2	Don-Sainghin	26,932	258,161 44	193,823 34
3	3	La Bassée	39,820	216,440 07	191.278 80
4	4	Loos	15,930	100,235 17	98,569 29
5	5	Wavrin	27,786	49,624 46	64,039 69
6	6	Lille (porte d'Arras)	10,465	24,019 54	44,127 99
7	7	Santes	6,256	23,169 64	22,101 32
8	8	Marquillies	12,321	17,152 70	19,175 17
9	9	Lille (porte des Postes).	»	15,399 63	11,077 96
		Totaux...	161,359	978,100 99	929,191 74

(*a*) 5 mois d'exploitation en 1882.

Nos d'ordre. 1882	Nos d'ordre. 1881	GARES par ordre d'importance des produits.	NOMBRE de voyageurs en 1882.	PRODUITS (Impôt déduit). 1882.	PRODUITS (Impôt déduit). 1881.
		Chemin de fer de Lille à Valenciennes.			
1	1	Fresnes	11,543	494,081 64	644,997 15
2	2	St-Amand	72,434	332,744 86	284,146 16
3	3	Bruai (Nord)	»	222.841 40	179,648 04
4	5	Raismes-Vicoigne	8,916	172,849 68	147,282 90
5	4	Orchies	67,446	160,627 04	163,635 62
6	6	Templeuve	30,590	55,541 86	58,743 59
7	15	Maulde-Mortagne(front)	12,020	25,789 92	4,197 33
8	7	Maulde-Mortagne	17,699	23,177 93	22,277 70
9	8	Rosult	14,161	19,335 39	21,111 09
10	9	Fretin	19,253	18,857 54	19,045 97
11	12	Lesquin	8,748	17,238 83	14,458 51
12	11	Nomain	6,940	15,459 46	14,673 36
13	10	Odomez	5,957	15,011 46	14,675 42
14	13	Lecelles	5,197	10,025 11	12,147 78
15	14	Landas	7,800	8,901 57	10,597 32
16	16	Beuvrages	3,580	3,776 53	3,943 08
17	17	Vicq	1,199	676 96	830 17
18	18	La Fontaine-Bouillon	687	538 81	596 17
		Totaux...	294,170	1,597.472 99	1,587.007 37
		Chemins de fer du Nord-Est.			
1	1	Gravelines	42,806	333,508 80	368,668 05
2	2	Merville	32,259	183,169 09	190,834 52
3	3	La Gorgue	42,601	155,598 58	178,496 85
4	4	Bourbourg	49,869	139,084 93	142,951 15
5	7	Roubaix-Wattrelos	3,703	122,225 31	81,733 72
6	5	Comines (France)	33,411	116,015 66	108,583 61
7	8	Halluin	31,619	98,363 30	76,817 21
8	6	Quesnoy-sur-Deûle	38,144	92,741 70	100,623 19
9	9	Marchiennes	20,761	62,010 59	55,045 13
10	10	Lannoy	23,197	53,701 83	53,343 57
11	11	Tourcoing-les-Francs	11,829	31,948 70	48,107 56
12	16	Fenain	8,773	30,725 60	16,146 27
13	12	Cysoing	23,720	30,299 53	28,698 67
14	15	Roncq	21,778	28,373 81	19,532 70
15	14	Wambrechies	10,184	25,410 12	21,036 82
16	13	St Pierre-Brouck	5,923	24,492 02	24,299 75
17	19	Tressin	14,407	17,787 84	9,543 85
18	17	Loon	7,606	13,260 74	15,614 36
19	18	Blaringhem	7,624	7,451 17	14,570 22
20	20	Beuvry-lès-Orchies	6,775	4,365 36	4,311 04
21	21	Genech	6,003	4,139 04	3,642 16
22	22	Petite-Synthe	3,546	2,448 23	2,839 90
23	23	Nomain-Ouvignies	1,723	1,002 34	1,307 55
		Totaux...	450,260	1,575,094 29	1,572,745 85

Nos d'ordre. 1882	Nos d'ordre. 1881	GARES par ordre d'importance des produits.	NOMBRE de voyageurs en 1882.	PRODUIT (Impôt déduit). 1882.	PRODUIT (Impôt déduit). 1881.
		LIGNES DE L'ÉTAT EXPLOITÉES EN RÉGIE.			
		Ligne de Dunkerque à la frontière vers Furnes (État)			
1	»	Frontière de Ghyvelde.	26.837	69.893.55	36.976.43 (a)
2	»	Ghyvelde.....	14.548	37.008.99	13.255.74
3	»	La Tente-Verte.....	20.210	9.890.49	6.158.91
4	»	Rosendael.....	5.278	2.762.62	3.048 01
5	»	Zuydcoote	5.247	2.161 49	877.05
		Totaux...	72.120	121.717.14	60.315.84
		Armentières à la frontière.			
»	»	Houplines.....	1.273	1.218.95 (b)	»

(a) 6 mois d'exploitation en 1881. | (b) 1 mois d'exploitation en 1882.

LIGNES EXPLOITÉES PAR LA COMPAGNIE DU NORD.

RECAPITULATION.

DÉSIGNATION des LIGNES.	VOYAGEURS en 1882.	PRODUITS 1882.	PRODUITS 1881.
Chemins de fer de la Cie du Nord (ancien et nouveau réseau).....	6.592.353	40.580.614 16	39.607.117 80
Ceinture de Lille	»	56.698 30	54.001 65
Lille à Béthune.....	161.359	978.100 99	929.191 74
Lille à Valenciennes(Rés.)	294.170	1.597.472 99	1.587.007 37
Nord-Est (Réseau).....	450.260	1.575.094 29	1.572.745 85
Lignes de l'État.....	73.393	122.936 09	60 315 34
Totaux.....	7.571.535	44.910.916 82	43.810.380 25
Augmentation ..	.....	1.100.536 57	

CHEMINS DE FER DE PICARDIE ET FLANDRES

NUMÉROS D'ORDRE.	STATIONS PAR ORDRE D'IMPORTANCE DES PRODUITS.	PRODUITS en 1882.
1	Douai	174.113 20
2	Arleux	27.799 23
3	Aubigny-au-Bac	19.111 77
4	Cantin	14.984 64
5	Sancourt	7.160 49
	Somain	153.442 90 (a)
	Aniches	15.581 23
	Monchecourt	7.707 27
	TOTAL	419.900 73

(a) 6 mois et demi d'exploitation.

Ligne d'Hazebrouck à la frontière belge.

Les produits de cette ligne ont été, en 1882, de 104,572 fr. 45 c. (impôt non compris).

L'exploitation des chemins de fer d'intérêt local a donné les résultats indiqués ci-après, pendant les années 1882 et 1881. Les produits sont indiqués par station de provenance.

COMPAGNIES EXPLOITANTES.	STATIONS.	Nombre de Voyageurs en 1882.	RECETTES TOTALES 1882.	RECETTES TOTALES 1881.
			fr.	fr.
Picardie et Flandres.	Cambrai	41,639	80,006 50	100,188 40
	Rumilly (halte) (*a*)	3,436	1,739 35	154 75
	Marcoing	16,303	21,232 30	26,440 15
	Villers-Plouich (*b*)	1,632	1,263 75	»
	Gouzeaucourt	15,982	26,431 30	26,649 35
	Masnières	3,678	36,375 65	37,470 20
	Totaux	82,670	167,048 85	190,872 85
Achiet à Bapaume.	Marcoing	4,507	19,301 45	13,738 »
	Flesquières	4,041	1,909 85	1,833 55
	Totaux	8,548	21,211 30	15,571 55
Nord.	Valenciennes	29,435	89,374 80	82,998 35
	Marly	17,822	81,756 03	69,289 16
	Saultain	9,137	24,309 91	21,134 07
	Curgies	17,100	35,823 96	30,350 15
	Wargnies-l-Gr.	12,703	38,000 53	34,208 46
	St-Waast-l-Vallée.	7,444	19,263 55	16,707 43
	Bavai	8,865	13,333 35	9,144 40
	La Longueville	14,504	12,612 25	13,072 75
	Douzies	9,665	13,414 25	10,647 14
	Maubeuge	27,819	48,093 10	43,618 30
	Don-Sainghin	3,729	7,627 10	6,771 30
	Bauvin-Provin	17,944	101,889 36	135,605 22
	Totaux	173,167	485,498 19	473,546 73
	Totaux généraux	264,555	673,758 34	679,991 13
	Augmentation	.....	6,232 79	

(*a*) La halte de Rumilly n'a été ouverte que le 15 Octobre 1881.

(*b*) La halte de Villers-Plouich n'a été ouverte que le 21 Février 1882.

PORTS MARITIMES.

Le département du Nord posséde deux ports, ceux de Dunkerque et de Gravelines, les seuls qui existent en France sur la mer du Nord.

Les renseignements ci-après feront connaître la consistance, l'étendue et l'importance du service de ces établissements.

Le service maritime du département du Nord, comprend tout le développement des plages françaises de la mer du Nord sur une longueur de 32 à 33 kilomètres, ainsi que le balisage et l'éclairage de toute la zône du littoral s'étendant depuis la limite des eaux françaises à 16 ou 17 milles au large jusque par le travers de la pointe de Walde à 6 ou 7 milles au large sur une longueur totale de 30 milles marins ou 55 à 56 kilomètres en allant à peu près du N.-E. au S.-O.

Ce service comprend aussi l'entretien et l'amélioration de toutes les parties des ports, ainsi que les manœuvres continues des écluses et des canaux constituant les artères de débouché à la mer qui servent à l'évacuation des eaux du pays et à la communication régulière entre les voies navigables de l'intérieur et les ports maritimes.

L'éclairage des ports, rades et passes navigables du Nord comporte un phare et des feux de marée à Gravelines; un phare, un feu sur la tour du Leughenaer et des feux de marée à Dunkerque; enfin, trois feux flottants, dont deux, le Dyck et le Snouw, jalonnent l'entrée Ouest de la rade, et le troisième, le Ruytingen, signale l'extrémité du banc Out-Ruytingen et la route à suivre pour éviter les bancs de Flandre en allant à Calais.

Le balisage comporte l'emploi de 25 bouées en place à la mer et de 33 bouées de rechange. Un bateau à vapeur, le ***Baliseur N° 2*** pourvoit au ravitaillement des feux flottants et au renouvellement périodique des bouées.

Le service maritime est divisé en trois arrondissements sous la direction d'un Ingénieur en chef résidant à Dunkerque, savoir:

Le 1er arrondissement comprenant l'étude des projets et l'exécution des travaux d'extension du port de Dunkerque (bassin Freycinet);

Le 2e arrondissement comprenant l'entretien, les grosses réparations et les travaux d'amélioration du port de Gravelines; l'amélioration de la navigation de l'Aa (Travaux du Schelfvliet et du Grand Drack); les travaux de restauration des ports de Dunkerque et de Gravelines et une partie des travaux d'extension du port de Dunkerque (bassin de l'Est);

Le 3e arrondissement comprenant l'entretien, les grosses réparation, l'administration et la police du port de Dunkerque ; le service des phares et balises, l'achèvement des travaux d'amélioration et une partie des travaux d'extension de ce port.

Dunkerque est à la fois port militaire et port de commerce. La marine de l'Etat y possède un bassin à flot et de vastes établissements. Ce bassin a été remis à l'administration civile et reçoit les bâtiments de la marine marchande concurremment avec les autres bassins du port.

Gravelines, ce port de 3e ordre, situé à l'embouchure de l'Aa, se compose d'un chenal extérieur, d'un chenal intérieur, d'un port d'échouage et d'un bassin à flot. Leur longueur totale est d'environ 4,300 mètres et leur largeur moyenne de 50 à 60 mètres. Le tirant d'eau est de 5 m. en vives eaux et 4 m. en mortes eaux

Les travaux d'amélioration du port de Dunkerque autorisés par la loi du 14 décembre 1875 sont à peu près achevés. La ville de Dunkerque avait été admise à faire l'avance d'une somme de 12,600,000 fr. pour leur exécution. Cette somme lui a été remboursée par l'État en janvier 1881 Les dépenses faites jusqu'en 1883 ont été de 13,851,542 fr. 85 c. Le crédit de 1883 est de 528,313 fr. 09 c.

Les travaux de restauration des ports de Dunkerque et de Gravelines ordonnés par une seconde loi du 14 décembre 1875 sont en cours d'exécution. Les avances que le département et la Chambre de commerce de Dunkerque avaient été admis à faire et qui s'élevaient à la fin de 1880 à 4,800,000 fr., leur ont été remboursées par l'État en janvier 1881. Les dépenses s'élevaient au 31 décembre 1882 à 4,889,934 fr. 88 c. Et le crédit de 1883 est de 707,398 fr. 61 c.

Mais ces dépenses quoique considérables seront loin de suffire pour compléter les installations du port de Dunkerque et lui donner l'importance qui lui est due par sa situation. Une loi du 31 juillet 1879 a déclaré d'utilité publique des travaux complémentaires d'amélioration et d'extension du port et leur a affecté une somme totale de 50 millions. Ils ont été commencés à la fin de l'année 1880. La dépense faite au 31 décembre 1882 a été de 8,366,166 fr. 46 c et un crédit de 4,436,288 fr. 30 c. a été ouvert en 1883 pour ces travaux.

Des travaux d'amélioration ont aussi été autorisés à Gravelines par décrets du 16 septembre 1867, du 18 janvier 1871 et par diverses décisions Ils sont aujourd'hui terminés.

L'amélioration de la navigation de l'Aa, autorisée par la loi du 14 juillet 1875, comprend, à Gravelines, la création de voies d'écoulement direct à la mer pour le Schelfvliet et le Grand-Drack. Les travaux relatifs au Schelfvliet, estimés 236,000 fr.,

sont aujourd'hui terminés; ceux du Grand-Drack, évalués à 199,000 fr., le seront l'année prochaine.

Le mouvement commercial de nos ports est resté en 1882 dans des conditions normales.

Le nombre des navires entrés et sortis à Dunkerque, a été de 5,679, jaugeant ensemble 1,886,331 tonneaux et portant 1,728,532 tonnes de marchandises. Il y a eu sur 1881, diminution de 58 navires, mais augmentation de 92,474 tonneaux de jauge et 141,577 tonnes de marchandises.

Le tonnage moyen a été de 332.

A Gravelines, les navires entrés et sortis ont été au nombre de 383, jaugeant ensemble 61,827 tonneaux et portant 34,752 tonnes de marchandises. Il y a diminution sur 1881, de 129 navires, de 11,967 tonneaux de jauge et de 5,066 tonnes de marchandises.

Le nombre des navires entrés et sortis s'est divisé comme suit:

	Français.	Étrangers.
A Dunkerque.	1,940	3,739
A Gravelines.	169	214
	2,109	3,953

Le nombre des navires affectés à la pêche à la morue d'Islande a été à Dunkerque de 122, de 10,978 tonneaux de jauge, montés par 1,752 marins, et à Gravelines de 8, de 911 tonneaux de jauge, avec 130 hommes d'équipage. Les produits ont été pour les premiers de 49,952 quintaux d'une valeur de 4,100,000 fr. et pour les seconds de 3,320 quintaux évalués 272,000 fr.

La pêche côtière occupait à Dunkerque 89 bâtiments de 437 hommes d'équipage et à Gravelines 92 navires montés par 736 marins. Leur produit a été: pour Dunkerque de 5,316 quintaux métriques d'une valeur de 531,000 fr.; pour Gravelines de 25,400 quintaux métriques, valant ensemble 1,256,000 fr.

Le nombre des navires construits ou réparés et lancés en 1882 a été, à Dunkerque, de 7 jaugeant ensemble 905 tonneaux, à Gravelines, de 7 d'une capacité totale de 190 tonneaux.

Les navires naufragés ou échoués ont été au nombre de 14 dans les parages de Dunkerque avec perte de 6 hommes. Dans les parages de Gravelines, le nombre des navires naufragés ou échoués, a été de 2, sans perte d'hommes.

NAVIGATION A VAPEUR SUR MER.

Les bateaux à vapeur français naviguant sur mer, qui ont leur station à Dunkerque, sont au nombre de 33, savoir :

NOMS des Navires.	Force en chevaux.	Capacité — Tonneaux.	STATIONS.	PASSAGERS. Maximum.	PASSAGERS. Transportés en 12 mois.
Albert	237	269	Bordeaux.	60	44
Jean-Bart	136	149	Bordeaux.	12	10
Flandre	59	120	Rotterdam.	12	32
Nord	400	630	Bordeaux.	10	6
Newa	279	207	Bordeaux, Hâvre, Rotterdam.	2	16
Dunkerquois.	548	195	Dunkerque.	Service du remorquage.	
Marine	174	92	Idem.	Id.	
Progrès	138	82	Idem.	Id.	
Mouche	45	24	Idem.	Id.	
Haleur N° 1	92	16	Idem.	Id.	
Baliseur N° 2.	59	69	Idem.	Service du balisage.	
Gravelinois	49	32	Dunkerque, Calais.	»	»
Frédér. Morel	750	948	Grand et petit cabotage.	6	20
San Martin	600	947	Bilbao.	2	5
Ville de Lille.	420	735	Baltique. Méditerran., Afrique, Bordeaux, Hâvre.	8	»
Courrières	230	309	Hâvre.	7	35
Ville de Camb.	420	735	Baltique, Méditerran., Afrique, Bordeaux, Hâvre.	8	»
Etincelle (chpe)	12	4	Dunkerque et canaux dépendant du port.	Rem. de chalands charg. de vases.	
Hébé (chalpe)	3	4	Navigation de plaisance.	8	28
Marie	45	200	d°	Dragages.	
Marie-Gabriel	23	13	d°	Transpt. d'eau douce pr la marine	
Lucien	130	34	d°	Rem. de chalands. charg. de vases	
Pilote	46	7.9	Dunkerque.	Sr du pilotage.	
Marie	400	533	Bordeaux, Hâvre.	8	4
Galindo	680	662	Bilbao.	4	2
Émilie	140	192	Petit et grand cabotage.	3	»
Présid. Leroy-Lallier	750	924	Bordeaux, Hâvre, Baltique.	12	»
Nautilus	2	2	Navigation de plaisance dans les canaux.	7	15
Stella	8	8	D° D° D°	15	35
Fives-Lille	150	334	Dunkerque.	Dragages.	
St-Jean	55	260	Grand et petit cabotage.	3	10
Colibri	55	195	d°	8	5
Fouine	12	10	Dunkerque.	Rem. de chalands. charg. de vases.	

BATEAUX A VAPEUR ÉTRANGERS AYANT AUSSI LEUR STATION A DUNKERQUE.

1° De Dunkerque à Londres par la Tamise, sir Robert Peel et lord John Russell ; Blonde, Blanche.

2° De Dunkerque à Hull, service régulier le mercredi, Zebra ou Falcon.

3° De Dunkerque à Leith-Edimbourg, steamers Anglia, Woodstook, Abbotsford, Windsor, Osborne; départ le mercredi.

4° De Dunkerque à Goole, un départ par semaine, le samedi soir ou le dimanche matin, steamers Annie, John Wells, Killarney, Romeo, John Bladworth.

5° De Dunkerque à Belfast, Greenoch et Glascow, Bertha, Renfreushire ; départ tous les 15 jours.

6° De Dunkerque à St-Pétersbourg, steamer Franco, Neptun, Elise Petersen, départ tous les 15 jours.

7° De Dunkerque à Rotterdam et Liverpool tous les 8 jours ; steamers Tern, Auk.

NAVIGATION INTÉRIEURE.

Les canaux et rivières canalisées existant sur le territoire du département du Nord sont au nombre de 24 et forment ensemble un développement de 52 myriamètres 8,614 mètres. Voici leur nomenclature et leur description.

N° 1. *Rivière d'Aa.* — La rivière d'Aa, navigable à partir de Saint-Omer, et débouchant dans le port de Gravelines, forme la limite des départements du Nord et du Pas-de-Calais, depuis Saint-Momelin jusqu'à la mer. Sa longueur, est de 28 kilom. 396 mètres.

N° 2. *Canal de la Haute-Colme.* — Ce canal, formé par une dérivation de l'Aa, se sépare de celle-ci à Watten et se dirige sur Bergues, où il verse ses eaux dans le canal de Bergues. Sa longueur est de 24,660 mètres.

N° 3. *Canal de la Basse-Colme et becque d'Hondschoote.* — La Basse-Colme, qui réunit les villes de Furnes et de Bergues tombe dans le canal de Bergues. Sa longueur depuis la Belgique jusqu'au sas de Bergues, est de 11,366 mètres. La Becque d'Hondscoote a une longueur de 2,146 mètres.

N° 4. *Canal de Bourbourg.* — Ce canal, qui est une autre dérivation de l'Aa, commence à l'écluse du Guindal, au-dessous du village de St-Nicolas, et se dirige sur Bourbourg et sur Dunkerque,

où il débouche dans les bassins du port par l'écluse de l'arrière-port. Sa longueur est de 20,929 mètres.

N° 5. *Canal de Furnes.* — Ce canal est creusé parallèlement à la côte. Sa longueur dans le département du Nord, depuis la frontière de Belgique jusqu'à l'écluse octogone à Dunkerque, est de 13,210 mètres.

N° 6. *Canal de Bergues.* — Ce canal reçoit à Bergues les eaux de Haute et Basse-Colme, ainsi que celles des 2e et 3e sections des Waeteringues, et les déverse à la mer à Dunkerque. Sa longueur est de 8,091 mètres.

N° 7. *Canal de Neuffossé.* — Ce canal qui forme la jonction de la Lys à l'Aa part d'Aire et aboutit à St-Omer. Sa longueur totale est de 17 kilom. 950 mètres. — Aux Fontinettes, se trouvent cinq sas superposés rachetant une chute de 13.13. — On y construit un ascenseur hydraulique à l'aide duquel cette chute sera franchie par les bateaux en 10 ou 15 minutes.

N° 8. *Rivière de la Lys.* — La longueur de cette rivière, depuis Aire jusqu'à Menin est de 71 kilom. 902 mètres. A partir d'Armentières, elle forme la séparation de la France et de la Belgique.

N° 9. *Canal de la Nieppe.* — Ce canal, qui est une dérivation de la Lys, se dirige vers l'intérieur de l'arrondissement d'Hazebrouck et se joint au canal d'Hazebrouck au sas de la Motte-au-Bois. Sa longueur est de 9,126 mètres.

N° 10, *Canal d'Hazebrouck.* — Il s'étend d'Hazebrouck à la Motte-au-Bois, où il se joint au canal de la Nieppe. Sa longueur est de 5,778 mètres. Ce canal n'a point d'écluse.

N° 11. *Canal de Préaven.* — Ce canal commence à la jonction de la Nieppe et du canal d'Hazebrouck au sas de la Motte-au-Bois, et communique à la rivière de la Bourre, au-dessus de l'écluse du Grand-Dam. Sa longueur est de 2.180 mètres.

N° 12. *Rivière de la Bourre.* — La Bourre canalisée a son origine au canal de Préaven, et son confluent dans la Lys à Merville. Sa longueur est de 7,370 mètres. Les canaux de la Nieppe, d'Hazebrouck, de Préaven et de la Bourre occupent l'intérieur de l'arrondissement d'Hazebrouck, se lient et forment un système de navigation secondaire et purement local, communiquant par ses deux extrémités avec la Lys.

N° 13. *Rivière de la Lawe.*— Cette rivière n'a qu'une très petite partie de son cours dans le département du Nord, sur le territoire

de La Gorgue, où elle débouche dans la Lys. Sa longueur, depuis la limite du département du Pas-de-Calais jusqu'à son confluent, est de 2,293 mètres.

N° 14. *Canal de la Haute-Deûle.*— Ce canal commence à l'écluse du fort de Scarpe, arrose successivement l'arrondissement de Douai, le département du Pas-de-Calais et l'arrondissement de Lille. Sa longueur, dans le département, est de 30,547 mètres.

N° 15. *Rivière de la Basse-Deûle.* Cette rivière, qui fait suite à la Haute-Deûle, commence à l'écluse Saint-André et débouche dans la Lys, à Deûlémont. Sa longueur est de 16,714 mètres.

N° 16. *Canal d'Aire.* — Ce canal, construit en 1823, a son origine sur la Deûle, à Bauvin, et sort du département du Nord à La Bassée, où il entre dans le département du Pas-de-Calais. Sa longueur entre Bauvin et Aire est de 41,145 mètres, dont sur le département du Nord 4,530 mètres.

N° 17. *Canal de Roubaix.* — Ce canal commence à la Basse-Deûle, au village de Marquette, près Lille, traverse le territoire de Roubaix et s'étend jusqu'à la limite de l'arrondissement de Lille et du royaume de Belgique. Ce canal, qui était resté longtemps à l'état d'impasse entre ses deux extrémités et Roubaix, est livré à la navigation depuis le 1er janvier 1877. Il a une longueur de 20,038 m.

N° 18. *Rivière de Scarpe.* — Cette rivière a sa source dans le département du Pas-de-Calais, entre dans le département du Nord à Courchelettes, traverse Douai, Marchiennes et St-Amand, et se jette dans l'Escaut à Mortagne. Sa longueur, dans le département, est de 43,058 mètres.

N° 19. *Rivière de l'Escaut.* — L'Escaut, qui a sa source dans le département de l'Aisne, traverse les arrondissements de Cambrai, et de Valenciennes, et sort du département du Nord, à Mortagne, pour se diriger sur Tournai. Sa longueur, dans le département, est de 63,065 mètres.

N° 20. *Canal de Saint-Quentin.* — Ce canal fait communiquer l'Escaut avec la Somme, la mer du Nord avec la Méditerranée et l'Océan. Son développement, de Cambrai à Chauny et à la Fère, est de 96,349 mètres. Sa longueur, dans le département du Nord, est de 26,049 mètres.

N° 21. *Canal de la Sensée.*—Ce canal, qui a son origine au bassin rond, sur l'Escaut, fait communiquer l'Escaut avec la Scarpe au moyen de trois écluses placées à Fressies, Gœulzin et Férin. Il fait

suite au canal de St-Quentin, dont il est le complément nécessaire La longueur est de 25,000 mètres. La navigation est très active sur ce canal.

N° 22. *Canal de Mons à Condé.* — La longueur totale de ce canal est de 25,280 mètres. Son étendue, dans le département du Nord, est de 5,058 mètres.

N° 23. *Rivière de la Sambre canalisée.* — Cette rivière est la seule voie navigable dans l'arrondissement d'Avesnes. Sa longueur, depuis Landrecies jusqu'à la frontière, est de 54,253 mètres.

N° 24. *Canal de jonction de la Sambre à l'Oise.* — Ce canal fait suite à la Sambre canalisée. Il a une longueur totale de 67,235 mètres, dont 18,202 dans le département.

Situation du service de la navigation intérieure.

Les voies navigables du Département sont généralement dans un état satisfaisant; elles sont entretenues avec soin par MM. les ingénieurs qui y exécutent en même temps les améliorations qui y sont nécessaires, dans la mesure des fonds alloués par l'Administration supérieure.

Le mouvement des transports par eau a été, en 1882 de 11,518,442 tonnes, suivant le détail ci-après :

	Tonnage moyen.
Canal de Mons	795,001
Haut-Escaut (de Cambrai à Condé)	1,384,208
Bas-Escaut (de Condé à la frontière-belge)	325,053
Canal de St-Quentin	1,912,460
Sambre	404,309
Canal de jonction de la Sambre à l'Oise	382,192
Canal de la Sensée	1,461,517
Scarpe moyenne	1,546,390
Scarpe-Inférieure	316,749
Haute-Deûle	1,384,247
Basse-Deûle	379,431
Canal de Roubaix	133,966
La Lys	159,603
Canaux d'Hazebrouck	14,441
Canal de la Haute-Colme	73,347
Canal de Bourbourg	659,575
Canal de Bergues	84,022
Canal de Furnes	70,014
Canal de la Basse-Colme	31,317
	11,518,442

La loi du 14 juillet 1875 a affecté une somme de 5.900,000 fr. à l'amélioration des voies navigables du bassin de l'Aa, de manière à porter leur mouillage à 2m00 et à permettre la circulation des bateaux de 1m80 d'enfoncement.

Ces ressources ont été augmentées de 2,748,000 fr. par la loi du 22 mars 1880, les premiers fonds n'ayant pas suffi pour exécuter l'ensemble des travaux projetés.

Les travaux sont achevés et aujourd'hui les bâteaux allant de Paris et Lille à Calais ou Dunkerque peuvent prendre le maximum d'enfoncement.

L'amélioration des autres lignes du réseau du Nord se poursuit conformément au programme qui a fait l'objet de la loi du 5 août 1879

Un décret du 6 mars 1880 a autorisé la rectification du canal de la Haute-Colme dans la traversée de Bergues. La dépense était évaluée à 427,000 fr. Les travaux sont achevés. Un autre décret du 26 juillet 1881 a autorisé la transformation de ce canal en ligne de grande navigation. La dépense est évaluée à 2,450,000 fr.

Un décret du 3 août 1880, a autorisé l'amélioration du canal de la Deûle. La dépense est évaluée à 3,418,000 francs.

Un décret du 18 octobre suivant a déclaré d'utilité publique l'amélioration du canal de Seclin. La dépense est évaluée à 215,000 francs.

Un décret du 17 août 1880, a autorisé l'amélioration de la Lys. La dépense est évaluée à 1,077,000 francs.

Un décret du 3 août 1880 a autorisé une dépense de 720,000 fr. pour travaux complémentaires à exécuter sur le canal de Roubaix.

Un décret du 9 décembre 1880, a autorisé une dépense de 557,000 pour le perfectionnement de la Scarpe Moyenne.

Une allocation de 1.425.000 fr. a été accordée au canal de la Sensée par décret du 9 décembre 1880.

Un décret du 14 novembre 1881 a déclaré d'utilité publique les travaux à exécuter en vue de l'amélioration de la Scarpe inférieure. La dépense est évaluée à 2,560,000 fr., y compris une subvention de 135,000 fr. accordée au syndicat de la vallée de la Scarpe.

Une loi du 27 juillet 1880 a affecté 8,240,000 fr. pour l'amélioration de la ligne navigable de Mons à Paris. Les travaux d'allongement d'écluses seront achevés sur toute la ligne au mois d'août 1884. Les bateaux pourront alors circuler entre Mons et Paris avec une longueur de $38^{m}50$ et un chargement de 300 tonnes.

Un projet montant à 100,000 fr. pour l'établissement d'une ligne télégraphique le long des voies navigables entre la Belgique et Paris a été approuvé le 24 juillet 1880.

Un service spécial d'Ingénieurs est chargé de procéder, selon le vœu émis en 1878 par le Conseil général, aux études d'un canal à grande section du Nord sur Paris destiné à mettre le commerce et l'industrie du pays en mesure de soutenir leurs intérêts contre la concurrence étrangère. L'avant-projet a été présenté et a été soumis à l'enquête d'utilité publique. Les dires de l'enquête dans le Département du Nord sont unanimes pour demander que le canal

du Nord ait une largeur de 17 mètres au plafond, 2m50 au moins de profondeur utile et des écluses jumelles. Le projet de loi déclarant l'utilité publique de la partie comprise entre Courcelles-lès-Lens et Janville a été voté le 10 mars 1883 par la Chambre des députés.

Un autre service spécial est chargé des études d'un canal de jonction de la Meuse à l'Escaut. Le devis et cahier des charges général et les types des principaux ouvrages d'art ont été approuvés par la décision ministérielle du 29 novembre 1882.

STATISTIQUE DES MOUVEMENTS DE LA NAVIGATION INTÉRIEURE.

Le décret du 17 novembre 1880 a chargé l'administration des ponts et chaussées du service de la statistique des mouvements de la navigation intérieure précédemment confié à l'administration des contributions indirectes.

Ce nouveau service est organisé comme il suit sur les voies navigables du département du Nord.

Bureaux de jaugeage.

Dunkerque. — Douai. — Condé. — Cambrai. — Maubeuge.

Bureaux de déclaration.

Aa, écluse du Guindal. — *Canal de Bergues*, écluse de Bergues. — *Canal de Bourbourg*, écluse du Jeu de Mail. — *La Bourre*, écluses du Grand-Dam et de Merville. — *Colme*, écluse de Wattendam. — *Deûle*, écluses du fort de Scarpe, de Don, de la Barre et de Deûlémont. — *Canal de Furnes*, écluses octogone à Dunkerque et de Zuydcoote. — *Canal d'Hazebrouck*, écluse de la Motte-au-Bois. — *Lawe*, écluse de la Gorgue. — *Lys*, écluses St-François, de Thiennes et d'Houplines. — *Canal de Roubaix*, écluses de Marquette et du Sartel. — *Scarpe*, écluses de Courchelettes, du Fort et de Thun. — *Canal de la Sensée*, écluses d'Estrées et de Fressies. — *Escaut*, écluses de Rodignies, Hergnies, Mortagne, Condé, Fresnes, Notre-Dame à Valenciennes, Denain, Neuville, Iwuy et Cambrai. — *Sambre*, écluses de Marpent, Maubeuge, Quartes et Landrecies. — *Canal de Saint-Quentin*, écluses de Saint-Waast et du Bosquet.

Bureaux télégraphiques.

Colme, écluses de Wattendam et de Lynck. — *Canal de Bourbourg*, écluse de Guindal. — *Scarpe*, écluses du Fort, Thun, St-Amand, Warlaing, Marchiennes et Lallaing. — *Escaut*, écluses de Gœulzin à Condé, Folien, Trith, Denain, Iwuy et Cambrai. — *Canal de St-Quentin*, écluses de Bracheux, Vaucelles et du Bosquet.

SERVICE HYDRAULIQUE.

La situation géographique du département, la grande richesse de son agriculture et l'immense développement de son industrie, donnent une grande importance aux attributions de ce service qui comprend :

Les desséchements, les curages, les irrigations, les usines à eau, le drainage, la surveillance de la pêche, le service hydrométrique et d'annonce des crues.

Desséchements. — Les desséchements dans le département sont ceux ci-après :

		Superficie.
Waeteringues de l'arrondissement de Dunkerque.	1re section	9298
	2e —	10189
	3e —	8509
	4e — (y compris 8,750 hect. environ situés en Belgique)	10884
Les Moëres		2091
Près Duhem, territoire d'Armentières		76
Vallée de la Scarpe, arrondissements de Douai et de Valenciennes		10792
Vallées de la Hayne et de l'Escaut		3697
Prairies de Château-l'Abbaye et de Mortagne		120
Marais de Bruay et de l'Épaix		340
Prairies de Flines-lez-Mortagne		140
Vallée de la Naville		416
Vallée de la Vergne		113
Vallée de la Haute-Sambre, rive gauche, à Achette		64
— — rive droite		723
Vallée de la Moyenne-Sambre, à Berlaimont		434
— Basse-Sambre		»
Marais de Landrecies siégeant à Landrecies		87
Marais de la Haute-Deûle		1223
Marais de Bourlain et de Trith		189
Marais de Lauwin-Planque		250
	Total	59627

Les desséchements établis, terminés et à l'état d'entretien, sont au nombre de quatorze; ils comprennent une superficie de 59,540 hectares; ils fonctionnent régulièrement et d'une manière convenable.

Les principaux sont ceux des Waeteringues, des vallées de la Scarpe, de la Hayne et de l'Escaut, et de la Haute-Deûle.

Les Waeteringues doivent être considérées à deux points de vue car elles comportent deux opérations inverses et d'une égale importance : le desséchement par l'évacuation des eaux surabondantes à la mer et l'alimentation du pays waeteringué où l'eau douce fait complètement défaut au moment des sécheresses.

Dans ces dernières années, le territoire des Waeteringues a beaucoup souffert de l'abondance et de la persistance des crues ; la première et la quatrième sections laissent à désirer sous le rapport de l'écoulement des eaux. Pour la première, on espère que la création de débouchés directs à la mer dans le chenal de Gravelines permettra d'améliorer le dessèchement.

La seconde section exécute le dessèchement mécanique du bassin du Roodkamer-dyck et l'amélioration du Longhegracht ; l'État paiera le tiers de la dépense de ces travaux.

La quatrième section est celle qui laisse le plus à désirer sous le rapport du desséchement. Le grand bassin situé au nord de la Basse-Colme se dessèche uniquement par le canal des Moëres qui aboutit à Dunkerque au canal de la Cunette lequel verse ses eaux à la mer. La construction de l'écluse à la mer du bastion 28 à l'extrémité des nouveaux fronts de l'est des fortifications, améliorera les conditions actuelles du desséchement du bassin dont il s'agit, mais ne lui permettra pas d'assurer la continuité des écoulements qui s'opèrent par le canal des Moëres lesquels resteraient soumis aux intermittences résultant des mouvements de marée ; or, pour compléter l'amélioration de son territoire, la 4e section a installé au pont de Steendam deux pompes pouvant débiter ensemble jusqu'à 350 mètres cubes par seconde. Le canal des Moëres étant barré, l'eau est prise en amont et rejetée en aval où son niveau peut s'élever jusqu'à $2^{m}50$ au-dessus de celui d'amont. L'eau est ainsi emmagasinée dans le canal même, qui fait fonction de réservoir, depuis le pont de Steendam jusqu'à Dunkerque, et la quantité qu'il peut ainsi recevoir, en élevant son niveau de $2^{m}50$, est d'environ 110,000 mètres cubes, ce qui correspond à une durée de marche de machines de 6 heures environ. Lorsque la marée est basse, cette énorme masse d'eau est évacuée rapidement par l'ouverture des écluses à la mer.

L'association des vallées de la Hayne et de l'Escaut aura à remettre ses ouvrages en bon état d'entretien.

Des travaux d'amélioration sont nécessaires dans la vallée de la Scarpe. Le rachat de la Scarpe inférieure ayant été effectué, le syndicat sera sans doute bientôt en mesure d'entreprendre les travaux, qui sont subventionnés par l'État.

Les curages de cours d'eau se font toujours avec soin chaque fois

que le besoin en est signalé. Ceux effectués en 1882 ont embrassé une étendue de 365 kilomètres.

M. le Ministre des travaux publics a approuvé le 8 juillet 1881 les instructions et règlements du service hydrométrique et d'annonce des crues des bassins de la Sambre, de l'Escaut et de l'Yser. Les observations hydrométriques et météorologiques ont été commencées en 1881; les lignes téléphoniques devant relier plusieurs stations hydrométriques au réseau des lignes télégraphiques ont été construites en 1882.

La commission instituée par les gouvernements français et belge pour examiner, suivant le programme adressé le 23 mars 1881 par M. le Ministre des travaux publics à M. le Ministre des affaires étrangères, différentes questions qui se rapportent à l'amélioration des cours d'eau communs à la France et à la Belgique, a soumis aux deux gouvernements les mesures qu'elle propose d'adopter pour que les cours d'eau non navigables qui servent de frontière soient remi en bon état et entretenus, pour que la vidange du bief de partage du canal belge de Pommerœul à Antoing n'occasionne pas de débordements sur le territoire français. Elle a indiqué également les mesures à prendre pour l'amélioration du régime de la Lys, de l'Escaut, de la Hayne et du canal de Mons à Condé et la transmission des avis et avertissements des crues des cours d'eau communs aux deux pays. Les questions relatives à l'amélioration du régime des cours d'eau communs à la France et à la Belgique, à l'établissement de lignes télégraphiques le long des rivières communes aux deux pays, et a la vidange du bief de partage du canal belge de Pommerœul à Antoing ont fait l'objet d'arrangements intervenus entre M. le Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères et M. le Ministre de Belgique à Paris. La question de l'assainissement de l'Espierre est à l'étude.

La Commission internationale est composée ainsi qu'il suit :

Membres français : MM. Derôme, ingénieur en chef du service de la navigation entre la Belgique et Paris, à Compiègne; Gruson, ingénieur en chef du service spécial des canaux du Nord et du Pas-de-Calais, à Douai; Doniol, ingénieur en chef du service hydraulique, à Lille; Peslin, ingénieur en chef des mines du département du Nord, à Douai; Meurein, chimiste à Lille, inspecteur de la salubrité et vice-président du Conseil Central d'hygiène du Nord.

Membres belges : MM. Morelle, directeur général des ponts et chaussées, à Bruxelles; Leclercq, inspecteur général des chemins vicinaux et de l'agriculture, membre du Conseil supérieur d'hygiène public, à Bruxelles; Honores, inspecteur provincial de la voirie vicinale dans le Hainaut, à Mons; de Raeve, ingénieur en chef, directeur des ponts et chaussées dans la province de Hainaut, à Mons; Piens, ingénieur en chef, directeur des ponts et chaussées dans la province de la Flandre occidentale, à Bruges.

STATISTIQUE DE L'INDUSTRIE MINÉRALE

HOUILLES.

Le tableau qui suit donne le détail de la production par Compagnie pendant l'année 1882.

NOMS des Mines.	Étendue de la surface concédée	NOMS des Compagnies exploitantes.	NOMBRE de machines. d'extraction et diverses.	NOMBRE de machines. d'aérage.	Ouvriers employés.	NOMBRE de chevaux.	QUANTITÉS extraites.
	hectares.						quint métr.
Anzin.....	11151	Cie d'Anzin. ...	100	10	8473	321	1445096
Denain.....	1343	Id	6	1	288	7	34797
Raismes.....	1819	Id	9	1	1244	36	196528
St-Saulve....	2200	Id	6	2	882	48	151760
Fresnes	2073	Id	4	1	156	14	31474
Vieux-Condé.	3996	Id	12	»	1820	51	385337
Aniche.....	11850	Cie d'Aniche	49	6	3228	124	666322
L'Escarpelle.	1721	- de l'Escarpe	15	1	1556	69	387556
Douchy.....	3119	- de Douchy...	26	1	1120	36	218028
Vicoigne.....	1320	- de Vicoigne..	9	»	625	27	149640
Escaupont...	110	- de Thivencelles et Fresnes-M.	6	»	212	7	11188
Thivencelles.	987	- de Thivencelles et Fresnes-M.	6	1	157	1	29270
Azincourt...	2182	- d'Azincourt..	5	2	280	6	10334
Marly.....	3313	- de Marly	»	»	»	»	»
Crespin.....	2812	- de Crespin...	2	»	39	1	»
Hasnon	1188	- d'Anzin	»	»	»	»	»
Bruille.....	103	- de Vicoigne..	»	»	»	»	»
Château-l'Abb	916	Id	»	»	»	»	»
St-Aybert....	155	- de Thivencelles et Fresnes-M.	»	»	»	»	»
Annœullin...	920	- d'Annœullin.	»	»	»	»	»
Totaux...	**60996**	.....	**255**	**29**	**20110**	**718**	**3777630**

Le nombre des fosses en exploitation dans la dernière campagne a été de 44 dont 19 appartenant à la Compagnie d'Anzin, 9 à celle d'Aniche, 5 à celle de l'Escarpelle, 5 à celle de Douchy, 3 à celle de Vicoigne, 2 à celle de Fresnes-Midi, 1 à celle d'Azincourt et 3 autres étaient en creusement ou en préparation.

Ainsi que l'indique le tableau ci-dessus, la production de la houille a été, en 1882, de 3,777,630 tonnes. Cette quantité est inférieure de 105,928 tonnes à celle de 1881. Il y a augmentation

Le nombre des ouvriers du fond a été, en 1882, de 15,527 et celui des ouvriers du jour de 4,529. Il avait été en 1881 de 16,026 pour les ouvriers du fond et de 4,675 pour les ouvriers du jour. Il y a donc eu, en 1882, une diminution sur le chiffre des ouvriers du fond et du jour.

Le total des salaires payés en 1881 a été de 20,529,406 fr., ce qui correspond à 991 fr. 70 de salaire moyen par ouvrier du fond et du jour. En 1882, le total des salaires a été de 20,832,725 fr. ce qui correspond à 1038 fr. 72 c. de salaire moyen par ouvrier du fond et du jour. Il y a donc une augmentation sensible.

Le nombre des fosses en exploitation pendant le cours de l'année 1882 a été de 44. Le nombre des fosses en creusement ou en préparation de 3.

Nous indiquerons sommairement les principaux travaux préparatoires poursuivis en 1882 par les diverses Compagnies houillères.

Compagnie d'Anzin. — La Compagnie d'Anzin a eu en 1882 19 fosses en activité. L'extraction moyenne annuelle par fosse a été de 112,000 tonnes chiffre un peu supérieur à celui de l'année précédente. Il faut signaler la fosse Renard qui est arrivée à une production journalière de 900 tonnes, chiffre qui n'avait pas été atteint jusqu'à ce jour dans le département du Nord. Elle a poursuivi activement les travaux de l'avaleresse d'Escaudain. Cette fosse qui n'avait au 31 décembre 1881 que 62^{m} de profondeur, a pénétré dans le terrain houiller et a atteint la profondeur de 211^{m}; elle pourra donc bientôt être mise en exploitation. La Compagnie d'Anzin a installé deux ventilateurs, un à la fosse Ernestine et l'autre à la fosse d'Orléans.

Compagnie d'Aniche. — La Compagnie d'Aniche a eu 9 fosses en exploitation, soit le même chiffre que l'année précédente L'extraction annuelle par fosse a été en moyenne de 74,000 tonnes, chiffre un peu supérieur à celui de l'année 1881, qui avait été de 70,900 tonnes.

Compagnie de l'Escarpelle. — Cette Compagnie a eu 5 fosses en activité. L'extraction annuelle moyenne par fosse a dépassé 70,000 tonnes. La fosse n° 1 a été remise en activité au milieu du mois de Juin.

Compagnie de Douchy. — Cette Compagnie a 5 fosses servant à l'extraction, tandis que les 3 autres ont été consacrées au service de l'aérage. L'extraction annuelle par fosse a été de 43,000 tonnes.

Compagnie de Vicoigne. — Trois fosses de la Compagnie de Vicoigne ont été en activité en 1882, la 4e est restée en chômage d'une manière permanente, de même que les années précédentes. L'extraction annuelle moyenne par fosse a été de 49,000 tonnes.

Compagnie de Fresnes-Midi. — Cette Compagnie a eu 2 fosses en extraction, la fosse Goult dans la concession d'Escaupont, et la fosse St-Pierre dans la concession de Thivencelles. L'extraction annuelle moyenne par fosse a été de 36,000 tonnes.

Compagnie d'Azincourt. — Cette Compagnie n'a plus qu'une seule fosse en activité : la fosse St-Roch. Les fosses St-Edouard et Ste-Marie ont été abandonnées dans le courant de l'année 1882 et on a commencé le comblement situé après le rachat de la concession par la Compagnie des transports de St-Dizier.

Compagnie de Crespin. — Cette Compagnie a poursuivi avec activité le fonçage de sa fosse de Quiévrechain qui a recoupé la tête du terrain houiller à 169 mètres de profondeur, et n'y avait pénétré encore que d'un mètre dans les derniers jours de décembre 1882.

Travaux de recherches. — Il n'a été exécuté, pendant le courant de l'année, aucun travail de recherche par des Compagnies autres que celles qui sont concessionnaires et que nous venons de passer en revue.

Concessions inexploitées. — Les concessions de St-Aybert, de Bruille, de Château-l'Abbaye, d'Hasnon, d'Annœullin, d'Odomez et de Marly sont restées inexploitées pendant tous le cours de 1882, de même que pendant le cours des années précédentes.

Demandes en concessions. — Aucune demande en concession ou extension de périmètre n'est en instance devant l'administration.

Accidents. — Les accidents survenus en 1882, dans les mines de houille, ont occasionné la mort de 14 ouvriers, ce qui correspond à une victime par 1,432 ouvriers. La proportion avait été en 1881 de une victime par 1,889 ouvriers.

MINES DE FER.

Les mines de fer concédées dans le département sont au nombre de six. Aucune n'a été exploitée en 1882.

MÉTALLURGIE.

USINES A FER.

Le tableau suivant donne le résumé de la production des usines à fer du département pour les années 1882 et 1881.

ANTURE DES PRODUITS.	1882.		1881.	
	QUANTITÉS.	PRIX.	QUANTITÉS.	PRIX.
Fonte d'affinage	255.322 tonnes	75 »	239 449 tonnes	71 f. »
Fers marchands.....	238.464	185 »	217.534	170 »
Rails.....	24.287	195 »	40.283	175 »
Fers spéciaux.....	51.070	180 »	62.257	165 »
Tôles.....	24.662	270 »	23.677	260 »
Acier Bessemer.....	64.493	192 »	47.781	190 »

USINE A ZINC D'AUBY.

Cette usine avait produit en 1881, 10,445 tonnes de zinc brut, vendues au prix moyen de 387 fr. 50.

En 1882, la production a été de 11,423 tonnes de zinc brut, vendues au prix moyen de 395 fr. 50 c. la tonne.

APPAREILS A VAPEUR.

Etat des appareils qui ont fonctionné dans le département pendant l'année 1882.

DÉSIGNATION.	Nombre d'établissements.	CHAUDIÈRES		Récipients de vapeur.	MACHINES	
		motrices	calorifères.		Nombre.	Force en chevaux
Mines et Carrières.....	233	498	»	1	345	10449
Usines métallurgiques.....	401	987	»	18	785	17483
Agriculture	257	305	»	3	307	1393
Industries alimentaires.....	976	1658	587	2773	1574	17193
Industries chimiques et tanneries	255	392	71	190	338	4449
Tissus et vêtements.....	765	1574	290	2163	1009	14446
Papeteries, teintureries et imprimeries.....	150	199	209	797	187	3250
Objets mobiliers et d'habitat.	198	203	»	3	201	1219
Bâtiments et travaux.....	190	247	7	15	233	3054
Établissements de l'État.....	6	12	1	2	7	325
TOTAUX.....	3431	6075	1165	5965	4986	102904

Ont chômé pendant l'année 1882, 153 chaudières motrices, 21 calorifères, 145 récipients, et 60 machines d'une force totale de 736 chevaux.

SANTÉ PUBLIQUE.

D'après la liste générale dressée les 18 octobre 1882 et 14 février 1883 en exécution de l'art. 26 de la loi du 19 ventôse an XI, de l'art. 28 de la loi du 21 germinal même année et de l'art. 12 de l'arrêté de M. le Ministre de l'Intérieur du 12 mai 1812, le nombre des personnes autorisées à exercer l'art de guérir dans le département est de 1067, dont :

ARRONDISSEMENTS.	Docteurs	Officiers de santé.	SAGES-FEMMES.		PHARMACIENS.		Herboristes.
			1re classe	2e classe	1re classe	2e classe	
Avesnes.....	44	21	37	15	16	22	»
Cambrai.....	27	28	44	7	12	7	»
Douai.....	20	24	17	15	3	19	»
Dunkerque	26	14	7	9	7	12	»
Hazebrouck.... ...	15	14	9	2	2	8	»
Lille.....	123	93	24	63	45	61	»
Valenciennes	33	24	56	12	5	23	2
Totaux.....	288	218	194	123	90	152	2

VACCINE.

Le compte-rendu du service des vaccinations, en 1882, contient les renseignements ci-après :

ARRONDISSEMENTS.	POPULATION.	Naissances.	Vaccinations.	Revaccinations.	VARIOLE		Morts	Défigurés.	Moyenne des vaccinations.
					Après vaccination.	Sans vaccination.			%
Avesnes.....	199.870	5.065	4.663	387	6	6	3	2	92 »
Cambrai	194.888	5.400	3.828	472	23	32	16	7	70 »
Douai.....	128.191	3.694	2.235	48	2	7	3	1	60.50
Dunkerque.....	128.544	4.759	2.640	697	30	9	8	11	56.10
Hazebrouck.....	111.757	3.561	2.035	48	7	»	»	2	57 »
Lille.....	636.077	20.498	17.790	2.493	329	67	81	42	86.78
Valenciennes ...	203.932	6.340	4.456	844	9	1	1	3	70 »
Totaux.....	1.603.259	49.317	37.647	4.989	406	122	112	68	76.33

Les vaccinations ont été sensiblement égales en 1882 qu'en 1881. Elles avaient été en 1881 de 37.425. Les revaccinations se sont élevées en 1882 à 4,989. Elles avaient été de 8,872 en 1881.

L'Administration et le Comité central de vaccine poursuivent leurs efforts et leurs encouragements afin de faire comprendre aux populations l'utilité de cette opération contre l'éventualité d'une maladie qui exerce particulièrement ses ravages sur les jeunes âges.

Une somme de 6,000 fr. a été attribuée pour la propagation de la vaccine.

Nous donnons ci-après le nom du vaccinateur qui s'est le plus distingué, en 1882, dans chaque arrondissement :

Arrondissement d'Avesnes, dame Carpentier-Camette, sage-femme à Maubeuge, 278 vaccinations.

Arrondissement de Cambrai, dame Piérard-Legrand, sage-femme à Carnières, 381.

Arrondissement de Douai, dame Nepper-Rimette, sage-femme à Douai, 257.

Arrondissement de Dunkerque, dame Coevoet, sage-femme à Dunkerque, 585.

Arrondissement d'Hazebrouck, docteur Smagghe, à Hazebrouck, 230.

Arrondissement de Lille, dame Desplanques, sage-femme à Tourcoing, 1010.

Arrondissement de Valenciennes, dame Morland-Delvallée, sage-femme à Fresnes, 544.

Une médaille d'or a été décernée à M. Decool, docteur à Hazebrouck, à la dame Godfrind-Leroy, sage-femme à Lille, et à M. Manouvriez fils, docteur à Valenciennes. Les dames Cordier Martin, sage-femme à Maubeuge, et Sauvage-Lavabre, sage-femme à Lille, ont été l'objet d'un rappel de médailles d'or, avec primes de 50 francs.

On a distribué en outre 42 médailles de vermeil, 14 rappels de médailles de vermeil avec primes de 25 francs ; 20 médailles d'argent de 1re classe, avec rappel de médailles d'or ; 51 médailles d'argent de 1re classe et 87 médailles d'argent de 2e classe.

SAGES-FEMMES.

Par délibération en date du 22 août 1882, le Conseil général a décidé l'entretien de huit bourses d'externes élèves sages-femmes, près la Faculté de médecine et de pharmacie de Lille, et a adopté le règlement présenté par M. le doyen de la Faculté, à l'effet de déterminer les conditions du concours et le programme des études.

ALIÉNÉS.

Nous indiquons ci-après le mouvement de la population des asiles affectés au traitement des malades de cette catégorie dans le département pendant l'année 1882.

	ARMENTIÈRES (hommes).	BAILLEUL (femmes).	LOMMELET (hommes).	TOTAL.
Aliénés existant au 1er janvier	595	1073	571	2239
Admis pendant l'année.....	230	257	120	607
	825	1330	691	2846
Sortis ou décédés pendant l'année	191	202	120	513
Restant le 31 décembre 1882.	634	1128	571	2333

Dont : Hommes 1205

Femmes 1128

Il y a en 1882 augmentation sur 1881 de 39 hommes et de 55 femmes.

Ces 2,333 aliénés qui ont séjourné en 1882 dans les asiles se divisaient ainsi qu'il suit, suivant la nature des affections dont ils étaient atteints :

	Hommes.	Femmes.	TOTAL.
Folie simple.....	704	901	1605
Folie compliquée d'épilepsie.....	148	79	227
Folie paralytique...	64	35	99
Démence sénile et démence organique ..	68	36	104
Idiotie et crétinisme.....	221	77	298
	1205	1128	2333

Plus des deux tiers des malades sont atteints de folie simple. — Les cas de folie compliquée et de démence sénile ou organique forment un septième environ du total. — Le surplus de la population des asiles se compose de crétins et d'idiots dont le nombre est beaucoup plus grand parmi les hommes que parmi les femmes.

Épidémies.

EXTRAIT du Rapport de M. le Docteur PILAT *sur les épidémies qui ont régné dans le département du Nord pendant l'année* 1882.

Parmi les maladies rencontrées le plus fréquemment se trouve toujours la *fièvre typhoïde* qui s'est montrée dans beaucoup de communes du département, tantôt à l'état endémique, tantôt à l'état épidémique.

Dans l'arrondissement de Valenciennes, deux communes ont été visitées par la fièvre typhoïde et la fièvre muqueuse. A Wallers, commune de 3,776 habitants, il y a eu 8 décès sur un nombre indéterminé d'attaques; là le mauvais état de l'abreuvoir public, du cimetière et des ruisseaux qui traversent le village est mis en cause dans la genèse de la fièvre. A Trith-Saint-Léger, le développement de l'épidémie, qui a atteint 41 personnes et causé un seul décès, serait attribué à l'altération des eaux alimentaires, par l'eau des lavoirs, voisins de sources, qui alimentent une partie de la population.

A Bailleul, la maladie a débuté le 12 mars et s'est terminée vers la fin de novembre. Elle y a été importée de Lille par une jeune fille qui vint passer le temps de sa convalescence dans sa famille; et la caserne des douanes a eu à elle seule 5 hommes, 6 femmes et 9 enfants atteints de la fièvre typhoïde.

A Hazebrouck, la fièvre typhoïde est endémique, mais sous l'influence des mauvaises conditions atmosphériques de l'année 1882, elle a revêtu le caractère épidémique; sur 62 malades, il y a eu 7 décès.

A Caestre, il y a eu 16 malades dont 2 décès, un homme et un enfant. La maladie s'est concentrée à l'extrémité de deux rues aboutissant à un carrefour, dans un quartier sain dont les habita-

tions ne sont pas encombrées. La cause de l'épidémie de Caestre reste inexpliquée.

On ne signale dans l'arrondissement de Dunkerque aucune épidémie de fièvre typhoïde. Il n'en a pas été de même pour l'arrondissement de Lille.

A Roncq, commune de 5,716 habitants, la fièvre typhoïde a revêtu le caractère épidémique dans les 2 derniers mois de l'année. Elle y a atteint 61 personnes et a causé 7 décès.

A Sainghin-en-Mélantois, la fièvre a atteint 19 personnnes et n'a donné lieu qu'à un seul décès. L'insalubrité des habitations envahies par la maladie paraît avoir été la cause principale de son développement.

A Wavrin, commune très insalubre, il y a eu 18 cas de fièvre typhoïde et 1 décès.

A Tourcoing, la maladie a sévi sur un grand nombre d'habitants, il y a eu 16 décès, 2 hommes, 9 femmes et 5 enfants.

A Bondues, sur 53 personnes atteintes de fièvre typhoïde 2 sont mortes.

Dans la ville de Lille la fièvre typhoïde, comme toujours, s'est manifestée sous forme épidémique par quartier ; notamment dans ceux d'Esquermes, Wazemmes et Moulins-Lille.

En résumé le chiffre total des décès dans la ville de Lille s'est élevée à 59 dont 26 au-dessous de 20 ans et 33 au-dessus.

Variole — En 1881 la variole a régné à l'état épidémique dans un grand nombre de communes du département. La Ville de Lille à elle seule, a eu 317 décès. Dès les premiers mois de 1882 l'épidémie a continué ses ravages et a occasionné encore 197 décès, principalement chez les enfants, car on relève que 42 morts pour l'âge adulte. A l'heure actuelle, elle a complétement disparu.

Dans l'arrondissement de Dunkerque la variole a régné à l'état épidémique dans la commune de West-Cappel dont la population est de 866 âmes, 37 personnes ont été atteintes dont 6 ont succombé.

Dans l'arrondissement de Cambrai, on signale une épidémie de variole à Escaudœuvres, 15 personnes ont été atteintes dans les mois de novembre et de décembre. Dans le quartier de la gare de Cambrai la variole s'est déclarée à peu près à la même époque sur 11 personnes dont 5 sont mortes. La commune de Cattenières a eu 20 cas de variole et 6 décès.

Dans l'arrondissement de Valenciennes on signale une épidémie de variole. A Fresne, commune de 6.342 habitants, la maladie y a été importée par des étrangers : Sur 57 malades il y a eu 4 décès.

Dans l'arrondissement de Lille la variole a continué ses ravages dans le 1er semestre de 1882. A Wavrin (3,483 habitants), sur 40 varioleux il y a eu 8 décès. A Sainghin, sur 26 cas, 1 décès. A Wattrelos, 3 décès. A Annappes, sur 14 cas dont 13 enfants, il y a eu 11 décès. A Tourcoing, sur un grand nombre de varioleux, 45 décès. A Frelinghien, commune de 2,388 habitants, il y a eu sur 60 personnes atteintes, 25 décès. Dans ce village la pratique de la vaccine est fort négligée, c'est surtout là qu'elle devrait être obligatoire pour vaincre l'obstination des habitants contre la vaccine. Enfin signalons en terminant ce qui a rapport à la variole, une épidémie qui s'est déclarée à Fives dans le courant de mars et d'avril 1882. C'est principalement dans les cours habitées par un grand nombre de ménages que la maladie choisit ses victimes.

La Rougeole. — La rougeole nous a été signalée dans l'arrondissement d'Hazebrouck, à Boëseghem et à Hazebrouck.

Dans l'arrondissement de Lille, elle a régné à Erquinghem : sur 150 malades environ, elle a causé 3 décès. A Roncq, sur 22 attaques il n'y a pas eu de décès. A Sainghin-en-Mélantois pas de décès sur 50 malades. A Wattrelos 6 décès sur un nombre indéterminé d'enfants malades. A Lille, comme les années précédentes, la rougeole s'est manifestée dans différents quartiers de la ville à l'état épidémique ; elle a causé 57 décès chiffre moins élevé qu'en 1881 où il y a eu 225 morts.

Scarlatine. — La scarlatine a régné à Lille dans divers quartiers, elle a fait son apparition vers la fin de l'année ; elle a causé 45 décès chez les enfants au-dessous de 5 ans. A Valenciennes il y a eu 21 morts. A Singhin-en-Mélantois sur 30 cas, 2 décès. A Quesnoy-sur-Deûle, 57 cas, décès non indiqués. A Wattrelos, 11 décès sur un nombre indéterminé d'attaques.

Diphthérie-Croup. — On a observé le croup à Hazebrouck et à Ecke. — A Hazebrouck la maladie n'a pas été importée, elle est née sur place. Il faut l'attribuer à l'humidité des habitations et à leur état d'insalubrité. Dans l'espace de 19 jours on a pu observer 11 cas dont 7 se sont terminés par la mort. A Ecke, il n'y a eu que 4 cas dans deux maisons, complétement isolées de l'agglomération communale, mais très humides et voisines d'un tas de fumier submergé. A Lille, la diphtérie et le croup ont donné lieu à 79 décès.

Épizooties.

EXTRAIT du rapport de M. POLLET, *médecin vétérinaire départemental, sur les Epizooties qui se sont produites en* 1882 *dans le département.*

Pleuropneumonie. — La pleuropneumonie exsudative est la maladie contagieuse qui a sévi avec le plus d'intensité. On a abattu, par ordre de l'autorité, 728 animaux.

Fièvre typhoïde. — La fièvre typhoïde du cheval qui avait été l'affection la plus répandue en 1881, s'est complétement éteinte au début de cette année.

Fièvre aphteuse. — La fièvre aphtheuse n'a commencé à se répandre que dans le dernier trimestre. Nous en devons l'introduction aux arrivages de porcs de différentes provenances. Environ 800 bovines et 500 moutons ont eu la cocotte.

Morve. — La morve a attaqué un nombre de chevaux relativement considérable : 33 chevaux ont été abattus.

La Rage. — La rage aurait été constatée sur 70 chiens. Plusieurs personnes ont reçu des morsures de chiens enragés. Deux d'entr'elles ont succombé sous les étreintes rabiques.

La Clavelée. — Aucun cas de clavelée n'a été signalé.

Le Charbon. — On a remarqué un nombre insolite de chevaux et de bêtes à cornes atteints du charbon. Il y aurait eu 3 chevaux et 2 vaches morts de la fièvre charbonneuse et 18 bœufs ou vaches morts du charbon symptomatique.

RECRUTEMENT DE L'ARMÉE.

Classe de 1882.

Le nombre de jeunes gens maintenus sur les listes du tirage par le conseil de révision a été, par subdivision de région, arrêté comme suit :

Subdivision de Lille (arrond.)	4,054
id. de Valenciennes (arrond.) . . .	1,789
id. de Cambrai (arrondissements de Cambrai et de Douai)	2,187
id. d'Avesnes (arrondissement) . . .	1,996
id. de Dunkerque (arrondiss. de Dunkerque et d'Hazebrouck)	1,978
Total. . . .	12,004

Ces jeunes gens ont tous été examinés par le conseil de révision. 1,022 d'entre eux ayant été exemptés pour infirmités, la liste départementale du recrutement s'est trouvée réduite à 10,982 hommes, que le conseil a répartis de la manière suivante :

Première partie de la liste du recrutement — Jeunes gens déclarés propres au service militaire.

Service actif.		5,240

Deuxième partie. — Dispensés en vertu de l'article 17 de la loi du 27 juillet 1872 :

Aînés d'orphelins, fils de veuve	696	2,061
Aînés de deux frères concourant au même tirage	7	
Frères de militaires.	1358	

Troisième partie. — Jeunes gens conditionnellement dispensés en vertu des articles 19 et 20 :

Élèves de l'école polytechnique et de l'école forestière.	5	1,461
Voués à l'enseignement	123	
Élèves ecclésiastiques du culte catholique . .	93	
Élèves des autres cultes salariés par l'Etat . .	1	
Jeunes gens auxquels il a été fait application de l'art. 21 de la loi :		
Engagés volontaires de 5 ans.	851	
Engagés conditionnels d'un an	299	
Inscrits maritimes	89	
Quatrième partie. — Jeunes gens classés dans le service auxiliaire		1,128
Cinquième partie. — Jeunes gens ajournés à un an . . .		1,092
Total de la liste du recrutement. . .		10,982

Détails sur l'instruction des jeunes gens inscrits sur les listes de tirage.

Ne sachant ni lire ni écrire.	1,545
Sachant lire seulement	183
Sachant lire et écrire	2,978
Ayant une instruction primaire complète	6,851
Bacheliers ès-lettres, bacheliers ès-sciences.	153
Dont on n'a pu vérifier l'instruction	294
Total	12,004

Indication de la taille des jeunes gens du service actif.

Ayant moins de 1 m. 54.	»
Ayant de 1 m. 54 à 1 m. 62	930
Ayant de 1 m. 63 à 1 m 66	1,441
Ayant de 1 m. 67 à 1 m. 69	960
Ayant de 1 m. 70 à 1 m. 72	916
Ayant au-delà de cette dernière taille (1 m. 73 et au-dessus	892
Dont on n'a pu connaître la taille.	101
Total.	5,240

Parmi les jeunes gens classés dans le service auxiliaire et ajournés à un nouvel examen, 14 étaient atteints de maladies de la peau, 14 de maladies du cuir chevelu, 73 de myopie, 72 de strabisme, 41 de surdité légère, 34 de perte des dents, 2 d'autres maladies de gencives et de la bouche, 15 de bégaiement, 36 de goître, 269 de hernie, 59 de maladies génito-urinaires, 135 d'affections des membres et 363 d'infirmités diverses, soit un total général de 1,127.

Renseignements généraux sur les opérations du recrutement.

Les tableaux de recensement ont été, comme d'ordinaire, établis avec soin et régulièrement publiés.

Lors de la vérification des tableaux, le nombre des inscriptions retranchées a été de 18 et celui des inscriptions ajoutées, de 14.

Les fils et petits-fils d'étrangers ont été au nombre de 1,167. Parmi eux : 782 n'avaient pas été inscrits sur les tableaux par les maires, en raison de leur origine, 3 ont été rayés après le tirage et 382 ont réclamé ou accepté la qualité de Français.

Sur ces 382 jeunes gens, 187 ont été compris dans la première partie du contingent, 32 exemptés pour infirmités, 29 ajournés à un nouvel examen, 56 déclarés propres à un service auxiliaire, 46 dispensés en vertu des articles 17 et 20 de la loi, 32 annotés comme réclamant le bénéfice des articles 19 ou 21 de la loi.

Un certain nombre de jeunes gens ont été inscrits pour n'avoir pas rempli les formalités prescrites par la loi du 16 décembre 1874.

Les omis des classes précédentes, au nombre de 58, ont concouru au tirage de la classe de 1882.

D'après les renseignements que nous empruntons aux tableaux du recrutement, le nombre des jeunes gens sachant lire et écrire,

était de 10,165 sur 12,004 inscrits, ou 84 °/₀. — Ce rapport est supérieur à celui de 1881 de 1 °/₀. — L'application, de plus en plus régulière des lois sur le travail des enfants dans les manufactures, contribuera à rendre plus sensibles encore les améliorations qui seront obtenues à cet égard.

Les opérations du tirage au sort se sont accomplies dans le plus grand ordre, aucune irrégularité n'a été signalée.

L'itinéraire du Conseil de révision a été exactement suivi, sans qu'il se soit produit le moindre retard et qu'aucun incident soit venu troubler le calme des séances.

Deux médecins militaires ont assisté le Conseil pendant toute la tournée. Ils ont opéré, tour à tour, et se sont convenablement acquittés de leur mission.

Les séances ont été au nombre de 64. — Le Préfet a présidé toutes les séances qui ont eu lieu en dehors de la ville de Lille.

La tournée a eu lieu en 64 jours. 46 membres du Conseil général et 53 membres des Conseils d'arrondissement ont assisté aux opérations.

Le nombre des hommes visités par les médecins, a été de 10,383 et celui des jeunes gens sur lesquels le Conseil de révision a statué, de 12,004.

Sur les 12,004 hommes convoqués, 11,843 se sont présentés; 62 ne se sont présentés, ni ne se sont fait représenter, 99 ont été autorisés à se faire visiter au lieu de leur résidence.

Le nombre des exemptés pour infirmités a été de 1,188, y compris 166 ajournés des classes précédentes. Ce nombre représente près de 8 °/₀ du chiffre des inscrits.

Le nombre des exemptés avait été de 827 pour la classe de 1881.

Le nombre des ajournés qui avait été de 1,833 en 1882 est de 1093 cette année. Les engagés volontaires pour 5 ans des classes de 1880 à 1883, au nombre de 851 ont été classés, savoir: 690 dans l'armée de terre et 161 dans l'armée de mer.

Les jeunes gens classés dans le service auxiliaire, ont été au nombre de 1,751, dont 1,127 appartenant à la classe de 1882 et 624 ajournés des classes de 1880 et 1881.

Les 591 ajournés de 1880 et les 1,833 ajournés de 1881, ensemble 2,424 ont été reconnus, d'après les décisions du Conseil: 980 propres au service armé, 624 classés dans le service auxiliaire, 166 exemptés pour infirmités, 624 ajournés à une troisième visite et 30 rayés décédés.

SAPEURS-POMPIERS MUNICIPAUX.

Les corps des sapeurs-pompiers sont nombreux dans le département. Nous indiquons ci-après l'état de leur matériel. — 1882.

ARRONDISSEMENTS.	NOMBRE de communes pourvues de pompes.	NOMBRE de pompes possédées par les communes.
Dunkerque	16	42
Hazebrouck	19	42
Lille	99	194
Cambrai	56	72
Avesnes	64	86
Douai	41	61
Valenciennes	67	98
Totaux	362	595

Cette situation indique 3 pompes de plus que l'année précédente et deux communes de plus pourvues de pompe.

Depuis plusieurs années, un crédit de 1,000 fr. est inscrit au budget départemental pour venir en aide aux communes dans le paiement des secours et pensions auxquels les sapeurs-pompiers, leurs veuves et leurs enfants peuvent prétendre en vertu de la loi du 5 avril 1851 en cas de blessures ou de maladies reçues ou contractées dans le service.

Un crédit de 3,000 fr. est également alloué annuellement au budget départemental pour venir en aide aux communes dans leurs dépenses d'achat de pompes à incendie.

PRISONS DU DÉPARTEMENT DU NORD.

Il existe dans le département:

1° Une maison centrale de correction pour les condamnés à l'emprisonnement au-dessus d'un an, à laquelle est annexé un quartier correctionnel, affecté aux condamnés, ayant à subir des peines de trois mois à un an.

2° Six maisons d'arrêt et de correction dans les chefs-lieux d'arrondissements de Lille, Avesnes, Cambrai, Dunkerque, Hazebrouck, Valenciennes, et une maison d'arrêt, de justice et de correction dans celui de Douai.

3° 54 chambres de sûreté pour les prisonniers arrêtés ou de passage, dans les localités dotées d'une brigade de gendarmerie.

4° Une colonie agricole située près de la maison centrale de Loos et destinée aux jeunes détenus condamnés ou envoyés en correction par les tribunaux.

La maison centrale de Loos, établie dans les bâtiments de l'ancienne abbaye, en vertu d'une ordonnance royale du 6 août 1817, possède de vastes locaux distribués en dortoirs, réfectoires et ateliers, où une population d'environ 1,400 adultes est employée à diverses industries, telles que le tissage, la chaiserie, vannerie, l'ébénisterie, la cordonnerie, la confection de vêtements, etc., etc.

Les jeunes détenus de la colonie pénitentiaire sont appliqués à l'exploitation de terrains loués par le Gouvernement dans l'enclos de l'ancienne abbaye et à diverses professions industrielles.

POPULATION DES PRISONS DU DÉPARTEMENT.

MAISON CENTRALE DE LOOS.

Le nombre des détenus était au 31 décembre 1882 de 1,299 savoir:

Correctionnels à plus d'un an d'emprisonnement	1,092	1,299
Quartier correctionnel	207	

Les détenus de la maison centrale provenaient des départements ci-après:

Nord, Aisne, Ardennes, Marne, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Oise, Orne, Pas-de-Calais, Seine, Seine-Inférieure, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Somme.

Colonie agricole de St-Bernard.

Les jeunes détenus étaient au nombre de **401** au **31** décembre **1882**, savoir :

Condamnés en vertu des articles 67 et 69 du C. P.,	à moins de deux ans. . 3 à plus de deux ans. . . »	3
Acquittés, mais retenus en vertu de l'article 66 du Code pénal.		381
Détenus par voie de correction paternelle		17
TOTAL		401

MAISONS D'ARRÊT, DE JUSTICE ET DE CORRECTION ET CHAMBRES DE SURETÉ.

Population au **31** *décembre* **1882.**

	Hommes.	Femmes.	Total.
Lille.	348	85	433
Avesnes.	98	11	109
Cambrai	58	3	61
Douai	134	34	168
Dunkerque	60	12	72
Hazebrouck.	59	6	65
Valenciennes	63	15	78
Chambres de sûreté	31	5	36
Totaux	851	171	1,022

Ce nombre de **1,022** détenus se décompose ainsi qu'il suit :

	Hommes.	Femmes.	Total
Prévenus et accusés	190	23	213
Condamnés à un an et au-dessous	492	130	622
Détenus de diverses catégories .	107	12	119
Enfants	62	6	68
Totaux . .	851	171	1,022

Récapitulation.

Maison centrale.	1,299
Maisons d'arrêt et chambres de sûreté . . .	1,022
Colonie agricole de St-Bernard.	401
Total de la population des prisons . .	2,722

ADMINISTRATION COMMUNALE.

IMPOSITIONS EXTRAORDINAIRES.

Toutes les communes du département sont obligées de recourir à des impositions extraordinaires, pour couvrir les dépenses de leur service ordinaire, et pour faire face à des travaux urgents ou d'autres objets d'intérêt local.

Ces impositions dont la quotité est indiquée au tableau statistique ont eu pour objet, en 1882:

1° Le traitement des gardes-champêtres ;
2° Le service des dépenses municipales ordinaires,
3° Le service ordinaire du culte paroissial ;
4° Le service ordinaire de l'instruction publique ;
5° Le service des chemins vicinaux ;
6° Des travaux et autres dépenses extraordinaires d'intérêt communal.

Les communes qui ont voté des ressources pour travaux et dépenses extraordinaires, sont au nombre de 47 et4 la quotité des centimes qu'elles y ont affectés est indiquée ci-après : De 1 à 5 centimes, 43 communes;de 5 à 10, 79; de 10 à 15,66; de15 à 20, 68; de 20 et au-dessus, 218.

OCTROIS.

Les communes comptent en outre parmi leurs ressources les produits des octrois. Nous indiquons ci-après les localités dans lesquelles des octrois sont établis et le montant du revenu net fourni par cette nature d'impôt sur les consommations afférentes à l'année 1882.

Arrondissement de Dunkerque.

Bergues	52,204 35
Bourbourg-Ville	20,627 91
Bourbourg-Campagne	9,958 58
Coudekerque-Branche	6,798 14
Dunkerque	679,942 13
Gravelines	50,958 03
Hondschoote	17,076 53
Saint-Pol	15,520 70
Total....	853,086 37

Arrondissement d'Hazebrouck.

Bailleul	96,574 91
Cassel	19,724 29
Estaires	50,637 28
Hazebrouck	108,618 43
La Gorgue	12,159 91
Merville	55,957 48
Morbecque	9 224 55
Nieppe	19,786 56
Steenvoorde	14,580 41
Vieux-Berquin	8,056 54
Total....	395,320 36

Arrondissement de Lille.

Annœullin	14,266	12
Armentières	466,496	62
La Bassée	19,444	09
Bois-Grenier	3,170	16
Chapelle-d'Armentières	12,072	54
Comines	27,029	35
Erquinghem Lys	5,826	71
Hallluin	58,696	05
Haubourdin	33,407	27
Houplines	23,368	84
La Madeleine	44,298	51
Lannoy	14,084	73
Lille	4,178,040	77
Lomme	17,348	65
Loos	23,613	20
Roncq	13,839	56
Quesnoy-sur-Deûle	25,576	29
Roubaix	1,554,844	13
Seclin	24,454	75
Tourcoing	717,090	72
Wambrechies	15,815	14
Total	6,592,754	10

Arrondissement de Cambrai.

Cambrai	392,306	74
Le Câteau	110,642	23
Solesmes	37,900	80
Total	540,849	77

Arrondissement d'Avesnes.

Avesnes	93,542	89
Bavai	9,954	48
Cousolre	6,611	83
Fourmies	105,597	30
Hautmont	54,404	72
Landrecies	34,401	80
Maubeuge	190,421	32
Louvroil	43,943	43
Le Quesnoy	41,270	18
Sars-Poteries	11,830	83
Solre-le-Château	14,189	51
Wignehies	16,311	65
Total	592,476	59

Arrondissement de Douai.

Aniche	34,226	73
Douai	453,515	37
Flines	6,725	63
Orchies	11,446	50
Total	505,914	23

Arrondissement de Valenciennes.

Amand (St-)	77,716	09
Anzin	99,642	86
Condé	43,717	09
Fresnes	37,980	38
Lourches	48,747	62
Denain	117,500	»
Valenciennes	160,173	01
Vieux-Condé	30,046	18
Total	885,493	23

Récapitulation par arrondissement.

Dunkerque	853,086	37
Hazebrouck	395,320	36
Lille	6,592,754	10
Cambrai	540,849	77
Avesnes	592,476	59
Douai	505,914	23
Valenciennes	885,493	23
Total	10,365,564	65

Le produit des octrois a été, en 1882, de 10,365,564 fr. 65 c. — Il y a eu diminution de 1,334,847 fr. 23 c. sur le produit de 1881 qui avait été de 11 700,411 fr. 88 c.

Le produit de 1882, comparé à la population, donne, pour les villes et communes soumises à cet impôt, une taxe moyenne d'environ 13 fr. par habitant.

Taxe municipale sur les chiens.

La taxe municipale sur es chiens est réglée comme suit pour le département du Nord, par décret du 9 janvier 1856 :

Dans la ville de Lille.	chiens d'agrément ou servant à la chasse	10	»
	chiens de garde	2	»
Dans les autres communes.	chiens d'agrément ou servant à la chasse	8	»
	chiens de garde	2	»

ASSISTANCE PUBLIQUE.

HOSPICES ET HOPITAUX.

Population, Ressources et Dépenses des établissements hospitaliers pendant l'année 1882.

ÉTABLISSEMENTS.	NOMBRE DE LITS.				RESSOURCES de toute nature. 1882	DÉPENSES de toute nature. 1882	EXCÉDENT des recettes de 1881.
	Malades.	Vieillards.	Enfants.	TOTAL.			
Arrondissement de Dunkerque.							
Bergues	28	72	50	150	55607	55332	29638
Bollezeele	6	39	»	45	18757	34094	17992
Bourbourg	18	50	40	108	44284	30396	24224
Dunkerque	127	218	83	428	170042	159577	6992
Esquelbecq	»	13	»	13	3730	5641	3125
Ghyvelde	9	9	»	18	17650	16021	2989
Gravelines	4	38	»	42	9444	8421	2126
Hondschoote	6	37	6	49	7060	7473	504
Arrondissement d'Hazebouck.							
Bailleul { Hospice	»	100	25	125	59444	63994	»
Bailleul { Hôpital	46	»	»	46	9083	11274	2997
Cassel { Hospice	»	36	»	36	16340	16851	»
Cassel { Pauvre-Ecole	»	»	36	36			
Estaires	»	40	60	100	49397	47697	492
Haverskerque	»	12	»	12	4201	4201	22
Hazebrouck	14	80	55	149	49429	49785	9605
La Gorgue	»	28	»	28	4699	4904	320
Merville	»	40	»	40	13825	28702	18944
Morbecque	»	26	»	26	4752	5647	1134
Nieppe	2	30	»	32	9640	7393	4773
Renescure	»	6	»	6	1800	1800	»
Steenbecque	»	23	»	23	1313	1312	1
Steenvoorde	»	44	»	44	13211	12921	3824
Steenwerck	10	51	5	66	14830	15449	4239
Vieux-Berquin	»	28	»	28	4842	4344	946
Arrondissement de Lille.							
Armentières	88	74	95	257	507522	297097	12540
Bondues	2	50	12	64	20246	17957	5353
Bousbecque	»	22	»	22	1962	1836	125
Comines (hôpital)	28	64	»	92	27963	25798	13852
Cysoing	»	16	»	16	2613	2210	1024
Erquinghem-Lys	1	12	»	13	3469	3468	»

ETABLISSEMENTS.	NOMBRE DE LITS.				RESSOURCES de toute nature 1882.	DÉPENSES de toute nature 1882.	EXCÉDANT des recettes de 1881.
	Malades.	Vieillards.	Enfants.	TOTAL.			
Halluin	»	35	»	35	9638	8361	»
Haubourdin	8	30	14	52	44449	74568	32468
Herlies	»	10	»	10	2832	3441	803
Houplines	»	21	»	21	5807	5746	1298
La Bassée	»	30	25	55	19059	18677	5917
La Chapelle-d'Arment	2	20	»	22	3481	4358	877
Lannoy	»	20	»	20	12116	13307	4146
Lille — Hospice-Général	»	1066	100	1166	2245783	2166478	35316
Lille — Hôp. St-Sauveur	306	»	»	306			
Lille — Hospice Comtesse	»	94	56	150			
Lille — Hospice Gantois	»	178	»	178			
Lille — Hospice Stappaert	»	»	60	60			
Lille — Hôpit. Ste-Eugénie	387	»	»	387			
Lille — Maison de santé	40	»	»	40			
Lille — Fn Baës (vx mén.)	6	21	»	27			
Linselles	»	40	»	40	23560	24538	856
Lomme	»	24	»	24	9221	7657	»
Loos	10	24	»	34	21406	24304	7017
Marcq-en-Barœul	»	31	»	31	12097	13510	1416
Quesnoy-sur-Deûle	»	32	»	32	10043	9564	1514
Roncq	»	24	»	24	4849	4931	532
Roubaix — Hosp. civil	»	174	69	243	457446	472088	26480
Roubaix — Hôpital	200	»	»	200			
Seclin (hôpital)	81	74	»	155	74220	100217	51932
Templeuve	2	24	»	26	8963	8428	»
Tourcoing — Hosp Génér	»	145	»	145	123994	173144	12020
Tourcoing — Hôpital	77	»	»	77	30944	30944	»
Wambrechies	»	44	»	44	17968	19253	46
Wattrelos — Hospice	»	97	»	97	24880	25516	8862
Wattrelos — Hôpital	25	»	»	25	8600	8448	»
Arrondissement de Cambrai.							
Cambrai — Hosp. Général	»	200	75	275	215803	309449	366295
Cambrai — Hôp. St-Julien	107	»	»	107	113179	127680	40495
Cambrai — Hice Vanderburch	100	»		100	83008	80554	71259
Le Câteau (hôp. Paturle)	33	»	»	33	20692	14936	11
Arrondissement d'Avesnes.							
Avesnes	40	60		100	68262	67449	27839
Bavai	»	16	»	16	5873	15998	3131
Landrecies	»	60	»	60	24785	18846	7051
Le Quesnoy	102	45	22	169	40403	46035	24685
Maubeuge	40	45	65	150	71576	65280	53948
Solre-le-Château	»	2	»	2	879	344	3827
Arrondissement de Douai.							
Douai — Hosp.-Général	»	500	20	520	387749	378755	196481
Douai — Hôtel-Dieu	128	»	»	128			
Orchies	20	48	40	108	40634	47000	2400

ETABLISSEMENTS.	NOMBRE DE LITS.				RESSOURCES de toute nature. 1882	DÉPENSES de toute nature. 1882.	EXCÉDENT des recettes de 1881.
	Malades.	Vieillards.	Enfants.	TOTAL.			
Arrondissement de Valenciennes.							
Bouchain	2	39	»	41	23366	37531	28022
Condé, hce des vieillards	»	»	»	»	»	»	»
Condé, hosp. des veuves	»	20	»	20	6137	2995	3280
St-Amand { Hospice....	10	70	18	98	29445	35921	14760
St-Amand { Orphelins..	»	»	25	25	10543	12760	2144
Valenciennes { Hosp.-Général.	»	400	30	430			
Valenciennes { Hôtel-Dieu ...	122	»	»	122			
Valenciennes { Hôtellerie	»	9	»	9	434170	429447	270698
Valenciennes { Chartriers	»	50	»	50			
Valenciennes { Orphelins.....	»	»	»	»			
Totaux....	2237	5080	1086	8403	5885616	5846294	1475474

Les établissements hospitaliers, au nombre de 84, sont situés dans 62 villes et communes. La population des hospices et hôpitaux est à la population générale du département, dans la proportion de 1 pour 191 habitants.

Par délibération du 4 septembre 1866 et conformément à l'art. 3 de la loi du 7 août 1851, le Conseil général a désigné les hospices et hôpitaux ci-après dans lesquels les malades et incurables indigents des communes privées d'établissements hospitaliers peuvent être admis moyennant un prix de journée, savoir :

Arrondissement de Lille: Lille, Roubaix, Seclin, Armentières et Tourcoing ;

Arrondissement d'Avesnes: Maubeuge et Le Quesnoy ;

Arrondissement de Cambrai : Cambrai ;

Arrondissement de Douai : Douai ;

Arrondissement de Dunkerque: Dunkerque et Bergues ;

Arrondissement d'Hazebrouck : Hazebrouck, Bailleul, Cassel et Merville ;

Arrondissement de Valenciennes : Valenciennes et Saint-Amand.

Depuis plusieurs années, le département inscrit à son budget un crédit de 6,000 fr. distribué par la Commission départementale pour aider les communes pauvres à placer leurs malades ou incurables dans un hôpital ou hospice voisin. Cette mesure produit de bons résultats.

ENFANTS ASSISTÉS.

Les enfants confiés à l'assistance publique se divisent en trois catégories : 1° *les enfants trouvés*, 2° *les enfants abandonnés*, 3° *les orphelins pauvres*. Ces enfants sont placés dans les cinq hospices dépositaires situés dans les villes de Dunkerque, Lille, Douai, Valenciennes et Cambrai. Dès leur admission, ils sont placés à la campagne chez des nourriciers qui reçoivent pour ces enfants une rétribution décroissante de 16 fr. à 10 fr. par mois jusqu'à l'âge de 13 ans.

Les dépenses du service des enfants assistés sont divisées en dépenses intérieures et en dépenses extérieures. Les dépenses intérieures sont supportées par l'État pour 1/5 et par le département pour 4/5. Les dépenses extérieures sont payées par le département pour 4/5 et par les communes pour 1/5.

Le nombre comparatif des pupilles de l'assistance publique en 1881 et 1882, s'établit comme suit :

	31 DÉCEMBRE	
	1882.	1881.
Enfants trouvés....	9	9
Enfants abandonnés	466	463
Orphelins pauvres	109	116
	583	588
A quoi viennent s'ajouter :		
Les pupilles de 12 à 21 ans.....	660	734
Les enfants secourus temporairement..	688	637
Total.....	1931	1959

Il en résulte une diminution de 28 sur les premières classes

La situation des pupilles de l'Assistance publique est satisfaisante. Placés dans des familles honnêtes, laborieuses, présentant toute garantie sous le rapport de la moralité, ils y trouvent non seulement ce qui importe à leur existence matérielle, mais aussi presque toujours des sentiments de réelle affection.

Le concours des Comités de patronage assure à l'administration une surveillance indispensable à la marche régulière du service.

La moyenne des décès qui avait été, en 1881, de 13,36 p.% sur la population totale des enfants, s'est élevée en 1882, à 15,11 p.%. Elle se répartit comme suit : pour les enfants d'un jour à 12 ans : 66 décès sur 986, soit 6,69 p.%; pour ceux de 12 à 21 ans : 5 décès sur 831, soit 0,60 p.%, et pour les enfants secourus temporairement : 77 sur 984, soit 7,82 p.%.

Les dépenses du service se sont élevées en 1882 à 204,076 fr. 69 et se sont ainsi réparties :

Dépenses intérieures	44,777 30
Dépenses extérieures	152,299 39
Ensemble	204,076 69

BUREAUX DE BIENFAISANCE.

Ces établissements sont au nombre de 640 dans le département. Le nombre des communes étant de 665, il en résulte que 26 d'entr'elles sont privées de bureaux de secours. La commune de Colleret a deux bureaux de bienfaisance dont un pour le hameau d'Ostergnies.

Le nombre des individus régulièrement secourus s'est élevé en 1882 à 239,751.

Les veuves et les chefs de famille surchargés d'enfants en bas âge reçoivent, dans beaucoup de communes, des secours en nature, des secours de loyer et des secours en argent.

Les vieillards, les infirmes et les orphelins sont placés en pension, autant que possible, dans les communes où ils ont droit à l'assistance publique et de préférence chez leurs parents.

Les malades indigents sont soignés à domicile par des médecins que les administrations charitables rétribuent à cet effet, et reçoivent, en outre, de ces administrations les secours spéciaux que leur état réclame. Quelquefois, les malades sont placés dans les hôpitaux des villes voisines aux frais du bureau de bienfaisance.

Les ressources et les dépenses de ces établissements, pendant l'année 1882, ont été les suivantes :

ARRONDISSEMENTS.	NOMBRE d'établissements.	RESSOURCES.	DÉPENSES.	FONDS LIBRES.
Dunkerque	61	336.818 »	365.751 »	158.639 »
Hazebrouck.....	53	336.427 20	334.308 41	45.909 49
Lille	129	1.684.802 »	1.623.362 »	1.617.373 »
Cambrai.....	109	598.920 87	483.720 54	356.132 77
Avesnes.....	113	495.117 40	450.545 11	230.184 19
Douai.....	64	255.644 33	238.283 19	108.491 62
Valenciennes	81	517.535 87	506.959 13	240.271 68
TOTAUX.....	640	4.225.265 76	4.002.929 38	2.757.001 75

SECOURS EN CAS D'EXTRÊME MISÈRE.

Un crédit de 4,000 fr. pour cette destination est inscrit au budget départemental. Par l'emploi opportun de ce secours, l'administration parvient à localiser de plus en plus les indigents dans leurs communes respectives et prévient ainsi la mendicité et le vagabondage. Elle ne néglige rien, d'ailleurs, pour recommander d'assurer partout du travail et des secours, dans de sages limites, aux individus qui prétendent ne pouvoir trouver leur subsistance. La charité publique et la charité privée rivalisent de zèle pour seconder les efforts de l'autorité.

MONTS-DE-PIÉTÉ.

Résumé des opérations de l'année 1882

VILLES dans lesquelles les établissements sont situés.	ENGAGEMENTS.		DÉGAGEMENTS.		VENTES.	
	Nombre d'articles.	Sommes prêtées.	Nombre d'articles.	Sommes qui avaient été prêtées.	Nombre d'articles.	Produits.
Dunkerque	33523	395708	34895	365933	3073	33057
Lille { Mont-de-piété	183671	1414617	174086	1302947	5398	66014
Lille { fond. Masurel	2838	52550	2944	53063	491	4108
Roubaix	45571	358489	44339	350221	2715	44193
Cambrai	10837	48853	9396	40255	346	7003
Douai	22240	121773	21418	119093	1182	10923
Valenciennes	39818	322799	35682	281456	1833	19991
Totaux.... .	**338498**	**2714789**	**349730**	**2512968**	**14738**	**185289**

La valeur moyenne par article des engagements a été de 8 fr.05 en 1881, et de 8 fr. 02 en 1882. Celle des dégagements a été de 7 fr. 92 en 1881 et de 7 fr. 86 en 1882. Le produit moyen des gages vendus s'est élevé à 12 fr. 83 en 1881 et à 12 fr. 84 en 1882.

Les bénéfices réalisés par ces établissements en 1882 se sont élevés : à Dunkerque, à 5,370 fr. 61 c., Lille, 11,886 fr. 32 c., Roubaix à 12,350 fr. 01 c.; Douai à 1,226 fr. 93 c.

Le Mont-de-Piété de Valenciennes a éprouvé une perte de 1,833 fr. et celui de Cambrai une de 144 fr. 71 c.

L'intérêt des prêts est fixé, savoir: à Dunkerque, 12 p. %; à Lille, 8 1/2 p.%; à Roubaix, 11 1/2 p. %; à Cambrai, 12 p. %; à Douai, 10 p. %; à Valenciennes,7 1/2 p. %.

L'intérêt a été réduit à 11 1/2 p. % à partir du 1er janvier 1882 pour le Mont-de-Piété de Roubaix.

CAISSES D'ÉPARGNE.

Les caisses d'épargne étaient, dans le département, en 1882, au nombre de 27, réparties entre les arrondissements ainsi qu'il suit:

Dunkerque, 4; Hazebrouck, 6; Lille 6; Cambrai, 5; Avesnes, 4; Douai, 1; Valenciennes, 1.

Il y existait en outre 42 succursales, en sorte que le nombre des dépôts était porté à 69.

Le mouvement des caisses d'épargne a donné en 1882 les résultats consignés dans le tableau suivant:

VILLES où sont situées les Caisses d'épargne.	NOMBRE de LIVRETS existant au 1er janvier 1882.	NOMBRE DE LIVRETS ouverts pendant l'année 1882. pour l'établissement de comptes nouveaux.	à la suite de transfert	NOMBRE de LIVRETS soldés pendant l'année 1882.	NOMBRE de LIVRETS restant au 31 déc. 1882.	SOLDE DÛ aux déposants au 1er janvier 1882.	MONTANT des VERSEMENTS effectués pendant l'année 1882.	CRÉDITS des livrets ouverts par suite de transferts. en 1882.	INTÉRÊTS alloués aux déposants. pour l'année 1882.	MONTANT des ARRÉRAGES de rentes perçus par les caisses en 1882.	REMBOURSEMENTS effectués pendant l'année tant en achats de rentes qu'en espèces	SOLDE DÛ aux déposants au 31 décembre 1882.
Armentières...	3062	553	16	234	3397	902886 30	389934 »	2612 47	35678 31	» »	191261 99	1139818 09
Avesnes.....	7147	720	20	785	7102	1465590 08	920115 22	8231 25	61872 51	50 »	573933 89	1881925 17
Bailleul.....	3478	295	3	153	3623	1566551 19	711887 42	1681 84	66451 77	» »	323058 67	2023513 55
Bassée (la)....	903	113	1	154	863	355600 99	100555 81	405 54	14039 18	» »	64355 25	406246 27
Bergues.....	4284	350	6	185	4455	1532774 49	696383 41	1458 87	62831 98	» »	472455 66	1820993 09
Bourbourg	2061	267	1	162	2167	521336 92	286587 66	20 21	21775 46	50 »	175291 13	654479 12
Cambrai.....	14268	1502	41	1333	14478	3670305 69	1871461 »	15585 80	155295 83	» »	1070190 13	4642458 49
Cassel	1332	232	1	161	1404	561753 56	255579 »	120 54	22782 16	1457 »	145208 76	696483 50
Cateau (Le)....	2054	548	8	272	2338	384562 58	240610 06	3281 99	16461 39	» »	124135 26	520780 76
Clary.....	2257	158	»	82	2333	351864 57	149739 »	» »	14364 42	» »	116124 51	402843 48
Comines.....	1325	149	1	136	1339	748466 53	241527 »	1225 03	29860 54	» »	138551 32	882527 78
Douai.....	22336	2499	47	1158	23724	7001921 02	3281949 60	10428 61	301102 41	50 »	1660852 72	8934598 92
Dunkerque	14347	1113	58	345	15173	3782000 90	2092287 26	26311 65	160472 35	487 50	1268192 09	4793367 57
Estaires.....	682	84	5	67	704	184099 07	96959 »	1604 89	7357 98	» »	56443 17	233577 67
Etrœungt.....	1153	92	»	20	1225	254483 69	252710 »	» »	10422 13	» »	166926 21	350689 61
Gravelines.....	1478	158	»	183	1453	370576 76	257904 »	» »	14367 12	» »	166403 33	476444 55
Hazebrouck....	2676	312	7	238	2757	913129 56	435821 »	2803 79	38320 03	20 »	237155 38	1152939 »
Iwuy	933	77	»	41	969	256504 44	89058 14	» »	10216 37	» »	53564 39	302214 56
Landrecies	1538	245	5	290	1498	411052 44	211714 15	3936 49	15447 96	» »	142124 05	499726 99
Lille.....	34749	4036	133	4283	34635	9896236 05	3850185 94	41826 01	402482 11	1082 25	2421223 31	11770590 05
Maubeuge.....	10663	1260	26	794	11155	3016940 92	1335112 43	5153 18	122317 76	» »	865646 33	3613877 96
Merville.....	656	126	2	28	756	197013 14	108274 »	233 97	7957 71	» »	42182 36	271296 46
Roubaix.....	15605	1674	17	1624	15672	5000515 17	1692886 »	6872 45	202395 39	18 »	982150 65	5920536 36
Solesmes.....	1440	295	1	205	1531	399625 70	213126 »	1034 29	16971 08	» »	85408 55	545348 52
Steenvoorde...	1173	144	2	124	1195	420507 08	178746 »	2275 21	16664 42	» »	100601 21	517591 50
Tourcoing.....	8239	1232	8	857	8622	4493713 36	1640598 74	4360 06	184034 51	» »	905585 38	5417121 29
Valenciennes...	23601	3182	66	2482	24367	6108965 88	2864074 90	25379 70	237149 63	» »	1674078 59	7561491 52
TOTAUX....	183440	21416	475	16396	188935	54.771.928 08	24.465.783 74	166843 74	2.249.085 51	3214 75	14.223.374 29	67433481 53

Le service des caisses d'épargne a continué son mouvement ascendant en 1882. Le solde dû aux déposants qui, au 31 décembre 1881, était de 54,771,928 fr. 08 en augmentation de 4,045,057 fr. 64 sur 1880, s'est élevé au 31 décembre 1882 à 67,433,481 fr. 53 Il s'est ainsi accru de 12,661,553 fr. 45.

Les versements qui avaient été en 1881 de 14,390,330 fr. 79 ont produit en 1882 une somme de 24,465,783 fr. 74.

Le nombre des versements a été de 163,886 et celui des remboursements de 48,577. Il résulte sur 1881, une différence en plus de 5,087 pour les premiers, et une différence en moins de 6385 pour les seconds.

Le compte des rentes sur l'Etat achetées au nom des déposants s'établit d'après le détail suivant :

196 déposants avaient laissé aux caisses d'épargne, au premier janvier 1882, 225 inscriptions, montant ensemble à 3,847 fr. 131 autres titres de rente, d'une valeur totale de 7,616 fr. ont été achetés pendant l'année, tant d'office que sur demandes au nom de 119 déposants. — Ensemble 356 titres montant à 11,463 fr.

158 titres, montant ensemble à 7,995 fr., ont été retirés par 146 personnes. — 17 autres titres montant à 153 francs ont été déposés à la Caisse des dépôts et consignations.

Il est resté aux caisses, au 31 décembre 1882, 181 incriptions appartenant à 152 titulaires, et d'une valeur de 3.315 fr.

La fortune particulière des Caisses d'épargne du département était au 31 décembre 1882, de 1,869,585 fr. 18 c. dont en fonds de réserve 157.161 fr. 93 et en fonds de dotation 1,712,423 fr. 25.

SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS.

SOCIÉTÉS APPROUVÉES.

Opérations de l'année 1882.

Le tableau ci-après indique la situation de ces sociétés au 31 décembre 1882.

ARRONDISSEMENTS.	Nombre de Sociétés.	NOMBRE DE			Secours accordés aux malades.	Honoraires des médecins.	Frais pharmaceutiques.
		Membres honoraires.	Membres participants. Hommes	Femmes.			
Avesnes	5	220	742	114	7752 65	2644 10	2409 81
Cambrai	6	379	913	98	5507 75	3594 »	5002 45
Douai	17	766	1757	873	17092 60	3944 »	5449 25
Dunkerque	4	293	635	7	3716 »	2002 50	4577 46
Hazebrouck	23	1145	3629	32	20925 50	4556 60	7080 13
Lille	168	3840	23966	2100	174571 93	39107 11	40399 71
Valenciennes	23	1050	6247	251	43775 65	3846 15	7116 35
Situation au 31 décembre 1882	246	7693	37889	3475	273342 08	59694 46	72035 16
Situation au 31 décembre 1881	231	7514	36107	3563	282412 29	58311 12	73876 99
Augmentation pour l'année 1882	15	179	1782	»	»	1383 34	»
Diminution	»	»	»	88	9070 21	»	1841 83

Les recettes se sont élevées à . . . . . 629,260 fr. 09
et les dépenses de toute nature à . . . . . 608,629 fr. 55
d'où un excédent de recettes de. . . . . 20 630 fr. 54

L'avoir des Sociétés qui était de 2,625,979 fr. 20 c. au 31 décembre 1881, s'est élevé au 31 décembre 1882 à 2,760,982 fr. 56 se décomposant comme suit :

En capitaux placés . . . . . 660,775 fr. 18
A la caisse des retraites 2,100,207 38
Total égal 2,760,982 56

Depuis longtemps, le Conseil général vote un crédit annuel de 3.000 francs pour encouragements aux Sociétés de secours mutuels.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

Enseignement supérieur.

Comme nous l'avons fait connaître dans la première partie de cet Annuaire, il existe :

A Douai, une Faculté des lettres et une Faculté de droit ;

A Lille, une Faculté des sciences et une Faculté mixte de médecine et de pharmacie.

Enseignement secondaire.

L'état ci-après indique le nombre des élèves des lycées nationaux et des collèges communaux, au 5 novembre 1883.

VILLES ou les établissements sont situés.		Pensionnaires.	Demi-pensionnaires.	Externes.	TOTAL.
LYCÉES de GARÇONS.	Lille	496	166	432	794
	Douai	282	42	177	501
	Valenciennes	151	55	210	416
	TOTAUX	629	263	819	1.711
COLLÈGES de GARÇONS.	Dunkerque	55	18	148	221
	Bailleul	101	10	76	187
	Cassel	4	»	37	41
	Hazebrouck	9	1	108	118
	Armentières	57	47	171	275
	Cambrai	115	19	182	316
	Le Cateau	23	5	112	140
	Avesnes	61	11	71	146
	Maubeuge	42	14	67	123
	Le Quesnoy	87	»	47	134
	Landrecies	54	6	45	105
	Saint-Amand	35	1	69	105
	Condé	35	17	94	146
	Totaux	681	149	1.227	2.057
COLLÈGES de FILLES.	Lille	25	26	428	479
	Cambrai	130	8	127	265
	Armentières	2	2	33	37
	TOTAUX	157	36	588	781
Récapitulation	Lycées de garçons	629	263	819	1.711
	Collèges de garçons	681	149	1.227	2.057
	Collèges de filles	157	36	588	781
	ENSEMBLE	1.467	448	1.634	4.549

Instruction primaire.

Extrait du rapport sur la situation du service de l'instruction primaire dans le département du Nord, pendant l'année scolaire 1882-1883.

Toutes les communes du département, sauf 12, ont au moins une école publique. Le nombre des communes de 500 habitants, non pourvues d'une école publique de filles, est de 36 ; 13 d'entre elles, parmi lesquelles 4 n'ont 500 habitants que depuis le recensement de 1881, possèdent seulement une école mixte; 22 ont une école libre de filles tenant lieu, en fait, d'école publique et une, celle de Sailly (Cambrai), pourvue d'une école spéciale de garçons, n'entretient pas d'école pour ses petites filles qui sont admises à l'école publique de Raillencourt, commune voisine. — 13 écoles publiques, spéciales aux filles, existent dans des communes d'une population inférieure à 500 habitants. Depuis le 1er octobre 1882, 8 communes de 500 habitants ont dédoublé leur école mixte.

Ecoles. — A la fin de l'année scolaire 1880-1881, il y avait dans le département 1661 écoles de toute nature ; les états de situation pour 1881-1882 en donnent 1718, soit 57 écoles en faveur de 1881-1882, dont 41 écoles publiques et 16 écoles libres. Le nombre des écoles publiques laïques s'est accru de 72, celui des écoles libres congréganistes de 25.

Maîtres. — Le mouvement général du personnel se résume par une augmentation totale de 233 instituteurs et institutrices publics et libres dont : pour l'enseignement public, 20 instituteurs, 86 adjoints et 21 institutrices, 49 adjointes; pour l'enseignement libre : 4 instituteurs, 41 adjoints et 12 institutrices.

Classes. — Le nombre des classes est de 4,167 soit une classe pour 384 habitants. Il s'est accru en 1881-1882 de 247, dont 182 dans les écoles publiques et 65 dans les écoles libres. Il est à remarquer que l'accroissement du nombre de classes publiques (6.21 %) est sensiblement supérieur à celui des écoles qui est de 3.05 p. %. On voit là un acheminement vers la réduction si considérable de l'effectif scolaire qui excède encore si souvent les forces du maître.

Le nombre total des élèves des écoles publiques et libres, laïques et congréganistes est de 247,939. De 1880-1881 sur 1879-1880, l'augmentation du nombre des élèves avait été de 3,506 ;

de 1881-1882 sur 1880-1881, elle est de 13,180, soit un accroissement de 5,61 p. %. — Les écoles publiques ont gagné 7,172 élèves, et les écoles libres 6,008. Les écoles publiques laïques ont vu leur population s'augmenter de 16,292 élèves, mais c'est en partie au détriment des écoles congréganistes qui ont vu la leur tomber de 67,040 à 57,919 ; perte : 9,120. Dans l'enseignement libre, le nombre des élèves a diminué chez les laïques qui perdent 4,10 p.%; chez les congréganistes, il a augmenté de 20,93 p. %. En somme, la diminution totale dans le nombre des enfants qui ont fréquenté les écoles congréganistes pendant l'année scolaire 1881-1882 est de 2,856 (9,120 de perte dans les écoles publiques pour 6,264 d'augmentation dans les écoles libres).

Enfants d'âge scolaire. — D'après le recensement de 1881, le nombre d'enfants d'âge scolaire (6 à 13 ans) est de 241,101. Le nombre des enfants du même âge inscrits dans une école primaire quelconque en 1881-1882 est de 211,281, auxquels il faut ajouter les enfants de 6 ans et au-dessus inscrits dans les écoles maternelles, soit 10,827. La différence entre les enfants recensés et ceux inscrits dans un établissement quelconque d'enseignement primaire est donc de 18,993. — Toutefois, il y a lieu de retrancher de ce nombre : 1° Les enfants reçus dans les établissements publics d'enseignement secondaire ; 2° les élèves des établissements secondaires libres ; 3° les enfants recevant l'instruction dans leurs familles.

Élèves des écoles mixtes publiques. — 8,681 élèves sont encore reçus dans des écoles mixtes publiques, soit 4,21 p. % de la population totale des écoles publiques. Sur ces 8,681 élèves, 7,926 fréquentent des écoles dirigées par des instituteurs et 755 des écoles dirigées par des institutrices. (Sur ce nombre 534 appartiennent à des congréganistes). On peut encore décomposer les 8,681 élèves des écoles mixtes publiques en 4,670 garçons et 4,011 filles. Et si l'on veut rechercher quel est dans cette population scolaire des ecoles mixtes, le nombre d'élèves afférent à chaque catégorie de maîtres, on est amené à reconnaître que l'instruction de 3,558 filles est confiée à des instituteurs et que celle de 302 garçons est confiée à des institutrices.

Écoles maternelles. — Les écoles maternelles, tant publiques que libres, sont au nombre de 362, en augmentation de 17 sur l'année précédente. Cette augmentation se répartit comme suit : 8 aux écoles maternelles publiques (222 au lieu de 214) et 9 aux écoles maternelles libres (140 au lieu de 131).

Personnel dirigeant. — Le total général des directrices et sous-directrices des écoles maternelles est de 624 (29 de plus que l'année précédente), dont 381 publiques et 243 libres.

Élèves des écoles maternelles). — Le nombre des enfants reçus dans les écoles maternelles est de 5,999 plus élevé que celui de l'année précédente (72,299 au lieu de 66,300), soit une augmentation de 9,04 p °/₀. Cette augmentation est supérieure de 3,40 p.°/₀ à celle que l'on constate dans les écoles primaires de toute nature. Mais il est à noter que le progrès des écoles maternelles publiques est sensiblement inférieur à celui des écoles maternelles libres. L'augmentation p. °/₀ du nombre des élèves reçus dans les premières est de 3,53 ; elle n'est que de 26,97 pour les deuxièmes. Les écoles maternelles publiques laïques ont gagné 3,471 élèves, tandis que les congréganistes en ont perdu 1,676. Le mouvement se produit dans un sens inverse pour les écoles libres ; les laïques perdent 269 élèves et les congréganistes en gagnent 4,473, dépassant ainsi leur perte de 2,597 élèves.

Titres de capacité du personnel enseignant.— Il y avait en 1880-1881, 84 non brevetés sur 2,121 maîtres et maîtresses laïques, soit 3,96 p. °/₀ et 1,201 non brevetés sur 2,036 maîtres et maîtresses congréganistes, soit 58,98 p. °/₀. Il n'y a plus en 1881-1882 que 44 non brevetés sur 2,439 instituteurs et institutrices laïques (1,80 p.°/₀) et 867 non brevetés, sur 1,951 instituteurs et institutrices congréganistes (44,43 p. °/₀). C'est donc une diminution totale de 2,16 p. °/₀ sur les laïques et de 14,55 p. °/₀ sur les congréganistes non brevetés des deux sexes, qui peut être portée à l'actif de la loi du 16 juin 1881 sur les titres de capacité.

Titres de capacité des directrices et sous-directrices d'écoles maternelles. — En 1880-1881, il y avait : Sur 97 directrices laïques, 11 non brevetées, soit 11,34 °/₀ ; Sur 248 directrices congréganistes, 210 non brevetées, soit 84,73 °/₀ ; Sur 62 sous-directrices laïques, 13 non brevetées, soit 20,96 °/₀ ; Sur 188 sous-directrices congréganistes, 163 non brevetées, soit 86,70°/₀.

En 1881-1882 : Sur 104 directrices laïques, 6 non brevetées, soit 5,76 °/₀ ; Sur 258 directrices congréganistes, 140 non brevetées, soit 54,27 °/₀ ; Sur 83 sous-directrices laïques, 10 non brevetées, soit 12,04 °/₀ ; Sur 179 sous-directrices congréganistes, 103 non brevetées, soit 57,54 °/₀.

Il y a donc un peu progrès partout.

Bibliothèques scolaires. — Le nombre des bibliothèques scolaires, qui était en 1881 de 600 est actuellement de 656, soit une augmentation de 56. Elles renferment 83,980 livres de lecture à prêter aux familles au lieu de 76,657, soit 7,323 livres de plus qu'en 1881. Le nombre des prêts augmente progressivement ; il atteint cette année le chiffre de 114,302, soit une différence de 7,063 prêts de plus en faveur de l'année 1881. Le montant des dons faits

en faveur de cette institution pendant l'année 1882 est de 14,585 fr. 70 ; il était de 21,004 fr. l'année précédente.

Bibliothèques pédagogiques. — Le département du Nord compte, à l'usage des instituteurs et institutrices, 35 bibliothèques pédagogiques qui renferment 7,842 volumes. Le nombre des prêts pendant l'année 1882 s'est élevé à 1,355.

Caisses d'épargne scolaire. — Leur nombre est de 879 ; 29,456 enfants ont chacun un livret de caisse d'épargne et possèdent ensemble 795,962 fr. 91.

Caisses des écoles. — Les caisses des écoles n'existaient pas dans le Nord avant 1881, il en a été créé 287 dans le courant de l'année 1881 et 55 pendant l'année 1882, ce qui porte leur nombre au 1er janvier 1883 à 338. Les recettes pour l'année 1882 se sont élevées à 109,381 fr. 65 et les dépenses pendant ce même temps à 46,474 fr. 76.

Société de secours mutuels. — Il existe dans le département, depuis 1865, une Société de secours mutuels des instituteurs, des institutrices et des directrices d'écoles maternelles du Nord. — Elle comptait, au 1er janvier 1883, 934 membres participants (746 hommes et 188 femmes) et 17 membres honoraires. L'avoir de la Société, à la même époque était de 100,018 fr. 59 dont 68,690 fr. 51 à la Caisse des dépôts et consignations.

Certificats d'études primaires. — 3,316 aspirants, au lieu de 2,970, se sont présentés en 1882 pour l'obtention du certificat d'études primaires, soit une augmentation de 346 candidats en faveur de 1882; 2,208 au lieu de 1,558 ont été reçus, soit 650 de plus que l'année précédente. 2,458 aspirantes, au lieu de 2,060, ont concouru pour l'obtention du certificat d'études; 1,640 au lieu de 1,665, ont été admises, soit une diminution de 25. La proportion générale des certificats obtenus par 100 élèves inscrits dans les écoles est de 1,55. Elle était de 1,37 l'année précédente.

Cours d'adultes. — Pendant l'hiver 1882-1883, il a été ouvert 583 cours d'adultes, dont 476 pour les hommes (472 publics, 4 libres) et 107 pour les femmes (tous publics). Les premiers ont réuni 11,568 hommes (11.462 dans les cours publics, 106 dans les cours libres); les seconds, 1,996 jeunes filles; en résumé 13,564 auditeurs. Le nombre de cours avait été, pendant l'hiver précédent, de 532 et le chiffre des auditeurs de 18,590, soit 51 cours de plus et une diminution de 4,926 dans le nombre des élèves pour l'année courante.

Cours d'apprentis. — 169 cours d'apprentis (135 dirigés par des instituteurs ou des institutrices publics, 34 par des maîtres et mai-

tresses de l'enseignement libre), ont reçu 7,876 élèves dont 6,269 (4,651 garçons et 1,618 filles), dans les cours publics et 1,607 (642 garçons et 965 filles) dans les autres. Ces cours sont inexactement suivis et donnent assez peu de résultats.

Brevet élémentaire. — 936 aspirants et 1,048 aspirantes se sont présentés en 1882 dans le Nord, aux examens pour l'obtention du brevet élémentaire ; 298 aspirants et 555 aspirantes l'ont obtenu. Le nombre des brevets élémentaires délivrés en 1881 avait été de 1,033 dont 434 aux aspirants et 599 aux aspirantes. Les brevets obtenus en 1882 se décomposent comme suit : Aspirants : laïques, 277 brevetés sur 700, soit 39,57 p. %; congréganistes, 21 brevetés sur 236, soit 8,89 p. %. Aspirantes : laïques, 510 brevetées sur 829, soit 61,52 p. %; congréganistes, 44 brevetés sur 219, soit 20,09 p. %. La moyenne générale des brevetés est pour les aspirants de 31,83 p. % et 52.86 p. % pour les aspirantes.

Brevet supérieur. — La réglementation relative au brevet supérieur ayant été modifiée, il serait difficile d'établir une comparaison entre les résultats de l'année 1882 et ceux des années précédentes. Le brevet supérieur, qui remplace actuellement les brevets complet et facultatif, a été obtenu, en 1882, par 85 aspirants sur 209, soit 40,67 p. % et par 83 aspirantes sur 226, soit 36,72 %.

Certificat d'aptitude à la direction des écoles maternelles. — Aspirantes laïques, 35 reçues sur 74, soit 47,29 p. %; congréganistes, 20 reçues sur 84, soit 23,80 p. %.

Situation matérielle, ressources et dépenses générales. — Les améliorations matérielles ont continué pendant l'année 1882 : 205 projets de construction, de réparation, d'agrandissement de maisons d'école ont été présentés au Conseil départemental, 23 sont encore en ce moment au ministère de l'Instruction publique ; 40 ont été ajournés ou repoussés ; 142 ont reçu une solution. — Pour ces 142 projets, la dépense a été de 4,086,583 fr. répartie ainsi qu'il suit : sur les fonds des communes 2,714,831 fr. sur ceux du département, 92,277 fr. sur ceux de l'État, 1,279,475. Elle avait été, en 1881, de 3,386,906 fr. L'État a, de plus, contribué pour une somme de 52,037 fr. à l'acquisition de 128 mobiliers personnels ayant coûté 98,219 fr. La somme totale payée pour le traitement des instituteurs et des institutrices, titulaires et adjoints, a été, en 1882 de 3,686,832 fr. 70, dépassant de 658,235 fr. 70, la somme payée en 1881. Les ressources destinées à faire face à cette dépense ont été : Part des communes 1,070,350 fr 52 ; Subvention du département 313,600 fr. ; Subvention de l'État 2,302,874 fr. 18.

STATISTIQUE FINANCIÈRE.

Les revenus publics de l'État réalisés en 1880 dans le département se sont élevés à la somme de 126,872,722 fr. 42, suivant le détail ci-après :

Contributions directes	15,562,794	24(1)
Taxes assimilées aux contributions directes	1,104,630	88
Enregistrement, timbre et domaine	25,281,753	04
Produits des forêts	1,606,994	31
Douanes	34,334,204	43
Contributions indirectes	43,324,906	18
Postes	3,825,833	25
Télégraphes	905,476	63
Impôt de 3 p. % sur le revenu des valeurs mobilières	1,021,584	19
Produits universitaires	372,516	17
Produit des amendes et condamnations pécuniaires	260,869	98
Retenues et autres produits affectés aux pensions civiles	886,221	48
Produits divers	1,390,936	15
Total	126,872,722	42

L'ensemble des départements a produit au Trésor, en 1880, un revenu total de 2,837,958,097f.30. Le département du Nord a fourni dans ce produit un contingent de 126,872,722f.42, équivalent à un 22e environ des ressources totales de l'État.

Le département du Nord est celui, sauf les départements de la Seine et de la Seine-Inférieure (2), qui fournit la plus importante recette au Trésor.

Mais si on met à part le département de la Seine, qui entre dans la masse du revenu pour une somme exceptionnelle de 801,478,199f94

(1) Cette somme ne comprend que la partie des contributions directes qui appartient au Trésor. Le produit des centimes additionnels affectés aux dépenses du département et des communes et dont le montant est de 14,333,430 fr. 66, est porté au compte des ressources spéciales. Le produit total des contributions directes perçues dans le département en 1880 s'est élevé ainsi à 29,896,225 fr. 27c.

(2) La Seine-Inférieure a fourni au Trésor en 1880, 134,289,386 fr. 72.

on voit que le produit des autres départements est de 2,036,479,997 fr. 36 et que l'apport du Nord est d'un seizième environ de ce total.

Le développement des revenus du département, en ce qui concerne les contributions directes, s'établit comme suit :

CONTRIBUTIONS DIRECTES.

Les rôles de l'exercice 1880 se sont élevés en totalité à 29,896.225fr.90, savoir :

Contribution foncière	14,764,945 35
Personnelle et mobilière	4,276,236 24
Portes et fenêtres	4,044,460 02
Patentes	9,848,040 06
Taxes du premier avertissement aux contribuables	25,843 60
Total	29,896,225 27

Ces chiffres présentent une diminution de 954,816 fr. 63 avec ceux de l'année 1879. Cette diminution est due à la loi des patentes.

Le nombre des patentés a été en 1880 de 84,724. Ce nombre représente le 22e des patentés de tous les départements dont le chiffre s'est élevé, en cette même année, à 1,862,281.

La quotité des centimes additionnels imposés en addition au principal des quatre contributions dans le département se résume ainsi :

Contribution foncière. — Fonds de secours et de non valeurs, 2 ; centimes départementaux, 49,5 ; centimes communaux, 74,1.

Total, 125,6.

Contribution personnelle et mobilière. — Centimes généraux, 17 ; fonds de secours et de non-valeurs, 4,0 ; centimes départementaux, 49,5 ; centimes communaux, 58,2 ;

Total, 128,7.

Portes et fenêtres. — Centimes généraux, 15,8 ; fonds de secours et de non-valeurs. 3, 1 ; centimes départementaux, 24,7, centimes communaux, 54,9 ;

Total, 98,5.

Patentes. — Centimes généraux, 14,6 ; centimes généraux extraordinaires, 20 ; fonds de secours et de non-valeurs, 5 ; centimes départementaux, 25,2 ; centimes communaux, 48,2 ;

Total, 113,0.

NOTA. — Les chiffres indiqués pour le nombre des centimes départementaux et communaux comprennent l'imposition pour fonds de non-valeurs.

CONTRIBUTIONS DIRECTES DE 1883.

Nous croyons utile d'indiquer ici le principal de chacune des quatre contributions par arrondissement :

Arrondissements	CONTRIBUTIONS					TOTAL.
	foncière propriétés bâties. (1)	foncière propriétés non bâties.	personnelle et mobilière.	des portes et fenêtres.	des patentes.	
Dunkerque..	159,816	342,708	162,040 »	157,841	309,798 65	1,132,203
Hazebrouck .	79,851	363,570	100,748 »	110,665	104,366 81	759,200
Lille.	1,255,568	582,801	958,643 »	1,240,773	2,436,648 62	6,474,433
Cambrai ...	179,584	426,667	185,657 »	165,286	340,310 19	1,297,444
Avesnes ...	202,439	546,778	229,109 »	183,182	473,243 42	1,634,751
Douai.....	179,935	328,772	157,180 »	142,193	245,932 73	1,054,012
Valenciennes	282,943	423,255	232,404 »	198,107	464,467 60	1,601 176
Totaux..	2,340,136	3,014,491	2,025,781 »	2,198,047	4,374,768 02	13,953,223

PERCEPTIONS.

Les perceptions des contributions directes du département sont au nombre de 128. Elles sont divisées en cinq classes d'après leurs

(1) Y compris 67,384 fr. formant le principal afférent aux Bois de l'État qui, aux termes de la loi, contribuent aux impositions départementales et communales.

produits, savoir : 1re classe, de 8,001 francs et au-dessus ; 2e, de 5,001 à 8,000 fr. ; 3e, de 3,601 à 5,000 fr. ; 4e, de 2,401 à 3,600 fr. ; 5e, de 2,400 fr. et au-dessous.

Voici le tableau de ce classement pour l'année 1883 :

Nos d'ordre.	DÉSIGNATION des Perceptions.	Arrondissements.	Produit.
	1re *Classe.*		
1	Halluin	L	18190
2	Lille (extra-muros)	L	17901
3	Tourcoing	L	16274
4	Lille (4e division)	L	15551
5	Roubaix-Ouest	L	14835
6	Haubourdin	L	14705
7	Croix	L	13704
8	Denain	V	13700
9	Armentières	L	13475
10	Roubaix-Est	L	12949
11	Fourmies	A	12408
12	Lille (2e division)	L	12132
13	Anzin	V	11614
14	Saint-André	L	11498
15	Maubeuge	A	11252
16	Lille (1re division)	L	10950
17	Aniches	D	10757
18	Dunkerque	Dk	10483
19	Raismes	V	10458
20	Masnières	C	10338
21	Douai	D	10211
22	Marcq-en-Barœul	L	10110
23	Clary	C	9938
24	Lille (3e division)	L	9784
25	Valenciennes	V	9696
26	Teteghem	Dk	9654
27	Mons-en-Pévèle	L	9631
28	Avesnes-lez-Aubert	C	9509
29	Douchy	V	9501
30	Condé	V	9488
31	Solesmes	C	9197
32	Pont-à-Marcq	L	8989
33	Quesnoy-sur-Deûle	L	8960
34	Rouvignies	V	8926
35	Gouzeaucourt	C	8899
36	Somain	D	8895
37	Le Cateau	C	8724
38	Cambrai	C	8658
39	Cuincy	D	8614
40	Famars	V	8609
41	Templeuve	L	8562
42	Haussy	C	8543
43	Fournes	L	8485
44	Landas	D	8467
45	Wormhoudt	Dk	8438
46	Cysoing	L	8247
47	Annœullin	L	8159
48	Inchy	C	8072
49	Landrecies	A	8063
50	Sin le-Noble	D	8050
51	Méteren	H	8025
52	Sains	A	8021
	2e *Classe.*		
53	Marly	V	7855
54	Bourbourg	Dk	7754
55	Villers-Pol	A	7713
56	Lannoy	L	7687
57	Iwuy	C	7654
58	Houplines	L	7607
59	Ligny	C	7527
60	Avesnes	A	7480
61	Catillon	C	7456
62	Hazebrouck	H	7432
63	Bavai	A	7419
64	Onnaing	V	7488
65	Bouchain	V	7317
66	Raches	D	7214
67	Lecelles	V	7205
68	Ebblinghem	H	7188
69	Seclin	L	7180
70	Le Quesnoy	A	6994
71	Eecke	H	6917
72	Orchies	D	6913
73	Arleux	D	6804
74	Saint-Amand	V	6736
75	Gravelines	Dk	6669
76	Steenwerck	H	6646
77	Comines	L	6642

Nos d'ordre.	DÉSIGNATION des Perceptions.	Arrondissements.	Produit.
78	Bugnicourt	D	6581
79	Englefontaine.....	A	6553
80	Berlaimont	A	6510
81	Neuville-St-Remy..	C	6484
82	Beauvois	C	6470
83	Santes	L	6457
84	Arnêke	H	6396
85	Annappes	L	6388
86	Petite-Synthe.....	Dk	6360
87	Baisieux.....	L	6359
88	Fresnes.....	V	6331
89	Morbecque	H	6315
90	Walincourt.....	C	6283
91	Solre-le Château ..	A	6258
92	La Bassée	L	6244
93	Maroilles.....	A	6159
94	Hondschoote	Dk	6090
95	Abancourt.....	C	6065
96	Trélon	A	6027
97	Gommegnies.....	A	5980
98	Cassel.....	H	5967
99	Bollezeele	Dk	5938
100	Vendeg.-s-Écaillon	C	5873
101	Rexpoëde	Dk	5772
102	Steenvoorde	H	5725
103	Looberghe.....	Dk	5632
104	Merville.....	H	5505
105	Wattignies	L	5447
106	Cartignies.....	A	5396
107	Estaires	H	5280
108	Mœuvres.....	C	5268
109	Jeumont.	A	5217
110	Quaedypre	Dk	5178
111	Bailleul	H	5162
	3e *Classe.*		
112	La Longueville....	A	4969
113	Bergues.....	Dk	4969
114	Villers-sire-Nicole .	A	4951
115	Cauroir	C	4744
116	Estourmel	C	4645
117	Ennetières.....	L	4619
118	Etrœungt	A	4598
119	Pitgam.....	Dk	4552
120	Marchiennes.....	D	4349
121	Cousoire	A	4219
122	Beaufort	A	4202
123	Pont-sur-Sambre..	A	3971
124	Pecquencourt	D	3876
	4e *Classe.*		
125	Watten	Dk	3509
126	St-Waast.....	A	3435
127	Eppe-Sauvage	A	3025
128	Dourlers	A	2877

AGRICULTURE.

RÉCOLTES.

L'économie rurale est portée à un très haut degré dans le département du Nord. Il fournit à la culture une étendue de **486,128** hectares, dont **361,075** en terres labourables, sur une superficie totale de **569,389** hectares.

Les récoltes en grains et farineux ont donné en **1882** les produits indiqués ci-après :

ESPÈCES de grains et de farineux.	Nombre d'hectares ensemencés.	Quantité moyenne de semence par hectare.	PRODUIT par hectare en 1882.		PRODUIT TOTAL de chaque espèce de grains et de farineux en 1882		Poids moyen de l'hectolitre de chaque espèce de grains de la récolte de 1882.
			Hectolitres.	Quintaux	Hectolitres	Quintaux	
Froment	143598	1.84	24.38	19.63	3500909	2818829	77
Méteil.....	365	1.71	20.25	17.16	7391	6263	72
Seigle.....	11348	2.05	21.03	14.57	238638	165333	70
Orge.....	10370	2. »	39.36	23.21	408165	240689	59
Sarrasin.....	»	»	»	»	»	»	»
Avoine	54434	2.78	48.41	20.32	2625622	1100001	43
Millet.....	»	»	»	»	»	»	»
Autres menus grains	12043	2.02	20.31	14.97	244604	180291	70
Totaux....	231858	....	.....	.....	7025329	4511406	

La récolte en blé dans le département du Nord étant généralement insuffisante pour les besoins, on en fait venir d'Amérique ou d'Odessa. Le frêt coûte environ 8 francs à l'hectolitre pour son introduction en France.

Les orges nécessaires pour les brasseries viennent généralement de la Beauce ou d'Afrique.

Les avoines destinées à combler le déficit de la récolte proviennent de la Russie.

Voici maintenant le tableau approximatif des consommations annuelles de grains dans le département :

NATURE des GRAINS.	QUANTITÉ APPROXIMATIVE d'hectolitres de grains annuellement nécessaire				TOTAL des besoins annuels.
	pour la nourriture des habitants.	pour la nourriture des animaux domestiques.	pour les semences.	pour les distilleries brasseries et autres usages.	
Froment	3.799.724	11.647	264.220	19.278	4.094.869
Méteil.....	32.065	190	623	»	32.878
Seigle	160.326	143.695	23.264	106.246	433.534
Orge	»	11.255	20.770	931.024	933.049
Sarrasin	»	»	»	»	»
Avoine.....	»	2.415.242	148.492	8.082	2.571.816
Millet.....	»	»	»	»	»
Autres menus grains	641.304	75.467	24.328	»	741.099
Totaux.....	4.623.419	2.687.496	481.697	1.064.630	8.867.242

D'après ces tableaux, les grains récoltés en 1882 ont donné un nombre d'hectolitres de 7,025,329

Les besoins de la consommation étant de . . . 8,867,242

Il en résulte une insuffisance de. 1,841,913

Égale à près de 24 p. % des produits.

POMMES DE TERRE.

Il a été ensemencé en pommes de terre, pendant l'année 1882, un nombre de 23,992 hectares qui ont produit, chacun, en moyenne 81 hectolitres 01 l., ce qui fait pour la totalité . 1,943,591. h. 92

La consommation de ce tubercule dans ledépartement est évaluée de la manière suivante :

Pour la nourriture des habitants. .	2,404,889	3,609,339
Pour celle des animaux domestiques	849,609	
Pour les semences.	354,842	
Pour les distilleries, etc.	»	
Les produits de 1882 présentent conséquemment un déficit de		1,665,747

AUTRES CULTURES.

NATURE DES RÉCOLTES.	NOMBRE d'hectares ensemencés ou plantés.	PRODUIT MOYEN PAR HECTARE. en 1882.	PRODUIT TOTAL. en 1882.
	h. c.	q. k.	q k.
Betteraves à sucre	45.412.00	455.75	2.079.759. »
Id. fourragères	4.331.50	480.74	2.082.495.36
Houblon	974.50	11.20	9.939.90
Colza (graines)	1.507.40	16.05	24.193.77
Chanvre filasse	209.66	9.79	2.052.47
Chanvre graines	202. »	6.95	1.404.90
Lin filasse	6.876.40	14.36	98.740.79
Lin graines	5.671.30	6.73	38.141.13
Tabac	506.54	31.03	15.717.93
Prairies naturelles	21.467. »	55.93	188.870.31
Trèfle	23.071.21	55.92	1,290.142.06
Luzerne	9.349.74	62.97	588.753.12
Sainfoin	9.167. »	54.87	501.993.29
Cultures fourragères non dénommées ci-dessus	3.731.60	71.61	267.219.87
	132.177.55		

FOIRES ET FRANCS MARCHÉS.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

Bergues, le lundi après le dimanche des Rameaux, le lendemain du 1er dimanche après Pâques, le lundi après la Trinité, le lundi après le jour de St Luc ou le même jour si la St Luc est un lundi et le lundi après les Trépassés ou le même jour si les Trépassés tombent un lundi, pour les chevaux, poulains, bestiaux, grains, beurre, fromage et autres denrées. — *Bourbourg-Ville*, le 1er et le 3e mardi de chaque mois, le 25 juin (la St Jean) 3 jours, le lundi après le troisième dimanche de septembre pour les chevaux, bestiaux, denrées alimentaires et marchandises diverses ; le mardi avant le dimanche gras et le mardi avant l'Ascension pour les animaux de boucherie. — *Dunkerque*, le mercredi pour les bœufs, vaches, genisses, veaux, moutons, brebis et porcs ; le samedi pour les grains et fourrages ; le 1er janvier, quinze jours, et le dimanche le plus près du 24 juin, dix jours pour les gravures, librairie, lithographie, photographie, horlogerie, bijouterie, orfèvrerie, coutellerie, quincaillerie, cristaux, faïence, verrerie, optique, jouets d'enfants, nouveautés, lingerie, draps, indiennes, gants, pain d'épices, sucreries, etc. — *Gravelines*, le 15 avril, 9 jours, pour les jouets d'enfants, pain d'épices, fruits et objets divers. — *Herzeele*, le 15 août pour les vêtements, chaussures, lingerie et nouveautés ; le 16 août pour les chevaux, poulains et porcs. — *Hondschoote*, le 1er vendredi de chacun des mois d'avril, mai, octobre et novembre pour les animaux des espèces bovine et porcine ; le premier vendredi après la Pentecôte pour les porcs. — *Wormhoudt*, le premier mercredi qui suit l'Ascension, le deuxième mercredi qui suit la Saint-Jean et le mercredi qui suit la Nativité pour les chevaux, vaches, veaux, porcs, blé, lin, pommes de terre, etc. ; les 15 mars, 15 avril, 15 octobre et 15 décembre de chaque année (ou le mercredi qui suit l'une de ces dates et qui ne correspond pas avec des foires ou francs-marchés voisins) pour les chaussures, étoffes, draps, lingerie, bonneterie, quincaillerie, faïence, articles de fantaisie, etc.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

Bailleul, le dernier mardi d'avril et le deuxième mardi de septembre pour les vaches, veaux et porcs. — *Caestre*, le dernier mercredi d'avril et le premier mercredi de septembre pour les bestiaux, chevaux et poulains. — *Cassel*, les 1er, 3e, 5e, 7e, 9e et 11e jeudis de l'année ; le Jeudi-Saint ; le jeudi après la Trinité ;

le premier jeudi du mois d'août; le jeudi qui suit le troisième dimanche de septembre; le dernier jeudi du mois d'octobre et le dernier jeudi du mois de novembre, pour les chevaux, poulains, ânes, vaches, porcs et autres bestiaux, volaille, lapins et gibier, denrées alimentaires, grains et graines, beurre, œufs et légumes, tissus et mercerie. — *Estaires*, le quatrième jeudi de juillet, et le troisième jeudi d'octobre pour les bestiaux; le 20 juin et le 15 décembre pour les chevaux. — *Hazebrouck*, le troisième lundi d'avril, le deuxième lundi de juin et le lundi qui suit la fête de la Toussaint pour les blés, avoines, fèves, bêtes à cornes et autres animaux, beurre, œufs et volailles; le lundi de la mi-carême et le lundi qui suit le 15 août pour les blés, fèves, avoines, beurre, œufs et volaille; le lundi qui suit le premier mercredi de chaque mois, pour les bêtes à cornes et autres animaux. — *La Gorgue*, le premier mardi de mai pour les bestiaux. — *Merville*, le deuxième mercredi de septembre pour les grains; le deuxième mercredi de chaque mois pour les bestiaux et marchandises diverses; les 24 juillet et 24 décembre, pour les chevaux. — *Morbecque*, le 2 mai pour les vaches, genisses et veaux. — *Renescure*, le mercredi saint et le 19 juillet pour les bestiaux. — *Steenvoorde*, les premiers samedis des mois d'avril, mai, août, septembre, octobre et novembre pour les vaches, genisses, veaux, mulets, poulains et porcs. — *Steenwerck*, les 1er juillet et 20 novembre pour les chevaux, poulains, mulets, ânes, vaches, veaux, moutons, chèvres et porcs; le 20 avril pour les vaches.

ARRONDISSEMENT DE LILLE.

Cysoing, le dimanche après l'Ascension, 3 jours; le 3e dimanche de septembre, 3 jours et les 1er et 3e mardi de chaque mois pour les blés, bœufs, vaches, porcs, volailles, fruits, légumes, beurre, œufs, étoffes, mercerie, etc. — *La Bassée*, les 20 janvier, 20 avril, 20 juillet et 20 octobre pour les chevaux, bestiaux, vaches, taureaux, porcs, beurre, œufs, légumes, volaille, grains et graines, tissus, étoffes, mercerie, laines, etc.; le 2e mardi de chaque mois comme aux 4 foires ci dessus à l'exception du marché aux chevaux. — *Lille*, le 26 août, quinze jours, *Esplanade et place de la République*, pour marchandises diverses et objets de toutes sortes; les mercredis et samedis, *place Philippe de Girard*, pour les chevaux et vaches laitières; tous les jours, *place Philippe de Girard*, pour les foins, paille. luzerne, trèfle et hivernage; tous les lundis, *à l'abattoir*, pour les porcs; tous les mercredis, *à l'abattoir*, pour les bœufs, vaches, taureaux, génisses, moutons et veaux; tous les mercredis, *aux magasins généraux*, pour les blés. — *Mons-en-Pévèle*, le dimanche le plus près du 24 juin, 2 jours, et le dimanche le plus près du 29 août pour les fruits, légumes, beurre, œufs, fromages

et autres denrées alimentaires, quincaillerie; le 3e jeudi de chaque mois pour les chevaux, bœufs, vaches, veaux, porcs, etc.—*Roubaix*, le dimanche après Pâques, de 15 à 21 jours, pour marchandises diverses; le 1er mardi de septembre pour les cochons; le lundi et le mardi après le dimanche de Pâques et le lundi et le mardi après le 1er dimanche de septembre pour les chevaux; le mardi de chaque semaine pour les bœufs, vaches, veaux et moutons. — *Seclin*, le 3e lundi de chaque mois pour les vaches et genisses. — *Tourcoing*, le dimanche après le 25 juillet, 10 jours, pour marchandises diverses. — *Wattrelos*, le 3e dimanche de juin et le 2e dimanche de septembre pour les cochons, jouets d'enfants, etc.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

Avesnes-lez-Aubert, le premier lundi d'octobre (le samedi quand le lundi est un jour férié), pour les veaux, vaches, porcs, etc. — *Cambrai*, le 28 octobre, 14 jours pour les patisserie, articles de Paris, bijouterie, lingerie, imagerie, etc; le 24 de chaque mois, pour les chevaux, vaches, chèvres, mulets, ânes et cochons. — *Catillon*, le 10 de chaque mois pour les chevaux, bêtes à cornes, porcs et marchandises diverses (lorsque le 10 est un jour férié la foire a lieu le 11). — *Caudry*, le 26 des mois de janvier, avril, juillet et octobre, pour les porcs, lingeries, chaussures, mercerie et nouveautés.—*Clary*, le 6 des mois de janvier, mars, mai, juillet, septembre et novembre, pour les chaussures. étoffes, mercerie et animaux de l'espèce bovine. — *Esnes*, le 23 novembre, pour les chevaux, vaches, marchandises diverses, etc.— *Gouzeaucourt*, le 8 de chaque mois (le 9 quand le 8 est un dimanche), pour les vaches, porcs, graines, vêtements, chaussures, étoffes, quincaillerie, légumes, mercerie et bimbeloterie. — *Honnecourt*, les 22 avril et 22 juillet de chaque année pour les fruits et étoffes.—*Iwuy*, le premier jeudi de chaque mois (le premier vendredi lorsque le jeudi est un jour férié) pour les bestiaux et légumes. — *Le Câteau*, le 22 de chaque mois, pour les chevaux, vaches, porcs, chaussures, étoffes diverses, etc., le 22 du mois de septembre 9 jours. — *Maretz*, le premier des mois de mars, juin, septembre et décembre, pour les chevaux, vaches, cochons, étoffes, chaussures, mercerie, et vannerie.—*Ribécourt*, le 24 de chaque mois, pour les céréales, animaux, étoffes et comestibles.— *Saulzoir*, le 21 de chaque mois pour les porcs. — *Solesmes*, le premier mercredi de chaque mois, pour les animaux de l'espèce bovine et porcine, les étoffes, quincaillerie, ferblanterie, cordonnerie, fleurs, etc. — *Walincourt*, le premier des mois de mars, juin, septembre et décembre, pour les légumes, beurre, fromage, tissus, chaussures, toute espèce de marchandises et très peu d'animaux.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

Anor, le premier lundi de chaque mois pour bœufs, vaches, veaux et porcs. — *Avesnes*, le 8 de chaque mois pour les porcs.— *Bavai*, le 9 de chaque mois pour les bêtes à cornes; le premier lundi de carême la foire aux aulx pour merceries, chaussures, étoffes. —*Berlaimont*, le 17 de chaque mois pour les animaux de l'espèce bovine et porcine. — *Cartignies*, le 1er mercredi des mois de mars, avril, octobre et novembre pour légumes, boissellerie et bêtes à cornes. — *Etrœungt*, le 4 juillet, Saint-Martin d'été, un jour; le 24 août, Saint-Barthélemy, un jour et le 11 novembre, Saint-Martin d'hiver, trois jours, pour bestiaux, légumes, fruits, étoffes, mercerie, quincallerie, chapellerie, boissellerie, vannerie, arbres, plantes, fleurs, beurre, fromages, produits alimentaires et articles divers. — *Gommegnies*, le 15 de chaque mois pour vaches et porcs. — *Hautmont*, le 1er mardi de chaque mois pour chevaux, vaches et porcs. — *Landrecies*, le 18 octobre, St-Luc, un jour pour bestiaux et légumes ; la mi-carême un jour, pour marchandises diverses — *Le Quesnoy*, le 25 octobre, neuf jours, pour épicerie et mercerie, jouets d'enfants, ustensiles de ménages, légumes. — *Maroilles*, le premier lundi de chaque mois pour les bestiaux, chevaux, ânes et porcs. — *Maubeuge*, le 3e dimanche de septembre, neuf jours, pour toutes les espèces de marchandises; le 18 des mois de janvier, février, avril, mai, juin, juillet, août, septembre, octobre, novembre, décembre et le 19 du mois de mars pour les chevaux, bêtes à cornes, porcs, grains, ustensiles de bois, jouets, lingerie, bonnetterie, draperie, vannerie, mercerie, chaussure, etc. — *Prisches*, le 2 mai pour les porcs, vaches, articles de vannerie, etc.; le 3e lundi de septembre, pour les vaches, veaux, articles de vannerie; le 26 novembre pour les veaux, vaches, porcs, plantes d'arbres fruitiers et d'épines, articles de vannerie, etc. — *Solre-le-Château*, le 1er mars, le 1er octobre et le 1er mardi de chaque mois pour les porcs, poterie, ferblanterie, étoffes et tissus de toutes sortes, chaussures, etc. — *Wignehies*, le dernier mardi de chaque mois pour les bœufs, vaches, génisses, teaureaux et porcs.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

Douai, le 1er juin, 15 jours; le 1er octobre, trois semaines; le 22 de chaque mois pour les chevaux et moutons ; tous les mercredis pour les bestiaux; tous les jeudis pour les porcs ; tous les vendredis pour les veaux. — *Orchies*, le premier lundi et le 3 de chaque mois pour les bœufs, vaches et chevaux.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

Bouchain, le 1er vendredi de chaque mois pour les animaux des races chevaline, bovine et porcine. — *Condé*, Le 19 de chaque

mois pour les vaches, porcs, chevaux, etc.; le 1er octobre, trois dimanches, pour les pain d'épices, bimbelotterie, articles de Paris, etc. — *Curgies*, le mardi de chaque semaine pour les bœufs, vaches et taureaux. —*Saint-Amand*, le dimanche de la Pentecôte, 10 jours, pour les jouets d'enfants, bimbeloterie, confiserie, parfumerie et autres objets; le 1er vendredi de chaque mois pour les grains, bestiaux, porcs, volaille, beurre, œufs, légumes, fruits, étoffes et objets divers. — *Valenciennes*, le 15 septembre, 15 jours, pour toutes les sortes de marchandises; le lundi de chaque semaine et le 20 de chaque mois pour les animaux.

MARCHÉS HEBDOMADAIRES.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

Armbouts-Cappel, le dimanche pour les légumes, beurre, œufs, graines et fruits. — *Bergues*, le lundi pour les bœufs, vaches, poulains, moutons, beurre, fromage, grains et denrées diverses; le jeudi pour les veaux; le vendredi pour les légumes, fruits et poissons. — *Bollezeele*, le dimanche pour les légumes, et le mercredi pour les légumes, fruits, beurre, œufs, lapins, volaille, viande, mercerie, épicerie et blé. — *Bourbourg-Ville*, le mardi pour les grains, denrées alimentaires et marchandises de toute sorte; le vendredi pour les veaux, bois à brûler, denrées alimentaires et marchandises diverses. — *Capelle-Brouck*, le dimanche pour les légumes et autres denrées alimentaires. — *Dunkerque*, Les mercredi et samedi de chaque semaine pour les fleurs, plantes, graines, fruits, beurre, œufs, volaille, lapins, gibier, légumes, objets de coutellerie, tonnellerie, vannerie, serrurerie, chaudronnerie, brosserie, mercerie et lingerie, faïence, etc.; marché au poisson frais en gros dit le Minck; marché au poisson en détail.— *Ghyvelde*, le jeudi pour les légumes, beurre, œufs, fruits, volaille et poissons. — *Gravelines*, tous les jours pour les légumes; le vendredi pour les légumes, œufs, volaille, fruits, fromage, poissons de mer et d'eau douce, porcs, draps, toiles, tissus et nouveautés. — *Herzeele*, le dimanche pour les légumes, beurre et œufs.— *Hondschoote*, le vendredi pour les grains, graines, lins, denrées alimentaires et marchandises diverses. — *Looberghe*, le dimanche pour les légumes, beurre et œufs. — *Loon*, le dimanche pour les légumes et autres denrées alimentaires — *Pitgam*, le dimanche pour les légumes, beurre, œufs et fruits. — *Rexpoède*, les dimanche et jeudi de chaque semaine pour les fruits, beurre, œufs, légumes et volaille. — *Warhem*, le dimanche pour les fruits, légumes, beurre et œufs. — *Watten*, les dimanche et vendredi de chaque semaine pour les fruits, légumes, beurre, œufs et volaille. —

Wormhoudt, le dimanche pour les légumes, épicerie, volaille et étoffes; le mercredi pour les blé, avoine, pomme de terre, beurre et légumes. — *Zeggers-Cappel*, le vendredi pour les légumes, beurre et œufs.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

Arnèke, le samedi pour les légumes. — *Bailleul*, le mardi pour les grains, beurre, œufs, volaille et gibier; les mardi et dimanche pour la viande; les mardis et vendredis pour les légumes; tous les ours pour les poissons — *Caestre*, les dimanche et vendredi de chaque semaine pour les légumes. — *Cassel*, le jeudi de chaque semaine pour chevaux, poulaines, ânes, vaches, porcs et autres bestiaux, volaille, lapins et gibier, denrées alimentaires, grains et graines, beurre, œufs, légumes, tissus et mercerie. — *Estaires*, le jeudi pour les grains, graines, volaille, viande, beurre, œufs, légumes, articles de mode, d'habillement et chaussures. — *Hazebrouck*, le lundi pour les blés, fèves, avoines et toutes autres marchandises; le vendredi, pour les poissons et légumes. — *Houtkerque*, le mercredi pour les légumes, fruits, œufs et beurre. — *Merville*, le mercredi pour les grains; tous les jours pour les légumes.— *Morbecque*, le dimanche pour les légumes.— *Renescure*, le dimanche pour les légumes, beurre, œufs et poissons. — *Rubrouck*, le vendredi pour les légumes, beurre, œufs, fruits, étoffes, chaussures et chapellerie. — *Steenvoorde*, le samedi pour toiles, tissus, draperie, chaussures, faïence, ferblanterie, vannerie, mercerie, bonnetterie, blé, beurre, légumes, volaille, œufs, lapins, poissons, fromages, épicerie, fruits, graines oléagineuses et potagères, lin, fèves, avoine, seigle, maïs, etc. — *Steenwerck*, le vendredi pour les légumes, beurre, œufs et fruits. — *Vieux-Berquin*, le dimanche pour les légumes et articles de mercerie.— *Winnezeele*, le vendredi pour les légumes et fruits.

ARRONDISSEMENT DE LILLE.

Annœullin, le mardi de chaque semaine pour les œufs, beurre, fruits, légumes, comestibles, etc. — *Armentières*, les dimanche, lundi et vendredi de chaque semaine pour les légumes, fruits, beurre, œufs, viande, chaussures, étoffes, nouveautés, mercerie et quincaillerie. — *Comines*, Les lundi et jeudi de chaque semaine pour les légumes, fruits, fleurs, étoffes, quincaillerie, faïences, graines. etc.— *Croix*, Les mercredi et samedi de chaque semaine pour les tissus et draperies en tous genres, quincaillerie, mercerie, bonneterie, denrées alimentaires, beurre, œufs, légumes, fleurs, boissellerie, cordonnerie, etc. — *Cysoing*, le mardi pour les légumes, beurre, volaille, fruits, étoffes, mercerie, etc.— *Fournes*, le vendredi pour les légumes, beurre, œufs, rouennerie, mercerie,

etc. — *Halluin*, le dimanche pour les légumes, fruits, viande, beurre, tissus, etc.— *Haubourdin*, les mardi et vendredi de chaque semaine pour les légumes, beurre, œufs, gibier, volailles, poisson, fruits, étoffes, etc. — *Houplines*, les dimanche et lundi de chaque semaine pour les légumes, œufs, beurre, viande, volaille, poisson, etc. — *La Bassée*, les mardi et samedi de chaque semaine pour le beurre, les œufs, fruits et légumes; le jeudi pour le beurre, les œufs, fruits, légumes, grains, volailles, étoffes, tissus, laines, mercerie, chaussures, etc. — *La Madeleine-lez-Lille*, les dimanche et jeudi de chaque semaine pour les fruits, légumes, beurre, œufs, viande, etc. — *Lannoy*, les mardi, jeudi et samedi de chaque semaine pour les légumes, beurre, œufs et volailles. — *Lille*, *Marchés couverts* pour les fruits, légumes, beurre, poissons, volailles et viandes diverses, tous les jours : aux halles centrales (Place du Faisan), marché St-Nicolas (Grande Place), halle du Château (Place St-Martin), halle de la Nouvelle Aventure (Place de la Nouvelle Aventure) et marché Gentil-Muiron (Place Gentil-Muiron). — *Marche à ciel ouvert*, pour les produits non combustibles, ustensiles de ménage, quincaillerie, mercerie, bonneterie, parfumerie, etc. : les mardis, jeudis et dimanches, place de la Nouvelle Aventure; les dimanches place St-Martin et place Wicar : les mercredis et samedis, places Jacquart, du Faisan et de Condé; les mardis, jeudis et samedis place de Bouvines; pour les fleurs, plantes et semences : les mercredis et samedis à la grande Place; pour les oiseaux, lapins et chiens : les dimanches, place St-André et place des Quatre-Chemins; pour les pigeons, volailles, etc. : tous les mercredis, place Richebé; pour les fruits, légumes, viandes, beurre et volaille tous les jours, place de Bouvines à Fives; pour les légumes et fruits : tous les dimanches, mercredis, et samedis, place Saint-André à Saint-André. — *Linselles*, le vendredi pour les fruits, légumes, beurre, œufs et mercerie. — *Loos*, le jeudi pour les légumes. œufs, beurre, poissons, volaille, etc. — *Mons-en-Pévèle*, le jeudi pour les fruits. légumes, beurre, œufs, fromages et autres denrées alimentaires, quincaillerie, etc. — *Pont-à-Marcq*, le vendredi pour les œufs, beurre et volaille. — *Quesnoy-sur Deûle*, les dimanche et jeudi de chaque semaine pour les œufs, beurre, volailles, poisson, viande, épicerie, faïences, quincaillerie, chaussures, tissus, vêtements confectionnés, mercerie, lingerie et légumes.— *Roubaix*, les dimanche. mardi, jeudi et samedi de chaque semaine pour les fruits, légumes, beurre, œufs, fromages, volaille, viande, lingerie, étoffes, vêtements, chaussures, ustensiles de ménages, etc. — *Seclin*, le lundi pour le blé, les épiceries, mercerie, étoffes, poterie, quincaillerie. chaussures, œufs et beurre. — *Templeuve*, le samedi pour les veaux, porcs, volailles, beurre, œufs et légumes. — *Wattrelos*, le

dimanche pour les légumes et autres denrées alimentaires, faïence, étoffes, sabots, vieux fers, etc. — *Wervicq-Sud*, les mardis et vendredis pour marchandises diverses, légumes et autres produits. — *Willems*, le vendredi pour les légumes, fruits, viande et étoffes

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

Avesnes-lez-Aubert, le vendredi de chaque semaine, le jeudi lorsque le vendredi est un jour férié, pour les fruits, légumes et comestibles. — *Beauvois*, tous les jeudis pour les légumes, comestibles, ustensiles de ménage et articles d'habillement. — *Bertry*, le samedi pour les légumes, beurre, fromages, œufs, lapins et volaille. — *Busigny*, le samedi pour beurre, fromage, œufs, les légumes, etc. — *Cambrai*, tous les jours de la semaine pour légumes, fruits, fleurs, viande, poisson, gibier, volaille, etc. — *Catillon*, le mercredi (le mardi lorsque le mercredi est jour férié) pour les légumes, beurre, œufs, etc. — *Caudry*, tous les vendredis pour les légumes, fruits, beurre, fromage, poisson, porcs et volaille. — *Le Câteau*, les mardi, jeudi et samedi de chaque semaine pour les volailles, œufs, beurre, fromage, etc. — *Maretz*, tous les vendredis pour les légumes, beurre, fromage et fruits. — *Quiévy*, le mercredi pour les légumes, beurre, fromage, œufs, fruits, viande, chaussures, étoffes et lingerie. — *Ribécourt*, les jeudi et samedi de chaque semaine pour les étoffes et comestibles. — *Solesmes*, le samedi pour les légumes, œufs, beurre et fromages. — *Walincourt*, le vendredi pour les légumes, beurre, fromage et tissus.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

Anor, le vendredi de chaque semaine pour beurre, œufs, légumes, etc. — *Avesnes*, les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine pour viande de boucherie, volaille, gibier, poissons de mer et d'eau douce, fruits, légumes, beurre, fromages, œufs, etc., etc., fleurs, étoffes, chaussures, poteries, vannerie, etc. — *Bavai*, les mardi et vendredi de chaque semaine pour beurre, fromages, légumes, volailles, œufs, viandes et fruits. — *Berlaimont*, les lundi et jeudi de chaque semaine pour beurre, œufs, fruits, fromages, volailles et légumes. — *Cartignies*, le mercredi de chaque semaine pour beurre, œufs et fruits. — *Cousolre*, le mercredi de chaque semaine pour denrées alimentaires, légumes, viande, rouennerie, bonneterie, lingerie, etc. — *Etrœungt*, le jeudi de chaque semaine pour beurre et fromages du pays en quantités considérables; œufs, volailles, fruits et autres denrées alimentaires, légumes, cochons maigres, cotonnades, étoffes de laine, mercerie, chapellerie, quincaillerie, poterie, boissellerie, vannerie, gobelotterie, faïences, arbres à fruits et d'agrément, fleurs, plantes rares, corderies et articles variés. — *Ferrière-la-*

Grande, le jeudi de chaque semaine pour légumes, viandes, mercerie et chaussures. — *Fourmies*, les mercredi et samedi de chaque semaine pour fruits, légumes, volailles, gibier, rouennerie et mercerie. — *Glageon*, le jeudi de chaque semaine pour les denrées alimentaires. — *Gommegnies*, le jeudi de chaque semaine pour beurre, fromage, œufs, volailles, fruits et légumes. — *Hautmont*, les mardi et vendredi de chaque semaine pour fruits, légumes et comestibles. — *Jeumont*, le jeudi de chaque semaine pour fruits, beurre, œufs, fromages, gibier, volailles, légumes, graines, poteries, poissons, viandes, mercerie et autres marchandises. — *Landrecies*, le lundi de chaque semaine pour grains et farines; les jeudi et samedi pour beurre, fromages, œufs, volaille, fruits, étoffes, légumes, etc. — *Le Quesnoy*, les mardi et vendredi de chaque semaine pour beurre, fromages, œufs, légumes, volaille, épicerie, mercerie, étoffes et ustensiles de ménage. — *Louvroil*, les mercredi et samedi de chaque semaine pour légumes, œufs, beurre, volaille, etc. — *Maroilles*, les mardi et vendredi de chaque semaine pour le beurre, les œufs, légumes et fruits. — *Maubeuge*, tous les jours de la semaine, excepté les dimanche et fêtes, pour les légumes, fruits, fleurs, volaille, gibier, beurre, œufs, fromages, poissons de mer et d'eau douce, viandes et autres denrées alimentaires.— *Prisches*, le jeudi de chaque semaine pour le beurre, les œufs, légumes, etc. — *Sains*, le jeudi de chaque semaine pour les légumes, fruits, beurre, œufs, comestibles et autres denrées alimentaires. — *Sars-Poteries*, les lundi et jeudi de chaque semaine pour le beurre, les fromages, fruits, légumes, volailles, gibier, nouveautés, mercerie, rouennerie, chapellerie, chaussures, porcelaine, verrerie, faïence, etc.— *Solre-le-Château*, les mardi et mercredi de chaque semaine pour les légumes, beurre, fromages, œufs, volaille et fruits. — *Trélon*, le lundi de chaque semaine pour les fromages, beurre, volaille, étoffes, et chaussures. — *Wignehies*, le mardi de chaque semaine pour les fromages, beurre, œufs, volaille, viandes, fruits, légumes, etc.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

Aniches, le vendredi pour les denrées alimentaires, comestibles, tissus, vêtements, etc. — *Douai*, les mardi, jeudi et vendredi de chaque semaine pour les grains, fourrages, volailles et gibier; tous les jours de la semaine pour les légumes, beurre, œufs, fruits et poissons. — *Fenain*, le mardi pour les fruits, légumes et comestibles. — *Flers*, les lundi et vendredi de chaque semaine pour les légumes, beurre, volailles et fruits. — *Marchiennes*, le mercredi pour les fruits; le samedi pour les grains, fruits, légumes,

beurre, volailles et autres denrées alimentaires, tissus, chapellerie, bonneterie, chaussures, etc. — *Orchies*, le lundi pour les blé, avoine, lin, cameline, colza, seigle, orge, etc.; les lundi et vendredi de chaque semaine pour les légumes, beurre, volaille et fruits. — *Pecquencourt*, le mercredi pour les légumes, beurre, volaille, etc. — *Somain*, le jeudi pour les denrées alimentaires, céréales, bestiaux et autres marchandises.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

Abscon, le mercredi pour les légumes, beurre, œufs et autres denrées alimentaires. — *Anzin*, les mardi et vendredi de chaque semaine pour les légumes et comestibles. — *Bouchain*, le mardi pour les légumes, fruits, volaille, beurre et œufs; le vendredi pour les légumes, poisson, viande, denrées alimentaires, étoffes, chaussures, sucrerie, papeterie, bijouterie, quincaillerie, faïences, porcelaines, fleurs, etc. — *Condé*, tous les jours pour les légumes; les mercredi et samedi pour les légumes, fruits, viande, volaille, mercerie, chaussures, etc.; le vendredi pour le poisson. — *Denain*, les mardi, jeudi et samedi de chaque semaine pour les légumes, beurre, fromage, fruits, volaille, lapins, viandes, bimbeloterie, draps et étoffes. — *Escaudain*, le vendredi pour les légumes, fruits et comestibles. — *Fresnes*, les mardi et vendredi (ou les mercredi et samedi lorsque les mardi et vendredi sont jours fériés) de chaque semaine pour les comestibles. — *Haspres*, le vendredi pour les légumes, beurre, fromage, œufs, etc. — *Marquette*, le jeudi pour les légumes, beurre et œufs. — *Raismes*, le jeudi pour les fruits, légumes, comestibles et denrées diverses. — *St-Amand*, le mardi pour les légumes, beurre, œufs et volaille; le vendredi pour les grains, bestiaux, porcs, volaille, beurre, œufs, légumes, fruits, étoffes et objets divers. — *Trith-St-Léger*, les mardi et vendredi de chaque semaine pour les légumes, œufs, beurre, volaille, etc. — *Valenciennes*, les mercredi et samedi de chaque semaine pour les grains, fruits, légumes et comestibles.

Troisième partie.

TABLEAU NOMINATIF

DES

PRÉSIDENTS, VICE-PRÉSIDENTS ET SECRÉTAIRES

DU CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD

Depuis 1801

ANNÉES	MODE de NOMINATION.	PRÉSIDENTS.	VICE-PRÉSIDENTS.	SECRÉTAIRES.
		MM.	MM.	MM.
1801 et 1802	Elections.	De Warenghien.....	.....	Emmery.
1803 à 1805	Elections.	De Warenghien.....	.....	Farez.
1805 à 1809	Elections.	De Warenghien.....	.....	Michel.
1810	Elections.	Gossuin.....	.....	Michel.
1811 à 1813	Elections.	Gossuin.....	.....	Dhaubersart.
1814 à 1816	Elections.	Gossuin.....	.....	Marquis de La Coste.
1817 et 1818	Elections.	Potteau d'Hancarderie.	.....	Marquis de La Coste.
1819	Elections.	Gossuin.....	.....	Marquis de La Coste.
1820 et 1821	Elections.	Potteau d'Hancarderie.	.....	Marquis de La Coste.
1822 à 1826	Elections.	Comte de Muyssaert....	.....	Marquis de La Coste.
1827 et 1828	Elections.	Comte de Muyssaert....	.....	Fiezau de La Martel.
1829.....	Elections.	Comte de Muyssaert....	.....	Béthune-Houriez.
1830	.....	.....	.....	.....
1831	Elections.	Barrois-Virnot	.....	Farez.
1832	Elections.	Farez.....	.....	Lorrain, fils.
1833	Elections.	De Brigode.....	.....	Lorrain, fils.
1834 et 1835	Elections.	Ferrier.....	.....	Lorrain, fils.
1836 et 1837	Elections.	Ferrier.....	.....	Leroy de Béthune.
1838	Elections.	Ferrier	.....	Marchant.
1839	Elections.	Comte de Montozon....	.....	Marchant.
1840 à 1845	Elections.	Ferrier.....	.....	Marchant.
1846 et 1847	Elections.	Delespaul	.....	Marchant.
1848 et 1849	Elections.	Marchant.....	.....	Lestiboudois.
1850 et 1851	Elections.	Danel.....	.....	De Clebsattel.
1852 à 1859	Décret ...	Marchant.....	Danel.....	De Clebsattel.
1860 à 1867	Décret ...	Comte Mimerel.....	Danel, comte Dubois	De Clebsattel et Mailliet.
1868 et 1869	Décret ...	Comte Mimerel.....	Danel et Seydoux...	De Clebsattel et Mailliet.
1870	Elections.	Danel.....	.....	Mailliet.
1871	Elections.	Danel	Plichon et J. Brame.	Mailliet et Saint-Léger.
1872 et 1873	Elections.	Danel.....	Plichon et J. Brame.	Mailliet et Desrousseaux.
1874 à 1877	Elections.	Plichon.....	J. Brame et Mailliet.	Desrousseaux et L. Legrand (de Lecelles).
1878 et 1879	Elections.	Plichon	Mailliet et L. Legrand (de Lecelles).	Roussel-Defontaine et Van der Straeten.
1880	Elections.	Testelin.....	Seydoux et L. Legrand (de Valenciennes).	Van der Straeten et Dupeuble.
1881	Elections.	Testelin.....	L. Legrand (de Valenciennes) et Trystram	Alain Chartier et Outters.
1882	Elections.	Testelin.....	Trystram et Ch. Seydoux.....	Outters et Ernest Legrand.
1883	Elections.	Testelin.....	Ch. Seydoux et Massiet du Biest.....	Macarez et Ernest Legrand.

NÉCROLOGIE.

M. DE SAULCY.

Membre de l'Institut de France.

Un certain nombre de personnes s'étonneront peut être de trouver une notice sur l'illustre archéologue et numismate, M. de Saulcy, dans l'annuaire du département du Nord. On ignore généralement que ce savant est originaire de notre contrée.

Louis-Félicien-Joseph Caignart, baron de Saulcy, est né à Lille le 19 mars 1807, d'une famille établie dans le Dauphiné, mais ayant de nombreuses alliances à Lille et dans la Flandre. Dès son enfance il montra ce qu'on pouvait attendre de sa riche organisation : à l'âge de 14 ans, il rédigeait, pour un collectionneur de médailles flamandes, une consultation numismatique remarquable.

Sorti de l'École d'application de l'Artillerie et du Génie, en 1830, il ne cessa jamais de mener de front ses devoirs professionnels et les travaux d'érudition. Il publia successivement : les Recherches sur les monnaies des évêques de Metz (1835) ; les Recherches sur les monnaies de la cité de Metz (1836) ; l'Essai de classification des suites monétaires byzantines (1836); les Recherches sur l'écriture celtiférienne (1840) ; les Recherches sur les monnaies des ducs héréditaires de Lorraine (1841), et un grand nombre d'autres travaux importants qui ont paru dans la Revue numismatique française.

En 1841, le duc d'Orléans, passant par Metz, apprécia son érudition et le fit nommer conservateur du musée d'Artillerie à Paris ; le 7 mai 1842, l'Académie française des Inscriptions et Belles-Lettres, dont il était le correspondant, lui donna le siège vacant par la mort du numismate Mionnet. Dans ce scientifique milieu, de Saulcy se voua à l'hébreu, à l'arabe et aux langues perdues. L'écriture assyrienne ne pouvait manquer d'attirer l'attention d'un chercheur doué de tant de sagacité : le premier en France il a étudié les caractères cunéiformes. En numismatique, il

a ouvert le sillon dans toutes les directions. Il fit paraître tour à tour : les Recherches sur les monnaies des comtes de Bar (1843) ; les Recherches sur la numismatique punique (1843) ; la numismatique des Croisades (1847) ; les Recherches sur la numismatique judaïque (1848) et de nombreux articles en divers recueils périodiques.

De Saulcy fit en Palestine trois voyages, dont le dernier eut lieu en 1869. Il publia plusieurs mémoires importants sur les monuments judaïques et ses voyages autour de la Mer Morte.

La liste de ses publications rempliraient un grand nombre de pages : elle s'élève à 360 volumes de fonds ou brochures.

Lors de l'investissement de Paris par les Prussiens, il voulut malgré son grand âge, reprendre sur les remparts son ancien métier d'artilleur. Ses services n'ayant pas été acceptés, il passa ses journées aux archives nationales et y chercha et transcrivit un nombre considérable de documents concernant l'histoire des monnaies. Il y trouva des matériaux pour ses derniers et importants travaux, l'Histoire monétaire de la France et les Documents historiques.

Le 3 novembre 1880, il avait encore travaillé jusqu'à dix heures du soir; le lendemain lorsqu'on voulut l'éveiller, selon l'habitude, à cinq heures du matin, on le trouva mort dans son lit. Il avait été frappé d'une apoplexie foudroyante.

Il était âgé de 73 ans. Il avait pris sa retraite comme chef d'escadron d'artillerie, dès le mois de décembre 1855. Il fut nommé commandeur de la Légion-d'honneur, le 15 août 1866 et fit partie du Sénat depuis le 6 novembre 1869 jusqu'à la chute de l'Empire.

Sa mort fut à peine connue, que les éloges et les notices biographiques parurent de toutes parts. Les journaux de Lille, sa ville natale, et ceux de Paris ont rappelé les premiers ses mérites si variés; de leur côté, les Sociétés savantes, dont il faisait partie, ont apprécié ses travaux, chacune à son point de vue, et ont, à l'envi, montré au monde savant le cas qu'elles faisaient de lui.

M. Edmond le Blant, membre de l'Institut, a prononcé, aux obsèques, l'oraison funèbre de M. de Saulcy et ses paroles, pleines d'émotion et de respectueuse sympathie, n'ont fait que refléter le sentiment unanime des nombreux amis qui se pressaient autour du cercueil. Le même savant, qui présidait quelques jours après, le 12 novembre, la séance annuelle de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, const tait, dans son discours, le vide profond que Saulcy y avait laissé.

La Société entomologique a bientôt suivi l'exemple de l'Institut; de Saulcy s'était dès son enfance occupé avec succès d'histoire naturelle, et avait rendu des services réels à cette Compagnie, qui-

avait une bien vieille dette à acquitter. C'est M. L. Reiche, qui a pris la parole le 22 décembre 1880. Il a montré d'abord l'homme de tête et de cœur ; puis, envisageant le savant naturaliste, il a insisté sur le nombre d'espèces nouvelles découvertes par lui.

Presque en même temps, la Société numismatique française entendait de la bouche d'un de ses membres, M. Frœhner, une longue et précise notice biographique qui, avant de paraître dans le Bulletin, fut insérée en tête du catalogue des médailles de Saulcy, qui devaient être mises en vente le 6 février 1881.

Le Bulletin de l'Athénée oriental, dans son premier fascicule de 1881, a consacré quelques mots à M. de Saulcy, et à mis sous les yeux de ses lecteurs un portrait photographié ou l'on retrouve ce visage qui respirait à la fois l'esprit, l'audace et la bonté.

La Revue belge de numismatique a inséré, dans la première livraison de l'année 1881, une notice due à Van Peteghem et datée du 15 novembre 1880.

La Société de l'Orient latin a écouté, le 16 mai 1881, l'éloge de M. de Saulcy, prononcé par un savant numismatiste, M. Gustave Schlumberger, son élève et le continuateur de l'une de ces créations, la Numismatique des Croisades. M. Schlumberger a joint à une biographie remarquable de M. de Saulcy une liste méthodique, et aussi complète que possible, de ses nombreux travaux.

Les Antiquaires de France ont entendu, à leur tour le 1er juin 1881, M. E.-G. Rey, dont Saulcy était le maître et l'ami. Le travail de M. Rey est plein de sentiment et renferme de précieux aperçus.

Le discours de M. Schlumberger et celui de M. Rey ont paru un peu plus tard dans les publications des Sociétés savantes devant lesquelles ils avaient été lus.

Les Mélanges de numismatique, dans un fascicule qui n'a pu voir le jour qu'à la fin de 1882, ont, par la plume de M. A. Barthélemy, rendu une éclatante justice à la mémoire de l'ancien directeur de ce Recueil.

Enfin, M. Wallon, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, a prononcé, en séance publique, le 18 novembre 1881, un magnifique éloge de M. de Saulcy, dans lequel il a cité plusieurs fois M. Frœhner. M. Wallon n'avait jamais manié avec plus de bonheur ses habiles pinceaux ; il a retracé les qualités de l'homme, la merveilleuse intelligence du savant et a raconté en termes saisissants et avec des détails pleins d'intérêt, les voyages souvent périlleux que Saulcy fit en Orient et dans lesquels il montra toute la résolution de son caractère.

D'autres hommages ont été rendus à sa mémoire, en France et à l'étranger ; on peut citer par exemple une délibération de la Société royale de numismatique belge, en vertu de laquelle son nom et son image devaient figurer, pendant cinq ans, sur les jetons de présence de cette Compagnie ; des difficultés matérielles ont seules empêché jusqu'à présent l'exécution de ce projet.

Rien n'a manqué au concert d'éloges rendu à ce savant, qui a témoigné de son souvenir pour sa ville natale, en léguant une partie de ses manuscrits au musée de Lille (1).

JULES HOUDOY.

La ville de Lille a perdu, le 29 janvier 1883, l'un de ses historiens les plus actifs, l'un de ses écrivains les plus féconds, M. Jules Houdoy.

Tout entier aux affaires durant un certain nombre d'années, il fut prié, il y a environ vingt-cinq ans, de faire, pour le conservateur du musée de céramique de Sèvres, des recherches dans les Archives du département du Nord. Ce fut pour lui une révélation ; et dès lors, soit dans les Archives municipales de Lille, soit dans le dépôt départemental, il consacra une partie de sa vie à des travaux d'érudition et à des brochures sur l'histoire de l'art qui se succédèrent avec une étonnante rapidité. La Société des Sciences et la Commission historique l'admirent dans leur sein ; il fut nommé membre et plus tard président de la Commission de peinture du musée. Les discours que nous reproduisons contiennent l'énumération de la plupart de ses œuvres, consacrées presque toutes à l'histoire de Lille.

Sa mort causa un véritable deuil dans le monde littéraire et artistique de cette ville. Les funérailles eurent lieu le mercredi 31 janvier, à 10 heures du matin, dans l'église St-Etienne.

Une foule nombreuse suivait le cercueil littéralement couvert de couronnes de fleurs naturelles.

Les coins du poële étaient tenus par M. le chanoine Debaisnes, représentant la Commission historique ; M. Terquem, représentant la Société des sciences ; M. Van Hende, la Commission de céramique, et M. Bouffet, l'association des anciens élèves du Lycée.

(1) Nous avons mis largement à profit l'excellente notice publiée sur M. De Saulcy, par son savant confrère M. Robert.

Le service d'honneur était fait par un piquet d'infanterie.

Au cimetière, deux discours ont été prononcés, l'un par M. l'abbé Dehaisnes, au nom de la Commission historique, l'autre par M. Terquem, président de la Société des sciences.

Voici le discours de M. Dehaisnes :

« Messieurs,

» Au bord de cette tombe, je regarde comme un devoir de prononcer quelques paroles de souvenir, de regret et d'adieu, au nom de la Commission des Archives.

» Les Archives ! Ce mot suffit pour rappeler la personnalité intellectuelle de M. Houdoy. C'était son domaine, c'était pour lui une source inépuisable. Que de fois, que de centaines de fois, je l'y ai vu, durant des heures, durant des journées, avec cette tête légèrement inclinée, ces lèvres fines et ce regard perçant, si bien exprimés par le ciseau de l'un de nos artistes, feuilleter, d'une main fébrile, les cartulaires, les comptes ; interroger minutieusement du regard, souvent à l'aide de la loupe, des chartes couvertes d'écritures difficiles et presque effacées par le temps !

» Comme il comprenait bien l'intérêt que présentent ces vénérables reliques de l'histoire ! Comme il aimait la langue naïve et originale de nos pères ! Comme il était heureux de trouver la vérité vraie dans les lettres originales et dans les comptes de dépenses de nos rois, de nos ducs, de nos évêques, de nos abbés et de nos bourgeois !

» Et ce n'était pas seulement cette jouissance intime, ce bonheur de trouver, si cher aux érudits, que M. Houdoy recherchait ; dans toutes ses études, dans tous ses travaux, il avait un but spécial :

» Enfant adoptif de Lille, il voulait retracer, d'après des documents inédits, l'histoire de notre grande cité. Parfois, ses recherches se portent sur les libertés communales, et il publie le *Privilège de non-confiscation ;* parfois il s'occupe d'administration et il écrit : *les Comptes de la ville*, *l'Impôt sur le revenu et les Etats de Lille ;* on parle d'enseignements, et ses notes lui permettent de faire paraitre l'*Instruction publique et obligatoire à Lille au XVI^e^ siècle.*

» C'est surtout l'histoire de l'art qui attirait sa nature éminemment artistique. Amateur distingué, critique habile d'art contemporain, il aimait tout spécialement à étudier les écoles du Moyen-âge et de la Renaissance. Il les a fait revivre, à l'aide d'innombrables documents dans la *Céramique lilloise*, dans la *Halle échevinale*, dans les *Tapisseries de haute lisse*, dans les *Artistes inconnus*, dans

les *Documents sur les tombeaux de Brou*, dans l'*Histoire de la cathédrale de Cambrai*, importante publication qui couronne son œuvre, et dans beaucoup d'autres travaux dont il serait long d'indiquer seulement les titres.

» Et que de notes, que d'extraits, que de faits intéressants, il avait en outre recueillis ! Que de travaux déjà conçus dans son esprit, pour lesquels il avait réuni des matériaux ! A sa dernière heure, il aurait pu s'écrier comme André Chénier : « Et pourtant j'avais quelque chose là ! »

» Mais il a pu dire aussi avec le poète latin : *Non omnis moriar*, je ne mourrai pas tout entier ! Car il a écrit des ouvrages qui resteront, il a écrit les plus curieux chapitres de cette histoire de Lille, dont l'ensemble est encore à faire ! Non, il n'est pas mort tout entier ! car il lègue un noble exemple, celui du goût, de la passion pour les travaux sérieux d'histoire, d'art et d'érudition.

» Non, il n'est pas mort tout entier ! car il vivra dans le souvenir de tous ceux qui ont pu l'apprécier comme érudit et comme homme, dans le souvenir de tous ses amis, dans le souvenir et les regrets de ce fils, de cette fille, de ce gendre qu'il aimait d'une affection si délicate, et qui ont entouré ses derniers moments de soins si assidus et si touchants, et de larmes qu'ils cachaient à ses cruelles souffrances !

» La religion est venue aussi, sur sa demande, consoler et adoucir son heure suprême. Ah ! puisse son âme (je le demande ardemment au Ciel), puisse son âme, qui recherchait sur la terre le vrai dans l'histoire, et la beauté dans l'art, jouir, dans un monde meilleur, de la beauté infinie et de l'éternelle vérité.

Voici maintenant les passages essentiels du discours de M. Terquem, président de la Société des Sciences.

« Messieurs.

» Je viens, au nom de la Société des Sciences, faire nos derniers adieux à notre aimé et regretté collègue, Jules Houdoy. Si la mort d'un de nos collègues nous est toujours pénible, c'est surtout quand celui que nous perdons laisse au milieu de nous un aussi grand vide, tant à cause de sa valeur intellectuelle, que des liens de la plus vive sympathie et de la plus sincère amitié qui l'unissaient à tous ses collègues.

» Jules Houdoy, ne nous appartenait que depuis douze ans, et rien ne faisait prévoir qu'il dût nous quitter aussitôt et aussi inopinément. Permettez-moi, Messieurs, de vous retracer en quelques mots la courte, mais glorieuse carrière, suivie par Houdoy, dans

le champ des études de l'histoire et des beaux arts, et vous pourrez sentir alors combien nos regrets sont sincères et profonds.

» Obligé d'interrompre ses études dès la rhétorique, par suite des malheurs de famille, Houdoy dut songer, bien jeune encore, à pourvoir aux nécessités de la vie. Commerçant d'abord à La Bassée, il revint a Lille et y fut l'agent général de la Compagnie d'assurances le *Nord*, alors à ses débuts.

» Malgré tous les soins qu'il apportait à l'exercice de ses fonctions, auxquels cette Compagnie d'assurances dut ses premiers succès, ses goûts artistiques l'avaient amené à s'occuper de céramique.

Ainsi qu'il le disait lui-même dans le discours qu'il prononçait, comme président de la Société des sciences, dans la séance solennelle de 1880.

» Le hazard m'a conduit pour la première fois et trop tard,
» hélas ! dans cette nécropole historique des siècles passés qu'on
» appelle les archives. J'y pénétrai, à la demande d'un ami, pour
» y faire certaines recherches faciles ; au bout de huit jours,
» j'étais pris et séduit ; j'y retournai pour mon propre compte, et
» c'est là que depuis quinze années se sont passés tous mes ins-
» tants de loisir. »

. . . . . .

» Mais c'était surtout les questions relatives à l'histoire des beaux-arts dans la Flandre, qui avaient pour Houdoy un attrait particulier. Nous avons tous conservé le souvenir de ses intéressantes communications sur *les artistes lillois du* XIV^e^, XV^e^, XVI^e^ *siècles, l'Académie des Arts de Lille...*, et de la savante et si complète étude sur la cathédrale de Cambrai, qu'il parvint à réédifier devant nos yeux, grâce aux documents relatifs surtout à sa construction, qu'il retrouva dans nos archives. C'est qu'en outre du sens critique, Houdoy possédait un goût très fin, pour tout ce qui était du domaine du beau, littérature et beaux-arts. Aussi, pendant longtemps, fit-il partie à juste titre des diverses commissions chargées d'administrer son musée, ce fut même lui qui fut le fondateur de notre musée de Céramique. Il est éminemment regrettable, que quelques dissentiments, en l'obligeant à se retirer, aient privé l'Administration de son utile concours.

» Esprit droit, élevé, indépendant, il était uni par les liens d'une solide et ancienne amitié, à tous les hommes qui ont été ici, à la tête du mouvement libéral ; mais sa courtoisie, son esprit de tolérance, le rendaient non moins sympathique à tous ceux qui avaient avec lui des relations scientifiques ou littéraires, quelles que fussent leurs opinions.

Grande, le jeudi de chaque semaine pour légumes, viandes, mercerie et chaussures. — *Fourmies*, les mercredi et samedi de chaque semaine pour fruits, légumes, volailles, gibier, rouennerie et mercerie. — *Glageon*, le jeudi de chaque semaine pour les denrées alimentaires. — *Gommegnies*, le jeudi de chaque semaine pour beurre, fromage, œufs, volailles, fruits et légumes. — *Hautmont*, les mardi et vendredi de chaque semaine pour fruits, légumes et comestibles. — *Jeumont*, le jeudi de chaque semaine pour fruits, beurre, œufs, fromages, gibier, volailles, légumes, graines, poteries, poissons, viandes, mercerie et autres marchandises. — *Landrecies*, le lundi de chaque semaine pour grains et farines; les jeudi et samedi pour beurre, fromages, œufs, volaille, fruits, étoffes, légumes, etc. — *Le Quesnoy*, les mardi et vendredi de chaque semaine pour beurre, fromages, œufs, légumes, volaille, épicerie, mercerie, étoffes et ustensiles de ménage. — *Louvroil*, les mercredi et samedi de chaque semaine pour légumes, œufs, beurre, volaille, etc. — *Maroilles*, les mardi et vendredi de chaque semaine pour le beurre, les œufs, légumes et fruits. — *Maubeuge*, tous les jours de la semaine, excepté les dimanche et fêtes, pour les légumes, fruits, fleurs, volaille, gibier, beurre, œufs, fromages, poissons de mer et d'eau douce, viandes et autres denrées alimentaires.— *Prisches*, le jeudi de chaque semaine pour le beurre, les œufs, légumes, etc. — *Sains*, le jeudi de chaque semaine pour les légumes, fruits, beurre, œufs, comestibles et autres denrées alimentaires. — *Sars-Poteries*, les lundi et jeudi de chaque semaine pour le beurre, les fromages, fruits, légumes, volailles, gibier, nouveautés, mercerie, rouennerie, chapellerie, chaussures, porcelaine, verrerie, faïence, etc.— *Solre-le-Château*, les mardi et mercredi de chaque semaine pour les légumes, beurre, fromages, œufs, volaille et fruits. — *Trélon*, le lundi de chaque semaine pour les fromages, beurre, volaille, étoffes, et chaussures. — *Wignehies*, le mardi de chaque semaine pour les fromages, beurre, œufs, volaille, viandes, fruits, légumes, etc.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

Aniches, le vendredi pour les denrées alimentaires, comestibles, tissus, vêtements, etc. — *Douai*, les mardi, jeudi et vendredi de chaque semaine pour les grains, fourrages, volailles et gibier; tous les jours de la semaine pour les légumes, beurre, œufs, fruits et poissons. — *Fenain*, le mardi pour les fruits, légumes et comestibles. — *Flers*, les lundi et vendredi de chaque semaine pour les légumes, beurre, volailles et fruits. — *Marchiennes*, le mercredi pour les fruits; le samedi pour les grains, fruits, légumes,

beurre, volailles et autres denrées alimentaires, tissus, chapellerie, bonneterie, chaussures, etc. — *Orchies*, le lundi pour les blé, avoine, lin, cameline, colza, seigle, orge, etc.; les lundi et vendredi de chaque semaine pour les légumes, beurre, volaille et fruits. — *Pecquencourt*, le mercredi pour les légumes, beurre, volaille, etc. — *Somain*, le jeudi pour les denrées alimentaires, céréales, bestiaux et autres marchandises.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

Abscon, le mercredi pour les légumes, beurre, œufs et autres denrées alimentaires. — *Anzin*, les mardi et vendredi de chaque semaine pour les légumes et comestibles. — *Bouchain*, le mardi pour les légumes, fruits, volaille, beurre et œufs; le vendredi pour les légumes, poisson, viande, denrées alimentaires, étoffes, chaussures, sucrerie, papeterie, bijouterie, quincaillerie, faïences, porcelaines, fleurs, etc. — *Condé*, tous les jours pour les légumes; les mercredi et samedi pour les légumes, fruits, viande, volaille, mercerie, chaussures, etc.; le vendredi pour le poisson. — *Denain*, les mardi, jeudi et samedi de chaque semaine pour les légumes, beurre, fromage, fruits, volaille, lapins, viandes, bimbeloterie, draps et étoffes. — *Escaudain*, le vendredi pour les légumes, fruits et comestibles. — *Fresnes*, les mardi et vendredi (ou les mercredi et samedi lorsque les mardi et vendredi sont jours fériés) de chaque semaine pour les comestibles. — *Haspres*, le vendredi pour les légumes, beurre, fromage, œufs, etc. — *Marquette*, le jeudi pour les légumes, beurre et œufs. — *Raismes*, le jeudi pour les fruits, légumes, comestibles et denrées diverses. — *St-Amand*, le mardi pour les légumes, beurre, œufs et volaille; le vendredi pour les grains, bestiaux, porcs, volaille, beurre, œufs, légumes, fruits, étoffes et objets divers. — *Trith-St-Léger*, les mardi et vendredi de chaque semaine pour les légumes, œufs, beurre, volaille, etc. — *Valenciennes*, les mercredi et samedi de chaque semaine pour les grains, fruits, légumes et comestibles.

nistration coloniale. C'est ainsi que je l'ai rencontré, il y a déjà longtemps, à ses débuts dans une carrière qui lui promettait l'avenir le plus brillant; pourquoi faut-il que tant d'espérances soient aujourd'hui évanouies!

Vous l'avez tous connu, Messieurs. Dévoué à sa tâche, amoureux du bien public, ne ménageant ni ses forces ni sa peine, apportant en toute chose la précision, la bonne volonté, l'intelligence prompte et prudente qui font le véritable administrateur, il n'avait passé que quelques mois parmi vous, et, dans un temps si court, il avait su s'attirer l'estime, la confiance et l'affection de tous.

Ceux qui sont entrés dans son intimité savent qu'il en était digne. Des dures épreuves qu'il a traversées, il n'avait rien gardé d'amer et il portait dans sa conversation, dans ses allures, dans sa physionomie même, une mélancolie enjouée. Il vivait dans la solitude, n'ayant d'autre distraction que d'accomplir son devoir, d'autre ambition que d'être un bon serviteur de la République.

Ce noble cœur s'est brisé: il demandait la paix et le silence. Il a pénétré aujourd'hui l'éternelle justice et l'éternelle vérité, et pour la première fois nous allons le laisser dans le repos. »

Le corps de M. Boyenval, est arrivé à Lille, à une heure de l'après-midi; le lendemain, un service funèbre a eu lieu à l'église Saint-Étienne.

Jules DUTILLEUL.

Sénateur, ancien Maire Lille.

Le 16 août 1883, M. Jules Dutilleul a succombé à une longue et douloureuse maladie. Cette mort était prévue depuis longtemps, et cependant elle a produit dans l'ensemblée de la ville, une grande émotion. Né en 1837, M. Dutilleul n'avait que 46 ans, c'était une fin bien prématurée. Il avait été élevé, dès sa plus tendre enfance, dans les idées libérales et républicaines.

Son père avait joué un rôle considérable en 1848. C'est dans les bâtiments de sa brasserie, dite *Brasserie de la Réforme*, qu'eurent lieu les banquets réformistes présidés par Bonte-Pollet et Ledru-Rollin.

Jules Dutilleul, son fils aîné, se fit tout d'abord connaître par des succès littéraires. C'était un poète délicat, il réservait à la

Société des Sciences, dont il faisait partie depuis 1867, la communication de ses poésies. Dutilleul avait une mémoire et une facilité d'improvisation réellement extraordinaires.

Il débuta dans la vie publique comme conseiller municipal et se distingua par l'habileté avec laquelle il élucidait les questions les plus complexes. En 1877, il était nommé maire de Lille et, cédant la brasserie qu'il avait jusqu'alors dirigée lui-même, il se donnait tout entier aux affaires publiques.

Pendant son trop court séjour à la mairie, Dutilleul travailla beaucoup, et c'est peut-être ainsi qu'il a aggravé le mal dont il souffrait depuis quelque temps.

Esprit très lucide, ayant acquis dans sa profession une grande pratique des affaires, Dutilleul devint bientôt un habile administrateur et il allait rendre de grands services à la ville, lorsque sa maladie l'obligea à résigner ses fonctions.

En 1879, Dutilleul avait eu l'honneur d'être désigné pour représenter le département du Nord au Sénat, avec le général Faidherbe, MM. Merlin, Fournier et Massiet du Biest; il tint au Sénat une place des plus honorables, mais il ne siégea guère plus de deux ans et dut bientôt se livrer presque entièrement au soin de sa santé.

Il est mort trop jeune, au moment où l'expérience acquise allait compléter les admirables facultés dont il était doué.

Les funérailles ont eu lieu le lundi 20 août, dans l'église du Sacré-Cœur, au milieu d'une foule considérable.

Le cercueil placé sous le porche de la maison mortuaire disparaissait sous un monceau de fleurs.

Les coins du poële étaient tenus par MM. Pajot, sénateur; Pierre Legrand, député; Géry Legrand, maire de Lille, conseiller général; Colas, vice-président de la Société des Sciences, représentant M. Terquem, absent.

Le deuil, était conduit par le frère de M. Dutilleul et par M. Testelin, sénateur, oncle du défunt.

A deux heures, le cortège se mettait en marche vers le cimetières de l'Est, au milieu d'une foule nombreuse et recueillie.

Sur les bords de la tombe, plusieurs discours ont été prononcés. La parole émue de M. Jules Cambon, préfet du Nord, a produit une profonde impression sur l'immense foule réunie dans le cimetière. M. Colas, au nom de la Société des Sciences de Lille, a ensuite parlé des qualités intellectuelles et des poésies plaines de charme et de finesse et a exprimé des regrets au nom de tous ses confrères. M. Trystram, a dépeint l'homme politique et le sénateur. M. Géry Legrand, maire de Lille, a parlé des services rendus à la grande cité du Nord.

Nos lecteurs seront heureux de retrouver ici l'éloquente allocution de M. le Préfet.

Messieurs,

Je ne puis laisser se fermer la tombe de M. Dutilleul, sans lui adresser un suprême adieu.

Depuis longtemps nous suivions le progrès du mal qui le consumait, et il semble cependant que la mort l'ait pris et emporté en un moment, tant elle surprend même lorsqu'elle est attendue.

Appelé par le vœu de ces concitoyens, aux premiers postes de la vie publique, Maire de Lille, conseiller général, sénateur, M. Dutilleul a laissé partout le souvenir d'un homme supérieur, propre au maniement des plus grandes affaires, ardent dans ses convictions, modéré dans ses actes, fidèle à sa foi politique, à ses amis, à lui-même.

C'est au moment de la vie où l'homme est dans toute sa force, à l'heure même où il allait donner toute sa mesure, que M. Dutilleul a ressenti les premières atteintes de la maladie et qu'il a dû renoncer aux agitations de la vie active ; mais, dans la retraite même où il s'était retiré, il suivait attentivement les moindres incidents qui se produisaient chaque jour, et le concours de ses avis et de son expérience ne nous a jamais fait défaut.

M. Dutilleul, appartenait à une famille chez qui le dévouement à la chose publique est une tradition fièrement conservée ; il avait connu des jours où les idées à la défense desquelles il s'était consacré, étaient humiliées : il les avait vues, au milieu des plus cruelles épreuves pour la patrie, triompher douloureusement et devenir le refuge de notre honneur national. Enfin, il avait assisté à la victoire pacifique, et le suffrage de ses concitoyens, récompensant en lui un des ouvriers de la première heure, lui avait donné la marque de sa reconnaissance et de son estime.

Puissent les générations nouvelles produire beaucoup d'hommes de bien comme celui-ci : il travaillait pour sa part à assurer les libres et nobles destinées de notre pays. C'est à nous tous de garder le souvenir de ses grands services, de sa bonté et de son dévouement, et avec l'aide de la Providence, d'achever l'œuvre interrompue dont il était un des meilleurs ouvriers.

M. le Baron DE BOUTEVILLE (1)

Conseiller général.

M. Eugène-Joseph Baron de Bouteville, conseiller général du Nord et Président du Syndicat du dessèchement de la Vallée de la Scarpe, est décédé en son château d'Hornaing, le jeudi 13 décembre 1883, dans sa soixantième année.

M. de Bouteville prenait une part très active aux travaux du Conseil général et s'était acquis l'estime de tous ses collègues.

Ses funérailles ont eu lieu à Hornaing, le 18 décembre, au milieu d'une affluence considérable.

Le deuil était conduit par le fils du défunt, M. Philippe de Bouteville, accompagné de M. le chanoine Dehaisnes et par son beau-père et son oncle, MM. Ernest et Charles Desmoutiers.

Les coins du poële étaient tenus par MM. Louis Legrand (de Lecelles), Edouard Fiévet, Crépin, membres du Conseil général; M. Duhem, president de Chambre; M. Léon Maurice, ancien conseiller à la Cour; M. Mottez, ancien conseiller d'arrondissement, et M. Joseph Morel, maire de Lallaing.

Au cimetière, des discours ont été prononcés par M. Louis Legrand (de Lecelles), conseiller général, par M. Morel, membre du Syndicat de dessèchement de la Vallée de la Scarpe, et par M. de Gillès, au nom des amis du défunt et des anciens élèves de Brugelettes.

Voici le discours de M. Louis Legrand.

Messieurs :

Je viens, en ma qualité de conseiller général, saluer d'un affectueux et suprême hommage, l'éminent collègue que nous avons perdu.

M. le Baron de Bouteville est né en novembre 1824.

Son père, sous préfet de Péronne, quitta l'administration en 1830.

Le jeune de Bouteville compris bien vite que, dans notre société moderne, ni la naissance, ni la fortune ne donnent droit à l'oisiveté.

On peut dire, sans crainte d'être démenti par personne, que le travail, sous des applications multiples, fut la règle et l'honneur de sa vie.

Successivement bachelier ès-lettres, docteur en droit, il se préparait à entrer au Conseil d'Etat, lorsqu'en 1848, la mort de son père le rappela à Hornaing. Il trouva dans cette commune une voie qui s'ouvrait à son activité, à sa passion du bien.

(1) M. le baron de Bouteville est mort au moment où l'Annuaire était imprimé et allait paraître.

Dirigeant lui-même l'exploitation du domaine paternel, améliorant les procédés de culture, bon et accessible pour tous, conciliant et apaisant par ses conseils tous les différends, toutes les rancunes, il ne tarda pas à acquérir dans la région, une légitime influence.

Aussi, nul ne s'étonna, en 1858, — il y a plus de 25 ans ! — de voir M. de Bouteville arriver de plein pied au siège de Conseiller général.

De l'avis de tous, ce fut une vaillante recrue !

Nature militante, esprit incisif et pratique, travailleur infatigable, nul mieux que lui n'a possédé les matières départementales; nul n'a étudié avec plus de zèle ni défendu avec plus de dévouement les justes revendications de nos industries, de notre agriculture; nul n'a été plus assidu à nos séances; nul n'intervenait dans les discussions avec plus d'à-propos, guettant pour ainsi dire la solution qu'il mettait en lumière, parfois avec une malice de bon aloi, queses adversaires lui pardonnaient volontiers.

Je le vois encore à notre session d'août, se dépensant et se multipliant, comme si un pressentiment lui eût révélé que ses heures étaient comptées, lorsqu'un jour il fut frappé à la peine comme un soldat sur la brèche !

Trois mois plus tard, M. de Bouteville mourait, fidèle à toutes ses convictions, fidèle à toutes ses amitiés.

Faut-il rappeler ici les services rendus plus spécialement aux communes et aux habitants du canton de Marchiennes?

Le deuil universel qui entoure cette tombe, parle trop haut pour que je veuille affaiblir, en essayant de l'interpréter, cet éclatant témoignage de la reconnaissance publique !

Une pensée, Messieurs, adoucit nos regrets; notre collègue ne disparaît pas tout entier.

Le 1er mai 1867, il s'alliait à une famille considérable, dont la notoriété agricole est séculaire. Il épousait Mlle Rosalie Desmoutiers, et devenait le gendre du Doyen si sage et si vénéré de notre assemblée départementale.

M. le baron de Bouteville laisse après lui sa veuve, la digne et excellente compagne de sa vie.

Il laisse la meilleure part de lui-même, ses trois enfants, deux charmantes petites filles, un jeune fils qui m'écoute en ce moment, abîmé dans sa douleur, héritier trop tôt d'un nom et d'un passé qui obligent.

Il laisse à tous le fortifiant exemple d'une existence utile et du devoir accompli.

Adieu, cher et regretté collègue, adieu !

Vous ne serez pas oublié !

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES.

Académie de Douai..... 115
Académie de musique de Lille... 265
Administration académique..... 115
— communale... 85 et 442
— départementale 36 et 320
— des bureaux de bienfaisance..... 135
— des hospices (personnel)..... 135
— diocésaine..... 157
— militaire. Intendance 196
— municipale ... 85 et 442
— des forêts..... 228
— des postes et télégr. 230
— financières..... 202
Adresses des sénateurs du Nord, à Paris..... 7
— députés..... 16
Agents consulaires étrangers en résidence dans le département.... 283
Agents sanitaires..... 80
Agents-voyers chargés du service des chemins d'intérêt commun et vicinaux ordinaires..... 62
Agriculture..... 273 et 465
Algérie (Administration départementale)..... 32
Aliénés..... 143 et 431
Anciens préfets du département.... 33
Annonces judiciaires..... 273
Appareils à vapeur..... 66 et 428
Architectes départementaux..... 66
— des communes, hospices et autres établissements publics..... 67
— examens à passer..... 68
Archives communales..... 47
— du département..... 47
Archevêchés..... 30
Artillerie..... 194
Art vétérinaire..... 277
Asiles d'aliénés..... 143 et 431
Assistance judiciaire..... 184
— publique..... 444
Associations charitables..... 149
Associations syndicales.— Dessèchements..... 69
Association pour la construction de maisons d'ouvriers à Douai..... 156
Association pour l'extension de la culture du lin..... 281
— philotechnique du Nord. 246
— des anciens élèves du Lycée de Lille..... 246
— amicale des anciens élèves de l'École primaire supérieure de Lille..... 246
— vétérinaire des départements du Nord et du Pas-de-Calais.... 277
Aumôniers des prisons..... 83
Avocats à la cour d'appel..... 166
— (*Voyez* Tribunaux de 1re instance).
Avoués près la cour d'appel..... 166
— (*Voyez* Tribunaux de 1re Instance).

Banque de France.—Succursales. 282
Bibliothèques publiques.... 252 à 257
Bourses de commerce..... 282
Budgets du département..... 351
Bureaux de bienfaisance (nombre d'indigents et ressources) 448
— de bienfaisance (personnel) 134
— de conditionnement à Roubaix et à Tourcoing..... 279
— de la Préfecture (personnel) 41
— de recrutement..... 194

Cadastre..... 213
Caisses d'épargne..... 145
Caisse de retraites pour la vieillesse. 149
Caisse de secours à Dunkerque, en faveur des familles des marins morts ou présumés péris à la pêche à la morue..... 155
Caisse de secours. — Pêche du poisson frais..... 155
Canal du Nord..... 60
— de la Meuse à l'Escaut..... 60

Canaux et rivieres..... 287 et 415
Canonniers sédentaires 199
Cercle horticole du Nord..... 251
Chambres consultatives d'agriculture 273
— — des arts et manufactures..... 279
Chambres de commerce..... 278
Chambre des Députés..... 8
Chanoines..... 158
Chemins de fer.—Service de contrôle de l'exploitation des chemins de fer du Nord..... 56
— Service du contrôle des travaux... 57 et 58
— Cie du Nord 64, 382 et 403
— Cie de Lille à Valenciennes et ses extensions..... 65
— du Nord-Est..... 65
— Personnel..... 56 et 59
— Cie du Cambrésis... 65
Chemins de grande communic. 390 et 402
— d'intérêt commun... 393 et 402
— vicinaux.....399 et 402
Collèges communaux.. 122 à 126 et 454
Collège municipal de jeunes filles.. 129
Colonels des régiments en garnison dans le département..... 190
Colonie agricole de Saint-Bernard .. 84
Comices agricoles de Lille, Avesnes, Maubeuge, Valencienn. et Cambrai 276
Comité flamand de France..... 250
Comités consultatifs 145
— de vaccine..... 80
Comité linier du Nord,..... 281
Commmandants d'armes et majors de garnison..... 190
Commandement du 1er corps d'armée et de la 1re division militaire 188
Commerce..... 278
Commissaires de police..... 114
— de surveillance administrative près les chemins de fer. 57
Commissaires et inspecteurs spéciaux aux stations de chemins de fer et à la frontière..... 115
Commissaires-priseurs (*Voyez* Tribunaux de 1re instance)..... 166
Commission départementale permanente 40
— départementale des bâtiments civils..... 66
— des prisons..... 82
— historique du département du Nord..... 235
— météorologique du Nord. 237
— sanitaire de Dunkerque. 80
Commission d'assainissement des logements insalubres de la ville de Lille..... 78
Commissions administratives des hospices 134
— cantonales d'hygiène publique..... 78
— cantonales de statistique. 284
Commission d'examen des candidats aux bourses dans les lycées et collèges..... 127
Commission d'examen pour l'enseignement primaire. 128
Commission d'examen chargée de constater l'aptitude des personnes qui aspirent à diriger les écoles maternelles..... 128
Commission d'examen des aspirants aux bourses de l'enseignement primaire supérieur..... 127
Communes (tableau des)..... 93 et 298
Conditions des soies et laines à Roubaix et Tourcoing..... 279
Conseil académique..... 116
— des ministres..... 1
— d'État..... 17
— départemental de l'instruction publique..... 126
— de préfecture..... 36
Conseil général du département..... 38, 40, 320, 379 et 478
Conseils d'arrondissement et sous-préfectures. ..... 48 et 380
— de guerre..... 195
— de prud'hommes..... 186
— d'hygiène publique et de salubrité..... 76
— municipaux des villes du département..... 86
Conseil supérieur du commerce et de l'industrie..... 29
Conservatoire de musique de Lille.. 265
Consommations diverses (tableau des) 465
Consulats 283
Contributions directes..... 213 et 462
— indirectes..... 225
Corps d'armée (1er)..... 188
Corps des ponts et chaussées (personnel)..... 54
Cour d'appel de Douai..... 164
Crues (annonce des) service spécial. 60
Culte catholique..... 93 et 157
Culte israélite 164
— protestant..... 163

Décès en 1882 373
Département du Nord..... 33
— Aspect..... 285
— Division du territoire.. 291
— Météorologie..... 290
— Superficie..... 295
— Topographie..... 285
Desséchements..... 69 et 421
— Moëres..... 69 et 421
Diocèses 30
Diocèse de Cambrai..... 157
Députés..... 8
— du Nord. — Adresses à Paris. 16
Direction de l'enregistrement et des domaines 215
— des contributions directes. 213
— de l'enseignem. primaire du département du Nord 46
Direction des contributions indirect. 225
— des postes et télégraphes. 230
— des tabacs..... 227
— des travaux municip. de Lille 64
Directions d'artillerie 194
Direction du génie 192
Direction du service de santé du 1er corps d'armée 191
Division du diocèse..... 159
— du territoire..... 291
Documents statistiques..... 285
Douanes. Direction de Lille. 217
— — Dunkerque .. 218
— — Valenciennes 220
— — Charleville .. 225

Eaux et boues de St-Amand 81
Ecole d'artillerie de Douai..... 194
Ecole des maîtres-mineurs de Douai 60
Ecoles normales primaires du département établies à Douai 128
Ecole primaire supérieure de garçons à Lille 129
— primaire supérieure de filles.. gratuite..... 130
Ecoles académiques 266
— spéciales communales 265
Ecrits périodiques publiés dans le département du Nord et journaux politiques..... 270
Eglise anglicane..... 164
Élections. — Statistique..... 377
Enfants assistés..... 142 et 447
Enregistrement et domaines 215
Enseignement primaire du département du Nord..... 46
Enseignement primaire ..... 127 et 455
— secondaire..... 120 et 454
— supérieur..... 116 et 454
Epidémies..... 76 et 432
Epizooties..... 278 et 435
Etablissements et services de bienfaisance.... 134 et 448
— libres d'instruction secondaire..... 130
Etat-major des places du département..... 190
Etat des divers sols du département 297
Evêchés..... 30
Exploitation télégraphique 234

Faculté de Droit de Douai..... 116
Faculté de médecine et de pharmacie de Lille..... 117
Faculté des sciences de Lille..... 118
Faculté des lettres de Douai..... 119
Facultés libres..... 130
Foires 168
Forêts (administration des)..... 228
Fourneaux économiques valenciennois..... 156

Gendarmerie..... 197
Génie..... 192

Hameaux..... 108
Haras..... 277
Hôpitaux et hospices ..... 134 et 444
Hôpitaux militaires..... 191
Hospices et hôpitaux..... 134 et 444
Houilles (mines de)..... 424
Huissiers (Voir tribunaux de 1re instance).
Huissiers près la Cour d'appel 166

Impositions extraordinaires communales 442
Imprimerie..... 269
Industrie. — Commerce 278
Industrie houillère 424
Industrie métallurgique..... 427
Industrie minérale 424
Inscription maritime..... 200
Inspecteurs primaires 127
Inspection académique..... 116
Inspection départementale de salubrité..... 78
Inspection du travail des enfants dans les manufactures..... 281
Institut industriel et agronomique. 131
Institut Fénélon. — Collège municipal de jeunes filles..... 120
Institution de sourds-muets et de jeunes aveugles à Lille..... 133
Instruction primaire..... 127 et 455
Instruction publique ..... 115 et 454
Intendance militaire..... 196

Jardins botaniques et zoologique.. 264
Journaux et écrits périodiques publiés dans le département du Nord.. 270
Jury 377
Justices de paix Avesnes..... 178
— Cambrai..... 176
— Douai..... 181
— Dunkerque 167
— Hazebrouck..... 169
— Lille 171
— Valenciennes..... 183

Librairie 269
Lycée de Douai.....120 et 454
Lycée de Lille.....120 et 454
Lycée de Valenciennes..... 121 et 454

Mairies..... 85 à 107
Maison centrale de détention de Loos..... 83 et 440
Maisons d'arrêt du département 82 et 440
Maison militaire..... 1
Manufactures de l'Etat..... 227
Marais..... 289
Marais de Bourlain et de Trith-Saint-Léger..... 75
Marais de la Haute-Deûle..... 70
Marais de l'Epaix et de Bruay..... 74
Marchés..... 472
Mariages en 1882 372
Marine et colonies..... 200
Marins morts ou présumés péris à la pêche à la morue (Caisse de secours en faveur des familles).... 155
Médecins des prisons 83
Métallurgie..... 427
Météorologie..... 290
Mines (personnel, statistique). 60 et 424
Mines de fer..... 427
Mines de houille..... 424
Ministères..... 20 à 29
Ministres Secrétaires d'Etat..... 1
Moëres..... 69 et 421
Monastère du Bon-Pasteur..... 84
Monts-de-Piété ..... 144 et 449
Mouvement de la population en 1882 369
Mouvement de la population des asiles d'aliénés..... 431
Musées..... 257 à 263

Naissances en 1882..... 369
Navigation à vapeur..... 54 et 414
Navigation intérieure.... 56, 415 et 420
Nécrologie..... 479
Notaires (*Voyez* tribunaux de 1re instance)..... 166
Notice topographique et statistique sur le département..... 285

Observations hydrométriques. — Service spécial..... 60
Octrois. Communes où ils sont établis et personnel des employés..... 112
Octrois. Produits..... 112
Ordre politique..... 1 à 29
Orphelinat de garçons de Sainte-Gabrielle..... 154
Œuvre de la Crèche, à Dunkerque. 155
— des crèches, à Lille..... 154
— des invalides du travail.... 150
— des orphelins de la guerre.. 150
— de secours aux blessés militaires..... 149
— des vieillards indigents.... 151
Oratoire anglican..... 164
Organisation administrative du département du Nord..... 33
Organisation financière 202
— judiciaire..... 164
— militaire 188
— municipale 85

Payeur du département..... 202
Percepteurs des contributions directes..... 203
Perceptions (état de classement des) 462
Personnel des administrations des hospices et des bureaux de bienfaisance..... 135
Personnel des Cies de chemins de fer 64
— des employés des octrois. 112
— du corps des ponts et chaussées..... 51
Poids et mesures. — Vérification... 234
Police de la pharmacie 79
Police sanitaire des ports..... 79
Ponts et chaussées 51
Population. Mouvement en 1882 369 et 376
Ports maritimes..... 53 et 414
Postes et télégraphes. (*Voir* aussi le tableau des communes, p. 91)... 230
Poudres et salpêtres 61
Prairies de Château-l'Abbaye et de Mortagne..... 74
Prairies de Flines-lez-Mortagne 74
Préfecture..... 36
Préfectures et évêchés 30
Prés Duhem 74
Président de la République..... 1
Prêt du linge à domicile aux indigents..... 153
Prisons..... 82 et 440

Protection des enfants du premier âge 143
Produits des stations des chemins de fer..... 405

Raffinerie de salpêtre de Lille ... 64
Receveurs particuliers des finances 202
Récoltes en 1882 465
Recrutement de l'armée et réserve ..... 191 et 435
Renouvellement des membres du Conseil général..... 40
République française 1
Rivières..... ..... 287 et 415
Rivière d'Aa (ancienne) et ses affluents sur le territoire de Gravelines.... 70
Rivière des Laies et courant des Breux 71
Rivière de l'Helpe-Mineure..... 73
Rivière de l'Hogneau..... 75
Routes départementales 390
Routes nationales..... 389
Ruisseaux 289
Ruisseaux de l'Espierre, du Trichon et du Riez-St-Joseph 71

Sages-femmes..... 430
Salubrité publique (inspection)... 78
Santé publique..... 76 et 429
Sapeurs-pompiers ..... 143 et 439
Sciences et arts 235
Secours mutuels..... 149 et 453
— publics 134
Secrétariat général de la Préfecture 36
Séminaires diocésains..... 158
Sénat 2
Sénateurs du Nord — Adresses à Paris..... 7
Services de santé..... 76
Service des contributions indirectes. 225
— des douanes..... 217
Services spéciaux d'études des canaux de navigation projetés dans le département..... 60
Services spéciaux d'études et travaux des chemins de fer à exécuter par l'Etat..... 58
Service des routes, des irrigations et des dessèchements..... 52
Service des ports..... 53 et 411
— poudres et salpêtres..... 64
— des tabacs..... 227
— hydraulique..... 52 et 421
— des ponts et chaussées..... 51
— spécial de la navigation de la Belgique sur Paris..... 55
Service spécial de la navigation intérieure du Nord et du Pas-de-Calais..... 54 et 415
Service spécial des ports maritimes. 53
Service spécial d'observations hydrométriques et d'annonces des crues dans les bassins de la Sambre, de l'Escaut et de l'Yser..... 60
Service sanitaire des maladies contagieuses épizootiques..... 278
Service municipal des eaux des villes de Roubaix et de Tourcoing..... 280
Services publics et départementaux. 51
Service vicinal..... 62 et 393
Société archéologique d'Avesnes ... 250
Société centrale de médecine du département, à Lille..... 247
Société des agriculteurs du Nord ... 275
Société d'agriculture de Dunkerque. 275
— de Bourbourg. 275
— de Bailleul ... 276
— d'Hazebrouck. 276
Sociétés d'agriculture..... 275
Société d'agriculture, des sciences et des arts de Valenciennes..... 240
Société d'architecture du département. 250
— de la Miséricorde à Bergues. 155
— de charité maternelle..... 151
— d'emulation de Cambrai.... 249
— de patronage des jeunes condamnés libérés..... 85
— des Amis des arts, à Douai.. 249
Sociétés de secours mutuels.. 149 et 453
Société Dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts..... 242
Société des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille..... 239
Société centrale d'agriculture, sciences et arts du département, établie à Douai 238
Société de secours aux blessés militaires..... 149
Société des vieillards indigents 151
— industrielle du nord de la France..... 248
— du prêt du linge à domicile aux indigents malades.. 153
Société charitable de Saint-François-Régis..... 156
Sociétés médicales..... 247
Société médicale de Douai..... 248
Sociétés savantes 235
Sociétés de géographie..... 243
Société de géographie de Lille..... 244
Société géologique du Nord..... 245
Solre et canal de Bourgogne 73
Sols du département..... 297
Sourds-muets (institution de) 133

Sous-préfectures 48
Stations des chemins de fer. — Produits 405
Statistique électorale..... 379
— de l'industrie minérale.. 424
— des voies de communication 382
— des mouvements de la navigation intérieure . 420
Statistique financière..... 460
Subsistances militaires..... 196
Superficie du département..... 295
Surveillance administrative 57
Syndicat de Berlaimont..... 73
— de Maubeuge..... 73
— des filateurs de coton du Nord..... 284

Tabacs 227
Tableau alphabétique des communes..... 93 et 298
Tableau alphabétique des hameaux. 108
Tableau des circonscriptions de perceptions 203
— du mouvement de la navigation sur les canaux et rivières du département du Nord..... 420
— statistique des communes par canton 298
Tableau des distances..... 298
Taxe municipale sur les chiens..... 443
Télégraphie ..... 230 et 234
Théâtres 264
Topographie du département 285
Tramways..... 65 et 388
Travail des enfants dans les manufactures 284
Travaux municipaux de la ville de Lille 64
Trésorerie générale des finances... 202
Trésor public 202
Tribunal des conflits..... 19
Tribunaux de commerce 185
Tribunaux de première instance :
Avesnes..... 177
Cambrai..... 175
Douai..... 180
Dunkerque 166
Hazebrouck..... 168
Lille..... 170
Valenciennes 182
Tribunaux de simple police (*Voyez* tribunaux de 1re instance).

Union géographique du Nord de la France 243
Usines à fer et à zinc..... 427

Vaccine..... 80 et 429
Vaccine. — Comité central du département 80
Vallée de la Basse-Sambre 72
— de la Haute-Sambre 72
Vallée de la Hayne et de l'Escaut... 74
— de la Naville..... 75
— de la Sambre..... 72
— de la Scarpe..... 73
— de la Vergne..... 75
Vallées..... 236
Vétérinaires 277

Waeteringues..... 69 et 421

BIBLIOTHECA·BODLEIANA
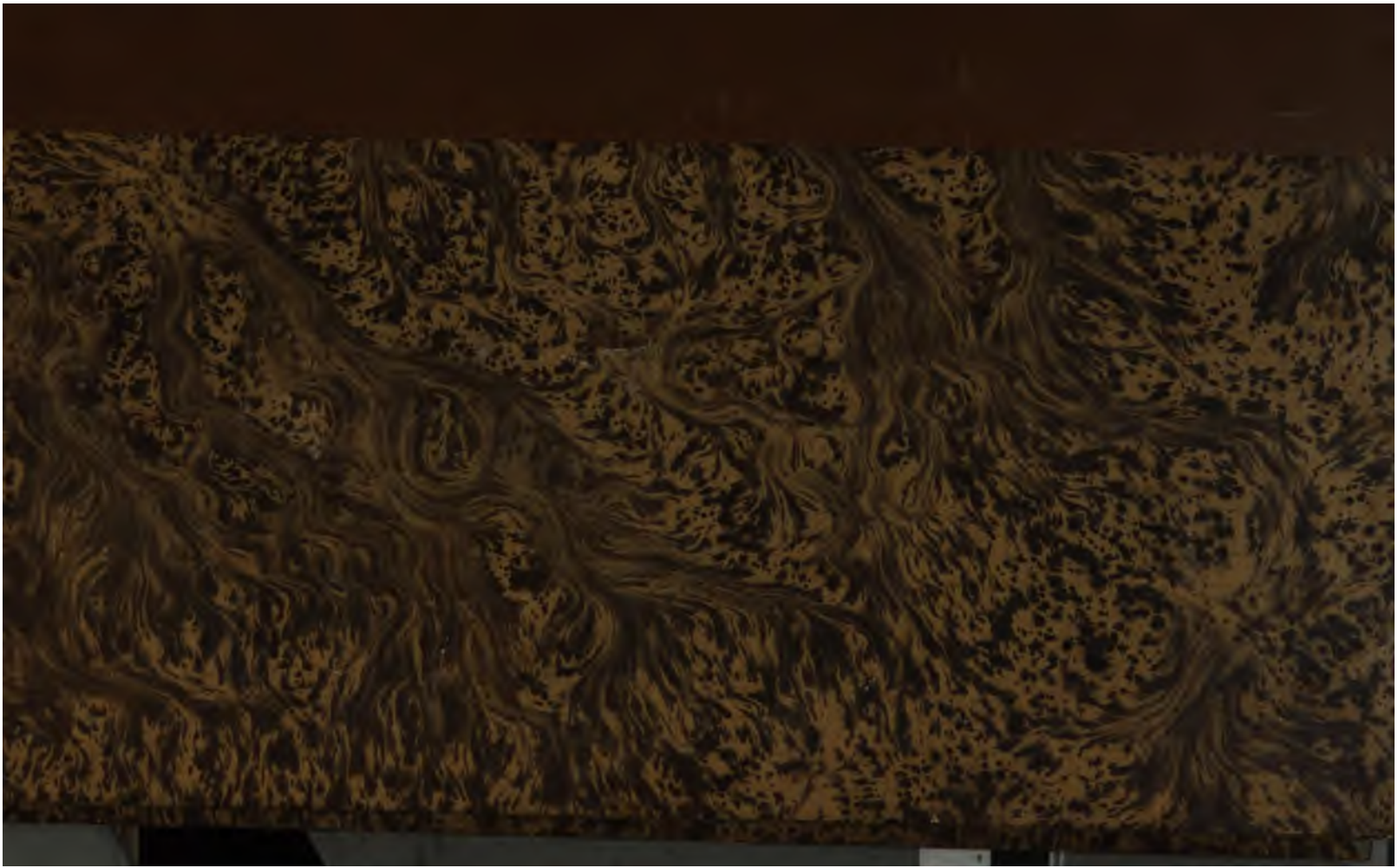
Lille Imp. L. Danel.